image
not
available



image
not
available

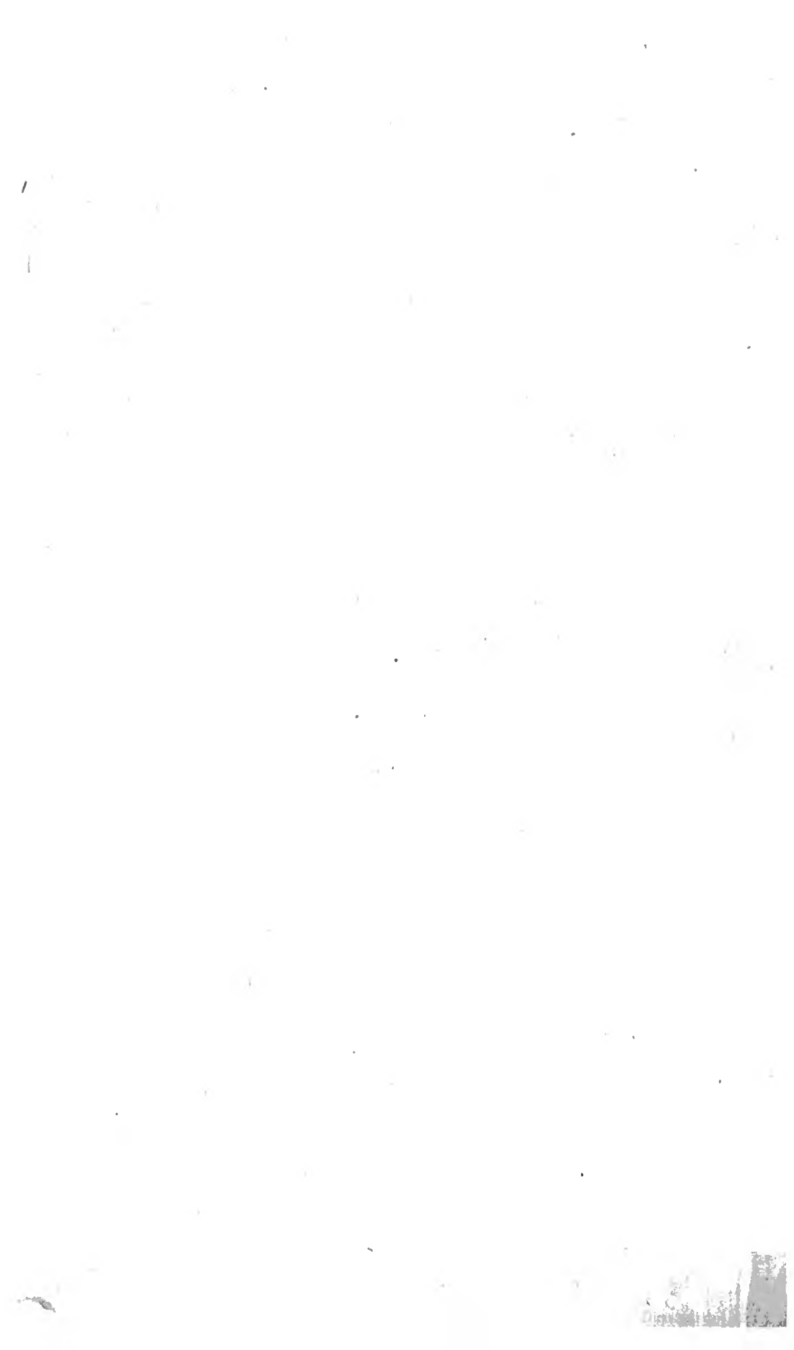


image
not
available

HISTOIRE

DES

PROVINCES UNIES

DES PAÏS-BAS,

PAR MR. LE CLERC,

TOME PREMIER,

AVEC LES PRINCIPALES MEDAILLES

ET LEUR EXPLICATION.

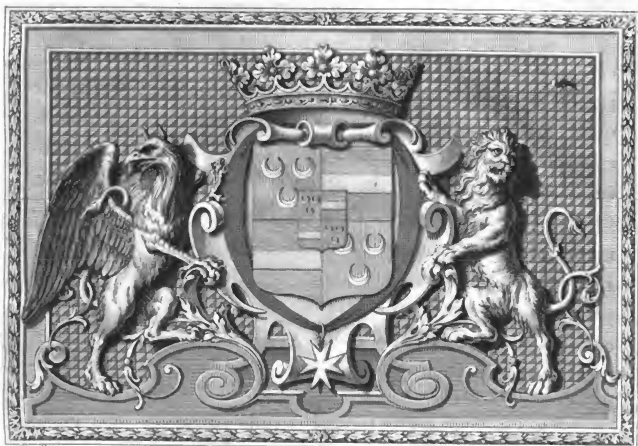


La REPUBLIQUE de HOLLANDE sur son Trone; A sa droite la RELIGION, la LIBERTÉ, la PAIX & la NAVIGATION; A sa gauche le COMMERCE, la FORTUNE & L'ABONDANCE. L'ASIE, l'AFRIQUE & L'AMERIQUE viennent à l'envi offrir leurs Trésors à cette REPUBLIQUE.

Une Femme qui est la Fabrique des MEDAILLES offre ce Sçavoir à celle qui écrit L'HISTOIRE de la REPUB. pendant que plusieurs GENIES s'occupent les uns à fraper des MEDAILLES, les autres à les mettre en ordre: sur le devant sont plusieurs Volumes D'HISTORIENS de la REPUB. &c.

image
not
available





A MONSIEUR JEAN HENRI, COMTE DE WASSENAER, SEIGNEUR DE WASSENAER, D'OBDAM, &c. &c.

CHEVALIER DE L'ORDRE DE S. JEAN DE JERUSALEM, DU CORPS DES NOBLES DE HOLLANDE, ET DEPUTÉ DE LEUR PART AU CONSEIL D'ETAT DES PROVINCES UNIES.

MONSIEUR,

IL y avoit si longtems, qu'on n'avoit vu aucune Histoire des Commencemens de la République des PROVIN-

CES UNIES, en François; que je me suis imaginé que le Public seroit bien aise d'en voir une nouvelle, & même qu'il ne seroit pas inutile de lui proposer ici les grands exemples de Constance, de Fermeté, de Sagesse, de Justice, d'Amour de la Verité & de la Patrie, qu'elle renferme. Quand on les considere, dans les Histoires écrites au commencement du siecle passé, on ne peut pas s'empêcher d'être frappé d'admiration.

Né dans une petite République, & fort éloignée de celle-ci, mais qui s'est toujours extrêmement interessée en tout ce qui la regardoit, j'ai lû, dès l'Enfance, son Histoire, avec surprise; avant que de savoir que la Providence m'appelleroit à y passer la plus grande partie de mes jours. Je me suis encore appliqué à cette lecture, depuis que j'ai entierement fixé ma demeure en Hollande, & j'y ai trouvé d'autant plus de plaisir, que je la lisois dans un âge plus mûr, & avec plus de connoissance des choses.

C'est ce qui a fait que j'ai osé entreprendre de composer cette Histoire, & d'y ajouter même la suite de ce qui s'est passé jusqu'à la derniere Paix d'Utrecht; non pour ramasser tout ce qu'on pourroit recueillir là-dessus, mais pour raconter les Faits les plus considerables, & qui ont eu quelque suite dans l'avenir; afin qu'on vît l'ordre des évenemens, par lesquels la Providence a amené la République des PP. UU. à l'état où elle est aujourd'hui.

Je me flatte qu'on ne trouvera pas mauvais le Plan, que je me suis fait; mais j'ai peur que bien des gens ne soient surpris de ce que j'ose Vous dédier, MONSIEUR, un Ouvrage de cette nature, dont la matiere Vous est infiniment mieux connue qu'à moi-même, & duquel vous

pou-

pouvez apercevoir les defauts, mieux que qui que ce ſoit. Ces gens-là doivent ſavoir que je n'ai nullement prétendu Vous l'adreſſer pour Votre propre uſage ; je ſai trop bien que Vous n'en avez que faire. Mais je ſai auſſi que Vous êtes, MONSIEUR, non ſeulement un modele de toutes les Vertus Chrétiennes & Civiles; mais encore que Vous favoriſez tous ceux qui tâchent, par leurs Ouvrages, d'empêcher que la connoiſſance ne s'en éteigne parmi les Hommes, dans un ſiecle qui ſemble ne ſe ſoucier que très-peu de ſavoir ce que c'eſt. J'ai fait ici ce que j'ai pû, pour en conſerver les idées, par les Exemples que l'Hiſtoire m'en a fourni, & par des réflexions tirées des notions du Bien & du Mal, qui ſont communes à toutes les Nations, ou pour le moins à tous les Chrétiens.

S'il manque quelque choſe à ce que j'en dis, comme je n'en doute pas, je renvoierai, MONSIEUR, mes Lecteurs à un Modele vivant de tout ce que je pourrois repréſenter de meilleur. Votre Pieté envers Dieu, Votre Juſtice & Votre Charité envers les Hommes, ſont ſi connues, que je n'ai garde d'entreprendre de les rendre plus éclatantes, par des paroles, qui ne les égaleroient pas. Vous faites voir à un ſiecle dépravé, que la Vertu la plus exacte n'eſt point incompatible avec la Nobleſſe & les grands Emplois ; & que l'on peut s'appliquer aux affaires d'Etat, avec toute l'attention poſſible, ſans perdre jamais de vue les qualitez d'un Homme de Bien. Ainſi, MONSIEUR, vous mettez en pratique ce que les Hiſtoriens tâchent de perſuader aux Hommes, & votre Vie eſt une preuve qu'ils ne leur demandent rien d'impoſſible. Mais comme je ſai que les louanges les mieux fondées bleſſent la modeſtie de ceux qui les méritent le plus, je finirai ici, en faiſant des Vœux au Ciel, qu'il veuille Vous

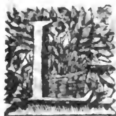
conſerver longues années, pour le Bien de l'Etat, & pour la joye de tous ceux qui aiment les Vertus qu'ils voyent en ſi peu de perſonnes de Votre rang. Je ſuis, avec un très grand reſpect, & la plus haute eſtime dont je ſois capable,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obeïſſant ſerviteur

LE CLERC.

PREFACE.



E titre de cette Histoire, & le commencement du I. Livre peuvent assez faire connoître le Dessein, que l'on s'y est proposé. Il faut néanmoins que je dise encore ici que je ne crois pas qu'il faille écrire l'Histoire Generale d'un Etat, en ramassant tout ce qui peut être connu, des Evenemens qui le regardent, jusqu'aux Faits les moins considerables, & en les présentant simplement aux Lecteurs selon l'ordre du tems, & tels qu'on les trouve dans les monumens soit publics, soit particuliers, qui nous restent. Les Anciens Historiens & les plus célebres des Modernes n'ont pas eu cette idée de l'Histoire, comme on le voit par leur maniere de l'écrire. Ils n'ont cru devoir transmettre à la Posterité que les Faits & les Evenemens remarquables par eux-mêmes, ou qui ont eu des suites memorables. On doit d'autant plus observer cette Maxime, dans les Histoires Generales, qu'on ne la peut pas même négliger dans les particulieres; où il ne faut pas non plus entrer dans un détail inutile de choses & de circonstances tout-à-fait indifferentes, & de nulle conséquence. Rien ne séroit, ni plus inutile, ni plus ennuyeux, que cela. Il y a encore une autre raison, qui engage un Historien à éviter le détail; c'est que les menues circonstances sont ordinairement incertaines, au lieu que le gros des choses est assuré. On sait, par exemple, par des Actes publics & par les Historiens contemporains, qu'il s'est donné une bataille, dont l'avantage a été d'un certain côté, comme les suites même le montrent; mais le détail de l'action & le nombre des morts & des blessez sont ordinairement inconnus. On sait qui a assiegé une certaine Place, on n'ignore pas que le siege a été ensuite levé, ou que la Place a été prise; mais les circonstances du siege ne sont ordinairement pas fort assurées. Les Officiers même qui se sont trouvez dans une action, ou dans un siege, ne sont pas toujours dignes de foi; ou parce qu'ils n'ont pas tout vû, ou parce que quelque passion les engage à dissimuler la Verité, ou à y ajoûter quelque chose, à leur avantage. C'est ce qui m'a obligé d'être court, en ces sortes de choses.

Pour ce qui regarde les sources, de qui j'ai tiré sur-tout ce qui regarde l'Ancienne Histoire, on les verra au dessous des pages. J'ai comparé les Historiens de differens Partis & j'ai pris pour vrai ce dont ils conviennent, ou ce que les évenemens paroissent confirmer. On ne peut pas nier qu'il ne se mêle de la passion, de part & d'autre; mais la suite de l'Histoire fait souvent voir qui a eu tort, soit par les choses mêmes, soit par la pratique constante des Partis dont il s'agit. Il ne faut pas s'imaginer que la passion change toujours la Verité en Mensonge; ou la déguise si fort, qu'on ne les puisse jamais distinguer. Qui peut douter que le Duc d'*Albe*, par exemple, n'ait violé tous les Privileges des Païs-Bas, & n'ait traité très-cruellement les Habitans de ces Provinces? C'est une chose certaine, que les Espagnols, en ce tems-là, ne faisoient aucun scrupule d'en user ainsi envers des peuples, qu'ils regardoient comme des Héretiques, ou comme des Rebelles.

On ne peut pas douter que les Princes *Maurice* & *Frideric Henri de Nassau* n'aient été de très-grands Géneraux; & l'on ne sauroit non plus refuser la même louange au Duc *Alexandre de Parme*, & à *Ambroise Spinola*. Les Historiens, de part & d'autre en conviennent; & il n'y a point de Pyrrhonisme Historique assez outré, pour revoquer de semblables choses en doute.

On voit aussi beaucoup de passion, dans les Auteurs qui ont écrit l'Histoire des malheureuses Controverses, qui nâquirent en ces Provinces au tems de *Maurice* & de *Barneveld*, sur la Prédestination & sur la Grace; & de la division qu'il y eut

alors,

gion. L'exemple de ces deux Provinces en engagea plusieurs autres à s'unir aussi entre elles, & elles entrerent encore en alliance avec la Hollande & la Zélande; & c'est ce qu'on nomma la *Pacification de Gand*, parce qu'elle fut conclue en cette ville. Mais comme plusieurs de ces Provinces retomberent sous la domination Espagnole, de la maniere dont l'Histoire nous l'apprend; les Etats de l'Hollande & de Zelande firent une plus étroite Alliance avec ceux de Gueldre, de Zutphen, d'Utrecht, de Frise, & du Païs qui est entre les rivieres d'Ems & de Lauwer, le 3 de Janvier MDLXXXIX. & on l'appella l'*Union d'Utrecht*. On verra ce Traité tout entier au n. III. des Preuves de *Wicquefort*. Il y a encore beaucoup de modération, en ce Traité, par rapport à la Religion; puis que chaque Province se reserve la liberté de regler la Religion chez elle, comme elle le trouvera à propos, à l'Art. XIII. sur quoi on peut consulter le II. Chap. de l'Apologetique de *Grotius*.

On fit plus de deux ans la guerre aux Espagnols, sans parler de renoncer à l'obéïssance du Roi d'Espagne, jusqu'à ce qu'en l'an MDLXXXI. les Provinces qu'on a nommées firent une *abdication*, comme elles parloient, du Roi Philippe II. qu'elles déclarerent déchu de la Souveraineté des Païs-Bas, par un Edit solemnel du 26 Juillet, qui est dans les Preuves de la même Histoire n. IV. Les Etats Généraux y décrivent fort bien les devoirs de la Puissance Souveraine, & les infractions qui avoient été faites dans leurs Privileges, par Philippe II. Ce fut-là la premiere action ouverte de liberté, que les Provinces Unies firent; mais il ne s'en fallut pas beaucoup, qu'elles ne la perdissent dans la suite, & la Providence Divine la leur conserva, comme par miracle; plutôt que leur courage, ou leur bonne conduite. Ceux qui ont lu avec attention l'Histoire de ces tems-là, ne s'éloigneront guére de cette pensée.

Les Provinces, qui se conserverent la liberté, furent la Gueldre, avec la Comté de Zutphen, la Hollande & la Westfrise, la Zélande, Utrecht, la Frise, l'Overyssel & Groningue, avec les païs voisins, que l'on nomme Omlandes. Ce sont celles, qui font aujourd'hui ce que l'on appelle la République des Provinces Unies. Mais on doit remarquer là-dessus que cette République ne consiste pas dans une seule Souveraineté, mais dans une confédération d'autant de Souverains, indépendans les uns des autres, qu'il y a de Provinces; comme *Grotius* l'a montré, dans le Chapitre I. de son *Apologetique*. C'est ainsi que les Cantons des Suisses sont autant de Souverainetez distinctes, réunies, à condition que chacune conservera ses usages & ses Loix.

Les Etats Géneraux, à parler proprement, consistent dans le Corps réuni des Etats de chaque Province, assemblé en un lieu; mais comme ce seroit une chose de grands frais & de grands embarras, chaque Province a député un certain petit nombre de personnes, pour la représenter en cette Assemblée, & y agir en son nom & sous ses ordres; de sorte qu'il tient la place de la trop nombreuse Assemblée des Etats de toutes les Provinces.

Ce qu'on appelle donc communément aujourd'hui *les Etats Géneraux*, n'est proprement qu'une Assemblée des Plénipotentiaires des sept Souverainetez, dont l'Etat est composé. Le pouvoir de ces Plénipotentiaires est limité, par cette instruction expresse, ou tacite, de ne point souffrir que l'on donne la moindre atteinte à la Souveraineté de la Province qui les a députez. Comme ils ne doivent pas permettre que les autres Provinces entreprennent quoi que ce soit, contre les Droits de la leur, ils doivent aussi se croire défendu d'empieter sur les Droits des autres, en faveur de ceux qui les ont députez; comme cela est arrivé quelquefois, mais rarement & contre les Loix fondamentales de l'Etat, à l'occasion de quelques brouilleries. Ce n'est pas que cette Assemblée n'ait une grande autorité, dans l'exécution de l'Alliance perpetuelle qui unit les Provinces. A l'égard même des Etrangers, elle représente le corps de sept Souverainetez, distinctes par leurs droits particuliers; mais unies, par une Alliance très-étroite, en une seule République. C'est à elle, à qui les Puissances étrangeres adressent leurs Lettres & leurs Ambassadeurs; & de qui ces derniers reçoivent leurs Audiences. C'est elle, qui répond aussi aux Lettres des Souverains, qui nomme les Ambassadeurs de l'Union, & qui leur donne leurs instructions; mais ce n'est qu'au nom des Etats particuliers des Provinces, & souvent même par leurs ordres exprès.

On voit donc que l'Etat des Provinces Unies est une Confédération de plusieurs Etats distincts & souverains chacun chez soi, liez ensemble par des interêts communs, & assemblez en un même lieu, pour déliberer de ce qui concerne leur utilité & leur conservation mutuelle. Ainsi comme chacune de ses parties est Souveraine, il ne se peut pas que les Etrangers ne regardent aussi ce corps comme Souverain, à l'égard de ceux qui ont quelque chose à traiter avec l'Union entiere, & non avec quelque Province en particulier.

Ce même Corps est aussi souverain, à l'égard des terres & des places conquises par les armes des Alliez, comme Boisleduc, Breda, Bergopsoom, Grave, Willemstadt, & Mastricht, en Brabant; quoi qu'il ne possede cette derniere place, qu'en commun avec l'Evêque de Liege. Les Etats Géneraux sont encore Souverains du Païs d'Outre-Meuse, de Hulst, de l'Ecluse, d'Ardembourg, & de plusieurs autres places en Flandre. Les mêmes Etats les possedent, comme le Roi d'Espagne les avoit possédées, sans préjudicier aux droits des Seigneurs particuliers. Comme les Espagnols avoient envahi diverses places du voisinage, dans lesquelles ils avoient mis des garnisons, qui incommodoient les Provinces Alliées; les Etats furent souvent obligez de les attaquer, de les prendre & d'y tenir des garnisons; quoi que ces places ne leur appartinssent pas, & que le Domaine en fût demeuré à ceux qui en étoient proprietaires. On verra le détail

tail

l'entretien des Troupes, & des Officiers qui sont sur pied, & pour d'autres dépenses qui regardent la Géneralité. En tems de guerre, lors que les revenus reglez ne peuvent pas suffire à la dépense nécessaire, le Conseil demande que l'on fasse un fonds pour les fraix extraordinaires de la guerre. La charge de Thrésorier donne une grande autorité à celui qui l'exerce, lors que c'est un homme de mérite. Sa fonction est à vie, au lieu que les autres Députez, excepté celui qui y est de la part des Nobles de Hollande & ceux de Zélande, ne le sont que pour peu d'années, & cela donne lieu au Thrésorier d'aquerir une connoissance des affaires qui regardent le Conseil, laquelle le rend tout à fait nécessaire. On doit dire la même chose du Sécretaire, qui souvent, par son habileté, se fait considerer comme un Ministre de l'Etat, plûtôt que du Conseil. Il y en a aujourd'hui de ce genre, qui ont servi & qui servent encore l'Etat avec beaucoup de zèle & d'honneur; mais qui n'ont que faire que l'on fasse ici leur éloge. Les Provinces sont obligées de consentir à la levée du fonds pour l'ordinaire de la guerre, avant le 1. de Mai, ou leur silence passe pour un consentement. Pour l'extraordinaire, elles y consentent, lors qu'elles le trouvent à propos. Mais avant que l'on puisse faire aucune levée d'argent, il faut que les Provinces y donnent un consentement unanime. Si une seule refuse de consentir, son refus prévaut au consentement des six autres; qui ne sauroient faire valoir, en cela, la pluralité des suffrages.

Comme toutes les Provinces sont souveraines & indépendantes les unes des autres, elles se sont réservées le jugement de la Religion & la disposition des Finances, dans l'étendue de leurs terres; de sorte qu'elles ne peuvent pas être contraintes par les autres. On peut consulter là-dessus le VIII. Chapitre de l'*Apologetique* de *Grotius*. Le Traité de l'Union conclu à Utrecht oblige bien chaque Province de mettre certains droits, pour en employer le provenu aux nécessitez communes à toute la Republique; mais on n'a jamais pu obtenir l'execution de cet Article, & il n'y a pas d'apparence, qu'on l'obtienne jamais; parce que les Provinces, qui ont peu ou point de commerce, ne peuvent pas payer autant que celles où il est florissant. Après la demande du Conseil d'Etat, chaque Province se contente d'y consentir, & ensuite employe les moyens, qu'elle juge les plus propres, pour lever sur ses Sujets la somme qu'elle est obligée de contribuer pour les nécessitez de l'Etat. La Hollande, qui a toujours été la plus chargée, contribue encore seule bien plus que les autres Provinces ensemble. Celles d'Utrecht & de Groningue payent chacune la dixiéme partie de la quote de la Hollande, & ces deux Provinces ne payent toutes deux ensemble pas plus que la seule Zélande. Voici la proportion établie entre les Provinces.

	Livres	Sols	Deniers
Gueldre	5	12	3
Hollande	58	6	2 1/4
Zélande	9	3	8
Utrecht	5	16	7 1/2
Frise	11	13	2 1/4
Overyssel	3	11	5
Groningue	5	16	7 1/2
	100	0	0

Outre cela, le petit païs de Drente contribue un pour cent, au dessus du fonds de toutes les Provinces.

Pour regler les comptes entre les Provinces, & pour ouïr ceux des Receveurs particuliers, comme aussi du Domaine qui appartient à tout l'Etat, l'on a établi à la Haie une Chambre des Comptes, composée de Députez de toutes les Provinces & de deux Secretaires, qui font aussi les fonctions d'Auditeurs & de Correcteurs. Elle examine les comptes des Receveurs de l'Amirauté. Elle voit & regle les Cahiers de fraix des Députez des Etats Géneraux & du Conseil d'Etat, qui font des voyages & qui executent des commissions pour le service du Public; ceux des dépenses extraordinaires des Ambassadeurs, des Députez extraordinaires & des autres Ministres, qui sont employez dans les Cours étrangeres; & fait tenir un regître exact des Ordonnances, que le Conseil d'Etat fait expedier. Comme c'est l'Amirauté qui fait faire la recette des droits de ce qui entre & sort par mer & par terre, par le consentement des Provinces, afin d'être employée à l'équipage & à l'entretien des Vaisseaux de guerre qu'elle met en mer pour favoriser le commerce; elle en doit rendre compte à la Chambre. Le nombre des vaisseaux n'est reglé que sur le pied du revenu ordinaire de l'Amirauté; & quand la guerre fait diminuer le commerce & augmenter la dépense, le Conseil d'Etat est obligé de demander aussi aux Etats un fonds extraordinaire pour cela.

L'Amirauté est une Assemblée composée des Députez de toutes les Provinces, qui ont la conduite de ce qui concerne la Marine & de ce qui en dépend, au nom de l'Etat. C'est pourquoi ils prêtent aussi serment de fidelité, entre les mains des Etats Géneraux, qui le représentent. Elle est divisée en cinq Colleges, dont il y a trois en Hollande, à Roterdam, à Amsterdam & dans une des Villes de la Nord-Hollande; un en Zélande, à Middelbourg; & un en Frise, à Harlingue. On en verra le détail dans *Wicquefort*.

On

On peut se former là-dessus une idée du Gouvernement de la République des Provinces Unies, en général. Il faut dire presentement quelque chose de celui de chaque Province.

Les Nobles & les Magistrats des Villes forment, géneralement parlant, le corps de la Souveraineté, & à la reserve de quelque petite difference, qui se trouve en certains lieux, dont on parlera dans la suite, presque toutes les Provinces sont gouvernées de même.

Celle de *Gueldre* est composée de trois Quartiers; savoir, celui de Nimegue, celui de la Comté de Zutphen, & celui d'Arnhem ou de la Veluwe. Le quatrieme, que l'on nomme *le haut Quartier*, où sont les Villes de Gueldre, de Venlo, de Ruremonde, &c. demeura entre les mains du Roi d'Espagne. Au premier Quartier sont les Villes de Nimegue, de Tiel & de Bommel; au second celles de Zutphen, de Doesbourg, de Doetechem, de Lochem, de Grolle, &c. au troisiéme, celles d'Arnhem, d'Harderwik, de Wagueninguen, d'Hattem & d'Elbourg; qui envoyent toutes leurs Députez aux Etats de la Province. Chaque Quartier a un College de trois Nobles, & de trois Députez des Villes de son ressort. Les premiers changent tous les trois ans, & sont tirez des Bailliages, tour à tour; mais les seconds sont continuez, ou révoquez, selon que ceux qui les ont commis, le trouvent à propos. Nimegue est en possession de présider à toutes les Assemblées de son Quartier, & a droit d'en convoquer les Etats, de la même maniere que la Cour de Justice convoque ceux de la Province. Celui qui a le titre de *Burggrave* de Nimegue, est Président né des Etats de Gueldre; mais la Ville n'a sa séance & n'opine qu'après la Noblesse des trois Quartiers. Zutphen préside dans les Etats du sien, non seulement quand ils y sont assemblez, mais aussi dans toutes les autres Villes de la Comté. C'est elle qui les convoque & elle a seule autant de pouvoir de nommer aux Commissions, que toutes les autres petites Villes de son Quartier ensemble. Il y a aussi un College de six Députez de la Noblesse & des Villes. La Ville d'Arnhem convoque de même les Etats du Quartier, & elle y préside; mais elle n'y a qu'une seule voix, non plus que les autres. Le Drossart de la Veluwe préside aussi toujours, en son Quartier, en quelque endroit que ce soit que les Etats de Gueldre s'assemblent. C'est la Cour de Justice, établie dans la Ville d'Arnhem, qui, comme on l'a dit, les convoque, & qui a un pouvoir aprochant à celui des Conseillers Députez des autres Provinces. A Arnhem, il y a un College de six Députez ordinaires, pour l'administration des Finances. Le Magistrat y est à vie, quoi que les fonctions n'en soient pas perpetuelles; & l'on y admet les Gentilshommes, ce qui est très avantageux à la Noblesse. Elle partage aussi la Souveraineté, avec les Magistrats des Villes. Chaque Quartier n'a qu'une voix, dans l'Assemblée des Etats de Gueldre, c'est à dire, trois voix en tout; & la Noblesse en a autant. Tous les Nobles de la Province, ou qui y possedent un Fief noble, ont droit d'assister aux Etats, & il y a même un certain fonds, pour aider les Nobles à soûtenir la dépense qu'ils y font.

En *Hollande*, pour venir à cette Province, il dépend des Nobles, qui sont en possession de se trouver aux Etats, d'augmenter leur nombre, selon un certain règlement qu'ils ont entre eux. Cette Noblesse a le premier rang, dans les Etats de la Province, & le premier suffrage des dix-neuf, qui forment les résolutions de cette Assemblée. Elle a encore plusieurs Emplois considerables & lucratifs, dans l'Etat, comme on le verra dans *Wicquefort*.

Il n'y avoit autrefois & même jusqu'au tems de Philippe II. dernier Comte de Hollande, que six grandes Villes, Dordrecht, Harlem, Delft, Leide, Amsterdam & Goude, qui formassent les Etats, avec le Corps de la Noblesse; & on les nommoit autrefois *les six grandes Villes*. Les autres ne laissoient pas d'être quelquefois appellées dans les Assemblées, quoi qu'elles n'en fussent pas membres. Depuis, le Prince Guillaume d'Orange, soit pour encourager le païs à résister à l'Espagne, soit pour affermir son autorité particuliere, leur fit joindre Roterdam, Gornichem, Schiedam, Schoonhove & la Brille en Sud-Hollande; Alcmaar, Hoorn, Enckhuyse, Edam, Monikendam, Medenblik, & Purmerent. Hoorn, Enckhuyse, & Medenblik passent pour être en West-frise, selon l'ancienne division du Païs, & les autres en Nord-Hollande. Cette distinction de grandes & de petites Villes se remarque aujourd'hui, en ce qu'en Sud-Hollande, il n'y a que les sept premieres, qui députent aux Etats Géneraux. *Gornichem*, qui est la huitiéme, députe seulement au Conseil d'Etat: comme en Nord Hollande & en Westfrise, il n'y a que les trois premieres, qui députent à ces deux Assemblées. Les Villes sont presque toutes gouvernées de même, quoi que le nombre des Magistrats soit different. La dignité de Conseiller est à vie & ne se perd que par forfait, ou par la mort; ou en renonçant volontairement à la bourgeoisie, pour fixer ailleurs son domicile. L'on ne députe ordinairement aux Etats, que des personnes qui sont du Conseil des Villes; mais les Nobles y viennent de leur chef, quand ils y ont une fois été conviez par ceux du même Corps. Il y a des Villes, où l'on députe des Echevins, qui ne sont point du Conseil; parce qu'ils sont dans un degré de parentage avec quelqu'un qui en est, auquel ils ne sont pas admissibles, selon les Loix. Les Bourgmestres ont la direction des affaires politiques, & les Echevins ont l'administration de la Justice, tant Civile que Criminelle. Il y a néanmoins des lieux, où les Echevins se mêlent aussi des affaires d'Etat. Le nombre de ceux que l'on députe à l'Assemblée des Etats, n'est pas reglé, mais peut être plus ou moins grand, selon la volonté des Bourgmestres régens, ou des Conseils. Il y a un Bourgemestre, qui est comme Chef de la députation, & qui est accompagné de quelques Conseillers, d'un Pensionnai-

re,

re, ou de quelque Secretaire de la Ville. Ce sont ces Messieurs, qui conjointement avec la Noblesse, forment le corps de la Souveraineté.

Les Etats de Hollande s'assemblent ordinairement, selon l'ancien usage, quatre fois l'année; pour remplir les places des Offices qui dépendent d'eux, lors qu'ils viennent à vaquer, pour renouveller les baux des Fermes, & pour consentir à la levée des deniers dont on aura besoin l'année suivante. Mais ils s'assemblent extraordinairement, toutes les fois qu'on le juge nécessaire; & c'est par les Conseillers Députez, qu'ils sont convoquez. Le Conseiller Pensionaire de la Province y propose les affaires, y demande les sentimens des dix-neuf Membres & conclud. Cette charge est de grande importance, parce que le Pensionaire est comme le Président de l'Assemblée. Elle traine aussi après elle du danger, lors qu'il y a un *Stadhouder* dans l'Etat, & que ce Stadthouder vient à se brouiller avec les Etats, ou avec quelques-uns de leurs Membres. *Barneveldt* & *de Witt* en ont été deux exemples terribles. L'*Apologetique* de *Grotius*, qui connoissoit à fond la Constitution de l'Etat, & qui est un excellent Livre en son genre, quoi que peu lû aujourd'hui, pourra donner de grandes lumieres à ceux qui auront la curiosité de s'instruire du *Droit Public* de cet Etat. Ce n'est pas qu'il ait épuisé la matiere, & qu'il n'y eût encore des *Ancedotes* à débiter sur ce sujet.

Les Conseillers Députez forment un College, que l'on pourroit appeller *le Conseil d'Etat de Hollande*. Le Conseiller Pensionaire de Hollande & le Secretaire des Etats de la même Province y ont séance, en qualité de Ministres. Le premier y a une voix déliberative, propose les affaires & forme les conclusions, comme il fait dans les Etats de la Province. Les Nobles y députent un Sujet de leur Corps, qui quoi qu'il n'ait sa commission que pour trois ans, a été ordinairement continué. Il n'en est pas de même des Conseillers députez par les Villes, qui le sont tres-rarement, & sortent de charge, au bout de trois ans. Les trois dernieres de la Sud-Hollande, Schiedam, Schoonhove & la Brille, n'y envoyent ensemble qu'un Député, tour à tour, & qui change de deux en deux ans.

Les Conseillers Députez ont l'intendance de la Milice, & l'administration des Finances. Ils sont les executeurs des résolutions & des ordonnances des Etats de Hollande, avec un très-ample pouvoir. Ce sont ces Conseillers, qui les convoquent, qui leur envoyent les points sur lesquels l'Assemblée doit déliberer, & qu'elle consulte souvent en des choses de grande conséquence. Il y a aussi un semblable Conseil en Nord-Hollande, composé de Députez de toutes les Villes de ce Quartier-là, qui changent de deux en deux ans, & ont un Secrétaire particulier, qui est un Commis sur les Finances.

Il y a en Hollande deux Chambres des Comptes, dont l'une est pour le Domaine des anciens Comtes de Hollande, dévolu aux Etats dès qu'ils eurent secoué la domination Espagnole. Cette Chambre est composée de quatre Ministres, d'un Fiscal, de deux Auditeurs & d'un Greffier, & elle fait rendre compte aux Receveurs de ce Domaine. Ces Emplois, comme dit l'Auteur, servent souvent de retraite honorable, pour des gens qui ont vieilli en d'autres charges plus pénibles. Mais comme on a commencé de vendre ce Domaine, cette Chambre devenant inutile sera enfin supprimée. L'autre Chambre fait rendre compte aux Receveurs des revenus ordinaires de la Province, & de la recette des droits extraordinaires que l'on leve en tems de guerre.

Outre ces Colleges & ces Chambres, qui s'assemblent à la Haie, on y voit deux Cours de Justice. L'une est la *Cour de Hollande*, composée d'un Président, de huit Conseillers Hollandois & de trois Zélandois, de deux Procureurs Géneraux, d'un Greffier & de six Secretaires. L'autre est le *Haut Conseil*, auquel on peut appeller des sentences de la précedente Cour, & qui est composé d'un Président, de six Conseillers Hollandois & de trois Zélandois, d'un Greffier & d'un Substitut. L'on y voit aussi un Conseil de Brabant, qui est Juge, en dernier ressort, de tout ce que l'Etat possède en cette Province-là, & au païs d'Outre-Meuse. Il en faut néanmoins excepter la Ville de Mastricht, où les Etats Generaux envoyent, de deux en deux ans, deux Députez de leur Corps, en qualité de *Commissaires Décisseurs*; qui jugent, avec ceux de l'Evêque & Prince de Liege, tous les procès, que les habitans Brabançons ont avec les habitans Liegeois, & qui doivent etre tous instruits & en état d'être jugez, avant que les Commissaires y arrivent. La Cour des Monnoies réside aussi à la Haie.

Le Stadthouder, ou Gouverneur de la Province, lors qu'il y en a un, y fait aussi sa demeure ordinaire; & tous les Ambassadeurs & Ministres des Princes étrangers y ont leurs maisons, parce que l'Assemblée des Etats Géneraux s'y est fixée.

La *Zélande* n'a eu qu'un même Comte avec la Hollande, pendant plusieurs siecles; & depuis qu'elles n'en ont plus, elles ont fait choix d'un même Gouverneur. Il n'y a pas long-tems, qu'une même Chambre des Comptes avoit l'administration du Domaine de l'une & de l'autre Province; & même l'on a vû, au commencement des premieres guerres, les Etats des deux Provinces ne faire qu'une même Assemblée. Les Etats de Zélande s'assemblent ordinairement deux fois l'année, & extraordinairement toutes les fois que les Conseillers Députez les convoquent. Les familles nobles de Zélande sont éteintes, au moins n'y a-t-il personne, qui soit Membre des Etats en vertu de sa naissance, ou des Fiefs nobles qu'il y possede. Guillaume, Prince d'Orange, étant devenu Marquis de Vere & Seigneur de Flessingue, & de St. Martensdyk, obtint des Etats la qualité de premier Noble, avec le droit de représenter, dans leur Assemblée, ou

en

en personne, ou par Procureur, toute la Noblesse de leur Province. Sa posterité, jusqu'au feu Roi d'Angleterre, y avoit succedé; non comme son Héritiere, mais par une pure gratification des Etats, comme le dit *Wicquefort*, qui rapporte là-dessus leur résolution, dans les Preuves de son Histoire n. VIII. Outre le premier Noble, il n'y a que six Villes, qui y députent aux Etats; savoir, Middelbourg, Ziriczée, Goes, Tole, Flessingue & Vere. Le College des Conseillers Députez de Zélande étoit composé du premier Noble, ou de son Substitut, & d'un Député de chacune des six Villes, qui le forment seuls à présent. Le Conseiller Pensionnaire de la Province, & le Secretaire y ont les mêmes fonctions, que ceux de Hollande ont chez eux. Ceux qui le composent, sont aussi députez au College de l'Amirauté & font serment aux Etats Géneraux. La forme du Gouvernement de cette Province est au reste semblable à celle de Hollande, sinon en ce que les Conseillers Députez de la premiere le sont à vie. Il y a aussi en Zélande une *Cour de Justice*, pour les affaires des habitans de cette partie de la Flandre, que l'on considere comme une conquête de tout l'Etat. Elle est composée d'un Président & de huit Conseillers, d'un Procureur Géneral, d'un Greffier & d'un Receveur des amendes. Les Etats Géneraux conferent ces Emplois, & c'est à eux aussi, qu'on appelle des sentences de cette Cour. Ordinairement les Etats Géneraux consultent là-dessus le Haut Conseil, établi à la Haie.

La Province d'*Utrecht* avoit autrefois son Evêque, qui en étoit en même tems Seigneur temporel, aussi bien que de l'Overyssel. Ensuite l'Empereur Charles V. acheta de l'Evêque ce temporel, & l'on vit souvent cette Province gouvernée par le même, que celles de Hollande & de Zélande. Les Etats d'Utrecht sont composez de trois Ordres, du Clergé, de la Noblesse & du Tiers Etat. On tire les Députez du Clergé des cinq premiers Chapitres des Chanoines de la Ville; qui sont aujourd'hui des Laïques, qui ont acheté ces places, dont ils tirent le revenu. Ces Députez, qui sont au nombre de huit, sont nommez *Elûs*, parceque lorsque l'un d'eux vient à mourir, le Magistrat de la Ville Capitale a droit de présenter à la Noblesse & aux quatre petites Villes, qui sont Amersfort, Rhene, Wyck & Monfort, deux Chanoines; dont elles en élisent un. De ces Chanoines, il y en a ordinairement quatre de Nobles, quoi qu'il n'y ait point de Loi pour cela. Le nombre des Nobles, qui font le second Ordre, n'est pas reglé; ceux qui ont le droit de se trouver aux Etats, en peuvent augmenter le nombre, du consentement des autres Ordres. Il y a certaines conditions requises, pour pouvoir y comparoître, auxquelles je ne m'arrêterai pas, de peur d'être trop long. Le Tiers Etat se forme des Conseils des cinq Villes, encore que la Ville d'Utrecht prétende que les quatre autres n'y ont qu'une voix déliberative, & en effet on peut conclurre sur son sentiment, quoique les autres n'y aquiescent pas; mais elles ne peuvent pas demander qu'on en fasse autant en leur faveur, malgré la Ville d'Utrecht. Le College des Députez Ordinaires, comme on les nomme, est composé de quatre Elus, de quatre Nobles, de deux Députez de la Ville d'Utrecht, qui sont les deux Bourgmestres, pendant l'année de leur Régence, d'un de la Ville d'Amersfort, & d'un des trois autres; qui y envoyent tour à tour un Député, de quatre en quatre mois.

La forme du Gouvernement de la Frise est assez particuliere. Cette Province a quatre Quartiers; celui d'Ostergo, celui de Westergo, celui de Sevenwolde, & celui des Villes. Du 1. de ces Quartiers dépendent onze *Grittenies* ou Bailliages, du 2. neuf, du 3. dix. Il y a onze Villes qui ont droit d'envoyer leurs Députez aux Etats. Chaque Bailliage & chaque Ville y envoye deux Députez, qui représentent tous ensemble la Souveraineté de la Province. Quand ils sont dans le lieu de l'Assemblée, à laquelle chaque Quartier préside à son tour, ils se séparent en quatre Chambres, & chaque Chambre nomme deux Députez, qu'ils appellent *le petit nombre*; & c'est à eux que s'adressent ceux qui ont quelque affaire, qui demande qu'ils aient recours aux Etats. Ces huit Députez examinent ensemble & préparent toutes les affaires, & en font leur rapport aux Chambres; qui, sur leurs rapports, forment leurs sentimens, qui font les résolutions de la Province. Il y a des Baillifs, qu'on nomme *Gritmans*, & qui sont les Chefs de plusieurs Villages, dont les Grittenies sont composées, & dont le nombre n'est pas le même. Ces Gritmans, avec leurs Assesseurs, jugent en premier ressort de toutes les causes civiles. Les Baillifs étant avertis du jour de l'assemblée des Etats, convoquent toutes les personnes, qui possedent autant de terres qu'il en faut pour avoir part en cette Assemblée. Cette multitude nomme d'abord deux Députez de chaque Village, & on les réduit ensuite à deux de chaque Bailliage, qui sont ceux qui font les Etats de la Province, pendant cette année-là. La Noblesse ne tient point de rang en Frise, & il n'y a point de Fiefs. Le College des Conseillers Députez, que l'on appelle *Etats Députez*, est de neuf personnes, de deux de chaque Quartier de la Campagne & de trois de la part des Villes. Ceux des Quartiers changent tous les ans, à moins qu'ils ne soient confirmez par une Commission expresse; mais ceux des Villes ont cet emploi pendant trois ans. La Cour de Justice a cela de particulier, qu'elle est seule Juge de tous les crimes, qui se commettent dans la Province, s'ils sont punissables d'une peine corporelle.

A l'egard de la Province d'*Overyssel*, ses Etats sont composez des Députez des Bailliages de Zalant, de Twente & de Vollenhove, & des trois Villes, Campen, Deventer & Zwol; & ces six Membres représentent la Souveraineté. Le Baillif, ou *Drossart* de Zalant convoque les Etats, en avertissant par lui-même les Députez de son Quartier, & ceux des autres par l'intervention de leurs Baillifs. Les Gentils-hommes de ces Quartiers ont droit de s'y trouver, à condition

dition

dition qu'ils aient une Terre Seigneuriale de quatre-vingt mille francs, au moins. Ils font également, avec les Magistrats des Villes, la Puissance Souveraine, dont les décisions se font à la pluralité des voix, mais d'une maniere singuliere. Si un seul Gentilhomme se joint d'avis avec les trois Villes, cela fait la pluralité des suffrages. Il en est de même si la troisiéme partie de la Noblesse se joint, avec un seul Noble, à deux Villes; ou si les deux tiers de la Noblesse, avec un seul Noble de plus, se joignent à une des trois Villes. Le Baillif de Zalant préside aux Etats, demande les sentimens & prend les conclusions. Les trois Villes, qui ont été autrefois de l'Empire, prétendent être encore Souveraines, dans l'enceinte de leurs murailles, & dans l'étendue de leur banlieuë, & soutiennent qu'on ne peut pas appeller de leurs sentences. Il y a aussi, dans cette Province, un College composé d'un Député de chaque Bailliage & de chacune des trois Villes, pour servir de Conseil d'Etat à la Province; dans laquelle il n'y a point de Justice reglée, pour juger des Procès. A la Campagne, on plaide devant les Juges ordinaires & l'on appelle de leurs sentences aux Baillifs, qui jugent en dernier ressort; sans qu'il y ait aucuns remedes de Droit contre leurs Sentences; sinon que, dans l'espace de quatre ou cinq ans, les Etats font une Assemblée de Députez, qu'on nomme *Klaagens*, ou plaintes; où ceux qui se croyent grevez par les premieres sentences, peuvent faire revoir leurs procès, par maniere de Requête Civile.

La Province de *Groningue* est composée de deux Membres; savoir, celui de la Ville de Groningue & celui du Païs circonvoisin, qu'on appelle en Flamand *Omme-Landen*, qui est entre les rivieres d'Ems & de Lauwers. Ces deux Membres font une Province Souveraine. Le Magistrat de la Ville consiste en huit Bourgmestres & seize Conseillers, dont la dignité est à vie, mais dont les fonctions ne sont qu'annuelles. Il y a toujours quatre Bourgmestres & douze Conseillers, en régence; parce que, toutes les années, deux Bourgmestres & six Conseillers sortent de fonction pour une année, pendant laquelle ils sont occupez en d'autres emplois. Ceux qui sont dans la régence actuelle, gouvernent non seulement toutes les affaires politiques souverainement, mais jugent encore, en dernier ressort, de toutes les causes civiles & criminelles. Les places qui viennent à vaquer dans le Magistrat, par mort, ou par crime, sont remplies par un autre College, composé de vingt-quatre personnes, que l'on nomme *la Communauté assermentée*; si ce n'est que quelque Magistrat vienne à mourir dans le tems de sa Régence; car alors le Conseil même en peut disposer, pourvu qu'il le fasse en dix jours après l'enterrement. Pour conserver le nombre de seize personnes, la Communauté assermentée s'assemble une fois l'an, par un Privilege particulier, que la Ville lui a donné, & remplit les places vacantes de cette maniere: Celui des Bourgmestres qui préside, met dans son chapeau autant de féves qu'il y a d'électeurs, cinq noires & dix-neuf blanches; & ceux qui tirent les noires choisissent les personnes, qu'ils jugent pouvoir remplir les places vacantes.

Le plat-païs, ou l'*Omlande*, est divisé en trois Quartiers, & ses Loix portent, que tous ceux qui y possédent trente arpens de terre, de la valeur de mille francs, monnoie d'Emden, & qui payent huit florins a l'Etat à chaque subside, qu'on nomme *verponding*, ont droit de comparoître dans l'Assemblée de la Province. Ces trois Quartiers n'ont néanmoins qu'une voix, & la Ville une autre; de sorte que la Souveraineté est partagée également, entre la Ville & l'Omlande. Ces trois Quartiers sont chacun sous-divisez en trois *sous-Quartiers*; & l'on ne peut prendre aucune résolution, pour les affaires de la Province, que les deux tiers, c'est à dire, six de ces sous-Quartiers, ne soient d'accord. Il y a plusieurs Jurisdictions, tant civiles, que criminelles; mais on appelle de leurs sentences à une Chambre établie dans la Ville. Cette Chambre est composée d'un Lieutenant, qui est nommé alternativement par la Ville, ou par l'Omlande; & de huit Assesseurs, dont quatre sont des Bourgmestres de la Ville, alors en régence, & les quatre autres sont perpetuels; dont un est nommé par la Ville, & trois par l'Omlande.

Le Païs de Drente, qui fait la frontiére de l'Etat des Provinces Unies, du côté de la Westphalie, en est aussi une partie; parce qu'il contribue aux dépenses publiques & qu'il est obligé d'obeïr aux Assemblées des Etats Generaux, quoi qu'il n'y envoye aucun Député. Ce n'est néanmoins pas une conquête des armes des Provinces Unies; ce païs-là jouït de tous les autres avantages, dont jouïssent les autres membres de l'Etat; puisqu'il a l'administration absolue de ses Finances, & tout ce que les autres se font aquis par les armes.

C'est là, à peu près, ce qu'il faut savoir du Gouvernement des Provinces Unies, pour en bien comprendre l'Histoire. Cette République a fait une figure si avantageuse depuis long-tems, & sur tout pendant la guerre qui finit en MDCCXII. qu'elle s'est fait respecter par toute l'Europe. Il ne resteroit que d'ajouter à cela les revenus de l'Etat & la maniere de les administrer, les dépenses ordinaires & extraordinaires, qu'il peut faire, les dettes qu'il a contractées, les interêts qu'il paye; les moyens qu'il a de se défendre, contre les invasions des Puissances Voisines, tant par Mer, que par Terre; l'état du commerce, depuis tant de guerres, & en des tems, auxquels il ne laisse pas d'être troublé, quoi que l'on soit en paix; ce qu'il y a de digne de louange, sa constitution présente, & ce qui pourroit avoir besoin de correction, ou être porté à un degré de perfection plus grand que celui où il est. Mais c'est ce que pourront dire ceux qui en seront mieux instruits que nous; & qui seront appellez par la Providence à dire des veritez, sur lesquelles il vaut mieux ordinairement se taire,

que

que d'user d'une liberté, qui pourroit être nuisible. Quoi qu'il en soit, il n'y a point de Puissance, qui s'interesse sincerement dans le repos de l'Europe, qui ne doive être amie de cette République ; qui le souhaite, pour le moins, autant qu'aucun autre Etat du voisinage, & qui ne contribuera jamais à le troubler, que pour s'empêcher de perir avec ses Alliez.

APRES avoir ainsi décrit la forme du Gouvernement des Provinces Unies, par rapport à ses membres essentiels ; il faut dire quelque chose du *Stadhouder*, ou *Gouverneur*. Sous la domination des Espagnols, il y avoit un *Stadhouder*, ou *Lieutenant* Géneral, de la part du Roi d'Espagne ; qui avoit le gouvernement suprême des XVII. Provinces, qui avoient des Gouverneurs particuliers, qui dépendoient du Géneral. Quand les Provinces Unies commencerent à se brouiller avec l'Espagne, *Guillaume* I. Prince d'Orange, se trouva Stadhouder, de la part du Roi, des Provinces d'Utrecht, de Hollande & de Zélande, pendant que le Duc d'Albe étoit Gouverneur Géneral de toutes les Provinces. Le Prince d'Orange commanda quelque tems, au nom du Roi, quoi que la Guerre eût déja commencé, comme on l'a vu. Depuis, les Provinces de Hollande & de Zélande lui confererent une très-grande autorité, qu'il garda jusqu'à sa mort, quoi que proscrit par Philippe II. Mais après que lui & les Etats eurent *abdiqué* le Roi, le Prince tint cette autorité des Etats. Il fut donc fait *Gouverneur Géneral*, aussi bien que *Capitaine Géneral* des Provinces Unies, après l'Union d'Utrecht. Ayant été assassiné, la nouvelle République présenta la suprême autorité à la France, qui la refusa entierement ; & à l'Angleterre qui la refusa aussi, mais qui y envoya le Comte *de Leicester*, comme *Gouverneur & Capitaine Géneral*, de la part de la Reine d'Angleterre. Avant qu'il fût arrivé, on fit *Maurice* Gouverneur & Capitaine Géneral de Hollande & de Zélande, pour l'opposer au Comte de Leicester ; mais il ne joüit entierement de ces dignitez, que lors que ce Seigneur Anglois fut rappellé en Angleterre. Alors les Provinces de Gueldre, d'Utrecht & d'Overyssel le firent aussi leur Gouverneur, & leur Capitaine Géneral ; & le Prince *Guillaume Loüis de Nassau* son Cousin fut Gouverneur & Capitaine des Provinces de Frise & de Groningue.

Le serment que Maurice prêta, (1) en entrant dans ces Emplois, étoit conçu en ces termes ; *Je promets & jure aux Etats Conféderez des Païs-Bas, qui demeureront dans l'alliance & dans la défense de la Religion Réformee, & nommément à la Haute & Basse Noblesse, & aux Magistras des Villes de Hollande & de Westfrise, qui représentent les Etats de ces Nations, de leur être fidele & obeïssant ; & que j'obeïrai & ferai en sorte que les Officiers de l'Armée, les Capitaines & les autres, qui sont soumis à notre commandement, obeïssent aux Loix & aux Ordres des Etats Conféderez en géneral, & particulierement à ceux de Hollande.* Il paroît par-là que le Stadhouder étoit sous une double obligation, dont l'une étoit d'obeïr aux Etats Géneraux, dans les choses qui regardoient la guerre & les affaires communes de toute la Conféderation, & l'autre d'obeïr plus en particulier aux Etats de Hollande, composez de la Noblesse & des Magistras des Villes, & de faire en sorte qu'ils fussent obeïs. Dans l'Instruction qu'on lui donna, il y avoit entre autres choses, qu'il défendroit, qu'il soûtiendroit & qu'il étendroit les droits de l'Autorité Publique, les Loix, & le Bien de cette Nation. Les Soldats faisoient un semblable serment à ces deux Puissances, & obeïssoient au Prince Maurice, en ce qui regardoit la guerre.

Le Stadhouder n'avoit au reste aucun droit de lever des troupes, ni de les congedier, cela appartenant uniquement aux Etats, qui prenoient bien les avis de leur Géneral, mais qui n'étoient nullement obligez de les suivre. Il n'avoit aussi aucun pouvoir de faire payer la solde aux Troupes. Les Etats se réservoient d'établir les Gouverneurs des Villes frontieres, & de nommer les autres Officiers ; en maniere que sur le nombre qu'on proposeroit au Stadhouder, il pourroit choisir ceux qu'il jugeroit les plus propres à remplir ces emplois. Quelquefois même le Géneral nommoit lui-même & choisissoit ceux qu'il vouloit pour cela ; & pendant la Campagne, il conféroit toutes les places qui venoient à vaquer, sans que les Etats s'en mêlassent. Au reste, il ne pouvoit pas se mettre en Campagne, former un Camp, aller assieger une Ville de l'Ennemi, faire une irruption dans ses Terres, ou entreprendre d'autres choses de grande importance, sans un consentement & un ordre précis des Etats Géneraux.

Quand le Géneral de l'Union avoit quelque vuë, qu'il croyoit être avantageuse à la République, & qui ne devoit pas être publiée ; il disoit aux Etats Géneraux, qu'il y auroit quelque chose à entreprendre, pour le bien de l'Etat ; sans dire ce que c'étoit, de peur que le dessein étant éventé, il ne devînt impraticable. Il se contentoit de dire en géneral les avantages qu'on en pourroit tirer, & de marquer en gros la dépense qu'il faudroit faire ; après quoi il prioit l'Assemblée de lui donner deux ou trois personnes, à qui il feroit une ouverture particuliere de son dessein. On les lui accordoit, & ces gens-là faisoient ensuite leur rapport à l'Etat, sans dire néanmoins le détail de l'entreprise ; & quand l'Etat l'approuvoit, le Géneral se préparoit à partir, en laissant aux Etats le soin de préparer tout ce qui étoit nécessaire pour cela. Quand il partoit, on lui donnoit trois ou quatre Députez, pour représenter l'Etat, & pour lui servir de Conseillers dans l'Armée. Le Géneral au reste formoit, à son gré, le Conseil de Guerre ; & étoit maître de la Discipline Militaire.

* * * L'Etat

(1) Voyez *Grotius* dans son Apologetique Ch. XI.

L'Etat donnoit au Géneral, pour ses appointemens militaires, dix mille francs par mois, à quoi on en ajoûtoit quarante mille, pour les frais extraordinaires de la Campagne. Outre cela, il avoit plus de cent mille francs, pour des Espions & autres dépenses secretes, dont il ne rendoit aucun compte.

Depuis le Prince Maurice, & Frideric Henri son frere, il y eut deux Stadhouders, & deux Géneraux dans les sept Provinces. Les Princes d'Orange le furent de cinq Provinces, & les Comtes de Nassau le furent de Frise & de Groningue; mais le suprême commandement, dans l'Armée, appartenoit aux Princes d'Orange.

Outre cela, il avoit le droit de faire grace à ceux qui étoient condamnez à mort, & celui d'élire, sur la nomination des Etats & des Villes, ceux qui remplissoient les principaux emplois & les charges les plus considerables. Il étoit le Chef des Cours de Justice, en sorte que son nom se mettoit a la tête de tous les Mandemens, le Grand-Maître des Forêts, Curateur suprême de l'Academie de Leide, & sans lequel on n'y pouvoit faire aucune Loi.

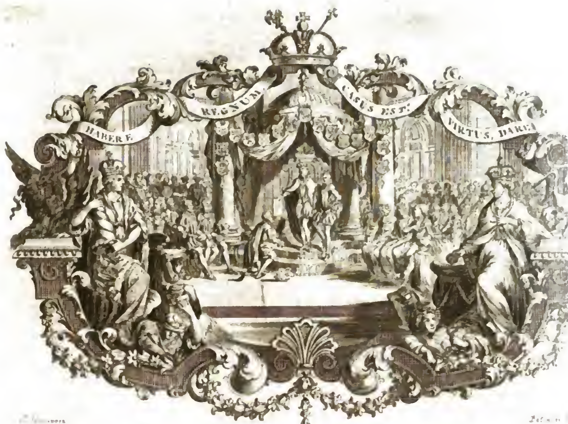
Dans les Assemblées des Etats Géneraux, & de ceux des Provinces particulieres, il n'avoit droit que de dire son sentiment, & l'on avoit accoûtumé de l'avertir auparavant de ce qui se devoit traiter dans les Assemblées. Il étoit aussi l'Arbitre des contestations qui pouvoient naître entre les Provinces, ce qui étoit fondé sur un Article de l'Union d'Utrecht, qui donnoit ce droit aux Gouverneurs des Provinces.

Ils avoient des Terres considerables dans les Provinces, & qui augmentoient leur autorité, quoi qu'en Hollande ils ne fussent maîtres d'aucune ville, d'entre celles qui envoyent des Députez aux Etats. Mais il n'y avoit point de Province, où ils eussent plus d'autorité qu'en Zélande; où de sept suffrages de l'Assemblée des Etats, ils étoient maîtres de trois. Le premier étoit celui qu'ils avoient en qualité de premiers Nobles de la Province, & comme la Noblesse y avoit été éteinte, ils avoient là quelqu'un qui les représentoit dans les Assemblées. Les deux autres suffrages étoient ceux des Villes de Vere & de Flessingue, dont ils étoient Marquis. Mais jamais l'autorité de cet Emploi n'a été plus grande, que sous Guillaume III. Prince d'Orange & depuis Roi d'Angleterre.

C'est ce qui a paru le plus nécessaire, pour entendre l'Histoire des Provinces Unies. On pourra trouver le reste dans ceux qui ont écrit à dessein l'*Etat des Provinces Unies*, comme *Marc Zuerius Boxhornius*, autrefois Professeur à Leide. Mais l'Apologetique de *Grotius* donne de grandes Ouvertures, pour entendre le Droit Public du Païs.



HIS-



HISTOIRE
DES
PROVINCES UNIES DES PAÏS-BAS.
LIVRE PREMIER.

Où l'on voit les premiers sujets de mécontentement, que les Espagnols donnerent aux peuples des Païs-Bas, & le commencement des troubles en l'année MDLXVI *& la suivante.*



Il n'y a guere d'Etat en Europe, où l'on ait vu, dans l'espace d'environ cent cinquante ans, des révolutions & des évenemens plus considérables, que dans la République des Provinces-Unies des Païs-Bas. Il n'y avoit aucune prudence humaine, quelque pénetrante qu'elle fût, qui pût prévoir, en aucune maniere, non seulement quand cette République se forma, mais encore plusieurs années après, comment finiroit la guerre, qui lui donna la naissance. Sept Provinces, qui en ce tems-là n'étoient pas riches, & dont même la plûpart étoient pauvres, maltraitées par la Puissance la plus riche & la plus formidable de l'Europe, & qui sembloit naturellement pouvoir aspirer à la Monarchie Universelle, s'éleverent contre elle, plûtôt par desespoir, que par une esperance bien fondée, qu'elles pussent avoir de secouër jamais son joug. Elles ne furent aidées que foiblement, dans une si grande entreprise, par quelques-uns de leurs Voisins, qui étoient eux-mêmes hors d'état d'envisager, sans peur, les forces de la Monarchie d'Espagne, & la prudence du Prince, qui en étoit le maître quand la guerre commença. Les Princes de la Maison de Nassau, qui voulurent secourir ces Provinces, n'étoient pas assez pécunieux, pour entretenir une Armée un peu nombreuse, seulement pendant une Campagne; & Guillaume I. Prince d'Orange, le plus habile Politique de son tems, n'étoit nullement heureux dans la guerre, & le peu de réussite qu'eurent ses

ses Entreprises Militaires, n'étoit propre qu'à faire perdre le courage aux Peuples. Mais la haine, qu'ils avoient pour la Nation Espagnole, & la crainte où ils étoient de souffrir, sous sa domination, des choses encore pires que les maux auxquels ils étoient exposez, leur donnerent plus de courage & de constance, qu'on n'en auroit pû attendre d'eux. Ces dispositions ne se trouverent pas seulement dans les Peuples des Provinces Unies, mais encore parmi ceux des dix autres Provinces des Païs-Bas. Il y eut des Confédérations, entre toutes ces Provinces; mais elles ne subsisterent pas long-tems, & ne produisirent pas les effets, qu'on en avoit esperé. Avec tout cela, les sept Provinces Unies, s'étant trouvées ensuite seules, soûtinrent seules tout l'effort de Espagne; & la lasserent enfin, dans une longue guerre, qu'elle avoit cru pouvoir finir en peu de tems. Avant qu'il se fût passé un siecle, dès le commencement de la guerre, les Espagnols les reconnurent pour Souveraines, & commencerent, peu de tems après, à les regarder comme l'unique soûtien de leur Monarchie, contre la grandeur exorbitante de la France. Un Prince, arriere-petit-fils de Guillaume de Nassau proscrit par *Philippe* II. Roi d'Espagne, fut le seul Prince, duquel ils pussent s'assurer d'être soûtenus efficacément, contre Louïs XIV. Roi de France, dont les forces ont plus d'une fois épouvanté toute l'Europe.

Quantité d'Historiens ont décrit les commencemens des troubles des Païs-Bas, & les guerres qui les suivirent, jusqu'au tems de la Trêve, qui se conclut entre l'Espagne & les Provinces Unies & par laquelle ces dernieres furent reconnues comme Provinces Libres en MDCIX. quoique l'Espagne ne renonçât pas absolument à tous ses droits. Peu de gens ont entrepris de donner l'Histoire complette de ce qui se passa depuis, jusqu'à la Paix de Westphalie, conclue en MDCXLVIII. par laquelle l'Espagne abandonna toutes les prétentions, qu'elle pouvoit avoir sur ces Provinces. Il y a moins eu encore d'Ecrivains, qui aient fait l'Histoire du tems qui s'est ecoulé depuis jusqu'a la derniere Paix faite à Utrecht en MDCCXII. soit parce qu'on n'a pas encore eu le tems de ramasser les Mémoires nécessaires pour cela, soit à cause de la difficulté, qui se trouve toûjours à parler d'évenemens qui interessent de grandes Puissances, pendant la vie de ceux qui y ont eu quelque part. Je n'entreprends pas non plus de donner une Histoire complette de tant d'années, mais seulement d'en parcourir les évenemens, qui ont eu des suites considerables, ou qui sont remarquables par eux-mêmes, & dont la certitude est indubitable. Le détail de tout cela demanderoit plusieurs gros volumes, & des instructions, que l'on ne peut guere trouver qu'avec le tems, sur-tout à l'égard des derniers évenemens. Ajoûtez à cela qu'il n'est pas sûr, de parler de choses si récentes, avec la liberté qui convient à l'Histoire. Je me propose donc seulement de montrer l'enchainure de ce qui est arrivé, pendant tant d'années, & de laquelle on peut retirer le principal usage que l'on peut faire de l'Histoire; qui est, ce me semble, d'apprendre, par la bonne & par la mauvaise conduite des Siecles passez, & par les suites heureuses, ou malheureuses, qu'elle a euës, ce que l'on doit faire & ce que l'on doit éviter au tems présent; pour rendre un Etant florissant, & pour procurer aux Peuples le bonheur, qu'ils ont droit d'attendre de ceux qui les conduisent.

L'EMPEREUR *Charles* V. renonça, en MDLV, à ses Etats, & les remit en partie à son frere *Ferdinand*; à qui il résigna l'Empire & les terres héreditaires, que la Maison d'Autriche avoit en Allemagne: & en partie à son fils *Philippe* II. qui eut l'Espagne, les Païs-Bas, les Etats d'Italie & les Conquêtes de l'Amerique. Il partit ensuite pour l'Espagne, au mois de Septembre de la même année, & laissa Philippe dans les Païs-Bas; après lui avoir recommandé d'avoir un soin particulier de ces Provinces, comme de l'une des principales parties de la succession qu'il lui laissoit. La Noblesse & les Peuples des dix-sept Provinces s'apperçurent bien-tôt de la difference, qu'il y avoit entre le Pere & le Fils. (1) Charles avoit fait de grandes Guerres, & avoit été lui-même à la tête de ses Armées; mais Philippe paroissoit disposé à gouverner ses Etats & ses Armées, par les ordres qu'il leur envoyeroit de son Cabinet. Charles étoit doux & affable; Philippe étoit grave & composé, en toutes ses manieres. Le premier parloit les principales Langues de l'Europe, & s'accommodoit sans peine à l'usage de toutes les Nations; le second, & pour le langage & pour le reste, paroissoit tout à fait Espagnol. On jugea par-là qu'il n'auroit des égards que pour cette Nation, & qu'il se retireroit en Espagne; d'où il gouverneroit, sans en sortir, les Etats que son Pere lui avoit laissez. On se confirma dans cette pensée, lors que l'on vit que, pendant qu'il étoit en Flandres, *Ruy Gomès de Silva*, *Ferdinand Alvarès de Tolede* Duc d'Albe, *Gomès Figueroa* Duc de Feria, & d'autres Seigneurs Espagnols possédoient entierement sa faveur, & qu'il traitoit des affaires les plus graves avec eux, & avec *Antoine Perrenot de Granvelle*, Bourguignon & Evêque d'Arras; quand même il ne s'agissoit que de choses appartenantes aux XVII. Provinces. Les peuples croyoient d'autant plus facilement, que les Espagnols avoient formé le dessein d'y changer la forme du Gouvernement, qu'ils savoient que Charles, à la fin de sa vie, & encore plus Philippe, avoient conçu des soupçons contre eux, par rapport à la Religion. Celle de *Luther* s'étoit déja établie en Allemagne, & celle de *Calvin* avoit fait de grands progrès en France. L'une & l'autre étoit passée dans ces Provinces, par le zèle & par le commerce de ceux qui les professoient, en Allemagne, en France, & en Angleterre. Il s'y étoit encore mêlé celle des *Anabaptistes*, qui, quoi que très-differens de ceux de Munster, ne laissoient pas d'être également opposez à l'Eglise Romaine. Charles avoit publié des Edits très-rigoureux contre tous ceux qui se separoient de cette Eglise, & l'on assure que l'on avoit déja fait mourir, de son tems, (2) environ cent mille personnes, pour ces differentes opinions. Mais au lieu de diminuer le nombre & le courage de ceux qui les avoient embrassées, il s'augmentoit tous les jours; & quelquefois même, on avoit arraché des mains des Bourreaux ceux qu'on emmenoit au supplice. Cela avoit obligé Marie, Reine de Hongrie, qui étoit alors Gouvernante des Païs-Bas, d'engager l'Empereur son Frere à y venir, pour lui faire voir que cette rigueur ne faisoit qu'aigrir le mal. Le Cardinal *Bentivoglio* (3) avouë lui même: „ qu'un mal si grand n'avoit pas besoin de remedes, qui fussent moins puissans: à cause de quoi Charles avoit publié, de son tems, avec beaucoup de rigueur, divers Edits contre ceux qui étoient, *dit-il*, infectez, & ces Edits furent depuis confirmez par Philippe: d'où il étoit arrivé que plusieurs des habitans de ces Provinces avoient souffert des peines séveres de prisons, „ d'ex-

(1) *Voyez* Bentivoglio *H. de la Guer. de Fl. P. 1. Liv. 1. p. 5.*
(2) *Grotius* Annal. Liv. 1. p. 12.
(3) *Liv. 1. p. 5. Voyez encore dans* Grotius *Liv. 1. p. 10. &* *11. les procedures rigoureuses de ce Tribunal.*

„ d'exils, de confiscations & même de mort, à „ cause de cela. Le même Historien attribue néanmoins à l'un & à l'autre de ces Princes beaucoup de Justice & de Religion; sans penser que bien des gens leur contestoient l'une & l'autre, par des raisons, auxquelles on ne peut rien repliquer de solide. La Justice consiste sans doute, à rendre à châcun ce qui lui appartient; vertu absolument incompatible avec les guerres faites par pure ambition, dont ils ne firent jamais aucun scrupule, & avec l'oppression des peuples, qu'ils compterent toûjours pour rien. La Religion est la disposition d'esprit, qui fait rendre à Dieu ce qui lui appartient, ou l'observation des Loix qu'il nous a données dans l'Evangile. L'on n'y trouve nulle part qu'il ait commandé aux Souverains d'emprisonner, d'exiler, de ruïner & de faire mourir ceux qui ne sont pas dans tous les mêmes sentimens qu'eux, sur le Culte Divin, & sur les Dogmes de la Théologie, qui se trouve établie dans leurs Etats; quoi que d'ailleurs ceux, qui ont des sentimens particuliers, observent fidelement toutes les Loix Civiles. Il n'est point commandé non plus aux Chrétiens d'être du sentiment des Princes, ou de la Multitude, en matiere de Religion, quel qu'il puisse être; mais seulement de celui qu'ils sont persuadez d'être conforme à la Révelation de l'Evangile.

Cependant, malgré ces principes de la Raison & de la Révélation, on établit, dans les Païs-Bas, un Tribunal particulier, pour les nettoyer de ce qu'on appelloit *l'Hérésie.* Ce Tribunal étoit rempli par des Gens d'Eglise, & ressembloit extrêmement à l'Inquisition d'Espagne & d'Italie. Les Flamands s'en plaignirent, dès le commencement, & lui donnerent les noms les plus odieux; ne doutant nullement que les effets ne le fussent encore davantage, comme il arriva en peu de tems; puis que les prisons, les confiscations de biens, les punitions corporelles, & même les derniers supplices devinrent bien-tôt très-communs, en leur Païs.

Ce n'étoit pas seulement le peuple, qui se plaignoit de cette conduite; mais encore les personnes les plus distinguées, par leur Noblesse, par leurs Alliances, par leurs services, par leurs Amis, & par leurs Emplois. Il y en avoit un nombre considerable, dans le Païs; mais deux sur-tout s'attiroient les yeux de tout le monde. L'un étoit *Guillaume de Nassau, Prince d'Orange*, Gouverneur des Provinces d'Utrecht, de Hollande & de Zelande; & l'autre *Lamoral Comte d'Egmond*, Gouverneur de Flandre & d'Artois. Le premier étoit né en Allemagne de Parens Réformez, mais étant passé dès son enfance au service de la Reine *Marie de Hongrie*, & ensuite de Charles V. qui l'avoit mené dans les Païs-Bas, pour le mettre en possession des grands biens, qui lui étoient échus dans ces Provinces; il avoit vécu dans l'Eglise Romaine, & s'étoit rendu très agréable à l'Empereur, qui lui donnoit de grandes marques de confiance & d'amitié. Le Comte d'Egmond étoit né en ces Païs, & y avoit toûjours occupé les premieres Places d'honneur & de distinction, dans les Charges Civiles & Militaires. Il avoit été cause, en grande partie, de la victoire, que l'Armée d'Espagne avoit remportée sur les François, près de S. Quentin, & il en avoit gagné une près de Graveline, où il commandoit seul l'Armée. Ces deux hommes, quoi qu'également aimez & estimez, avoient des caractères tout différens. Le Prince d'Orange plus propre pour l'intrigue, que pour la guerre, étoit un homme prudent, & penetrant, populaire en toutes ses manieres, & qui ne parloit qu'à propos; d'un grand conseil, qui démêloit les affaires les plus embrouillées, & qui savoit les manier, comme il falloit. Au contraire, le Comte d'Egmont étoit plus propre pour la guerre, que pour la Paix, franc dans ses paroles, comme dans ses pensées, plus disposé à se familiariser avec les gens de guerre, qu'avec les habitans des villes, & plus propre à s'avancer par les armes, qu'à gagner la faveur par des adresses de Cour. Les emplois principaux étoient partagez entre ces deux Seigneurs, & le reste de la Noblesse.

Personne d'entre eux n'avoit témoigné que les Edits contre les Protestans leur déplussent, lors qu'ils furent publiez. On se défioit seulement du Prince d'Orange, qui lors qu'il étoit ôtage, pour l'exécution de la Paix de Cambray, à la Cour d'*Henri* II. avoit découvert que ce Prince traitoit avec Philippe II. de la maniere, dont on pourroit exterminer les Protestans, & en avoit averti ses Amis des Païs-Bas. Le reste de la Noblesse, qui n'étoit pas si riche, avoit fait beaucoup de dépense & ne se soûtenoit qu'avec peine. Elle ne voyoit pas le Roi se disposer à partir, de bon œil; parce qu'elle craignoit d'être privée, par son absence, des avantages dont elle avoit joui, pendant que Charles avoit été dans le Païs. Aussi s'apperçut-on qu'elle se plaignoit secretement du dessein, que le Roi avoit de retourner en Espagne, dès qu'elle l'eut pénetré

Les Ecclesiastiques & sur-tout les Abbez Reguliers n'étoient (1) guere plus contens que la Noblesse, à cause de l'érection des nouveaux Evêchez; que l'on avoit trouvé à propos de faire, sous prétexte que les Evêques auroient plus de soin de leurs Dioceses; qui étoient auparavant trop grands, pour que ces Prelats pussent avoir l'œil sur tous les peuples, qui dépendoient d'eux. D'ailleurs pour faire subsister plus honorablement les nouveaux Evêques, on fut obligé de supprimer diverses Abbaïes, dont les revenus leur furent assignez, & au lieu que les Abbez tenoient auparavant le premier rang, dans les Assemblées des Etats, il fallut qu'ils le cedassent aux Evêques, & ils ne furent plus maitres des suffrages du premier Ordre. (2) Utrecht & Cambrai, qui n'étoient que des Evêchez, furent érigées en Archevêchez. On mit aussi un Archevêque à Malines, & on lui donna le titre de Primat. Ce fut Granvelle, qui eut cette place. A l'Archevêché d'Utrecht furent soumis les Evêchez les plus voisins, Leuwarde en Frise, Groningue dans l'Omlande, Harlem en Hollande, & Middelbourg en Zelande, qui furent tous établis de nouveau. A l'Archevêque de Cambrai, on soumit les Evêchez de Tournai, Capitale du Tournesis, ceux d'Arras & de S. Omer, dans l'Artois, & celui de Namur, dans le Comté qui porte son nom. L'Archevêque de Malines avoit pour suffragans celui de Ruremonde, dans la Gueldre; ceux de Gand, d'Ypres & de Bruges, dans la Province de Flandres; enfin ceux d'Anvers & de Bolduc, dans le Brabant; tous Evêchez de nouvelle fondation. On trouva à propos de donner la qualité de Primat à l'Archevêque de Malines, parce que cette ville est au milieu du Païs, éloignée seulement de trois lieues de Brusselles, où les Princes & les Gouverneurs des Provinces faisoient leur résidence. Le Pape avoit accordé à Philippe le pouvoir de nommer à ces Evêchez, & il ne manqua pas d'y mettre des Sujets, en qui il pouvoit se confier & zelez contre les nouvelles opinons; pour veiller, avec les Inquisiteurs, à la conservation des anciennes. Il nomma, comme j'ai

(1) *Bentivoglio* Liv. I. p. 6.
(2) *Ibid. p.* 11.

j'ai dit, à l'Archevêché de Malines, Granvelle, qu'il laissa ensuite pour Conseiller à la Régente.

Il se résolut d'aller en Espagne, comme la principale partie de ses Etats, & de laquelle il jugea de pouvoir conduire plus commodément tout le reste, quoi que fort écarté. Il s'y étoit déja glissé des Héresies, à ce que l'on dit, & il y avoit encore quantité de Morisques, qui, soûtenus de ceux d'Afrique, pouvoient y exciter de grands desordres. On voit par-là qu'il avoit des raisons assez fortes, pour aller en ce Païs-là ; & les Flamands ne l'auroient pas trouvé mauvais, si, comme son Pere, il fût revenu, de tems en tems, dans leurs Provinces. Il auroit aussi sans doute beaucoup mieux fait, pour ses propres interêts, comme la suite le fera voir.

Le voyage d'Espagne étant resolu, il s'agit de favoir à qui il laisseroit le Gouvernement des Païs-Bas. Il douta d'abord s'il confieroit un emploi si important à *Chrêtienne* Duchesse de Lorraine, fille d'une sœur de son Pere, ou à *Marguerite* Duchesse de Parme, fille naturelle de Charles; mais il se détérmina bien-tôt pour la seconde, qui étoit née en Flandre, & dont l'Epoux, Duc de Parme & de Plaisance, dépendoit en quelque maniere du Milanez; outre qu'elle offroit d'envoyer son fils *Alexandre* à la Cour d'Espagne. On ajoute que le Prince d'Orange favorisoit la Duchesse de Lorraine, dont il recherchoit la fille en mariage; ce qui étoit, dans l'esprit de Philippe, une grande raison de ne pas donner l'emploi, dont il s'agissoit, à cette Princesse; outre qu'il croyoit qu'elle seroit obligée d'avoir trop d'égards pour le Roi de France, voisin de la Lorraine. Il empêcha aussi le Mariage du Prince d'Orange, avec une fille de Chrêtienne, pour ne pas augmenter sa puissance en Flandre, à cause du voisinage des Etats de cette Princesse.

Avant que de partir, le Roi crut devoir convoquer à Gand une Assemblée générale des Etats de toutes les Provinces. L'Archevêque de Malines y parla, au nom du Roi, & fit voir la nécessité de son voyage d'Espagne ; qui n'empêcheroit pas néanmoins qu'il ne revînt bien-tôt, disoit-il, revoir les Provinces; ou qu'il n'y envoyât son fils, à cause de l'affection qu'il avoit pour elles. Il exhorta encore les Etats à avoir soin d'entretenir le Païs en repos, à quoi il ajoûta qu'il n'y avoit rien de plus contraire à cela, que l'Héresie, qui en armant les Peuples contre Dieu, les arme en même tems contre leurs Princes : Qu'il falloit donc conserver, avec soin, la pureté de la Foi, faire observer les Edits que son Pere & lui avoient faits pour cela, & apprendre, par l'exemple des Etats voisins, la nécessité d'en user ainsi : Qu'ils devoient obeïr avec respect à la Duchesse de Parme, qu'il leur laissoit pour Régente: Qu'il partoit plein de reconnoissance, pour les bons services, qu'ils avoient rendus à l'Empereur son Pere & à lui-même, & qu'il conserveroit toûjours la même affection qu'il leur témoignoit; dont il leur donneroit une marque, en retirant le plûtôt qu'il pourroit les troupes étrangeres des places fortes, & en relâchant toutes les contributions extraordinaires, qu'il avoit exigées d'eux.

Les Etats répondirent, en termes très-respectueux & lui promirent d'obeïr au Roi avec fidelité. (1) Cependant le Prince d'Orange & le Comte d'Egmond, qui avoient aspiré à l'emploi conferé à la Duchesse de Parme, ne furent nullement satisfaits de cette conduite du Roi, qu'ils attribuoient aux conseils de Granvelle & du Duc d'Albe. Aussi lors que Philippe voulut, pour rendre la chose moins odieuse, donner au Prince d'Orange & au Comte d'Egmond le commandement de trois mille Espagnols, qu'il laissoit dans le Païs; ils le refuserent, comme un emploi contraire aux Loix. Les Etats même, en lui disant adieu, le prierent de retirer ces troupes, & de ne se servir que des conseils de gens du Païs, pour les gouverner. Le Roi en fut d'autant plus choqué, que les Etats témoignoient par-là, qu'ils s'appercevoient de ses desseins & qu'ils craignoient qu'il n'entreprît de changer chez eux le Gouvernement. Il feignit néanmoins d'approuver ce qu'ils disoient, & il ne mit pas dans le Conseil d'Etat le Duc de Feria, à qui il avoit destiné cet emploi. (2) Il y avoit, pour le dire en passant, trois Conseils à Brusselles, auprès de la Gouvernante. Le premier étoit pour conduire les affaires d'Etat, concernant la Guerre, ou la Paix; le second avoit soin de faire observer les Loix, & l'équité, & jugeoit des démêlez, que les Provinces pouvoient avoir entre elles; & le troisiéme étoit le Conseil des Finances. Dans le premier, on employoit les personnes les plus qualifiées du Païs, & l'on y traitoit des affaires les plus importantes. Mais toute l'autorité du Gouvernement fut mise entre les mains de Granvelle, homme de basse extraction. (3) Son Pere *Nicolas Perrenot*, *Sieur de Granvelle*, s'étoit avancé, par son adresse & par une obeïssance aveugle aux ordres de Charles V. dont il devint Secretaire. Il eut part aux Conseils les plus secrets, & après avoir servi son Prince, avec une vigilance extraordinaire, il laissa, par sa mort, les mêmes emplois à son fils ; qui n'étoit pas moins adroit que lui, mais plus ambitieux & plus entreprenant. Outre l'Archevêché de Malines, il eut encore un chapeau de Cardinal en MDLX. Philippe ayant mis ainsi ordre au Gouvernement, s'en alla de Gand à Flessingue, en Zélande, où il s'embarqua sur une Flotte préparée pour le conduire en Espagne. Il y arriva, sur la fin de Septembre, en MDLIX. après avoir essuyé une grande tempête, & perdu plusieurs de ses vaisseaux. Quelque tems après, les Espagnols furent battus par les Mores, près de l'Ile de Gerbe, & le Roi ayant besoin des Soldat qu'il avoit laissez dans les Païs-Bas, les fit revenir, pour réparer cette perte, & non par égard pour la priere, que lui en avoient faite les Etats. On étoit persuadé, en ce Païs-là, qu'il avoit conçu une haine implacable contre les Flamands, dont les Loix & les Privileges n'étoient nullement compatibles avec le pouvoir absolu & arbitraire, qu'il prétendoit avoir dans ses Etats. Aussi croyoit-on qu'il ne manqueroit pas, à la premiere occasion, de les fouler aux pieds; & la Religion lui en fournit un prétexte spécieux, comme on le verra dans la suite.

(4) La Duchesse de Parme s'étant rendue à Brusselles, après le départ du Roi, se trouva d'abord embarrassée des plaintes, que faisoient les Abbez, opposez à l'érection des nouveaux Evêchez. Ils avoient attendu de se plaindre, avec les autres Ordres qui composoient les Etats, dans la pensée qu'on auroit plus d'égard pour eux. Ils disoient que cette érection étoit contraire aux Privileges des Etats, qui avoient dû y consentir, & que l'on n'avoit pas consultez: Qu'auparavant on élisoit les Abbez dans le païs, & qu'ils avoient à cœur sa prosperité; mais que les Evêques faits à Rome, à la nomination du Roi, dépendroient entierement des Cours de Rome, & d'Espagne. Ces raisons tou-

(1) *Grotius* Liv. I. p. 13, & *suiv.*

(2) *Grotius* Liv. I. p. 6. (3) *Le même* Liv. I. p. 13.
(4) *Bentivoglio* p. 14. & *suiv.*

touchoient plusieurs Provinces, & particulierement celle de Brabant, qui étant la principale étoit aussi celle qui avoit le plus de Privileges. Elle se plaignit à la Gouvernante, qui tâcha de l'appaiser par de bonnes paroles, mais qui avoit des ordres trop précis, pour faire aucun changement en sa faveur. Elle crut néanmoins pouvoir differer d'introduire l'Evêque à Anvers, mais elle voulut que, dans les autres Provinces, les ordres du Roi fussent exécutez; malgré le chagrin, que cela causoit à bien du monde, qui traitoit les nouveaux Evêques d'*Inquisiteurs d'Espagne*.

Année *1560. & suiv.* La Duchesse ne consultoit pas beaucoup le Conseil d'Etat là-dessus. Elle en déliberoit seulement avec Granvelle, & quelque peu d'autres, en qui elle se fioit. Elle en usoit de même, en toutes les matieres délicates, & cela fit qu'on traita ces gens-là de *Conseillers Secrets* de la Gouvernante, & que l'on commença à s'en plaindre par-tout. Il y avoit particulierement deux personnes, qui étoient attachées au Cardinal & qui avoient grande part aux affaires, dont l'une étoit *Ulric Viglius Aytta de Zuichem*, Jurisconsulte Frison, Président du Conseil Privé; & l'autre *le Comte de Barlaimont*, l'un des Chefs du Conseil des Finances. Il est surprenant que le premier, qui étoit un homme très-habile dans le Droit & très-éclairé, pût s'attacher au Cardinal de Granvelle, qui étoit un homme, comme le dit le Cardinal *Bentivoglio*, „ qui avoit apris à l'école de son Pere, & dans le „ maniement des affaires secretes de Charles, à com„ mander absolument, plûtôt qu'à se contenter „ d'une autorité limitée par les Loix. Il étoit „ passé, *ajoûte-t-il*, du service du Pere à celui du „ Fils, & avoit été employé à de semblables ma„ neges & avec le même pouvoir. Il fut laissé à „ la Duchesse de Parme, comme un arbitre & „ un directeur de sa conduite; & il ne savoit pas „ moderer l'autorité, que le Roi lui laissoit pren„ dre. Il étoit naturellement altier & colери„ que; il avoit des manieres, qui séoient mieux „ à un Laïque, qu'à un Ecclesiastique; il aimoit „ à faire ostentation du crédit, qu'il avoit auprès „ du Roi, au-lieu de le cacher, & à paroitre su„ perieur à tout le monde; sans se mettre en pei„ ne de l'opposition qu'on lui pouvoit faire, ou „ de l'envie que cela lui attireroit; & cela par „ des airs imperieux, plûtôt que moderez.

Il est facile de comprendre que le Prince d'Orange, & le Comte d'Egmond ne pouvoient guére souffrir un homme de cette sorte. Il avoit aussi offensé *Philipe de Montmorenci*, Comte de Hornes, qu'il avoit empêché d'obtenir le gouvernement de la Gueldre, auquel il aspiroit, & à qui il avoit encore fait d'autres chagrins. On commença à faire des plaintes de lui dans tout le Païs, qui ne pouvoit souffrir qu'un seul étranger gouvernât tout, & foulât la Noblesse aux pieds. On crioit par-tout que c'étoit par son conseil, que l'Inquisition avoit été établie, & l'on se plaignoit qu'il n'avoit aucun égard aux Privileges du Païs. On porta ces plaintes à la Gouvernante, qui tâchoit, autant qu'elle pouvoit, d'appaiser les esprits, & promettoit qu'on ne manqueroit pas de remedier à tout. Ce qui donnoit le plus d'inquietude à cette Princesse étoit la proposition, que le Prince d'Orange faisoit, de convoquer les Etats Généraux; qui seuls pouvoient apporter, disoit-il, des remedes efficaces aux maux dont on se plaignoit, & à ceux qui menaçoient alors les Provinces, surtout par rapport à la Religion. Il ajoûtoit que les Etats pourroient, en quelque maniere, moderer les procedures de l'Inquisition, ou la supprimer tout à fait, du consentement de tous, & appliquer au mal quelque remede, qui seroit plus *1560.* doux & qui ne laisseroit pas de produire autant *& suiv.* d'effet. Le Cardinal s'opposoit à cela, comme à une chose préjudiciable à l'autorité du Roi, & en donnoit des raisons specieuses.

Les trois Seigneurs, que l'on a nommez, eurent même la hardiesse d'écrire une Lettre au Roi, *1563.* où ils l'avertissoient que l'unique moyen de remedier au mal, & de prevenir la ruïne des Provinces, étoit d'éloigner le Cardinal de Granvelle, qui s'étoit rendu odieux à tout le monde; & lui promettoient qu'ils feroient tout ce qui dépendroit d'eux, pour la Couronne, pour la Gouvernante, & pour la défense de la Religion. Le Roi leur répondit, assez long-tems après, avec douceur; mais il dit que ce n'étoit pas son usage, que d'éloigner ses Ministres, sans les avoir oüis; & qu'en cas qu'il ne pût pas retourner lui-même en Flandre, comme il l'esperoit, il seroit bien-aise que l'un d'eux vînt l'informer de cette affaire en Espagne, & qu'il pouvoit s'assurer d'être bien reçu.

Ils trouverent à propos de lui écrire une autre Lettre plus longue & plus pressante, où ils se plaignoient que l'on eût eu si peu d'égard à leur remontrance, & ajoûtoient qu'ils ne prétendoient pas être accusateurs du Cardinal, ni avoir signé leur Lettre en cette qualité; mais comme Conseillers du Roi, qui se croyoient obligez de l'avertir de ce qui regardoit le bien de l'Etat, & son service: Qu'ils ne vouloient pas faire tort au Cardinal, & qu'ils souhaitoient même qu'il eût quelque emploi plus considerable, pourvû que ce fût hors des Païs-Bas: Que les raisons de cet éloignement, qu'ils avoient écrites au Roi, étoient si connues, qu'il n'étoit pas besoin qu'ils en donnassent d'autres preuves, que la notoriété publique: Qu'au reste, ils n'estimoient pas si fort le Cardinal, qu'aucun d'eux voulût aller en poste en Espagne, à cause de lui: Qu'ils s'abstiendroient cependant d'assister au Conseil d'Etat, où ils ne pouvoient pas être avec honneur, pendant que cet homme y regnoit. Le Roi répondit qu'il penseroit à ce qu'il avoit à faire, touchant la personne de Granvelle. Mais il leur ordonna de se trouver au Conseil & de lui rendre tous les devoirs, que leurs charges demandoient d'eux. Il se passa près d'un an, avant que le Cardinal partît: mais enfin ces Seigneurs en parloient avec tant de mépris, & lui faisoient tant d'affronts, qu'il fut obligé de demander à Philippe la permission de se retirer de Flandre.

Il l'obtint enfin & partit au mois de Mars en *1564.* 1564. Mais le Roi ne pardonna jamais aux Seigneurs Flamands la hardiesse, qu'ils avoient prise en cette occasion. Le Cardinal s'en alla en Bourgogne, pour mettre ordre à ses affaires particulieres, & fut ensuite employé par le Roi en Italie, d'où il alla en Espagne; où il fut admis au Conseil d'Etat, qui se conduisit par ses avis, pour ce qui regardoit les affaires des Païs-Bas. Cependant Viglius & le Comte de Barlaimont furent introduits au Conseil d'Etat, & eurent la principale confiance de la Gouvernante. Le premier, à ce que dit le (2) Cardinal *Bentivoglio*, lui répresenta que les Grands du Païs ne cherchoient que leur propre agrandissement, auquel ils ne pouvoient parvenir, que par des troubles qu'ils exciteroient infailliblement dans les Provinces, comme les Seigneurs Huguenots avoient fait en France, & que c'étoit pour cela, qu'ils avoient fait éloigner Granvelle qui avoit traversé leurs desseins; qu'enfin après avoir

(1) *Grotius* Liv. I. p. 10. *Bentivoglio* Liv. I. p. 20.
(2) Liv. II. p. 24.

1564. avoir fait la guerre aux Ministres, ils la feroient au Roi lui-même. C'est ainsi que l'on interpretoit mal tout ce qu'ils faisoient: mais ce qu'il y avoit de pire c'est que l'on prenoit toutes les mesures propres à les faire entrer, tout de bon, dans les desseins qu'on leur attribuoit, en aigrissant ces Seigneurs, autant qu'il étoit possible; au-lieu de les adoucir, en relâchant ce que l'on pouvoit relâcher, sans faire perdre ces Provinces à l'Espagne. Mais l'humeur soupçonneuse, violente & hautaine des Espagnols ne s'accommodoit point de la douceur & de l'équité. On assûre (1) qu'un des Ministres de Philippe lui ayant représenté, avant qu'il partit pour l'Espagne, le danger, où la rigueur de l'Inquisition pourroit le mettre de perdre toutes ces Provinces, ou au moins une partie; & qu'il feroit mieux d'user de quelque connivence, comme l'on avoit fait dans les Païs voisins, il lui répondit *qu'il aimoit mieux n'avoir point de Royaumes, que de les avoir infectez de l'Hérésie.* Réponse conforme à son humeur, mais nullement à la bonne Politique. S'il avoit été plus doux & plus équitable, il seroit demeuré maître de tout, & se seroit épargné une guerre, dont il ne vit point la fin, qui lui fit perdre un nombre infini de sujets, & des trésors immenses, & qui enfin dut lui donner de très-grands chagrins; sans parler de l'horrible effusion du sang humain qu'elle causa, chose dont tous les Princes Chrêtiens doivent avoir horreur. Les peuples n'écoutent guére ceux, qui les veulent soulever contre leur Prince, quand ils peuvent vivre en Paix, sans crainte de perdre leurs privileges, ni d'être soumis au pouvoir arbitraire, que les Ecclesiastiques s'attribuent sur les Consciences. Pour ce qui regarde le prétexte de la Religion, les Princes comme Philippe, qui n'en ont point de connoissance, & qui n'en ont jamais voulu avoir, devroient s'abstenir d'en parler. En ruinant ceux qu'ils appellent Hérétiques, ils font bien la grandeur des Ecclesiastiques; mais ils ruïnent la leur propre, en établissant une puissance qui lui est collaterale, & quelquefois même superieure; ce qui est la chose du monde la plus dangereuse, dans un Etat, comme l'Experience le fait voir. Il a fallu dire cela, en passant, contre la fausse Politique des Princes, qui partagent la puissance souveraine, avec les gens d'Eglise; parce que cette mauvaise conduite fut la cause de presque tous les maux, qui arriverent depuis à la Monarchie d'Espagne. (2) Philippe fit publier le Concile de Trente, dans tous ses Etats, & n'oublia pas les Païs-Bas, où il ordonna particulierement que les Décrets de cette Assemblée seroient observez; quoi qu'on montrât qu'il y avoit plusieurs choses, dans ce Concile, opposées aux Privileges des Provinces; que la Jurisdiction Ecclesiastique en tireroit trop d'avantage; que les libertez du Païs étoient contraires à diverses restrictions, que le Concile avoit établies; que les Princes même Catholiques de l'Allemagne ne l'avoient pas voulu recevoir, à cause de cela, & que les François s'y opposoient aussi.

On dit que ces considerations venoient du Prince d'Orange. Il y avoit deux ans, qu'il avoit épousé *Anne*, fille de *Maurice*, Electeur de Saxe, qui étoit Lutherienne, & l'on croyoit, parmi les Catholiques Romains, que c'étoit la raison, pour laquelle il s'étoit brouillé avec le Roi, & qu'il s'étoit opposé aux sentimens de Granvelle & de la Gouvernante. Il avoit conduit son Epouse à Brusselles, & avoit permis que l'on fit chez lui le service Divin, à la maniere des Lutheriens, auquel 1564. quelques-unes des sœurs de ce même Prince assistoient; car elles étoient du même sentiment. Le Prince s'excusoit sur la liberté de conscience, qu'il y avoit en Allemagne, & sur les promesses qu'il avoit faites à son Epouse, en se mariant. Ces raisons, qui auroient été bonnes dans la bouche d'un Catholique Romain, qui auroit épousé une femme Protestante à de semblables conditions, surtout en Allemagne; ne valoient rien dans les Etats de Philippe; & ne pouvoient pas excuser un Prince, qui ne faisoit pas encore alors profession de la Religion Réformée; comme si un mariage tel que celui-là eût été défendu de Droit Divin, & que le culte Lutherien, où l'on n'invoque que Dieu seul, eût été une impieté! Cela étoit bon à dire dans les ténebres de l'Espagne, mais dans la lumiere, qui commençoit à éclairer les Païs-Bas, on ne devoit guére s'émouvoir de semblables reproches. On disoit, avec plus de vrai-semblance, qu'il n'avoit recherché cette alliance, que pour s'appuyer du secours de la Maison Electorale de Saxe; mais on ne voit pas, par l'Histoire, qu'il en ait depuis tiré grand secours.

Le Prince proposoit aussi de réunir la conduite de toutes les affaires dans le seul Conseil d'Etat, au-lieu qu'une partie se traitoit dans le Conseil Privé & dans celui des Finances. Sa raison étoit que comme le Conseil d'Etat étoit superieur aux autres, il devoit aussi avoir le suprême maniement de tout. Que si la multitude des affaires étoit trop grande, pour être expediée par tout le Conseil; on pourroit faire des députations particulieres de quelques Conseillers pour avoir soin de ce qui leur seroit confié. Il semble que le Comte d'Egmond ne fut pas de ce sentiment: mais celui qui s'y opposa le plus, fut Viglius soutenu par le Comte de Barlaimont, qui gouvernoient les deux autres Conseils. Entre plusieurs raisons, il disoit que cela augmenteroit trop l'autorité du Conseil d'Etat, qui seroit plus grande que celle de la Gouvernante & même que celle du Roi. Quoi que ce projet ne fût point écouté, il y eut, depuis ce tems-là, une grande division dans le Conseil; laquelle donna beaucoup de peine à la Duchesse de Parme. Elle fut aussi inquietée par les plaintes des Etats de diverses Provinces, qui trouvoient plus de difficulté, qu'on n'avoit cru, dans l'exécution des Edits, contre ceux qui étoient dans les sentimens des Protestans. Il arriva même à Anvers & à Valenciennes, que le peuple arracha aux mains de la Justice des gens condamnez à être brulez, pour crime d'Hérésie, comme l'on parloit; & l'on craignoit que la même chose n'arrivât à Tournai, où les Protestans s'assembloient & chantoient les Pseaumes, sans qu'on les pût empêcher.

La Gouvernante flottoit entre l'exécution rigoureuse des Edits, qui n'étoit pas sans danger, & la connivence, qui pouvoit donner du cours aux opinions contraires à celle de l'Eglise Romaine. Elle jugea qu'il ne feroit pas mal que le Comte d'Egmond allât en Espagne, pour informer le Roi, de bouche, sur l'état des affaires, particulierement par rapport à la Religion, & pour le prier de penser aux remedes, qu'on pouroit apporter à ces desordres. Le Conseil approuva ce dessein: mais le Prince d'Orange fit remarquer, qu'il étoit nécessaire de lui donner de bonnes instructions; parce que le Roi n'avoit pas été bien informé des choses. Il sembloit avoir en vue Viglius, qui devoit être chargé de l'instruction, & qui n'étoit moderé qu'exterieurement; de sorte qu'il sembloit porter les choses à la rigueur, par les avis qu'il don-noit

(1) *Le même* P. I. L. I. p. 11.
(2) *Le même* Liv. II. p. 24. *&* *suiv.*

1564. noit à la Cour d'Espagne. On ne reconnoît point là un Jurisconsulte ami de l'Equité & le Défenseur d'*Erasme*. Le Roi & la Gouvernante crurent qu'on pourroit gagner plus facilement le Comte d'Egmond, qui etoit d'un naturel ouvert & peu dissimulé, qu'un autre, & l'engager à suivre les vuës du Conseil d'Espagne; & la Duchesse de Parme n'oublia rien pour l'y disposer.

1565. Il partit au commencement de l'année suivante, & fut, en apparence, fort bien reçu; mais il ne put obtenir aucune modération. Philippe plein de ses maximes despotiques, & du zele qu'il affectoit pour le Catholicisme, parut inébranlable à toutes les sollicitations que le Comte put faire, pour obtenir quelque adoucissement. Le Conseil d'Espagne, animé du même esprit, étoit persuadé que les maux des Païs-Bas, par rapport à la Religion, ne venoient que de la foiblesse & de la connivence de ceux qui étoient chargez de l'exécution des Edits. Le Roi rejetta aussi les changemens, que le Prince d'Orange proposoit de faire aux Conseils des Provinces, comme des projets d'un esprit inquiet & ambitieux. Il ne voulut pas non plus ouir parler de suspendre l'acceptation du Concile de Trente. Mais il donna ordre de payer, à Brusselles, la somme de cinquante mille francs au Comte, le renvoya chargé de belles promesses, & lui dit qu'il iroit bien-tôt faire un tour en Flandre. Le Comte parut fort satisfait de lui, à son retour, ce qui fit dire au Prince d'Orange, que ce Seigneur *ne connoissoit pas les artifices des Espagnols, & que ses avantages particuliers lui avoient fait négliger, en Espagne, le bien public.* On fit alors venir à Brusselles plusieurs Evêques & Théologiens, pour conferer ensemble, sur la maniere de faire observer les Edits. Après y avoir résolu d'établir des Séminaires, pour instruire ceux qui se destinoient à l'Eglise, & de réformer le Clergé; on y conclut qu'à l'égard de la punition des Héretiques, il valoit mieux user de quelque moderation, que de trop de rigueur, qui ne faisoit qu'effaroucher les esprits; c'est-à-dire, à parler sans détour, qu'on crut qu'il ne faloit pas exercer l'injustice & la cruauté, dans toute leur étendue, parce que l'Humanité & la Charité Chrétienne leur étoient opposées, mais parce qu'on ne le pouvoit pas faire avec sureté. Ce fut-là le plus grand effort des Evêques & des Théologiens Flamands. Cependant le Roi, après en avoir été informé par la Gouvernante, fut choqué de ce radoucissement, ordonna que l'on agît à la rigueur, & promit que si on le faisoit, il laisseroit jouir les Provinces de tous leurs Privileges. Cela fit croire qu'il cherchoit à les faire soulever, par ces cruautez, qui étoient de bruler vifs les hommes & d'ensevelir les femmes toutes vives, s'ils paroissoient dans les opinions des Protestans, sans parler des autres maux qu'on leur faisoit; (1) & cela dans le dessein de dépouiller les Païs-Bas de tous leurs Privileges, comme en étant déchus, pour crimes d'Hérésie & de Rebellion. La Duchesse de Parme publia là-dessus, sur la fin de l'année, un nouvel Edit, qui confirmoit tous les précedens.

1566. Cela, bien-loin de tenir la Noblesse & les peuples dans l'obéissance, les fit résoudre à se réunir, pour s'opposer à l'exécution de ces Edits sanguinaires. (2) Il parut bien tôt après un Compromis, qu'on dit avoir été de la façon de *Philippe de Marnix*, Sr. de Ste. *Aldegonde*, qui se signala dès lors à défendre la liberté publique, contre la tirannie de l'Inquisition, & contre la domination arbitraire des Espagnols. Il y étoit dit que le Roi, trompé, sous prétexte de Religion, par quelque peu de personnes, sur qui l'ambition, l'avarice & l'infidelité avoient plus de pouvoir, que l'Honnête, le Juste & l'Amour de la Patrie, avoit voulu établir, dans les Provinces du Païs-Bas, l'Inquisition d'Espagne, que l'on y décrivoit comme la chose du monde la plus injuste & la plus cruelle: Qu'il appartenoit à la Noblesse particulierement de prendre des mesures, pour remedier à tant de maux; & qu'il n'y avoit rien de mieux, que de s'unir tous ensemble, pour ne recevoir aucune maniere d'Inquisition: Que tout le Païs étoit du même sentiment, parce qu'une nouveauté, comme celle-là, étoit également pernicieuse & contraire aux Privileges des Provinces. Enfin les Confédérez s'entredonnoient réciproquement leur foi & leur parole de ne s'abandonner jamais, & de ne permettre point qu'on introduisit l'Inquisition, sous les titres d'Edit, de Visite, ou de Commission, ou sous quelque autre nom que ce fût. Ce Compromis fut en très-peu de tems répandu par-tout, & souscrit par une infinité de gens, Catholiques & Protestans, Nobles & Bourgeois, Marchands & Artisans, enfin par des gens de toutes sortes de professions. On entendoit par-tout maudire & détester l'Inquisition; *si grande est la force*, dit Bentivoglio, *d'une frayeur extravagante, parmi les hommes!* Parmi certains peuples, où la Religion n'est qu'une Comedie, on n'a pas sujet de craindre l'Inquisition; on est prêt de dire tout ce que la Puissance Ecclesiastique dicte; & on y est tout disposé à jouër le rolle qu'elle veut. Pourvu qu'on y trouve un avantage présent, on dit tout ce qu'elle demande. D'ailleurs ceux qui sont soumis à une Puissance arbitraire, depuis long-tems, comme beaucoup de peuples de l'Asie & de l'Europe, ne comprennent pas ce que veulent dire, ni Loix, ni Privileges, ni Liberté. Ils font de bon cœur ce que les peuples libres ne peuvent pas souffrir, & ils appellent Paix un parfait Esclavage. Les Peuples des Païs-Bas, en ce tems-là, avoient du goût pour ce qu'on appelle Verité & Liberté, & croyoient qu'il falloit tout hazarder, pour conserver, ou pour aquerir ce qu'on ne pouvoit acheter trop cherement. Ils s'étonnoient que les Italiens & les Espagnols les méprisassent, & ils n'étoient nullement d'humeur de les résigner, ni entre les mains des gens d'Eglise, ni entre celles des Courtisans; qui, pour un profit présent, font profession de faire & de dire tout ce qu'on veut.

La Gouvernante, effrayée de ce consentement général des Peuples, ne savoit quelle résolution prendre; car ne pouvant soûtenir l'autorité du Gouvernement Espagnol, par la force, elle sentoit bien que tous les ordres, qu'elle pourroit donner, seroient inutiles. La principale Noblesse eut alors une occasion de s'entrevoir à Breda, sous prétexter d'aller dire adieu au Comte de *Schwartsembourg*, beau-frere du Prince d'Orange, chez qui il étoit logé, avant que ce Comte retournât en Allemagne. *Louis de Nassau*, frere du Prince, y étoit, avec les Comtes de *Hornes*, de *Hoogstrate* & de *Megue*, outre quelques autres Gentils-hommes, qui avoient signé le Compromis. Les Comtes d'Egmond & de *Bergues* n'avoient pas pû s'y trouver; mais invitez par celui de Hooghstrate, le lendemain, ils s'y rendirent de Brusselles, à la même occasion. Il y fut parlé au long de la Confédération, & le Prince d'Orange, après s'être plaint des *Cardinalistes* (il nommoit ainsi Viglius & Barlaimont, créatures du Cardinal de Granvelle) dit qu'il

(1) *Voyez les Annales de* Rheidanus p. 3. de la *Version de D. Vossius.*

(2) *Bentivoglio* Liv. I. p. 20. *Grotius Annal.* L. I. p. 19.

1566. qu'il appartenoit aux autres Seigneurs du Conseil d'Etat, qui étoient de l'Ordre de la Toison d'Or, d'apporter du remede à ces maux & de prévenir les fâcheuses conséquences d'une émeute générale de tout le Païs. Il ajoûta que le nombre de ceux, qui approuvoient le Compromis, étoit très-grand, il fit sentir qu'il ne le condamnoit point, & dit plusieurs raisons propres à porter ceux, qui étoient là, à s'y joindre. Le Comte Louïs de Nassau, qui passoit pour Protestant, & qui ne s'en défendoit point, soûtint les raisonnemens de son Frere. Les Comtes d'Egmond & de Bergues ne s'y rendirent point, & moins encore celui de Megue. Ceux de Hornes & de Hoogstrate demeurerent dans le doute, & l'on ne prit aucune résolution là-dessus. Les trois Seigneurs, qui s'étoient opposez au discours du Prince d'Orange, en avertirent la Duchesse, &, conjointement avec Viglius & Barlaimont, lui conseillerent d'avoir quelques Troupes, d'autant plus que le nombre des Confédérez s'augmentoit tous les jours.

Quand ils se sentirent assez forts, il s'approcherent de Brusselles, & firent demander une audience à la Gouvernante; pour lui faire des propositions, qui ne les regardoient pas seulement eux-mêmes, mais encore le service du Roi. Cette affaire ayant été portée au Conseil d'Etat, les uns furent d'avis, qu'on leur refusât entierement l'Audience; d'autres jugerent, qu'il en falloit admettre deux, ou trois. Mais comme on n'étoit pas en état de leur opposer aucunes troupes, & qu'ils ne parloient que de présenter une Requête, on les laissa tous entrer dans Brusselles, où ils vinrent aussi sans armes.

Le Chef de tous étoit *Henri de Brederode*, descendu des anciens Comtes de Hollande, & généralement estimé dans le Païs. Il faisoit profession ouverte de la Religion Réformée, qui ayant alors fait de grands progrès en Hollande, lui attiroit la faveur de bien des gens. On l'accuse d'avoir eu plus d'ambition, (1) qu'il ne devoit; mais ce défaut n'avoit point de rapport à sa Religion, & ceux qui affectoient en France tant de zele pour le Catholicisme, en ce tems-là, en étoient pour le moins autant infectez. Il entra bien accompagné dans Brusselles, avec le Comte Louïs de Nassau; & ceux d'Heremberg, & de Cuylembourg, s'y rendirent le lendemain. C'étoient-là les principaux Chefs de la Confédération. Ils faisoient tous leurs Assemblées dans l'Hotel de Cuylembourg, qui à cause de cela fut rasé ensuite, par l'ordre du Duc d'Albe.

Le 4 d'Avril, ils demanderent audience à la Gouvernante, & on la leur accorda le 5. Ils se rendirent à son Palais, au nombre d'environ quatre cens, marchans deux à deux, ou, comme disent d'autres, quatre à quatre. La Gouvernante les attendoit, accompagnée du Conseil d'Etat. Brederode, y ayant été introduit, s'avança pour parler au nom de tous, & commença par se plaindre des faux rapports qu'on avoit faits au Roi, touchant leurs personnes, & leur conduite, & assura qu'ils n'avoient rien fait, que ce que la nécessité les avoit obligé de faire; après quoi il donna la requête, que l'on avoit préparée. (2) Les Confédérez y protestoient d'abord de leur fidelité, pour le service de Sa Majesté, & assuroient qu'ils étoient encore dans la même disposition. Ensuite ils disoient qu'ils avoient mieux aimé encourir quelque disgrace, que de ne pas l'avertir de ce qui préjudicioit à son service, & que le Roi le reconnoitroit assez, avec le tems: Qu'ils croyoient que les Edits de l'Empereur Charles V. & du Roi son fils, sur la Religion, avoient été appuyez sur des raisons convenables au tems; mais que les choses étant changées, on ne pourroit les faire exécuter, qu'en causant un soulevement general, dans les Provinces: Qu'ils avoient esperé que les Etats Generaux mettroient ordre à cela; mais que comme ils ne l'avoient point fait, le mal étoit empiré, & qu'ils en avertissoient le Conseil; parce qu'ils étoient des plus interessez dans cette affaire, à cause des maisons & des terres, qu'ils avoient dans le Païs, & qui étoient exposées, en des tems de troubles: Que leurs personnes même n'étoient pas en sûreté, si l'on exécutoit les Edits à la rigueur; puisque, par les intrigues de leurs ennemis, ils pouvoient tous les jours encourir confiscation de corps, comme de biens: Que l'importance de la chose demandoit qu'on envoyât quelqu'un à S. M. pour la prier très-humblement de mettre ordre à cela, dès-lors & pour toûjours, en révoquant les Edits; dont la révocation étoit d'ailleurs juste & raisonnable: Qu'ils ne prétendoient pas neanmoins donner la Loi au Roi, mais qu'ils le supplioient d'assembler les Etats Géneraux pour cela, afin qu'ils appliquassent au mal présent les remedes nécessaires, & qui pouvoient s'employer sans danger: Qu'ils prioient la Gouvernante, que pendant qu'on feroit entendre cela au Roi, elle voulût suspendre toutes les procedures de l'Inquisition & l'exécution des Edits. Enfin ils protestoient de tout le mal, qui pourroit arriver, si on ne les écoutoit point; & de leur innocence, puis qu'ils n'avoient pas manqué d'en avertir. La Régente dit qu'elle examineroit leur requête, & qu'elle y répondroit. Comme ils venoient, le Comte de Barlaimont avoit dit à la Gouvernante, qui les regardoit venir d'une fenêtre, qu'elle n'avoit que faire de les craindre, *que ce n'étoient que des gueux.* Comme on le leur eut rapporté, ils dirent qu'ils se faisoient honneur d'être traitez de gueux, pour le service du Roi & pour le bien de leur Patrie. Dès-lors ils s'habillerent, eux & leurs domestiques, d'habits gris & porterent à leurs chapeaux ou à leurs bonnets des écuelles & de petites bouteilles, telles que les portent les Mendians. Ils pendoient encore à leurs cous des Médailles, où d'un côté étoit la tête du Roi & de l'autre le symbole de la Concorde, deux mains qui se tenoient réciproquement, au travers d'une besace, qui pendoit au dessous, avec ces mots: *Fideles au Roi, jusqu'à la besace.* Depuis on ne parloit plus, dans les Païs-Bas, que des *Gueux*. 1566.

Le lendemain on leur renvoya leur requête avec la Réponse de la Gouvernante, où elle promettoit d'envoyer en Espagne, comme ils le souhaitoient, & de s'employer auprès du Roi, en leur faveur; mais à l'égard de la suspension de l'Inquisition, elle dit que son pouvoir ne s'étendoit pas jusques-là; que cependant elle donneroit ordre que tout se fit avec discretion; qu'elle esperoit que, de leur côté, ils ne feroient rien, qui demandât qu'elle agit contre eux; & qu'elle tâcheroit d'obtenir du Roi qu'il déchargeât le Païs de l'Inquisition, supposant que ceux, qui avoient présenté la Requête, étoient tous dans la résolution de ne changer rien dans l'ancienne Religion.

On peut bien concevoir que cette réponse ne satisfit pas les Confédérez, & qu'ils sentirent aisément que la Gouvernante éludoit le dessein, que plusieurs d'entre eux cachoient; qui étoit d'établir la liberté de la Religion, dans les Païs-Bas, comme elle l'étoit dans la Haute Allemagne. Mais il n'étoit pas encore tems, comme ils croyoient, de

(1) *Grotius Ann.* Liv. I. c. 20. *Bentivoglio* P. I. Liv. II. p. 22.
(2) *Em. de Meteren* fol. 42. *de son Hist. des P. B.*

1566. de se découvrir là-dessus. Le 8. d'Avril, ils demanderent une autre Audience, qui leur fut accordée, où ils remercierent son Altesse, & témoignerent qu'ils auroient bien souhaité qu'elle eût eu le pouvois de suspendre les Edits, concernant la Religion; qu'ils la prioient au moins d'exhorter les Officiers, à ne point faire d'exécution; qu'ils se soumettoient au reste à ce que le Roi ordonneroit, après avoir pris l'avis des Etats Généraux, touchant la conservation de l'ancienne Religion; qu'enfin ils seroient en sorte qu'on n'auroit pas sujet de se plaindre d'eux. La Gouvernante, après avoir tenu Conseil, repliqua qu'elle esperoit de donner aux Inquisiteurs & aux Magistrats des ordres, qui préviendroient toute sorte de mal; à condition que ni eux, ni le peuple, ne commettroient aucun scandale. Les Confederez la remercierent de nouveau, & marquerent seulement qu'ils auroient souhaité qu'elle eût déclaré qu'elle prenoit ce qu'ils avoient fait, en bonne part, & comme fait pour le service du Roi. Ils promirent au reste de demeurer en repos & de ne faire plus de plaintes. La Duchesse dit qu'elle les croyoit, mais qu'elle ne pouvoit pas encore bien juger de leurs intentions.

Ils se retirerent avec cette réponse, & comme on s'aperçut qu'ils n'en étoient pas satisfaits, quelques Conseillers prierent la Gouvernante de ne les pas laisser aller mécontens. Elle donna donc ordre au Comte de Hoogstrate, & à *Berti*, qui faisoit auprès d'elle la Charge de Secretaire, de se trouver dans l'Assemblée des Nobles, & de leur dire de sa part, qu'on n'entreprendroit rien, concernant la Religion, avant que la réponse du Roi fût venue; & de leur montrer la Lettre qu'elle écrivoit aux Officiers de l'Inquisition, à qui elle recommandoit de ne proceder contre personne, par prison, confiscation, ou bannissement, à moins qu'il n'y eût eu quelque scandale public, ou quelque sédition. On ajoûtoit que ces ordres n'étoient que provisionnels, & jusqu'à ce que le Roi, avec le Conseil des Etats Généraux, en eût ordonné autrement.

(1) On ne manqua pas d'écrire là-dessus Lettres sur Lettres en Espagne, & l'on nomma *Jean de Montigni*, frere du Comte de Hornes, & *Jean Marquis de Bergopzoom*, tous deux Chevaliers de la Toison d'Or, & qui avoient été indiquez par les Confederez, pour aller en Espagne, & ils partirent. Cependant les Confederez, avant que de se retirer chez eux, convinrent d'un certain nombre de Députez d'entre eux, qui auroient l'œil sur chaque Province, afin qu'il n'arrivât aucun desordre. La modération de la Duchesse, par rapport à l'Inquisition, comme on le sut bientôt après, étoit que tous les Ministres Protestans, ceux qui les logeroient & qui commettroient quelque scandale contre la Religion Romaine, seroient pendus, au-lieu qu'ils étoient auparavant brulez; & que le menu peuple, convaincu d'Hérésie, seroit banni, s'il ne se convertissoit; adoucissement conforme aux manieres de l'Inquisition d'Espagne. Néanmoins Philippe ayant apris ce qui se passoit, & la modération prétendue du Conseil d'Etat dans les Païs-Bas, il lui sembloit, qu'il étoit au dessous de Sa Majesté, de s'abaisser en sorte qu'il parût accorder quelque chose (quoique ce ne fût presque rien) par force aux Confederez. Il ordonna donc que si l'on étoit obligé de ceder en quelque chose à la violence, on le fit, mais sans y employer son nom; & défendit de pardonner indifferemment aux Conjurez, avant que la Conjuration, comme on l'appelloit, eût été dissipée. 1566.

Ce qui paroissoit injuste & cruel aux Protestans, passoit, dans le Conseil d'Espagne, pour un relâchement indigne de la Majesté Royale, & de la Religion Catholique. C'est ainsi que l'interêt d'Etat mal entendu, & la Religion changée en faction, anéantissent, si l'on n'y prend garde, la Justice & la Misericorde; que les hommes, en qualité d'hommes, se doivent les uns aux autres, & bien plus encore en qualité de Chrétiens. Aussi la partie souffrante, en cette conjoncture, s'en plaignit-elle amerement; & malgré le danger, où elle se mettoit, elle commença à faire des Assemblées Religieuses, en quantité de lieux, & à effrayer, à son tour, les partisans de la rigueur Espagnole, par sa multitude, & parce que craignant d'être accablez par des soldats, ou des gens armez, elle avoit porté des armes dans les lieux des Assemblées, sans néanmoins s'en servir. Si cela n'étoit pas permis par l'Evangile, & n'étoit pas conforme aux mœurs des anciens Chrétiens; il faut avouer aussi que l'Evangile ne donne pas non plus aux Souverains le droit d'employer la violence & les supplices, contre ceux d'entre leurs sujets, qui auroient d'autres sentimens qu'eux sur la Religion, lorsque d'ailleurs ils obeïroient fidelement aux Loix Civiles.

Les Députez de la Noblesse étant arrivez à Madrid, ne purent avoir aucune audience du Roi, à ce que dit *Bentivoglio*; quoi que *De Meteren* assure le contraire. Ce dernier dit que ces deux Seigneurs représenterent au Roi & au Conseil d'Espagne, que tous les desordres des Païs-Bas ayant été causez par l'établissement de l'Inquisition, & par les Edits rigoureux publiez contre ceux qui se séparoient de l'Eglise Romaine; il n'y avoit pas moyen d'appaiser ces troubles, qu'en abolissant entierement l'Inquisition, en moderant la rigueur des Edits, & en accordant un pardon général. Ils insinuoient aussi que tout cela devoit se faire, de l'avis & du consentement des Etats Généraux des Provinces; & que, cela supposé, la Noblesse Confederée se promettoit de pouvoir tenir tout en repos. Pendant que le Conseil de Madrid déliberoit là-dessus, ces deux Seigneurs assurerent, à ce que disent les Espagnols, que si l'on n'accordoit ces trois articles, il ne seroit guere possible de faire monter la Noblesse à cheval, pour le service du Roi, & qu'elle demeureroit chez elle.

Cependant il arriva des nouvelles de Brusselles, que le nombre des Assemblées Protestantes croissoit dans les Provinces; ce qui détermina le Roi à promettre qu'il se contenteroit de l'Inqusition Episcopale, qui avoit été établie depuis longtems; qu'on feroit un projet de la modération qu'on pourroit apporter aux Edits, à condition que la Religion Catholique & l'autorité du Roi ne fussent point blessées; qu'enfin la Gouvernante pourroit faire grace aux Nobles, qui ne se trouveroient pas trop coupables, selon qu'elle le trouveroit à propos. Ces paroles étoient trop vagues, & cachoient trop de rigueur, pour calmer les esprits.

L'on ne s'attendoit plus à aucune moderation de la part des Espagnols, qui en étoient ennemis jurez, & d'ailleurs n'aimoient point les Flamands, comme la suite le fit bien voir.

La Gouvernante (2) même, au-lieu de continuer à agir moderément, & de se radoucir encore plus qu'elle ne l'avoit fait, revoqua toutes sortes de relâchemens, & publia une Ordonnance très

(1) *Grotius* Ann. Liv. I. p. 20. *Bentivoglio* P. I. L. II. p. 18. & 19. *De Meteren* fol. 41.

(2) *Bentivoglio* Ib. p. 49.

1566. très rigoureuse contre les Ministres Protestans, & contre ceux qui les suivroient & s'assembleroient avec eux. Cela empêcha les Protestans de s'assembler dans les villes; mais ils continuerent à le faire dans les villages. La Duchesse s'en plaignit aux Gouverneurs des Provinces, mais ils lui firent entendre que cela venoit de ce qu'elle s'étoit trop attachée à suivre les sentimens des Espagnols; que les Seigneurs du Païs avoient bien prévû le mal, qui éclattoit alors, & lui en avoient souvent marqué le remede; mais qu'elle avoit mieux aimé suivre les conseils de Granvelle, & de ceux qui suivoient encore ses maximes; & qui en se vantant de leur fidelité, manquoient de foi pour leur Patrie, & pour le Roi. On tint même de semblables discours, dans le Conseil, en présence de la Gouvernante. La Prince d'Orange, le Comte d'Egmond, celui de Hornes & d'autres y reprochoient ouvertement à Barlaimont, à Viglius & à *d'Assonville*, qu'ils étoient la cause de ces troubles. Les Protestans n'avoient pas encore entrepris de prêcher dans les villes du voisinage, mais on commençoit à craindre qu'ils ne le fissent, sur-tout à Anvers; à cause de la quantité du peuple de cette ville, & de la liberté qui y étoit, sous prétexte du Commerce. La Duchesse fit proposer à ses Magistrats d'y envoyer quelques troupes en garnison, mais ils les refuserent, parce que cela étoit incompatible, selon eux, avec leur Commerce.

Le Roi écrivit aux Gouverneurs des Provinces, comme s'il avoit eu beaucoup de confiance en eux, & les exhorta fortement à faire cesser ces desordres dans leur Gouvernemens, & à empêcher qu'il ne se fit aucun changement dans la Religion. La Duchesse écrivit aussi à quelques-uns de la Noblesse Confédérée, qui se plaignoit qu'on ne prenoit aucune résolution favorable, sur leurs plaintes, & marqua même qu'on les soupçonnoit de favoriser les exercices de la Religion Protestante. Il auroit été à souhaiter que tous ceux qui en étoient, levassent ouvertement le masque, & demandassent ces exercices sans détour, avec toute la moderation possible; puis qu'enfin ils étoient bien permis en Allemagne, & qu'on pouvoit soûtenir cette demande par des raisons, auxquelles on ne pouvoit rien repliquer de raisonnable. Mais ce que la Noblesse ne faisoit pas, d'autres gens le firent, par une infinité de petits livres, qui couroient dans le païs, comme les Historiens de ce tems-là le marquent, pour montrer la nécessité de la Réformation. Dans ces commencemens, il faut avouer que le zèle ne se trouvoit pas toujours joint avec assez de discretion, & de retenue; soit parce que les mauvais traitemens de l'Eglise dominante faisoient perdre patience aux Protestans; soit que les passions humaines se mêlassent, un peu trop, avec ce qu'il y avoit de solide dans leurs raisons, & dans leurs prétentions. Mais si cela n'étoit pas assez conforme à l'esprit de l'Evangile; la maniere, dont leurs Adversaires les traitoient, faisoit perdre à ces derniers le droit de se plaindre de paroles trop fortes; puis que pendre & bruler, pour des opinions, étoit quelque chose d'infiniment plus atroce, que des paroles, quelles qu'elles fussent.

Il se fit, au mois d'Août, une Assemblée des Nobles à (1) S. Tron, ville de l'Evêché de Liege, où après que l'on eut proposé divers sentimens sur ce que l'on devoit faire dans de semblables conjonctures, il fut conclu que l'on employeroit tous les moyens possibles, pour obtenir la liberté de la Religion. La Duchesse en étant avertie, envoya le Prince d'Orange, & le Comte d'Egmond à Duffel en Brabant, pour remontrer à quelques-uns de cette Noblesse, qui s'y rendirent, ce qu'elle avoit fait en leur faveur, qui en effet n'étoit rien du tout; & la douceur du Roi, qui étoit une vertu qui ne lui étoit guere connue; & pour reprocher ensuite aux Confédérez, qu'on les faisoit les fauteurs des Assemblées Protestantes, à la suppression desquelles ils devoient travailler, & sur-tout à empêcher que les François ne s'en mêlassent, comme on disoit qu'ils le faisoient. A ces paroles, tout à fait contraires aux effets, ils en rendirent d'autres de même nature, & firent de grandes plaintes de leur côté; par où ils donnerent assez à connoitre, qu'ils n'étoient nullement disposez à se laisser payer de complimens par les Espagnols, ou par les Italiens Peu de tems après, le peuple, dont une bonne partie favorisoit le Protestantisme, se mit à ôter les Images des Eglises & à les briser. Il commença par la Flandre, & fit ensuite la même chose à Anvers & ailleurs. Il se trouva, dans cette émeute, une si grande foule de peuple, que l'on avoit peine à le croire; ce qui leur donna beaucoup plus de hardiesse, & intimida si fort ceux qui parloient de pendre, ou de bannir pour le moins, tous ceux qui seroient convaincus des nouveaux sentimens, qu'ils commencerent à leur accorder des Assemblées. Ce n'étoit pas sans doute à la populace à faire aucun changement aux Eglises, qui ne lui appartenoient pas, ni à insulter en aucune maniere le culte des autres; mais il n'y a point non plus de Puissance, sur la Terre, qui ait droit d'ôter la vie à ceux qui observent toutes les Loix Civiles, pour quelques opinions. Si l'on croit avoir sujet de parler d'une maniere tragique de la destruction des Images, que l'on rompit dans la Cathedrale d'Anvers, par exemple, comme fait le Cardinal *Bentivoglio*: sera-t-il défendu de témoigner de l'indignation, pour les cruautez que les Espagnols firent aux Païs-Bas? Rompre des Images de Jesus-Christ & des Saints, qui n'appartenoient pas à ceux qui les rompirent, étoit un desordre, qui pouvoit avoir de mauvaises suites; mais il étoit bien assuré que ni Jesus-Christ, ni les Saints n'avoient nullement ordonné qu'on leur dressât des statues, ni qu'on les invoquât, en se mettant à genoux devant elles. Il n'est pas non plus possible de prouver que la Justice & la Charité pussent souffrir que l'on persecutât & que l'on tuât les peuples, pour des sentimens, qui ne les empêchoient point d'obeïr, en toute autre chose, à ceux qui les toleroient. 1566.

La Gouvernante effrayée de ces mouvemens, & ne pouvant attendre les ordres d'Espagne, fut obligée, (1) comme les Historiens nous l'aprennent, de ceder au tems, suivant le conseil des Seigneurs du Païs; car la Noblesse Confédérée ne vouloit reconnoitre qu'eux, pour arbitres de ses differends. La Duchesse (2) fut encore contrainte, après une longue résistance, de leur promettre l'impunité pour ce qui s'étoit passé; & les Nobles, de leur côté, renoncerent à leur Confédération, pour aussi longtems qu'ils seroient en sûreté. On avoit d'abord voulu nommer cela un *pardon*, & exiger d'eux qu'ils fissent profession de la Religion Romaine; mais à leur refus, il en fallut passer par où ils voulurent. La Gouvernante permit encore aux Peuples de faire des Assemblées Religieuses, dans les lieux où ils avoient commencé d'en faire, à condition qu'ils n'y porteroient point d'armes, & qu'ils ne feroient tort à personne; & suspendit l'execution

(1) *De Meteren* fol. 42. Liv. II. & *Bentivoglio* Liv. II. p. 40. & *suiv.*

(1) *Grotius* Ann. I. p. 23. *De Meteren* fol. 44.

(2) Voyez les Actes dans *De Meteren* Liv. II. p. 55.

1566. tion des Edits, jusqu'à ce que le Roi & les Etats Généraux en eussent ordonné autrement. On envoya par-tout des gens, pour faire cesser toutes les violences; & pour en venir plus facilement à bout, ils dirent qu'on avoit accordé ce qu'on a dit volontairement, sur la premiere requête des Nobles; quoi que ce ne fût que la force, qui l'avoit extorqué depuis peu. L'Acte de cet Accommodement est daté du 23 d'Août 1566.

Le Prince d'Orange fut envoyé à Anvers, dont il portoit le titre de Vicomte, afin de prévenir de plus grands desordres. Il y permit l'exercice des Religions Lutherienne & Reformée, qui s'y étoit déja introduit; sur quoi, il s'excusa par la nécessité d'en user ainsi, de peur d'un plus grand mal: mais la Duchesse ne fut pas satisfaite de sa conduite. Il en fut de même du Comte d'Egmond, qui n'agit pas, dans la Province de Flandres, contre les Protestans, comme on l'auroit souhaité. Celui de Hornes ne satisfit pas non plus le Gouvernement, & (1) son Frere lui écrivit d'Espagne, que le Roi avoit conçu une haine implacable contre eux tous. Il furent encore plus effrayez, par des Lettres interceptées; par où ils virent qu'en Espagne on les regardoit comme criminels de Lése-Majesté & qu'on les destinoit au dernier supplice.

Là-dessus ces Seigneurs s'assemblerent à Dendremonde, pour voir entre eux ce qu'il y avoit à faire. Les autres jettoient les yeux sur le Comte d'Egmond, pour le faire Général de la Confédération; parce qu'il entendoit la guerre & qu'il étoit aimé des Soldats. Mais soit qu'il fût gagné par des promesses, ou que le scrupule le retint, il dit qu'il obeïroit au Roi, quoi que ce Prince trouvât à propos de faire; qu'il falloit adoucir son esprit, & justifier ce que la nécessité leur avoit extorqué auparavant, par la fidelité que l'on auroit à l'avenir. Il ne pensoit point que l'on ne peut, sans danger, commencer de grandes choses, contre le gré des Souverains, & finir quand on veut; qu'en demeurant ferme, on peut esperer de se sauver, & même d'être recompensé; aulieu qu'en pliant, on s'expose à leur vengeance. Le Prince d'Orange, qui étoit bien plus prévoyant que lui, & qui doutoit du succès de la Confédération, écrivit au Roi, pour le prier de lui permettre de lui remettre ses charges, afin de se retirer en Allemagne & y vivre en repos. Philippe feignant de n'avoir aucun soupçon de sa fidelité, lui répondit qu'il souhaitoit qu'un homme comme lui, ne l'abandonnât point en des tems de trouble, auxquels il avoit le plus de besoin de son service. Il l'exhortoit seulement à éloigner Louis de Nassau, son frere, suspect de vouloir brouiller les choses; jusqu'à ce que les esprits fussent calmez. Mais le Prince ne donna pas dans ce piége, il continua à demander son congé. Cependant il retourna en son Gouvernement, où il empêcha les exécutions des Inquisiteurs, & même que l'on ne mît des Soldats dans les Places fortes. Il fit sentir à ces peuples, qui ne manquoient pas de courage, & qui habitent en des lieux qu'il est difficile de forcer, les douceurs de la liberté, qui les dégoûta pour jamais du joug, sous lequel ils avoient été. Cependant il eut assez de fermeté, pour envoyer son sentiment sur l'état présent des choses, par écrit en Espagne; dans lequel il disoit que, si l'on ne permettoit pas les Religions, que les Etats voisins avoient été contraints de souffrir, le Roi perdroit infiniment, de quelque côté que tournât la victoire; puis qu'il seroit privé d'un grand nombre de sujets, & qu'il lui faudroit employer de grands trésors, pour soutenir son autorité par la force. 1566.

Dans ces conjonctures, la Gouvernante commença à lever des Troupes. Elle avoit alors seulement cinq-cens fantassins Wallons, & cent Arquebuziers à cheval, sous le Commandement de *Pierre Ernest*, Comte de *Mansfeldt*. Elle fit encore lever deux Régimens Allemands & trois Wallons, & quelque peu de Cavalerie.

(2) En ce tems-là, le Comte *de Hornes* se retira aussi sur ses Terres; & la Noblesse dispersée ne mettant ordre à rien, la Duchesse ne tint plus rien de ce qu'elle lui avoit promis. Pendant qu'elle faisoit punir ceux qui avoient rompu les Images, ceux qui s'étoient trouvez aux Assemblées Religieuses, ou qui y avoient paru armez, elle dissimuloit d'abord; mais ensuite elle dit qu'elle n'avoit promis que par force, & que les Protestans avoient manqué les premiers à leur parole. Cette conduite, quoi qu'aprouvée des Espagnols, étoit très imprudente, & elle aprit ensuite à ceux qui prirent les armes, à ne les poser jamais; parce qu'il n'étoit plus possible de se fier au Gouvernement. Ce fut là la maxime constante des Provinces, à qui l'on donna depuis le nom d'*Unies*.

Cependant la Noblesse, qui n'étoit pas toute du même sentiment & qui n'avoit point de Chef, vint à se diviser. Il y eut des gens qui, pour avoir leur pardon, se jetterent dans le parti Espagnol. Comme pour former un corps de troupes, & l'entretenir, il falloit imposer des taxes sur le peuple, les uns vouloient qu'on le fit, d'autres au contraire soutenoient que ni l'un ni l'autre n'étoit permis à des Particuliers. Enfin comme chacun agissoit à part, selon son sentiment, toute la Confédération se trouva en desordre, & rien ne réussit.

La Régente, après avoir levé les Troupes dont on a parlé, exigea des Seigneurs du Conseil & des Chefs de ces Troupes, un serment, par lequel ils déclareroient, qu'ils tiendroient pour ennemis tous ceux qui seroient proscrits par le Roi, sans exception. C'est ce que firent le Comte d'Egmond, *Charles* Duc *d'Arschot*, de la Maison de Croi, lequel n'avoit eu aucune part aux Troubles, le Comte de Barlaimont & ses Freres, le Comte de Mansveldt, Gouverneur de Luxembourg, celui de Megue, Gouverneur de Gueldre, celui d'*Aremberg* Gouverneur de Frise, le Sr. de *Noircarmes* qui gouvernoit le Hainaut, dans l'absence du Marquis de Bergopzoom, & d'autres. Il n'y eut que le Prince d'Orange & le Comte de Hoogstrate, qui refuserent de changer l'ancien serment, qu'ils avoient fait au Roi & aux Loix du Païs. Le premier ajoûta même, qu'on ne devoit pas exiger cela de lui, puis qu'il avoit une femme, du nombre de ceux que l'on destinoit à faire périr. Ceux qui avoient pris le serment, ne manquerent pas d'empêcher les Assemblées Protestantes dans leurs Gouvernemens, comme le Comte d'Egmond en Flandre, & Noircarmes en Hainaut.

Les Espagnols penserent d'abord à envoyer une Armée, & firent faire les levées nécessaires pour cela. L'occasion de dépouiller les Païs-Bas de tous leurs Privileges, & de les traiter comme un Païs de conquête, ne pouvoit pas être plus favorable. Il s'agissoit seulement de savoir si le Roi iroit la commander en personne, selon les promesses qu'il avoit faites plusieurs fois de revenir voir ces Provinces; ou s'il y enverroit un de ses Généraux. Pendant que la Gouvernante crut être en danger, on disoit que rien n'étoit plus propre à appaiser les troubles, que la présence du Roi; & que

(1) Voyez sa Lettre dans *Bentivoglio* P. I. Liv. III. p. 46.

(2) *Grotius* Annal. Liv. I. p. 24. & *suiv.*

1566. que si on y envoyoit un Ministre, il y trouveroit beaucoup plus de haine & beaucoup moins d'obéïssance. On ajoûtoit que l'Empereur Charles V. n'avoit pas fait difficulté de passer au travers de la France, avec laquelle la Paix étoit encore mal assurée, pour châtier le soulevement de la seule Ville de Gand. Mais on n'étoit pas encore résolu, en Espagne, si le voyage devoit se faire par mer, ou par terre, & quelle route on pourroit prendre, pour faire passer des Troupes aux Païs-Bas. La suite fit assez voir qu'encore que Philippe témoignât qu'il avoit dessein de venir en personne, il n'y étoit nullement disposé. (1) Enfin il se résolut d'envoyer le Duc d'Albe, qui avoit appris le métier de la guerre sous le défunt Empereur, & qui lui avoit rendu de grands services. C'étoit un homme orgueilleux, séverе & sans pitié, & l'on croyoit que personne n'étoit plus propre à châtier & à extirper entierement les Héretiques, que lui.

1567. Cependant la Duchesse de Parme vint à bout de faire cesser toutes les Assemblées Protestantes, & les Eglises Catholiques furent de nouveau remplies d'Images & d'ornemens, que le Peuple Protestant en avoit ôtez. Les Temples, où il s'assembloit, furent démolis, & l'on fit des gibets de la Charpente, où l'on pendit quantité de personnes, pour avoir rompu les Images, pour avoir porté les armes, ou commis d'autres excès. (2) Les plus petits lieux ne furent pas exempts de cette exécution militaire, & les Baillifs de la Campagne firent encore mourir un grand nombre de gens. C'est ainsi que finit cette premiere émeute, où il y eut beaucoup plus de zèle, que de conduite; comme il arrive toujours, quand on commence de semblables choses, sans Chef, sans Places, sans argent, sans troupes reglées & sans ordre; contre des Puissances, qui ont tout ce dont ceux qui se soulevent, sont destituez.

Le Comte de Brederode, après avoir tenté vainement d'appaiser la Gouvernante, par quelques requêtes, voulut bien engager quelques Villes de Hollande & en particulier Amsterdam à se déclarer pour le Parti; mais il n'y put réussir. Il s'en alla de là à Viane, qui est une petite Ville, entre la Province de Hollande & celle d'Utrecht, qui lui appartenoit; mais dès que les troupes de la Régente parurent, il se retira & congedia quelque Noblesse, qu'il avoit avec lui. Il alla d'abord à Emden, d'où il partit pour l'Allemagne, & d'où il revint en 1568. dans le Païs de Cleves, où il mourut.

Au commencement d'Avril, le Prince d'Orange, après avoir appaisé une sedition dangereuse à Anvers, eut occasion de s'entretenir à Willebroek, près de cette Ville, avec le Comte d'Egmond, qu'il s'efforça de porter à prendre quelques mesures contre le Duc d'Albe; qui ne manqueroit pas de se vanger, sur lui & sur les autres, de ce qui s'étoit passé. Mais ce Seigneur lui répondit, qu'en faisant cesser les Assemblées Religieuses, & en punissant ceux qui avoient brisé les Images, & ceux qui avoient commis d'autres excès, le Roi s'appaiseroit, & n'iroit pas plus loin. 1567. Ce Comte avoit une nombreuse famille, & n'avoit aucun moyen de subsister hors du Païs. Il n'étoit pas encore, selon les apparences, fort persuadé que l'Eglise eût besoin de Réformation, & il ne s'étoit déclaré, que pour la tolerance des Protestans; qu'il avoit même, en quelque maniere, abjurée, par le nouveau serment qu'il avoit fait à la Régente. Le Prince lui répondit qu'il se trompoit, dans l'esperance qu'il avoit, que le Roi moderеroit sa colere; qu'il se repentiroit trop tard, de ne l'avoir pas cru; qu'il seroit le pont, par lequel les Espagnols entreroient dans les Païs-Bas; & que quand ils y seroient entrez, ils ne manqueroient pas de rompre ce pont. Mais rien ne put engager le Comte à changer de sentiment. Cela fit résoudre le Prince d'Orange à se retirer, quoique la Noblesse, attachée à la Religion Réformée, fit ce qu'elle put pour le retenir, & l'engager à se déclarer Chef du Parti. Il ne jugeoit pas qu'il fût possible alors de résister à la puissance des Espagnols également ennemis des Privileges des Provinces, & de tous les Protestans. Il voyoit que le zèle du peuple, qui avoit d'abord éclaté avec trop de véhemence, non seulement par les Assemblées Religieuses, mais encore par l'entreprise de briser les Images, qui étoient dans les Temples Publics de l'Eglise Romaine, étoit extrêmement diminué, & que l'on ne pouvoit faire aucun fonds là-dessus. D'un autre côté, il voyoit la Duchesse armée & soûtenue par le Comte d'Egmond, qui avoit pris le serment, dont on a parlé. Ces troupes pouvoient être, en peu de tems, augmentées, & fournies de tout ce qu'il falloit pour faire la guerre avantageusement; au-lieu que le Parti contraire n'avoit ni troupes, ni argent, ni Places de résistance, à leur opposer.

Le Prince d'Orange partit donc d'Anvers le 11. d'Avril, pour aller à Breda, & passer de là incessamment en Allemagne. Il avertit tous ses amis qu'il étoit tems de ceder à la tempête, qui alloit éclater. Il n'emmena néanmoins pas son fils ainé, Philippe de Nassau, Comte de Buren, Héritier de Maximilien d'Egmond Comte de Buren, son Ayeul maternel. Il n'avoit que quinze ans, & il étudioit dans l'Université de Louvain, où son Pere le croyoit en sureté, à cause des Privileges de la Province de Brabant en général, & de l'Université en particulier. Mais il se trompa, car le Duc d'Albe l'envoya en Espagne, le 20. de Septembre de cette même année, d'où il ne revint qu'après la mort de son Pere, l'an 1595. Pour lui, il se retira à Dillembourg, dans la Comté de Nassau, & le Comte de Hoogstrate sortit aussi du Païs. Ces deux Seigneurs furent suivis de beaucoup de gens, tant de la Noblesse que du Peuple, qui ne se croyoient pas en sureté sous la domination des Espagnols.

(1) Voyez les déliberations, sur cette matiere, dans *Bentivoglio* P. I. Liv. III. p. 56. *& suiv.*

(2) Voyez *de Meteren* Liv. II. fol. 49. *& suiv.*

FIN *du Premier Livre.*

HIS-

HISTOIRE DES PROVINCES UNIES DES PAÏS-BAS.

LIVRE SECOND,

Qui contient ce qui arriva dans les Païs-Bas, depuis l'an MDLXVII *jusqu'à l'an* MDLXXIII. *pendant que le Duc d'Albe en fut Gouverneur.*

1567.



LA Gouvernante n'ayant plus rien à craindre, envoya le 2. d'Avril, *Charles Comte de Mansveldt* à Anvers, avec seize Compagnies de Soldats Wallons, qui y entrerent balle en bouche & mèche allumée, prêts à coucher en joüe, comme si c'eût été en Païs ennemi. Cela arriva le 26. d'Avril, & deux jours après la Duchesse y vint elle-même, avec cinq-cens chevaux. Elle y renouvella les vieux Edits & les fit exécuter, contre quelques malheureux, qui n'avoient pas eu soin de se retirer de bonne heure. Les lieux, où les Protestans s'étoient assemblez, furent démolis, & Marguerite fit par-tout faire la même chose, sans trouver aucune résistance. Le Roi d'Espagne auroit pu en demeurer là, & avec le petit nombre de Troupes qu'elle avoit, ou au moins sans l'augmenter beaucoup, tenir les peuples en respect, & ménager cependant la Noblesse, en lui donnant une amnistie du passé. Mais il parut, par la suite, que Philippe n'étoit pas satisfait de voir le Païs en Paix, & qu'il vouloit profiter de l'occasion, pour lui ôter tous ses Privileges.

Le Duc d'Albe, (1) déclaré Général des Troupes qu'on vouloit envoyer dans les Païs-Bas, s'embarqua à Barcelone le 20. de Mai, pour passer en Italie. Ayant été attaqué de Goutte & de Fievre, pendant la navigation, il s'arrêta à Nice en Provence, avec quatre Galeres, & envoya le reste de la Flotte à Genes, où il se rendit le 27. de Mai, après s'être un peu remis. Les Troupes, qu'on lui donnoit, se trouvoient alors principalement en Italie. (2) Le Roi avoit donné ordre auparavant de lever promptement quelques Troupes en Espagne, pour les placer dans les Garnisons & en tirer les vieilles Troupes, que le Duc d'Albe devoit emmener avec lui dans les Païs-Bas. La plupart de l'Infanterie devoit être Espagnole, & l'on y devoit ajouter quelques Regimens d'Infanterie Allemande, quon se proposoit de lever dans le voisinage des Provinces soumises au Roi d'Espagne.

Le Duc marqua le Milanez, pour le rendez-vous des vieilles troupes dispersées par l'Italie. Elles ne faisoient gueres moins de huit mille hommes, qui devoient être commandez par quatre Mestres de Camp. *Alonse d'Ulloa* commandoit le Terce (ou le Regiment) de Naples, *Julien Romero* celui de Sicile, *Sanchès de Londogno* celui de Lombardie, & *Gonzalez de Braccamonte* celui de Sardagne. C'étoient des Chefs experimentez, & qui s'étoient formez dans les Armées de l'Empereur Charles V. La Cavalerie, que l'on tira d'Italie, étoit d'environ quinze cens hommes, la plupart Italiens & quelque peu d'Espagnols. Le Duc d'Albe en donna le commandement à *Ferdinand de Tolede*, son fils naturel. Il y joignit trois cens chevaux, en passant par la Franche Comté; & ne leva pour-lors, en Allemagne, qu'un Regiment de quatre mille hommes, qui fut commandé par le Comte *Alberic de Lodrone*. Le Duc voulut avoir auprès de lui divers autres Espagnols, qui avoient commandé dans les guerres précédentes, & entre autres *Sanchès d'Avila*, qui étoit Châtelain de Pavie, & qui s'avança ensuite aux premiers emplois, dans les guerres des Païs-Bas. Entre les Officiers Italiens furent le Marquis *Chiapino Vitelli*, & *Gabriel Serbelloni*, Commandeur en Hongrie de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem. Vitelli fut fait Maître de Camp Général, & Serbelloni Grand Maître de l'Artillerie. 1567.

Cette Armée (3) divisée en trois corps, pour marcher plus commodément, partit après avoir fait montre, le 3. de Juin, & passa par les Etats du Duc de Savoie, pour se rendre dans la Comté de Bourgogne, & de là en Lorraine; d'où elle devoit entrer dans le Duché de Luxembourg, qui étoit la premiere Province appartenante au Roi d'Espagne de ce côté-là. Elle marcha, avec beaucoup d'ordre & de discipline, & ne laissa pas d'effrayer les Princes voisins, quoi qu'elle ne fit aucun desordre.

Pendant qu'elle se préparoit à marcher, & qu'elle étoit en marche, la Gouvernante des Païs-Bas se repentit, mais trop tard, de s'être si fort plainte de ces Provinces, qu'elle avoit fait résoudre le Roi d'y envoyer une Armée, commandée par le Duc d'Albe, qui ne manqueroit pas de prendre toute l'autorité du Gouvernement en main; quoi qu'il ne fût proprement, comme on le disoit, que pour commander les Troupes. Elle écrivit en Espagne, que tout étoit appaisé, que les plus coupables étoient ou punis, ou arrêtez, ou chassez du Païs, & qu'il y avoit des garnisons dans les Villes suspectes; de sorte que de nouvelles Troupes y seroient non seulement inutiles, mais même y pourroient renouveller les troubles; d'autant plus que la Noblesse étoit demeurée dans le devoir, parce

(1) *Meursius* Rer. Belg. Lib. I. p. 8. & *de Meteren* fol. 52.
(2) *Bentivoglio* P. I. Liv. III. p. 63.

(3) *De Meteren* Liv. III. fol. 92. *Meursius* Rer. Belg. Lib. I. p. 9.

1567. parce qu'on lui avoit fait esperer qu'il ne viendroit point d'Armée, pourvu qu'elle demeurât en repos. On s'imaginoit, dans les Païs-Bas, que la Duchesse ne souffriroit pas qu'un autre vint recueillir l'honneur d'avoir mis fin aux desordres, qu'elle avoit déja fait cesser, & que le Roi ne voudroit pas non plus lui faire cette espece d'affront. Sans cela, les Provinces pouvoient se mettre en état d'empêcher l'entrée des Troupes étrangeres, & de refuser de recevoir un Gouverneur Espagnol, ce qui étoit contre leurs Privileges, qui portoient qu'elles ne seroient gouvernées que par un Prince parent de leurs Souverains, ou par quelque Seigneur du Païs. Mais Philippe ne voulut point écouter Marguerite, & regarda ces Privileges comme des chimeres, qui ne devoient pas être opposées à son autorité.

Le Duc d'Albe s'avança donc tranquillement & entra, sans opposition, dans la Province de Luxembourg. La Duchesse lui envoya Barlaimont & Noircarmes, pour le prier de leur montrer les pouvoirs qu'il avoit du Roi, dont il ne fit voir que ce qu'il voulut, sans rien dire de ses instructions secretes. La Noblesse, & entre autres le Comte d'Egmond, lui furent au devant, pour le féliciter de son heureuse arrivée; sans pouvoir croire qu'elle leur seroit aussi fatale, qu'elle le fut. Il arriva enfin à Brusselles, le 22. d'Août de cette même année. La Duchesse le reçut civilement, & lui dit qu'elle étoit persuadée qu'en traitant le Prince d'Orange & les autres Seigneurs du même parti, avec douceur, il n'y auroit plus rien à craindre de leur part. Mais le Duc, qui étoit d'une humeur altiere & violente, n'eut aucun égard à ce conseil. Il y avoit long-tems que ce fier Espagnol avoit fait connoire ce qu'il feroit, dans une semblable conjoncture, si ce que je vais raconter est vrai. L'Empereur Charles V. déliberant sur la punition qu'il feroit souffrir aux Gantois, pour leur rebellion, demanda le sentiment du Duc là-dessus. Il lui repondit qu'une patrie rebelle méritoit d'être ruïnée: sur quoi l'Empereur lui ordonna de monter sur une haute tour, pour voir la grandeur de la Ville de Gand. Quand il en fut descendu, Charles lui demanda *combien il croyoit qu'il fallût de peaux d'Espagne, pour faire un gand de cette grandeur?* Mais comme il vit que l'Empereur avoit été choqué de sa réponse, il se tut. *Strada* (1) rapporte cette Histoire sur le bruit commun, sans l'assurer. Mais si elle passoit pour vraie au tems dont nous écrivons l'Histoire, les Flamands ne pouvoient rien attendre de moderé de cet homme. Il publia en partie les pouvoirs, que le Roi lui avoit donnez, par où il paroissoit qu'il avoit le suprême commandement de toutes les Troupes, & dans toutes les Places, où il pouvoit mettre tels Commandans qu'il lui plairoit; qu'il étoit établi Chef des Conseils d'Etat, de Justice & des Finances; qu'il pouvoit juger de tous les crimes, les punir ou les pardonner, comme il le trouveroit à propos, & recompenser au contraire les services, comme il jugeroit qu'il le faudroit faire, pour le bien de l'Etat. Dès-lors la Gouvernante, dépouillée de toute son autorité, laissa faire au Duc d'Albe tout ce qu'il voulut.

Il plaça d'abord ses Troupes dans les Places, où il crut qu'il se pourroit faire quelques pratiques contre son autorité; comme à Brusselles, à Anvers & à Gand. Il ôta aux Magistrats les Clefs des portes, & la derniere de ces Villes s'en étant plainte par une requête, qui lui fut présentée par le Comte d'Egmond, il répondit qu'il feroit ce qu'il trouveroit être du service du Roi. Il congedia en même tems les Troupes Wallonnes, auxquelles il ne se fioit pas. 1567.

Après cela, il remit sur pied l'Inquisition & les Edits les plus rigoureux. Au lieu des Juges ordinaires, il établit un Conseil de douze personnes, pour juger de tout ce qui s'étoit passé, pendant les desordres précedens; ou plutôt pour faire perir tous ceux, qui y auroient eu la moindre part. Il le nomma *le Conseil des Troubles*, mais on l'appella dans le Païs, *le Conseil Sanguinaire*. Le Duc en voulut d'abord être Président, mais ses autres affaires firent qu'il s'en déchargea sur *Jean Vargas*, Jurisconsulte Espagnol, de son humeur, qui disoit que les Hérétiques avoient rompu les Temples, & que les gens de bien ne s'y étant pas opposez, ils devoient tous être pendus; en son mauvais Latin: *Heretici fraxerunt Templa, boni nihil fecerunt contra, debent omnes patibulari.* Les Espagnols disoient aussi, *que la Gangrene des Païs-Bas avoit besoin d'un couteau aussi tranchant, que l'étoit celui de Vargas.* Le Duc se trouvoit au commencement avec eux, quoi qu'il ne donnât aux Conseillers qu'une voix déliberative, & qu'il se réservât le pouvoir de prendre les conclusions qu'il vouloit. Le plus grand nombre étoit bien de Flamands, mais ils en eurent tant de honte & d'horreur, qu'ils s'absentoient la plupart du tems, & laisserent enfin tout faire à trois Espagnols, *Vargas*, *Louïs del Rio*, & *la Torre* leur Secretaire. Les arrêts de ce Conseil étoient sans appel, & il y eut interdiction à tous les Tribunaux du Païs, quels qu'ils fussent, de prendre aucune connoissance des affaires qui regardoient les Troubles. Ce Conseil voulut même examiner & modifier tous les usages & les Privileges du Païs; mais il y trouva tant de difficulté, qu'il abandonna ce dessein. On assure que le même Vargas, quand on lui citoit les Privileges, répondoit: Nous ne nous mettons point en peine de vos Privileges; en Latin aussi bon que le précedent, qu'on a rapporté: *non curamus vestros Privilegios.* L'autorité de cet étrange Conseil anéantit celle du Conseil d'Etat, qui ne s'assembloit plus que dans la Chambre du Duc, & quand il vouloit.

Le nouveau Tribunal regardoit comme hérétiques, & criminels de Lèse-Majesté, tous ceux qui avoient présenté des requêtes pour la modération des Edits, ou qui les avoient approuvées; tous ceux qui, sous prétexte de la nécessité des tems, avoient connivé aux Assemblées Religieuses des Protestans, ou à la destruction des Images; tous ceux qui oseroient soutenir que les Provinces n'étoient pas déchues de leurs Privileges, par leur conduite précedente, & nier que le Roi fût pleinement déchargé, par-là, de toutes ses promesses, de tous ses sermens, & de tous les pardons, qu'il pouvoit leur avoir accordez; enfin tous ceux, qui ne reconnoissoient pas l'autorité suprême de ce Tribunal, & qui lui opposoient des Usages & des Privileges abusifs. C'étoit-là ce que les Espagnols s'étoient proposez, en envoyant le Duc d'Albe, avec des Troupes étrangeres, dans les Païs-Bas. Par où l'on voit que la Religion ne fut, à le bien prendre, que le prétexte de la guerre; dont la principale cause étoit l'envie de les soumettre à un pouvoir arbitraire & despotique, comme on avoit fait les habitans du Nouveau Monde. On doit aussi prendre garde qu'avant cette conduite des Espagnols, il n'y avoit eu aucun soulevement qui fût appuyé sur l'autorité des Etats d'aucune Province; d'où il s'ensuit que ces Provinces ne pouvoient pas être privées de leurs Privileges & Usages, pour des troubles arrivez par

(1) Liv. VII. au commencement.

1567. par la faute de quelques Particuliers. Il est de plus clair, par-là, que la guerre qui fut entreprise depuis, par le consentement des Etats de la plupart des Provinces, ne fut pas fondée sur la Religion, comme quelques-uns le croyent, mais sur la violation injuste des privileges par les Espagnols. Quoi que la liberté de Religion soit de Droit naturel & divin, qui ne peut être révoqué par aucune autorité qu'il y ait sur la Terre; & qu'une partie des Provinces soutînt depuis ouvertement cette verité, & la défendît contre la violence de l'Espagne; la veritable cause de la guerre fut la défense des Loix & des Privileges, que le Roi d'Espagne prétendoit anéantir, sous prétexte d'Héresie. On comprendra cela encore mieux, par la suite de cette Histoire.

Le Conseil Sanguinaire ne se contentoit pas de répandre le sang de ceux, qu'on appelloit Héretiques, ou Criminels de Lèse-Majesté; il confisquoit encore leurs biens, auxquels on en vouloit, autant qu'à leurs personnes. On remontra au Duc combien cela faisoit de tort au Païs, & aux bons Catholiques & zelez sujets de sa Majesté; puis que par ces confiscations, on leur faisoit perdre tous les droits qu'ils pouvoient avoir sur les biens confisquez. On ajoûtoit que la pauvreté, où l'on réduiroit une grande quantité de gens, les obligeroit de se jetter dans le parti de la rebellion, ou de devenir brigands. Mais toutes ces remontrances ne firent aucun effet, à cause du profit que le Fisc en tiroit, sans compter ce que les Officiers en détournoient pour eux-mêmes; quoi que Viglius & quelques autres, zelez d'ailleurs pour la grandeur du Roi, représentassent le tort que ce Conseil lui faisoit.

Une des premieres exécutions, que le Duc d'Albe fit, fut de faire arrêter prisonniers les Comtes d'Egmond & de Hornes, le 9. de Septembre. Ils (1) étoient tous deux du Conseil d'Etat, & le Duc feignant de vouloir apprendre leur sentiment, sur le plan de quelques Citadelles qu'il avoit dessein de faire bâtir, & particulierement de celle d'Anvers, les pria de venir chez lui, à l'Hôtel de Cuylembourg, avec quelques autres Conseillers. Le Conseil étant fini, comme ils passoient par diverses chambres, sous des prétextes feints, on les sépara l'un de l'autre, & on les fit prisonniers de la part du Roi. On prit aussi *George Casembrood*, Secretaire du Comte d'Egmont & son Confident, & *Antoine Strale*, qui avoit été plusieurs fois Bourgmestre à Anvers, & que l'on accusoit d'avoir eu beaucoup de part aux premiers troubles. On esperoit, par ces deux hommes, de savoir exactement quelle avoit été la conduite des deux Comtes prisonniers, que l'on envoya au Château de Gand. Le Comte d'Egmond en étoit Gouverneur, (2) mais il y tenoit un Lieutenant, à qui on lui ordonna d'écrire de livrer le Château aux Espagnols; quoi que cela fût directement opposé aux anciens Privileges. On peut facilement concevoir le chagrin, que ces Seigneurs eurent alors de n'avoir pas suivi les conseils du Prince d'Orange. La Duchesse même de Parme fut choquée de cette maniere d'agir hautaine & violente, d'autant plus que la chose s'executa sans qu'elle en eût été avertie. Cela l'obligea de demander permission au Roi de se retirer en Italie, soit qu'elle crût que le Roi la méprisât, ou se défiât d'elle, ou condamnât par-là la douceur qu'elle avoit eue, du tems de son Gouvernement, & qu'il auroit bien mieux fait d'imiter.

Quand la nouvelle de la prise de ces Seigneurs fut arrivée en Espagne, on y fit arrêter le Baron de Montigni, frere du Comte de Hornes, & l'on en auroit fait autant au Marquis de Bergopzoom, s'il n'eût été mort quelque tems auparavant; soit de chagrin, soit d'une mort causée par quelque poison, comme le bruit en courut. Ces exécutions répandirent la terreur dans toutes les Provinces; & les Païs voisins se trouverent dans peu remplis de sujets du Roi d'Espagne, qui s'y réfugierent, de peur d'être pris. Mais il y eut encore un grand nombre de gens, dont les prisons se trouverent pleines dans les Provinces des Païs-Bas; de sorte qu'il fallut agrandir les prisons & en faire même de nouvelles. En quelques endroits on délivra une partie des prisonniers, par adresse, ou par force; mais les prisons furent bien-tôt vuidées, par le nombre prodigieux de gens que l'on fit pendre de toutes parts. 1567.

Le 19. de Decembre, le Duc fit citer à comparoître, en six semaines, le Prince d'Orange, le Comte Louïs de Nassau son frere, les Comtes d'Hoogstrate, de *Bergue*, de *Cuylembourg*, de *Brederode* & d'autres. Quelques-uns se défendirent par écrit, & refuserent de comparoître, à cause de l'incompetence des Juges. Mais le Duc les fit condamner absens, comme coupables du crime de Lèse-Majesté, & ne pouvant les punir en leurs personnes, il confisqua tous leurs biens qui se trouverent sur les terres de l'Espagne. Il fit condamner de même un grand nombre de (3) Noblesse, qui s'étoit échappée, dès qu'elle avoit vû le Prince d'Orange parti.

La Duchesse de Parme ayant obtenu la permission de se retirer en Italie, & pris congé par écrit des Etats Generaux des Provinces du Païs-Bas; parce que Philippe avoit défendu qu'ils ne s'assemblassent, à moins qu'il ne fût présent; elle partit le 30. de Decembre & fut accompagnée, jusqu'à la frontiere du Brabant, par le Duc d'Albe, & par beaucoup d'autre Noblesse jusqu'en Allemagne. *Famien Strada* a décrit les neuf années de sa Régence, dans les six premiers livres de son Histoire de la Guerre des Païs-Bas. Nous ne l'avons pas cité auparavant, parce que nous avons eu assez d'Historiens, qui en ont été mieux instruits que lui; qui s'est principalement proposé de relever la gloire de cette Princesse, & celle de son fils *Alexandre Farnese*. On y trouvera néanmoins la confirmation des principaux faits, que l'on a rapportez en cette Histoire.

AU commencement de l'année MDLXVIII. le 1568. Duc d'Albe, non content d'avoir fait le procès à la Noblesse, attaqua le peuple; & l'on condamna les Ministres Protestans, ceux qui les avoient logez, ceux qui avoient été des Consistoires établis pour la conduite des Eglises, & ceux qui s'étoient trouvez aux Assemblées. On citoit les plus accommodez à Brusselles, & s'ils ne comparoissoient pas, on confisquoit leurs biens. Pour les autres, on les prenoit, sans les citer, & on les faisoit pendre, ou décapiter, après leur avoir fait souffrir de cruels tourmens. On en attachoit quelques-uns à la queue d'un cheval, les mains liées sur le dos, & on les faisoit trainer ainsi au lieu du supplice.

Cette conduite fut approuvée par l'Inquisition d'Espagne, qui décida par un Decret du 16. de Fevrier (4) de cette année „ que tous les sujets du „ Roi dans les Païs-Bas, (excepté ceux qui é„ toient nommez distinctement dans l'Information „ donnée au S. Office,) tant à l'égard des Aposta„ sies, Héresies & Révoltes, par lesquelles ils s'é„ toient

(1) *Bentivoglio* P. I. Liv. III. p. 64.
(2) *De Meteren* Liv. III. fol. 54.
(3) *Ibid.* fol. 51.
(4) *De Meteren* Liv. III. fol. fol. 54.

1568. „ toient soulevez contre l'Eglise & le Roi; qu'à „ l'égard de ce qu'en feignant d'être Catholiques, „ ils n'avoient point fait ce qu'ils devoient faire, „ pour s'opposer aux Hérétiques, aux Apostats „ & aux Séditieux, ce qu'il étoit très-facile de „ faire au commencement; méritoient d'être tenus „ pour leurs fauteurs & infectez de leur Hérésie, „ de leur Apostasie, de leur Sédition &c. Et que „ les Nobles qui avoient présenté requête, au nom „ des sujets du Roi, contre l'Inquisition, & avoient „ encouragé les Hérétiques, les Apostats & les „ Séditieux, étoient coupables du crime de Lèse-„ Majesté au premier chef." Le Roi fit dix jours après une Déclaration, sur le même pied, où il condamna les mêmes personnes à confiscation de corps & de biens. On fut convaincu par-là, que la conduite du Duc d'Albe n'étoit pas seulement un effet de son orgueil & de son inhumanité, mais qu'elle étoit fondée sur des ordres exprès.

Ces rigueurs, qui n'avoient point de bornes, irriterent si fort quelques-uns de ceux qu'elles regardoient, qu'ils se retirerent dans les bois de la Nord-Hollande, & se vangerent sur les Prêtres & les Moines, non seulement en les pillant, mais encore en leur coupant le nez & les oreilles. C'est ainsi que le desespoir vange souvent une injustice, par une autre; mais ceux qui ont le plus de tort, en des conjonctures comme celles-là, sont ceux qui réduisent leurs sujets à un semblable desespoir. On appelloit ces malheureux, à cause de cela, *des Gueux Sauvages*. Le Duc d'Albe en ayant été averti, y envoya non seulement quelques troupes, mais ordonna encore aux Païsans de courir sur ces gens-là, & déclara qu'il entendoit qu'ils restituassent la perte qui auroit été faite, & qu'ils répondissent de la vie de leurs Prêtres. Cette Ordonnance étoit datée du 12. de Janvier.

Il ordonna encore que l'on eût l'œil sur ceux qui se retiroient du Païs, & que l'on eût à avertir de ceux qui s'y préparoient, & commanda d'arrêter sur les frontieres leurs effets, à tous les péages; avec défenses de leur fournir des chariots, ou des bateaux, sous peine de confiscation des voitures; & de loger ceux qui sortiroient, de leur envoyer de l'argent, & de leur écrire, ou de recevoir de leurs Lettres; tant il avoit peur de ne pas faire perir assez de monde!

Cependant le Prince d'Orange & son Frere Louïs de Nassau travailloient à émouvoir les Princes d'Allemagne en leur faveur, & à assembler des troupes, pour entrer dans les Païs-Bas, à la faveur de la haine que l'on y avoit pour le Gouvernement violent du Duc d'Albe. Il se fit une Assemblée de divers Princes & Villes libres d'Allemagne, que le Prince instruisit des raisons qu'il avoit de prendre les armes contre le Duc d'Albe. *Bentivoglio*, (1) selon sa coûtume, lui prête une harangue, dans laquelle il lui fait dire ce qu'il croyoit qu'il pouvoit dire dans une semblable occasion; mais qui est trop pleine de Rhétorique Italienne, pour quadrer à celui qu'il fait parler, (2) qui avoit uniquement égard à la force des raisons, sans se mettre fort en peine de l'élegance des termes. Il auroit mieux valu tirer les raisons, qu'il employa, des Ecrits que le Prince publia alors pour se justifier, comme (3) *Grotius* nous l'apprend. Après avoir réfuté ce qu'on lui objectoit, & fait voir que le Duc d'Albe étoit un Juge incompetent; & sans dissimuler qu'ayant été mieux instruit de la Religion, il avoit abandonné le Parti de l'Eglise Romaine; il y disoit qu'il ne prenoit les armes, que pour le salut de sa patrie 1568.
& pour la tirer de l'esclavage; Que c'étoit-là le devoir d'un bon citoyen, & d'un homme de son rang; Que le Roi Philippe, dont le bon naturel (*disoit-il*) étoit obsedé par les Espagnols, viendroit un jour à reconnoitre la fidelité de toute la Nation Belgique, & à penser au serment, qu'il avoit fait d'observer ses Loix: mais qu'en attendant, personne n'étoit obligé de lui obeïr, selon les privileges du Brabant. En effet, les anciens Brabançons avoient eu plus de soin que les autres, de prendre des précautions pour la conservation de la liberté, & contre la mauvaise foi des Princes, qui, sous prétexte du bien public, rompent les conventions qu'on a faites avec eux. Les Brabançons ont aussi cela de particulier, qu'ils stipulent que le Prince venant à violer leurs Loix, ils ne seront pas obligez de lui obeïr, jusqu'à ce qu'il ait réparé les injures dont il sera convaincu. C'est ce qui paroît, par des exemples des siecles passez, où des Princes emportez par leur passion, ou entrainez par les mauvais conseils de leurs flateurs, & particulierement Jean II. ont été obligez de se mieux conduire, ou par la force, ou par de vigoureuses résolutions des Etats, qui ne voulurent pas faire la paix, que les Princes ne se fussent engagez à observer les Loix. Le Prince d'Orange, qui, quoi que né en Allemagne, avoit des Seigneuries héréditaires dans le Brabant, dont les possesseurs ont droit de suffrage dans les Etats, prétendoit non seulement avoir droit de vivre sous les Loix, mais encore de faire en sorte qu'elles fussent observées. Il faut de plus remarquer que les autres Provinces avoient de semblables Droits, qu'il y a des Edits de Maximilien & de Marie de Bourgogne, qui leur ont assuré ces mêmes Droits, en demeurant unies avec le Brabant. Il est sûr que les peuples, qui leur furent unis sous l'Empereur Charles V., les Frisons, ceux des Provinces d'Utrecht & de Gueldre, stipulerent plusieurs choses, qui leur sont particulieres, & qu'elles eurent cela de commun avec les autres, qu'elles ne seroient point séparées du Brabant, ni de la Hollande.

L'Empereur Maximilien, Prince doux & équitable, touché par ces raisons, & par la pitié qu'il avoit du Prince d'Orange, envoya son frere Charles en Espagne, pour dire à Philippe, au nom de S. M. Imperiale & des Princes d'Allemagne, qu'ils ne croyoient pas qu'il fût du bien public de traiter durement les peuples des Païs-Bas. Mais le Roi d'Espagne répondit en colere, que c'étoit à lui d'avoir soin de ses propres affaires; qu'il savoit quand il falloit employer la clemence, ou la séverité, envers ceux qui s'étoient d'abord soulevez contre Dieu, & ensuite contre leur Prince; que ceux d'Allemagne feroient mieux de ne se mêler que de leurs propres affaires. Cependant quelque peu de Princes Allemands, qui étoient Protestans, ou qui n'aimoient pas l'Espagne, ni le Duc d'Albe, fournirent de l'argent & des troupes à Guillaume, ou répondirent pour lui. La Noblesse des Païs-Bas, qui ne demeuroit pas volontiers hors de chez elle, ou qui le favorisoit en secret, fournit aussi quelque chose.

On crut qu'il seroit bon d'attaquer le Duc d'Albe de divers côtez, comme on le fit, mais il semble qu'il l'auroit fallu faire en même tems, pour l'obliger de séparer ses troupes, & de s'affoiblir parlà; au-lieu qu'on lui donna le tems de s'opposer successivement tantôt à l'un & tantôt à l'autre. (4) Quelques-uns firent une entreprise sur Ruremonde au mois d'Avril, pour entrer de là en Brabant; mais ils

(1) P. I. Liv. IV. p. 72. & *suiv.*
(2) Voyez *Rheidanus* Liv. III. p. 59.
(3) Annal. Lib. II. p. 30.

(4) *De Meteren* Liv. III. fol. 56.

1568. ils furent défaits, par un détachement Espagnol, avant que d'avoir rien executé. D'autres du même Parti, mais François pour la plupart, vouloient entrer en Artois, du côté de Picardie, & s'assemblerent pour cela à S. Valery; mais ils furent arrêtez & pris dans cette ville, par les ordres du Roi de France même, qui étoit alors Charles IX.

Au mois de Mai, (1) Louïs de Nassau entra en Frise, dont le Comte d'Aremberg étoit Gouverneur. Il avoit dessein de se rendre maitre de Groningue, si cela étoit possible. Mais il trouva le Gouverneur, avec le Regiment Espagnol de Braccamonte & d'autres troupes, qui lui fit tête. Cependant s'étant posté avantageusement, les Espagnols, qui ne connoissoient pas le terrein, & qui méprisoient ces troupes nouvellement levées, les attaquerent, malgré le Comte d'Aremberg, qui vouloit encore attendre quelque secours. Les Espagnols pris dans un lieu desavantageux y furent défaits, & le Comte d'Aremberg tué, aussi bien qu'*Adolfe de Nassau*, Frere de Louïs. Quelques-uns disent qu'ils se tuerent l'un l'autre. Cette victoire n'eut point de suite, parce qu'il arriva quelques troupes Espagnoles, peu de tems après la défaite, & le Comte *de Megem*, qui se jetta promptement dans Groningue, & y recueillit les débris de l'Armée Espagnole. Il y eut six-cens fantassins de cette Nation de tuez, & très peu d'Allemands, qui se rendirent à l'ennemi. Louïs se rendit maitre de leur artillerie, du bagage & de quelque argent, qu'on avoit envoyé pour le payement des troupes.

Cette perte chagrina fort le Duc d'Albe, & il auroit souhaité de marcher en personne en Frise, pour avoir sa revanche des troupes de Louïs. Mais il voulut avant cela faire mourir les principaux prisonniers, qu'il retenoit depuis quelque tems. Il avoit dit auparavant: (2) *Que peu de têtes de Saumons valoient mieux, que plusieurs milliers de Grenouilles*, & il avoit obligé les Comtes d'Egmond & de Hornes de répondre sur les crimes qu'on leur inputoit; quoi que, selon leurs Privileges, ils ne pussent être condamnez, que par une Assemblée des Chevaliers de la Toison d'or. Il les envoya querir à Gand, par une grosse escorte Espagnole, qui les conduisit à Brusselles. Le Conseil d'Espagne lui avoit, comme le dit *Bentivoglio*, envoyé des ordres exprès là-dessus. Tant de fautes atroces, comme parle le même Historien, commises contre l'Eglise & le Roi, ne pouvoient être expiées que par leur mort. Cependant il est certain qu'ils n'avoient commis, dans le fond, que des pechez d'omission; en ne s'opposant pas d'abord aux Protestans, & en opinant pour la tolerance, sans être néanmoins de leurs sentimens. Un peu avant la venue du Duc d'Albe, le Comte d'Egmond s'opposa même assez vigoureusement à leurs Assemblées, & ils moururent tous deux bons Catholiques Romains. Leur qualité & leurs services leur auroient au moins dû faire obtenir grace; & ils l'auroient obtenue, parmi toute autre nation. Mais avant que de les faire conduire au supplice, on fit exécuter à Brusselles dix-huit personnes d'une condition inferieure à la leur, & un peu après *de Villiers* & *d'Huy*, qui avoient été pris dans l'entreprise de Ruremonde; car alors il n'y avoit point encore de Cartel, pour les prisonniers; auquel les Espagnols ne vinrent que lorsque ceux, à qui ils avoient à faire, devinrent un peu plus redoutables & en état de se vanger sur eux mêmes, de la maniere dont on traitoit les prisonniers. Le 4 de Juin, le Duc & le Conseil firent lire la sentence aux deux Comtes, 1568. qu'ils déclarerent coupables du crime de Lèse-Majesté & condamnerent à être décapitez, & leurs têtes exposées dans la place publique, aux yeux de tout le monde, aussi longtems que le Duc le trouveroit bon. Par la même sentence, leurs biens furent confisquez. Elle fut exécutée le 5. de Juin, dans la place publique, & l'échaffaut environné de troupes Espagnoles, de peur qu'il ne se fit quelque émeute du peuple en leur faveur. Mais si on put l'empêcher de faire une sédition, on ne put pas supprimer les marques d'une très grande douleur, & qui approchoit du desespoir, qu'une infinité de gens faisoient paroitre, pour la mort de ces Seigneurs. On fit aussi mourir van Strale à Vilvorde, où il avoit été pris, & Casembroot fut tiré vif à quatre chevaux, dans Brusselles. On fit (3) encore bruler quatre Protestans, qui ne voulurent pas changer de Religion, & qui avoient eu beaucoup de part aux desordres, qui s'étoient faits dans les Eglises; „ & l'on fit plusieurs autres exé„ cutions semblables; avec tant d'horreur, dit „ l'Historien qu'on vient de citer, & d'épouvan„ tement pour le peuple, que l'on n'entendoit de „ toutes parts, que des soupirs, des gémissemens „ & des plaintes; à quoi le Duc joignit une hor„ rible proclamation contre ceux qui étoient sor„ tis du Païs, que l'on y rappelloit sous peine de „ la perte de leurs biens, s'ils n'y retournoient pas, „ & où l'on ordonnoit une rigoureuse recherche des „ biens dont ils jouissoient; avec défense à qui que „ ce fût de les cacher". Mais s'ils y étoient revenus, on leur auroit fait encore perdre la vie, comme à des gens suspects d'Hérésie, ou de rebellion. Ce fut alors que les biens du Prince d'Orange, qui étoient très considerables, furent confisquez. Peu de tems après, le Baron de Montigni, qui avoit été arrêté & mis en prison à Segovie, quand les Comtes d'Egmond & de Hornes furent arrêtez, après avoir essayé en vain d'en sortir, y fut empoisonné dans un potage, comme l'on a cru. Il tomba d'abord en langueur, mais il ne mourut que deux ans après. En MDLXXI. le Duc d'Albe le fit condamner, comme il avoit fait les autres, & confisqua son bien.

Après les exécutions dont on a parlé, (4) le Duc d'Albe envoya Chiappino Vitelli, avec des troupes, pour s'assurer de Groningue; de peur que Louïs de Nassau, qui étoit dans le voisinage, ne s'en rendît maitre. Il ne l'avoit néanmoins pas assiegée, soit qu'il n'eût pas assez de monde pour cela, soit qu'il crût y entrer par intelligence, ou qu'il jugeât l'entreprise trop difficile.

Cependant *Henri* Duc de *Brunswik* amena au Duc d'Albe quinze cens Chevaux d'Allemagne, & un autre Officier du même Païs quatre cens Arquebuziers à cheval. Noircarmes vint aussi de Bourgogne, avec mille Soldats, & l'on rendit complets les Régimens de la même Nation. On joignit à tout cela trois nouveaux Regimens Wallons, commandez par le Comte de *Reuls*, par *Gilles de Barlaimont*, Sr. de *Hiergues*, & par *Caspar Roblès*, Sr. de *Bissy*. Toutes ces troupes eurent leur rendez-vous en Overyssel, près de Deventer, où le Duc lui-même devoit se rendre, avec presque toutes les forces Espagnoles, & où il arriva au milieu de Juillet.

Cependant (5) le Comte Louïs de Nassau, le Comte d'Hoogstrate, & celui de *Schouwenbourg*, se retirerent du côté de la riviere d'Ems, où ils pirent

(1) *Ibid.* fol. 57. *Bentivoglio* P. I. Liv. IV. p. 76. & *suiv.* & *Strada* sur l'année 1568.

(2) *Grotius* Ann. Liv. II. p. 29.

(3) *Bentivoglio* P. I. Liv. IV. p. 81.

(4) *Ibid.* p. 62.

(5) *De Meteren* Liv. III. fol. 61. *Bentivoglio* P. I. Liv. IV. p. 64. & *suiv.*

1568. rent un poste avantageux, auquel l'on ne pouvoit aller que par une digue, & par un terrein bourbeux, & entrecoupé; dans le dessein d'amuser là les Espagnols, & d'attendre l'arrivée du Prince d'Orange, qui devoit venir du côté de Brabant. Louis croyoit pouvoir s'y soutenir, tant à cause du terrein, que parce qu'il pouvoit avoir, par la riviere, des vivres d'Emden. Mais le Duc le suivit de si près, qu'il ne lui donna pas le tems de se fortifier là, en rompant les digues. Néanmoins le plus grand mal qui lui arriva, ce fut qu'étant sans argent & sans vivres, il s'éleva une sédition dans le Camp, qu'il ne put appaiser; de sorte qu'à l'approche de l'ennemi, l'Armée ne pensa qu'à prendre la fuite, ce qui fit que les Espagnols forcerent avec facilité leurs retranchemens, & firent main basse sur tout ce qu'ils rencontrerent. Le Comte de Schouwenbourg se sauva, avec la Cavalerie, & le Comte de Nassau se retira à Emden, dans un bateau. Pour *Hoogstrate*, étant tombé malade, il étoit sorti du Camp, un jour avant le combat. Il se donna le 21. de Juillet près de Gemmingen. La perte fut grande du côté de l'Armée Protestante, dont l'Infanterie fut toute taillée en pieces, & ainsi séverement punie de sa mutinerie. Le bagage & l'Artillerie demeurerent à l'ennemi, qui ne perdit qu'environ quatre-vingts hommes. Il fit néanmoins grand bruit de cette victoire, qui, comme plusieurs autres, fut proprement l'effet du manque d'argent & de vivres; & l'on remarqua, dans toute cette guerre, que le plus grand ennemi des Protestans fut la disette; sans laquelle les Espagnols, quoi que braves, & experimentez dans la guerre, auroient trouvé de beaucoup plus grandes difficultez, & peut-être succombé sous la bravoure des Allemands.

Les Comtes Louis de Nassau & de Hoogstrate allerent trouver le Prince d'Orange, qui commençoit à s'avancer vers les Païs Bas, avec une Armée d'environ vingt-huit mille hommes; pendant que le Duc retournoit, avec ses troupes, en Brabant. Ce dernier alla à Amsterdam & de là à Utrecht, & fit ressentir par-tout sa rigueur accoûtumée. Il paroît, (1) par le dénombrement de ses troupes, que son Armée n'étoit pas inferieure en nombre à celle du Prince, outre qu'elle étoit beaucoup mieux pourvue d'argent & de vivres. L'Armée du Prince passa le Rhin & la Moselle, & s'achemina du côté de Juliers. Il fit demander au Duc de Cleves le passage & des vivres, pour son Armée, mais il en fut refusé. Cependant il prit quelques petites Places, & se rendit maitre de quelques bateaux pleins de marchandises, qui furent rachetez. Il exigea aussi des contributions d'Aix la Chapelle, mais qui ne furent pas considerables. Il défit encore quelques compagnies Espagnoles, près du Château de Noiteim. De là il envoya un Trompette au Duc d'Albe, qui étoit à Mastricht, pour le défier. C'étoit alors sa Place d'armes. Mais le Duc fit pendre ce Trompette, sans lui donner aucune réponse; ce qui étoit contre les Loix de la guerre, & qui bien loin de décourager le parti contraire, fit qu'il se battit, comme font des gens qui ne veulent ni donner, ni recevoir aucun quartier. Ainsi la férocité du Duc lui fit plus de mal, que de bien.

Il trouvoit le Prince trop fort, pour hazarder un combat contre lui; outre que s'il arrivoit qu'il eût de l'avantage, il craignoit que les villes du Brabant ne se declarassent pour ce Prince, qui étoit plus aimé que lui, des gens du Païs, que le Duc avoit choquez par des rigueurs inouïes, dans ce païs-là. Il esperoit d'ailleurs que le Prince venant à manquer d'argent & de vivres, il y auroit quelque sédition dans son Armée, qui se dissiperoit par-là, sans rien risquer; & ce fut en effet ce qui arriva, à la fin de l'année. Auparavant, comme le Prince eut fait demander des vivres & d'autres choses dont il avoit besoin, à la ville de Liege, il en fut refusé, par les intrigues de *Groesbek*, Evêque de cette ville. Mais il s'en vangea, en pillant quelques Monasteres des environs. 1568.

Cependant le Duc étoit au-delà de la Meuse, où se tenant sur la défensive, il se contentoit de faire bien garder les bords de cette riviere. Le Prince fit alors faire à son Armée des marches & des contremarches, pour cacher au Duc son dessein. Tout ce que ce dernier put faire, fut de se tenir prêt pour s'opposer à son passage. Cependant le Prince ayant trouvé un gué près de Stochem, se servit d'un stratagême, que Jules Cesar avoit employé autrefois, en une semblable occasion. Le Duc y avoit fait semer des chausse-trappes, ou fers à quatre pointes, dont une demeure toujours droite en haut, & peut entrer dans les pieds des hommes, & des chevaux, qui passent par dessus sans précaution. Le Prince en ayant été averti, les fit ôter, & la nuit du 7. d'Octobre plaça une ligne de Cavalerie au dessus du gué, pour rompre l'impetuosité de l'eau, & fit passer l'Infanterie au dessous, sans qu'il parût personne pour l'en empêcher.

Quand on en vint dire la nouvelle au Duc, si l'on en croit (2) *Strada*, il demanda, en se moquant, si l'on croyoit donc que l'ennemi eût des ailes, pour passer ainsi la Meuse. On crut que si l'Armée avoit marché sur le champ contre le Duc d'Albe, elle l'auroit pu surprendre. Le Prince d'Orange fut lui-même de ce sentiment, mais les Soldats mouillez & fatiguez ne voulurent pas qu'on les conduisît au combat. Quand ils se furent rafraichis, ils allerent offrir la bataille au Duc d'Albe, qui demeura dans son Camp, sans qu'on l'en pût faire sortir. (3) L'interêt du Prince d'Orange étoit d'en venir promptement à un combat, parce qu'il n'abondoit ni en argent, ni en provisions, & qu'il obeïssoit, comme dit *Bentivoglio* à ces troupes, plutôt qu'il ne leur commandoit; de sorte qu'il ne se flattoit pas de les pouvoir tenir longtems ensemble, sans quelque avantage sur l'ennemi. Il faut ajouter à cela qu'il étoit persuadé que ses Allemands se battroient aussi bien que les Espagnols, les Italiens & les Wallons du Duc d'Albe. Au contraire le Général Espagnol étoit d'avis de ne rien hazarder, parce que ne s'étant fait aucun mouvement, dans les Païs-Bas, en faveur du Prince d'Orange, jusqu'à ce tems-là, il jugeoit que si ce Prince ne remportoit aucun avantage par la voie d'une bataille, personne ne se déclareroit pour lui, pendant qu'il y auroit dans le Païs une Armée, telle qu'étoit alors celle du Duc. D'ailleurs il voyoit bien que si le Prince perdoit une bataille, il ne perdroit dans le fond que son Armée; au-lieu que le Duc d'Albe, en hazardant son Armée, auroit aussi hazardé toutes les Provinces des Païs-Bas.

Comme on voyoit bien que le Prince avoit dessein d'entrer dans le Brabant, & de s'y rendre maître de quelque poste; le Duc mit des troupes à Tillemont, Louvain & Bruxelles, & côtoyoit toujours le Prince, sans entrer néanmoins dans aucun engagement. Le Prince s'avança vers Tongres, ville appartenante à l'Evêché de Liege, dans le dessein de l'occuper, & d'y pourvoir son Armée de ce dont elle avoit besoin. Mais le Duc le prévint,

(1) *De Meteren* fol. 62. voyez aussi *Meursius* sur cette année. *Grotius* p. 32. ne donne que 20000 hommes au P. d'Orange.

(2) Liv. VII. sur cette année.

(3) *Bentivoglio* Ibid. p. 90. *& suiv.*

1568. vint, en maniere que le Prince ne crut pas qu'il la pût attaquer avec sûreté. Mais ceux de S. Tron le reçurent & le pourvurent de vivres; après quoi le Prince ne croyant pas pouvoir conserver cette place, alla camper sur la frontiere du Brabant; le Duc le suivant toujours, & se retranchant où il s'arrêtoit, de peur qu'il ne fût obligé de venir à une bataille, malgré lui. Cependant il y avoit souvent des escarmouches entre les deux Armées, sans grand avantage, ni d'un côté, ni d'autre.

Ensuite, le Prince ayant appris qu'il lui venoit un secours de Picardie, il se mit en chemin vers Judoigne, pour l'aller recevoir. En s'avançant, il fut obligé de passer une petite riviere, qu'on nomme la Geete; mais il ne put le faire si promtement, que le Duc ne s'en apperçût, avant que toute l'arriere-garde fût passée. Il fit attaquer si vivement ce qui restoit au deçà de la riviere, qu'il le mit en déroute. Ce fut en cette occasion, que le Comte de Hoogstrate fut blessé si dangereusement, que dans peu de jours il mourut de ses blessures. Le secours François étoit d'environ quatre mille fantassins & quinze cens chevaux, commandez par *François de Hangest*, Sr. de *Genlis*, que le Prince de Condé envoyoit au Prince d'Orange, dans le dessein de lui donner le moyen de s'établir dans le Brabant. Mais comme le Duc lui coupoit les vivres de tous côtez, & que l'Hiver approchoit, ce renfort ne lui servit de rien. *Strada* dit néanmoins que quelques Troupes (1) du Duc s'étant trop avancées, en les suivant près du Quesnoi, elles furent défaites avec beaucoup de perte. Sanchès d'Avila, & *Cesar d'Avalos*, Officiers distinguez dans l'Armée Espagnole, qui les commandoient, y furent tous deux blessez. Enfin les Troupes du Prince ne pouvant prendre des quartiers d'Hiver dans les Païs-Bas, & manquant de tout, désertoient si fort, qu'il les congedia près de S. Quentin; d'où elles retournerent, comme elles purent, en Allemagne. Le Prince étant rentré en France, avec son frere le Comte Louïs de Nassau, y demeura quelque tems, & retourna ensuite en Allemagne; mais le Comte s'arrêta en France, où il se trouva à la Bataille de Moncontour.

Le Duc d'Albe, de son côté, envoya ses Troupes en quartier d'Hiver, & entra, comme triomphant, à Brusselles; où il fit faire de grandes réjouïssances, pour le bon succès de ses armes pendant cette année. Ce fut en ce tems-ci, qu'il fit faire sa statue de bronze, par un (2) très habile ouvrier, pour mettre dans la nouvelle Citadelle d'Anvers. Mais elle n'y fut placée que deux ans après.

1569. COMME le Prince d'Orange se fut retiré en Allemagne, le Duc d'Albe crut pouvoir faire tout ce qu'il lui plairoit dans les Païs-Bas, sans avoir rien à craindre. (3) Il fit faire par-tout des recherches de ceux qui avoient pu avoir commerce avec le Prince, & résolut de bâtir des Citadelles dans les principales Villes, pour les tenir dans l'obéïssance. Il savoit bien qu'une autorité aquise par la force, telle qu'étoit celle qu'il s'étoit donnée, ne pouvoit être conservée que par la force. Les esprits, forcez par des violences, ne demeurent dans la contrainte, qu'autant que ces violences durent; & elles n'ont pas plutôt cessé, qu'ils reviennent d'eux-mêmes à leur état naturel. Il crut devoir bâtir une Citadelle dans la Ville d'Amsterdam; dont les Magistrats représenterent qu'une Citadelle & une Garnison n'étoient pas compatibles avec l'état d'une Ville de Commerce, où toutes sortes de gens abordent & doivent être en sureté. Mais pour faire trouver leurs raisons bonnes, il fallut payer au Duc deux cens mille francs; ce qui étoit une grosse somme, en ce tems-là. 1569.

Il fit recevoir des Evêques à Leuwarde & à Groningue, où ils n'avoient pas encore été reçus, à cause de la répugnance, non seulement des Villes, mais encore des Abbez Reguliers, qui s'y opposoient. Il en fut de même du Concile de Trente, que personne n'osa refuser d'admettre, de peur d'être accusé d'Hérésie. Il défendit aux habitans des Provinces d'étudier en aucune Académie étrangere, ni d'y accepter de Profession, à moins que ce ne fût celle de Rome; & aux Notaires de faire aucuns Actes publics, concernant les affaires qui regardoient les troubles passez, sous peine d'exil & de confiscation de biens. Il défendit encore aux femmes de ceux qui s'étoient retirez du Païs, & qui les étoient allées voir, d'y revenir; sous les peines qui avoient été établies contre ceux qui auroient commerce avec les rebelles, ou qui les assisteroient de quelque chose.

Après cela, il pensa aux supplices de ceux qu'il avoit pris prisonniers, pendant la derniere Campagne; qu'il fit perir par l'épée, par la corde, par l'eau & par le feu, comme il le trouva à propos. La terreur de ces supplices se répandit si fort dans ce Païs, qu'il s'en retira un très grand nombre de gens ailleurs; ce qui fit que diverses Villes, où s'étoient faits de certains ouvrages, & qui avoient été fort peuplées, parurent tout à fait desertes; les ouvriers s'étant retirez, de peur de perdre la vie par ces nouvelles Loix. Ce fut en ce tems-là principalement, que l'art de faire des draps de laine, qui n'étoit pas encore assez connu en Angleterre, y passa de Flandre; au-lieu qu'auparavant on apportoit les laines crues d'Angleterre en Flandre, pour les y faire travailler, & pour en remporter ensuite les draps. Depuis ce tems-là, le négoce de la Drapperie diminua extrémement dans les Païs-Bas, & enfin il fut entierement entre les mains des Anglois; qui le font encore aujourd'hui, avec un très grand avantage. Ce fut là un des mauvais effets de l'Inquisition, qu'il étoit aisé de prévoir. Mais le Roi Philippe II. aimoit mieux avoir des sujets pauvres, esclaves, & sans Religion, que d'entendre parler de Privileges & de Liberté de Conscience; & enrichir ses Voisins, aux dépens de ses propres Provinces, que de les imiter en ce qu'ils avoient de bon; qui étoit de n'obeïr qu'à Dieu, en matiere de Religion, & qu'aux Loix Civiles, en ce qui regarde les choses de cette vie.

C'étoit un Privilege de Hollande très-connu, qu'un Bourgeois d'une Ville devoit être jugé & condamné par les Juges de cette Ville; & une ancienne coutume, qu'on ne pouvoit condamner à la mort un homme, à moins qu'il n'avouât son crime hors de la torture. Mais le Conseil Sanguinaire n'eut aucun égard à cela. On raconte même qu'un homme, qui n'avoit point été ouï, ni condamné par les Juges, fut emmené au supplice, parmi plusieurs autres, comme convaincu du crime de ce tems-là, & exécuté; mais que quelque tems après, comme on eut informé contre lui, & qu'on devoit mener ce même homme devant les Juges, il se trouva non seulement qu'on l'avoit fait mourir, mais encore qu'il étoit innocent. Comme les autres Juges témoignoient de la douleur d'un accident si fâcheux, Vargas leur dit, *qu'ils n'en devoient pas être fâchez, parce que l'in-*

(1) Sur la fin de l'année 1568.

2) *Jaques Jongeling*. Voyez *Meursius* sur la fin de l'an 1568. & *Strada*, sur le même tems.

(3) *Meursius* Rer. Belgic. Lib. II. p. 81.

1569. *l'innocence de cet homme seroit avantageuse à son ame*; comme si cela rendoit les Inquisiteurs moins coupables ! Il se commit quantité d'autres iniquitez criantes, comme celle-là, (1) que l'on trouve dans les Auteurs du tems.

Après avoir fait main basse sur tous ceux qui lui étoient suspects, le Duc d'Albe crut qu'il pouvoit désormais tout demander aux Flamands, (c'est ainsi que les Espagnols nomment indifféremment les habitans des XVII. Provinces) qui n'étoient plus en état de lui rien refuser. Il assembla les Etats Géneraux le 19 d'Avril à Bruxelles, & leur fit un discours, où il représenta, entre autres choses, la grande dépense que le Roi avoit été obligé de faire, pour s'opposer à l'Hérésie & aux efforts des Hérétiques, qui avoit entierement épuisé ses finances; qu'il devoit aux soldats la solde de plusieurs mois; qu'il étoit nécessaire de bâtir des Citadelles, en divers lieux; qu'il falloit avoir de l'argent pour l'entretien de l'Artillerie, & pour le pain de munition, que l'on distribuoit au soldat; que divers Marchands avoient fait de grandes avances au Roi, sans avoir été remboursez, & qu'il n'avoit aucun argent prêt pour un accident qui pourroit arriver : Que le Roi avoit bien proposé le moyen de subvenir à tous ces fraix, lors qu'il étoit venu dans les Provinces; mais que l'affaire étoit demeurée sans exécution, parce qu'on n'avoit pas bien compris la pensée du Roi. C'étoit qu'on payât au Roi la dixieme partie du prix de toutes les marchandises que l'on vendoit, la vingtieme partie de celui des immeubles, à châque vente qui s'en faisoit; & une fois, sans distinction, une centieme du prix de tous les deux. Cette demande déplut extrêmement aux Etats; les riches ne pouvoient se résoudre à dire tout ce qu'ils avoient, ni les pauvres à découvrir leur pauvreté. Néanmoins la crainte où l'on étoit, fit que tous consentirent à payer la centieme. Ceux de Gueldre & de Frise la racheterent, par une somme d'argent, après avoir dit les raisons pour lesquelles ils ne pouvoient pas s'accommoder de payer la dixieme des marchandises, & la vingtieme du prix de châque fonds qui se vendoit. Tous en général dirent que cela ruïneroit entierement le Commerce. Les Brabançons, les Hollandois & les Zelandois se plaignirent, en particulier, que la dixieme leur seroit extrêmement à charge, à cause de la pêche du harang, & du reste du poisson, du sel, du vin, de la façon du drap, & des marchandises que l'on apportoit de la Mer Balthique; & prierent que l'on établit plutôt un tribut annuel, même plus fort que ceux que l'on avoit établis jusqu'alors, qu'ils payeroient plus volontiers. A l'égard de la vingtieme, ils dirent qu'on ne la pouvoit pas supporter, parce qu'il pourroit arriver que, dans une seule année, on payeroit six fois la vingtieme partie du prix d'un champ, ou d'une maison.

Le Duc repliqua qu'il ne se proposoit que de rendre les Provinces florissantes, qu'ils pouvoient donner un état des autres impôts qu'ils payoient, & que l'on verroit ce qu'on en pourroit rabattre; mais que pour le présent, ils accordassent ce que le Roi demandoit, & que s'ils le refusoient, ou tardoient de se résoudre, il essayeroit quelque autre chose; que ce qu'il demandoit n'étoit pas si onereux, puis que cela étoit en usage en Espagne, & que le Duché d'Albe seul rendoit cinquante mille Ducats. *Viglius*, qui voyoit bien que c'étoit une chose tout à fait ruineuse aux Provinces, répondit à cela, sans s'opposer directement à un homme, qui ne pouvoit souffrir aucune contradiction; „ qu'en cette occasion il falloit considerer l'état divers des Païs; Que l'Espagne étoit „ d'une grande étendue, qu'elle étoit estimée par „ la fertilité, & qu'elle n'étoit terminée que „ par les Montagnes & par la Mer: que les Provinces Belgiques, au contraire, n'étoient pas „ fort étendues, & qu'elles n'étoient estimables „ que par le Commerce & par la manufacture des „ draps; qu'elles étoient environnées de divers „ peuples, chez qui les habitans se retireroient, „ s'ils étoient chargez d'impôts; que Philippe de „ Bourgogne, qui avoit rendu ces Provinces florissantes, avoit bien prévu cela & qu'il avoit „ voulu que les impôts & les droits d'entrée & „ de sortie fussent petits: qu'à cause de cela, il „ avoit accordé des Privileges aux Marchands „ Etrangers; que si l'on faisoit le contraire, on „ chasseroit les habitans, l'on empêcheroit que „ les étrangers ne vinssent dans le Païs, & l'on „ ruïneroit entierement le Commerce; que s'il „ vouloit bâtir des Citadelles, il ne le falloit faire que proportionnément à l'argent que l'on auroit; qu'il n'étoit pas si nécessaire d'en bâtir de „ nouvelles, que de réparer celles qui étoient sur „ la frontiére; que les anciens Belges n'avoient „ pas payé des tributs perpetuels, mais donné seulement ce que leurs Princes leur avoient demandé, ou selon ce qu'ils pouvoient donner; qu'il „ ne leur convenoit pas d'être épuisez, en tems de „ paix, & d'être hors d'état de rien donner, en „ tems de guerre; que s'il vouloit que les Laboureurs pussent vivre, il se gardât bien de „ charger les Marchands; qu'il le félicitoit au „ reste des grands revenus, que lui rendoit le Duché d'Albe. " J'ai rapporté tout ce discours de *Viglius*, qui est plein de sagesse, & qui est autant de saison aujourd'hui, qu'il l'étoit autrefois. L'Assemblée des Etats se partagea là-dessus, parce que les Députez ne pouvoient répondre, qu'après avoir consulté leurs Provinces. Le Duc employa les promesses & les menaces, pour extorquer ce qu'il vouloit; mais il n'y eut que peu de Provinces, ou de Villes qui consentirent, de peur, ou autrement. D'autres se rapportoient au consentement commun, seulement pour differer la chose, comme on le pourra voir dans l'Auteur, que j'ai cité ci-dessus en marge. La Ville & la Province d'Utrecht, qui firent le plus de difficulté de consentir à ce Tribut inouï jusqu'alors, souffrirent le plus du pouvoir despotique du Duc d'Albe, qui n'écoutoit aucune raison là-dessus; quoi qu'on lui fit voir qu'il exigeoit une chose impossible, ou qui ne pouvoit pas s'exécuter, sans la ruïne entiere de la Province. Les Ecclesiastiques lui firent représenter, en particulier, que leurs biens ne pouvoient être chargez, sans une permission particuliere du Pape, sans laquelle ceux qui exigeoient un tribut des biens Ecclesiastiques, étoient excommuniez, dans la Bulle *in Cœna Domini*. Le Duc soûtint que cette Bulle n'étoit que contre les ennemis de l'Eglise & non contre ses défenseurs, entre lesquels il prétendoit ne pas tenir le dernier rang. 1569.

Irrité par cette résistance, qu'on auroit pu faire, selon les Loix, au Roi même, s'il avoit été présent, il envoya à Utrecht le Regiment de Lombardie, où il y avoit dix Compagnies Espagnoles. Il eut ordre de loger par-tout où il trouveroit à propos, sinon chez l'Evêque, & chez deux Chanoines, qu'on nomma. Cependant la Ville étant trop petite pour loger ce Regiment, on envoya deux Compagnies à Amersfoort, sur la fin de Novembre.

(1) Voyez entre autres *Meursius* Rer. Belg. Lib. II,

Com-

1569. Comme les mots de *Dixieme* & de *Vingtieme* étoit devenus odieux, le Duc crut qu'en changeant d'expression il pourroit mieux obtenir ce qu'il demandoit. Il témoigna donc qu'il pourroit se contenter, si on payoit, pendant six ans de suite, deux millions de florins, à commencer au 23. d'Août, auquel on avoit accordé, disoit-il, de payer le dixieme & le vingtieme denier des ventes. Il donna un mois de tems, pour y penser. Mais outre qu'on n'avoit point consenti unanimement & absolument à la proposition du Duc, les tems étoient si fâcheux, que l'on desesperoit de pouvoir lever cette somme; & diverses Provinces se plaignoient d'être par-là plus chargées, qu'elles ne l'étoient auparavant; de sorte que le changement de nom ne rendit pas le tribut plus supportable au peuple. Il étoit dur, en effet, de payer plus que jamais, à un Gouverneur, qui, sous prétexte de Religion, travailloit à ruïner entierement le Païs, & à enfraindre tous les Privileges. C'étoit lui fournir des armes, pour accabler les peuples pour toujours.

La haine, que l'on avoit pour lui, augmentoit tous les jours, non seulement parmi les Protestans, mais encore parmi ceux qui étoient pour l'Eglise Romaine. Tout le monde se plaignoit des nouveaux droits, qu'il vouloit exiger; & bien des gens se persuadoient qu'après avoir été ruïnez en dix ans, par cette voie, ils ne seroient néanmoins pas quittes d'impositions outrées. Le Duc avoit des espions par-tout, qui lui alloient raporter ce qu'ils entendoient dire, & qui redisoient souvent les choses autrement qu'elles n'avoient été dites. Cependant la fierté de cet homme farouche ne lui permettoit pas de se radoucir, & la haine, qu'il avoit pour les Flamands, ne faisoit non plus que s'augmenter; selon l'usage des nations fieres, qui n'estiment aucune nation, que la leur, & qui comptent pour rien tout le mal que les autres souffrent. Les Espagnols se croyoient alors dignes de commander à toute la Terre, & regardoient les autres nations avec dédain, & sur-tout la Flamande, sous prétexte qu'elle étoit infectée d'Héresie. On peut juger que ceux, qui étoient méprisez de la sorte, de quelque Religion qu'ils fussent, en ressentoient une indignation, qu'ils ne cachoient que de peur de s'attirer des affaires; & que la contrainte même, où ils étoient, augmentoit tous les jours. Il y eut alors un homme de cette sorte, entre les Députez de la part des Etats de Hollande, qui après que l'Assemblée de Brusselles eut été congediée, feignit d'avoir quelques affaires à Anvers & ailleurs, & quitta les autres Députez, sous ce prétexte, avec promesse de se rendre incessamment à la Haye. Cependant il partit pour Dillembourg, où étoit le Prince d'Orange, & marcha jour & nuit, pour l'avertir de l'état où étoient les Provinces des Païs-Bas, & de la haine qu'elles avoient conçue contre le Duc d'Albe; de sorte qu'il étoit tems de tenter quelque chose, pour les délivrer. Cet homme se retira incessamment, & arriva à la Haye presque aussi-tôt que les autres Députez. Le mal étoit que ce qu'il conseilloit au Prince ne se pouvoit faire sans argent, & que l'on ne voyoit guere de moyen d'en avoir.

On assure que, dans ces conjonctures, (1) *l'Amiral de Colligni* conseilla au Prince de faire en sorte, que l'on équipât en Hollande quelques vaisseaux, pour attaquer ceux qui iroient en Espagne, ou qui en viendroient, & courir les mers du voisinage. C'est ce qu'entreprirent de faire *Lancelot de Brederode*, *Albert d'Egmond*, *Adrien Menning*, *Barthelemi Entes* & d'autres, qui devoient avoir pour Chef *Adrien de Bergues*, Sr. *de Dolhain*. Ces gens-là furent nommez *les Gueux de Mer*. 1569. Ils prirent, en peu de tems, quantité de vaisseaux & perdirent aussi quelques bâtimens; mais comme il ne paroît pas qu'ils eussent fait aucun plan reglé, ni pris des mesures pour conserver l'argent qui proviendroit de leurs prises; ils incommoderent bien le Commerce, mais il ne furent pas en état de se rendre maîtres d'aucun port assuré, ni de secourir le Prince d'Orange, d'une somme capable de l'aider à se mettre en campagne. Il ne laissa pas de leur donner des Commissions, comme Chef de tous ceux qui étoient ennemis du Duc d'Albe, & qui s'interessoient au bien des XVII. Provinces. Ce dernier envoya bien quelques vaisseaux contre eux, mais il ne remporta pas d'avantage considerable, sur des gens qui entendoient mieux la mer, que ceux qu'il envoyoit, & qui se battoient en desesperez, parce qu'ils ne s'attendoient à aucun quartier, s'ils étoient pris. Le profit qu'ils faisoient, anima d'autres à se joindre à eux, de sorte qu'ils eurent à la fin jusqu'à environ cinquante vaisseaux.

Cependant la Garnison, que le Duc avoit à Utrecht, y vivoit à discretion & faisoit de grands desordres, sans que la Province voulût se soumettre aux nouveaux impôts. Il fit citer ceux d'Utrecht à comparoitre devant le Conseil d'Etat de Brusselles; & ils y comparurent & défendirent leurs droits, avec beaucoup de vigueur. Ils avoient offert de donner cent cinquante mille francs, pour se racheter de ces vexations; & ils y en ajouterent encore cinquante mille; mais on ne les écouta point. Le Duc voulut qu'ils obéïssent à ses ordonnances, sans repliquer, qu'ils demandassent pardon du passé & qu'ils se remissent à sa clémence; sans quoi il déclara qu'il ne se relâcheroit point, & qu'il ne retireroit pas la Garnison de leur Ville. A l'égard des autres Provinces, il obtint de plusieurs qu'elles payeroient leur quote partie des deux millions de florins qu'elles devoient payer, les deux premieres années, & il permit à quelques autres de se racheter, par des sommes considerables en ces tems-là.

Tout cela ne faisoit qu'augmenter la haine, 1570. qu'il s'étoit attirée par ses cruautez, & par son Gouvernement violent. Cependant le Prince d'Orange n'étant pas en état de lever une Armée, sans argent, fit en sorte que ceux qui le favorisoient dans les Provinces, dont il étoit Gouverneur, consentirent à contribuer chacun quelque chose. Il se servit des Ministres pour cela, qui couroient le Païs sans être connus, qui exhortoient les Réformez à cette contribution, & qui faisoient ensuite tenir l'argent au Prince.

Le Duc fit cette année punir le Maître des Monnoies à Dordrecht, qui avoit alteré l'argent, & ordonna qu'on ne se serviroit que de la Monnoie d'argent d'Espagne. Cet ordre fut utile à tout le monde, mais comme son Gouvernement tyrannique ne finissoit point, on ne lui en fut pas gré. Il fit faire alors, par les Théologiens de Louvain, un *Index Expurgatoire*, selon l'usage de l'Inquisition de Rome & d'Espagne, & défendit l'usage des Livres des Protestans. Il regla encore diverses autres choses, comme les procedures criminelles, selon les sentimens de *Viglius*; qui n'étoient pas iniques en elles-mêmes, mais qui n'avoient aucun égard aux anciens Privileges. Il établit un serment, que devoient prêter ceux qui seroient faits Juges, ou qui obtiendroient quelque Charge publique.

Après cela, il fit prononcer la sentence contre ceux

(1) *De Meteren* Liv. III. fol. 66.

1570. ceux d'Utrecht, par laquelle il ôtoit le droit de suffrage dans l'Assemblée des Etats aux Ecclesiastiques & aux Nobles, & dépouilloit le Tiers Etat, ou les Villes, de tous leurs Privileges. La Province en appella au Roi, & par-là offensa extrêmement le Duc, qui prétendoit avoir un pouvoir illimité, & qui l'exerçoit en effet, sans que le Roi l'en empêchât; ce qui étoit fort étrange pour un Prince aussi soupçonneux & aussi jaloux de son autorité, que l'étoit Philippe. Mais la haine, qu'il avoit conçue contre les Flamands, & l'envie de les assujettir à un pouvoir arbitraire, lui faisoient approuver tout ce qu'on faisoit contre eux, sans penser au danger où il se mettoit de perdre leurs Provinces. Là-dessus on députa *Guillaume Veusel*, Doyen des Chanoines de S. Pierre d'Utrecht, à Madrid, qui représenta, avec fermeté, le tort que le Duc faisoit à la Province d'Utrecht. Le Duc néanmoins, sans se mettre en peine d'un appel qui devoit suspendre toutes ses procedures, fit dire à ceux d'Utrecht, qu'encore qu'après la sentence, qui avoit été prononcée contre eux, toutes les charges fussent dévolues au Roi; néanmoins il prorogeoit les Magistratures à ceux qui en étoient revêtus, jusqu'à nouvel ordre; mais que cependant ils prissent garde, dans leurs Jugemens & dans le Gouvernement du peuple, de rien faire qui fût contraire au bien de l'Etat. Il défendit, en même tems, à la Province de faire aucune assemblée, ni aucune fonction de celles qui appartenoient aux Etats. Il ordonna au Receveur de la Province d'apporter tous ses comptes à Bruxelles, & de remettre l'argent, qu'il avoit, au Thrésorier du Roi. Ceux d'Utrecht en informerent Philippe, & tous ceux qu'ils croyoient leur être favorables à la Cour; sans oublier néanmoins rien de ce qu'ils croyoient propre à appaiser la colere du Duc, auquel ils offrirent de nouveau cent quatre-vingt mille francs, s'il vouloit leur permettre de tenir l'assemblée des Etats & retirer la garnison de la Ville.

Au mois de Novembre de l'année précédente, le Roi, de l'avis du Duc d'Albe & du Conseil d'Etat, & avec le consentement du Pape, publia une Déclaration, par laquelle il pardonnoit aux Provinces des Païs-Bas les desordres passez; mais avec tant (1) d'exceptions, qu'il paroissoit que peu de gens seroient mis à couvert par ce Pardon. On en avoit differé la publication jusqu'au mois de Juillet de cette année. On fit alors dresser à Anvers, dans la place du Marché, un Théatre de bois, assez haut, couvert de drap, & au haut un Thrône magnifique, qui représentoit la place du Roi. Le Duc, par un faste qu'aucun Gouverneur n'avoit jamais eu, s'y assit. On fit mettre deux Dames, des plus belles de la ville, dans des Chaires plus basses, l'une à l'un de ses côtez & l'autre à l'autre; pour représenter par-là que Roi étoit à présent appaisé envers le Peuple, & lui feroit ressentir des effets de sa clemence. Les Gardes l'accompagnerent jusqu'au pied du Théatre, & des troupes l'environnoient. Il fit lire ensuite le Pardon, qui fut entendu de peu de gens, & sans aucun applaudissement. La Déclaration ayant été imprimée, on vit (2) que ceux qui avoient eu quelque part aux troubles, en violant les Ordonnances, ou autrement, ne pourroient avoir part à ce Pardon, qu'en témoignant qu'ils s'en repentoient, dans l'espace de deux mois après sa publication; en faisant leur soumission au Gouvernement; en abjurant leurs erreurs, & en recevant toutes sortes de pénitences, que ceux qui auroient pouvoir du Pape pour cela, leur imposeroient. D'ailleurs le Roi excluoit de ce Pardon, tous les Ministres, ou Docteurs Protestans, tous ceux qui les auroient logez, ou introduits; tous les membres des Consistoires & ceux qui les auroient reçus, ou laissé fréquenter leurs maisons; tous ceux qui auroient concouru à briser les Images, ou à insulter les Eglises, ou les Monasteres. Il excluoit encore tous ceux, qui avoient souscrit au Compromis, ou à la Requête des Nobles, ou à quelque autre Ecrit de cette nature, que ce fût: Tous ceux qui, en dernier lieu, avoient pris les armes en faveur des rebelles, ou qui les avoient secourus de quelque chose, ou fait des promesses, par écrit, ou de bouche, contraires aux interêts du Roi: Tous les Gouverneurs, Magistrats, Officiers, Avocats, Procureurs, Huissiers, Sergens &c. qui auroient favorisé, en quelque maniere, les rebelles, & les hérétiques, au lieu de contribuer, comme ils le devoient, à leur punition: Tous ceux, qui auroient eu quelque engagement avec eux, à moins qu'étant déja bannis, ils ne comparussent, pour se justifier, & pour accepter le Pardon, en présentant une requête, dans six mois: Bien entendu que ceux qui jouïroient du Pardon, ne pourroient redemander aucunes rentes, dettes, ou actions, sans une permission expresse du Roi, qu'ils demanderoient dans l'espace de trois mois, depuis la publication du Pardon. 1570.

Ce sont-là les exceptions, qui regardoient les Particuliers; mais à l'égard des Etats, Villes & Communautez, qui auroient eu part aux desordres, sous prétexte de leurs Privileges; le Roi se réservoit le droit d'en disposer, selon que bon lui sembleroit. Si néanmoins, il y en avoit qui voulussent se justifier, sans faire la soumission dont on a parlé; il leur permettoit de s'adresser, pour cela, au Duc d'Albe, son Gouverneur. Cela vouloit dire que l'on se gardât bien d'entreprendre de se justifier; puis qu'il n'y avoit point de plus grand malheur, que celui de tomber entre les mains du Conseil Sanguinaire.

Quoi que ce qu'on vient de lire ne contienne que la substance même de ce Pardon, il est facile de voir que, bien loin de calmer les Provinces des Païs-Bas, il ne pouvoit qu'effrayer une infinité de gens, même attachez aux dogmes de l'Eglise Romaine, qui étoient parens ou amis de ceux qui l'avoient abandonnée, ou qui leur avoient rendu quelque service. Il y avoit alors, sans doute, comme aujourd'hui, bien des gens, qui ne croyoient pas qu'on dût sortir de l'Eglise Romaine, mais qui ne croyoient pas non plus qu'elle fit bien de persécuter les Protestans, & qui leur avoient rendu bien des services, par principe d'Humanité. Ces gens-là n'étoient pas amis du Duc d'Albe, & condamnoient fort les maximes du Gouvernement Espagnol, quoi qu'ils n'en parlassent pas. Encore qu'ils eussent pris des précautions, pour exercer leur Humanité impunément, & qu'ils fussent assez retenus, pour ne pas parler devant tout le monde; il n'étoit guere possible qu'ils fussent toujours cachez; & dès qu'ils étoient decouverts, ils étoient traitez comme des fauteurs d'Héretiques, qui étoient exclus du Pardon. Il est surprenant que les Espagnols, qui se piquoient extraordinairement de prudence, pussent se persuader, qu'ils donneroient le change aux Flamands, en leur faisant accroire que ce Pardon étoit un effet de la clemence de Philippe, lassé d'employer plus longtems la rigueur. Les Flamands ne furent point dupes, & virent d'abord que c'étoit un nouveau piege qu'on leur tendoit.

Cet-

(1) Voyez *De Meteren* Liv. III. fol. 65.
(2) Voyez le même, Liv. III. fol. 65. *& suiv.*

1570. Cette même année, *Anne d'Autriche*, fille de l'Empereur Maximilien, qui avoit auparavant été promise à l'Infant d'Espagne *D. Carlos*, mort depuis peu, passa en Septembre par les Païs-Bas, pour s'aller marier à Philippe son Pere; qui avoit déja enlevé à ce fils infortuné Elizabeth de France, qu'il avoit prise pour lui-même, après l'avoir fait demander pour D. Carlos. La mort de ce Prince, & ces deux mariages de son Pere firent beaucoup parler, en ce tems-là; mais cela ne regarde point l'Histoire des Provinces Unies. L'on fit de grands honneurs à Anne d'Autriche, par-tout où elle passa, & châque Province lui envoya des Députez & des présens. Le Duc d'Albe l'accompagna par-tout, & auroit bien voulu retourner en Espagne avec elle; mais Philippe le lui refusa, soit qu'il le crût necessaire pour achever de domter les Provinces; ou que les ennemis du Duc, à la Cour d'Espagne, eussent persuadé au Roi de le laisser dans son Gouvernement, dans l'esperance qu'il y périroit.

Au mois de Novembre il y eut, dans toutes les Provinces maritimes, (1) une inondation, à laquelle on ne se souvenoit pas d'en avoir vû de semblable. Il y eut beaucoup de digues rompues, ce qui causa un dommage infini. Les Espagnols dirent que c'étoit la colere des Saints, dont les Protestans avoient brisé les Images, qui étoit la cause de l'inondation; comme si les Protestans n'avoient pas pu dire, avec autant de raison, qu'elle étoit un effet de la colere de Dieu, qui faisoit voir par-là, qu'il desaprouvoit la conduite de ceux qui les avoient rétablies, & la lâcheté des peuples, qui les avoient laissé faire! En général, il est bien certain que de semblables choses sont des punitions du Ciel, qui doivent porter châcun à se corriger des vices dont il se sent coupable. C'est là l'usage que les hommes en doivent faire, au lieu de se rendre odieux les uns les autres, en s'accusant réciproquement d'en être cause.

Les Historiens du tems remarquent comme une preuve certaine de la haine générale, que les peuples avoient pour les Espagnols, le secret avec lequel les intrigues du Prince d'Orange se conduisoient; dont voici (2) un exemple remarquable. Cette année *Theodore Sonoi*, Gentil-homme Frison, qu'on dit avoir été le premier des *Gueux de Mer* qui eût reçu une Commission de ce Prince, avoit travaillé à porter la ville d'Enkhuise, en Nort-Hollande, à se déclarer pour lui; ce qui auroit été très commode aux gens de Mer de son parti, pour s'y retirer. Cela ne put pas réussir, & Sonoi fut obligé de remettre cette affaire à une autre fois. Ce ne fut qu'un an & demi après, qu'il vit cette ville entrer ouvertement dans le parti. Cependant quoi que bien des gens eussent connoissance du dessein de Sonoi, personne néanmoins n'en avertit le Duc d'Albe, pendant un si long espace de tems. Autrement, s'il y eût envoyé une garnison, la chose devenoit impraticable. Il y eut encore, (3) en d'autres lieux, plusieurs desseins qui échouerent, sans que les auteurs en fussent découverts. C'étoit là un effet de la haine génerale, que son injustice & sa cruauté lui avoient légitimement attirée.

1571. L'ANNEE MDLXXI. les mêmes pratiques, en faveur du Prince d'Orange, se continuerent avec un grand secret, dans les Provinces de Hollande, de Zélande & d'Utrecht. Cette derniere Province n'osa néanmoins rien entreprendre, parce que la Citadelle & la Garnison d'Utrecht la tenoient dans la crainte. Les habitans en étoient maltraitez impunément en toutes manieres; ç'avoit été en vain, qu'ils s'en étoient plaints au Duc d'Albe; & l'Ordre même Ecclesiastique en avoit informé le Roi, qui les avoit renvoyez au Duc; c'est à dire, qu'il n'avoit voulu leur rendre aucune justice. Ce Prince, qui faisoit profession de tant respecter les gens d'Eglise, ne le faisoit neanmoins que quand il croyoit que cela s'accommodoit avec ses interêts, ou avec ses passions, aussi bien que l'Empereur son Pere. Il y avoit vingt mois, que les habitans d'Utrecht étoient exposez à mille maux, sans aucune esperance d'en être délivrez, à moins qu'ils ne voulussent se soumettre au joug, que le Duc d'Albe vouloit leur imposer. La Flotte du Prince d'Orange (car on la peut nommer ainsi, puis que châque Capitaine tenoit sa Commission de lui) faisoit beaucoup de pilleries sur mer, qui incommodoient bien le commerce, mais qui ne produisoient aucun argent au Parti, parce que les Soldats & les Matelots n'obeïssoient aux Officiers, qu'autant qu'ils le trouvoient à propos, & se partageoient le pillage, sans en mettre rien à part, pour l'usage du Public. *Guillaume de Fiennes*, Sr. de *Lumbres* & le Comte *de la Mark*, Sr. de *Lumei*, la commandoient en ce tems-ci, & n'étoient guere plus retenus que ceux qu'ils commandoient. (4) Le Prince envoya en Dannemark & en Suede, pour tâcher d'obtenir quelque secours des Rois du Nord, & qu'ils voulussent recevoir la Flotte Hollandoise dans leurs ports. Mais les Traitez qu'ils avoient, disoient-ils, avec l'Espagne, & d'autres considérations les empêcherent d'accorder aucun secours A peine voulurent-ils permettre que cette Flott relâchât dans leurs ports, à moins que ce ne fû pour se sauver de la tempête. Néanmoins le Du d'Albe craignant que la Flotte du Prince ne fit des cente en quelque endroit des côtes, retira la gar nison d'Utrecht, pour l'envoyer où il seroit be soin. Il avoit bien envoyé quelques vaisseaux er mer, mais il ne s'y fioit pas; parce que ceux qu en montoient un, étoient passez au parti ennemi à qui ils l'avoient mené.

Cependant on avoit peur à Utrecht que le Du ne défit entierement la Flotte du Prince, & l'o chargea Veusel de représenter de nouveau au Ro les maux, que leur avoit causé la garnison du Duc laquelle leur avoit déja coûté plus de deux cen mille florins, & les avoit tout à fait épuisez. L Roi craignant que le païs ne se ruinât entierement écrivit au Duc d'Albe de ne pas maltraiter les vil les par le moyen des garnisons, sans qu'il y e eût quelque juste cause, & d'épargner sur-tou Utrecht, que la garnison ruinoit; que si néanmoin la nécessité le demandoit, il s'en remettoit à sa pru dence. On peut reconnoître à cela l'humeur d Philippe, qui ne s'avisa jamais que la Justice & l Douceur fussent plus propres à tenir ses peuples dan l'obeïssance, que la violence & la rigueur.

Les Provinces avoient accordé au Duc, au lieu du dixieme & du vingtieme denier, deux million pour deux ans. Comme ce tems étoit presqu écoulé, il recommença à demander la même cho se. Quoi qu'il n'ignorât pas la haine, que cel lui avoit attiré, néanmoins son opiniâtreté natu relle & le mépris qu'il faisoit de la haine, pourvu qu'il se fit craindre, l'engagerent à reprendre cet te affaire; parce que d'ailleurs ses Citadelles & se Garnisons lui persuadoient qu'il le pouvoit ave sureté. Il publia donc, le dernier de Juin, un nou

ve

(1) Voyez là-même fol. 56. & *suiv.* & *Meursius* Rer. Belg. Lib. II. sur cette année.

(2) Voyez *Meursius* sur cette année p. 70.

(3) Voyez les Ann. de *Rheidanus* sur l'an MDLXX. p. 8.

(4) *Meursius* Liv. II. sur cette année.

1571. vel Edit plus moderé en apparence, mais qui faisoit les mêmes impositions. On s'en plaignit encore plus qu'on n'avoit fait la premiere fois; parce que l'inondation de l'année précédente & les pirateries des Gueux de Mer avoient fort encheri les vivres; & qu'il paroissoit inique d'augmenter les impôts, en un tems où, sans les payer, on avoit assez de peine à vivre. Le Duc disoit qu'en Espagne on préferoit le vingtieme & le dixieme denier à ce que les Etats offroient, & qu'il falloit obéir au Roi. *Viglius* & d'autres lui représentoient en vain que les Etats n'avoient pas accordé absolument la somme qu'ils avoient offerte, & qu'en demandant de la sorte, il pourroit bien perdre ce qu'on avoit offert. Il leur donna le démenti & jura plusieurs fois qu'il exigeroit, malgré tout le monde, ce qu'il demandoit. Il traita de traitres ceux qui s'y opposoient, il menaça de les faire punir comme tels, & ajouta que le Roi avoit fait grace, en particulier, aux Etats de Flandre, qui n'étoient pas moins coupables que le Prince d'Orange & le Comte d'Egmond; qu'ils avoient promis le dixieme denier, pour appaiser le Roi, & qu'il auroit pu tirer une beaucoup plus grosse somme, s'il avoit fait vendre les biens de chacun, comme il le pouvoit, selon la justice. Les Etats de Hollande furent sur-tout effrayez de la demande du Duc, & s'étant assemblez à la Haye, ils chercherent en vain les moyens de l'en faire désister. Ceux d'Amsterdam consentirent à la fin, par crainte, à la publication de ce qu'il vouloit; mais ils firent dire en même tems „ que cette imposition étoit onereuse à tout le monde & à eux „ en particulier; Que depuis qu'ils avoient consenti à donner la somme de six millions, ils „ avoient fait de grandes pertes par les Pirates, „ par l'inondation de l'année passée, & par la détention de leurs Vaisseaux en divers ports; Que „ cependant les vivres étoient devenus fort chers, „ & qu'ils avoient encore à payer une partie de la „ somme, qu'ils avoient promise, pour n'avoir „ ni Citadelle, ni Garnison; Que si, outre cela, il falloit payer le dixieme & le vingtieme „ denier, leur Ville étoit perdue; Qu'ainsi ils ne „ pouvoient pas recevoir l'Edit, qu'aux mêmes „ conditions qu'ils l'avoient fait, il y avoit deux „ ans, avec les autres Villes de Hollande. " Le Duc, irrité de ce discours, fit condamner ceux d'Amsterdam, par la Cour de Hollande, à payer vingt-cinq mille francs d'amende; quoique leur cause eût été plaidée par les meilleurs Avocats qu'il y eût alors, & qu'ils n'eussent rien fait, que selon les Privileges & les Loix. La Cour de Hollande n'eut pas le courage de résister à la violence du Duc. Il en fut de même de la Cour de Malines, à laquelle la Ville d'Amsterdam en appella, & qui la renvoya au Duc; de sorte que cette Ville fut obligée de laisser tomber l'affaire. D'autres Provinces firent les mêmes difficultez, & demanderent qu'il mit un autre impôt, qui ne fût pas si onereux. D'autres dirent qu'elles n'avoient consenti, qu'à condition que tous y consentiroient, & que ceux de la Province d'Utrecht n'y avoient point acquiescé.

Cela irrita encore plus le Duc contre cette Ville, qui n'avoit point envoyé de Députez à l'Assemblée des Etats Generaux. Il se plaignoit qu'elle s'étoit entendue avec les autres; ce qu'elle nioit, prétendant d'ailleurs d'avoir des Privileges particuliers, parce qu'elle s'étoit mise volontairement entre les mains de Charles V. à certaines conditions, qui ne regardoient point les autres Provinces. Malgré tout cela & malgré les Lettres du Roi, dont on a parlé, le Duc renvoya à Utrecht de nouveau au mois de Novembre, huit Compagnies, qui y vécurent avec la même licence qu'auparavant. La Ville s'en plaignit en vain, au Duc & au Roi; il fallut attendre que la Providence la délivrât, puis qu'il n'y avoit rien à esperer de la part des hommes; ce qui arriva l'année suivante. 1571.

Pendant ce tems-là, le Prince d'Orange se donnoit beaucoup de mouvement, pour obtenir quelques secours d'hommes, ou d'argent, de diverses Puissances de l'Europe, pour rentrer dans les Provinces des Païs-Bas, & soûtenir les Mécontens, qui l'attendoient avec impatience. Son frere Louis de Nassau alla pour cela en France, où la Noblesse Réformée le reçut fort bien, lui donna quelque argent, & l'introduisit auprès de Charles IX. avec qui il eut plusieurs conferences secretes; & qui lui dit qu'il avoit dessein de faire la guerre à l'Espagne & d'employer pour cela l'Amiral de Colligni; & qui écrivit même au Prince d'Orange de lever le plus de Troupes qu'il pourroit, & de délivrer les Païs-Bas du Duc d'Albe; à quoi il ajouta des promesses de lui fournir un secours d'argent. Mais ce n'étoit que pour cacher le dessein funeste, qu'il exécuta à la S. Barthelemi de l'année suivante.

Cependant la Ville d'Utrecht étoit exposée à toutes les insolences de la Garnison Espagnole, qui blessa le fils d'*Amerongue* Bourgmestre de la Ville, dans le Corps de garde, & qui le pensa luimême tuer, dans sa propre maison. Le Duc, bien loin de mettre ordre à ces desordres, envoya demander à cette Ville les Actes originaux de ses Privileges. On les lui refusa plus d'une fois, & comme il insistoit toujours, on lui en envoya une Copie, dont il ne fut pas content. Il fallut enfin les lui livrer; de peur de la Garnison, qui étoit prête à arrêter les Magistrats, & qui n'auroit pas manqué de saccager la Ville, pour se payer de la solde de dix-neuf mois, qui lui étoit due. Les Originaux des Privileges furent gardez dans le Château de Vredembourg, jusqu'à l'arrivée de D. *Louis de Requesens*, Successeur du Duc, qui les rendit à la Province, par ordre du Roi.

Cependant le Duc faisoit exiger le vingtieme & le dixieme denier, avec la derniere rigueur, sans écouter l'offre que les Etats faisoient de lui payer deux millions de florins; qui seroient continuez, pendant le terme dont ils étoient convenus. Quelques-uns envoyerent s'en plaindre en Espagne, quoi que le Gouverneur menaçât de faire pendre ceux qui y iroient. Comme il faisoit sa résidence à Brusselles, & qu'il y avoit des Troupes Espagnoles, il ne doutoit point qu'il n'y fût promtement obeï. Cependant la haine, qu'il s'étoit attirée par son Gouvernement tyrannique, fit que les Bourgeois mépriserent le péril le plus éminent, quand on voulut exécuter la levée du dixieme denier, à la fin du mois de Mars de l'année 1572. Les Boulangers, les Brasseurs de Biere, les Bouchers & les Marchands en détail y fermerent leurs Boutiques & refuserent de rien vendre. Outré de dépit, il ordonna qu'on prit, la nuit suivante, ceux qu'il croyoit être les principaux auteurs de ce desordre, & qu'on les pendit aux fenêtres & aux portes de leurs maisons. Le Bourreau eut ordre de se tenir prêt pour l'exécution. Mais avant qu'il fût nuit, il vint au Duc une nouvelle, qui la fit differer. C'étoit la prise de la Brille, dans l'Ile de Voorn, appartenante à la Hollande, à l'embouchure de la Meuse, par la Flotte du Prince d'Orange.

Guillaume Treslong avoit équippé un Vaisseau, par ordre de ce Prince, & étoit sorti le 10. de Fe- 1572.

1572. Fevrier par le Vlie, à dessein d'aller au Texel; mais le gel survenu l'avoit obligé de demeurer jusqu'au Mois de Mars près de l'Ile de Wiringue. Le Comte *de Bossu*, qui avoient été établi Gouverneur de Hollande par le Duc d'Albe quand le Prince d'Orange se fut retiré, en ayant été averti, envoya un vaisseau, avec quatre Compagnies d'Infanterie, pour attaquer Treslong. Ce dernier qui s'y attendoit si peu, qu'il étoit sorti avec la plupart de son monde dans l'Ile, fut presque pris avant qu'il pût regagner son Vaisseau. Cependant il se retira, avec tous ses gens, excepté un homme, qui se jetta volontairement parmi les Espagnols. Le Commandant Espagnol fit sommer Treslong de se rendre, & il avoit en effet beaucoup plus de monde que lui. Cependant le second se défendit si vigoureusement, à coups de Canon, quoi que son vaisseau fût environné de glace, qu'il repoussa l'ennemi, & sortit de-là, dès que la glace fut rompue, sans avoir perdu qu'un seul de ses hommes, & se retira sur les côtes d'Angleterre. *Elisabet*, qui y regnoit alors, quoi qu'elle ne fût pas fort amie ni du Roi d'Espagne, ni du Duc d'Albe, & qu'elle eût sujet de craindre cette Puissance, ordonna aux Vaisseaux des Gueux de Mer, de se retirer de ses côtes, aux instances réiterées du Duc d'Albe. On verra, par la suite de cette Histoire, que cette Reine, dont on a tant vanté la Politique, en fit toujours trop en faveur des Provinces Alliées, pour se conserver l'amitié des Espagnols, & trop peu, pour empêcher les Provinces de retomber entre leurs mains si elles n'avoient plus fait pour se défendre, que l'on ne pouvoit naturellement attendre d'elles. Cependant si elles avoient succombé, il étoit bien difficile d'empêcher les Espagnols de se saisir des Iles Britanniques, comme on le comprendra assez par la suite de cet Ouvrage; & il étoit bien assuré qu'ils favorisoient la Reine *Marie d'Ecosse*, qu'Elisabet tenoit prisonniere en Angleterre.

La Flotte donc du Prince, qui étoit commandée par le Sr. de Lumey, & qui étoit composée de quarante Vaisseaux, en quittant les côtes d'Angleterre, fit voile au Texel, Ile connue, à l'entrée du Zuyder-Zé, pour y attaquer quatorze ou quinze Galeres du Duc d'Albe qui étoient là, afin de couvrir la côte. En venant, ils prirent deux bâtimens partis d'Espagne, & comme les Galeres n'y étoient plus, ils avoient dessein d'aller en quelque port de Nort-Hollande; mais le vent leur étant contraire, ils furent emportez vers l'Ile de la Brille, dont nous avons parlé, sans penser à s'en rendre maitres. Le 1. d'Avril, ils aborderent devant la Ville, dont les habitans les prirent d'abord pour des Marchands, sans soupçonner que ce fût la Flotte du Prince d'Orange. Il n'y eut qu'un homme qui s'en apperçut. Ce fut un Batelier nommé *Jean Pierre Coppestok*, qui emmenoit quelques Marchands à Maslandsluys, Village de Hollande vis à vis de la Brille. Cet homme alla ensuite, avec son bateau, droit à la Flotte, & demanda des nouvelles du Capitaine Treslong, à qui on le mena, & qui ne l'eut pas plutôt vu qu'il le conduisit à Lumey, à qui il assura que cet homme leur pourroit rendre là de fort bons services. Ils résolurent de l'envoyer dans la Brille, pour parler au Magistrat en leur nom; & pour preuve qu'il venoit de la part de Treslong, il lui donna son cachet, connu de tout le monde, parce que son Pere avoit été longtems Baillif de la Ville & de l'Ile. Il fit voir ce cachet aux Magistrats & dit qu'il venoit de la part de Lumey & de Treslong, qui les prioient de leur envoyer deux personnes pour s'entretenir avec eux, & promettoient qu'elles retourneroient en toute sûreté; parce que ces Messieurs n'étoient venus là, que pour les délivrer du dixieme denier. Il se trouva à peine deux d'entre eux, qui voulussent y aller. Etant arrivez à la Flotte, les Commandans les sommerent de rendre la Ville au Prince d'Orange, qui étoit Gouverneur pour le Roi de la Hollande, & leur donna deux heures pour déliberer. Cependant les principaux habitans, craignant d'être pillez & mal-traitez, se sauverent; & deux cens cinquante hommes de la Flotte se rendirent maitres de la Ville. Ils ne firent aucun tort aux Bourgeois; mais ils attaquerent les Prêtres qu'ils y trouverent, pour leur rendre ce qu'ils faisoient souffrir aux Ministres Protestans, quand ils tomboient entre leurs mains. C'étoit un malheur du tems, & ceux qui avoient été les premiers d'avis de bruler & de pendre pour des sentimens, & qui l'avoient pratiqué comme une œuvre pieuse, avoient perdu le droit de se plaindre. Ceux qui les traitoient comme ces gens-là avoient traité les autres, pouvoient un peu mieux se défendre devant les hommes; mais je ne vois pas ce qu'ils pourront dire, devant le tribunal de celui qui s'est réservé la vengeance, & qui a défendu aux hommes de l'exercer. Le lendemain, ils briserent les Images & tous les ornemens des Eglises, ce qui n'étoit pas sans doute si criminel, que maltraiter, ou tuer des hommes; mais qui ne pouvoit être fait sagement, que par ceux qui sont maitres légitimes des Images. On emporta tout le butin, que l'on crut de quelque prix, dans les Vaisseaux; & Lumey ne pensoit qu'à se retirer, après avoir pillé la Ville & l'Ile, qu'il ne croyoit pas pouvoir conserver contre le Duc d'Albe, avec si peu de forces. Mais Treslong concevoit que c'étoit un poste très propre pour commencer la guerre, & que l'on pourroit défendre, si l'on avoit quelque secours. Il fut donc d'avis, avec quelques autres, d'écrire au Prince d'Orange pour être secourus, & cependans de se mettre en état de défense, le mieux que l'on pourroit, comme on le fit, en tirant quelques canons des Vaisseaux, & en les plaçant aux lieux, où ils pouvoient être necessaires. Il n'y avoit alors aucuns Espagnols dans l'Ile, les deux Compagnies, qui étoient l'Eté précedent en garnison dans la Ville, avoient été envoyées à Utrecht sans aucune nécessité; mais seulement pour maltraiter les habitans, qui résistoient aux volontez absolues du Duc d'Albe. 1572.

Ceux de Bruxelles furent ravis de cette nouvelle, qui fit suspendre les executions qu'il étoit prêt d'y faire. Quoi qu'il ne parût pas être trop ému de la prise d'une petite Place, il ne laissa pas de craindre les suites de cette entreprise, & de donner ordre à *Maximilien Hennin de Bossu*, de marcher du côté de la Brille, avec les dix Compagnies qui étoient à Utrecht. Ainsi cette derniere Ville fut délivrée de ces fâcheux hôtes, qui commençoient déja à s'y mutiner, parce qu'on leur devoit dix-huit mois de leur solde, qu'on ne leur payoit point. Ils avoient déja nommé un *Elû*, comme ils parloient, pour les commander dans le saccagement de la Ville; mais on le fit étrangler, après qu'il eut avoué ce mauvais dessein, la nuit qui préceda le départ de la garnison. Elle entra sans résistance dans l'Ile de Voorn, & marcha droit à la Brille. Quand elle approcha de la Ville, elle fut contrainte d'essuyer les mousquetades des soldats, qu'on avoit placez dans des Broussailles, & fut ensuite en danger de perir par l'eau, que l'on fit couler du coté d'où elle venoit, en rompant une digue. Ils échapperent, en montant sur une hauteur, où le Canon de la Ville les salua;

1572. ce qui les obligea de fuir à leurs bateaux, dont ils trouverent une partie de brulée, ou de coulée à fond, par Treslong. Ils se retirerent sur ce qu'il en restoit, dans l'Ile de Beyerland, & il s'en noya bon nombre. Cette victoire anima les soldats & les habitans de la Brille, & ils jurerent tous, le lendemain de Pâque, d'être fideles au Prince d'Orange, Gouverneur pour le Roi de Hollande. Ils parcoururent ensuite dans des Barques les côtes voisines, & les pillerent. L'Histoire remarque qu'ils prirent quelques Moines, près de Workum, qu'ils firent pendre, sur le champ; par une exécution trop cruelle, sans doute, mais dont le Duc d'Albe, qui faisoit mourir tous les prisonniers qu'il faisoit dans cette guerre, étoit cause. C'est ainsi que lors que les Princes, ou leurs Generaux font ce qu'ils ne devroient pas, ils engagent leur sujets à passer, comme eux, les bornes de l'Humanité. On a vu un grand nombre de ces excès, dans les guerres des Pais Bas; aussi bien que dans les guerres civiles de France, qui se firent dans le même tems, ou à peu près.

Le Prince d'Orange, quoi qu'il fût persuadé de l'avantage, qu'on pourroit tirer de cette Place, auroit souhaité que cela eût été differé, jusqu'à ce qu'il fût en état de la soutenir. Cependant il exhorta la Noblesse, qui le favorisoit, à se jetter dans la Place & à la munir de ce qui étoit nécessaire. Peu de tems après, les Troupes qui s'y trouverent, se rendirent maîtresses de Delfshaven, Bourg au delà de la Meuse, vis à vis de la Brille, sans maltraiter ses habitans.

Pour les Espagnols, après s'être sauvez comme ils purent, ils arriverent à Dordrecht, qui leur ferma les portes, & qu'ils ne purent pas entreprendre de forcer. De Bossu, qui les commandoit, tourna du côté de Rotterdam, & de peur d'en être aussi exclus, il demanda seulement qu'il lui fût permis d'entrer avec quelque Noblesse, ce qu'on ne put lui refuser. Il proposa néanmoins, quand il fut dans la Ville, de laisser passer au travers, les Troupes qu'il avoit & qu'il vouloit, disoit-il, mener ailleurs. Comme on soupçonna qu'il n'y eût de la tromperie, on lui répondit qu'elles pouvoient continuer leur chemin hors de la Ville. Sur cela il pria qu'on les laissât passer, Compagnie après Compagnie, & il l'obtint. La premiere entra, mais au lieu de fermer la porte après elle, & de ne recevoir la seconde que quand l'autre seroit sortie; ceux de Rotterdam lui laisserent saisir la porte & le reste entra tout d'un coup. Il y avoit bien une Garde à cette porte, mais elle étoit si petite, qu'elle n'étoit pas en état de résister à ces Troupes. Il se trouva seulement un Serrurier, qui voulut se mettre en état de se défendre, mais que de Bossu tua d'un coup de poignard. Ce fut comme un signal pour les soldats, qui tuerent, ou chasserent la Garde, & qui se dispersant par la Ville tuerent encore tous ceux qu'ils rencontrerent, qui furent au nombre de quatre cens. Cela fut suivi du pillage & de toutes sortes de violences, envers les femmes & les filles. Cette action rendit De Bossu, qui étoit auparavant aimé, odieux à toute la Hollande, & servit beaucoup à porter les autres Villes à secouer la tyrannie Espagnole, & à souffrir constamment les plus grandes extrémitez, plutôt que de se raccommoder avec eux.

A la fin de Fevrier, les Députez d'Utrecht, après s'être longtems plaints des rigueurs & de l'opiniâtreté du Duc d'Albe, reçurent de la part de Philippe, pour réponse, qu'ils s'adressassent encore une fois au Gouverneur, qui leur rendroit justice; & que, s'il ne le faisoit pas, ils en avertissent le Roi. On comprit par-là qu'il y avoit peu de chose à esperer de la Cour de Madrid. Néanmoins comme on ne savoit que faire, on envoya des gens à Bruxelles, pour voir quel biais on pourroit prendre, dans cette conjoncture. Viglius leur apprit, que l'on enverroit d'Espagne, pour successeur au Duc d'Albe, *D. Louis Zuniga de Requesens*, & qu'il valoit mieux attendre qu'il fût venu; comme le rapporte *Meursius*, sur cette année. *Philippe* avoit bien voulu envoyer auparavant le Duc de *Medinaceli*, Viceroi de Sicile, pour succeder au Duc, & il arriva cette année dans les Païs-Bas par mer; mais il ne se mêla de rien. 1572.

La perte de la Brille, par la surprise de la Flotte des Gueux de Mer, fit que le Duc d'Albe pensa à s'assurer de Flessingue, port considerable de la Zélande, en y bâtissant une Citadelle, qui tiendroit en bride les Bourgeois, qui lui étoient suspects. Les fondemens de la Citadelle étoient déja jettez, & il ne s'agissoit que d'achever l'Ouvrage. (1) Il n'y avoit eu, dans cette Place, que peu de Soldats Flamands; mais il crut y devoir envoyer quelques Troupes Espagnoles, sous *Osorio d'Angulo*, lesquelles quelques-uns disent n'avoir été que de trois Compagnies, que d'autres font monter jusqu'à huit. Il y envoya d'abord un Maréchal des Logis, pour marquer les logemens aux Troupes, avant qu'elles arrivassent; mais les habitans l'ayant apris, résolurent de leur fermer les portes de leur Ville, mirent dehors la petite garnison qui y étoit; & comme ils virent arriver ces Troupes, ils leur en refuserent l'entrée, à cause des bruits qu'on avoit fait courir, qu'elles venoient pour exiger les nouveaux impôts, ou pour les saccager, comme Rotterdam l'avoit été. Ces Troupes furent donc obligées de se retirer, jusqu'à nouvel ordre. Ils arrêterent, après cela, le Capitaine *Pacecco* Espagnol, qui ne savoit rien de ce qui s'étoit passé & qui arriva ensuite, pour presser le bâtiment de la Citadelle; car il étoit un fort habile Ingenieur. Ceux de Flessingue avoient, d'abord après cet éclat, envoyé demander du secours à Lumey; qui leur envoya Treslong, avec deux cens hommes. Dès qu'ils furent arrivez, le Commandant fit prendre Pacecco, avec deux autres Espagnols, qu'il condamna à être pendus. L'Ingenieur Espagnol offrit une grosse rançon, pour sauver sa vie, mais Treslong la refusa; parce que le Duc d'Albe avoit fait mourir en 1568. un frere de ce Capitaine, dont il voulut venger la mort. Il le fit d'autant plus volontiers, que Pacecco étoit un homme de guerre, grand Ingenieur, & de plus parent du Duc d'Albe. Cet Espagnol, qui étoit Gentilhomme, demanda qu'on lui coupât au moins la tête, comme on le fait aux Nobles; mais cela lui fut encore refusé. C'est ce que la fierté du Duc d'Albe lui attira; il s'imaginoit de pouvoir faire mourir les Flamands impunément, commme s'il n'avoit pas pû arriver qu'ils eussent le dessus en quelque occasion, où ils lui rendroient la pareille. Les Zélandois envoyerent incessamment demander du secours, en France & en Allemagne. Il leur en vint en effet de France, d'où Louïs de Nassau leur envoya *Jerôme Tserarts*, qui appartenoit au Prince d'Orange, avec quelques Troupes Françoises, pour commander dans l'Ile de Walcheren. Ils se rendirent peu de tems après maîtres de la Ville de Vere, qui étoit comme l'Arsenal de toute la Zélande. Ils reçurent encore quelques secours d'Ecosse

(1) *Bentivoglio* P. I. Liv. V. p. 106. & *Meursius* sur cette année, où il raconte les circonstances plus en détail.

1572. cosse & d'Angleterre, qui furent envoyez, non par Elisabeth, mais (1) par des gens zèlez pour la Religion Réformée. Un (2) Historien Anglois assure qu'en ce tems-ci, des Anglois, qui aimoient la guerre & qui n'avoient rien à faire chez eux, commencerent à passer la mer, pour y chercher de l'occupation, & que quelques-uns se mirent au service du Duc d'Albe; mais qu'un beaucoup plus grand nombre entra dans les interêts du Prince d'Orange. Trois cens Anglois de cette sorte allerent, sous la conduite de *Thomas Morgan*, à Flessingue, & ensuite, par les soins du même Morgan, il vint encore neuf Compagnies, commandées par *Humfroi Gilbert*; qui jointes aux François firent diverses entreprises, dont le succès ne fut pas heureux, mais qui ne laissérent pas de donner de la peine aux Espagnols.

Comme les Zélandois s'étoient tout à fait adonnez à la navigation, & qu'ils étoient alors fort excercez par les pirateries; ceux de Flessingue incommoderent extrêmement la navigation des Espagnols, & entreprirent même la conquête de *Middelbourg* Capitale de la même Ile de Walcheren, où est Flessingue; mais ils n'y purent réussir. (3) Un Capitaine de Vaisseau nommé, selon les uns, *Ewout Pietersen*, & selon les autres, *Thibaut Worst*, trouva le moyen d'acheter à Anvers, en secret, de la poudre à Canon, & d'autres choses nécessaires à l'armement des Vaisseaux; & comme il arriva à Flessingue une riche Flotte de Portugal, où l'on ne savoit point que cette Ville eût secoué le joug de l'Espagne, les Flessingois prirent le soin de la décharger par force, & de vendre sa charge; pour employer l'argent, qui en proviendroit, aux nécessitez publiques. Ils se mirent en état de troubler la navigation de Middelbourg & ils équiperent, pour cela, jusqu'à cent cinquante Fregates, ou Barques armées, avec lesquelles ils couroient les mers voisines & en rendoient la navigation dangereuse. Comme le Duc d'Albe faisoit mourir tous ceux qu'il prenoit, sans aucune distinction, soit que ce fussent des Soldats, des Bourgeois, ou des Marchands: de même, quand les Zélandois prenoient des Espagnols, ils les faisoient pendre sur le champ, & personne n'étoit admis à racheter sa vie, pour quelque somme que ce fût. Quand ils avoient plusieurs prisonniers, ils leur lioient les bras, & les jettoient deux à deux dans la mer, qui baigne leurs remparts. C'étoit sans doute en user cruellement: mais le Duc d'Albe, qui avoit commencé, & qu'on ne pouvoit obliger à garder les Loix de la guerre, que par de semblables représailles, étoit le plus coupable. Il se radoucit néanmoins un peu là-dessus.

Cependant le profit, que ceux de Flessingue faisoient sur les Flottes ennemies, leur ayant attiré beaucoup d'Anglois; ils entreprirent de porter la guerre en Flandre, & après s'être rendus maîtres de quelques petites Places, ils oserent sommer ceux de Bruges & de Gand de se rendre à eux. Mais ayant été rebutez, ils retournerent dans l'Ile de Walcheren.

Peu de tems après, *Jean de la Cerda Duc de Medinaceli* vint d'Espagne, comme pour succeder au Duc d'Albe, quoi qu'il refusât de le faire. Il amena une Flotte de cinquante-six Vaisseaux, dont vingt-six étoient d'une considerable grandeur, & les autres plus petits. Les Zélandois, devant les côtes desquels elle passoit, l'attaquerent si vigoureusement, qu'il n'en échappa que trois des plus grands avec peine. Quelques-uns des petits bâtimens, avec deux mille hommes de Troupes & le Duc, arriverent à l'Ecluse en Flandre, & quelques autres se retirent à Rammekens, Place de Zélande, où les Espagnols avoient une garnison. On trouva, dans les Vaisseaux pris, deux cens mille francs en argent monnoyé, & cinq cens mille en marchandises. Si cet argent eût été employé à payer l'Armée du Prince d'Orange, il n'auroit pas eu besoin de la congedier, comme on le verra dans la suite, & il ne seroit pas arrivé à la Hollande & aux Provinces voisines des malheurs, qui les mirent en un éminent danger de retomber entre les mains des Espagnols, & leur couterent la vie d'une infinité de leurs habitans. Mais on remarqua que les prises faites sur la mer, firent plus de bien aux matelots & à la Marine, qu'à l'Etat; auquel néanmoins elles ne laissérent pas d'être utiles, en privant l'ennemi des avantages, qu'il auroit pu tirer de ces Vaisseaux, s'ils étoient tous arrivez à bon port, & tombez entre les mains de ceux à qui ils étoient adressez. Ceux qui ont écrit l'Histoire de ce tems-là n'ont pas manqué de censurer aussi le Duc d'Albe, d'avoir si longtems négligé la Marine; qui étoit de la derniere importance, pour conserver les Provinces Maritimes à l'Espagne, & à l'égard de laquelle Philippe fut toujours inferieur aux Provinces Alliées. Ces mêmes Historiens ont aussi jugé que la prise de Mons n'étoit pas de si grande conséquence aux Païs-Bas, qu'il fallût abandonner tout le reste & sur-tout la Zélande, à cause de cela. Mais il est beaucoup plus facile de reconnoitre les fautes, par les suites fâcheuses qu'elles entrainent après elles, que de les prévenir. Les Zélandois enleverent encore deux fois des munitions de guerre, que les Espagnols envoyoient dans les Places qu'ils tenoient en Zélande, dont la principale étoit Middelbourg. Tserart, duquel nous avons parlé ci-dessus, entreprit ensuite, en vain, de se rendre maitre de *Tergoes*, Capitale de l'Ile que l'on nomme Zuid-Beveland, & donna le tems à *Christofle Mondragon* de conduire, pendant la basse marée, du secours aux assiegez, contre toute esperance. Cela attira à Tserart la haine & le mépris des Zélandois, qui attribuoient ce peu de succès à sa mauvaise conduite. Cela l'obligea aussi à se retirer vers le Prince d'Orange, d'où il offrit de se *purger par le duel*, comme on parloit aux siecles précedens, en se battant contre ceux, qui voudroient soutenir qu'il s'étoit mal conduit. Ce passage de Mondragon, au travers d'un gué très dangereux, sans autre perte que celle de neuf hommes, quoi qu'il se fit dans la nuit, & que les soldats eussent en quelques endroits de l'eau jusqu'aux épaules, a été décrit, par les Historiens Catholiques Romains, (4) & sur-tout par *Strada*, comme une espece de miracle. Ce qui rendit cette entreprise, téméraire en elle-même, très avantageuse, fut que les Espagnols ne trouverent aucune résistance sur le rivage, que l'on ne gardoit point, parce qu'on ne s'imaginoit pas qu'ils pussent venir par-là. Les soldats & ceux de la Garnison, commandée par *Isidore Pacecco*, Espagnol, chasserent les Assiegeans de devant Tergoes, avec perte de leur artillerie & de huit cens hommes. 1572.

Si le Duc d'Albe gagna de ce côté-là, il perdit d'un autre côté Rotterdam & Delfshaven, dont il fit venir les garnisons pour l'attaque de Mons. Mais il pensa recouvrer Harlem, que ceux d'Amsterdam sollicitoient perpetuellement de

(1) Voyez *Meursius* Lib. III. p. 129.
(2) *Guil. Camden*, sur cette année.
(3) *Meursius* R. B. Lib. III. p. 154. & suiv.

(4) Voyez aussi *Bentivoglio* P. I. Liv. VI. p. 139.

1572. de rentrer sous l'obéïssance du Roi. (1) Les Auteurs du tems en fourniront les circonstances; il nous suffit ici de marquer en un mot les évenemens de cette sorte. En ce tems-ci, toute la Hollande avoit secoué le joug Espagnol, excepté Amsterdam, Muyde, Wesop & Heusde, Ville sur la frontiere du Brabant, & quelques autres petits lieux.

Le Duc d'Albe, qui avoit semblé, jusqu'à ce tems-ci, mépriser les nouveaux mouvemens faits en Zélande, apprenant en même tems les préparatifs du Prince d'Orange en Allemagne, & de Louïs de Nassau en France, s'appliqua plus soigneusement à former une Armée, qui pût s'opposer à eux; pendant qu'il arrêteroit les progrès, que les ennemis faisoient en Hollande & en Zélande. Il ordonna aussi d'équipper quelques Vaisseaux, à Amsterdam & à Enkhuyse, pour se rendre maitre de la Meuse, & brider Lumey, qui l'incommodoit de ce côté-là. Cependant ceux d'Enkhuyse, par les intrigues que Sonoi avoit dans cette Ville, se déclarerent, malgré le Magistrat, pour le Prince d'Orange; sans que le Duc d'Albe eût eu aucun avis de ce qui se tramoit en cette Ville. Sonoi, qui étoit à Breme, s'y rendit incessamment, & après s'être saisi de la Ville, envoya demander du secours au Prince d'Orange; par le moyen duquel il se rendit maitre de la Northollande, qui fut d'un grand secours à son Parti, dans la suite.

Cependant (2) Louïs de Nassau ayant été averti qu'à Mons en Hainaut, qui est comme la Clef du Brabant du côté de France, il y avoit un grand nombre de Bourgeois, qui se déclareroient pour lui, s'il y venoit; forma le dessein de surprendre cette ville, avec Genlis & *La Noue*, l'un des plus habiles hommes de France, dans l'art de faire la guerre & de défendre les Places. Ils ramasserent, sans bruit, cinq cens chevaux legers, & mille fantassins; avec lesquels ils s'approcherent sur le soir de Mons & s'arrêterent dans une forêt voisine. De là ils envoyerent quelques soldats dans la ville, qui feignirent qu'ils y amenoient du vin, & qu'ils souhaiteroient de l'introduire de bon matin, à cause de la chaleur. On leur dit qu'ils n'avoient qu'à donner quelque argent au Portier, qui leur ouvriroit la porte plus matin qu'il n'avoit accoutumé. Ils convinrent avec lui, & la porte ayant été ouverte de grand matin, ils tuerent le Portier & lui ôterent les clefs. Là-dessus Nassau entra, avec cinquante chevaux, & courut toute la ville, en criant aux Bourgeois qu'ils n'avoient rien à craindre, qu'ils venoient les délivrer des nouveaux impôts du Duc d'Albe, & que le Prince d'Orange, qui n'étoit pas loin, les soutiendroit. Ils firent croire par-là, qu'il étoit entré beaucoup plus de monde dans la ville, qu'il n'y en avoit en effet. Cependant les Troupes, qui étoient demeurées dehors, ne s'avançoient point, & le Comte fut obligé de sortir de Mons, pour les chercher. Il trouva égarez, dans le bois, les cinq cens chevaux, avec des gens de pied en croupe, qu'il mena droit en ville. Il dit aux Magistrats ce qu'il avoit fait crier par les rues, & ils remirent leur ville entre ses mains. Il desarma ceux qui lui étoient suspects, & reçut un secours, peu de jours après, de deux mille fantassins, & ensuite au mois de Juin un autre de douze cens chevaux & de quinze cens hommes de pied, qui suffisoient pour défendre cette Place contre une grande Armée. On voit, dans toutes ces guerres, que l'on ne manquoit point de hardiesse & de bravoure; mais que la disette d'argent & de vivres rendoit très souvent inutiles les succès les plus surprenans. Valencienne fut aussi surprise, & aussi-tôt abandonnée, faute de monde pour prendre la Citadelle, & pour garder la Ville. Il paroit par-là que le Duc d'Albe ne croyoit pas que le Prince d'Orange se rétablit jamais. 1572.

Pendant que cela se passoit dans le Hainaut, la plupart des villes de Hollande se déclaroient contre le Duc. Toute la Northollande avoit déja pris le parti du Prince, excepté Amsterdam, qui fut la derniere à le prendre; soit que le Duc d'Albe eût l'oeil particulierement sur cette ville; soit que des raisons de Commerce l'emportassent encore sur la Liberté & sur la Religion. Oudewater, & Tergou, qui n'avoient pas un semblable interêt, abandonnerent facilement l'Espagne, quoi qu'on jurât partout d'obeïr au Roi Philippe & au Gouverneur qu'il avoit établi; c'est-à-dire, au Prince d'Orange. Cette maniere de prêter le serment subsista encore quelques années, pour ménager apparemment la délicatesse de ceux qui, quoi qu'ennemis du Duc d'Albe, que l'on chargeoit de tout le mal, ne laissoient pas de respecter encore le Roi d'Espagne, comme leur légitime Souverain. Leide suivit de près Tergou, & Dordrecht, qui est la premiere ville de Hollande, se déclara aussi, au mois de Juin, contre le Duc d'Albe, & les villes de Harlem & de Gorcum l'imiterent. Le Comte de Bergues gagna aussi au même parti une bonne partie des Villes d'Overyssel, & de Gueldre, à qui plusieurs de l'Omlande & de la Frise se joignirent. Le Duc d'Albe n'avoit pas la moitié du monde, qu'il lui auroit fallu, pour faire tête au Prince d'Orange & à son Frere, & tenir dans l'obeïssance, malgré eux, des peuples, qui avoient tant de sujet de se plaindre de lui, & par rapport aux Privileges & eu égard à la Religion; ce qui réunissoit les Catholiques & les Protestans, par la haine commune qu'ils avoient pour lui, à cause des nouveaux impôts & de l'orgueil de la nation; & les seconds, outre ces mêmes raisons, à cause de la Religion.

Toutes ces nouvelles rapportées au Duc d'Albe dûrent, sans doute, mortifier son orgueil, qui étoit allé jusqu'à dire qu'il remettroit toutes les Provinces en paix, entre les mains de son Successeur. Mais cela n'empêcha pas qu'il ne courût à ce qu'il y avoit de plus pressé; je veux dire qu'il n'envoyât incessamment des troupes, pour assieger Mons, avant qu'on l'eût pourvu. Il avoit fait lever trois nouveaux Régimens, dans les Païs-Bas, & il envoya son Fils *D. Frederic de Tolede*, pour investir la Place, avec quatre mille hommes de pied & quatre cens chevaux. Sur la fin de Juillet, il s'y rendit lui-même, occupa les postes nécessaires pour pousser l'attaque de la Place, & pour empêcher que le Prince d'Orange, qui approchoit, ne lui fit lever le siege, ou n'y jettât du secours.

Il ne manquoit de rien, que d'argent, dont il avoit d'autant plus besoin, qu'il devoit beaucoup aux troupes Espagnoles, dont il vouloit se servir dans ce siege, & qu'il falloit encore en entretenir de nouvelles. Les Etats Géneraux avoient envoyé des Députez en Espagne, pour obtenir du Roi qu'il leur relâchât les nouveaux tributs, que le Duc d'Albe leur avoit voulu imposer. Avant qu'ils eussent aucune réponse de la part du Roi à leurs prieres, le Duc fit publier, pour appaiser les esprits, qu'il étoit prêt de se désister du dixieme & du vingtieme denier, pourvu que les Etats trouvassent quelque autre voie de lever de l'argent. Mais cette sorte de moderation vint trop tard, & personne ne s'y fia.

Il ordonna à De Bossu de proposer la même chose

(1) Voyez *Meursius* sur cette année Liv. III. p. 162. *& suiv.*
(2) *Meursius* sur cette année p. 133.

1572. se aux Etats de Hollande, à qui il écrivit aussi des lettres de convocation, en vertu desquelles ils devoient s'assembler à la Haye le 16 de Juillet. Mais le tems étoit venu, auquel on commençoit d'avoir peu d'égard pour ses ordres. Les Etats s'assemblerent néanmoins le même jour, à Dordrecht, pour y convenir de la maniere dont on administreroit les affaires publiques. Ils avoient demandé au Prince d'Orange, un homme pour consulter avec eux. Il leur envoya Philippe de Marnix Sr. de Ste. Aldegonde. Il se trouva à cette Assemblée deux hommes de la part des Nobles, *Jacob Wyngard*, & *Arnold de Duvenvoorde*, & de la part des Villes, les Députez de Dordrecht, de Harlem, de Leide, de Tergou, de Gorcum, d'Alcmar, d'Oudewater, de Hoorn, d'Enkhuyse, de Medemblik, d'Edam, & de Munnikendam. Les autres ne voulurent pas, ou n'oserent pas y venir. En Espagne, *Joachim Hopper*, qui y étoit depuis longtems, & qui fut surnommé par les Espagnols, *le Sage*, parce qu'on avoit remarqué que ce qu'il avoit déconseillé n'avoit point réussi, ayant convoqué les Députez, leur fit un compliment de la part du Roi, où il dit que le Roi s'étoit relâché du dixieme & du vingtieme denier. Cela n'étoit pas exprimé assez clairement, dans la Déclaration du Roi; mais *Hopper* leur dit qu'elle en renfermoit néanmoins le sens, & que l'on avoit seulement ménagé les termes, pour l'honneur du Roi, & pour ne pas blesser l'autorité du Gouverneur. Les Députez rendirent compliment pour compliment, remercierent le Roi, & dirent qu'ils en informeroient les Etats Généraux.

Cependant le Prince d'Orange avoit rassemblé une Armée, qui le devoit suivre pendant trois mois, ou plus, si cela étoit nécessaire; à condition qu'avant qu'elle se mit en marche, on lui payeroit comptant la solde de trois mois, ou au moins celle du premier, & que quelques Princes, ou quelques Villes du Païs-Bas leur répondroient du reste. Il avoit quinze mille fantassins & sept mille chevaux, avec lesquels son dessein étoit de se joindre à son Frere, qui étoit dans Mons.

Ste. Aldegonde, après avoir représenté les peines du Prince d'Orange, & les dépenses qu'il avoit faites, pour la conservation de la liberté commune, dit les conditions auxquelles il avoit levé une Armée, à l'entretien de laquelle les Villes de Hollande avoient promis de pourvoir. Il montra qu'il valoit mieux que quelques Villes s'engageassent à ce payement, & demanda qu'on fit toucher d'abord au Prince cent mille florins. On lui accorda cette somme, que l'on résolut d'emprunter des plus aisez, & on commanda de ramasser tout l'or & l'argent que l'on pourroit trouver; avec ordre aux Receveurs de lui compter les tributs ordinaires & extraordinaires, avec les revenus des Eglises, des Monasteres & des Colleges de Chanoines. Pour le reste de la solde, les Villes en devoient répondre. Les Etats déclarerent aussi, qu'ils reconnoissoient le Prince, tel que le Roi l'avoit établi, pour Gouverneur des Provinces de Hollande, de Zélande & d'Utrecht; & s'engagerent à travailler auprès des Etats des autres Provinces, pour les obliger de le reconnoitre, dans l'absence du Roi, pour le principal Gouverneur des Païs-Bas, qu'il s'obligeroit, par serment, de défendre. A l'égard des forces maritimes, il fut ordonné qu'il en seroit Amiral Général, qu'il choisiroit de nouveaux Capitaines, avec le Conseil des Villes maritimes; qu'au-lieu d'abandonner le pillage aux Soldats & aux Matelots, comme on avoit fait jusqu'alors, on leur payeroit une solde réglée; & qu'on établiroit des gens, qui seroient Juges des affaires qui regardent la mer, d'où sont venues les Amirautez, que l'on voit aujourd'hui. 1572.

On envoya ensuite des Magistrats de Dordrecht, de Leide, & d'Enkhuyse à Lumey, pour régler les troupes de terre, pour arrêter la licence, & empêcher qu'elles ne fissent aucun tort aux habitans de la Province. On exigea aussi de lui, qu'il prit soin qu'on ne fit aucun desordre dans les Chambres des Etats, des Comptes & des Regitres, & que l'on gardât avec soin tous les Actes qui regardoient l'Etat. Il produisit aussi des Lettres du Prince d'Orange, par lesquelles il l'avoit établi son Lieutenant dans la Province de Hollande, & on le reconnut comme tel. (1) Un grand Historien a dit de lui „ qu'il avoit diffamé la liberté naissante, „ par sa cruauté envers les Prêtres, & par toute „ sorte de licence; & que cet esprit, naturelle„ ment farouche, avoit été encore plus enflam„ mé par les François, qui accoûtumez au liber„ tinage & au carnage des guerres civiles, se ven„ geoient ailleurs du mal qu'ils avoient sui dans „ leur patrie. A cause de cela, & parce qu'il n'a„ voit pas apris à obeïr, il fut arrêté, par l'or„ dre du Prince d'Orange, & accusé de ces des„ ordres: mais les tems, *dit l'Historien*, ne permi„ rent pas qu'on le punit.

Il fut encore conclu, dans la même Assemblée, que les Etats ne feroient rien d'important, sans le conseil & le consentement du Prince d'Orange; & que le Prince, de son côté, ne traiteroit point de la paix, avec le Roi, ou ses Lieutenans, contre la volonté des Etats. En effet, ce Prince (2) qui savoit parfaitement l'art de conduire les peuples, rétablit l'ordre par-tout, mêla la raison avec la force, & par la douceur, qui lui étoit particuliere, se rendit recommandable, même parmi les ennemis. Quoi qu'il ne portât pas le nom de *Prince* des Provinces qu'il gouvernoit, il en faisoit les fonctions; il donnoit les Charges, il faisoit des Ordonnances; il régloit les affaires de la guerre, tant par terre, que par mer, avec un Conseil particulier, où il appelloit les Etats, auxquels il présidoit, lors qu'il se présentoit quelque chose de conséquence. Ces Assemblées étant devenues plus fréquentes, outre l'apparence d'un Gouvernement populaire, qu'elles présentoient aux yeux & à l'esprit, étoient utiles en ce qu'elles faisoient que plus de gens s'attachoient au Parti. Il n'y avoit eu jusqu'alors, que six Villes, qui régloient presque tout, avec la Noblesse, savoir, Dordrecht, Harlem, Delft, Leide, Amsterdam & Tergou. Mais le Prince d'Orange leur en joignit douze autres, à qui il donna le droit de suffrage; desquelles il étoit sans doute assuré: outre qu'il étoit raisonnable, que ceux qui contribuoient pour le soûtien de l'Etat, eussent quelque part aux Conseils, par lesquels il étoit gouverné. Il prit donc, dans la partie méridionale de la Hollande, Rotterdam, Gorcum, Schidam, Schonhove, & la Brille; dans la septentrionale Alcmar, Hoorn, Enkhuyse; & dans le Waterland, Edam, Munnikendam, Medenblik, & Purmerende. Comme il y eut plusieurs personnes, qui de peur, ou à cause de la Religion Romaine qu'ils professoient, ne voulurent point se mêler du Gouvernement; le Prince remplit leurs places, du mieux qu'il lui fut possible: car il se trouvoit peu de gens, qui souhaitassent d'avoir ces Charges, ou qui les meritassent.

Cependant pour ne se rendre pas trop odieux, comme si l'on en eût voulu à la personne même du Roi, on mettoit son nom dans toutes les Ordon-

(1) *Grotius* Ann. Liv. II. p. 40.
(2) *Grotius* Ibid. & *suiv.*

1572 donnances publiques, même les plus contraires à sa volonté. D'autres peuples ont employé la même précaution, avec beaucoup moins de bienséance, dans les lieux même où les Rois étoient; mais comme le Roi demeuroit en Espagne, on usa de cette adresse en Hollande, d'une maniere plus plausible; comme si les Gouverneurs Espagnols eussent agi contre la veritable intention du Roi, qu'on vouloient bien supposer sage, bonne & équitable.

Le Culte de l'Eglise Romaine fut aussi banni des Temples publics, & l'on n'admettoit pas facilement ceux qui étoient des sentimens de Rome, à des Charges importantes; quoi qu'alors il n'y eût aucune Loi, par laquelle ils en fussent exclus. C'étoit seulement un effet de la prudence, qui faisoit soupçonner que les Catholiques Romains, qui pouvoient obtenir plus facilement leur pardon du Roi, ne séparassent leurs interêts de ceux des Réformez. On reçut la doctrine, que l'on enseignoit à Geneve & dans le Palatinat. Il y eut néanmoins cette difference, que ces derniers ne supportent pas les autres Sectes Chrétiennes, & qu'ils disent que les Puissances ont été établies de Dieu, non seulement pour empêcher qu'on ne fasse tort à ceux qui leur obéissent, dans leurs personnes & dans leurs biens; mais aussi pour faire en sorte qu'il soit servi, comme il l'a lui-même ordonné; & que ceux qui ont négligé ce devoir, se sont attirez à eux-mêmes les punitions, qui étoient dues à l'impieté des autres. Au contraire ceux des Provinces Unies non seulement ne rejettoient le secours de personne; mais détestoient toutes les Loix, qui gênent les Consciences, comme appartenantes à ce qu'on appelle *l'Inquisition*. Ils disoient que personne ne tombe dans l'erreur volontairement, ni ne croit par force; que les sentimens veritables, touchant la Religion, nous sont inspirez par la Divinité, & que le culte, qui n'est pas volontaire, ne lui est nullement agréable. Les opinions erronées ne se guérissent pas, selon eux, par la force & par des commandemens imperieux, mais par la Raison & en donnant du tems, à ceux qui sont dans l'erreur, pour se desabuser.

En ce tems-là on employa, pour l'usage public, non seulement les revenus du Roi, & ceux des Ecclesiastiques Romains, comme on l'a dit; mais encore les biens de ceux qui tenoient le parti des ennemis, & ce que l'on pouvoit prendre par mer. Ce fut alors qu'on commença à inventer les noms de tant de tributs sur les personnes & sur les biens, les exactions sous le nom de prêt, & les droits que l'on imposoit sur ce qui se consume tous les jours, & que la guerre faisoit augmenter à l'infini. On avoit une si grande haine pour la domination Espagnole, que l'on donnoit tout, pour ne pas payer la dîme. On trouva même une nouvelle maniere de gagner sur l'ennemi, en donnant, pour de l'argent, des passeports, en vertu desquels on leur portoit des vivres & d'autres marchandises; & cet usage utile pour l'interêt du Public, comme pour celui des particuliers, a été souvent défendu, mais on l'a toujours conservé. Ce sont-là des remarques d'un illustre Historien, qui n'appartiennent pas moins à l'Histoire, que les évenemens particuliers de la Guerre.

Pour revenir présentement au Prince d'Orange, après avoir passé le Rhin avec son Armée en Juillet, il marcha vers la Meuse, du côté de Ruremonde. Il y demanda des vivres aux habitans de cette ville, qui les lui refuserent. Les soldats, irritez de ce refus, mirent le feu à ses portes, & prirent la ville d'emblée; où ils firent d'abord main basse sur tous ceux qu'ils rencontrerent, comme sur le Prieur des Chartreux, & sur deux Prêtres qui étoient avec lui, & qui étoient fort âgez, outre divers autres Ecclesiastiques. C'étoit, à la verité, une très grande imprudence à une ville foible, d'irriter une Armée qui la pouvoit forcer, au lieu de lui accorder ce qu'on ne pouvoit lui refuser sans danger. Mais on ne sauroit excuser, pour cela, la barbarie des soldats; quoi que le Duc d'Albe fit encore pis, en de semblables conjonctures. Le Prince d'Orange n'approuvoit nullement de semblables actions, comme il paroit par la tolerance qu'il accordoit aux Catholiques Romains, là où il étoit le maitre. Aussi y a-t-il eu des Auteurs (1) Protestans qui n'ont pas fait difficulté de censurer la conduite de ses soldats, en cette occasion & en d'autres semblables. On n'a pas remarqué que les Historiens du Parti opposé aient eu la même équité envers les Protestans. Le Prince d'Orange ayant appris ces desordres, les défendit séverement; mais comme il n'étoit pas assez absolu dans une Armée d'Etrangers, il ne put pas empêcher qu'elle ne commit, dans la suite, les mêmes excès en divers lieux, comme on le verra dans l'Historien que je viens de citer. 1572.

Les Etats de Hollande vinrent trouver là le Prince, lui apporterent deux cens mille francs, & lui donnerent des cautions pour trois cens mille autres. Il marcha de là en Brabant, du côté de Louvain, dont les habitans donnerent une somme d'argent, pour ne recevoir point de garnison & pour n'être pas pillez. Ceux de Malines, qui n'avoient pas voulu recevoir garnison du Duc, ni ouvrir les portes au Prince, ne purent néanmoins résister au dernier, qui prit la ville & y mit garnison. D'autres villes se rendirent, de leur bon gré; & en Flandre, le Prince prit Dendermonde & Oudenarde, où le soldat fit beaucoup d'insolences, pilla les Eglises & les Cloitres, abattit les Images, & tua plusieurs Prêtres: par où l'on voit que le Prince n'étoit pas le maitre de son Armée. Il s'approcha à quelques lieuës de Mons, pour attirer, s'il pouvoit, le Duc d'Albe à un combat; ou pour le forcer dans ses Lignes, s'il y avoit lieu à le faire.

Avant que de dire ce qui se passa entre ces deux Armées, il faut raconter ici ce que l'on fit en France, pour faire lever le siege. Ceux qui commandoient dans la Place, envoyerent Genlis en France, pour demander du secours. On lui accorda quatre mille hommes d'Infanterie, avec quelque Cavalerie, avec quoi il prit le chemin de Mons. Nassau l'avertit plus d'une fois d'éviter le combat contre les Troupes du Duc, & de penser seulement à se joindre au Prince d'Orange, qui n'étoit pas encore arrivé près de Mons. Genlis marchant en païs ennemi, avec peu de précaution, & trompé même par ses guides, fut attaqué & défait, après le milieu de Juillet, par D. Frederic de Tolede, qui lui alla au devant, & le surprit dans un terrein desavantageux pour lui. Une partie de son monde fut tuée, l'autre entierement dissipée, & le Chef fait prisonnier par les Espagnols. Ces derniers n'étoient pas plus braves que les François, qui donnerent très souvent des marques de leur valeur, dans ces guerres; mais ils entendoient beaucoup mieux l'Art Militaire, qu'on ne le savoit en France en ce tems-là.

Le Duc d'Albe, avant que de se rendre devant Mons, convoqua les Etats Generaux à Bruxelles, pour leur demander de l'argent. Il leur dit que le Roi n'ayant envoyé d'Espagne que quatre cens mille francs, sans en pouvoir envoyer davantage, cela ne pourroit pas suffire aux fraix de la guerre; puis que d'un côté il falloit payer la solde à quinze mille

(1) *Meursius* Rer. Belgic. Lib. III. p. 171.

1572. mille chevaux, à douze Régimens Allemands, & à deux cens cinquante Compagnies d'Espagnols, ou de Flamands; & que d'un autre côté il falloit avoir l'appareil nécessaire pour faire la guerre, par terre & par mer. Pour soûtenir ces fraix, il leur demandoit deux millions, avec le centieme denier, & promettoit, si on lui donnoit cette somme, de mettre fin à la guerre qui ruinoit le Païs, dans l'espace de deux mois. Après cela, il partit pour Mons, avec le Duc de Medinaceli. La Place fut attaquée vigoureusement, mais elle ne fut pas moins bien defendue, comme on le verra dans les Historiens du tems; car nous n'avons pas dessein, dans cet Ouvrage, d'entrer dans le détail de cette sorte de choses; ce qui demanderoit beaucoup plus d'étendue, que nous ne nous en sommes présent. Il faut seulement dire que le Duc, qui savoit que le Prince d'Orange viendroit l'attaquer, ou le défier à un combat, avoit extraordinairement fortifié tous ses quartiers, pour le mettre hors d'état de les forcer, & avoit fait venir là toutes ses forces. Le Prince parut en Bataille, devant le camp du Duc, il le canonna, & essuya le feu de son artillerie; mais le Duc ne sortit point. Il y eut encore des escarmouches assez vives, pour tâcher d'introduire du secours dans la Place, mais inutilement; ce qui fit résoudre le Prince à se retirer, & à donner avis à son frere de faire la meilleure capitulation qu'il pourroit. Louïs de Nassau, après avoir tenu conseil avec les Officiers qui étoient dans Mons, fit battre la chamade, & la capitulation fut faite le 19 de Septembre, comme le marquent *Strada* & *De Meteren* (1) sur cette année.

On peut voir, en cette occasion, de quelle importance il est de marquer bien les dates dans l'Histoire. (2) *Meursius* dit, dans son Histoire, que Mons se rendit, selon l'expression Latine, *XIII. Kal. Septembris*, ce qui signifie le 20 d'Août & qui est une date assurément fausse; après quoi il ajoute „que ce ne fut pas tant le départ du Prince „d'Orange, ni le manque de provision, qui rallentit la bravoure des Officiers qui défendoient „la Place; que la nouvelle qui vint du massacre „de Paris". Cependant ce massacre n'arriva que le 24 d'Août, & ne put être connu à Mons qu'un jour ou deux après. Entre ce jour-là & la S. Barthelemi, il s'écoula quatre jours. Si la date de *Strada* & de *De Meteren* est vraye, la Garnison de Mons aura tenu 26 jours après la S. Barthelemi, & 23 ou 24 après qu'elle eut apris cette horrible exécution. Selon *Strada*, le Prince d'Orange entendit, avant que de se retirer de devant Mons, les réjouïssances qui se firent, à cette occasion, dans l'Armée du Duc d'Albe; ce qui put arriver la nuit du 26 d'Août; après quoi il partit, & la Garnison de Mons tint encore plus de trois semaines. Il est surprenant que l'illustre Président (3) *de Thou*, qui savoit mieux que personne le jour du Massacre de Paris, ait fait la même faute que *Meursius*; puis qu'après avoir dit que la nouvelle de la S. Barthelemi avoit ôté tout courage aux François qui étoient dans Mons, il ajoute qu'ils capitulerent le 20 d'Août (*XIII. Kal. VIIbr.*) quatre jours avant la S. Barthelemi, comme on l'a vu. Il faut nécessairement que ce soit une faute de Copiste.

Le Prince d'Orange se retirant du côté de Nivelle en Brabant, le Duc d'Albe lui fit donner une camisade, par douze cens fantassins & huit cens chevaux, commandez par D. Frederic de Tolede. Comme l'Armée du Prince étoit en un profond sommeil, dans la pensée que les Espagnols, qui avoient refusé le combat, ne la suivroient pas; ils tomberent de nuit sur un Régiment Allemand, dont après en avoir poussé brusquement la garde, ils tuerent trois cens hommes, avant que le Régiment pût se mettre sous les armes, & mirent le feu aux Tentes, après quoi D. Frederic fit sonner la retraite. Il avoit cru empêcher l'Armée, qui se retiroit, de le suivre, en faisant sonner en même tems plusieurs trompettes; dans la pensée de faire croire à l'ennemi, que toute la Cavalerie Espagnole étoit présente à l'action: mais la flamme des tentes ayant fait appercevoir que ce n'étoit qu'une ruse, le Régiment Allemand chargea les Espagnols avec impetuosité, & tua ceux qui s'étoient les plus avancez & entre autres *Antoine Mexica*, avec soixante hommes qu'il commandoit. 1572.

Quelques Historiens (4) disent que les Espagnols ayant tué, sans bruit, les premiers qu'ils rencontrerent, pénetrerent jusqu'à la tente du Prince d'Orange, qui dormoit d'un profond sommeil; lors qu'un petit chien, qui couchoit sur son lit, lui ayant pressé légerement le front, le réveilla, & fut ainsi cause qu'il se tira de ce danger. Mais il n'y a point d'apparence, qu'on puisse tuer tant de gens sans bruit, & sans être entendu par la garde, qui est près de la tente du Général. Aussi les autres Historiens n'en disent-ils rien.

Le jour étant venu, l'Armée partit & marcha du côté de Malines, d'où le Prince alla vers Orsoi, où il passa le Rhin, & faute d'argent, congedia son Armée, dont il auroit eu plus besoin que jamais. Il fut même en danger d'y perdre la vie, par la main de ses propres soldats, à qui il ne pouvoit pas payer la solde qui leur étoit due. De là il se rendit en Overyssel, & de Campen il passa à Enkhuyse en Northollande.

Pendant le siege de Mons, les Etats de Hollande, assemblez à Harlem, délibererent sérieusement des moyens de défendre leur Province contre le Duc d'Albe, & de pousser la guerre avec vigueur. Amsterdam, qui étoit entre les mains des Espagnols, étoit un obstacle, qu'ils crurent pouvoir surmonter, en assiegeant cette Ville. Lumey, qui étoit de cet avis, se chargea de l'entreprise, pourvu qu'on lui fournît une somme d'argent; & on lui promit ce qui seroit nécessaire pour cela. Quelques-uns étoient d'avis qu'on devoit ôter à la Ville la communication du Zuyder-Zé: mais comme il falloit faire, pour cela, plus de dépense qu'on n'en pouvoit supporter alors, on se contenta de l'assieger par terre, & dans la suite Sonoi ne laissa pas de traverser extrémement sa navigation dans le Zuyder-Zé. Lumey s'étant approché de la Ville, se rendit maître du Couvent des Chartreux, & s'y fortifia. Les assiegez envoyerent demander du secours au Comte de Bossu, qui étoit alors à Utrecht, & loin de vouloir écouter Lumey, & de lire les lettres qu'il leur envoya par un trompette, ils firent tirer sur lui. De Bossu leur envoya ensuite du secours, quoi que Narde, par où il croyoit passer, eût été occupée par le parti contraire. Lumey leva alors le siege d'Amsterdam, faute d'argent, à ce qu'il disoit; mais on soutenoit que c'étoit, parce qu'il ne faisoit observer aucune discipline à ses Troupes, & qu'il avoit aliéné les esprits des Catholiques, par ses pillages & par ses cruautez envers ceux de leur Religion. En ce tems-là Woerde, Ville de Hollande,

(1) Fol. 85. Liv. IV.
(2) Lib. III. R. B. p. 178.
(4) Tom. II. p. 873. de l'Ed. de Geneve.

(1) *Rhidanus* Ann. Lib. I. p. 12. *Strada* sur cette année.

1572. lande, sur la frontiere d'Utrecht, embrassa le parti du Prince d'Orange.

Le Duc d'Albe (1) après avoir réduit Mons, & après la retraite du Prince en Hollande, envoya quelques troupes, pour attaquer Oudenarde & Dendermonde; & après s'être reposé quelques jours à Bruxelles, il en sortit pour aller du côté de Malines, & envoya son fils, qui fut reçu dans Tillemont & dans Louvain. Il y avoit dans Malines, quatre Compagnies d'Infanterie & deux cens Chevaux, qui ne purent empêcher que les Faux-bourgs ne fussent emportez d'emblée. Son fils naturel D. *Fernand de Tolede* fut blessé en cette occasion; ce qui irrita si fort le Duc, qu'il s'en vengea cruellement sur la Ville. Elle n'étoit nullement en état de défense, ce qui fit que la garnison l'abandonna pendant la nuit. Le lendemain, qui étoit le 1. d'Octobre, le Clergé fit ouvrir les portes & vint en procession implorer la misericorde du Duc pour la Ville. Mais les Espagnols se moquant de leurs prieres, entrerent en partie par les Portes & en partie par dessus les murailles, qu'ils escaladerent. Ils tuerent ceux qu'ils rencontrerent, quoi que sans armes, violerent les femmes & les filles, & même des Religieuses, en présence de leurs Maris & de leurs Parens, quoique Catholiques. La Ville fut entierement saccagée, & l'on estima le butin quatre-cens mille florins. Pour couvrir cette violence, d'une apparence de Justice, le Duc publia le 6 du Mois une Ordonnance, par laquelle il confisquoit tous les biens de ceux qui avoient eu part aux troubles, & ordonnoit qu'on eût à déclarer leurs biens en deux jours. Il envoya *Jean Mendoza*, avec la Cavalerie légere, à Lire, & cet homme étant arrivé à Arschot, eut le tems d'attendre, dans un bois voisin, la queuë des troupes qui se retiroient & la défit. Il se saisit de Diest & fit payer une amende à cette Ville, exposée au premier occupant. Dendermonde se racheta, par une somme de huit mille francs. Pour Oudenarde, elle fut abandonnée par la garnison, qui se retira à Ostende & de là en Zélande, ou en Angleterre. Quelques-uns des Officiers, qui y avoient fait le plus de desordre, perirent en chemin, dans une Auberge, où ils furent brulez, parce qu'ils ne voulurent pas se rendre; mais *Charles Utenhove* fut brulé vif, seulement parce qu'il avoit changé de Religion: exemple inhumain, qui, comme les autres semblables, ne fit qu'affermir la constance des Protestans.

Après cela, le Duc d'Albe s'en alla à Mastricht, où il congedia la plus grande partie de la Cavalerie Allemande, qu'il croyoit inutile pour les sieges, qu'il se proposoit de faire; parce que le Prince d'Orange n'avoit plus d'Armée à lui opposer. Il descendit de-là à Grave, où il avoit envoyé son artillerie, & ayant passé la Meuse sur des pontons, il alla droit à Nimegue, par terre, d'où il envoya son fils D. Frederic, pour s'opposer aux desseins du Prince d'Orange.

En Hollande Lumey avoit tout à fait négligé la discipline militaire, & bien des gens disoient, à cause de cela, qu'il valoit bien autant obeir aux Espagnols, que de souffrir les desordres qu'il causoit. Le Prince, après son arrivée, convoqua les Etats de la Province à Harlem, où après lui avoir étalé ce qu'ils avoient fait pour la liberté de l'Etat, & l'attachement qu'ils avoient pour sa personne; ils ajoûterent qu'ils ne pourroient arrêter desormais un ennemi si puissant & alors victorieux, qu'avec bien de la peine; & lui demanderent son conseil, dans de si fâcheuses conjonctures. Il les encouragea si bien, qu'ils l'assurerent qu'ils étoient prêts de souffrir les dernieres extrémitez avec lui, 1572.
plûtôt que de se soumettre au joug des Espagnols. On étoit si épouvanté dans tout le Païs, que ceux qui avoient le plus montré de courage, ne pensoient qu'à se retirer ailleurs. Le Prince s'appliqua d'abord à redresser les desordres de Lumey, & à rétablir la discipline dans les troupes. Ceux qui composoient la Cour Provinciale de Hollande, à la Haie, s'étoient retirez à Utrecht, excepté le seul *Adrien Houff*. On nomma d'autres Conseillers, pour l'assister; & comme la Cour n'étoit pas alors en sureté à la Haie, on la transfera à Delft, où elle commença à faire ses fonctions au mois de Fevrier.

Cependant D. Frederic de Tolede étant entré dans la Gueldre, y prit d'abord Lochem & Doesbourg; après quoi il alla attaquer Zutfen (2) où il y avoit bien une assez bonne garnison, mais qui ne pouvoit pas faire de fonds sur les habitans, qui n'étoient pas d'accord entre eux. Il l'attaqua le 22. de Novembre avec treize pieces de Canon, qui firent une si grande brêche dans de vieux murs, que la Garnison, & une partie des bourgeois se retirerent la nuit même. Le lendemain, ceux qui étoient demeurez proposerent de se rendre: mais les Espagnols entrerent brusquement ou par la brêche, ou par les Portes, tuerent ceux qu'ils rencontrerent, mirent le feu en divers lieux à la fois, & pillerent cette miserable Ville. Plusieurs habitans furent pendus, ou noyez dans l'Yssel, & ceux des Soldats, qu'on put atteindre, furent envoyez au gibet. Il y perit plus de cinq cens hommes, & les femmes & les filles furent traitées avec la derniere brutalité. On imposa ensuite un si gros tribut sur ceux qui étoient demeurez, & on l'exigea avec tant de cruauté, qu'ils envioient le sort de ceux qu'on avoit fait mourir.

Le Comte de Bergue, allié du Prince, abandonna l'Over-Yssel, & se retira avec toute sa famille & ce qu'il put emporter en Westfalie, & d'autres firent de même; de sorte que les Espagnols se rendirent maitres de tout ce païs, aussi bien que de la Gueldre. Il en fut de même de la Frise, que George, Comte de Schouwenbourg, laissa à la discretion de l'ennemi; & dès-lors D. Frederic crut devoir s'adoucir & accorder le pardon aux Villes qui se rendoient, sans les piller. Amersfort, Ville de la Province d'Utrecht, se rendit aussi à De Bossu.

Ainsi il ne resta que la Hollande & la Zélande, qui tinssent pour le Parti de la Liberté, & qui montrassent quelque courage. Ceux de Campen exhorterent bien ceux d'Enkhuyse à se rendre au Duc d'Albe; mais ces derniers, loin d'écouter ce conseil, menacerent de faire pendre ceux qui leur apporteroient desormais de semblables lettres.

D'un autre côté D. Frederic de Tolede, après avoir subjugué Zutfen & la Gueldre, fit avancer ses troupes en Hollande & marcha vers Narde, ville qui alors n'étoit forte, ni par sa situation, ni par ses fortifications. On la fit sommer de recevoir garnison, mais elle répondit que les bourgeois avoient jusqu'alors gardé la ville au Roi, & qu'ils la garderoient bien encore. Il arriva là-dessus qu'un voleur, hors du sens, mit le feu sans ordre à un Canon & tira sur les Espagnols; ce qui les irrita à un point, qu'ils en tirerent la plus cruelle vengeance. Ils se retirerent néanmoins alors, & les habitans, craignant leur retour, envoyerent incessamment demander du secours; qui leur étoit d'autant plus nécessaire, qu'ils n'étoient nullement en état de soutenir un long siége. On leur en promit,

(1) *Meursius* sur cette année p. 180. Liv. III.

(2) *Meursius* & *De Meteren* fol. 87.

1573. mit, mais on ne se hâta point de leur tenir parole. Cependant ayant appris que les Troupes Espagnoles alloient revenir, ils envoyerent deux Deputez à D. Fréderic à Amersfort, qui leur fit dire de lui venir parler à Bussum Village près de Narde. L'un des Députez s'appercevant du danger où la Ville alloit être, descendit du chariot qui les ramenoit, sous prétexte de quelque besoin, & s'évada; mais l'autre, qui avoit sa femme & ses enfans dans la Ville, alla à Narde, porter la mauvaise nouvelle de l'approche de l'Armée Espagnole; & l'ayant suivie à Bussum, il fut conduit à De Bossu, qui après lui avoir demandé s'il y avoit encore des Soldats à Narde, le renvoya au lendemain, avec ordre d'amener avec lui d'autres Députez. Ils revinrent le lendemain 1. de Decembre, & furent renvoyez à Romero, à qui le Géneral avoit donné ordre de les écouter, & avec qui ils convinrent de rendre leur Ville, pourvu qu'on leur laissât la vie & leurs biens; mais à condition que cent Espagnols seulement entreroient dans la Ville, & n'en emporteroient qu'autant que cent hommes pouvoient emporter en une seule fois. Romero y entra seulement avec vint hommes & fit proclamer au son du tambour, que les habitans eussent à se rendre dans l'Eglise de l'Hôpital, pour y prêter serment au Roi. Comme ils l'eurent fait, les Espagnols de dehors entrerent par les fossez, qui étoient gelez, sur les remparts, & l'on fit sur le champ égorger ces Bourgeois, sans épargner personne. On dit que D. Fréderic tua lui-même, de sa main, un Bourgmestre, pour exciter les Soldats à faire cette cruelle exécution; ce qu'ils firent avec la derniere cruauté, jusqu'à massacrer les pauvres, les vieillards, & les malades, qui étoient dans l'Hôpital. Les femmes & les filles furent exposées à la fureur & à la brutalité du Soldat, & les murailles de la Ville rasées. Les Espagnols, sous le gouvernement du Duc d'Albe, s'imaginerent toujours que, par la terreur des supplices, ils réduiroient les peuples à se rendre à discretion. Mais ils s'y tromperent, & les firent résoudre à se défendre jusqu'à la derniere extrémité, sans attendre de quartier des ennemis & sans leur en donner aucun; ce qui coûta la vie à une infinité de gens de l'un & de l'autre Parti, sans compter les dépenses incroyables, que cette guerre causa à l'Espagne. Ainsi cette Nation si politique, comme on le croyoit alors, se ruina elle-même, en se livrant à son orgueil & en s'abandonnant à la colere & à la cruauté, qui ne conseillent jamais rien d'utile à ceux qui s'en laissent aveugler. Les Espagnols auroient dû s'appercevoir que, soit que les Troupes du Roi eussent le dessous, soit qu'elles eussent le dessus, la perte des deux côtez étoit pour le Roi, qui auroit pu, par la Douceur & par la Tolerance, épargner toutes ces pertes, & regner en Paix sur les Flamands, comme sur les Espagnols.

D. Fréderic se rendit ensuite à Amsterdam, où il délibera, avec les Officiers de l'Armée, s'il feroit le siege de Harlem. Mais avant que de s'y résoudre, il engagea ceux d'Amsterdam à leur écrire, pour les exhorter à se soumettre au Roi. Le Conseil de la Ville de Harlem fut assemblé là-dessus, & les uns crurent qu'il falloit demander du secours au Prince d'Orange; les autres au contraire soûtinrent qu'il falloit penser à demander pardon au Duc d'Albe, pendant qu'on pouvoit l'obtenir, puis que le Prince d'Orange n'avoit point de forces, qu'il pût opposer à celles d'Espagne. Ce dernier sentiment l'emporta, & l'on conclut à envoyer des Députez à D. Fréderic, pour lui demander quatre ou cinq jours pour déliberer, & à faire savoir cependant au Prince d'Orange l'état où l'on étoit. Les Députez furent *Christophle de Schagen* de la premiere Noblesse du Païs, *Theodore de Vries*, ancien Bourgmestre, & *Adrien Assendelft* Pensionnaire, qui étoient tous trois du Parti Espagnol. Comme il furent partis, *Ripperda*, Gentilhomme Frison, à qui le Prince avoit laissé le commandement des Troupes dans la Ville de Harlem, fit assembler les Chefs des Compagnies Bourgeoises dans le lieu des Exercices, & quelques autres personnes distinguées; à qui il dit que D. Fréderic étoit à Amsterdam, où il déliberoit de venir assieger Harlem; qu'il avoit écrit aux Magistrats que s'ils rendoient promptement la Ville, ils pourroient esperer d'être pardonnez: Que le Magistrat, encore qu'il eût juré qu'il ne feroit rien sans leur consentement & celui des sept premiers Chefs des Bourgeois, avoit envoyé Theodore de Vries & d'autres en secret, pour traiter de remettre la Ville au Duc & pour lui demander pardon; qu'on pouvoit facilement voir en quoi consisteroit ce pardon, par l'exemple de Malines, de Zutphen & de Narde; qu'ils se gardassent bien de se fier aux Espagnols, qui ne manqueroient pas de les tromper: Qu'ils se souvinssent du serment qu'ils avoient fait au Prince d'Orange, il y avoit déja long-tems: Qu'enfin pour lui, il étoit prêt de verser jusqu'à la derniere goutte de son sang, pour la Liberté; & que c'étoit à eux à se déclarer là-dessus. Ils s'écrierent qu'ils étoient prêts à souffrir les plus grandes extrémitez, plutôt que de demander pardon à une Nation si perfide, & s'étant fait ouvrir la grande Eglise, ils en ôterent les Images; ce qui marquoit qu'ils étoient Réformez & qu'ils ne vouloient avoir aucune Paix avec les Espagnols, qui ne faisoient point de quartier aux Iconoclastes. Ripperda écrivit au Prince d'Orange l'état où étoient les choses. On lui envoya le 4 de Decembre quatre Compagnies d'Infanterie du Régiment Allemand de *Lazare Muller*, dont six marcherent pour Leide. Le lendemain il revint deux des Députez d'Amsterdam; le troisiéme, savoir de Vries, demeura près de D. Fréderic, ou de peur, ou pour attendre la réponse que ses Collegues rapporteroient de la part de la Ville. Mais au lieu de suivre leur sentiment, qui étoit de rendre la Ville aux Espagnols sous l'esperance d'obtenir le pardon du Duc d'Albe, on les saisit & on les envoya au Prince d'Orange, à Delft, où ils furent traitez comme des traitres. Assendelft eut la tête tranchée, & Schagen mourut en prison. Ils furent regardez comme ennemis de leur Patrie, de la reddition de laquelle ils avoient traité avec l'ennemi, sans en rien communiquer à ceux, à qui leur serment les obligeoit d'en faire part. On seroit surpris qu'un homme aussi doux que le Prince d'Orange, eût fait punir si rigoureusement ces deux Députez de Harlem; & cela dans un tems, où il y avoit beaucoup plus à craindre pour lui, qu'il n'y avoit à esperer; si l'on ne pensoit pas qu'il lui étoit de la derniere importance d'empêcher que quelque peu de Magistrats n'entreprissent de livrer les Villes à l'ennemi, sans que le peuple en sût rien. Si les Députez de Harlem avoient pu faire impunément une semblable négociation, quand même elle n'auroit pas réussi alors, ils auroient bien trouvé le moyen de la faire réussir une autre fois. C'est pour cette même raison que Ste Aldegonde, étant venu dans la Ville de la part du Prince le 6 du Mois, fit arrêter ceux qui avoient consenti à envoyer des Députez à D. Fréderic, & élire un nouveau Magistrat, mieux intentionné pour la défense de la Liberté contre les Espagnols. Ste Aldegonde protesta qu'il ne vouloit pas toucher aux 1573.

1573. Privileges de la Ville, mais que l'état des choses demandoit alors que cela se fit ainsi, & l'on n'en peut guere douter.

La nuit suivante, il fit un gel excessif, & les Espagnols en profiterent, pour attaquer *Sparendam*; qui est le nom d'un Fort qui couvroit Harlem du côté d'Amsterdam, & qu'il falloit nécessairement avoir, pour faire le siege de la premiere de ces deux villes. Dans un tems plus doux, ils n'auroient osé en approcher, parce que l'on auroit mis le païs voisin sous l'eau, sans qu'ils le pussent empêcher. Ils perdirent du monde à cette attaque, mais enfin ils s'en rendirent maîtres le 9 de Decembre, avant que le secours, qui venoit de Harlem, y pût entrer. Ensuite, le siege de cette Ville commença le 11 du Mois. Il s'y commit de grandes fautes, & pour l'attaquer, & pour la défendre, & pour la secourir; que l'on trouvera au long (1) dans plusieurs Historiens, car nous ne pouvons pas nous engager dans un détail, où il faudroit s'étendre au delà des bornes que nous nous sommes proposées. Quoi que les Espagnols eussent mal choisi le lieu de leur attaque, & qu'après s'en être apperçus, ils n'eussent pas voulu changer leurs batteries, par mépris pour les habitans, qu'ils ne croyoient pas pouvoir tenir longtems devant eux; ils ne laisserent pas de faire tout ce qu'il étoit possible, pour vaincre les difficultez qui se présentoient. Les Assiegez en firent de même de leur côté, & regagnerent plus d'une fois les postes qu'ils avoient perdus. Ils firent de nouveaux Ouvrages, pour se mettre à couvert & pour incommoder les ennemis; & de frequentes sorties, où ils remporterent de grands avantages; mais néanmoins sans pouvoir faire lever le siege. Souvent la poudre leur manqua, mais on leur en envoya ensuite, aussi long-tems qu'il fut possible; & le pain même étant devenu très-cher, ils ne se rendirent pas pour cela. Les Assiegeans souffrirent infiniment de l'Hiver, qui fut fort rude, par manque de provisions, & par les attaques perpetuelles qu'ils firent; & D. Frédéric eut envie de lever un siege, qui lui faisoit perdre tant de monde, & qui s'avançoit si peu; mais son Pere, plus constant que lui, l'en empêcha, & fut cause, par sa constance, que la Place se rendit enfin; sans quoi, l'on auroit méprisé les Espagnols de n'avoir pas su prendre une Place si mal fortifiée. Les Espagnols firent aussi paroitre leur conduite & leur bravoure, en repoussant plusieurs fois les secours qu'on essaya d'envoyer dans la Place, & les efforts que l'on fit pour leur faire lever le siege.

Au commencement de l'année suivante, (2) *Lumey* & *Barthelemi Entes*, qui étoient cause du relâchement de la discipline militaire & avoient fait mille actions dignes des peines les plus séveres, se plaignirent fort insolemment des Etats, de ce qu'ils ne payoient pas la solde aux Troupes, & de ce qu'ils ne leur fournissoient pas le pain de munition qui leur étoit nécessaire. La chose alla si loin, qu'on les fit tous deux prendre & mettre en prison. Mais le tems ne permit pas de les punir, & l'on se contenta de leur ôter leurs charges.

Pendant que Harlem occupoit les meilleures Troupes, les Zélandois remporterent, par mer, des victoires signalées sur les Espagnols, qui avoient mal à propos négligé la Marine; sans laquelle néanmoins il étoit très-difficile, pour ne pas dire impossible, de domter ni la Zélande, ni la Hollande, comme l'évenement le fit voir. (3)

(1) *Meursius*, *De Meteren*, *Strada*, *Bentivoglio* &c.
(2) *Meursius* Liv. IV p. 205.
(3) Voyez *De Meteren* Liv. IV. fol. 91.

Les Zélandois allerent une nuit jusques devant Anvers, où ils enleverent plusieurs vaisseaux, en coupant les cables qui les tenoient attachez aux bords de la riviere. Ils enleverent même des prisonniers dans Anvers, sans qu'on pût l'empêcher. Cette expédition se fit le 14 Janvier 1573. Cependant ils tenoient Rammekens & Middelbourg, où il y avoit des garnisons Espagnoles, assiegées, ou au moins bloquées, & empêchoient que l'on n'y envoyât rien par mer. 1573.

Sanches d'Avila, Commandant de la Citadelle d'Anvers, équippa une Flotte, pour porter des vivres à Middelbourg; mais il fallut se battre contre la Flotte Zélandoise, commandée par Worts; & après en avoir souffert quelque perte, se retirer, sans avoir pû rien introduire dans Middelbourg.

Le même d'Avila entreprit encore, sur la fin de Fevrier de la même année, de mener des vivres dans les Places Espagnoles de Zélande, & y retourna avec une Flotte de cinquante-six Vaisseaux, dont quelques-uns étoient plus gros que ceux qu'il avoit eus auparavant. La Flotte Zélandoise lui alla au devant & l'attaqua avec beaucoup de hardiesse. (4) Elle lui prit, ou fit échouer la plupart de ses grands Vaisseaux, mais elle ne put empêcher d'Avila d'entrer dans le port de Middelbourg, & de ravitailler cette Ville, Armuyde & le Fort de Rammekens. Il travailla ensuite à réparer sa Flotte, & pendant ce tems-là, les Zélandois essayerent en vain de se rendre maitres de Tolen, capitale d'une Ile qui porte le même nom, parmi celles de Zélande. D'Avila, en retournant à Anvers, fut de nouveau attaqué le 27 de Mai par la Flotte Zélandoise, qui lui prit encore, ou lui fit échouer divers Vaisseaux. En retournant de la poursuite du Commandant Espagnol, qui rentra dans l'Escaut, elle prit quelques bâtimens chargez de sel, à la vue de Middelbourg.

Il y eut, en ce tems-ci, quelques desordres en Nort-Hollande entre Sonoi, & quelques autres que l'on y envoya; à l'occasion d'un poste qu'il avoit pris sur la digue de Dimen, près d'Amsterdam, mais qu'il ne put pas garder, & qu'il recouvra néanmoins après cela & garda jusqu'à la prise de Harlem. Nous ne nous y arrêterons pas, parce que cela n'eut aucune suite de quelque importance.

Enfin le 12 de Juillet, Harlem, où le Prince d'Orange ne put enfin introduire ni secours, ni vivres, fut obligée de se rendre, faute de pain. Quelques (5) Historiens remarquent que les Etats de Hollande, par une mauvaise économie, sous prétexte que le bled étoit alors cher, ne la fournirent pas assez, dès le commencement du Siege. Ils leur reprochent aussi la même chose à l'égard de Leide, qui ne fut sauvée que par miracle. Les grandes dépenses qu'il falloit faire, par rapport aux revenus qu'on avoit alors, excusent en quelque maniere cette négligence. Mais il faut avouer que, si l'on avoit pu obliger les Espagnols de lever ce siege, ç'auroit été la plus belle action que l'on eût faite dans cette guerre, & la chose la plus avantageuse au Parti. Il y perit quatre cens Espagnols par le froid, par la disette, ou par l'épée, & un beaucoup plus grand nombre des troupes Allemandes & d'autres, qui étoient dans l'Armée Espagnole. (6) Quelques Historiens les font

(4) *De Meteren* Liv. IV. fol. 91. *Meursius* raconte la chose autrement; mais il y a apparence qu'il se trompe.
(5) *Rheidanus* Annal. Lib. I. p. 13.
(6) *Meursius* Ibid. p. 234.

1573. font monter jusqu'à douze mille sans compter les Officiers, qui y perirent.

Le 13 de Juillet on assembla, au son du tambour, ce qui restoit de la Garnison, qui consistoit en Wallons, en Anglois, en Ecossois & en troupes du païs. On leur demanda s'ils aimoient mieux sortir sans armes, ou se remettre à la générosité du Duc. Ils choisirent le second, parce qu'on avoit eu soin, le jour précédent, de faire crier par les ruës, qu'il leur feroit grace. On avoit promis la vie aux Bourgeois, à condition qu'ils payeroient deux cens quarante mille florins; mais on en excepta cinquante-sept, de ceux qui avoient eu le plus de part aux troubles. On en executa sept ou huit, quelques autres moururent de mort naturelle, & le reste échappa, avant même que les Articles fussent règlez, par la faveur du Comte de Bossu. On fit mourir par l'épée, ou l'on noya plus de neuf-cens hommes de la garnison, mais les Espagnols publierent qu'ils en avoient fait perir deux mille. Il y en avoit eu quatre mille, entrez en divers tems dans la Ville, qui étoit réduits, quand elle se rendit, à quinze cens. Le Regiment de Muller, pour sauver sa vie, renonça au serment qu'il avoit prété au Prince d'Orange, & prit celui du Duc d'Albe. On leur ordonna d'aller en Gueldre, & on leur donna une escorte de cent soixante chevaux. Sonoi les surprit, & mit cette Cavalerie en déroute. Ils étoient très disposez à rentrer au service des Etats, mais comme le Duc avoit retenu leurs Officiers, qu'on auroit fait mourir si leurs soldats fussent demeurez au service du Prince, ils obtinrent leur congé.

Ce siege, quoi que fini à l'avantage des Espagnols, fit comprendre qu'ils n'étoient pas invincibles, comme ils s'imaginoient; car enfin si l'on avoit pû introduire du secours & des vivres; ce qu'on auroit fait, si les efforts qu'on fit pour cela avoient été bien conduits; ils ne seroient jamais venus à bout de cette Ville: outre que l'on vit par la maniere dont elle fut défendue, que les soldats des Etats ne les auroient pas craints à partie égale.

Cependant il arriva une mutinerie, parmi les Troupes Espagnoles, qui étoient demeurées hors de la Ville, & qui prétendoient qu'on leur fit part de l'argent qu'elle devoit payer; parce que la solde de vingt-huit mois leur étoit duë. Il se passa six semaines, avant qu'on les pût satisfaire; ce qui fit que les autres villes de Hollande, les plus exposées, se mirent en état de défense. Quoi que le Duc d'Albe eût pû reconnoitre, par quantité d'experiences, funestes par le sang qu'elles avoient fait repandre, & particulierement par le massacre de Narde, qui avoit été cause de la constance de ceux de Harlem, que les rigueurs qu'il avoit employées ne valoient rien pour gagner les esprits; il continua à suivre son naturel altier & cruel, aux dépends des particuliers, & en même tems à ceux de Philippe, qu'il rendoit odieux à ces peuples, d'une maniere à n'en pouvoir revenir. C'est ainsi que des passions injustes, tenant lieu de Politique, font embrasser les expediens qui leur sont conformes, quoi qu'entierement opposez aux desseins qu'on se propose, & tout à fait pernicieux. C'étoit de l'interêt de Philippe, qu'après tant de violences & de cruautez, on gagnât les peuples de Hollande & de Zélande par la douceur. Mais le Duc étoit d'un naturel si violent, qu'en se radoucissant, il faisoit des menaces, qui rendoient ses adoucissemens inutiles. Il écrivit une (1) Lettre datée du 26. Juillet de l'an 1573. dans laquelle il disoit que le Roi, comme un bon Pere, étoit prêt à pardonner à ses peuples toutes leurs fautes, sachant qu'ils les avoient commises plutôt par l'instigation des autres, que de leur propre mouvement: Qu'il n'avoit jamais témoigné de rigueur envers ceux qui s'étoient soumis sans attendre qu'il employât la force, & qu'encore qu'ils se fussent obstinez, il les vouloit rassembler, comme une poule fait ses poussins, sous ses ailes: Qu'ainsi il les conjuroit de penser à eux, & de se remettre entre les mains du Roi, sans attendre son indigation & son Armée; qu'il leur promettoit sa grace, & qu'il donneroit des sauf-conduits à leurs Députez: Que si au contraire ils la refusoient, ils devoient s'attendre à toutes sortes de maux, à la faim, & à l'épée, & à être entierement exterminez, après quoi le Roi enverroit de nouvelles colonies, pour peupler le païs: Qu'autrement, s'il ne punissoit pas une semblable rebellion, il manqueroit à ce qu'il devoit à Dieu & à lui-même: Qu'ils savoient que le Roi, leur Souverain, étoit le Prince le plus doux & le plus clément qui fût au monde: Qu'ils avoient sans doute oui parler de la grande Armée qu'on préparoit contre eux, & qu'ils devoient considerer qu'enfin le Roi demeureroit le maitre. 1573.

Comme on étoit persuadé de tout le contraire de ce qu'il disoit de la Bonté du Roi, non par des soupçons, mais par toute la conduite constante de Philippe, & de son Gouverneur le Duc d'Albe, cette Lettre ne fit aucun effet; au contraire on résolut de s'exposer aux extrémitez les plus fâcheuses, plutôt que d'écouter des promesses vagues. En effet, ni Philippe, ni lui, n'auroient jamais pardonné aux Hollandois & aux Zélandois, des sentimens de Religion opposez à ceux des Espagnols: quand même ils auroient posé les armes & se seroient soumis à eux, comme les Americains. Aussi ne leur promirent-ils jamais de les souffrir: & sans cela ces peuples étoient résolus à tout hazarder, de peur d'être traitez, comme on avoit traité les Morisques en Espagne, & peut-être encore plus mal.

Comme l'on prévit (2) que les Espagnols alloient se jetter du côté de la Nort-Hollande, le Prince d'Orange y envoya quelques troupes; mais qui n'étoient nullement capables de faire tête à l'ennemi. Les peuples épouvantez pensoient à s'enfuir ailleurs, & Sonoi même, Gouverneur de ce Païs-là pour le Parti du Prince, lui écrivit sur la fin de Juillet, que tout y manquoit, gens, vivres, argent, munitions, courage. Les Espagnols crurent aussi, qu'ils n'avoient qu'à se présenter devant Alcmar, pour l'emporter. Ils y furent le 16. de Juillet, avec deux mille fantassins, & trois cens chevaux, qui se logerent au Faux-bourg. Le même jour, *Jaques Cabillau*, accompagné de *Philippe Vander Aa*, habile homme en matiere de fortifications, y furent reçus, avec une seule Compagnie d'Infanterie. On avoit eu de la peine à les recevoir, par la crainte où l'on étoit de l'Armée Espagnole; mais étant entrez par la faveur du Parti du Prince d'Orange, ils firent une sortie sur les Espagnols; qui mirent le feu au Faux-bourg, & se retirerent à Harlem. Les Troupes s'y étoient déja mutinées, parce qu'il y avoit vingt-huit mois qu'elles n'avoient reçu leur solde; mais on trouva moyen de ramasser quelque argent, qu'on leur distribua.

Le 21 d'Août D. Frederic marcha à Alcmar, avec toute l'Armée commandée, sous lui, par Noir-

(1) *De Meteren* fol. 91.

(2) *De Meteren* Liv. IV. fol. 94.

1573. Noircarmes, son Lieutenant Géneral. Il avoit environ seize mille hommes, presque tous d'Infanterie; qui camperent en divers quartiers, autour de la Place. Dans la Ville il n'y avoit pas plus de treize cens habitans portans les armes, quelques païsans du voisinage, & huit cens soldats, dont la plupart y étoient entrez, immédiatement après que les Troupes Espagnoles, qui y avoient été d'abord envoyées, s'étoient retirées. Il y avoit fort peu de vivres dans la Place, & nulle esperance de secours. Sonoi, à qui les habitans en avoient demandé, leur récrivit, que tout ce qu'on pouvoit faire étoit de mettre le Païs sous l'eau, en ouvrant les Ecluses, & en perçant même quelques digues, si on le trouvoit à propos. Ce Commandant en Nort-Hollande reçut aussi une lettre du Prince d'Orange, écrite de Dordrecht, où il étoit le 9. d'Août. Ce Prince, homme d'une constance peu commune, & d'ailleurs d'une prudence consommée, lui dit (1) qu'il ne devoit nullement perdre courage, à cause de la prise de Harlem; mais continuer à avoir soin de tout, avec la même vigueur qu'il avoit toujours euë; que les choses humaines étoient sujettes à des accidens imprévus, & qu'il ne devoit pas, pour cela, laisser ébranler sa constance; qu'il ne falloit pas desesperer de l'Etat, pour la perte d'une Place; que cela n'étoit pas d'un homme de cœur, & qui connoissoit les affaires du monde; qu'il y avoit encore beaucoup de Villes, dans la Province, disposées à tout souffrir, plutôt que de se rendre, & beaucoup plus fortes que Harlem; qu'il falloit avoir de la confiance en Dieu, qui, quand toutes les autres esperances viendroient à manquer, vangeroit lui-même ceux que les Espagnols opprimoient, de leur perfidie & de leur cruauté; que pour les soldes, que Sonoi vouloit qu'on payât régulierement aux Troupes tous les mois, aucun Roi, ni aucun Géneral ne l'avoit jamais fait, & que le Duc d'Albe le faisoit encore moins que personne; qu'à l'égard de la Flotte, que les Espagnols préparoient pour se rendre maitres du Zuyder-Zé, il s'y opposât autant qu'il lui seroit possible; qu'il prît courage par l'exemple des Zélandois, qui venoient de se rendre maitres du Fort de Rammekens. J'ai voulu mettre le contenu de cette Lettre, pour faire voir la constance du Prince d'Orange, qui connoissant l'instabilité des choses humaines, & les effets surprenans de la Providence Divine, ne desesperoit jamais de rien. Ce fut une maxime, dont on eut depuis souvent occasion de se servir, dans l'Etat des Provinces-Unies, selon la remarque (2) d'un grand Historien; qui assure que les choses, dont on avoit le mieux esperé en ce tems-là, n'avoient point réussi, & que celles dont on ne s'étoit promis aucun bon succès, en avoient eu; par un effet particulier de la Providence Divine, qui se plaisoit à confondre la confiance & les conseils des hommes. Le Prince avertit de nouveau, en cette conjoncture, les Villes de Nort-Hollande & Sonoi, d'envoyer des vivres & des gens dans Alcmar, qui étoit le boulevart de ce quartier-là; & écrivit en même tems au Magistrat de se pourvoir de tout ce qui étoit nécessaire, & que les Etats de Hollande les rembourseroient de leurs frais. Cela fut exécuté, avec promptitude; & les Particuliers furent aussi chargez, de se pourvoir, du mieux qu'ils pourroient. Le Prince eut le plaisir de surprendre en même tems, le 28 d'Août, la Ville de Gertrudemberg, de la Province de Hollande, mais sur la frontiere du Brabant. Elle 1573. devint célebre depuis, sous le Prince *Maurice de Nassau*, comme on le verra dans la suite de cette Histoire.

(3) Le Duc d'Albe étoit alors à Amsterdam & faisoit équiper une Flotte pour se rendre maître du Zuyder-Zé. *De Billy*, qui commandoit à Groningue, forma un dessein sur Enkhuyse, qu'il vouloit surprendre par le moyen de quelques bateaux de tourbes, où il avoit fait cacher des Soldats: mais son dessein, découvert par un déserteur, échoua. Celui qui commandoit dans Medemblik, en vain tenté par des lettres du Comte de Bossu, se trouva incorruptible.

Cependant les Zélandois tenoient bloquez Middelbourg, Rammekens & Armuide, que le Duc d'Albe avoit inutilement essayé de ravitailler. *Beauvais*, qui avoit le commandement de la Flotte Espagnole, avec Mondragon, fut arrêté avec sa Flotte de quatre-vingts bâtimens, par *Charles* & *Louis de Boisot* freres, dont le premier étoit Amiral de Zélande; mais les Espagnols firent voile vers Westcappelle, où ils mirent des Troupes à terre, commandées par Mondragon, & entrerent brusquement dans Middelbourg, avec des vivres. Mais les Zélandois prirent Rammekens.

Le Duc d'Albe, qui attendoit d'un jour à l'autre Requesens, qui lui devoit succeder, souhaitoit fort de finir le tems de son Gouvernement par quelque action de conséquence. Il avoit, pour cela, tourné toutes ses Troupes du côté de la Hollande & de la Zélande, & joignoit l'artifice à la force, pour faire réussir ses desseins. Le Prince d'Orange s'y opposoit, de toute sa force, & pour être mieux en état de pourvoir à tout, il se fit donner un Conseil de onze personnes, que l'on choisit d'entre ceux que l'on croyoit être les plus capables d'un emploi de cette sorte.

D. Fréderic qui étoit devant Alcmar, comme je l'ai dit, commença à l'attaquer avec vigueur, & comme il manquoit de gens pour travailler à la tranchée devant la Place, il obligea les malheureux habitans de Harlem à servir à ce travail, & à essuyer le premier feu de ceux de la Place.

Les Espagnols commencerent (4) le 18 de Septembre à la battre, avec vint pieces de gros Canon, plantées assez près des murailles; & comme elles n'étoient pas fortes, ils donnerent l'assaut le même jour, trois heures avant que la nuit vint: mais ils furent vigoureusement repoussez par la Garnison & par les Bourgeois, quoi que les Assaillans eussent été relevez deux fois par des Troupes fraiches. (5) Les Assiegeans avoient, dans une sortie, fait prisonnier un nommé *Jean Jerôme*, Officier Espagnol; qui leur dit que le Duc d'Albe avoit donné ordre à son fils, que s'il ne pouvoit pas prendre la Place au troisiéme assaut, il se retirât de bonne heure, & ramenât ses Troupes. Ce même homme leur avoit marqué l'endroit, où se devoit donner l'assaut suivant, & dit que s'ils étoient pris par assaut, ils seroient tous passez au fil de l'épée. Il arriva, comme il l'avoit prédit, car ce premier jour l'assaut fut double, & l'un fut donné à la porte de Frise & l'autre à la Tour rouge. Le troisiéme devoit se donner le 20 de Septembre, & ce jour-là les Espagnols après avoir canonné la Ville s'avancerent, avec leurs ponts volans, qu'ils jetterent sur le fossé; mais les Assiegez les rompirent à coups de canon, de sorte que les Troupes Espagnoles ne pu-

(1) *Meursius* Liv. IV. p. 257.

(2) *Grotius* Annal. Liv. II. p. 35. Divinæ Providentiæ ferè placuit, Belgicis in rebus, ita humanam fiduciam & consilia illudere, ut numquam simul essent spes magnæ & bonus eventus.

(3) *Meursius* Liv. IV. p. 236. & suiv.

(4) *De Meteren* Liv. IV. p. 64.

(5) *Meursius* Ibid.

1573. purent pas venir à l'assaut. Cependant d'un côté on rompit les digues, en divers endroits de la Nort-Hollande; & la saison pluvieuse, d'un autre côté, commençoit à rendre les chemins impraticables; à cause de quoi D. Frederic abandonna ses quartiers, le 20 d'Octobre.

Sonoi cependant & les autres, qui commandoient dans la Nort-Hollande pour le Prince, avoient travaillé à empêcher ceux d'Amsterdam d'entrer dans le Zuyder-Zé, en enfonçant en divers lieux des Vaisseaux pleins de pierres dans l'Y, qui est un golfe de cette mer qui s'étend du Nord au Sud, devant Amsterdam. La Flotte du Duc, commandée par le Comte de Bossu, Amiral de Hollande, passa néanmoins dans le Zuyder-Zé le 11 d'Octobre, où il y eut un combat entre les deux Flottes. Celle du Duc, quoi que ses Vaisseaux fussent meilleurs voiliers, & mieux fournis d'Artillerie, eut le dessous, après avoir soutenu le combat jusqu'au soir. Plusieurs bâtimens furent pris, & plusieurs mis en fuite. Le Vaisseau Amiral, sur lequel étoit de Bossu, avec beaucoup de monde, continua encore à se défendre le lendemain 12 d'Octobre, qu'il se rendit, faute de secours, environné de Vaisseaux de la Flotte ennemie, demeurée maîtresse de la Mer. Le Comte fut conduit à Hoorn, où il demeura prisonnier pendant trois ans, jusqu'au tems de la Paix de Gand. Il fut ensuite accusé d'avoir été cause de la perte de la Flotte, & il s'en défendit par écrit.

A peu près en ce tems-ci, le Duc d'Albe, apparemment par ordre du Roi, convoqua les Etats Généraux des Provinces encore soumises à l'Espagne, pour leur demander de quoi continuer la guerre; plutôt, comme il semble, pour son successeur, que pour lui; puis qu'il n'ignoroit pas qu'il devoit bien-tôt arriver. Les Etats de Hollande & de Zélande l'ayant apris, écrivirent à ceux des autres Provinces une Lettre fort touchante, pour les prier de n'aider point un Tyran (*le Duc d'Albe*) contre eux, qui étoient leurs amis & leurs freres; mais de secourir plutôt la République chancelante, de rétablir la liberté de tous les Païs-Bas, qui étoit opprimée; & de ne pas souffrir plus longtems des choses indignes de gens de cœur & de bons citoyens. Ils y joignirent aussi une Requête au Roi d'Espagne, en forme de Lettre, où ils représentoient vivement la violence & la Tyrannie du Duc d'Albe, qu'ils disoient être la véritable cause de la guerre. Ils demandoient aussi d'avoir le libre exercice de leur Religion, de jouïr de tous les Privileges du Païs, & d'être délivrez de toutes les Troupes étrangeres. Ils s'adressoient encore à tous les Princes & à tous les Potentats de l'Europe, & les prioient de vouloir avoir pitié d'eux, & de rendre témoignage de l'offre qu'ils faisoient au Roi, de lui être obéïssans & fidèles, aux conditions rapportées. Ils les conjuroient aussi de faire en sorte que cette Requête fût présentée au Roi, & qu'elle ne se perdît point, comme plusieurs autres, dont il n'avoit point pris de connoissance.

Le Prince d'Orange connoissoit trop bien Philippe, Prince fier, vindicatif & opiniâtre, s'il en fut jamais, pour se promettre que cette Requête produisît aucun effet; mais il crut apparemment qu'il se disculperoit par-là auprès des Puissances de l'Europe, des accusations que les Espagnols faisoient contre lui; en témoignant que, si Philippe vouloit se mettre à la raison, il pourroit jouïr de toute l'étendue des Païs-Bas, comme auparavant; & que si cela n'arrivoit pas, ce n'étoit que par sa faute. Si les Espagnols avoient été aussi Politiques, qu'ils vouloient le paroître, ils auroient pris au mot les Hollandois & les Zélandois, & fait publier une amnistie de tout le passé, à condition qu'ils poseroient les armes. Si ces peuples l'eussent refusé, le Roi auroit mis la Justice de son côté, car enfin ils ne pouvoient pas demander davantage de lui; & s'ils l'eussent accepté, il auroit possédé ces Provinces, où il y auroit eu deux Religions, comme il y en eut longtems dans les terres héreditaires de la Maison d'Autriche en Allemagne, depuis le tems de Ferdinand & de Maximilien. Mais l'orgueil & la cruauté Espagnole s'accommoderent mieux d'une Politique violente, quoique nuisible à ceux qui la suivent. 1573.

Le 30 d'Octobre, après que le Siege d'Alcmar eut été levé, *François Valdès* eut ordre d'aller bloquer Leide, avec deux Regimens, quatre Compagnies Allemandes, & quelque peu de Cavalerie. En même tems, Romero avec deux Regimens, & quelques Compagnies d'Allemands & d'autres peuples vint le long du rivage à la Haye, que l'on avoit commencé à fortifier; ouvrage que l'on abandonna, au bruit de sa marche. Il se rendit maître de quelques Villages des environs, & ensuite de Maslandsluys, où il fit prisonnier le Sr. de Ste Aldegonde. Le Prince d'Orange, qui connoissoit son habileté, ordonna là-dessus à Sonoi de traiter le Comte de Bossu, comme on traiteroit ce prisonnier parmi les Espagnols, qui se garderent bien de le maltraiter. Il fut échangé l'année suivante, avec Mondragon, qui étoit l'un des meilleurs Officiers qu'eussent les Espagnols, & qui avoit été pris dans Middelbourg. Ste Aldegonde fut emmené à Utrecht, où il fut gardé dans la Citadelle.

Le 6 d'Octobre, le Duc de Medinaceli étoit parti par mer, pour retourner en Espagne, sans avoir voulu faire aucune fonction de Gouverneur; soit qu'il fût effrayé des difficultez, qu'il voyoit dans cet Emploi, & qu'il craignit de ne pouvoir pas s'en aquiter assez bien, ou qu'il ne voulût pas participer aux violences du Duc d'Albe, ni à la mauvaise réputation qu'il s'étoit aquise dans les Païs-Bas. On envoya donc en sa place *D. Louïs de Requesens*, Gouverneur de Milan, & Grand Commandeur de Castille, qui arriva à Bruxelles le 17. de Novembre. Le Duc d'Albe, qui y étoit, lui remit le Gouvernement qu'il avoit eu six ans & trois mois. Il partit le 2 de Decembre, avec son fils D. Frederic, & quelque Cavalerie, pour l'Italie, où il s'embarqua à Genes pour l'Espagne (1). Il y fut bien reçu du Roi, au moins apparemment, quoi qu'il fût cause d'une guerre ruïneuse à l'Espagne; parce qu'il n'avoit rien fait, que conformément aux ordres du Roi, aussi porté à la rigueur & à la cruauté, que lui. Quand il s'en fut allé, son successeur fit ôter de la Citadelle d'Anvers l'orgueilleuse statue de bronze, qu'il s'y étoit lui-même érigée. Elle fut vendue à un fondeur de cloches, avec ordre de la fondre. Parmi les Payens même, on ne dressoit jamais des trophées, pour les victoires remportées en des guerres civiles. Cette statue étoit de sa grandeur, & lui ressembloit fort bien. Il y paroissoit tout armé, excepté la tête & le bras droit, qu'il tenoit étendu vers la Ville d'Anvers, comme l'ayant pacifiée. Sous ces pieds étoit une figure monstrueuse, avec deux têtes & six bras, qui tenoient en leurs mains des requêtes, des bourses, des marteaux, des haches rompues & des flambeaux. Aux oreilles pendoient des écuelles de gueux, & aux cous une besace d'où sortoient des serpens. Il y avoit

(1) Voyez *Strada* Liv. VII. sur cette année.

1573. y avoit aussi un masque. On voit bien que tout cela signifioit ceux qu'on appelloit Gueux, dont le Duc d'Albe prétendoit avoir triomphé. Mais on dit qu'*Arias Montanus*, célèbre Théologien Espagnol, soutenoit que ces deux hommes, réunis en un, sur qui le Duc marchoit, étoient les Nobles & les Villes, dont le Duc avoit mis les Privileges & les Remontrances sous ses pieds. Au dessus du Pied-d'estal, il y avoit IUNGELINGI OPUS EX AERE CAPTIVO; parce que la statue avoit été faite du metal des canons, que le Duc avoit pris à Luoïs de Nassau, dans la bataille qu'il avoit gagnée sur lui. Dans le Pied-d'estal on lisoit ces mots:

FERDINANDO ALVARES
A TOLEDO ALBAE DUC.
PHILIPPI II. HISP. APUD
BELGAS PRAEFEC. QUOD
EXTINCT. SEDIT. REBEL
LIBUS PULSIS RELIG.
PROCUR. IUSTIT. CULTA
PROVINCIARUM PACEM
FIRMAR. REGIS OPTIMI
MINISTRO FIDELLISS.
POSITUM.

Au côté droit du Pied-d'estal, on voyoit un Berger, qui paissoit des Brebis, que des Loups & des Lions fuyoient; & une Aurore devant laquelle se retiroient des Chathuans & des Chauvesouris, avec ces mots Grecs dessous: ΑΛΕΞΙΚΑΚΟΣ ΗΩΣ, *l'Aurore qui chasse le mal*, ce qui fait allusion au nom d'*Alba*, qui veut dire *Aube* en Espagnol. A gauche étoit un Autel, avec de la flamme au dessus, embas DEO PATRUM NOSTRORUM, & au dessous PIETAS, avec un trophée à châque côté.

Si cette statue lui avoit été dressée par les Etats Généraux des Païs-Bas, après avoir fini la guerre à la satisfaction de Provinces; on ne pourroit pas l'en blâmer. Mais se dresser une statue à soi-même, pour avoir massacré une infinité de gens, inspiré à tout le monde une souveraine horreur pour lui, & laissé la guerre plus enflammée que jamais, c'étoit un orgueil insupportable, dont les Flamands furent extraordinairement choquez, & que la Cour même d'Espagne ne put souffrir; car il n'y a point d'apparence, qu'on abattît cette statue sans un ordre exprès de Philippe. Cela réjouït extrêmement les Provinces, qui avoient infiniment souffert de la fierté & de la dureté du Duc d'Albe. On ne peut pas ôter à ce Duc, la qualité de grand Général, dont il avoit déja donné des preuves sous Charles V. sur-tout dans les Guerres d'Allemagne. Mais son orgueil, sa cruauté, son avarice & ses exactions exorbitantes le firent regarder comme le fleau des Païs-Bas; qu'il ruïna entierement, & qu'il traita comme un Païs de conquête. On assure (1) qu'il se vanta, chez le Comte de *Konigstein*, oncle du Prince d'Orange, chez qui il logea en s'en allant, qu'il avoit fait mourir dix-huit mille hommes par les mains du Bourreau; mais il en fit perir beaucoup davantage dans une guerre, qu'il auroit bien pû épargner à son Maître, s'il s'étoit trouvé d'un naturel équitable, & s'il avoit été capable de quelque douceur. (2) Vargas, qui avoit été le Ministre de ses violences, & qui se retira avec lui, disoit néanmoins, *qu'il avoit perdu les Païs-Bas, par trop de misericorde*; parole digne d'un homme de sa sorte. On assure que le Duc tira par an huit millions de florins des biens qu'il confisqua, & que dans la guerre, il en consuma plus de cinquante deux, quoi que, sur la fin, il payât mal son Armée, parce que le Roi ne lui envoyoit presque plus d'argent; ses thrésors se trouvant épuisez, aussi bien que ceux de ses sujets. Il n'étoit guere possible qu'il leur fit tant de mal, sans s'en faire beaucoup à lui-même. 1573.

(1) *Rheidanus* Liv. I. p. 15.
(2) *Meursius* à la fin du Livre IV.

FIN *du Second Livre.*



HIS-

HISTOIRE
DES
PROVINCES UNIES
DES PAÏS-BAS.
LIVRE TROISIEME,

Contenant ce qui se passa dans les Païs-Bas, depuis l'an* MDLXXIV. *jusqu'à l'an* MDLXXXIV. *auquel le Prince d'Orange fut assassiné.

1574. REQUESENS n'étoit pas de la capacité du Duc d'Albe, quoi qu'il ne fût pas sans experience dans les affaires de la guerre. Il s'étoit trouvé dans la bataille de Lepante, où D. *Juan d'Autriche*, fils naturel de Charles V. battit les Turcs, en suivant ses conseils; & il avoit domté les Morisques de Grenade, mais en leur manquant de foi. (1) On dit qu'ayant donné ordre à quelques Officiers d'attaquer de nuit les Mahometans, en tems de trève; comme ils n'y réussirent pas, il fit mourir ces Officiers, comme s'ils avoient agi contre ses ordres, sur les plaintes des Morisques; qui, à cause de cette justice qu'il leur avoit faite, lui donnerent de grandes louanges, & crurent pouvoir desormais se fier sur sa parole; ce qui fit qu'il les tailla en pieces, lors qu'ils croyoient être en sûreté. On auroit bien voulu, qu'il en fit autant aux Hollandois & aux Zélandois, & l'on n'en auroit pas fait plus de scrupule, à leur égard, qu'à celui des Morisques; car les Espagnols ne haïssent guere moins les Hérétiques, comme ils les nomment, qu'ils ne font les Maures.

La premiere chose que le Commandeur de Castille trouva à faire, ce fut de ravitailler Middelbourg, qui étoit réduit à l'extrémité, faute de vivres; & il fit travailler incessamment à la Flotte qu'il y vouloit envoyer. Ce qu'il y avoit d'étrange dans cette affaire, c'est que ceux qui tenoient cette Ville si resserrée, manquoient aussi eux-mêmes de pain, & vivoient de pirateries, ou enlevoient des vivres où ils en trouvoient, sans payer. Comme on ne leur pouvoit fournir ni vivres, ni argent, on étoit obligé de les laisser faire. Mais les Etats de Hollande & de Zélande s'engagerent à payer le dommage qu'ils auroient fait, le plûtôt qu'il se pourroit; comme ils le firent en effet, avant que la guerre finît. Malgré tout cela, ils furent plusieurs fois sur le point d'abandonner le blocus. Cependant Requesens entreprit de ravitailler la Ville, au Mois de Janvier, avec deux Flottes, dont l'une qui étoit de petits bâtimens, devoit passer par le bras de l'Escaut qu'on appelle l'Escaut Oriental, entre les Iles de la Zélande, pour se rendre par-là à Middelbourg; & l'autre, dont les Vaisseaux étoient plus grands, par l'Occidental, qui est plus large, & coule entre la Flandre & la Zélande. La premiere fut commandée par le Sr. *de Glimes*, & par Romero, & la seconde par d'Avila. Ces deux Flottes sortirent le 28 de Janvier 1574. la premiere de Bergopzoom, & la seconde d'Anvers; (2) avec des ordres, qui paroissoient bien mesurez; & chacune prit la route qu'on lui avoit ordonné de suivre. Mais les Zélandois ayant été avertis de tout, s'étoient tenus prêts à les recevoir. Boisot alla au devant de la principale Flotte, qui étoit celle de De Glimes & de Romero, qu'il défit entierement, à la vue de Requesens, qui étoit sur le bord de la mer, spectateur du combat. L'autre Flotte se retira en sureté à Tergoes, sans se battre, & retourna ensuite à Anvers. Les Espagnols y perdirent beaucoup de monde, & entre autres De Glimes, qui étoit Vice-Amiral. Pour Romero, il se sauva à la nage, avec beaucoup de peine. 1574.

Cependant la famine s'augmentoit dans Middelbourg, & Mondragon écrivit à Requesens que s'il ne lui arrivoit des vivres dans huit jours, il seroit obligé de rendre la Ville. Sa lettre fut interceptée & rejouit extrêmement le Prince d'Orange, & tout le Parti. On renvoya celui qui l'avoit portée, qui apprit à Mondragon la défaite de la Flotte Espagnole; ce qui détermina le Commandant à rendre Middelbourg & Armuyde, le huitieme jour après avoir écrit cette Lettre, comme il avoit dit qu'il seroit obligé de faire, s'il ne lui arrivoit des vivres auparavant. On lui permit de s'en aller, sur la parole qu'il donna qu'il feroit rendre, dans l'espace de deux mois, Ste. Aldegonde, le Capitaine *Jacob Symonse*, un Ingenieur Italien nommé *Citadella*, le Lieutenant du Capitaine *Willeren de Angeren*, & le Capitaine *Jean Pottin*; ou qu'il viendroit se remettre en prison. Tout fut reglé le 19 de Fevrier, & la Garnison en sortit avec armes & bagage. Il fut aussi permis de la suivre à tous ceux qui le souhaiterent, sur-tout aux Ecclesiastiques. (3) On trouva, dans la Ville, quantité de marchandises appartenantes à ceux d'Anvers, qui furent vendues pour cinq-cens-mille francs, & qui servirent en partie à payer les soldes dues aux Soldats & aux Matelots. (4) Le Prince d'Orange donna ensuite ordre de fortifier Armuyde, poste de conséquence pour la conversation de Middelbourg. Ainsi il se trouva maitre de toute l'Ile de Walcheren.

Louis de Nassau, qui étoit retourné en Allemagne

(1) *Grotius* Ann. Liv. II. p. 43. *Rheidanus* Liv. I. p. 15. 16.

(2) Voyez-les dans *De Meteren* Liv. V. fol. 99.

(3) *Rheidanus* Ann. Lib. I. p. 14.

(4) *Strada* Liv. VIII. sur cette année dit que le Prince d'Orange tira de cette Ville quatre cens mille Ecus; ce qui n'est guere vrai-semblable.

1574. magne (1) après la prise de Mons, en revint cette année, pour soûtenir son frere en Hollande. Il vint d'abord, avec quelque Cavalerie, entre Aix la Chapelle & Mastricht, Place sur laquelle il avoit formé un dessein, mais qui échoua, parce que ceux, qui le favorisoient dans cette Ville, furent découverts & chassez. Le Commandeur de Castille y envoya ses meilleures Troupes, pour l'observer, & pour empêcher qu'il ne fit aucun progrès dans la Gueldre & qu'il ne se joignit avec le Prince d'Orange. Cependant le Gouverneur demeura dans l'inaction, en Brabant & en Hollande, faute de Troupes. Valdès leva le siege de Leide, pour aller contre Louïs, aussi bien que d'Avila & quelques autres. Le Comte de Nassau, accompagné du Comte *Henri* qui étoit son Cadet, & du Prince *Christophle*, fils de l'Electeur Palatin, ne pouvant passer la Meuse du côte de Ruremonde, marcha avec ses Troupes, qu'on fait monter à sept ou huit mille hommes de pied, & à deux mille Chevaux. De là il alla du côté de Nimegue, où il avoit quelques intelligences; mais d'Avila le prévint, & comme il avoit reçu de nouveaux renforts, il se trouva en état de rompre tous ses desseins. (2) Un Historien contemporain dit que le 13 d'Avril les Chevaux-legers des Espagnols s'étant avancez pour reconnoître l'Armée de Louis, il les chargea brusquement, les mit en fuite, & prit un de ceux qui les commandoient, nommé *Lassa*, qui étoit neveu du Commandeur, & qui fut envoyé en Allemagne; que le lendemain les troupes de Louïs, se croyant en sureté, s'éloignerent trop les unes des autres; que leur Géneral ne sachant point que toute l'Armée Espagnole avoit passé la Meuse à Grave, la fut attaquer, avec les Arquebusiers François, près d'un village nommé Moock, avec le Comte Henri & le Prince Christophle; & que l'Armée qu'ils conduisoient n'ayant point été mise en bataille comme il falloit, elle fut taillée en pieces, & les trois Chefs tuez; sans qu'on ait pu savoir ce que devinrent leurs corps. (3) Un autre Historien raconte la chose un peu autrement. Il dit que Louïs ayant fait reposer ses Troupes près de Moock, trompé par ses espions, ne sut point que les ennemis avoient tous passé la Meuse; que ceux qui connoissoient les lieux, lui avoient conseillé d'aller camper une heure & demie plus loin, dans des campagnes entre-coupées de ruisseaux, qui sont entre la Meuse & le Wahal, où il auroit eté en sureté. Mais il aima mieux faire reposer ses gens, & par mépris pour l'ennemi, il ne se tint pas assez sur ses gardes (4) Un troisieme assure, qu'il fut vaincu à cause de l'insolence de ses soldats, qui lui demanderent leur solde, dans le tems que les ennemis marchoient à lui. Il est certain que cela lui étoit arrivé avant le Combat, que le Duc d'Albe lui avoit fait perdre sur la riviere d'Ems; & il pourroit bien se faire que ceux qui le rapportent à cette bataille, aient confondu l'une avec l'autre, puis qu'on ne trouve point cette circonstance dans les autres Historiens. (5) *Bentivoglio* rapporte la chose encore autrement, & représente Louis rangeant son Armée, & faisant les devoirs d'un bon Géneral. *Strada* ne s'accorda pas néanmoins, en tout, avec lui. J'ai cru devoir faire ces remarques, pour montrer qu'il n'est guere sûr d'entrer dans le détail de ces sortes de choses, à cause de la variété que l'on trouve dans les Historiens. 1574.

Il sembloit que cette victoire devoit être suivie de très-grands avantages pour les Espagnols; mais ils n'en recueillirent presque aucun autre fruit, que d'avoir prévenu les mauvaises suites, que la conjonction des Troupes des freres de Nassau auroient pû avoir. (6) A peine la victoire fut-elle gagnée, que les soldats Espagnols de l'Armée victorieuse commencerent à se mutiner. Ils n'avoient, disoient-ils, que les fatigues & les dangers à essuyer, pendant que leurs Commandans avoient tout l'honneur & les recompenses, qui étoient dues à leurs soldats, de sorte qu'il ne restoit à l'Armée que les blessures & la pauvreté; que les miserables soldes qu'ils recevoient, étoient comptées plutôt pour des recompenses, que pour des gages dûs, & qu'après les avoir longtems fait attendre, on n'achevoit jamais de les payer toutes entieres. Ces discours se tinrent, entre eux, la nuit même qui suivit la victoire. Ils déposerent ensuite leurs anciens Officiers & en créerent de nouveaux. On remarque que cette mutinerie, & les autres qui la suivirent, se firent par ordre & d'un commun consentement de cinq mille Espagnols; au lieu que parmi les autres nations, ces soulevemens tenoient plutôt du tumulte, que de la conspiration réglée. Ces mutins partirent d'abord de Moock, pour aller à Anvers, où ils se proposoient de se faire payer de ce qui leur étoit dû. D'Avila & les autres Officiers n'oublierent rien pour les appaiser, mais tout fut inutile. Cette étrange République se forma, malgré eux, sous la conduite d'un Elu, qui fit observer les loix & la discipline, qu'elle s'imposa elle-même, avec beaucoup de rigueur. L'Elu proposoit ce qu'il jugeoit à propos, & la multitude le confirmoit, ou le rejettoit par ses suffrages.

Ces mutins ayant passé la Meuse à Grave, marcherent droit en Brabant, & entrerent dans la Citadelle d'Anvers, dont la garnison Espagnole, au lieu de les empêcher d'y entrer, les reçut. On peut facilement concevoir la crainte, où la Ville d'Anvers se trouva, dans cette conjoncture. Le Commandeur s'étoit transporté lui-même en cette Ville, & fut à cheval leur parler sur l'esplanade de la Citadelle, où ils s'étoient mis en bataille; mais ni la promesse qu'il leur fit qu'on les satisferoit au plutôt, ni son autorité, ne servirent de rien. Les soldats mutinez lui dirent seulement qu'ils ne seroient à charge à la Ville, que pour leur entretien, jusqu'a ce qu'ils fussent payez. Ils firent auparavant déloger de la Place un Regiment Allemand de *Frederic Perrenot* Sr. de *Champigny*, frere du Cardinal de Granvelle, pillerent sa maison & quelques autres. La crainte qu'ils n'allassent plus loin, fit qu'on travailla incessamment à les satisfaire, & qu'on leur fit compter quatre cens mille francs en argent, à la solde de quelques mois près, que la Ville leur paya en draps. Ce fut là la premiere rebellion, de quelque conséquence, qui se fit par les Espagnols dans ces païs-là; mais sur le modele de laquelle, il s'en fit plusieurs autres dans la suite.

Pendant ces mouvemens des Espagnols, *Adolf Hamstede*, qui commandoit la Flotte au lieu de Glimes, tué dans le combat naval de l'Escaut, eut peur que les mutins ne s'en saisissent, & à cause de cela la fit descendre plus bas. Les Zélandois en furent avertis, & ne manquerent pas de venir, avec nombre de Vaisseaux bien armez, attaquer cette Flotte vuide, qui étoit de quarante bâtimens,

(1) *De Meteren* Liv. V. fol. 101. *Strada* Ibid. *Bentivoglio* Liv. VIII.
(2) *De Meteren* Ibid. fol. 102.
(3) *Rhedanus* Lib. I. p. 16.
(4) *Grotius* Ann. Lib. II. p. 43. *après Jean Fr. le Petit Chron.* Liv. XI. p. 278.
(5) *Della Guer. di Fiandra* P. I. Lib. VIII. p. 167.

(6) *Bentivoglio* P. I. Liv. VIII. p. 169. & suiv.

1574. mens, grands & médiocres, dont ils prirent la plus grande partie & mirent le feu au reste. Cette Flotte étoit destinée pour attaquer la Zélande, par les rivieres & les canaux, qui sont entre ses Iles : mais il fallut renvoyer ce dessein à une autre fois.

Cependant le Prince d'Orange, qui s'étoit avancé en Gueldre, pour y recevoir ses Freres, dès qu'il sut leur défaite & leur mort, se retira dans l'Ile de Bommel; d'où il faisoit des courses sur les lieux qui étoient entre les mains des Espagnols. Le Commandeur craignant qu'il n'eût quelque dessein sur Bolduc, y envoya le Marquis Vitelli avec des Troupes, pour s'opposer aux entreprises du Prince. Il prit quelques petites Places de ce côté-là, mais il ne put se rendre maitre de Bommel.

Le Commandeur le rappella ensuite, & envoya après une partie des Troupes qu'il commandoit à Valdès, pour reprendre le Siege de Leide; qu'il avoit abandonné, comme on l'a dit auparavant, pour aller au devant de l'Armée de Louis de Nassau.

On (1) auroit dû avoir peur, en Hollande, que ces Troupes ne vinssent de nouveau devant Leide; & par conséquent fournir cette Place de vivres, de Troupes & de munitions nécessaires, pour faire une longue résistance; sur-tout après avoir commis une semblable faute à l'égard de Harlem, qui s'étoit perdue par la même négligence. On auroit encore dû raser les Forts, que les Espagnols avoient faits pour le blocus de la Place. Le Prince avoit averti les Etats de cela & l'on avoit donné ordre d'y mener des vivres; mais cet ordre ne fut point executé, & les Espagnols, qui le savoient, en profiterent.

En ce tems-là, Requesens publia un Pardon général de Philippe, donné à Madrid le 28 de Mars. Il fit dresser des échaffauts dans les Villes de Brusselles & d'Anvers, le 6 de Juin, & le fit lire publiquement. Ce Pardon regardoit tous ceux qui, dans les Païs-Bas, avoient violé les Loix, en assistant aux Assemblées Religieuses des Protestans, ou en prenant les armes, en rompant les Images, en pillant les Eglises & les Monasteres, ou en quelque autre maniere que c'eût été. Le Roi en excluoit néanmoins le Prince d'Orange & quelques autres, qu'il se réservoit. Il y avoit encore une condition ajoûtée; c'est que ceux, qui voudroient avoir part à ce Pardon, & rentrer dans leurs biens confisquez, qui pouvoient être encore entre les mains du Roi, devroient produire des attestations de leur abjuration de la Religion Protestante & de leur soumission à l'Eglise Romaine. La plupart des gens se défierent de ce pardon, cependant quelques uns de ceux qui s'y fierent ne s'en trouverent pas mal; & il y en eut même, qui ayant été mis en prison sous le Duc d'Albe, furent élargis.

Les Espagnols firent courir le bruit qu'ils souhaitoient serieusement la paix, & ils envoyerent des gens, qui sous prétexte d'affaires particulieres, qu'ils avoient en Hollande, obtinrent des passeports du Prince d'Orange pour y venir en sureté. On leur permit de parler à Rotterdam, où il étoit, à qui ils voulurent, & il y a apparence que le Prince, assuré du peuple, en usa ainsi, pour leur faire voir que ce n'étoit pas lui seul qui se défioit de la paix. Aussi virent-ils que personne n'y étoit porté, dans la persuasion où l'on étoit généralement que cette paix n'étoit qu'un piége, & ne pourroit se faire qu'à des conditions honteuses & insupportables aux Provinces; sur-tout, où il y avoit beaucoup de Protestans.

(1) *Jean Fr. le Petit.* Chr. Liv. X. p. 278. & suiv.

Néanmoins le Commandeur ne laissa pas d'envoyer Ste. Aldegonde, qu'il croyoit agréable au Prince, comme en effet il l'étoit; & l'on donna même des otages en sa place, pour assurer son retour, & celui de Champigny, qu'on lui donnoit pour Ajoint. Il y eut d'abord une difficulté, parce que Champigny & Ste. Aldegonde souhaitoient que les Etats de Hollande & de Zélande s'adressassent au Roi par une espece de Requête, pour lui demander la paix, aux conditions qu'ils jugeroient justes & raisonnables. 1574.

Pour ne pas paroître ennemis de la paix, les Etats des ces deux Provinces avoient déja fait une Résolution, qu'ils avoient mise entre les mains de *Jean de Matenesse*, Sr. *de Riviere* & de *Treslong*, où ils représentoient que les Etats de Hollande & de Zélande n'avoient jamais eu aucun dessein de faire la guerre au Roi; mais seulement de défendre les anciennes Coûtumes, les Loix & les Privileges de leur Païs, contre la tyrannie, la violence, & les exactions inouïes & exorbitantes du Duc d'Albe; qui avoit dessein de réduire les Sujets de sa Majesté en un esclavage perpetuel, & de ruïner le Païs pour jamais: Qu'ainsi ils ne vouloient entrer en aucune capitulation avec leur Souverain, à qui ils avoient toûjours tâché d'obeïr: Qu'ils prioient le Roi, comme un bon Pere, d'avoir égard aux miseres des peuples & aux maux qu'ils souffroient, & de vouloir travailler à rétablir leur repos & leur Commerce; tant pour agrandir son Etat, que pour faire prosperer ses Sujets: Que cela ne se pouvoit faire, sans mettre dehors les Etrangers, qui ne pensoient qu'au pillage, & qui ne s'interessoient nullement au bien des Provinces, & avoient donné par-là occasion à la guerre: Qu'ils prioient le Roi, après qu'il auroit éloigné les Etrangers, d'assembler les Etats Generaux, pour rétablir par-tout le bon ordre & la police; en sorte que ses Sujets pussent être assurez de vivre en repos & sans être exposez aux dangers, auxquels ils l'étoient encore: Qu'on ne pouvoit attendre de cette guerre, si elle continuoit, que la désolation de tout le païs; d'autant plus que les peuples quittoient leur commerce, pour apprendre le mêtier de la guerre, & vivre d'une maniere plus licentieuse: Qu'ils supplioient sa Majesté, qu'après avoir déchargé la Hollande, la Zélande & les autres Provinces de cette foule de soldats étrangers, il y eût, par provision, suspension d'armes, & que toutes sortes d'hostilitez cessassent: Qu'enfin les Etats s'assuroient que le Grand-Commandeur & tous les autres fideles Vassaux du Roi tiendroient la main à cela, comme ils les en prioient très-humblement; & qu'eux, de leur côté, s'aquitteroient de tous les devoirs de fideles Sujets du Roi.

C'est ainsi que l'on paya les Espagnols de la même monnoie, dont ils se servoient. Ceux de Hollande & de Zélande avoient en effet autant de raison de se dire bons Sujets du Roi, que ses Ministres en avoient de louër sa clémence. S'il pouvoit faire ce qu'il faisoit, sans blesser cette vertu; ses Sujets pouvoient se défendre contre lui, à main armée, sans manquer à l'obeïssance qu'ils lui devoient. Mais cela ne contenta nullement les Espagnols, & Champigny témoigna, dans une Lettre qu'il écrivit à Ste. Aldegonde, que le titre d'*Etats*, que ceux de Hollande & de Zélande prenoient dans cette Résolution, ne leur appartenoit pas; & qu'ils ne pouvoient pas dire que les Villes soustraites à l'obeïssance du Roi, se conduisoient envers lui, comme doivent faire de bons Sujets envers leur Souverain. Cette Lettre ayant été communiquée aux Etats des deux Provinces, ils firent une Remontrance adressée au Roi, qui commence

 par

1574. par ces termes: (1) *Remontrent, en toute humilité, les Chevaliers, Nobles & Villes de Hollande & de Zélande, que de tout tems ils ont, comme bons & fideles Vassaux & Sujets, en toutes choses, tant à V. M. qu'à ses Prédecesseurs de très-illustre mémoire, rendu toute très-humble obeïssance, réverence & service* &c. Au reste elle contient le même sens, & presque les mêmes paroles, que la Résolution dont nous venons de donner l'extrait en peu de mots. Le Gouverneur & le Conseil de Bruxelles furent également choquez de cette Remontrance, comme si elle avoit été faite pour se moquer du Roi; sans penser que ce n'étoit pas moins se moquer d'eux, que de leur parler de la clémence du Roi, & du desir sincere qu'il avoit de gratifier ses Sujets, qu'il ne vouloit que rendre esclaves à perpetuité, à l'égard des esprits & des corps. C'est ainsi que les hommes se pardonnent à eux-mêmes des choses, dont il ne sauroient souffrir la moitié dans les autres.

Cependant le Commandeur avoit envoyé quelques Troupes en Nort-Hollande, qui ravageoient la campagne, pour obliger les Habitans de se soumettre au Roi; mais comme ces gens-là ne connoissoient pas assez le païs, ils tomboient dans des embuscades qu'on leur dressoit, & il y en eut beaucoup de tuez, sans avoir rien avancé. Il avoit aussi fait une entreprise sur Delft, qui échoua, aussi bien qu'un dessein des Zélandois sur Anvers.

Mais la plus memorable entreprise de cette année fut celle de reduire Leide, par la famine, à se rendre au Roi d'Espagne. Valdès s'étant rendu maître de quelques Forts, que l'on avoit fait occuper par des Troupes Angloises, qui par lâcheté, ou autrement, ne firent pas la résistance qu'elles pouvoient, avoit si bien fermé les avenuës de la Ville, qu'il n'y pouvoit rien entrer, & que ceux qui y commandoient distribuerent, dès-lors, le pain au poids, & le reste à proportion. Le Commandant Espagnol fit sommer la Ville & lui offrit les plus avantageuses conditions qu'elle pouvoit souhaiter, dans l'état où elle étoit; mais les bourgeois, & le peu de garnison qu'il y avoit dedans, refuserent absolument de se rendre. Les principaux de ceux qui y commandoient avec la Magistrature, étoient *Jacob* & *Jean Vander Does*, plus connu par le nom de *Dousa* dans les païs étrangers, qui ont vû plusieurs Ouvrages sous ce nom, concernant les Belles-Lettres, dans lesquelles il excelloit. Ils eurent bien de la peine à tenir les Bourgeois, mourans de faim, dans le devoir. Mais leurs soins auroient été inutiles, si Valdès avoit fait tirer sur la Place, & lui donner quelques assauts, comme cela avoit été résolu parmi les Officiers. (2) *Strada* assure que cette négligence ne vint pas de mal-habileté, mais d'une Amourette, que cet Officier Espagnol avoit à la Haye; où une Dame, qu'il prétendoit épouser, l'engagea à differer l'attaque de la Place. Quoi qu'il en soit, le Prince d'Orange ne voyant aucun moyen, après la défaite de ses freres, d'amasser un corps de troupes suffisant pour introduire des vivres & du secours à Leide, proposa aux Etats de Hollande de mettre le païs sous l'eau, & d'introduire, par des barques légeres, des vivres & du secours dans Leide. C'étoit-là en effet, une maniere de faire la guerre, où les Hollandois & les Zélandois avoient ordinairement eu le dessus, & dont on pouvoit esperer un meilleur succès, que dans les combats de terre, où les Espagnols avoient le plus souvent été supérieurs. Il y avoit néanmoins de grandes difficultez dans ce projet; puisqu'il falloit se résoudre à faire une considerable perte, en inondant d'eau salée des prairies fertiles, qui ne produiroient point d'herbe qui fût bonne, pendant que cette eau y feroit, & même quelque tems après; perte que l'on faisoit monter à six ou sept-cens-mille francs. Outre cela, il n'étoit pas sûr que l'eau montât assez haut, pour porter des bâtimens chargez de monde, d'artillerie & de provisions; sur-tout s'il arrivoit que le vent fût contraire au cours de l'eau vers les lieux que l'on prétendoit inonder. Néanmoins, comme on ne trouvoit point de moyen de secourir Leide que celui-là, les Etats consentirent à une perte infiniment plus grande, que n'auroit été la dépense de ravitailler la Ville pendant que les Espagnols étoient vers la Meuse; tant il est vrai que le peril présent touche davantage, que celui qui est à venir! 1574.

On donna donc ordre d'ouvrir toutes les Ecluses & de rompre toutes les digues, qui pourroient laisser passer l'eau autour de Leide. On envoya demander du secours en Zélande, d'où vint l'Amiral de Boisot, avec huit cens matelots, & plus de cent pieces de canon, tant de fonte, que de fer. On fit aussi faire à Rotterdam & ailleurs, avec une très-grande promtitude, deux cens bateaux plats, afin qu'ils prissent moins d'eau, & à plusieurs rangs de rameurs; dont les plus grands avoient sur le devant deux pieces de canon plus grosses, & trois plus petites à chaque côté. Ces bateaux furent montez par les matelots & quelques soldats, qui portoient à leurs chapeaux ou bonnets une demi-Lune d'argent, avec cette devise: PLUTOT SERVIR AU TURC, QU'AU PAPE: bien differente des sentimens des Espagnols, qui voulant réduire l'Europe en Esclavage, étoient eux-mêmes de plus grands Esclaves que les Negres, qui ne le sont que de corps; au-lieu que ceux qui obeïssent aveuglément au Pape, le sont aussi d'esprit.

Cette Flotte partit le 11. de Septembre, & elle s'avança autant qu'il étoit possible, selon la hauteur de l'eau, en escarmouchant avec l'ennemi, qui étoit en divers Forts, qu'elle canonna. Mais si le vent fût demeuré tel qu'il étoit quand elle partit, tout ce travail & toute cette dépense auroient été inutiles. Par un effet singulier de la Providence, il tourna au Nord-ouest, qui est le vent qui jette le plus d'eau sur les côtes de Hollande & dans le Zuyderzé. Par-là l'eau devint fort haute le 18, 19 & 20 du Mois. La Flotte s'étant approchée de Leide, fit tirer plusieurs volées, pour faire connoître à cette Ville que le secours si desiré approchoit. Il y avoit déja du tems, que le pain y avoit manqué, & qu'on n'y mangeoit plus que de la chair de Vaches affamées, faute de fourrage, & même en très-petite quantité. D'autres se soûtenoient d'alimens encore pires, & tout ce qui s'y vendoit, étoit extrêmement cher; si l'on excepte la biere, que l'on faisoit avec de l'avoine, & qui étoit très-mauvaise. Il feroit difficile de décrire les miseres du peuple, en cette occasion. On les verra plus au long, dans les Auteurs du tems. Il mouroit beaucoup de gens des mauvais alimens, & même de faim. Le peuple gémissoit, pleuroit, murmuroit & demandoit de quoi manger au Magistrat, qui étoit aussi en peine que les autres. Il y en eut un de ce Corps, qui leur répondit *qu'il lui étoit indifferent de mourir par les mains des Espagnols, ou par les leurs, & que si sa chair pouvoit les satisfaire, ils n'avoient qu'à la mettre en pieces & à la manger.* Ces paroles rempli-

rent

(1) Là-même pag. 281. du 2. Tome de la Chronique de *Jean François le Petit.*

(2) Liv. VIII. sur cette année.

1574. rent de douleur & de confusion ceux qui se plaignoient à des gens qui étoient autant à plaindre qu'eux. Il y avoit bien eu quelques légers mouvemens, qui tendoient à se rendre aux Espagnols, mais la prudence des Magistrats les avoit d'abord calmez.

Le vent de Nord-ouest ayant jetté beaucoup d'eau dans le païs, il tourna à la haute marée du 2 d'Octobre, au Sud-ouest, & poussa l'eau droit à Leide. Cette inondation endommagea si fort les postes des Espagnols, qu'ils furent obligez d'en sortir, de peur d'être submergez. La Flotte s'avança, mais le Fort Espagnol de Lammen lui fermoit le passage, & l'on parloit d'en ouvrir un autre, à une petite distance, & de faire venir pour cela des pionniers; lors que l'on apprit heureusement que les Espagnols l'avoient abandonné, le 3 d'Octobre. Valdès ordonna à celui qui commandoit dans le Fort, de se retirer incessamment; parce qu'il ne le pourroit pas secourir, s'il étoit attaqué, la Flotte étant entre lui & ce Fort. La Flotte ayant rompu sans obstacle les barrieres qui y étoient, entra dans la Ville, la dégagea du plus grand danger où aucune Ville ait jamais été, & fit distribuer les vivres qu'elle aportoit; que plusieurs mangerent avec tant d'avidité, qu'ils en devinrent malades & même que quelques-uns en moururent. Les Historiens, citez à la marge, pourront instruire les Lecteurs des autres circonstances.

On assure que les Espagnols abandonnerent soixante-deux Forts, qu'ils tenoient avec environ onze mille hommes; dont ils perdirent mille ou quinze cens, dans le siége & dans le délogement. Il perit peu de gens sur la Flotte; mais on fait monter la perte de ceux qui moururent dans la Ville, pendant le siége, à six mille personnes.

On trouva à Leiderdorp, où Valdès avoit logé, lors qu'il l'eut abandonné, un plan du siége de Leide, avec les Forts, & les Canaux par lesquels ils s'entrecommuniquoient; au dessous duquel un Espagnol avoit écrit, en mauvais Latin: *Vale Civitas*, *Valete Castelli parvi*, *qui relicti estis propter aquam*, *non propter vim inimicorum*; „Adieu Ville, „adieu petits Châteaux, puis que vous avez été „abandonnez à cause de l'eau, & non parce que „l'on y a été forcé par l'ennemi.„ Cela n'étoit pas tout à fait faux, puisque l'on n'avoit osé secourir Leide, que par le moyen de l'inondation; & l'on peut bien concevoir l'état déplorable, où étoit la Hollande en ce tems-là, puis qu'elle laissoit perir ses principales Villes, faute de pain, & qu'onze mille hommes suffisoient pour la tenir dans l'inaction, par rapport aux Troupes de terre. Aussi dans ces tems funestes on pensa, à ce que l'on assure, plus d'une fois, à abandonner le païs à la mer, en ouvrant toutes les Ecluses & rompant toutes les digues, s'il arrivoit que les Espagnols s'en rendissent maîtres; & d'aller chercher par mer, au nouveau Monde, des terres où l'on pût vivre sans les craindre.

Valdès, qui commandoit le siége, se retira le même jour que le secours arriva dans Leide, du côté de la Haie; avec perte de quelques hommes, de son Canon & d'une bonne partie de ses provisions. Le mauvais succès de son entreprise lui attira le mépris de son Armée, qui n'étant pas d'ailleurs payée, se souleva & se choisit un Elu, en arrêtant prisonniers Valdès & les autres Chefs. L'Elu écrivit après cela au Commandeur, que ces Troupes prétendoient être payées en dix jours, & que si elles ne l'étoient, elles iroient chercher leur payement ailleurs: comme celles qui étoient allées à Anvers, l'année précedente, l'avoient fait. Le payment n'étant pas venu dans le terme marqué; elles partirent pour Utrecht, où elles trouverent les portes fermées. *Gilles de Barlaimont*, Sr. *de Hiergues*, qui y commandoit, & Valdès lui-même, les déclarerent rebelles au Roi, & permirent au peuple de les tuer, par-tout où il les rencontreroit. Elles voulurent se disculper de la Lettre insolente, que le Commandeur avoit reçue de leur part, en disant que l'Elu l'avoit écrite sans leur consentement; à cause de quoi, ils le firent passer par les piques, & en élurent un autre. Ces soldats tâcherent ensuite d'entrer dans la Ville, par le château de Vredembourg, où *François d'Avila* commandoit avec six-vingts Espagnols; mais il leur en refusa l'entrée. Ils voulurent mettre le feu à une des portes de la Ville, mais les Bourgeois les chasserent, dans une sortie, & en tuerent environ six-vingts. Depuis ils essayerent d'escalader la Ville, mais ils furent encore repoussez & leur Elu tué. Enfin on les appaisa, & on les envoya en Brabant, où ils hivernerent. 1574.

1575. L'ANNEE suivante (1) l'Empereur Maximilien II. qui avoit toûjours conseillé à l'Espagne de finir, par une bonne Paix, les brouilleries des Païs-Bas, envoya en Hollande *Gunther*, Comte de *Schwartzembourg*, Beau-frere du Prince d'Orange, pour l'exhorter à faire la Paix avec Philippe. Il arriva à Dordrecht au commencement de l'année, & le Prince l'y fut trouver, avec des Deputez des Etats de Hollande & de Zélande. Le Comte lui remit une Lettre de l'Empereur, où il l'exhortoit fortement à la paix; & fit en sorte que l'on marqua la Ville de Breda, Place appartenante auparavant au Prince, mais qui étoit alors entre les mains des Espagnols, pour le lieu de la Conférence, afin de voir si l'on pourroit convenir de quelque chose. Il s'y trouva, au milieu de Mars, de la part de Philippe, le *Comte de la Roche*, de la Maison de Lanoi; le Sr. de *Rassinguem*, Gouverneur de l'Ile; *Arnold Sasbout*, Chancelier de Gueldre; *Corneille Sluys*, auparavant Président de la Cour de Hollande, mais alors réfugié en Brabant; & *Albert Leonin* Jurisconsulte: & de la part des Etats Jacob Vander Does, Philippe Marnix, Charles Boisot, *Arnold Dorp*, & *Jean Junius*, ou *de Jong*. On donna, pour la sureté de ces derniers, les Mestres de Camp Romero, & Mondragon, avec deux autres Officiers Espagnols. Le Comte de Schwartzembourg exhorta les deux partis à faciliter, autant qu'il leur seroit possible, la négociation dont il s'agissoit, & rendit aux Députez de Hollande & de Zélande une Lettre de l'Empereur, pour l'Assemblée de leurs Etats.

Les deux principales conditions, que demandoient les deux Provinces Alliées, étoient les mêmes, qu'ils avoient proposées dans leur Remontrance; c'est à dire, que les Espagnols sortissent sans délai de leur païs, avec tous les autres soldats étrangers; que les Etats Generaux fussent incessamment assemblez; & que, selon leur sentiment, ce qui concernoit la Religion fût reglé, & le repos rétabli.

Les Commissaires du Roi d'Espagne répondoient que les Sujets d'un même Souverain ne pouvoient pas se traiter les uns les autres d'étrangers, en ses Etats: Que tels étoient, sans difficulté, les Allemands, les François & les Anglois, dont ces deux Provinces se servoient: Que néanmoins dès que la paix seroit rétablie dans les Païs-Bas, le Roi en feroit partir les Espagnols, avec ceux qui sont veritablement Etrangers. Pour ce qui regardoit la convocation des Etats Generaux, ils direnr qu'a-

(1) *De Meteren* fol. 108. & suiv. *Bentivoglio* P. I. L. IX. au commencement.

1575. qu'avant que d'en venir là, il falloit réunir, par la paix, toutes les Provinces en un même corps; au-lieu qu'elles étoient divisées entre elles par la guerre; & que cela étant fait, le Roi consentiroit volontiers à une Assemblée générale, qu'il écouteroit ses sentimens, & qu'il les suivroit, en tout ce qui seroit raisonnable.

Après avoir ainsi répondu, les Députez de la part du Roi proposerent à leur tour les conditions suivantes: Qu'avant toutes choses, les fautes passées seroient mises en un éternel oubli: Que l'on rendroit aux Villes & aux Terres, avec qui on étoit en guerre, tous leurs Privileges, & aux Personnes les honneurs & les biens, qu'elles avoient auparavant: Que toutes les Villes, Terres, Forteresses, Artilleries, Munitions de Guerre, & Armes, qui étoient entre les mains des Provinces Alliées, seroient remises entre celles du Roi: Que la Religion Catholique seroit par-tout rétablie, sans permettre aucun exercice des autres Sectes: Que néanmoins le Roi, pour montrer sa clémence & sa bonté, laisseroit sortir librement du Païs ceux des autres Sectes, & leur donneroit le tems de vendre les biens, qu'ils ne pourroient pas emporter avec eux.

On s'étoit livré réciproquement par écrit ces conditions, & l'on se réserva aussi d'y faire ses réflexions par écrit. Les deux Provinces, après avoir vu les offres des Commissaires du Roi, y répondirent le 25 de Mai au long; (1) mais en termes si forts & dont le sens étoit si opposé à ce qu'on leur proposoit, que l'on vit bien dès-lors que la négociation commencée seroit bien-tôt rompue. Après avoir fait une longue énumeration des maux, que les Espagnols avoient causez dans les Païs-Bas & que les Provinces souffroient encore alors; en reprenant ce qu'ils avoient dit des Etrangers, ils représenterent que ceux qui n'étoient pas nez dans les Provinces, ne pouvoient avoir aucune part à leur Gouvernement; que les Etrangers qui servoient chez eux, étoient seulement des gens pris à leur solde, dont ils se servoient nécessairement; mais que les Espagnols avoient été introduits par force, & étoient encore maintenus par la violence, contre les immunitez & les privileges des Provinces: Qu'ils avoient entre les mains les Gouvernemens des Villes, la garde des Forteresses, & les principaux Commandemens dans les Armées: Qu'enfin ils donnoient la Loi aux Provinces, d'une maniere absolue; & que, si le Roi s'étoit bien résolu à les retirer quand il sortit des Païs-Bas, il le devoit faire alors avec d'autant plus de raison, qu'il avoit vu des preuves claires du mal qu'y causoit leur demeure. Pour la convocation des Etats Généraux, ils y insistoient, comme auparavant, parce que, disoient-ils, pour rétablir la paix, d'une maniere qui fût avantageuse aux Provinces, le Roi ne pouvoit être mieux conseillé, que par ceux qui connoissoient mieux que personne le mal qu'elles souffroient, & les remedes qu'on y pourroit apporter; d'où ils concluoient qu'il falloit commencer par cette convocation.

Au reste, ils répondirent qu'ils ne remettroient jamais les Villes, les Forteresses, les munitions & les armes qu'ils avoient, & en quoi consistoit toute leur sureté, jusqu'à ce qu'ils vissent la paix bien établie, de la maniere dont ils l'avoient proposée: Qu'ils étoient persuadez de la verité de leur Religion, & qu'ils ne croyoient pas devoir être obligez d'abandonner, à cette occasion, leurs biens, leurs parens & leur Patrie, & à voir déserter les Provinces de Hollande & de Zélande, où il y avoit tant de gens qui professoient cette Religion: Que cela seroit même très-desavantageux au Roi, puis qu'il seroit privé d'un très-grand nombre de sujets, & du revenu qu'il pouvoit tirer de leur Commerce. 1575.

Les Commissaires du Roi s'apperçurent bien, par la fermeté de ceux des Provinces, que leurs repliques seroient de nul effet. Ils en firent néanmoins, pour justifier par-là la cause du Roi, & représenterent, par un nouvel Ecrit, que parler de cette maniere des Espagnols & des autres Sujets du Roi, étoit une chose plus propre à augmenter la division & les haines, qu'à procurer la réunion des esprits & l'amitié réciproque: Que le Roi répondoit de nouveau, que la Paix étant faite, il ne feroit aucune difficulté de rappeller les Espagnols & toutes les Troupes, qu'on nommoit étrangeres; mais que commencer par licentier ces Troupes, ce seroit se desarmer, avant que les Provinces Alliées posassent les armes; ce qui étoit contre la dignité du Roi, contre les maximes de la guerre & contre la justice: Que le Roi ne le demandoit pas des Provinces, avant que la paix fût faite; mais qu'il entendoit qu'après cela elles congédiassent tous leurs soldats, qui étoient veritablement des Etrangers: Que pour la convocation des Etats Généraux, c'étoit une chose qui demandoit trop de tems, & que l'examen, dans lequel ils devroient entrer, tireroit les affaires trop en longueur: Qu'on n'avoit jamais vu de semblables choses se faire par l'intervention des Etats, dont l'autorité seroit mise par-là au dessus de celle du Roi, & lui donneroit la Loi, au-lieu de la recevoir de lui: Que la paix étant faite, le Roi les convoqueroit néanmoins d'abord, & suivroit leurs sentimens, comme il seroit convenable, & conforme aux anciens usages de ses Prédecesseurs; sur quoi ils auroient le soin de lui fournir eux-mêmes les Actes nécessaires. Pour la restitution des Places, des munitions & des armes, ils remontrerent que le Païs retournant sous l'obeïssance du Roi, il étoit juste qu'on lui mît entre les mains ce qui y étoit auparavant, & que cela se pratiquoit dans les paix qui se faisoient entre Souverains & Souverains, & étoit encore plus juste dans celles, où les Sujets se raccommodoient avec leurs Souverains. A l'égard de la Religion, ils repliquerent que le Roi ne pouvoit rien relâcher de ce qui avoit été proposé; puis qu'il n'est pas au pouvoir des Princes, ni en celui des Sujets, de changer la Religion; & que la seule Catholique avoit été en usage depuis plusieurs siecles, dans les Provinces, qui avoient juré, aussi bien que le Roi, de la maintenir, lors qu'il avoit pris possession des Païs-Bas: Que les deux Provinces ne seroient pas desertes, parce que les Protestans en sortiroient; puis qu'on savoit qu'il y avoit encore un très-grand nombre de Catholiques: Que si les Ministres en étoient éloignez, on ne doutoit pas que la Religion Catholique n'y fût bien-tôt retablie: Qu'on permettroit de sortir à tous ceux qui voudroient, en leur accordant le terme de six mois, pour s'y préparer, pourvu qu'ils y vécussent sans scandale; & qu'afin qu'ils ne perdissent par sur la vente de leurs biens immeubles, on leur donneroit huit ou dix ans de tems, pourvû qu'ils en laissassent l'administration à des Catholiques.

Les Députez Protestans demanderent le 4 d'Avril qu'on leur accordât au moins un mois de tems, pour donner leur dernieres réponses, & prierent le Comte de Schwartzembourg qu'il leur fût permis d'envoyer des Députez, pour instruire l'Em-

(1) Voyez leur réponse dans *De Meteren* Liv. V. fol. 10. tout au long.

1575. l'Empereur de toute cette affaire. Ce Comte en écrivit au Commandeur, en l'assurant qu'ils ne feroient aucune pratique, contraire aux interêts de l'Espagne, & qu'il en répondroit pour eux. Mais le Commandeur leur refusa les Passeports nécessaires, & l'on n'envoya personne à l'Empereur. Le Comte conseilloit aussi de faire une trêve de six mois, pendant laquelle les choses demeureroient dans l'état auquel elles étoient. Le Commandeur refusa aussi la trêve, & le Comte s'en retourna en Allemagne.

Sur la fin de Mai, (1) les Députez comparurent encore à Breda, & donnerent un Ecrit un mois après, dans lequel les Etats & le Prince d'Orange déclarerent qu'ils approuvoient fort l'offre qu'on leur faisoit de rétablir les Privileges; mais qu'ils ne concevoient pas à quoi cela leur pourroit servir, s'il falloit qu'ils fortissent du Païs: Qu'ils n'étoient pas encore disposez à le quitter, ni à abandonner la Religion Réformée, à cause de quoi ils prioient le Roi d'empêcher qu'on n'employât davantage le fer & le feu, pour les exterminer: Que d'ailleurs il étoient prêts à lui obéir en tout ce qui regardoit les Loix civiles, autant qu'ils l'avoient fait à aucun de ses Prédecesseurs: Que l'experience du passé les avoit convaincus, qu'il n'y avoit aucune sureté pour eux à livrer ce que l'on exigeoit d'eux, pendant que les Etrangers étoient dans le Païs: Qu'ils n'avoient d'ailleurs aucun démêlé particulier avec les autres Provinces des Païs-Bas, & qu'ils étoient prêts de s'abstenir de toute hostilité à leur égard, pendant que les Etrangers s'en iroient, jusqu'à ce que les Etats Géneraux fussent assemblez: Que quoi qu'ils fussent très-persuadez de la verité de leur Religion, ils offroient néanmoins de s'en remettre à l'Assemblée libre & légitime des Etats Géneraux, aussi bien qu'en tous les autres articles contestez.

C'est-là le sens de cette réponse, que l'on trouve mot à mot dans l'Historien cité à la marge. Il semble que le Cardinal *Bentivoglio* ne l'avoit pas vuë, puis qu'il la trouve plus véhemente que les précedentes. L'offre, que les Provinces de Hollande & de Zélande faisoient, de se remettre de la Religion & de tout le reste à l'Assemblée des Etats Géneraux des XVII. Provinces, fait voir ou que le Prince d'Orange étoit assuré de leur équité; ou qu'il étoit bien persuadé que le Conseil de Madrid n'oseroit, on ne voudroit jamais s'en remettre à cette Assemblée, libre & sans crainte d'aucunes Troupes étrangeres. En effet, le Duc d'Albe les avoit toutes également offensées, en violant leurs Privileges & en extorquant d'elles des contributions exorbitantes; & Requesens, à qui Philippe envoyoit moins d'argent qu'au Duc, continuoit encore à le faire. Sans l'une ou l'autre de ces raisons, jamais le Prince d'Orange n'auroit voulu mettre en compromis ce que les hommes ont de plus précieux, & pour lequel il avoit déja tant souffert; sans voir aucun moyen de se tirer d'affaires. Ces paroles si extraordinaires firent dire à des gens des Provinces Catholiques, qu'il ne se servoit du nom de la Religion Réformée, que par nécessité; mais il me semble que l'une ou l'autre des raisons que j'ai rapportées, fut la cause pour laquelle il crut pouvoir parler ainsi, pour se gagner par-là la faveur des autres Provinces. Autrement les bons Réformez en auroient, sans doute, été fort offensez: puis qu'il est certain, selon leurs principes, que l'on ne peut mettre sa Religion en compromis entre les mains de personne qui soit sur la Terre, & que la liberté de la professer étant de Droit Divin, ne dépendoit pas plus des Etats Géneraux, que du Roi. 1575.

Ces offres ayant été portées à Bruxelles au Commandeur, il fit assembler les Conseils d'Etat, de Justice & des Finances, & quelques Seigneurs du Païs, pour leur en demander leur sentiment. L'affaire ayant été examinée dans cette Assemblée, la plûpart furent d'avis d'accepter les offres des Protestans, & de mettre dehors les Etrangers. Ils étoient persuadez que le Roi pouvoit avoir assez de Troupes Catholiques du Païs, en qui il se pourroit fier, sans avoir besoin des Soldats Espagnols; comme on l'avoit vû du tems de la Duchesse de Parme, avant que le Duc d'Albe arrivât. Ils étoient aussi du sentiment de convoquer les Etats Géneraux, auxquels le Parti du Prince se soumettoit. Ils ne trouvoient pas non plus mauvais, qu'on donnât liberté de conscience aux Protestans, pourvu qu'ils ne fissent aucun scandale, & qu'ils n'eussent aucun exercice public de leur Religion; comme l'on faisoit à l'égard des Marchands Protestans de toutes les Nations, qui venoient négocier dans les Provinces.

On accepta donc les offres des deux Provinces, au nom du Roi; mais le Prince ne pouvant se persuader que le Roi consentit à rappeller les Espagnols, demanda à voir son consentement, avec son seing. Rassinguem le lui montra, & le Prince le garda, contre le gré du Commandeur, qui n'avoit pas cru que l'affaire allât si loin. Aussi ne voulut-il pas qu'on en parlât, sous prétexte qu'il ne falloit pas marchander de la sorte avec le Roi, & qu'on devoit avoir accepté ce qu'il offroit, sans differer. Il demanda le terme de quatre mois, pour envoyer en Espagne les Ecrits qui s'étoient faits là-dessus, & pour en recevoir réponse. Les Députez Protestans firent un Ecrit où ils se plaignoient du peu de sincerité, qu'avoient fait paroitre les Députez du Roi, dans cette négociation. Ils rapportoient tout ce qui s'étoit passé dans la précedente, où Champigni avoit été employé, & dans celle-ci, où ils disoient que les Députez de la part du Roi s'étoient vantez d'avoir un plein pouvoir de lui, pour finir la guerre, & que néanmoins on avoit demandé depuis quatre mois de tems, pour envoyer à Madrid une relation de la négociation, & pour en recevoir réponse. Ils disoient que cela ne se faisoit, que pour tromper les peuples & les endormir, & qu'ils n'avoient cessé d'intriguer, soit ouvertement, soit en secret, pour mettre de la division parmi eux. Sur cela, ils protestoient de la nécessité où ils étoient de se défendre par les armes, puis qu'on ne vouloit point faire la paix avec eux. Ils ajoûtoient néanmoins à la fin, que quand le Commandeur auroit reçu réponse d'Espagne, les Etats & les Villes pourroient entrer en une nouvelle négociation, s'il y avoit quelque apparence qu'on le pût faire avec sûreté. Les Députez du Roi firent une protestation contraire, & rejetterent sur ceux des Etats de Hollande & de Zélande la rupture de la négociation. Ils ajoûterent que cela paroitroit encore plus clairement, s'ils refusoient de la reprendre, lors que la réponse, que l'on attendoit de Madrid, seroit arrivée. Ainsi finirent les Conférences de Breda; les Otages Espagnols furent mis en liberté, & ceux des Etats retournerent chez eux. La verité est que le Roi ne vouloit pas entendre parler de l'Assemblée des Etats Géneraux, comme Arbitres honoraires entre lui & ses Sujets, ni de la liberté de conscience. Il ne vouloit pas non plus retirer les Espagnols des Païs-Bas, avant que les deux

(1) *De Meteren* fol. 111. voyez encore *De Thou* au commencement du LX. Livre, où il range les faits un peu autrement.

1575. deux Provinces se fussent remises entre ses mains; pour les mettre hors d'état de manquer à leur parole, & pour pouvoir ne rien faire de ce qu'il avoit promis, s'il le trouvoit à propos. On regardoit en Espagne les Païs-Bas comme des Païs qui avoient perdu tous leurs Privileges, & qui devoient dépendre, en tout, du bon-plaisir du Roi d'Espagne; & c'est ce dont les Provinces ne pouvoient convenir, comme il paroîtra par l'Histoire de l'année suivante.

Pendant cette négociation, le Prince d'Orange renvoya la fille de l'Electeur de Saxe chez ses parens, pour une conduite qui dissout les Mariages, & épousa en troisiemes noces, le 12 de Juin, *Charlotte de Bourbon*, fille du Duc *de Montpensier*, Prince du Sang de France. Ce Seigneur avoit voulu qu'elle se fit Religieuse, (1) & lui avoit fait donner l'Abbaïe de Jouarre, d'où elle se retira chez l'Electeur Palatin; où elle fit profession de la Religion Reformée, aussi bien que *Françoise de Bourbon*, sa sœur ainée, qui étoit mariée au Duc de *Bouillon*. Le Prince en eut six filles & point de fils. Il paroit que Guillaume ne desesperoit pas de la République, puis qu'il se marioit alors pour la troisieme fois.

Ce même Eté, Requesens (2) fit attaquer la Ville & le Château de Buren, par le Sr. de Hiergues, qui étoit Gouverneur de Hollande pour les Espagnols. Il s'en approcha le 19 de Juin, & prit la Ville d'assaut, après y avoir fait deux bréches. Les habitans se retirerent dans le Château, & laisserent la Ville au pillage à l'ennemi. Le Capitaine *Vogelsang*, qui y commandoit, & qui ne manquoit de rien, auroit pu défendre le Château plus long-tems; mais il le rendit bien-tôt, après avoir obtenu d'en sortir avec la Garnison, à qui on laisseroit ses Enseignes & ses armes. Il fut arrêté, par ordre des Etats de Hollande; mais on le relâcha, peu de tems après.

Hiergues alla ensuite devant Oudewater, le 29 de Juin. Il y avoit quatre Compagnies d'Infanterie, qui firent beaucoup de résistance dans une mauvaise Place; mais qui enfin se laisserent mal à propos forcer le 8 d'Août, & furent presque toutes passées au fil de l'épée. Le feu prit par malheur à la Ville, qui fut presque toute consumée, excepté l'Eglise, un Couvent & quelques maisons. Il paroit par-là que le Prince d'Orange manquoit d'Officiers capables de défendre les Places; puis que les uns se rendoient trop tôt, & que les autres se laissoient forcer sans nécessité.

De là Hiergues marcha à Schoonhove, qui est à une lieuë d'Oudewater, sur le Leck, & y arriva le 12 d'Août. C'étoit une Place qui n'étoit environnée que de murailles, nullement terrassées par derriere, & qu'on ne pouvoit défendre, qu'en inondant le Païs qui est autour. Il n'y avoit que quelques Compagnies Françoises & Allemandes, pour retarder la prise, plutôt que pour soûtenir un siege; & les habitans n'étoient pas disposez à bien seconder la garnison. Mais le Prince avoit résolu de la secourir par le moyen de la marée, qui y fait hausser considerablement la riviere. Pour fermer ce passage au secours, Hiergues fit faire un pont de bateaux, au dessous de la Place, qu'il fit garnir d'antennes liées les unes aux autres, pour arrêter les barques qui pourroient entreprendre de le forcer. Ensuite il fit canonner la place, dont les habitans n'étoient nullement d'humeur à s'exposer au triste sort de ceux d'Oudewater. Le Prince d'Orange, averti de cela, fit incessamment charger trois grosses barques d'Artillerie & d'autres provisions nécessaires, avec quelques Troupes commandées par le Sr. *de la Garde*, François. Il s'avança hardiment contre le pont, essuya tout le feu de l'ennemi, & malgré les efforts des Espagnols, rompit leur pont & passa avec sa barque; mais les deux autres barques se perdirent, de sorte que la Place demeura plus étroitement assiegée qu'auparavant. Hiergues abattit avec son Artillerie, plus de trois-cens brasses du mur, & comme les habitans n'étoient point d'avis d'attendre un assaut, De la Garde capitula. Il lui fut permis de sortir avec la Garnison, qui emporta ses armes & son bagage, & l'on accorda la vie aux habitans. Hiergues y entra le 24 d'Août, & prit encore deux Forts sur la pointe de Krimpen, & un troisiéme dans l'Ile d'Alblasser, de l'autre coté du Leck; par le moyen desquels, il fermoit l'entrée de cette riviere du côté de la Meuse. Ce dernier Fort fut pris le 2 de Septembre, après quoi, comme dit le Cardinal *Bentivoglio*, il se retira à Utrecht, pour y attendre les ordres du Commandeur. 1575.

Les Ecrivains (3) Flamands assurent que Hiergues alla de là investir Woerde, Ville de Hollande, sur le Rhin, au dessous d'Utrecht. Comme il ne pouvoit la forcer, il la bloqua avec sept Forts; mais inutilement, puis qu'après l'avoir tenu bloquée quarante-six semaines, & avoir perdu du monde le 24 de Juillet 1576, par une sortie, il fut obligé d'abandonner ce siege un mois après. D'un autre côté, le Prince d'Orange ayant envoyé quelques Troupes dans l'Ile d'Ysselmonde, y fit élever un Fort, vis-à-vis de Krimpen, par le moyen duquel il rendit la navigation de la riviere libre, & réduisit les Forts de Krimpen à se rendre, au mois de Fevrier de l'année suivante.

Cependant (4) Mondragon se rendit maître de l'Ile de Finart, qui est à l'Orient de celles de la Zélande, & qui n'est séparée du Brabant que par un Canal de mille pas de largeur. Il fit d'abord examiner le gué, pendant la basse marée, & trouva qu'on y pouvoit passer à pied, sans courir beaucoup de risque. Il s'étoit déja signalé dans un autre passage semblable, mais bien plus difficile, lors que les Espagnols secoururent Tergoes, comme on l'a raconté ci-dessus. Il choisit donc mille Wallons de son Régiment & trois cens Espagnols, équippez comme ceux qui étoient passez de la même maniere en Zélande. Etant entré de nuit dans l'eau, pendant la basse marée, il ne trouva aucun obstacle dans ceux qui gardoient ce passage avec quelques petits bâtimens, dans lesquels ils se retirerent promtement, sans rien entreprendre contre les Espagnols; non par lâcheté, comme dit le Cardinal *Bentivoglio*, car ces Matelots Zélandois étoient des gens très-courageux sur mer, comme ils le firent sentir aux Espagnols, en toute occasion; mais parce qu'ils n'étoient pas accoûtumez à la milice de terre.

Philippe avoit déja résolu d'envoyer une Flotte considerable dans les Païs-Bas, & l'on travailloit à l'équipper en Espagne. Il savoit que les succès les plus favorables, que les Hollandois & les Zélandois avoient eus, avoient été sur mer, & qu'ils étoient devenus par-là superieurs à ses forces maritimes, dans leur Païs, sans quoi ils n'auroient pas pu soûtenir la guerre. Il jugeoit donc qu'il falloit travailler à les dépouiller de cette puissance na-

(1) Voyez l'article de *Jaqueline de Longvic*, dans le Dictionaire *de Bayle*.

(2) Voyez *de Meteren* Liv. V. fol. 112. *Bentivoglio* P. I. Lib. IX. p. 187. & suiv.

(3) *De Meteren*, là-même.

(4) *Bentivoglio*, là-même p. 189. & suiv.

1575. navale. Ce fut dans cette vue qu'il donna ordre au Commandeur, qu'il tâchât, à quelque prix que ce fût, de se rendre maître de quelque poste important en Zélande. Ses ordres furent exécutez, & le Gouverneur ne pensa plus qu'à attaquer ce Païs-là. Il défendit à Hiergues de rien entreprendre en Hollande, & lui ordonna d'envoyer en Brabant toutes les Troupes, qui ne lui seroient pas absolument nécessaires; afin de s'en servir pour l'entreprise qu'il méditoit. Cependant on travailla incessamment à équipper le plus de Vaisseaux qu'il étoit possible; & (1) l'Histoire rapporte que, le 20 de Juillet de cette année, les Zélandois trouverent le moyen de bruler vingt bâtimens propres à ce dessein.

Avant que l'année fût finie, il arriva, sur les côtes d'Angleterre, plusieurs petits bâtimens Espagnols, qu'ils appelloient des *Assabres*, pour s'en servir dans les Païs-Bas. Quoi que les Anglois ne pussent pas ignorer à quel dessein on les envoyoit, ils ne s'y opposerent nullement; de sorte que cette Flotte arriva à Dunkerque, où elle déchargea des Troupes & de l'argent; mais comme le port de cette ville n'étoit nullement dans le bon état où il fut mis depuis, ces bâtimens furent fracassez en Hiver, dans ce havre.

(2) Le Commandeur avoit, en ce tems-là, envoyé *Jean Boischot* en Angleterre, pour demander à la Reine qu'elle chassât de ses Etats la Noblesse des Païs-Bas, qui s'y étoit retirée en assez grand nombre, pour ne pas tomber entre les mains des Espagnols. La Reine s'en excusa d'abord, & dit même que l'ayant fait trois ans auparavant, à l'instance de Philippe, ces gens chassez de chez elle avoient fait plus de mal à l'Espagne, que s'ils y étoient demeurez, puis qu'ils avoient pris la Brille. Cependant peu de tems après, elle fit publier un ordre aux Officiers qui commandoient sur les côtes d'Angleterre, d'empêcher que l'on n'y reçût aucun de ceux qui portoient les armes contre l'Espagne. Elle défendit même nommément d'y recevoir le Prince d'Orange, les Comtes de Cuylembourg, de Bergue, de la Marck, & plusieurs autres au nombre de quarante ou cinquante, des plus distinguez du Parti. Les Espagnols, de leur côté, ordonnerent à quelques rebelles Anglois, comme au Comte de Westmorland & autres, de sortir des Etats du Roi, & permirent aux Anglois d'envoyer jusqu'à quatre Vaisseaux à Anvers, en remontant l'Escaut, sans néanmoins les garantir contre les Zélandois.

Cependant *Requesens* (3) avoit travaillé à équipper une Flotte de petits bâtimens, pour servir dans les canaux qui separent les Iles de la Zélande, les unes des autres. Il y en avoit plusieurs à rames, comme des demi-galeres; pour suppléer, par leur vitesse, à la lenteur des plus gros bâtimens. Quand ils furent prêts, les Géneraux Espagnols se rendirent à Anvers, pour déliberer avec le Commandeur, sur la maniere d'executer la descente qu'ils avoient projettée de faire en Zélande. Les deux entreprises de Mondragon, (4) qui avoient réussi, leur persuaderent qu'on en pourroit faire une troisieme avec le même succès. Il y avoit encore deux Iles, qui étoient sous l'obéïssance de l'Espagne, celle de Tolen & celle de Zuyd-Beveland. Il s'agissoit de se rendre maîtres, par le moyen de ces Iles, de celle de Schouwen; pour recouvrer ensuite d'autant plus facilement celle de Walcheren, qui est la plus grande; 1575. où sont Middelbourg & Flessingue, les plus considerables Villes du Païs; qui auroient été très-commodes au Roi d'Espagne, pour y envoyer ses Flottes. On ne crut pas que la Flotte, équippée par le Commandeur, fût suffisante pour entreprendre par mer la conquête de ces deux Iles, parce que les Zélandois étoient trop forts de ce côté-là. Il n'y avoit aucun autre moyen, que de chercher quelque gué, pour y passer pendant le tems de la basse marée; & des gens, qui connoissoient les lieux, assurerent qu'on pourroit passer dans un gué, qui est entre la petite Ile de S. Philippe, au Nord de Tolen, & celle de Duyvelant, dans un endroit où le Canal a environ cinq mille pas de largeur. Il y eut des opinions, selon lesquelles, c'étoit une chose impraticable; mais d'autres soutinrent que cela se pouvoit faire. Le Commandeur, après avoir hésité quelque tems, se détermina enfin au second sentiment. Il fit passer trois mille hommes dans l'Ile de Tolen, un tiers desquels étoit d'Espagnols, l'autre d'Allemands & le troisieme de Wallons, & il les conduisit lui-même à l'endroit le plus proche. Il donna la conduite de la Flotte à Sanchès d'Avila, qui prit quince-cens hommes sur ces bâtimens. L'autre moitié fut destinée à passer le gué, à la pointe de l'Ile de S. Philippe; où le canal est à la vérité plus large, mais où le gué est moins profond en basse marée; sous la conduite de Mondragon, qui se mit à la tête de tous, après les guides. On leur joignit deux cens pionniers, pour se retrancher dès qu'ils auroient pris terre. *Jean Osorio Ulloa*, l'un des meilleurs Officiers qu'eussent les Espagnols, & qui avoit conseillé l'entreprise, les conduisit. On attendit la nuit du 28 de Septembre, la veille de la S. Michel. Comme les Espagnols étoient dans l'eau, les Zélandois s'apperçurent de leur dessein, & rangerent en une longue file leurs bâtimens, au dessus & au dessous du gué; d'où ils canonnerent & saluerent de leur mousqueterie ceux qui étoient dans l'eau, mais sans grand effet, à cause de l'obscurité de la nuit & de la basse marée, qui les empêchoit d'approcher. Cependant la marée commençant à monter, les Espagnols se trouverent embarrassez à résister au courant de l'eau, à hâter leur marche, & à garder en même tems leurs rangs, qui n'étoient que de deux ou trois Soldats. Malgré le feu des ennemis, & l'accroissement de l'eau, ils arriverent sur la côte de Duyveland, où ils avoient à craindre de trouver un nouvel obstacle, de la part de ceux qui la gardoient, & qui les auroient pu tailler en pieces, ou les contraindre de se noyer, en retournant sur leurs pas. Mais ceux qui devoient défendre la côte s'enfuirent lâchement, à la premiere attaque des Espagnols. La plus grande perte que ces derniers firent fut des pionniers, qui ne purent ni suivre assez promptement les Soldats, ni s'en retourner d'où ils venoient, pour éviter la haute marée. Il n'y eut que le Capitaine *Peralte*, qui fermoit la marche avec une Compagnie d'Espagnols, qui regagna l'Ile de S. Philippe. Il y perit aussi le Capitaine *Isidore Pacecco* & quelques simples Soldats. Il parut souvent, dans cette guerre, que les Etats de Zélande furent mal servis dans des actions de main; qui n'auroient jamais réussi, si ceux qui les servoient, avoient fait paroitre autant de courage par terre, que sur mer.

Ceux qui avoient pris terre du côté des Espagnols, donnerent le signal dont on étoit convenu, à ceux de la Flotte; qui firent descente, sans aucun empêchement. Une chose les favorisa, ce fut que Boisot, Gouverneur de Zélande, qui étoit sur

(1) *De Meteren* Liv. V. p. 113.
(2) Voyez *Camden* Hist. Eliz. ad an. 1575. p. 281.
(3) *Bentivoglio* P. I. Liv. IX. p. 190. & suiv.
(4) Voyez ci-dessus p. 27. col. 2.

1575. sur la Flotte Zélandoise, fut tué par ses propres gens, dans l'obscurité de la nuit; ce qui fit perdre le courage à la Flotte. Le reste de l'Armée Espagnole étant arrivé, elle chassa, sans beaucoup de difficulté, sous la conduite de Mondragon & de d'Avila, tout ce qu'il y avoit de Troupes ennemies, dans l'Ile de Duyveland; qui se retirerent toutes dans celle de Schouwen, à Ziriczée, pour défendre la Place contre les Espagnols, avec les habitans.

Les Espagnols les suivirent, & commencerent à investir Ziriczée, peu de jours après. Ils crurent, avant que d'en former le siege, devoir se rendre maitres de Brouwershave & de Bommené, ports au Nord de l'Ile; par où l'on y auroit pu envoyer du secours de Hollande. Ils prirent la premiere Place sans peine, mais ils trouverent une très-grande résistance dans l'autre. (1) *Neufville*, Capitaine François, y commandoit, & sa garnison consistoit en six compagnies, dont l'une étoit Françoise, trois Wallonnes & deux Allemandes. Ce Commandant, qui étoit un homme de cœur & d'experience, ayant refusé de rendre la Place, les Espagnols entreprirent de la forcer & après l'avoir cannonnée deux jours & fait brêche, ils monterent à l'assaut le 23 d'Octobre, au tems du reflux; mais ils furent reçus avec tant de bravoure, qu'ils furent obligez de faire retraite, après avoir laissé cent-cinquante hommes sur la place, & eu plus du double de blessez. Les Espagnols résolurent de donner un nouvel assaut, non le lendemain, comme disent *Bentivoglio* & *Petit*; mais le 30 d'Octobre, comme l'assure *de Meteren*, beaucoup plus exact dans ses dates. Le jour de l'assaut étant venu, les Espagnols attaquerent la Place, de divers côtez en même tems; mais ils trouverent par-tout, une résistance obstinée. L'assaut dura six heures, & les Assiegez, extraordinairement fatiguez, s'attendoient que la marée, qui haussoit, chasseroit les Espagnols; lors que ceux-ci, par un dernier effort, se rendirent maitres de la Place l'épée à la main, & firent main basse sur tout. Ils y perdirent eux-mêmes deux cens hommes, & eurent un beaucoup plus grand nombre de blessez.

Cette Place étant prise, les Espagnols ne penserent qu'à serrer le plus qu'il leur seroit possible, la Ville de Ziriczée, & à lui couper tous les chemins, par où il lui pourroit venir des vivres, ou du secours. Mondragon fut chargé de ce soin-là & s'en aquitta très-bien, comme on le verra dans la suite. *Arnold Dorp* commandoit dans la Place, avec une garnison de douze-cens hommes, & fit si bonne contenance, qu'on n'osa pas employer la force contre lui; mais qu'on résolut de lui couper les secours & les vivres, comme l'on fit, jusqu'à l'Eté suivant.

Comme on prévoyoit, en Hollande & en Zélande, que le Roi d'Espagne, contre qui l'on se défendoit avec beaucoup de peine, alloit faire de plus grands efforts pour accabler ces deux Provinces; on délibera s'il ne feroit pas mieux de se donner à quelque Prince, qui fût en état de les défendre contre les Espagnols. Mais il n'y avoit point de Prince Protestant en Allemagne, qui fût assez puissant pour résister à l'Espagne, & qui osât l'entreprendre malgré l'Empereur. Les guerres Civiles de France, la haine que les fils de Henri II. témoignoient d'avoir pour la Religion Protestante, & d'autres raisons empêcherent de prendre ce parti-là. On se tourna donc du côté de l'Angleterre, dont le voisinage, la Religion Protestante, la puissance maritime, & les mêmes interêts, dans le fonds, également opposez à la grandeur de l'Espagne, faisoient croire que la protection seroit plus sure, & plus facile à obtenir. 1575.
Mais Elisabet ne trouva pas à propos d'accepter l'offre, & répondit, (2) à ce que dit *Camden*, qu'elle ne pouvoit le faire, sans blesser son honneur & sa conscience. Elle permit néanmoins que le Prince d'Orange fit quelques levées en Angleterre, & y achetât des munitions de guerre. Il y a bien de l'apparence qu'elle ne croyoit pas devoir entrer en guerre avec l'Espagne, quoi qu'elle fût d'ailleurs tentée d'accepter ce qu'on lui offroit; dans la crainte que les Etats, opprimez par Philippe, ne recourussent à *Henri* III. Roi de France.

On assure que ce dernier, & *Catherine de Medicis* sa Mere, firent dire au Prince d'Orange que s'il faisoit faire de semblables offres au Duc d'Anjou, son frere, elles ne seroient pas refusées; pourvû qu'il lui fit offrir la Hollande & la Zélande, aux même conditions qu'à Elisabet. Mais comme la Pacification de Gand fit changer de face aux affaires peu de tems après, on ne parla plus d'offrir au Duc d'Anjou la Hollande & la Zélande, mais toutes les Provinces. Il semble que ce fut en faveur de ce même Prince, que Henri permit au Prince d'Orange d'établir un bureau à Calais, où (3) l'on vendoit à ceux qui navigeoient dans les mers voisines, des passeports, qui etoient respectez par les *Gueux de mer*, & sans lesquels ils attaquoient indifferemment les Vaisseaux Marchands, de quelque nation qu'ils fussent, sans en excepter même les François. On n'employoit pas ouvertement le nom du Prince d'Orange, mais chaque Vaisseau étant arrivé au port où il devoit aller, sans être mal-traité, devoit payer un droit, à proportion de sa charge. Les Espagnols & les Italiens payoient dix pour cent, les Portugais huit, & les François cinq. Le premier de tous ceux qui payerent, fut un Bourgmestre de Calais, qui alloit à Hambourg. Les Pirates, dont nous avons parlé, enlevoient un si grand nombre de Vaisseaux, lors qu'ils ne produisoient pas ces passeports, que les Marchands aimerent mieux se racheter, que d'être exposez à ces pirateries. On dit qu'il en revenoit une si grande somme d'argent, qu'elle suffisoit seule pour soûtenir la dépense de la guerre, puis qu'elle passoit un million de florins; qui étoit le revenu de toutes les deux Provinces, après la Pacification de Gand. Requesens, qui en fut averti, fit ce qu'il put pour obtenir du Roi de France, qu'il ne souffrit plus que l'on payât une semblable imposition; mais le Roi avoit toûjours eu des excuses, pour ne point l'empêcher. Cependant l'avarice, & l'envie du pillage firent renverser tout cela aux Capitaines des Vaisseaux. Comme ils virent qu'il n'y avoit plus rien à gagner pour eux, ils se moquerent de tous les passeports de Calais. C'est ainsi qu'un Prince ne peut pas faire observer la discipline, sans argent; car le soldat ne demeure pas en repos, quand il n'a rien, & il n'est pas possible d'avoir de l'argent, sans impôts.

PENDANT l'Hiver, Mondragon fit tout ce qui lui 1576.

(1) C'est ainsi que l'appelle *de Meteren* Liv. V. fol. 114. *verso*, & *Meursius*, dans son *Guil. Auriacus*, Lib. X. p. 404. *Bentivoglio* le nomme *Ly*, p. 194. Mais il gâte fréquemment les noms qui ne sont pas Italiens, ou Espagnols.

(2) Voyez *Camden* sur cette année, p. 284. & *Reidanus* Liv. I. à la fin, & la lettre même d'Elisabet dans *de Meteren* fol 114.

(3) Voyez *Reidanus* là-même, & *Grotius* Annal. Lib. II. p. 46.

1576. lui étoit possible, pour empêcher qu'il n'entrât des vivres, ou des soldats, dans Ziriczée; & le Prince d'Orange essaya tout pour y en jetter, & pour empêcher même que les Espagnols n'en reçussent. Mais le premier réussit beaucoup mieux, que le second; car les Espagnols réduisirent enfin la Ville à se rendre, par la famine, & il ne leur manqua pas ce qui étoit nécessaire. Les deux Provinces confédérées ne prévinrent pas ces sortes de maux, faute de faire la dépense à propos, & dépenserent beaucoup plus, en essayant vainement de remedier au mal, qu'elles n'auroient fait en le prévenant; comme elles firent à l'égard de Harlem, qui ne tomba entre les mains des Espagnols, que faute de vivres, & à l'égard de Leide, qui ne fut sauvée que par une inondation, qui coûta infiniment plus à la Province de Hollande, que n'auroient fait les provisions que l'on négligea de lui fournir à tems, comme nous l'avons déja dit ailleurs. Pendant que l'on étoit en ces peines en Hollande & en Zélande, le Commandeur n'avoit pas non plus l'esprit en repos. Il avoit fait de grandes dépenses, pour pousser la guerre; & il ne recevoit que peu, ou point d'argent d'Espagne, qui non seulement en étoit destituée, mais encore extrêmement endettée. (1) On disoit en ce tems-ci, que Philippe devoit aux Marchands Espagnols & Génois, tant d'interêts échus & non payez, que de capital, la somme de quatorze millions & demi d'Ecus. Quoi qu'il fût convenu de payer de certains interêts à ceux qui lui avoient prêté, il fit représenter au Pape, que l'usure qu'il s'étoit engagé de payer à des gens qui lui avoient prêté de bonne foi, & qui avoient hazardé une grande partie de leur bien sur sa parole, étoit une chose illicite par les Canons; & le Pape lui donna là-dessus une dispense, pour rompre tous ses engagemens. Il l'avoit fait dès le 1. de Septembre de l'an 1575. & avoit ainsi réduit ses dettes à une somme modique; comme s'il n'avoit pas sû, avant que d'emprunter, que les Canons défendoient l'usure, qu'il ne lui étoit par conséquent pas plus permis de promettre, qu'à ses Créanciers de l'exiger. C'est une maxime assûrée, qu'on ne doit pas promettre ce qu'il n'est pas permis d'exiger; à moins qu'on ne se croye en droit de tromper, sous prétexte de justice; ce qui ne sied à personne, & moins encore aux Souverains, qu'aux particuliers. Outre ces dettes, Philippe devoit encore la solde de plusieurs mois à ses soldats, qu'il n'étoit pas plus en état de payer, que ce qu'il devoit aux Marchands. Cependant on assure que cette guerre avoit déja coûté à ce Prince quarante millions d'Ecus, d'argent déboursé, dont la plus grande partie étoit venue d'Espagne; sans compter les pertes infinies, qui s'étoient faites dans ses Etats des Païs-Bas, par les desordres inévitables de la guerre. N'eût-il pas mieux valu laisser jouir ses Sujets de leurs Privileges & de leurs Loix, qui avoient été établies par ses Prédecesseurs; & ne point toucher à la liberté des Consciences, qui ne dépendirent jamais des hommes; que de se ruïner, en essayant vainement de détruire des choses sacrées, comme celles-là, ainsi que fit ce grand Politique?

Comme Requesens demandoit de l'argent aux Provinces, quelques-unes d'entre elles demandoient de leur côté la restitution de leurs Privileges; d'autres, d'être déchargées des garnisons qui les épuisoient; la Flandre en particulier, qu'on reçût en compte de la somme, qu'on exigeoit d'elle, les pertes que les Espagnols lui avoient causées; d'autres, que les soldats fussent punis de leurs exactions; qu'on payât les rentes assignées sur le Domaine du Roi, puis qu'il n'étoit pas possible de contribuer pour l'Etat, sans recevoir aucun interêt de son argent; qu'on établit une meilleure discipline militaire, que l'on rendit les biens confisquez, que l'on cassât le Conseil Sanguinaire, & que ceux de chaque Province lui succedassent; & enfin que l'on abolit entierement le dixieme denier. Cependant il ne se payoit rien dans les Provinces, & en effet on les avoit mises hors d'état de payer ce qu'on leur demandoit. 1576.

Cela obligea le Commandeur de convoquer les Etats Generaux à Bruxelles, pour leur demander l'argent dont il avoit besoin. Les Etats assemblez, après avoir déliberé sur sa demande, firent dresser une Requête, où ils demanderent à peu près les mêmes choses, en promettant de demeurer constamment attachez à l'Eglise Romaine. Ce fut *François Richardot* Evêque d'Arras, qui composa cette Requête, & comme il vint à mourir quelque tems après, on soupçonna qu'il étoit mort de poison.

Le Commandeur étoit encore en Zélande, quand cette Assemblée se tint, & comme il apprit ce qui s'y passoit, il ne put s'empêcher, à ce qu'on dit, de s'écrier avec douleur: Dieu nous délivre de ces Etats! en Espagnol: *Dios nos libera de estos Estados!* Etant néanmoins retourné en Brabant, il promit, quand on lui offrit la Requête, de faire tout ce qu'il pourroit afin que le Roi y eût égard. En ce tems-là, la Cavalerie Espagnole & Italienne, qui n'étoit pas payée, se mutina, & commit mille desordres dans le païs. Cela déplut si fort au Commandeur, qu'il défendit de la recevoir dans les Villes, & permit même aux païsans de prendre les armes contre elle. Mais Julien Romero appaisa les mutins avec une somme d'argent, & tira d'eux promesse qu'ils observeroient la même discipline dans les Païs-Bas, qui s'observoit par les Troupes Espagnoles, dans le Royaume de Naples & dans le Milanez. L'Infanterie Wallone fit aussi du desordre, faute d'être payée, & les Espagnols n'en étoient pas fâchez, parce qu'on ne pourroit pas desormais les accuser seuls de mutinerie.

Requesens, pour avoir de l'argent, s'adressa aux principaux des Nobles, & aux Evêques, & en particulier à la Province de Flandres; de laquelle il fit de grandes plaintes, & qu'il disoit pouvoir seule fournir les fraix de la guerre. Cette Province persista en ses demandes, sur-tout à l'égard des décomptes qu'elle demandoit pour les dommages que les Troupes du Roi avoient faits chez elle. On nomma des gens, pour examiner ce qu'elle prétendoit qu'on lui rabattit à cause de cela; & quelques Flamands, des mieux portez pour le Roi, soussignerent une obligation de trente mille florins, dont le Roi payeroit les interêts. Cette somme fut distribuée aux Troupes Allemandes, qui étoient au service du Roi, & qui incommodoient extrêmement les lieux où elles avoient des quartiers.

Selon le sentiment des Espagnols, ils étoient sur le point de se voir maitres de toute la Hollande & de la Zélande. Par la prise de Ziriczée, qui ne pouvant être secourue, se rendroit dans peu, ils comptoient qu'ils seroient en état d'envahir l'Ile de Walcheren, & de tourner ensuite leurs armes contre les Villes de Hollande, qui tenoient encore pour le Prince d'Orange. Ces esperances n'étoient pas tout à fait mal fondées: mais deux morts, qui arriverent peu après, les firent évanouïr. La premiere fut celle de *Ciappino Vitelli*; Mar-

(1) *De Meteren* Liv. V. folio 115. verso.

1576. Marquis de Cetone, & Mestre de Camp Général; qui, outre qu'il n'étoit pas jeune, se trouva fort incommodé en Zélande pendant l'Hiver, qui fut cette année-là peu froid & extrêmement humide. Cette temperature de l'air, qui en ce païs-là est souvent dangereuse aux Etrangers, donna la fievre à Vitelli; & comme il voulut se transporter à Anvers, pour s'y faire traiter, il mourut au mois de Février, dans le Vaisseau qui le portoit en cette Ville, avant que d'y arriver. Comme c'étoit lui qui étoit chargé de la principale conduite des affaires de la guerre, ce fut une perte considerable pour les Espagnols. Mais ce qui leur nuisit le plus, ce fut la mort de Requesens lui-même, qui arriva le 5 de Mars, peu de jours après celle de Vitelli. Il étoit chagrin du peu de secours qu'il recevoit d'Espagne, au défaut duquel ce qu'il tiroit des Provinces ne pouvoit pas suppléer. C'est ce qui avoit causé les mutineries des soldats, dont nous venons de parler. Une fievre violente, que l'on dit avoir été pestilentielle, survenant à cela, l'emporta dans cinq jours. Il avoit une Patente du Roi, pour établir, s'il en étoit besoin, en sa place un Gouverneur, dont le nom étoit demeuré en blanc. Mais il n'eut pas le tems de le remplir. On crut que si la violence de son mal le lui avoit permis, il auroit nommé le Comte Pierre Ernest de Mansveldt, pour commander l'Armée; & le Comte de Barlaimont, pour la conduite des affaires. Cependant le Conseil d'Etat prit le gouvernement, & expedia promtement un courier, pour porter à Philippe la nouvelle de cette mort, & pour l'instruire de l'état où se trouvoient les Provinces. Il approuva la conduite du Conseil, & lui donna, par provision, toute l'autorité nécessaire pour les gouverner, dans ce dangereux tems, où elles étoient généralement mécontentes des Gouverneurs Espagnols. Il promit, en même tems, de leur envoyer incessamment un Gouverneur, qui seroit très-agréable aux Provinces. Il entendoit D. *Juan d'Autriche*, comme on le verra.

Cependant le Prince d'Orange n'avoit pas manqué de faire agir secretement ses amis, en Brabant; pour faire comprendre aux peuples, qu'ils ne pouvoient se dégager des malheurs dont ils étoient accablez, sans se réunir tous contre l'Espagne. Comme il étoit arrivé aux deux Provinces de Hollande, & de Zélande, malgré le Traité qu'elles avoient fait entre elles le 4 de Juin 1575, que le manque d'argent avoit empêché de pouvoir fournir à tems ce qui étoit nécessaire aux Villes menacées par l'ennemi, & que la lenteur des résolutions des Villes & des Etats nuisoit infiniment aux affaires; les Députez des Provinces de Hollande & de Zélande s'assemblerent à Delft, peu de tems après, pour faire une Alliance plus étroite entre elles, pour regler les moyens de trouver ce qui étoit nécessaire pour se défendre, & pour donner au Prince d'Orange le pouvoir indépendant d'agir, comme le bien de la Confédération le demanderoit. (1) Nous avons cru devoir rapporter le sens des articles de cette *Union & Alliance entre les Etats & les Villes de Hollande & de Zélande*, desquels une partie regardent ces deux Provinces, & l'autre l'autorité qu'elles donnerent au Prince d'Orange, qui étoit très-grande, mais nécessaire dans un tems si dangereux. Cette Alliance fut signée le 25 d'Avril de cette année.

Il est dit, dans le préambule, que jusqu'alors on s'étoit opposé aux Espagnols ennemis du païs, sous la conduite du Prince d'Orange; ce qui avoit eu des succès, avec l'assistance de Dieu, qui avoient gagné une gloire éternelle aux deux Provinces; & que pour résister encore à l'avenir à leurs injustices & à leurs violences, il étoit à propos que l'on fit, d'un commun consentement, une certaine somme, pour payer tous les mois la solde aux gens de guerre, & pour les autres frais nécessaires. On ajoûta encore, que ces graces étant duës à Dieu, il étoit juste que l'on fit un reglement pour l'honneur qui lui est dû, & pour la prédication de sa parole; ce qui rassureroit l'esprit des peuples, affermiroit l'Etat, détruiroit les desseins de l'ennemi, & produiroit enfin la paix avec les Provinces voisines. Après cela, il est dit I. que les deux Provinces s'assisteroient de conseil & de fait, en tout, sans s'abandonner jamais, en quelque danger que ce fût: II. que ni l'une, ni l'autre n'auroit aucun commerce avec les ennemis, & ne feroit aucun Traité à part; que personne ne pourroit rien faire de semblable, que de l'avis du Prince d'Orange, & du consentement commun de tous: III. que les Alliez convoquez par Son Excellence, ou par ceux qui auroient le pouvoir de le faire, seroient obligez de se rendre au lieu marqué, sous peine d'une amende pécuniaire; que les présens ne laisseroient pas de passer outre dans les déliberations, comme si tout le monde étoit présent; & que leurs résolutions seroient exécutées, non-obstant toutes oppositions: IV. que les differends, que les Alliez pouvoient avoir eus auparavant entre eux, demeureroient suspendus, à moins qu'ils n'en transigeassent; & que s'il en arrivoit de nouveaux dans la suite, on s'en remettroit par provision à la décision de S. E. sans préjudice des Droits & des Privileges: V. que le Commerce des peuples des Provinces seroit entierement libre, sinon à l'égard des Droits que les Etats auroient établis, ou établiroient à l'avenir: VI. que les Bourgeois des Villes & les Habitans d'une Province ne seroient reçus dans l'autre, que du consentement de leurs Magistrats, & par une proclamation publique: VII. que les Alliez s'aideroient réciproquement à repousser, ou à faire réparer toutes sortes d'injures & de dommages, contre quelques personnes que ce fût; & à faire respecter les Magistrats & toutes les bonnes Ordonnances dont on seroit convenu: VIII. que les Alliez garderoient entre eux une bonne correspondance, & s'avertiroient réciproquement, lors qu'ils apprendroient que les uns, ou les autres, seroient en quelque peril: IX. que tant que la guerre dureroit, jusqu'à ce qu'il en fût ordonné autrement, tous les frais, pour la défense du païs, seroient levez & payez par-tout sur le même pied, comme s'ils étoient payez d'une bourse commune; & que pour cela on leveroit des droits que l'on jugeroit les plus propres & les plus prompts, avec des saisies des biens & des personnes, contre ceux qui refuseroient de les payer: X. que tout seroit administré par les Alliez, sous le commandement de S. E. avec la même concorde & amitié, que s'ils ne faisoient qu'une seule Ville: XI. qu'il y auroit, pour cela, dans le quartier de la Hollande Méridionale, outre ceux que l'Etat employoit dans la conduite des affaires publiques, trois Députez de la Nort-Hollande, & autant de la Zélande, qui y seroient envoyez & entretenus; qu'il y en auroit un égal nombre dans la Zélande, des deux quartiers de la Hollande; & que tous ces Députez seroient à la nomination des Etats, pour les présenter à S. E. qui choisiroit ceux qu'Elle jugeroit les plus capables, & qu'ils assisteroient dans les Assemblées qui se feroient pour le maniement des affaires générales: XII. que les Alliez de chaque quar- 1576.

(1) Voyez le Traité entier dans les preuves de l'Histoire des Provinces-Unies, par *Wicquefort*, preuve II. du Tome I.

1576. quartier feroient obligez d'envoyer dès-lors à S. E. tous les quinze jours, ou tous les mois, un état exact de l'argent reçu, avec ce qu'on auroit été obligé de dépenser pour les fraix de la guerre; fans qu'on pût payer des revenus généraux, de l'un des quartiers, les dettes qui auroient été contractées avant la date de ce Traité; mais qu'on employeroit à cela le revenu des Domaines des Etats & des Biens confisquez, dont on tiendroit néanmoins bon compte; à la reserve des deniers déboursez pour faire lever le siége de Ziriczée, qui feroient pris fur le fonds commun, que l'on recevroit depuis le 1. de Mai de cette année: XIII. qu'en cas d'un accident fubit, où il s'agiroit de la confervation du païs, il feroit permis à ceux des Alliez, qui gouverneroient en ce païs-là, d'emprunter ce qui feroit néceffaire, & qu'on le rendroit fur les ordonnances de S. E. foit de l'argent qui fe trouveroit dans le quartier, ou de celui de tous en commun: XIV. qu'on donneroit à ferme, depuis le 1. de Mai, pour fournir aux fraix de la guerre, l'accife fur toutes fortes de vins & de bieres, les impôts fur la moûture de toutes fortes de grains, fur le poids, fur la tourbe, fur le fel, fur le favon, fur les bêtes à cornes, fur les terres enfemencées, fur les étoffes de foie & de laine, & enfin le vintieme denier fur tout le bétail: XV. qu'on leveroit tous les mois, une fixieme partie du centieme denier de la valeur de toutes les maifons, fonds, terres, dimes &c. XVI. que les droits d'entrée & de fortie feroient levez, felon le Tarif que les Alliez en avoient fait faire depuis peu, & un fou tous les mois, fur chaque arpent de terre, en Hollande & en Zélande: XVII. que tout cela feroit levé, pendant l'efpace de fix mois: XVIII. Que S. E. & les Députez s'affembleroient, fix femaines avant que ce terme fût expiré; afin de prendre les réfolutions néceffaires là-deffus, pour le bien de l'Etat.

Après avoir pourvû aux fonds néceffaires pour l'entretien des Troupes & pour toute la dépenfe de la guerre, les Etats de Hollande & de Zélande crurent devoir pourvoir à l'execution prompte de ce qui feroit néceffaire à la confervation du Païs, & à l'union des Membres de l'Etat; en donnant l'autorité néceffaire pour cela au Prince d'Orange, & en marquant fes fonctions, dans les articles fuivans, dont nous rapporterons auffi le fens.

Il fut donc réfolu I. que tant que ces païs feroient en guerre, S. E. auroit une pleine autorité, comme le principal & le fuprême Chef, de commander & de défendre ce qu'il jugeroit être utile pour leur confervation, ou au contraire préjudiciable à cette fin: II. qu'il difpoferoit de toutes les affaires de la guerre, felon fon bon-plaifir, ou felon les avis de ceux dont il lui plairoit de fe fervir pour cela; en employant tels Officiers qu'il voudroit; leur affignant tels gages, qu'il jugeroit à propos; & en établiffant une bonne difcipline, pour empêcher que les peuples ne fuffent foulez, que le moins qu'il feroit poffible, & cela partout également: III. que pour cela il employeroit tous les foldats, Vaiffeaux de guerre & matelots, qui étoient au fervice de l'Etat, ou qui y feroient à l'avenir; pour exécuter tels deffeins qu'il jugeroit à propos, & de les loger en tels lieux où il croiroit que cela feroit néceffaire pour faire tête aux ennemis, & pour défendre les Provinces, fans attendre le confentement des Etats, ou des Magiftrats des Villes; en forte néanmoins que les foldats ne feroient pas plus exempts des accifes & des impofitions, que les autres habitans du païs: IV. que tous les foldats, Vaiffeaux de guerre & matelots, & tous les deniers provenans des revenus de l'Union, feroient cenfez être d'une même nature, & que toutes les Villes & tous les quartiers feroient comme les membres du même Corps: V. qu'aucun quartier, ni aucune Ville, ne pourroit lever, ni congédier aucuns gens de guerre, ni équiper des Vaiffeaux, ou les defarmer, finon par l'ordre & fous le bon-plaifir de S. E: VI. que S. E. feroit exécuter tous fes ordres, fes loix & fa difcipline militaire, & punir les contrevenans; à quoi les Etats & les Villes tiendroient la main, par le moyen de leur Bourgeoifie: VII. qu'Elle pourroit, conjointement avec les Etats, établir & continuer tels Receveurs qu'Elle jugeroit à propos, pour la recette des deniers communs de l'Union: VIII. qu'elle feroit adminiftrer la Juftice, au nom du Roi, comme Comte de Hollande & de Zélande, par la Cour Provinciale de Hollande, à tous ceux de fon reffort: IX. qu'en tous les differends & les procès, qui pourroient arriver, les mandemens & les ordres de la Cour & du Confeil Provincial feroient refpectez, fans que perfonne s'y pût oppofer, ni y contrevenir; à condition que ce Confeil n'accorderoit point de provifions & n'admettroit point de procedures contre les réfolutions des Etats, & qu'il ne prendroit point de connoiffance des impofitions pour fubvenir aux fraix de la guerre &c. X. que S. E. établiroit ce Confeil, tous les hauts Officiers, & ceux de Juftice, dont la Chambre de Juftice n'avoit point la collation, & cela felon les anciens ordres, lors que quelqu'un de ces Officiers viendroit à mourir, ou que le tems reglé de leur fonction viendroit à expirer; fi ce n'étoit que S. E. fans attendre cela, trouvât à propos d'en changer, ou d'en continuer quelques-uns, ce qu'elle pourroit faire, de l'avis des Etats, qui lui nommeroient trois fujets, dont Elle choifiroit l'un; bien entendu que dans le Confeil de Hollande, il y auroit toûjours deux Confeillers Zélandois, felon l'ancienne coûtume; que ce Confeil pourroit accorder toutes fortes de provifions, en matiere de graces, comme le Grand Confeil de Malines avoit accoûtumé de le faire &c. XI. que S. E. pourroit accorder, comme Superieure, toutes fortes de graces, tels que font les pardons, les répits, les légitimations &c. au nom du Roi, & fur l'avis des Jurifconfultes, ou d'autres, comme cela s'étoit pratiqué, de bénefices & privileges; bien entendu que pour les privileges des Communautez, Villes, ou Bourgs, ils fe donneroient de l'avis des Etats, pour prévenir toute difpute: XII. que S. E. feule feroit expedier, fous fon feing & fon fceau, tous les paffeports & toutes les fauvegardes, comme cela s'étoit toûjours pratiqué, en Hollande & en Zélande: XIII. que S. E. éliroit, créeroit & renouvelleroit, aux tems ordinaires, les Magiftrats des Villes, felon les anciennes coûtumes, les droits & les privileges de chaque lieu; & que fi la néceffité requeroit que l'on congediât, ou renouvellât les Officiers, Juges, ou Magiftrats, hors du tems, S. E. le pourroit faire, avec connoiffance de caufe & avec la participation de la plupart de ceux qui repréfenteroient le Confeil, ou le Corps des Villes; le tout fans préjudice des coûtumes & des privileges des lieux: XIV. que S. E. conferveroit tous les droits, privileges, franchifes, & coûtumes, & l'autorité des Officiers & des Magiftrats des Villes de Hollande & de Zélande; fans que les Gouverneurs, Capitaines, & autres établis pour la conduite des affaires de la guerre, puffent prendre aucune connoiffance de ce qui regarde la Police, ou la Juftice: XV. que pour ce qui étoit de la Religion, S. E. recevroit & foûtiendroit l'exercice de la Religion Evangelique & Réformée, & feroit 1576.

1576. feroit cesser celui de toutes les Religions contraires à l'Evangile (*dans les Temples publics, car on n'a jamais empêché que les Catholiques Romains n'eussent leurs exercices dans des Maisons particulieres*;) qu'Elle ne souffriroit pas néanmoins que l'on troublât la Conscience de qui que ce fût, ou que l'on fit aucun tort à personne, à cause de sa Religion; mais que pour son Exercice, le Prince établiroit l'ordre qu'il jugeroit à propos, selon l'état des lieux & pour la sureté du peuple, sans faire tort à l'honneur de Dieu; & cela de l'avis des Etats, si la chose le demandoit: XVI. que les Etats & les Alliez, en general, comme aussi tous les Officiers, Magistrats, Bourgeois & Communes de toutes les villes & de tous les villages, feroient serment de demeurer fideles, sujets & obeissans à S. E. pour ce qui regardoit le gouvernement; & que de l'autre côté, S. E. jureroit, ou feroit jurer de sa part qu'Elle défendroit & protegeroit les Gouvernemens de Hollande & de Zélande, avec leurs droits, privileges, franchises &c. contre tous leurs ennemis, de toutes les manieres possibles: XVII. Que S. E. se trouvant en quelque endroit des deux Provinces, pourroit prendre conseil des Députez des Etats & des Villes, établis pour le maniement des affaires generales; qui promettroient d'obeir, avec soumission, à S. E. & de faire en sorte qu'on lui obeït, selon les ordres qu'ils recevroient d'Elle: XVIII. que s'il se trouvoit quelque obscurité dans ce Traité, ou dans la maniere dont on déferoit le gouvernement de ces Provinces au Prince; ce seroit à lui & à l'Etat de décider du sens, à la pluralité des voix.

On peut voir par-là que l'on déferoit une très-grande autorité au Prince d'Orange, ce qui marque & l'extrême confiance que l'on avoit en lui, & la nécessité pressante qu'il y avoit qu'un seul homme éclairé prit la conduite de tout, dans un tems si dangereux, & où les résolutions devoient être prises promtement & executées de même. Personne ne pouvoit prétendre égaler l'habileté de ce Prince, & la varieté de sentimens de gens beaucoup moins éclairez, & souvent opiniâtres, étoit capable de faire perdre les meilleures occasions, & de donner lieu à l'ennemi de tout entreprendre. Autrement un semblable Traité étoit un prélude de ce qui arriva huit ans après, lors que l'on résolut de conferer la Souveraineté de Hollande & de Zélande à ce même Prince; comme on le dira dans la suite. Cependant il faut lui rendre la justice, que de reconnoitre qu'il ne voulut jamais se servir de l'autorité qu'on lui donnoit, dans toute son étendue, (1) comme *Grotius* l'a remarqué.

Pendant tout l'Hiver, les Espagnols travaillerent à serrer en sorte Ziriczée, qu'on n'y pût introduire aucuns vivres, en quoi ils réussirent. Les Zélandois firent aussi tout ce qu'ils purent, pour enlever les convois aux Espagnols; mais il ne leur fut pas possible d'empêcher qu'ils ne reçussent autant de vivres qu'ils en avoient besoin. Le Comte *de Hohenlo*, & l'Amiral Boisot, tâcherent d'introduire des vivres dans la Ville par le Canal; mais après avoir ouvert le passage, en brulant une barque & prenant deux Galeres à l'ennemi, un gros tems qui s'éleva & qui fit baisser la marée, les obligea de se retirer, sans avoir exécuté leur dessein. Une seconde fois Boisot revint avec un gros Vaisseau chargé d'artillerie & de monde, près de la digue de Borendam, dont il prétendoit de se rendre maitre; mais ce Vaisseau échoua, pendant la basse marée, se brisa ensuite, après avoir reçu quelques coups de Canon des ennemis, & enfin fut coulé à fond. Il y perit malheureusement l'Amiral Boisot, avec quelques Officiers, outre beaucoup de simples soldats. (2) Cette derniere entreprise se fit le 15 de Juin 1576, & le 30 du même mois la garnison capitula, après avoir soûtenu un siége de neuf mois, & sortit, à d'assez bonnes conditions, le 2 de Juillet. 1576.

Dans le (3) même tems, il y eut un accommodement, entre la Reine Elisabet & les Zélandois, qui s'étoient réciproquement arrêté quelques Vaisseaux de guerre, qui furent rendus de part & d'autre. On ne s'y arrêtera pas, parce que ce démêlé n'eut point de suite, ni ne produisit aucun changement dans les affaires.

En Brabant, le Conseil d'Etat n'eut pas plûtôt pris le gouvernement en main, (4) que l'on vit une agitation génerale dans le païs; parce que ses ordres n'étoient nullement observez, & qu'il y avoit une grande division dans le Conseil même. Celui qui y tenoit le premier rang, étoit *Philippe de Croi*, Duc d'Arschot, Gouverneur de Flandre, qui surpassoit tous les autres en noblesse, en alliances & en richesses. Aussi étoit-il suivi d'une grande partie du Conseil: mais *Bentivoglio* assure que tous ces gens-là avoient un grand penchant à favoriser la liberté du païs, & faisoient paroitre de l'aversion pour les Espagnols, & ces derniers ne leur en donnoient que trop de sujet. Cependant les Brabançons les soupçonnerent d'être de la faction Espagnole, & peut-être ne se trompoient-ils pas tout-à-fait.

La Ville (5) de Ziriczée ayant été prise, les soldats Espagnols qui avoient servi au Siége, commencerent ouvertement à dire que si on ne leur payoit d'abord ce qui leur étoit dû, ils se payeroient eux-mêmes; & ils menaçoient déja plusieurs Villes des Païs-Bas, qui étoient dans l'obeïssance, de les piller, si on ne leur faisoit justice. Le Conseil d'Etat, averti de cette mutinerie, envoya leur offrir cent mille francs, auxquels la Ville de Ziriczée avoit été taxée par la capitulation. Mais les soldats Wallons de Mondragon se rendirent maîtres de la Ville, d'où ils chasserent tous les Espagnols, & en tuerent même quelques-uns, pour avoir les cent mille francs qu'on leur avoit offerts. Les Espagnols se rebellerent là-dessus avec violence, chasserent leurs Officiers, pillerent divers Villages & marcherent droit en Brabant. La garnison Espagnole du Fort de Lillo abandonna ce poste, & se joignit à eux. Ils allerent tous ensemble à Herentall, où ils nommerent un Elu pour les conduire. Le Comte de Mansveldt leur vint offrir, de la part du Conseil, le pardon de ce qui s'étoit passé, la moitié des cent mille francs de Ziriczée, avec la solde de trois mois, du premier argent qui viendroit d'Espagne. Mais ils demanderent tout ce qui leur étoit dû, une augmentation de gages, & une bonne Ville dont on les mettroit en possession, jusqu'à ce qu'ils fussent payez. Leur dessein étoit de surprendre Bruxelles, & pour cela ils feignirent de vouloir demeurer en repos, jusqu'à ce qu'on eût répondu à leurs demandes. Cependant ils écrivirent à ceux de Malines, pour y loger, disoient-ils, seulement une nuit; mais ils furent refusez. Ils allerent donc à Grimbergue, à deux lieuës de Bruxelles, où on leur apporta la réponse du Comte de Mansveldt; mais ils n'en furent pas satisfaits, & après avoir fait quelque peu de séjour autour

(1) Voyez son Apologetique *Ch.* IX. p. 184 de l'Edition in 12.

(2) Voyez *De Meteren* Liv. V. p. 115. folio verso.
(3) Là-même. fol. 118.
(4) *Bentivoglio* P. 1. L. IX. p. 199. & suiv.
(5) *De Meteren* Liv. VI. fol. 119. verso & suiv.

1576. tour de cette Ville, feignant toûjours de vouloir entrer en quelque accommodement, ils marcherent le 25 de Juillet droit à Aloſt, Ville de Flandres; où ils entrerent par force, après y avoir perdu quelques Soldats. Ils étoient plus de deux mille, & ne furent pas plutôt maîtres de la place, qu'ils ſe ſaiſirent des principaux habitans, & firent même pendre un Officier du Roi; quoi qu'ils feigniſſent qu'ils y étoient venus du conſentement du Conſeil, en attendant leur payement.

Cependant les Bourgeois de Bruſſelles ſe mirent ſous les armes, & le Conſeil d'Etat, à l'inſtance des Brabançons, après avoir fait diverſes offres aux mutinez, pour les faire rentrer dans le devoir, les déclara rebelles, & ordonna aux Bourgeois de la Ville de ſe tenir prêts à s'aſſembler, au ſon du tocſin, ou du tambour. Les Etats de la Province demanderent la permiſſion de lever quelques Troupes pour la garde du Païs, & l'obtinrent. Cependant le Conſeil d'Etat envoya Raſſinguem en Eſpagne, pour informer le Roi de l'Etat des affaires. Le Sr. *d'Havré*, venu depuis peu d'Eſpagne, avec le titre de Marquis & de Gentilhomme de la Chambre du Roi, apporta l'aboliſſement du dixieme denier; avec promeſſe de rétablir la Juſtice, ſelon les Loix & les uſages du Païs, & d'envoyer pour Gouverneur des Païs-Bas *D. Juan d'Autriche*, fils naturel de l'Empereur Charles V. & célebre par la victoire qu'il remporta ſur les Turcs, près de Lepante. Mais le Roi rendoit la juſtice, qu'il devoit à ſes ſujets, trop tard & de trop mauvaiſe grace, pour lui en ſavoir gré; & cela rendit même D. Juan deſagreable aux Païs-Bas. On eſſaya de porter la Flandre à faire quelque levée d'argent, pour ſatisfaire ces Troupes; mais elle n'y voulut jamais entendre, & ſoûtint qu'il les falloit punir, & non recompenſer leur rebellion. Il étoit dur aux habitans des Provinces de ſe voir pillez, par une guerre commencée & entretenue malgré eux, par la dureté, l'avidité, & l'orgueil des Eſpagnols; qui auroient pu la prévenir entierement, ou la finir, par un peu de douceur; & qui la continuoient, pour le moins autant dans la vue d'anéantir les Privileges du Païs, que de faire rentrer les Hollandois & les Zélandois dans l'obéïſſance; comme on l'avoit vû, par les négociations infructueuſes de Breda. Les Flamands auſſi bien que les Brabançons, aimerent mieux prendre quelques Troupes à leur ſolde, que le Comte de Reulx devoit commander; quoi qu'on le tint pour ſuſpect de favoriſer les Eſpagnols.

Le Prince d'Orange fut, par ces brouilleries, tiré de la crainte où il étoit de voir envahir, par les Eſpagnols, le reſte de la Zélande, & d'être enſuite accablé en Hollande, par toutes les forces d'Eſpagne. Il envoya divers Ecrits en Brabant & en Flandres, pour porter ces peuples à ſe réunir avec lui, pour ſecouer le joug de la tyrannie Eſpagnole, & l'on commença de nouveau à l'écouter. Il leur conſeilla auſſi de préſenter requête, pour aſſembler les Etats Generaux; ſous l'autorité deſquels, on pourroit faire une conféderation des Provinces, pour rétablir la tranquillité, troublée par les Eſpagnols.

En ce tems-là, les Wallons de Ziriczée ſe rebellerent à leur tour, & arrêterent Mondragon, & les Officiers ſubalternes qui les commandoient, & qui ne vouloient pas entrer dans leurs deſſeins ſéditieux. Les Brabançons alarmez, avec raiſon, de ces deſordres, & craignans que leur propre Province ne devint la proie des ſéditieux, envoyerent des Députez par toutes les autres, pour remontrer qu'il étoit tems d'aſſembler les Etats Generaux. Les quatre Membres de Flandres ſe réſolurent d'autant plus facilement à convoquer les Etats de leur Province, qu'ils voyoient les Eſpagnols devenir tous les jours plus inſolens. Il y fut réſolu de ſe joindre aux autres Provinces, & de déclarer les Eſpagnols leurs ennemis. 1576.

Les Eccleſiaſtiques ne pouvoient ſe réſoudre d'abord à concourir à cela, mais comme les Mutins avoient fait d'horribles inſolences aux Moines d'Afleguem, pour les obliger de déclarer où étoit le thréſor de leur Abbaïe, qu'ils avoient brulé les villages des environs juſqu'à Gand, & que l'on avoit employé les biens de quelques Abbaïes pour en faire des Commanderies, ils cederent au torrent. Les Flamands craignoient, que la Garniſon Allemande qui étoit à Dendermonde, ne ſe joignit aux Eſpagnols; mais on trouva un moyen de la faire ſortir, en lui donnant une ſomme d'argent, & on y mit des gens dont on pouvoit s'aſſurer. Ceci ſe fit contre le ſentiment de *D. Juan*, qui étoit arrivé dans le Païs le 4 de Novembre, & qui avoit fait ce qu'il avoit pu, pour engager ces Allemands à demeurer dans la place. Les Chefs des Troupes Eſpagnoles, & entre autres Julien Romero, & Alonſe de Vargas, feignoient, au commencement, d'approuver la Déclaration, par laquelle on avoit proſcrit comme rebelles les Eſpagnols, & demeuroient à Bruſſelles, comme s'ils avoient eu peur d'eux. Mais d'Avila, Gouverneur du Château d'Anvers, ayant été mandé à Bruſſelles, pour voir, avec les autres, ce qu'on pourroit faire pour ramener les Mutins à leur devoir, refuſa d'y venir. On ſut qu'il faiſoit aſſembler tous les Vaiſſeaux qui étoient ſur l'Eſcaut, ſous la Citadelle d'Anvers, & qu'il avoit attiré dans ſon parti quelques Compagnies de la Garniſon Allemande, qui étoit en cette Ville. Quand cela fut fait, les Eſpagnols, qui avoient juſqu'alors demeuré à Bruſſelles, s'en allerent auſſi à Anvers; & dès qu'ils y furent, d'Avila ne fit pas difficulté d'envoyer des vivres par la riviere, dont il étoit maître, aux Mutins d'Aloſt, & fit venir d'autres Troupes de Cavalerie & d'Infanterie dans le Château, auquel il commandoit. Il étoit perpetuellement en conférence (1) avec *Jerôme Rhoda*, Juriſconſulte Eſpagnol, qui avoit été Préſident du Conſeil Sanguinaire, & s'arrogeoit le pouvoir de faire les fonctions de Gouverneur Géneral; & qui avoit même eu la hardieſſe de faire faire un Sceau, avec les armes du Roi, pour s'en ſervir. On peut aiſément comprendre quelle étoit la confiance, que Philippe avoit en cet homme; puiſque D. Juan avoit reçu ordre de prendre conſeil de lui, dès qu'il ſeroit dans les Païs-Bas.

Ces mouvemens firent ſoupçonner aux Brabançons qu'une partie du Conſeil d'Etat ne s'entendit avec les Eſpagnols, quoi qu'ils euſſent été déclarez rebelles; & ceux de Bruſſelles, qui craignoient que leur Ville ne tombât entre leurs mains, firent arrêter le 14 de Septembre le Conſeil d'Etat, de l'avis des Etats de la Province. Cette action, ſans doute trop hardie, fut excuſée par un Manifeſte, où l'on accuſoit le Conſeil de s'entendre avec les Eſpagnols, & de travailler à introduire de nouveau le gouvernement tyrannique dans les Provinces; & cela n'étoit peut-être pas tout à fait faux. Ce Conſeil étoit compoſé des mêmes, dont il avoit été compoſé ſous le Duc d'Albe & ſous Requeſens.

Mais comme on vit que Rhoda & les autres Eſpagnols du Conſeil de guerre prétendoient que, par la détention du Conſeil d'Etat, toute l'auto-

(1) *De Meteren* Liv. VI. fol. 121. & 122. & *Rheidanus* Liv. II. de ſes Annales, p. 21.

1576. rité du Gouvernement leur étoit comme dévolue; on délivra la plupart de ceux qui avoient été arrêtez, afin qu'ils reprissent leurs fonctions. Ils permirent de nouveau à la Province de Brabant de lever quelques Troupes, pour se défendre contre les Espagnols. Il se forma alors une Union entre eux, ceux de Hainaut, d'Artois & de Flandres; auxquels les autres Provinces se joignirent aussi, excepté celle de Luxembourg; après quoi, on déclara de nouveau les Espagnols rebelles. Les Etats Géneraux furent convoquez, selon l'ancien usage, sans qu'on le pût empêcher; parce qu'il n'y avoit point de Gouverneur, qui pût s'y opposer. D. Juan, qui étoit venu au travers de la France, sans se faire connoitre, se tenoit encore dans la Province de Luxembourg; jusqu'à ce qu'il trouvât les esprits disposez à le recevoir, ou qu'il eût des forces qui le pussent faire respecter.

Dès-lors (1) les hostilitez commencerent de part & d'autre. Les Etats se proposoient de se rendre maitres de Mastricht, de la Citadelle d'Anvers & de celle de Gand; parce que, s'ils les avoient entre les mains, ils se flattoient de devenir, avec facilité, maitres de tout le reste. Les Espagnols, pour la même raison, se préparoient à faire tout leur possible pour les conserver, sur-tout Mastricht & la Citadelle d'Anvers. Les Etats amassoient des Troupes dans les Villes de Gand & d'Anvers, & principalement en cette derniere. *Champigny*, Gouverneur de la Ville, & *Erberstein* Colonel d'un Régiment Allemand qui étoit dans la même Ville, se déclarerent ouvertement pour les Etats, & reçurent dans la Ville toutes les Troupes, qui y furent envoyées de leur part, pour attaquer la Citadelle.

Cependant les Espagnols ramasserent quelque Cavalerie, près de Mastricht, & la firent marcher du côté de Louvain, à dessein d'aller à Alost; pour engager les Mutins, qui y étoient, à se joindre au reste du Parti; ce qu'ils avoient refusé de faire, jusqu'à ce qu'on leur eût payé tout ce qui leur étoit dû. Le Conseil d'Etat, averti de cette marche des Espagnols, envoya pour s'y opposer, deux mille fantassins & six cens chevaux, sous le Sr. *de Glimes*, qui s'avança au devant d'eux, près du village de Visnak, proche de Tillemont. Les Espagnols, qui n'avoient que huit-cens chevaux commandez par Alonse Vargas, lui envoyerent un trompette, pour lui demander passage. Il le refusa, & les Espagnols, méprisant ses Troupes, qui étoient de nouvelles levées, les attaquerent, avec tant de conduite & de bravoure, qu'elles furent entierement défaites. Ce combat se donna le 15 de Septembre. Vargas s'en alla de là à Alost & fut joint par d'Avila, Romero & Toledo; mais quoi qu'ils pussent dire, ils ne purent persuader aux Mutins de se joindre à eux.

Comme Vargas se retiroit, on apprit que, dans Mastricht, la Garnison Allemande, d'accord avec les Habitans, tâchoit de se rendre maitresse de la ville; malgré quelque peu d'Espagnols, qui y étoient demeurez. Il marcha incessamment de ce côté-là, & étant entré dans les quartiers de deçà & de delà la Meuse, il fit main basse sur les Allemands & pilla la ville, le 20 d'Octobre.

Les Etats travailloient cependant à se rendre maitres des Citadelles de Gand & d'Anvers. Le Comte de Reulx, Gouverneur de la Flandre sous le Duc d'Arschot, assiegeoit la premiere qui étoit assez mal pourvue; mais il ne la put prendre, que par le moyen de quelques Troupes & de quelque Artillerie, que le Prince d'Orange y envoya, sur la 1576.
demande des quatre Membres de Flandres. Cette Citadelle fut prise le 27 de Novembre.

Les Etats de Brabant n'eurent pas le même succès, dans l'attaque du Château d'Anvers. Ils firent faire dans l'esplanade, qui est entre ce Château & la ville, deux Cavaliers fort élevez, d'où ils commencerent à le canonner; & quelques retranchemens & barricades, pour opposer aux sorties que la garnison pourroit faire. D'Avila y répondit de son côté, & endommagea les maisons prochaines. Le bruit des canonnades s'entendoit à Alost, qui n'est qu'à huit lieuës communes d'Anvers en droite ligne, & peut-être le tiers de plus, en suivant l'Escaut & la Dendre, sur laquelle Alost est bâti; le mouvement de l'air étant facilement communiqué à cette distance, le long de la surface de l'eau, sur-tout lors que le vent est favorable. Les Mutins d'Alost ne purent ouïr le bruit, sans beaucoup d'émotion, & *Juan de Navarrès*, leur Elu, les voyant ébranlez, prit habilement cette occasion, pour les exhorter à aller secourir les Troupes de leur Nation, & ne manqua pas de leur étaler les richesses d'Anvers, qu'ils pourroient saccager, comme l'on avoit déja fait une fois dans cette guerre. Ils s'écrierent qu'il falloit partir, sur le champ, pour le Château d'Anvers; & quoi qu'il ne restât que peu d'heures avant la nuit, ils se mirent en chemin. Ce fut le 3 de Novembre. Ils y arriverent le lendemain à midi, parce qu'il leur fallut employer plus de tems, qu'ils ne croyoient, pour passer l'Escaut. Lorsqu'ils passoient la riviere, Vargas & Romero arriverent, avec quatre cens Chevaux, & quelque Infanterie, & ils entrerent tous ensemble dans la Citadelle, par la porte du secours; sans que personne se fût opposé à leur marche, quoi que Champigni eût averti qu'il falloit enfermer le Château, pour empêcher qu'il ne reçût du secours: par où l'on peut voir que les Etats étoient assez mal servis, ou qu'ils n'écoutoient pas les avis qu'on leur donnoit. D'Avila vouloit que ces nouveaux venus dinassent & se reposassent un peu, avant que d'attaquer les retranchemens de ceux de la ville; mais tous ces gens-là, avides du butin, s'écrierent qu'il falloit marcher tout à l'heure, & mourir, ou souper cette nuit-là dans Anvers. En toutes ces Troupes, il n'y avoit guere que trois mille Fantassins & cinq cens Chevaux. L'Infanterie sortit en bon ordre, & une moitié fut commandée par Romero, & l'autre par Navarrès.

Ils attaquerent avec tant d'impetuosité les tranchées des Bourgeois, qu'ils les délogerent en peu de tems, & les mirent entierement en fuite. Les Soldats Allemands & Wallons se retirerent un peu mieux en ordre, mais ils furent aussi bien-tôt dissipez. Ils s'étoient rassemblez, avec quelques-uns des Bourgeois, dans la place publique, qui est devant l'Hôtel de Ville; mais ils furent ensuite obligez de la quitter, pour se retirer dans l'Hôtel de Ville, & dans les maisons voisines, d'où ils blessoient impunément les Espagnols; qui pour se vanger mirent le feu à ces maisons, & consumerent ainsi le plus beau quartier de la Ville. Ils coururent ensuite par-tout, & la saccagerent pendant trois jours, avec toute sorte d'insolences & de brutalitez. En ce tems-là, Anvers étoit la plus riche Ville, qu'il y eût dans tout le Septentrion, & il y venoit des Marchands de toutes parts, qui y apportoient les plus riches marchandises, qui fussent alors connues. On peut comprendre par-là le butin que ces gens-là y firent, & si c'étoit de la bonne Politique de livrer une Ville de cette importance à la discretion de trois mille

(1) *Bentivoglio* P. I. Liv. IX. p. 204. & suiv. & *De Meteren* Liv. VI.

1576. mille Soldats affamez & de quelque peu d'Officiers, qui n'étoient guere plus à leur aise ; car enfin il sembloit qu'en ne les payant point, on les invitoit à saccager le Païs. Aussi ne se mit-on jamais en état de punir, comme l'on devoit, de si horribles excès. Les Ecrivains Flamands, comme *De Meteren*, assurent que les Espagnols prirent en argent quatre millions, outre une infinité de choses précieuses.

Ce qui fit la joie des Espagnols, causa une tristesse générale dans le Païs, & réunit les Catholiques Romains avec les Protestans ; parce qu'ils avoient également sujet de se plaindre des Espagnols. C'est ce qui fit conclurre la Pacification de Gand, entre eux, le 8. de Novembre de la même année, immédiatement après qu'Anvers eut été saccagé. (1) Les Auteurs du tems ont rapporté au long les articles de ce Traité. Les principaux furent: Qu'entre les Etats de Brabant, Hainaut, Flandre &c. & entre le Prince d'Orange, avec les Etats de Hollande & de Zélande, il y auroit, dès-lors, paix & amitié, & que les offenses mutuelles seroient mises en un oubli perpetuel: Qu'ils recommenceroient à avoir commerce les uns avec les autres, comme auparavant, & que la correspondance mutuelle seroit rétablie : Que toutes les Provinces chasseroient, d'un commun accord, les Espagnols & leurs adhérans du Païs, & feroient les preparatifs nécessaires pour cela : Que les Provinces étant délivrées de cette oppression, convoqueroient les Etats, comme elles l'avoient fait la derniere fois, du tems de l'Empereur Charles V. & qu'on prendroit alors les résolutions convenables pour rétablir le gouvernement & le réduire à sa forme naturelle, tel qu'il étoit au commencement : Que les Edits rigoureux du Duc d'Albe, par rapport à la Religion & aux Troubles, demeureroient suspendus, jusqu'à ce qu'il en fût ordonné autrement par les Etats Géneraux : Que pour la restitution des Villes, Places, Forteresses, munitions & armes, qui se devroit faire au Roi, que l'on feroit ce qu'ils auroient ordonné: Que tous les prisonniers & particulierement le Comte de Bossu, seroient remis en liberté, sans payer de rançon: Que tous les biens seroient rendus à leurs premiers possesseurs, mais que l'on auroit égard en cela aux inconveniens que la guerre avoit causez. Le Traité étant conclu, on commença à en exécuter un article, en faisant conduire les Espagnols pris au Château de Gand, sur les Frontieres de France; & l'on s'appliqua à faire les préparatifs nécessaires, pour chasser tous les autres.

Les Etats Géneraux crurent se devoir adresser à la Reine d'Angleterre, pour avoir quelque secours d'elle. Elle s'étoit déja mêlée de les accommoder avec le Roi, mais inutilement. (2) On lui envoya en ce tems-ci, le Sr. *de Sweveguem*, qui représenta à cette Princesse tous les maux, que les Païs-Bas avoient soufferts des Espagnols, depuis le commencement des Troubles, & lui dit que les Provinces ne cherchoient point à changer ni de Roi, ni de Religion; qu'elles souhaitoient seulement d'être délivrées des Troupes Espagnoles, d'être gouvernées conformément à leurs Loix & à leurs Privileges, & que le Gouvernement fût mis entre les mains des Seigneurs du Païs, & non des étrangers; que les Etats la prioient de leur vouloir prêter la somme de cent mille livres Sterling, pour sept ou huit mois, aux conditions dont on conviendroit, & promit au nom des Etats 1576.
qu'on lui en feroit une obligation, telle qu'elle la pourroit souhaiter. Elle répondit favorablement, mais elle ne voulut prêter que vingt mille livres Sterling, à condition que les Provinces ne changeroient ni de Roi, ni de Religion; de laquelle elle parloit comme d'une chose qui dépendoit du Prince, peut-être pour faire honneur à la mémoire de Henri VIII, son Pere, qui avoit été dans la même pensée. Une semblable réponse n'étoit pas fort séante à une Princesse, qui faisoit profession de la Religion Protestante, & dont le Royaume étoit Protestant. Elle ajouta encore deux autres conditions, qui furent qu'on ne feroit point venir les François au Païs-Bas; qu'on ne refuseroit point la Paix, & qu'on ne feroit point de Traité, sans y comprendre la Reine & le Commerce d'Angleterre. La somme qu'elle offroit fut acceptée & payée au commencement de l'année suivante; & outre l'obligation des Etats, quelques Villes s'obligerent en leur particulier de la rembourser.

Pour venir présentement à D. Juan d'Autriche, qui avoit traversé la France comme domestique d'*Octave* de *Gonzague*, dès qu'il fut ce qui étoit arrivé à Anvers, il comprit bien qu'il ne lui seroit pas facile de négocier avec les Provinces. Outre qu'il n'avoit aucunes forces pour les faire consentir à ce qu'il souhaitoit, il avoit des ordres très exprès de Philippe d'employer d'abord toutes les voyes de la douceur, pour ramener les esprits; ce qui signifioit qu'il devoit gagner, par de bonnes paroles, les Provinces Catholiques, afin de se servir ensuite de leurs forces pour subjuguer la Hollande & la Zélande; après quoi il seroit mieux en état de donner la loi aux Catholiques.

Il donna donc avis par Lettres, au Conseil d'Etat, de son arrivée, (3) & dit que le Roi ne souhaitoit rien tant, que de voir les Provinces en paix & en tranquillité; qu'il lui avoit donné un pouvoir très ample, pour accommoder tout; qu'il s'en serviroit très volontiers, & qu'il faciliteroit les choses, autant qu'il lui seroit possible. Il témoigna beaucoup de douleur des derniers desordres, & dit qu'il ordonneroit que les Espagnols eussent à s'abstenir de toutes sortes d'hostilitez. Ce Prince se rendit le 15. de Decembre à Marche en Famine, dans le Duché de Luxembourg; où il consentit à une cessation d'armes pour quinze jours, & d'où il envoya Octave de Gonzague & son Secretaire Escovedo à Anvers, à Mastricht, & à Lire, pour disposer les Espagnols à partir.

Le 27. de Décembre, les Etats firent partir les Srs. de Rassinguem, & de Willerval, le Vicomte de Gand & quelques autres, pour Namur; afin de conferer avec D. Juan, qu'ils croyoient trouver en cette Ville. Mais il fit demander aux Etats, quelle assurance ils lui donneroient de l'obéissance qu'ils rendroient au Roi après le départ des Espagnols, & quel seroit l'état de la Religion. Comme il n'étoit pas de la bienséance qu'il se remit desarmé entre leurs mains, pendant qu'ils demeuroient eux-mêmes armez ; il souhaita qu'ils desarmassent aussi, & que les Troupes étrangeres qu'ils avoient, partissent en même tems que les Espagnoles. Il voulut encore savoir quand & où se tiendroient les Etats Géneraux, pour décider de ce que l'on n'avoit pas decidé au Traité de Gand. Enfin il demanda quelle sûreté il auroit pour sa propre personne.

On comprit par-là que D. Juan n'avoit pas dessein

(1) *De Meteren* Liv. VI. fol. 125. verso.
(2) Voyez *De Meteren* fol. 129. verso. & *Camden*, sur cette année.

(3) *Bentivoglio* P. I. Liv. X. p. 2, 2. & *De Meteren* fol. 131. Liv. VI.

1576. ſein de faire partir les Eſpagnols, avant que l'article de la Religion, par rapport à la Hollande & à la Zélande, fût reglé, auſſi bien que ce qui pouvoit encore être demeuré indécis. On lui envoya là-deſſus diverſes Atteſtations, ſignées par quantité d'Eccleſiaſtiques & par l'Univerſité de Louvain, où l'on déclaroit que la Religion Catholique n'étoit nullement intereſſée dans la Pacification de Gand. Pour lui montrer encore qu'il n'y avoit rien, qui pût préjudicier aux interêts du Roi, ils'y joignirent une Atteſtation du Conſeil d'Etat, où ceux qui le compoſoient l'aſſuroient poſitivement.

Les Etats Généraux, embarraſſez de l'arrivée de D. Juan, avoient conſulté, depuis le mois de Novembre, le Prince d'Orange, pour ſavoir ce qu'il en penſoit, & quelle conduite il croyoit que l'on dût tenir à l'égard de ce Prince. Il leur avoit répondu, le dernier jour du même Mois, par un Mémoire fort étendu, que les Hiſtoriens du tems (1) n'ont pas omis. Il leur marquoit au long tous les ſujets qu'ils avoient de ſe défier de D. Juan & de la Cour d'Eſpagne, dont il étoit bien difficile de ne pas convenir avec lui. Enfin il concluoit que ſi D. Juan pouvoit ſe réſoudre à envoyer les Eſpagnols hors du Païs, il faudroit inſiſter ſur la reſtitution & ſur l'obſervation des Privileges, & ajoûter encore ces clauſes : Que les Etats ſeroient ajoints à ce Prince, dans le gouvernement, tant pour les choſes d'Etat, que pour les Finances : Qu'ils auroient le pouvoir de s'aſſembler deux ou trois fois l'an, comme ils le trouveroient à propos, pour dire leur ſentiment de ce qui ſe paſſeroit, & pour redreſſer ce qui pourroit avoir été mal fait: Que toutes les Citadelles ſeroient démolies ; que D. Juan ne pourroit lever aucunes Troupes, ſans leur conſentement ; & que toutes les garniſons, qui ſeroient dans les Villes, y ſeroient miſes conformément à leur avis.

D. Juan les aſſuroit, de ſon côté, (2) que le Roi étoit entierement réſolu de faire ſortir les ſoldats Eſpagnols, & les autres étrangers ; & d'accorder un pardon très-ample, à tous ceux qui en pouvoient avoir beſoin pour les deſordres paſſez. Mais quoi qu'il pût dire, il ne pouvoit faire en ſorte que l'on oubliât le mal que les Eſpagnols avoient fait aux Provinces, & particulierement à la Ville d'Anvers, ni que l'on ſe confiât en lui.

1577. LE 1. de Janvier 1577. les Etats lui envoyerent des Députez, pour lui offrir Louvain, ou Malines, où l'on pourroit conclurre le Traité commencé ; & de lui donner telle Garde & tel Capitaine des Gardes qu'il lui plairoit, entre les gens du Païs, & qui étoient au ſervice des Etats, pour la ſûreté de ſa perſonne ; & que pour cela ils lui prêteroient ferment, comme il le trouveroit à propos. On lui offrit encore trois ou quatre Otages, du Corps des Etats, & qui ſe mettroient entre les mains de l'Evêque de Liege, juſqu'à la concluſion du Traité.

D. Juan accepta ces offres, & choiſit pour ſa garde, le Sr. de Hiergues, avec trois mille hommes, qui étoient ſous ſa conduite ; tant pour la ſûreté de ſa perſonne, que pour celle de la Ville qu'il choiſiroit. Il nomma auſſi pour ſes Otages le Marquis de Havré, le Vicomte de Gand, le Sr. de Montigni, Emanuel de Lalain, & l'Abbé de Ste. Gertrude, qui ſe remettroient entre les mains de l'Evêque de Liege, & ſeroient gardez au château de Hui. Il témoigna qu'il étoit prêt à ſe rendre à Louvain, ou à Malines, ſi cela lui étoit accordé.

On lui fit dire là-deſſus, que les Provinces venoient de s'engager l'une à l'autre de ne s'abandonner jamais, mais de faire la guerre juſqu'à ce que les Eſpagnols fuſſent hors du païs, & de ne changer ni de Souverain, ni de Religion. Les Etats même de Hollande & de Zélande avoient ſouſcrit à cette Union ; en exceptant ſeulement la Religion, juſqu'à ce qu'il en fût ordonné autrement par les Etats Généraux. Il faut que le Prince d'Orange fût en quelque maniere aſſuré qu'on laiſſeroit ces deux Provinces dans l'état où elles étoient par rapport à la Religion, ou qu'il eût quelque moyen de ſe tirer d'affaire quand on le preſſeroit là-deſſus ; autrement il ne ſeroit guere excuſable de l'avoir miſe en compromis entre les mains de ces gens-là, qui étoient Catholiques déclarez. L'Union (3) avoit été ſignée le 9. de Janvier de cette année à Bruſſelles, & elle fut approuvée par le Conſeil d'Etat. 1577.

On fit encore dire à D. Juan, qu'on n'étoit pas convenu de lui laiſſer la nomination des Otages, & que les Etats ne pouvoient pas ſe paſſer des ſervices de ceux qu'il avoit choiſis. Pluſieurs raiſons les empêchoient auſſi de lui accorder le Sr. de Glimes, pour être Capitaine de ſes Gardes. On ajouta que s'il vouloit entrer en négociation, cela ſe pourroit faire à Hui, qui étoit une place neutre ; & que ſi les Eſpagnols ne pouvoient pas ſortir incontinent des Provinces, on le prioit au moins de vouloir rendre aux Etats le Château d'Anvers & la Ville de Lire ; ſans quoi ils ne pourroient pas conſentir à une ceſſation d'armes, & ſeroient obligez de s'en rendre maîtres par la force des armes. On lui envoya en même tems une Copie de l'Union, dont je viens de parler.

Les Etats avoient déja aſſemblé un corps d'Armée à Wavre, en Brabant, & ſi fort reſſerré les Troupes Eſpagnoles, qu'il étoit deſormais facile de les réduire par la faim. D'ailleurs, D. Juan n'avoit encore aucunes forces ſuffiſantes pour ſoutenir la guerre. Cela fit qu'il ſe laiſſa perſuader aux Ambaſſadeurs de l'Empereur Rodolfe, du Duc de Cléves, & de l'Evêque de Liege, de conſentir, au moins exterieurement, à ce qu'on demandoit de lui, dans l'eſperance que les Flamands ne ſeroient pas ſi difficiles à ſon égard, qu'ils l'étoient alors. Il conclut donc à Marche en Famine, le 12. de Février, un Traité, qui fut publié à Anvers & à Bruſſelles le 17. du même mois, & au nom de Philippe, par une déclaration qu'il ratifia depuis, le 7. d'Avril, & à qui (4) l'on donna le nom d'*Edit Perpetuel* ; mais qui ne fut rien moins que cela. Les principaux articles furent : Que puis que l'on jugeoit que le Traité de Gand n'étoit ni oppoſé à la Religion Catholique, ni à l'autorité du Roi, Philippe le ratifioit : Que tous les ſoldats Eſpagnols, Allemands, Italiens & Bourguignons ſortiroient des Païs-Bas en quarante jours ; ſans y pouvoir jamais rentrer, ni être ſuppléez par d'autres en leur place : Que l'on remettroit inceſſamment entre les mains des Etats toutes les Places & les Citadelles, avec les munitions, Artillerie, & proviſions qui s'y trouveroient : Que l'on feroit la recherche de toutes les contributions & exactions des ſoldats, & qu'on en feroit rendre juſtice : Que l'on rendroit tous les priſonniers, & particulierement le Comte de Bure, détenu en Eſpagne, auſſi-tôt que l'aſſemblée des Etats ſe tiendroit, & que le Prince d'Orange ſon Pere auroit ſatisfait à ce qui y feroit réſolu : Que le Roi laiſſeroit les Provinces jouïr de leurs anciens Privileges & uſa-

(1) Voyez *De Meteren* Liv. VI. folio 128. & ſuiv.
(2) *Bentivoglio* P. I. Liv. X. p. 214.

(3) Voyez-la dans *De Meteren* Liv. VI. fol. 131. verſo.
(4) Voyez le même, fol. 132. & ſuiv.

1577. usages, & que l'on n'employeroit dans le gouvernement, que des gens nez dans le Païs: Que la Religion Catholique & Romaine seroit maintenue par-tout: Que les Etats renonceroient à toute alliance étrangere, licentieroient tous les soldats étrangers, se chargeroient de six-cens mille francs pour payer les Espagnols, & satisferoient aussi les Allemands. A ces conditions & d'autres exprimées en détail dans le Traité, les Etats s'obligerent à recevoir D. Juan pour Gouverneur. Ce dernier donna les ordres nécessaires, pour faire partir les Espagnols & les autres Troupes étrangeres, & envoya pour cela Gonzague & Escovedo.

Ce Traité ayant été communiqué aux Etats de Hollande & de Zélande, ils répondirent le 19 de Février, en louant en géneral le zele des Etats assemblez à Brusselles; mais ils remarquerent: Qu'on n'avoit point établi le droit d'assembler les Etats Généraux, par ceux qui en avoient été autrefois en possession: Qu'on permettoit l'infraction des Privileges, en ne faisant pas relâcher le Comte de Bure, qui n'avoit rien fait qui le pût faire arrêter: Que la Pacification de Gand n'avoit pas été approuvée d'une maniere pure & simple; mais sur une supposition, qui étoit sujette à une interpretation, qu'on lui donneroit telle que l'on voudroit: Que l'on étoit entré en composition avec les Troupes Espagnoles, qui avoient été condamnées, comme rebelles, & qu'on leur laissoit emporter, sans contradiction, ce qu'elles avoient pillé dans les Païs-Bas: Que l'on n'avoit pas eu assez d'égard pour la Reine d'Angleterre, ni pour le Duc d'Anjou, qui avoient témoigné de l'affection pour les Provinces: Qu'on n'avoit point stipulé que l'on remit en possession de leurs Biens ceux, que les Gouverneurs du Roi en avoient dépouillez: Qu'on n'avoit fait aucune mention de démolir les Forteresses, ni d'accorder à des Particuliers le pardon du passé; ce qu'il étoit nécessaire de faire, avant que le Païs desarmât: Qu'ils souhaitoient qu'on leur donnât un Acte obligatoire, de faire partir les Espagnols dans le terme marqué; lequel n'étant pas observé, les Etats romproient la négociation avec D. Juan, sans vouloir entendre à aucun Traité; & de plus un Acte, qui les assurât qu'ils ne reconnoitroient ni D. Juan, ni aucun autre pour Gouvernenr du Païs, qu'il n'eût entierement satisfait à toutes les infractions des anciens Privileges & Usages, ou à ce qui pouvoit être opposé à la Pacification de Gand; en sorte que chacun fût remis dans la possession de ses biens, tant dans les Païs-Bas, qu'en Bourgogne.

Ce dernier article regardoit particulierement le Prince d'Orange, qui avoit de grands biens en Brabant & en Bourgogne; dont on auroit dû stipuler nommément la restitution, aussi bien que celle des biens de la Noblesse Protestante, qui étoit avec lui.

Les Etats Géneraux déclarerent là-dessus, que leur intention avoit été & étoit encore d'observer la Pacification de Gand, de faire redresser tout ce qui avoit été fait contre les Privileges & les Loix, & de chasser même par force les Espagnols, s'ils ne partoient pas dans le terme marqué, selon l'ordre donné par D. Juan.

Comme nous avons ci-devant parlé de l'incommodité, que la Garnison Espagnole avoit causée à la Ville d'Utrecht; il faut mettre ici comment elle en fut entierement délivrée. (1) Elle étoit encore dans le Château de Vredembourg, au commencement de cette année. Comme le Comte de Bossu, délivré par la Pacification de Gand, & mal satisfait du peu de soin que les Espagnols avoient eu de lui pendant sa prison, se trouvoit alors à Utrecht; il servit aux habitans de cette Ville à se délivrer de cette incommodité, en leur montrant comment il falloit attaquer ce Château. *François Ferdinand d'Avila* commandoit la Garnison, qui étoit de cent hommes, & comme il s'apperçut que l'on se préparoit à l'aller assieger, il fit une sortie le 23 de Decembre de l'an 1576, où il tua quelques bourgeois & mit le feu à quelques maisons de la Ville, sur laquelle il fit tirer plusieurs volées de Canon. Les Bourgeois au contraire prirent toutes les mesures qu'ils purent pour resserrer cette garnison, & la réduire à se rendre, par les batteries qu'ils dresserent contre le Château. Mais d'Avila ne consentit à se rendre, qu'après des ordres réïterez de D. Juan, & encore ne voulut-il remettre ce poste qu'au Comte de Bossu, qui avoit commandé là au nom du Roi. Cela se fit au 23 de Février de la présente année. Après cela, la Ville se remit sous l'autorité du Prince d'Orange, & le Château fut démoli, du consentement même de D. Juan, qui craignit que le Prince d'Orange ne s'y fortifiât. D'Avila alla de là à Viane, & à Culembourg, où il y avoit des garnisons Espagnoles, avec qui il marcha à Anvers, pour sortir du païs avec les autres Espagnols. Le même ordre fit que les Espagnols abandonnerent entierement la Hollande, où ils ne rentrerent jamais depuis. 1577.

Cependant le Prince d'Orange, & les Provinces qui étoient sous son gouvernement, ne purent s'accommoder de l'Edit perpetuel; qui leur étoit en effet desavantageux, comme on l'a vu. D. Juan (2) passa après cela à Louvain, pour y attendre que les Espagnols sortissent, & que les Citadelles fussent remises entre les mains de gens du Païs; après quoi il fit son entrée à Brusselles. Pendant qu'il étoit à Louvain, il envoya un Professeur de cette Université, connu du Prince d'Orange, en Hollande; pour lui donner part de la conclusion du Traité, qu'il venoit de faire avec les Etats Généraux, & pour l'inviter à y entrer, avec les deux Provinces dont il étoit Gouverneur. Mais ni le Prince, ni les Etats ne se laisserent pas surprendre par cette civilité, ni par les exhortations du Professeur. Le Cardinal *Bentivoglio* nomme cela *dureté*, & l'attribue uniquement au Prince d'Orange; comme s'il y avoit de la *dureté* à ne pas se soumettre à un gouvernement arbitraire, dans des païs de Loix & de Privileges: ou de ne vouloir pas subir le joug de l'Eglise Romaine, quand on est persuadé de la Religion Protestante! Il ne faut qu'avoir goûté la douceur de la liberté, à l'égard du Corps & de l'Ame, pour l'aimer plus que sa vie. Cependant D. Juan avoit fait remettre le 26 de Mars la Citadelle d'Anvers entre les mains du Duc d'Arschot, & les autres Forteresses entre celles de ceux qui furent députez pour les recevoir.

On avoit marqué Mastricht, pour le rendez-vous des Troupes étrangeres, qui devoient sortir du païs, excepté des Allemandes, qu'on n'étoit pas en état de payer si promptement de ce qui leur étoit dû, & qu'apparemment on ne craignoit pas autant que les Espagnoles. Il est surprenant que ceux qui avoient pillé Anvers, pussent s'en aller si tranquillement, en emportant les dépouilles de cette riche ville, & ce qu'ils avoient pu amasser pendant dix ans. *D. Bernardin de Mendoza*, qui a écrit l'Histoire des guerres de Flandre jusqu'à cette

(1) *De Meteren* Liv VI. fol. 128.

(2) *Bentivoglio* P. I. Liv. X. p. 218. *De Meteren* Liv. VI. fol. 134. verso.

1577. ter si haut leurs prétentions, qu'il ne fut pas possible de convenir de rien. On crut que le Prince les avoit pris secretement à son service, en leur promettant de leur faire payer en entier ce qui leur étoit dû; & il parut au moins dans la suite, qu'il les avoit animez contre les Etats. Au retour de D. Juan à Brusselles, il fut si plein de soupçons contre les Etats, qui avoient pénetré ses desseins, qu'il ne fut plus en son pouvoir de dissimuler, comme il l'avoit fait auparavant. Il fut reçu, à ce que dit le Cardinal *Bentivoglio*, avec des marques claires d'aversion, par le peuple de cette ville, & avec un mépris insupportable, par *de Heze*, qui en étoit Gouverneur. Il découvrit qu'on lui tendoit des embuches de divers côtez, & il fut sur-tout choqué de voir que les Etats étoient en une étroite correspondance avec le Prince d'Orange, & qu'il étoit comme l'Arbitre de tout ce qui s'y traitoit. On l'avertit de diverses conspirations contre sa personne; ce qui le détermina enfin à se retirer en un lieu de sûreté. On peut aussi raisonnablement penser que D. Juan commençoit à craindre les Flamands, parce qu'il savoit, mieux que personne, qu'ils avoient toutes sortes de sujets de se défier de lui.

Il se résolut alors d'envoyer en Espagne Escovedo, sous prétexte de prier le Roi d'envoyer une bonne somme d'argent, pour aider à payer les arrerages, qui étoient dûs aux Troupes Allemandes. Mais la veritable raison de ce voyage fut la nécessité d'instruire le Roi de l'état des Provinces, & du danger où seroit D. Juan, s'il ne se retiroit en quelque lieu sûr. Comme il fut, peu de tems après, averti que les Etats tâchoient de gagner les Troupes Allemandes, pour les attirer dans leur parti, comme il arriva; il résolut de se retirer. Pour cela, il consulta les Comtes de Mansveldt & de Barlaimont, dont le prémier étoit Gouverneur de la Province de Luxembourg, & le second de la Comté de Namur; par où il pouvoit se retirer plus facilement en Lorraine & en Italie, s'il en étoit besoin. Barlaimont étoit d'avis que D. Juan gagnât les Troupes Allemandes, qui étoient comme en possession de quelques villes, jusqu'à ce qu'elles fussent payées, & qu'il se rendît maître de Namur. Mansveldt, qui étoit un homme fort âgé, & qui ne vouloit rien hazarder qui pût être censuré en Espagne, croyoit qu'il seroit mieux que le Prince attendît le retour d'Escovedo, qu'il avoit envoyé en Espagne, comme on l'a dit; pour regler sa conduite sur les sentimens du Roi. D. Juan hésita quelque tems, mais comme il crut voir que la Ville de Brusselles se disposoit à quelque mouvement, il se résolut d'aller le plûtôt qu'il pourroit à Namur. La difficulté étoit de s'y rendre de Brusselles, avec tout son monde, sans allarmer les Etats.

Il arriva alors que Marguerite de Valois, Reine de Navarre, vint de France, pour aller prendre les eaux de Spa, & passoit pour cela sur les frontieres du Roi d'Espagne, au commencement de Juillet. On crut que les eaux de Spa servirent seulement de prétexte, pour cacher un autre dessein qu'elle avoit, & qui étoit de faire en sorte que son Frere le Duc d'Anjou fût appellé dans les Païs-Bas, pour les défendre contre le Roi d'Espagne, & s'en rendit maitre, à cette occasion, comme la suite le fit voir. (1) En passant à Cambrai, elle gagna l'Archevêque & le Gouverneur de la Ville. Elle négocia encore avec le Comte de Lalain, Gouverneur du Hainaut, & avec la Noblesse la plus qualifiée de la Province. Tout cela 1577.
se fit avec un si grand secret, que D. Juan ne le put pénetrer. Il crut avoir trouvé une bonne occasion de sortir de Brusselles, sous prétexte d'aller recevoir cette Princesse à Namur, où elle devoit loger. Il y eut quantité de Noblesse, qui s'offrit de l'y accompagner, ou qu'il invita à y aller avec lui, & entre autres le Duc d'Arschot, & son fils le Prince de Chimai, qui étoit Lieutenant de son Pere dans la Citadelle d'Anvers. Cette importance place demeuroit, sous le commandement de *Louïs de Blois*, Sr. *de Treslong*, avec qui D. Juan avoit une correspondance secrete.

Quand il eut reçu la Reine, & l'eut accompagnée à quelque distance hors de la ville, il ne pensa qu'à se rendre maitre du Château, où il n'y avoit qu'une foible garnison, sous *Jean de Bourgogne*, Sr. *de Froimont*, qui en étoit Gouverneur pour les Etats. (2) Ensuite feignant de vouloir aller à la chasse, le 24 de Juillet, il marcha vers la porte la plus prochaine du Château, & en passant il témoigna qu'il avoit envie d'en voir le dedans, & fit appeller le Commandant; avec lequel il y entra, dans la compagnie du Comte de Barlaimont & de ses quatre fils de Hiergues, de Megem, de Floyon & de Hautepenne; gens entreprenans, qui avoient eu des emplois dans l'Armée, & qui en eurent encore dans la suite. Il y accourut encore quelques Soldats, que l'on avoit fait venir secretement dans le voisinage, & qui suivoient d'un peu plus loin. Le Prince fit saisir la porte du Château par ces gens-là & en congedia la Garnison, de sa propre autorité. Ensuite il fit appeller le Duc d'Arschot & les principaux de la Noblesse qui étoit à Namur, & voulut justifier sa conduite; en leur disant qu'il avoit été obligé de chercher un lieu de sûreté, à cause des embuches qu'on lui dressoit de tous côtez; mais il semble qu'il ne gagna pas leurs esprits, puisque le Duc d'Arschot, & plusieurs autres l'abandonnerent. Il se saisit en même tems de Charlemont, de Luxembourg & d'autres places.

Le lendemain, il écrivit une Lettre aux Etats, pour justifier sa conduite, par les mêmes raisons; auxquelles il ajoutoit que, comme il s'étoit retiré à Namur par nécessité, il y demeureroit jusqu'à ce qu'on eût pourvu à sa sûreté, autrement qu'on n'avoit fait. Il envoya cette lettre par le Sr. de Rassinghem, avec un instruction, par laquelle il demandoit, (3) comme disent d'autres, qu'on desarmât le Sr. *de Heze* Gouverneur de Brusselles, & affectionné au Prince d'Orange, & en même tems les Bourgeois, après quoi il y retourneroit. Les Etats lui envoyerent aussi des Députez, pour le prier d'y revenir; avec promesse de punir ceux qui avoient voulu attenter à sa personne, dès qu'ils en seroient légitimement convaincus.

Mais il ne se laissa point persuader, & on l'accuse d'avoir en même tems travaillé à corrompre les Troupes Allemandes, commandées par les Colonels *Fronsberg*, *Polwiller*, *Focker* & *d'Enden*. Il entreprit même de se rendre maître du Château d'Anvers, par leur moyen. Il y avoit quatre Compagnies Allemandes dans la Ville, & il avoit ordonné à quatre autres d'y marcher, pour agir de concert avec Treslong. Il commanda aussi aux autres Troupes de la même nation de garder pour lui les Villes de Bergopzoom, Breda, Bolduc, Tole, Deventer, Campen & Ruremonde; & il écrivit aux trois Compagnies de Polwiller, qui étoient

(1) Voyez ses Mémoires, où elle raconte elle-même ses négociations.

(2) *Bentivoglio* P. I. Liv. X. p. 225. *De Meteren* Liv. VI. fol. 137. verso.

(3) *De Meteren* folio 137. verso & suiv.

1577. étoient à Dendermonde, & qui ayant reçu leurs soldats en devoient partir, d'y demeurer. Mais les soldats, plus raisonnables que lui, partirent & remirent ses Lettres aux Etats.

Le 28 de Juillet, les Etats reçurent encore des Lettres (1) interceptées en Gascogne, depuis le mois d'Avril; par où l'on vit que tout ce qui s'étoit passé ne tendoit qu'à rallumer la guerre dans les Provinces, & qu'à rappeller la maniere de gouverner du Duc d'Albe. D. Juan soûtint qu'elles étoient supposées; mais comme il n'y avoit rien qui ne fût confirmé par sa conduite, on ne douta point qu'elles ne fussent veritables. Peu de tems après, le parti des Etats défit les Allemands, qui venoient au Château d'Anvers, & l'on trouva moyen de s'en rendre maitre & de chasser ensuite les autres Allemands des places qu'ils tenoient, comme on le verra dans l'Auteur cité à la marge.

Les Etats avertirent ensuite le Roi de tout ce qui s'étoit passé, par une Lettre du 24 d'Août, & demanderent que D. Juan gardât desormais les engagemens, où il étoit entré avec eux. Ce Prince ayant vu cette Lettre, & le mauvais succès de ses negociations avec les Troupes Allemandes, se radoucit un peu, & parla d'accommodement; mais il fit ensuite des propositions si hautaines, que cette négociation n'eut aucune suite; & il sembloit qu'elle n'avoit été mise sur le tapis, que pour gagner du tems. Il demandoit aux Etats qu'ils eussent plus de soin de la conservation de la Religion Catholique, comme s'ils avoient négligé leur devoir à cet égard; qu'ils le tinssent dégagé de tous les accords, qu'il pouvoit avoir faits avec eux; qu'ils reconnussent qu'il avoit bien fait de se retirer à Namur, & de se rendre maitre du Château; qu'ils avouassent qu'il avoit droit de poursuivre ceux qui commettoient quelque scandale contre la Religion; que ceux qui avoient intercepté, ouvert, ou déchiffré les lettres qu'il écrivoit en Espagne, lui fussent livrez; que Ste. Aldegonde, qui en avoit déchiffré quelques-unes, & d'autres, fussent bannis de Bruxelles; que le Prince d'Orange, & les Provinces de son Gouvernement, observassent la Pacification de Gand, & fissent cesser les exercices de Religion, & les Ecoles des nouvelles Sectes à Harlem, à Schoonhove & autres lieux, qui leur avoient été rendus par la Pacification, & en retirassent les garnisons; qu'ils ne fissent point de fortifications, & qu'ils ne démolissent pas les nouvelles; qu'ils eussent à rétablir les Eglises & les Cloitres dans l'état où ils étoient auparavant; & autres choses semblables; & que s'ils refusoient de le faire, les Etats se joignissent à lui D. Juan, pour les contraindre, au nom du Roi.

Ces demandes indiscretes & hors de propos lui attirerent une réponse vigoureuse des Etats, datée du 7 d'Août, & qui n'étoit avantageuse ni pour lui, ni pour le Roi; qui se seroit bien passé qu'on leur donnât lieu d'étaler des reproches, qui ne faisoient point d'honneur à Sa Majesté, & qui étoient d'autant plus fâcheux, qu'ils étoient bien fondez. Ils dirent à D. Juan, qu'ils avoient eu un très-grand soin de la Religion Catholique, & qu'ils avoient toûjours très-fidelement obeï au Roi; & qu'ils l'avoient lui-même reçu avec beaucoup d'empressement & de magnificence, quoi qu'ils eussent souffert, des serviteurs du Roi, toutes sortes d'oppressions, de tirannies, d'inhumanitez & de cruautez, que le Roi avoit tolerées & même favorisées, quelques plaintes qu'on en fit: Que ceux d'entre les Espagnols, qui étoient partis & qui devoient être punis, selon un Article de l'Edit perpetuel, avoient été recompensez en Espagne: Qu'ils n'avoient néanmoins pas perdu l'attachement qu'ils avoient eu pour leur Roi, & qu'ils lui avoient témoigné plus d'obeïssance que les Espagnols, qui n'avoient pas souffert qu'on leur bâtit des Citadelles, ni qu'on les chargeât d'impositions nouvelles, sans le consentement des Etats du Païs: Qu'on ne leur avoit jamais ôté leurs Privileges & leurs Loix, pour introduire une nouvelle maniere de Gouvernement: Qu'on ne les avoit point fait gouverner par des Etrangers, & qu'ils n'avoient point accordé au Roi d'aussi grandes contributions, que les Païs-Bas: Qu'il s'en falloit bien qu'il eût, sur l'Inquisition & sur les Ecclesiastiques d'Espagne, l'autorité qu'il avoit en Flandre sur cette espece de gens. Ils réfutoient chàque article des reproches de D. Juan, avec la même force & la même liberté, comme on le voit (2) dans un Auteur contemporain. Ce Prince cherchant à gagner du tems, leur répondit avec plus de moderation, le 15 d'Août, que si sa personne, & sa maniere de gouverner ne leur plaisoit pas, il étoit tout disposé à se retirer, & à prier le Roi de leur envoyer un autre Prince du sang. 1577.

Ils firent à leur tour des demandes à D. Juan le 4 de Septembre; auxquelles ils entendoient qu'on satisfît, avant que d'entrer en aucun Traité. C'étoit qu'il congediât tous ceux qui étoient suspects aux Etats; qu'il abandonnât les Villes & les Châteaux de Namur, de Charlemont, de Mariembourg, & autres, & les remît entre les mains de ceux qui les devoient garder, selon la Pacification de Gand, & même aussi le païs de Luxembourg; qu'il commandât aux Troupes Allemandes d'abandonner les Villes dans lesquelles elles étoient, à des conditions raisonnables, jusqu'à ce que le Roi eût donné un autre Gouverneur, de son sang, & plus agréable aux Provinces; que si, pour le bien des Provinces, il vouloit partir promtement, comme il l'avoit souvent offert, il pourroit laisser le gouvernement au Conseil d'Etat; qu'au reste, ils le prioient de ne les plus molester par des Ecrits inutiles, & de ne pas trouver mauvais, qu'ils assistassent les opprimez, conformément à leur Union.

Les Etats écrivirent aussi au Roi une Lettre du 8 de Septembre, où ils lui rendoient compte de ce qui s'étoit passé, & lui demandoient à peu près la même chose; mais le Roi ne leur répondit que l'année suivante.

Trois jours auparavant, D. Juan leur avoit écrit une Lettre, pour les amuser, où il leur disoit que le Roi avoit consenti à son départ, qu'il observeroit la Pacification de Gand, & qu'en attendant il leur enverroit des Envoyez de l'Evêque de Liege, & du Prince de Cleves, pour traiter avec eux d'un accommodement. Les Etats repliquerent qu'ils étoient bien aises d'apprendre que le Roi pensât à la paix; mais qu'ils auroient de la peine à la croire, à moins que les effets ne répondissent aux paroles. Les Envoyez s'étant rendus à Bruxelles, où la Reine d'Angleterre en envoya aussi deux de sa part, ils firent quelques propositions; mais on ne put rien conclurre, parce que les Etats s'appercevoient que D. Juan ne tâchoit que de tirer les affaires en longueur, jusqu'à ce que les Troupes Espagnoles fussent arrivées d'Italie. Dès le commencement, on avoit soupçonné que son dessein étoit de gouverner les Païs-Bas avec la même autorité que le Duc d'Albe, & qu'il se proposoit de suivre ses maximes. On crut même depuis en Espa-

(1) Voyez ces Lettres dans la Chronique de *Jean François le Petit*, Tom. II. p. 335. & suiv.

(2) *De Meteren* Liv. VI. fol. 119 verso & suiv.

1577. Espagne qu'il vouloit se rendre Souverain des Païs-Bas, en dupant en même tems le Roi son Frere, & les Etats Generaux. C'étoit-là une entreprise desesperée, mais qui pouvoit bien entrer dans la tête d'un Prince jeune & aveuglé par l'ambition.

Cependant les Etats se résolurent de faire travailler à la démolition des Citadelles. On livra celle d'Anvers aux Bourgeois le 28 d'Août, après avoir recompensé ceux qui l'avoient gardée au nom des Etats. La mémoire du mal, que les soldats Espagnols sortis de cette Citadelle avoient fait à la Ville d'Anvers, fit que l'on y accourut en foule & avec une joie incroyable, pour combler les fossez, & abattre les murailles du côté de la Ville; mais on laissa le dehors en son entier, comme attaché à l'ancienne enceinte de la Ville. Le Cardinal (1) *Bentivoglio* n'a pu s'empêcher de censurer le zele, que le peuple d'Anvers témoigna en détruisant la retraite de la tyrannie Espagnole: „ Tout le peuple, *dit il*, accourut avec une allegresse surprenante, à cette action; chacun tâchoit, à l'envi, d'y avoir plus de part que les autres, & par une haine extravagante faisoit paroitre tant de rage contre ces remparts sans sentiment, qu'ils n'en auroient pas pu faire paroitre une plus grande envers les inventeurs & les executeurs de ces ouvrages". Il auroit été, comme il semble, bien plus digne d'un bon Historien de témoigner de l'indignation contre la tirannie du Duc d'Albe, en racontant la maniere dont il la bâtit, & contre les mauvais usages qu'en firent deux fois les Espagnols, qui en sortirent pour piller Anvers; que d'accuser de *haine extravagante* & de *rage* ceux qui la démolirent. Ceux d'Anvers auroient été non insensibles, mais tout à fait stupides, s'ils n'avoient pas témoigné une joie extraordinaire en cette occasion. On traita de même (2) les Châteaux de Gand, d'Utrecht, de Valenciennes & d'autres lieux. On pardonna à celui de Tournay, à cause que le *Prince d'Espinoi*, Gouverneur de la place, y demeuroit. On ne toucha pas non plus à celui de Cambrai, parce que c'étoit une Ville Imperiale; mais on en ôta le Gouververneur, qui favorisoit les Espagnols, & on y en mit un qui dépendoit des Etats. Ils se rendirent aussi maitres de Bolduc & de Breda, & ils remirent cette derniere place au Prince d'Orange.

En ce même tems, ils apprirent que D. Juan commençoit à faire avancer des Troupes Espagnoles dans les Païs-Bas, & que quelques Compagnies étoient déja à Mezieres en Champagne, prêtes à entrer dans le Luxembourg. Cela les fit résoudre à appeller le Prince d'Orange en Brabant, & ils lui envoyerent quatre Députez, pour le prier d'y aller; afin d'entretenir la bonne amitié des Provinces, selon la Pacification de Gand, & de leur faire part de ses bons avis dans les conjonctures présentes, en qualité de Conseiller d'Etat. Ils lui représenterent aussi que, puis que les ennemis des Provinces les accusoient tous en général, & lui en particulier, de n'avoir commencé cette guerre que pour changer de Prince & de Religion; il seroit nécessaire qu'il fit voir au Public, que ni lui, ni les Etats de Hollande & de Zélande n'étoient dans le dessein de manquer à ce qu'ils avoient promis dans la Pacification de Gand. Ils lui demanderent aussi que, puis qu'il permettoit l'exercice de la Religion Romaine, dans les lieux qui lui avoient été remis depuis la Pacification de Gand, il voulût aussi l'accorder à ceux qui le pourroient demander, dans les autres Villes de Hollande & de Zélande. Il souhaiterent encore que lui & les 1577. Etats des deux Provinces s'engageassent, par un Acte authentique, qu'ils ne permettroient point que la Religion Catholique fût opprimée dans les autres Provinces, ni qu'on y établit l'exercice d'aucune autre Religion. Ils ajoûterent de plus, qu'il étoit important de se rendre maitres de Bolduc & de Breda, qui tenoient encore pour les Espagnols; & furent d'avis que si les Allemands, qui les gardoient, faisoient difficulté de traiter avec le Prince, qui y avoit fait envoyer le Comte d'Hohenlo, on pourroit employer le Sr. de Champigni.

Le Prince répondit à cela par écrit, & après avoir remercié les Etats de la bonne opinion qu'ils avoient de lui, & de la bienveillance qu'ils lui témoignoient, dit qu'il les prioit de lui permettre de communiquer ce qu'ils lui écrivoient, aux Etats des deux Provinces de Hollande & de Zélande, sans le consentement desquels, il ne pouvoit rien ajoûter au Traité de Pacification; & qu'à l'égard de la Religion Catholique, il leur promettoit, tant pour lui que pour les Etats, que, conformément à la Pacification, ils ne permettroient pas qu'on entreprit rien contre le repos public, particulierement concernant la Religion Romaine & son exercice, avant l'Assemblée des Etats Generaux.

Après cela, le Prince alla à Breda, qui avoit été réduite à rentrer dans l'obeissance & où il fut fort bien reçu. De là il fut le 11 de Septembre à Anvers, du consentement des Provinces dont il étoit déja Gouverneur. Il y fut reçu par des Députez des Etats de Brabant, qui lui vinrent au devant jusqu'à Anvers; d'où les Bourgeois & ceux de Brusselles l'accompagnerent jusqu'à cette derniere Ville, en armes, le long du Canal, les uns d'un côté & les autres de l'autre. Comme les Brabançons n'avoient point de Gouverneur en particulier, parce qu'ils dépendoient immédiatement du Gouverneur Géneral, qui faisoit son séjour à Brusselles dans cette Province; elle élut le Prince d'Orange pour son Gouverneur. A peu près dans le même tems, le Duc d'Arschot, qui étoit le seul concurrent que le Prince pût avoir parmi la Noblesse du Païs, fut déclaré Gouverneur de la Flandre; apparemment pour renouveller cet emploi, que le Roi lui avoit donné. On forma en même tems un Conseil d'Etat, où le Prince seroit, & qui auroit le Gouvernement géneral de toutes les Provinces.

L'honneur que l'on fit au Prince d'Orange, que l'on regardoit comme le principal soûtien des Provinces Confédérées, comme il l'étoit en effet; puis que la Noblesse Catholique pouvoit se reconcilier facilement avec le Roi, aux dépens de la Liberté publique, comme elle le fit dans la suite; & que le Prince fut d'autant plus fidele à l'Alliance, qu'il étoit entierement irréconciliable avec l'Espagne: cet honneur, dis-je, lui attira la jalousie du reste de la Noblesse, qui lui portoit envie depuis long tems. Le Duc d'Arschot, en particulier, pensa à lui opposer l'Archiduc Matthias, troisieme fils de Maximilien II. & frere de l'Empereur Rodolfe. Il fit sonder ce Prince, pour savoir s'il voudroit hazarder de venir dans les Païs-Bas, sur la promesse qu'on lui faisoit de le faire Gouverneur Général des XVII. Provinces. Ce Prince, qui ne faisoit pas la figure qu'il souhaitoit à la Cour de l'Empereur son Frere, accepta l'offre, (3) sans lui en rien communiquer, à ce qu'il di-

(1) P. I. Liv. X p. 229.
(2) *De Meteren* Liv. VI. fol. 140. verso & suiv.

(3) Voyez *Grotius* Ann. Liv. II. p. 50. *Rheidanus* Liv. p. 22. *De Meteren* fol. 142.

1577. disoit, & partit de nuit de Prague, d'où il marcha, avec très-peu de Domestiques, tout droit à Mastricht, & ensuite à Lire Ville du Brabant, près d'Anvers. Les Etats furent étonnez de son arrivée, aussi bien que les Villes du Brabant; parce que cette affaire n'avoit été communiquée qu'à très-peu de gens. L'Empereur en témoigna du chagrin, & envoya des gens après son frere, mais ils ne le purent atteindre. On n'a pas sû, si c'étoit une feinte, pour ne pas choquer Philippe, ou si l'Empereur desapprouvoit véritablement la conduite de son Frere. Quoi qu'il en soit, Matthias se persuada qu'il pourroit, avec le tems, appaiser le Roi d'Espagne, qui aimeroit peut-être mieux le voir dans ce poste, que D. Juan; qui ne pouvoit s'y maintenir, que par une guerre très-onereuse à l'Espagne. Ceux qui avoient pensé au Duc d'Anjou, étoient fort disposez à s'opposer au dessein du Duc d'Arschot; mais le Prince d'Orange les en détourna, & au-lieu d'abandonner Matthias, quoi qu'il fût venu à son insû, persuada à plusieurs Villes de lui donner le Gouvernement géneral des Provinces, mais à condition que lui-même seroit son Lieutenant; dans l'esperance d'employer utilement son nom, respecté dans les Provinces, & de faire en sorte qu'il ne fût pas gouverné par des gens, qui pourroient abuser de sa foiblesse. Le Cardinal *Bentivoglio* (1) rapporte toutes les raisons les plus artificieuses, qu'il lui a été possible d'inventer, de la conduite du Prince d'Orange. Il se proposoit, selon lui, de brouiller ensemble les deux branches de la Maison d'Autriche, de rendre la Noblesse Flamande irréconciliable avec D. Juan, en lui faisant préferer un autre; de réduire l'Archiduc à se jetter entre ses bras; de rendre le Duc d'Arschot odieux aux Etats, en leur faisant sentir qu'il n'avoit pas eu droit de faire venir Matthias, sans leur participation; de le rendre suspect à ceux de Gand, qui le mirent, comme on le verra, en prison, où ils le garderent six jours, & d'où il l'en fit sortir, pour s'en faire honneur, & faire parade de son autorité dans le Gouvernement d'un autre. Il y a trop de rafinement, dans cette Politique Italienne, pour y ajoûter foi; sur-tout puis qu'il s'agit de découvrir les intentions secretes d'un homme, mort depuis longtems.

Un Auteur, (2) qui a écrit des Annales de ce tems-là, & qui étoit mieux instruit que *Bentivoglio*, assure positivement qu'on disoit à tort, que le Prince d'Orange étoit la cause de l'emprisonnement du Duc d'Arschot; puis qu'il avoit fait en sorte que les Etats lui avoient donné le Gouvernement de Flandre, & que ceux qui l'avoient emprisonné, étoient ennemis du Prince d'Orange. Il dit plus bas que *Pierre Dathenus* (c'est celui qui a traduit les Pseaumes en Flamand) avoit traité en chaire, à Gand, le Prince d'Orange d'impie, & d'homme qui ne reconnoissoit point de Dieu. Il ajoûte qu'on n'en parloit à Nimegue & à Arnhem, qu'en lui disant des injures. On voit bien par-là que la modération du Prince, en matiere de Religion, lui faisoit du tort parmi la populace, toûjours portée aux extrémitez. Les Catholiques Romains ne vouloient rien relâcher, & n'accordoient pas les moindres choses aux Protestans, lors qu'ils les pouvoient refuser impunément. Les Ecclesiastiques portoient par-tout les Puissances à employer contre ceux qui se séparoient de l'Eglise Romaine, les amendes, les confiscations, les emprisonnemens, les exils, le fer & le feu. C'étoit-là leur doctrine & leur pratique constante. Les Protestans, au contraire, faisoient des portraits affreux de l'Eglise Romaine: & comme tout ce qu'ils disoient n'étoit pas faux, ils animoient les peuples à un point, qu'il ne parloit qu'avec horreur des personnes sages, qui n'imitoient pas leurs emportemens. Mais la Verité n'a que faire de la colere des hommes, pour se soûtenir; & ceux qui se trompent de bonne foi, doivent plûtôt être regardez avec pitié, qu'avec indignation. La Chrétienté auroit été heureuse, si faisant réflexion aux dogmes essentiels & positifs, dont on étoit d'accord, elle s'étoit appliquée à vivre conformément à ces dogmes, & à fuir tous les excès, dans les paroles, & dans la vie. Ce n'est pas en disputant aigrement, ou en persecutant les autres, qu'on parvient au salut éternel; mais en croyant les dogmes capitaux, & en obeissant fidelement aux commandemens sur lesquels il n'y a point de controverse. J'ai cru devoir mettre ici ces maximes, qui sont peu connues parmi la plûpart des Chrétiens, & encore moins observées; mais qui ne laissent pas d'être de Droit divin & humain, & qu'on ne sauroit trop répeter, dans l'état présent de la Chrétienté. 1577.

Mais pour revenir au sujet de cette Histoire, il faut que nous (3) racontions en peu de mots, ce qui se passa en Flandre en ce tems-ci. Le 20 d'Octobre, le Duc d'Arschot fit son entrée à Gand, avec quantité de Noblesse & quelques Troupes à pied & à cheval. Le Conseil d'État lui avoit donné une Patente très-ample, à laquelle les quatre Membres de Flandre, qui n'étoient pas trop favorables à la Maison de Croi, auroient souhaité que l'on eût mis quelques restrictions. Pour s'attirer la faveur du peuple, en entrant en son Gouvernement, il fit entendre qu'il apportoit le rétablissement des Privileges & la Démolition du Château de Gand. Mais comme il y eut des gens qui le prierent de ne differer point la publication du rétablissement des Privileges, le Duc & son Conseil leur firent froide mine. On nomme entre ceux qui étoient zèlez pour cette publication, les Srs. d'*Imbise* & *Ribove*, qui se firent assez connoître dans la suite.

Les Evêques & la Noblesse, qui étoient les plus opposez au Prince d'Orange, se trouverent dans l'Assemblée des Etats, convoquez pour recevoir le nouveau Gouverneur. Les Srs. de Champigni & de Sweveguem y étoient, pour présenter aux Etats la Patente accordée au Gouverneur, & dans le dessein, comme l'on dit, de décrier le Prince d'Orange.

Quelques-uns de ceux qui étoient de la Religion Réformée, s'appercevant qu'on ne les employoit à rien, & que même on les voyoit de mauvais œil, consulterent ensemble, touchant la maniere dont ils pourroient se soûtenir, & résolurent de demeurer attachez les uns aux autres & d'agir de concert, pour se garantir de la colere du Duc d'Arschot.

Rihove crut devoir aller consulter le Prince d'Orange, touchant la maniere de se soûtenir contre lui; mais le Prince, qu'il vit à Anvers, & qui avoit mauvaise opinion de cet homme, lui demanda quel moyen ceux son Parti pouvoient avoir de se défendre contre le Parti opposé, & qui les assisteroit. Rihove répondit qu'il exciteroit le peuple à travailler à faire rétablir ses Privileges; qu'il tâcheroit de se saisir du Duc & de ceux qui le favorisoient; qu'à l'égard de l'évenement, il s'en remettroit à la Providence Divine, & qu'il exposeroit sa

(1) P. I. Liv. X. p. 23.
(2) *Rheidanus* Annal. Lib. II. p. 22. & suiv.
(3) *De Meteren* Liv. VII. fol. 147.

1577. sa vie, comme les anciens Romains, pour la délivrance de sa Patrie. Le Prince desapprouva assez ouvertement le dessein de cet homme, qui sembloit avoir plus de Fanatisme, que de Bon-sens. Mais pour ne pas le desesperer & par-là le jetter dans le parti de ses ennemis, il le renvoya au lendemain. Rihove revint trouver le Prince, qui lui demanda s'il avoit encore le courage d'entreprendre une chose de si grande conséquence & si hazardeuse. Rihove répondit qu'il en viendroit à bout, où qu'il y perdroit la vie; sur quoi le Prince levant les épaules, le laissa aller. Cependant le Prince donna ordre à Ste Aldegonde de voir cet homme & de tâcher de pénetrer sur quoi il appuyoit son entreprise. Il le fit, & comme, après une assez longue conversation, Rihove ne disoit autre chose, il lui conseilla de ne s'adresser plus au Prince, mais, s'il en avoit le courage, comme il le disoit, d'exécuter son projet à ses propres risques. Il paroit par-là que le Prince ne vouloit ni l'appuyer, ni empêcher qu'il ne hazardât cette entreprise, en le faisant arrêter, ou en avertissant le Duc d'Arschot, qui étoit assez ouvertement des ennemis du Prince.

Rihove retourna à Gand, accompagné seulement de quatre hommes, armez de mousquets, pour se défendre apparemment, contre ceux qui le pourroient attaquer en chemin. Cependant le Prince, qui voyoit cet homme résolu à tout hazarder, & qui connoissoit l'humeur turbulente des Gantois, envoya quelqu'un à Gand pour voir ce qui en arriveroit.

Le même jour que Rihove arriva, qui étoit le 28 d'Octobre, Imbise demanda au Duc, comme il alloit à l'Hôtel de Ville, quand il rétabliroit les Privileges, & comme il le pressoit un peu vivement, Arschot lui répondit en colere, *qu'on trouveroit bien ces crieurs de Privileges, & qu'on prendroit tous ces Mutins & leurs adherans, encore qu'ils fussent poussez par le Prince d'Orange.* Imbise ayant rapporté cette réponse à ceux qui se rencontrerent dans la place, il s'émut sur le champ une grosse sédition parmi un peuple naturellement mutin, & poussé alors par l'un & l'autre Parti. Toute la Bourgeoisie se mit sous les armes, & il auroit été dangereux qu'elle n'en vint aux mains, si les Magistrats & les plus sages des deux Partis ne l'eussent empêché. Elle avoit déja posé les armes, lors que Rihove y arriva avec ses quatre mousquetaires, & se mit à crier par les ruës pour amasser du monde, & alla ainsi à la maison d'Imbise. On l'avertit en vain que l'émeute étoit passée & que le peuple s'étoit retiré. Imbise & quelques autres du même Parti arriverent chez lui, où ils trouverent Rihove se plaignant que le Peuple eût si-tôt posé les armes. Ils conclurent ensuite entre eux, une espece d'association; par laquelle ils s'engagerent de s'aider réciproquement, jusqu'à la mort. Là-dessus, Imbise étant demeuré en sa maison, Rihove, Meguem & quelques autres coururent à la Maison du Prince, comme on l'appelloit, & au Château, où étoit l'Artillerie, dont ils se saisirent. Cependant ils n'émouvoient pas beaucoup de gens: mais Rihove, homme hardi & entêté, marcha sans délai au logis du Duc d'Arschot, qui ne s'attendoit à rien de semblable, avec le monde qui s'étoit joint à lui; & menaçant de mettre le feu à la maison, se la fit ouvrir, y fit le Duc prisonnier, & ne laissa néanmoins pas de le défendre contre quelques-uns de la populace, qui vouloient le tuer. Il envoya ensuite arrêter quelques autres des principaux du même Parti, & les fit mettre chez lui en diverses chambres. Après cela il leva quelque peu d'Infanterie, pour le soutenir contre ceux qui l'auroient pu attaquer, fit mettre tout le peuple sous les armes, & l'engagea à se déclarer pour lui, jusqu'à ce que les Etats Generaux, qui étoient à Brusselles, y eussent mis ordre. Le Conseil d'Etat & le Prince d'Orange furent fort surpris d'une révolution si subite, qui ne seroit néanmoins pas arrivée, sans les manieres hautaines du Duc d'Arschot, & sans des paroles peu populaires, dans une ville comme Gand. La verité étoit que tout le parti du Duc ne cherchoit rien moins, que la conservation des Privileges; ils les auroient tous laissé violer, pourvû qu'il leur en fût revenu quelque avantage particulier; comme la suite le fit assez voir, puis qu'ils furent tous enfin du parti des Espagnols. Néanmoins le Conseil & le Prince d'Orange firent en sorte qu'on relâchât six jours après le Duc d'Arschot, & dans la suite les autres. Il parut par-là que le Prince d'Orange donnoit au bien de l'Etat beaucoup plus, qu'à ses propres passions; puis qu'il fit relâcher son concurrent, le plus promptement qu'il fût possible. Cependant les desseins de ce dernier furent entierement déconcertez, par cet accident. 1577.

Les Etats de Flandres engagerent le Duc d'Arschot à déclarer qu'il n'auroit aucun ressentiment de ce qui s'étoit passé; ce qu'il publia, en forme de pardon. Mais on retint les autres prisonniers; & ceux de Gand, par le conseil des Nobles & des Communes, publierent un Ecrit le 9 de Novembre, dans lequel ils exposoient que les prisonniers avoient eu dessein de mettre de la division entre les Provinces, & de rompre leur Confédération: Qu'il y avoit une protestation, composée par Champigni, & écrite de la main de Swevequem, qui étoient entre les prisonniers, contre les Etats de Brabant & contre le Prince d'Orange, à qui ils vouloient ôter la qualité de Gouverneur de cette Province: Que ces mêmes prisonniers avoient formé le dessein d'amener l'Archiduc Matthias, à main armée, à Dendermonde, de l'empêcher de demeurer en Brabant, de le faire Gouverneur General, sans le consentement du Roi & des Etats Generaux, & enfin de former un nouveau Conseil d'Etat: Qu'ils avoient fait entrer des Troupes dans la Ville de Gand, pour la dépouiller de ses Privileges & punir ceux qui les avoient redemandez, en les traitant de Mutins & de Rebelles: Qu'ils avoient résolu, en cas que le Prince d'Orange ne voulût pas se démettre du Gouvernement du Brabant, de lui faire la guerre: Que c'étoit, dans cette vuë, qu'ils avoient fait arrêter à Douay les deniers communs, pour s'en servir dans la guerre qu'ils vouloient faire au Prince d'Orange, en cas qu'il ne fit pas ce qu'ils souhaitoient. Soit que cela fût vrai en tout, ou au moins en partie, on ne peut guere douter qu'ils ne voulussent exclurre le Prince d'Orange du Gouvernement des Provinces Catholiques, & mettre le Duc d'Arschot en sa place; & que ce ne fût pour cela, que ce dernier avoit fait venir Matthias dans les Païs-Bas.

Cela fit que les Etats & le Prince trouverent à propos de faire venir l'Archiduc à Anvers, & de l'y entretenir selon son rang, jusqu'à ce qu'il fût installé dans la Charge de Gouverneur General. Le Prince d'Orange alla au devant de lui, avec toute la Bourgeoisie sous les armes, & l'amena le 11 de Novembre à Anvers.

Les Etats en userent ainsi, de peur que les Troupes qui étoient à Wavre pour s'opposer à D. Juan, ne se laissassent persuader par le Duc d'Arschot & les autres de son Parti, d'aller querir l'Archiduc à Lire & de le mener à Gand, pour y délivrer les prisonniers.

Comme Rihove levoit des Troupes à Gand, pour

1577. pour se soûtenir dans le Gouvernement de cette Ville, dont il s'étoit emparé de sa propre autorité; l'Archiduc Matthias, le Conseil d'Etat & le Prince d'Orange lui-même lui écrivirent une Lettre, pour lui ordonner de congédier les levées qu'il avoit faites & lui défendre d'en faire de nouvelles; parce que c'étoit un crime de Lése-Majesté, que de lever des Troupes, sans ordre du Magistrat suprême. Mais cet homme, au lieu d'obeïr, dit qu'il prenoit cela pour un avertissement de faire de plus grandes levées, pour se soûtenir contre ses ennemis.

Les Etats Géneraux publierent, le 7 de Septembre, un Manifeste contre D. Juan, qu'ils déclarerent ennemi de l'Etat, pour s'être retiré à Namur & avoir violé la paix qu'il avoit jurée; & ordonnoient à ceux qui étoient avec lui, de le quitter dans la quinzaine, sous peine d'être regardez comme rebelles.

Les Provinces Catholiques firent une plus étroite union avec les Protestantes, le 10 de Decembre, qui fut une confirmation de la Pacification de Gand; & par laquelle ceux des deux Religions s'engagerent reciproquement à ne se nuire en rien, pour cause de Religion, & à s'entre-donner toute sorte de secours, pour la conservation de leurs Privileges. Elles convinrent, par ce Traité, d'une chose qui, quoi que fondée dans le Droit Divin & Humain, les exposa à la calomnie. Comme la Religion est une doctrine qui ne dépend que de Dieu, il est visible qu'aucun homme n'a droit de contraindre un autre d'embrasser ses sentimens, par la force. Il est encore clair que la véritable Religion ne rend pas les hommes ennemis irréconciliables, pour de simples opinions; & que par conséquent ils se doivent supporter les uns les autres, pourvû qu'ils observent les Loix Civiles. Cela est d'autant plus nécessaire, qu'il n'est guére possible à la Nature Humaine d'éviter la diversité des sentimens, par rapport à la Religion. Cette diversité étoit alors, dans les Provinces des Païs-Bas, si bien établie, que l'un des Partis ne pouvoit pas se flatter de ramener l'autre à ses opinions; & il étoit de très-grande importance qu'ils demeurassent unis, contre la Puissance Espagnole; parce que, sans cela, ni l'un ni l'autre ne pouvoit se soûtenir. La Religion Chrétienne, dont la base est la Charité, & la bonne Politique, qui est fondée sur la concorde des peuples, demandoit absolument que les Provinces fissent un Traité, tel que celui dont on a parlé. Cependant les personnes échauffées, des deux côtez, y trouverent à redire. (1) Le même *Dathenus*, Prédicateur séditieux de la Ville de Gand, duquel nous avons parlé ci-dessus, publioit parmi les Réformez, que l'article, par lequel on étoit convenu que la Religion Romaine demeureroit comme elle étoit, dans les lieux où elle se trouvoit, étoit impie, & que le Prince d'Orange, qui disoit qu'il falloit garder la foi donnée à cet égard, & que Dieu ne favorisoit pas les Parjures, n'avoit ni Dieu, ni Religion. D'un autre côté, les Partisans de l'Espagne reprochoient aux Etats Généraux qu'ils trahissoient la Religion Catholique, en s'obligeant à ne faire aucun tort aux Réformez, pour cause de Religion; & les Etats furent souvent contraints de publier des Apologies de leur conduite. C'est ainsi que le zèle aveugle, qui portoit tout à l'extrémité, travailloit à ruiner tout ce que les gens sages & moderez avoient fait pour conserver la bonne intelligence des Provinces; sans laquelle il n'étoit pas possible qu'elles ne retombassent dans l'état où elles étoient sous le Duc d'Albe.

(1) *Rheidanus* Annal. Liv. II. p. 26.

En ce tems-ci, les Etats avoient envoyé une Ambassade solennelle, dont le Marquis d'Havré étoit le Chef, à Elisabeth, Reine d'Angleterre, pour l'engager à soûtenir avec plus de vigueur les Païs-Bas; & cela réussit, comme on le verra au commencement de l'année suivante, que l'Alliance fut signée. Les Etats Generaux résolurent le 17 de Décembre d'installer l'Archiduc dans la Charge de Gouverneur Général, & lui envoyerent une députation, pour lui présenter les articles qui régloient son autorité & son administration; ce qui étoit d'autant plus nécessaire que ce Prince étant étranger & ne sachant ni les usages, ni les Privileges du Païs, ne pouvoit bien les conduire par lui-même, ou par le conseil de gens peu instruits, ou peu affectionnez au service de l'Etat. D'ailleurs ils ne le faisoient pas leur Souverain, mais leur Gouverneur, dont l'autorité devoit être limitée; en maniere qu'il n'en pût pas abuser, par des principes d'ambition, ou faire tort à l'Etat, par de mauvais conseils, faute de savoir le gouverner selon les Loix. Sans cette limitation, ils seroient retombez dans les mêmes inconvenins où ils s'étoient trouvez sous les Gouverneurs Espagnols, qu'il n'avoient pu souffrir. S'il avoit eu plus d'autorité & qu'il lui eût été permis de faire ce que le Duc d'Albe s'étoit arrogé, il auroit autant valu recevoir D. Juan, qu'un Prince Allemand, qui se seroit conduit par les conseils de Courtisans Allemands, qui n'auroient pas été moins avides que les Espagnols. Les Etats lui donnerent donc le Prince d'Orange pour Lieutenant, comme sachant parfaitement la maniere de gouverner ces peuples. Je ne mettrai ici que quelques-uns (2) des premiers articles du Traité qu'ils firent avec lui. Il étoit dit que l'Archiduc gouverneroit le Païs, avec un Conseil d'Etat, composé de gens qui seroient nez dans le Païs, les plus propres à cette Charge, & qui seroient nommez & choisis par les Etats Géneraux: Que toutes les affaires, qui y seroient traitées, seroient décidées par la pluralité des suffrages, sans que le Gouverneur pût avoir d'autre Conseil: Que dans les affaires d'importance & qui regardoient le Païs en géneral, il ne pourroit rien faire, sans le consentement des Etats Géneraux: Qu'eux aussi, dans cette sorte d'affaires, seroient obligez d'en faire part aux Notables & aux Communes; puis qu'il étoit raisonnable que le consentement de tous intervînt, en ce qui les regarderoit, comme le vouloient les anciens Privileges & les Coûtumes. Qu'il seroit tenu de communiquer au Conseil toutes les Lettres qu'il recevroit, touchant des affaires d'Etat, afin que le Conseil en pût déliberer, & résoudre ce qui seroit jugé à propos: Que l'on ne traiteroit, au Conseil, d'aucune chose importante, que la plûpart des Conseillers n'y fussent présens, & que tout ce qui s'y résoudroit seroit enregîtré & soussigné: Que le Gouverneur seroit obligé de rétablir les anciens Privileges, les Coûtumes & les Usages, que l'on montreroit avoir été enfraints & abolis par la force: Que les Députez des Etats Géneraux demeureroient assemblez, aussi long-tems qu'ils le trouveroient bon, pour achever les affaires qui seroient sur le tapis, & que les Etats Géneraux s'assembleroient toutes les fois qu'ils voudroient. Tous les autres articles tendent, comme ceux-là, à établir l'autorité des Etats; en sorte que le Gouverneur ne pouvoit rien faire de son chef: sur quoi l'on peut remarquer que l'autorité du 1577.

(2) Voyez-les tous dans *De Meteren* Liv. VII. fol. 145. verso & suiv.

1577. du Prince d'Orange se trouvoit aussi limitée, par le peu d'autorité qu'avoit celui dont il n'étoit que le Lieutenant. On accorda à Matthias sept mille francs par mois pour sa dépense, & deux mille cinq cens au Prince d'Orange. Il y eut, cette même année, quelques desordres en Frise & à Groningue; mais on ne s'y arrêtera pas, parce que pour-lors ils ne furent pas de conséquence, par rapport aux affaires des autres Provinces. On parlera seulement de ce qui y arriva, sur l'année suivante. Dès le commencement des Troubles, la Ville d'Amsterdam, comme on l'a dit, étoit demeurée dans le Parti Royal; quelque effort qu'eût fait le Prince d'Orange, pour la gagner. (1) Les Magistrats s'y trouverent fort attachez à l'Eglise Romaine, & le peuple ne l'étoit pas moins. Les Cordeliers, qui étoient en cette Ville, & qui y avoient une grande autorité, y contribuerent beaucoup. Comme il se faisoit des Assemblées Protestantes hors de la Ville, sous la Regence de la Duchesse de Parme, les Magistrats défendirent d'y aller, sous peine de la corde & de la perte des biens. Ils promirent même six cens florins à tous ceux qui livreroient un Ministre, mort ou vivant, à l'Officier de la Justice. Ensuite les Protestans, se trouvant plus appuyez, demanderent de pouvoir s'assembler hors de la Ville, afin que l'on vit qu'ils n'étoient nullement séditieux. Ils l'obtinrent, avec quelque peine, du consentement de la Gouvernante. L'an 1572, Lumey l'assiegea, mais en vain; ce qui fit que la Ville prit le parti du Duc d'Albe, pendant le siége de Harlem. Elle demeura d'autant plus obstinée dans ce parti, que ceux d'Enkhuyse, qui étoient en celui du Prince, entreprirent de traverser sa Navigation. Comme les Ecclesiastiques Romains n'étoient pas en sureté en Nort-Hollande, & dans la Campagne voisine, plusieurs se retirerent à Amsterdam, où il entra aussi quantité de peuple, pour n'être pas exposé aux courses des Troupes du Prince d'Orange. Ensuite les Magistrats sommez d'observer la Pacification de Gand, de donner la liberté de conscience à leurs Bourgeois & de rendre les biens qu'ils leur avoient confisquez, refuserent de le faire, à cause des grandes promesses que leur fit D. Juan, au commencement de cette année 1577. Ils ne purent être flechis. Ils ne voulurent nullement accorder à leurs Bourgeois la liberté de conscience, ni qu'ils pussent enterrer leurs morts, que comme les Catholiques, ni qu'ils exerçassent aucun Office. Ils ne permettoient pas à leurs Bourgeois de s'assembler en Compagnies, pour s'exercer au maniement des armes, & tenoient dans la Ville une garnison de soldats. Le Colonel *Helling*, qui commandoit pour le Prince dans Harlem, & le Capitaine *Ruychaver* entreprirent de la surprendre le 3 de Septembre. Ils y vinrent avec trois Compagnies, cachées en des barques, & forcerent la Porte de Harlem. Ensuite s'étant avancez dans la Ville & commençant à s'y fortifier, comme Helling exhortoit les Bourgeois à se joindre aux autres Villes de Hollande, la Garnison de la Ville, composée de six Compagnies de soldats, survint, & chargea si vivement ceux qui étoient entrez, qu'ils furent chassez avec perte. Ruichaver pris fut tué de sang froid, par un ancien ennemi qu'il avoit, & Helling dans la retraite. Mais, comme on le verra sur l'année suivante, cette Ville fut obligée de s'accommoder, peu de mois après.

1578. L'ARCHIDUC (2) Matthias ayant accepté & signé les conditions, auxquelles on le recevoit comme Gouverneur Général des Provinces, partit pour Bruxelles, en passant par Malines, avec le Prince d'Orange, & fit son entrée le 18 de Janvier. Le peuple l'accepta en cette qualité, dans la place du Marché, deux jours après; le nouveau Gouverneur jura l'observation des articles, à l'Hôtel de Ville, & le Prince d'Orange en fit autant, en qualité de Lieutenant du Gouverneur.

D. Juan, après cette cérémonie, écrivit des Lettres aux Etats, où il leur en fit des reproches, comme d'une chose faite sans le consentement du Roi & contraire à son autorité. C'étoit encore, selon lui, une infraction de la paix, & une violation de leur serment. Les Etats, sans répondre à cette Lettre, écrivirent à l'Empereur & au Roi d'Espagne, qu'ils n'avoient rien fait que pour éviter un plus grand mal, & excuserent leur conduite par toutes les raisons dont ils purent s'aviser. Matthias en fit autant, mais tout cela fut inutile. L'Empereur, non plus que le Roi d'Espagne, ne pouvoit souffrir que les Etats se fussent donné un Gouverneur, malgré Philippe.

(3) En Espagne, dès qu'Escovedo y fut arrivé, & qu'on eut apris les changemens faits aux Païs-Bas, on n'avoit fait que tenir des Conseils, pour voir ce qu'il y avoit à faire. Le Roi consideroit, d'un côté, que recommencer la guerre, seroit se jetter de nouveau dans des dépenses immenses & dans une infinité de difficultez; & que ses ennemis ne souhaitoient rien tant, que de le voir engagé dans une guerre qui n'auroit point d'issue, & contraint d'épuiser entierement ses forces. Il y avoit des gens dans son Conseil, qui soûtenoient que D. Juan ne s'étoit pas retiré & n'avoit pas surpris le Château de Namur, tant par nécessité, que par choix; afin d'avoir les armes à la main, pour en tirer de l'avantage pour lui-même, plutôt que pour le Roi. Mais, d'un autre côté, il étoit visible, que si l'on ne secouroit au plûtôt D. Juan, & même avec des forces considerables, le Roi perdroit entierement les Païs-Bas, par les intrigues des Seigneurs Flamands, ou par celles des Princes voisins, que l'on n'ignoroit pas en Espagne être disposez à profiter de ce qui pourroit arriver au desavantage du Roi. Il n'y avoit pas même de meilleur moyen, pour porter ces peuples à la paix, que de se préparer vigoureusement à leur faire la guerre. Ces raisons prévalurent dans le Conseil du Roi, & l'on donna ordre de faire revenir du Royaume de Naples & du Milanez les Troupes Espagnoles & Italiennes, qui y avoient été renvoyées par D. Juan. On expedia encore des Commissions, pour faire de nouvelles levées, en Bourgogne, en Lorraine & en Allemagne. Il arriva alors heureusement, pour D. Juan, que le Comte Charles de Mansveldt ramena de France quatre mille fantassins, que le Roi d'Espagne avoit envoyez à Henri III. au tems des guerres civiles.

Les Etats se préparoient, en même tems, à soûtenir les forces d'Espagne; & l'Ambassade, qu'ils avoient envoyée en Angleterre à la Reine, avoit conclu un Traité, pour avoir de l'argent & des Troupes, que la Reine devoit leur envoyer, & de plus une Alliance défensive, entre l'Angleterre & les Païs-Bas, qui fut signée le 7 de Janvier. La Reine consentoit (4) à prêter cent mille livres Sterling aux Etats, à condition qu'elles lui seroient remboursées au bout de huit mois, avec les interêts, & que quelques Villes des Païs-Bas en répondroient. Elle s'engageoit encore à leur envoyer

(1) *De Meteren* Liv. VIII. fol. 149.
(2) Voyez *De Meteren* fol. 156. verso & suiv.
(3) *Bentivoglio* P. I. Liv. X. p. 232. & suiv.
(4) Voyez *Camden* sur l'année 1577.

1578. voyer mille Chevaux, & cinq mille Fantassins, à condition que trois mois après leur embarquement, on leur payeroit leur solde, que l'on rendroit à Londres les fraix de l'embarquement; & que les Etats les renverroient à leurs dépends, quand la guerre seroit finie. Il fut aussi convenu que l'Officier Anglois, qui commanderoit ces Troupes, seroit admis au Conseil de guerre.

Dans les Articles de l'Alliance (1) il étoit dit, que comme il y avoit eu divers Traitez entre l'Angleterre, & entre les Etats des Païs-Bas, & la Maison de Bourgogne, dont l'observation étoit avantageuse aux deux Parties: il étoit alors plus que necessaire, dans l'état où étoient les choses, que l'Angleterre & les Etats s'unissent plus étroitement qu'auparavant, pour se défendre mutuellement contre ceux qui voudroient faire tort à l'une ou à l'autre des Parties. Voici les Articles, dont on convint: Que les Traitez, entre la Reine d'Angleterre & la Maison de Bourgogne, demeureroient dans leur force, & sans aucune modification, excepté celles dont on étoit mutuellement convenu: Que l'on ne traiteroit, ni n'expedieroit aucunes affaires de quelque importance, pour faire la guerre, ou la paix, pendant les brouilleries présentes, sans le conseil & le consentement de Sa Majesté, ou sans l'autorité de ses Ministres, qui seroient envoyez là pour dépêcher les affaires, & qui y demeureroient: Que si quelqu'un machinoit quelque chose au préjudice de l'Angleterre, ou de ses Domaines, sous prétexte de Religion, ou d'une autre maniere, directement ou indirectement; les Etats Généraux fourniroient à la Reine un semblable secours & sous les mêmes conditions, & qu'ils n'aideroient, ni ne favoriseroient en aucune maniere ces perturbateurs de la paix, ni ne les souffriroient, autant qu'en eux seroit; ni ne consentiroient qu'on donnât aucun secours à de semblables entreprises: Que s'il arrivoit (ce qu'à Dieu ne plaise!) qu'il y eût quelque division entre les Etats, ils en avertiroient la Reine, & s'en tiendroient à son Arbitrage, ou à celui de ses Ministres: Que s'il arrivoit que la Reine équippât une Flotte pour pacifier la Mer, les Etats promettroient, qu'à la requisition de ses Ministres, ils équipperoient quarante Vaisseaux bien pourvus & bien équippez, qu'ils enverroient pour repousser l'ennemi, & se joindre à la Flotte de la Reine, pour recevoir ses ordres, & à ses dépends: Que chacun de ces Vaisseaux seroit au moins de quarante tonneaux, & le nombre des Soldats & des Matelots proportionné à sa grandeur: Que les Etats ne souffriroient pas qu'aucuns Anglois déserteurs ou fugitifs demeurassent dans leur païs, après avoir été denoncez par les Ministres de la Reine; mais les chasseroient, comme des perturbateurs du repos public: Qu'ils ne feroient aucune Alliance, ni aucun Traité secret, avec quelque Puissance que ce fût, sans le consentement de la Reine & sans la comprendre dans le Traité, si elle le souhaitoit ainsi: Que ceux qui étoient employez à l'administration des affaires d'Etat, & ceux qui le seroient après eux, ratifieroient les articles proposez, au nom & en l'autorité du Roi: Que quand les Etats Généraux feroient la paix avec le Roi Catholique, ils feroient en sorte que ce Prince confirmât les Articles que la Reine croiroit devoir être observez à perpetuité.

C'est ce que portoit l'Alliance que les Etats firent avec la Reine Elisabeth, & dont elle ressentit un très-bon effet; non de la part des Etats Géneneraux, mais de ceux de Hollande & de Zélande, comme on le verra dans la suite de cette Histoire. 1578.
Il n'étoit pas fort difficile de voir qu'Elisabeth favorisoit les Etats contre le Roi d'Espagne, & même qu'elle recherchoit leur amitié contre lui. Neanmoins elle envoya *Thomas Wilkes* en Espagne, pour la défendre en cette Cour, contre ceux qui disoient qu'elle entretenoit (2) la guerre des Païs-Bas: „ Elle prioit le Roi & ceux qui gouvernoient les Païs-Bas de se ressouvenir combien de „ fois elle avoit prédit les maux que l'on y voyoit; „ & avec quel soin elle avoit envoyé dire au Prince d'Orange & aux Etats, lors qu'ils pensoient à se soulever, qu'ils demeurassent „ dans leur devoir, & dans l'obeïssance duë „ au Roi. Elle ajoûtoit, que ces riches Provinces lui ayant été présentées, elle n'avoit pas „ seulement voulu les proteger; mais qu'en dernier lieu, que les choses étoient dans un état „ déplorable, elle leur avoit prêté de l'argent, „ de peur qu'ils ne se soumissent à un autre Souverain & ne rejettassent entierement toutes propositions de paix: qu'elle avoit même non seulement averti le Prince d'Orange, pour l'obliger d'accepter la paix, mais qu'elle l'avoit encore menacé: qu'elle laissoit à juger au Roi „ d'Espagne lui-même & à tous les autres Princes „ Chrétiens, s'il y avoit rien là d'indigne d'une „ Princesse Chrétienne & pleine d'envie de rendre „ service au Roi d'Espagne. Elle avertissoit encore Philippe que s'il vouloit que les Flamands lui fussent soumis, il devoit recevoir en „ grace ce pauvre peuple affligé, lui rendre ses „ Privileges, garder le dernier Traité, & lui donner un autre Gouverneur de sa famille. Que „ pour cela il falloit retirer celui qui l'étoit, pour „ lequel les Etats avoient conçu une haine implacable, & dont la Reine elle-même connoissoit „ le génie, par les intrigues qu'il avoit eues avec „ la Reine d'Ecosse. Elle disoit encore, que considerant l'Armée que D. Juan avoit, & les „ Troupes auxiliaires des François, prêtes à „ agir en faveur des Provinces; elle avoit „ promis de secourir les Etats, pour conserver leur païs au Roi d'Espagne, & pour empêcher que l'Angleterre ne tombât en quelque „ danger; & que les Etats lui avoient promis de „ leur côté qu'ils ne changeroient ni de Roi, ni „ de Religion". C'étoient-là des discours plus propres à choquer le Roi d'Espagne, qu'à l'appaiser; car c'étoit visiblement se moquer de lui, que de dire que l'on donnoit du secours à ses Sujets pour lui faire la guerre, afin de les lui conserver, & de peur qu'ils ne changeassent de Religion, & de Souverain; comme s'il avoit été de l'interêt de l'Angleterre, que les Flamands demeurassent Catholiques. Mais Philippe, craignant que la Reine ne fit encore pis, prit le parti de dissimuler, & la pria de continuer à porter les Etats à la paix, & qu'elle se gardât bien de croire qu'il voulût rien entreprendre contre elle. Cette protestation étoit aussi sincere que celles d'Elisabeth, comme il parut assez par l'entreprise que Philippe fit sur l'Angleterre dix ans après. Mais les grandes Puissances se passent réciproquement cette sorte de complimens, sans néanmoins s'y fier.

Un Auteur (3) digne de foi, qui a écrit l'Histoire de ce tems-là peu d'années après, dit que la Reine exhortoit continuellement les Etats à la paix, „ & qu'elle leur recommandoit de ne rien faire, „ qui fût indigne de bons Sujets; & sur-tout de „ retenir la Religion qu'ils avoient reçue dès l'enfance:

(1) Voyez *Acta & Fœdera Anglicana* Tom. XV. p. 784.

(2) *Camden* sur l'année 1577.
(3) *Rheidanus* Annal. Liv. II. p. 24.

1578. „ fance. C'étoit là une partie du rolle qu'elle jouoit, & que l'on pouvoit interpreter à contre-fens, fans l'offenfer. Elle difoit „ qu'elle n'avoit ja- „ mais cherché fes avantages, au détriment des „ autres; mais feulement d'entretenir la tranquil- „ lité chez elle; à quoi la paix chez les Voifins „ pouvoit beaucoup contribuer, fi en même tems „ elle les délivroit du joug des Efpagnols: Qu'el- „ le n'avoit pas voulu profiter d'occafions favora- „ bles d'agrandir fes Etats, & que l'Ecoffe, quoi „ qu'ennemie depuis long-tems, en étoit une „ preuve: Qu'elle voudroit encore moins le faire „ aux dépends des Flamands, qui étoient fes „ anciens Alliez." Elle fe plaignit beaucoup de ce qu'on avoit appellé l'Archiduc Matthias, fans fa participation; mais il fut facile de la fatisfaire, en lui racontant comment la chofe s'étoit paffée.

Les Ambaffadeurs auroient mieux aimé que la Reine eût accordé de l'argent, que des foldats, foit qu'ils euffent peur que la diverfité du langage & des mœurs ne caufât du defordre dans l'Armée; foit qu'ils ne fuffent pas bien aifés d'y voir fi fort augmenter le nombre des Réformez. Là-deffus la Reine fe plaignit que l'on méprifoit fes Troupes, pendant qu'on prenoit à fa folde des Ecoffois, qui étoient fes anciens ennemis, & alliez à la Maifon de Bourgogne. On accepta donc les Troupes qu'elle voulut donner; & dans l'Obligation, que l'on dreffa pour l'argent qu'elle promit, on dit, comme le raporte le même Auteur, que la Reine d'Angleterre *avoit prêté cet argent, pour le fervice du Roi Catholique & pour tenir les Provinces en fon obeiffance*; comme fi elle l'avoit remis entre les mains d'un Miniftre d'Efpagne!

Peu de tems après, elle changea d'avis à l'égard des foldats, & elle fit dire aux Etats, par *Daniel Rogers*, qu'elle craignoit que les François, foupçonnant quelque deffein de l'Angleterre fur les Païs-Bas, à caufe des Troupes qu'elle s'étoit obligée d'y envoyer, ne fiffent quelques hoftilitez contre les Provinces confederées, & qu'ils avoient déja preparé ce qui feroit néceffaire à faire la guerre. L'Envoyé ajoûtoit que la Reine étoit d'avis d'appeller *Jean Cafimir*, Comte Palatin, avec fix mille Fantaffins & cinq mille Chevaux. Les Etats, qui avoient penfé à faire venir ce Prince, mais avec moins de monde, pour ne pas trop augmenter les Troupes Réformées dans le Païs, furent furpris de cette propofition; mais comme la Reine refufoit de faire compter l'argent qu'elle avoit promis, s'ils ne fuivoient fon avis; ils confentirent que Cafimir vînt avec quatre mille Chevaux & cinq mille Fantaffins, que les Etats auroient foin de payer, de l'argent de la Reine.

Elle apprit encore alors que l'on avoit eu des Conférences avec le Duc d'Anjou, qui offroit de venir aux Païs-Bas, pour fecourir les Etats contre D. Juan. Elle fe plaignoit, au mois de Mai, qu'on étoit allé trop loin en cela, fans le lui communiquer, & demanda qu'on difcontinuât la négociation, jufqu'à ce que fon Envoyé fût arrivé, à quoi elle ajoûta qu'autrement elle fe joindroit à leurs ennemis. On répondit à la Reine, que le Marquis d'Havré l'en avoit déja avertie, & qu'on l'avoit dit à Anvers à fon Envoyé; que les Etats feroient bien fâchez de devenir fes ennemis; que la Reine n'avoit pas fujet de fe plaindre des Conférences avec le Duc d'Anjou, à moins qu'elle ne voulût entreprendre de les défendre feule, contre tous leurs ennemis; qu'il n'y avoit rien de conclu, mais que dans peu de jours ils attendoient la réponfe de ce Prince, & qu'ils efperoient que ceux que la Reine envoyoit, feroient arrivez, afin de prendre quelque réfolution avec eux. 1578.

Avant que ces négociations fuffent achevées, D. Juan (1) reçut toutes les Troupes qu'il attendoit. Elles arriverent au commencement de Janvier de cette année, fous la conduite d'*Alexandre Farnefe*, Prince de Parme, fils d'*Octave Farnefe* Duc de Parme, & de la Ducheffe dont on a parlé au I. Livre de cette Hiftoire. Ces Troupes étoient de quinze ou feize mille hommes d'Infanterie & de deux mille de Cavalerie Efpagnole & Italienne. Comme les Etats n'étoient pas prêts à entrer en campagne, ni de rien entreprendre dans l'Hiver, D. Juan leur déclara la guerre le 25 de Janvier de cette année. Les deux principales raifons, pour lefquelles il prétendoit la faire, étoient de rétablir la Religion Catholique dans les Païs-Bas, & de les faire rentrer dans l'obeïffance qu'ils devoient au Roi d'Efpagne.

Les Etats, qui avoient été jufqus-là fort irréfolus & lents dans leurs préparatifs, n'étoient pas encore en état de lui faire tête. Ils avoient bien envoyé quelques Troupes autour de Namur, qui avoient occupé Bovines & quelques autres petites Places; mais elles n'étoient nullement en état d'arrêter l'Armée de D. Juan. Le Prince d'Orange avoit bien remontré aux Etats, qu'il étoit néceffaire de faire une guerre non feulement défenfive, mais encore offenfive, pour chaffer D. Juan du païs & l'en tenir dehors; mais les lenteurs, qui font attachées aux grandes affemblées, & peut-être l'efperance que Philippe s'adouciroit, empêcherent qu'on ne prit aucune réfolution là-deffus. On avoit fi peu donné d'autorité à l'Archiduc & à fon Lieutenant, qu'ils n'étoient pas en état de mettre ordre à ce qui ne pouvoit fe differer, au defavantage de l'Etat. Ainfi D. Juan étant venu lui-même à Namur, avec partie de fon Armée, on commanda aux Troupes des Etats, qui n'étoient que de dix-mille Fantaffins & de quinze cens Chevaux, de Troupes mêlées, de rentrer en bon ordre en Brabant. Mais le Comte de Lalain, le Vicomte de Gand, & la plûpart des Colonels étoient à Bruffelles, chez eux, & aux noces du Sr. de *Berfelles*, qui époufoit la Marquife de *Bergue*. Il n'y avoit que le Sr. *de Coigny*, qui étoit Maréchal de camp, le Sr. *de Montigny*, le Sr. *Balfour* Colonel des Ecoffois, & quelques autres Officiers fubalternes. (2) D. Juan averti de cela, réfolut de s'approcher d'eux, pour les attaquer au moins dans leur retraite.

L'Armée des Etats, qui s'étoit raffemblée à S. Martin, village entre Namur & Gemblours, fe difpofoit à une prompte retraite, pour ne pas donner le tems à toute l'Armée ennemie de s'affembler. Ils délogerent de ce pofte le 31 de Janvier, dans cet ordre. Ils diviferent leur Infanterie en trois corps, & mirent toute leur Cavalerie la derniere, pour couvrir la retraite de l'Infanterie. D. Juan ayant apris qu'ils étoient en marche, fit occuper quelques poftes avantageux par fon Infanterie, pour favorifer la retraite de la Cavalerie, fi elle étoit repouffée. La Cavalerie s'avança & elle atteignit bien-tôt l'ennemi. A celle qui portoit des lances, felon l'ufage de ce tems-là, commandoient *Bernardin de Mendoza*, *Curtio Martinengo*, les deux freres *Jean Baptifte* & *Camille del Monte*, *Nicolas Bafti*, Alonfe de Vargas, *Fernand de Tolede*, *Aurele Palerme* & *George Macuta*; mais celle qui portoit des arquebuzes, étoit commandée par *Antoine Oliviera*, Commiffaire général de la Cavale-

(1) *De Meteren* fol. 147. verfo. & fuiv.
(2) *Bentivoglio* P. I. Liv. X. p. 138.

1578. valerie, *Antoine d'Avalos*, *Mutio Pagano*, & *Jean Alconeta*. Ces derniers atteignirent les premiers les Troupes des Etats, qui n'étoient pas fort éloignées de Gemblours, & après avoir fait leur décharge, firent place aux lances, qui renverserent la Cavalerie ennemie, quoi qu'elle eût essuyé avec assez de fermeté, la décharge des Arquebuziers. Cette Cavalerie mise en déroute, mit le desordre dans sa propre Infanterie. Le Prince de Parme étoit à la tête des Lances, & rompit les Flamands presque sans résistance. D. Juan arriva là-dessus, avec quelque peu d'Infanterie, qu'ils prirent pour toute l'Armée Espagnole & s'enfuirent de leur mieux, sans garder plus aucun ordre. Il n'y eut que l'Avant-garde, qui ne souffrit point, & il se sauva la plupart des autres Corps; parce que les Espagnols étoient trop peu, pour les poursuivre plus loin. On dit qu'ils tuerent trois mille hommes, & qu'ils en perdirent très-peu, mais qu'ils eurent assez de blessez.

D. Juan s'avança jusqu'à Gemblours, chassa les ennemis qui s'étoient retirez sous ses murailles, & contraignit les habitans de se rendre. Le reste de l'Armée Espagnole étant arrivé, il envoya sommer Louvain, qui se rendit à Gonzague, sans résistance. Bovines, attaquée par le Sr. de Hiergues, ne voulut pas se rendre, qu'elle n'eût vû le Canon. Le Prince de Parme trouva plus de difficulté à Sichem, où une petite garnison assistée des habitans, soûtint plusieurs assauts; mais elle fut enfin forcée, & toute passée au fil de l'épée. Le Commandant s'étant retiré dans un petit Château, fut contraint de se rendre à discretion, & fut pendu avec ses gens, pour s'être trop opiniâtré à la défense d'une Place, qu'il ne pouvoit pas esperer de tenir. Diest, Arschot, Leuwe, Tillemont se rendirent sans délai; mais Nivelle, qui étoit une meilleure Place, & qui fut bien défendue, fit une plus longue résistance. Elle se rendit néanmoins à la fin, de peur d'avoir le sort de Sichem, & la Garnison en sortit avec armes & bagages. D. Juan auroit bien voulu assieger Brusselles, d'où Matthias & le Prince d'Orange étoient sortis, mais il eut peur de trouver trop de difficultez. Il marcha en Hainaut, & pensa à s'assurer des passages d'Allemagne & d'Italie, en attaquant Philippeville & Limbourg; dont il se rendit maître, aussi bien que de quelques autres petites Villes.

Mais pendant que D. Juan remportoit ces avantages sur les Provinces Confederées, elles gagnerent une ville, qui les consola de ces pertes. (1) Ce fut la Ville d'Amsterdam, qui, resserrée par terre & par mer, fit enfin un Traité avec les gens du Prince d'Orange, le 8. de Fevrier de cette année. Les principaux articles furent, que les Réformez pourroient tenir leurs Assemblées Religieuses hors de la Ville, & auroient dans la Ville un Cimetiere, dans une terre non sacrée: Que la garnison seroit congediée, & qu'on leveroit cinq ou six cens hommes qui seroient commandez par des Capitaines de la Ville, qui en auroient la garde: Que les anciens exercices des Bourgeois, pour apprendre à manier les armes, seroient rétablis: Que les bannis pour la Religion, y rentreroient. Que l'on rempliroit les emplois, qui viendroient à vaquer par la mort de ceux qui les avoient, tant de ceux qui avoient été obligez de sortir de la Ville, que des autres.

Quelque tems après, comme les Catholiques ne tenoient pas les articles de cette Capitulation, à ce que disoient les Protestans, & qu'il y avoit des créatures de D. Juan, qui faisoient des entreprises 1578. contre la liberté, les Bourgeois firent sortir de la Ville les Magistrats Catholiques, les Cordeliers & les autres Prêtres. Ils ôterent ensuite les Images des Eglises, & n'y laisserent prêcher que les Ministres Réformez. Une des raisons les plus fortes, pourquoi les Protestans en userent ainsi en cette ville, c'est qu'ils ne pouvoient se fier aux Catholiques, qu'ils croyoient favoriser, au moins en secret, les Espagnols; ce qui n'étoit pas sans fondement. Cependant les deux Religions furent permises également à Harlem & à Utrecht, assez long-tems après; mais enfin il arriva dans ces villes, la même chose, qu'à Amsterdam.

Ce fut aussi au commencement de cette même année, ou sur la fin de la précedente, que *Jean de Noircarmes*, Baron de *Selle*, vint aux Païs-Bas avec des Lettres du Roi Philippe II. aux Etats, en réponse à celles qui lui avoient été écrites par les mêmes, au Mois d'Août & au Mois de Septembre de l'année précedente. Ce Prince leur témoignoit qu'il entendoit qu'ils reconnussent pour Gouverneur le seul D. Juan, contre lequel ils avoient écrit en termes très-forts. Le Roi les louoit au reste de la constance, qu'ils témoignoient à demeurer dans l'obéïssance à son égard, & à se tenir inviolablement attachez à l'Eglise Romaine; & leur promettoit toutes sortes de faveur, s'ils n'abandonnoient ni l'une ni l'autre. A l'égard de D. Juan, les esprits étoient encore plus aigris contre lui, qu'auparavant, & ce fut en vain que le Baron de Selle tâcha de les adoucir. Les Etats dirent qu'ils ne pouvoient point s'éloigner de la Pacification de Gand, que D. Juan même avoit jurée, & que le Roi avoit confirmée. De Selle proposa de faire venir le Prince de Parme, sans aucunes Troupes, & d'envoyer cependant le Prince d'Orange pour Otage à D. Juan, ou à quelque autre auquel le Roi pourroit se fier; pour voir si le Prince de Parme ne pourroit point trouver le moyen de calmer les esprits & remettre les choses dans l'état où elles étoient sous l'Empereur Charles V. comme si ç'avoit été ce que l'on souhaitoit à Brusselles; après quoi on enverroit des Troupes Espagnoles, seulement pour réduire les Hérétiques. Les Etats lui répondirent qu'ils n'avoient jamais fait une semblable proposition, mais déclaré constamment qu'ils ne pouvoient s'éloigner de la Pacification de Gand, avec laquelle ce projet n'étoit nullement compatible. Ils protesterent encore que D. Juan & ses adherans seroient cause de tout le mal qui pourroit arriver, par rapport à la Religion Catholique & Romaine, & à l'obéïssance due au Roi; ce que l'on auroit pu éviter, si Sa Majesté eût voulu rappeller D. Juan, & laisser le gouvernement entre les mains de l'Archiduc Matthias, qui auroit entretenu toutes choses en Paix, selon les derniers Traitez. Ils rejetterent entierement la proposition de recevoir le Duc de Parme, pour rétablir les choses dans l'état où elles étoient sous Charles V. pendant que le Prince d'Orange seroit en otage entre les mains de D. Juan, prêt à entrer avec son Armée dans les Provinces Confédérées. Les Etats se plaignoient encore, avec beaucoup d'amertume, de ce que le Duc d'Albe & les autres instrumens de la tyrannie qu'il avoit exercée dans les Païs-Bas, loin d'être punis, comme ils le méritoient, étoit récompensez & honorez à la Cour de Madrid.

L'Empereur envoya aussi *Otton Henri*, Comte de *Schwartsembourg*, pour porter les Etats à demeurer

(1) Voyez *De Meteren* Liv. VIII. fol. 149. verso. & *Grotius* Annal. Liv. III. p. 54.

(1) Voyez *De Meteren* Liv. VII. fol. 146. verso. & *Bentivoglio* P. I. Liv. X. p. 242.

1578. meurer fermes dans la Religion Catholique, & dans l'obéïssance qu'ils devoient au Roi. Les Etats lui répondirent, en lui représentant quelle avoit été leur conduite, & celle de l'Archiduc Matthias; dont le but étoit ce à quoi l'Empereur les exhortoit, & qui étoit avantageux au Roi. Ils disoient encore, qu'ils n'avoient jamais promis de rétablir la Religion dans l'état où elle étoit sous Charles V. ce qui n'étoit nullement en leur puissance; & que ce seroit mettre la Religion en danger, que de vouloir de nouveau introduire l'Inquisition, contre les derniers Traitez, particulierement en Hollande & en Zélande: Que D. Juan ne laissoit pas de se servir du prétexte de l'obéïssance due au Roi & de celui de la Religion, pour ruiner les Païs-Bas: Que c'étoit pour cela, qu'ils s'étoient adressez à d'autres Nations, pour être secourus contre ceux qui les vouloient ruiner, & qu'ils n'avoient pas voulu se perdre pour *des disputes trop curieuses*, disoient-ils, *sur le fait de la Religion*: Que puisque le Roi, sans avoir égard à ce qu'ils avoient offert, & qu'ils offroient encore, touchant la Religion & l'obéïssance due à S. M. les vouloit absolument ruïner; ils ne pouvoient faire autre chose, que ce que les Loix divines & humaines permettent en un tel cas, & ce que la Nature commande. C'étoit, comme ils le disoient, de prendre les armes pour leur conservation; de secouer, par toutes sortes de moyens, le joug des étrangers, pour la défense de leurs vies, de leurs biens, de leurs femmes & de leurs enfans; & de s'opposer à l'inhumanité des plus cruels tyrans & des plus grands ennemis, que le genre humain eût jamais eus. Ils marquoient dans la suite, qu'ils entendoient le Duc d'Albe, & ceux qui approuvoient sa conduite; & reprochoient ouvertement au Roi que ces gens-là, tout odieux qu'ils étoient aux peuples des Provinces, étoient ceux qui avoient le plus d'autorité à la Cour, & sur l'esprit de D. Juan, qui en usoit de même; après quoi ce seroit être insensé de se fier à des gens, par qui ils avoient été tant de fois trompez. Ils finissoient en assurant l'Empereur, que s'il pouvoit obtenir du Roi qu'il eût pitié d'eux, ils lui en auroient une obligation éternelle, & en lui recommandant son frere Matthias & eux-mêmes. Cette Lettre fut imprimée, par ordre des Etats, qui n'avoient jamais parlé plus fortement, ni plus clairement, de la maniere dont les Espagnols les avoient traitez & les traitoient encore. Il auroit beaucoup mieux valu que les Espagnols s'épargnassent de si sanglans reproches & auxquels ils ne pouvoient rien répondre, par un peu de condescendance & d'équité. Ils auroient en même tems sauvé des richesses immenses, qu'ils consumerent en cette guerre, & une infinité d'hommes, qui y périrent dans la suite du tems. Mais ils furent livrez à leur Orgueil & à leur Cruauté, Vices qui entrainerent avec eux tous les maux qui les suivent ordinairement, sur-tout lors que ces Vices sont extrêmes.

(1) Un Historien dit que les Etats Géneraux, touchez des malheurs arrivez au commencement de cette année par leurs irrésolutions & leurs longueurs, donnerent à l'Archiduc, au Prince d'Orange & au Conseil d'Etat le pouvoir de lever tels Soldats, & en tel nombre qu'ils le jugeroient à propos; & qu'ils leur donnassent les ordres qu'ils croiroient nécessaires, sans être obligez de consulter les Etats sur tout; comme l'Acte, passé avec l'Archiduc, le demandoit. Ils leur recommanderent seulement qu'ils proportionnassent les dépenses aux revenus publics, qui montoient alors à six-cens 1578. mille francs par mois. On crut aussi que les desseins, qui concernoient la guerre, seroient plus secrets, & pourroient mieux réussir, si moins de gens les savoient.

Si pendant ces brouilleries la Hollande & la Zélande, qui avoient au commencement le plus souffert sous le gouvernement Espagnol, jouïssoient de quelque repos; d'autres Provinces souffrirent encore beaucoup. (2) Au commencement de cette année, les principaux de la Gueldre firent instance, auprès des Etats Géneraux, pour qu'on leur envoyât *Jean de Nassau*, frere du Prince d'Orange, pour Gouverneur. Cela attira de l'envie à la Maison de Nassau, comme si elle vouloit se rendre seule maitresse du gouvernement des Provinces; & le *Comte de Bergue* même, quoi qu'il fût beau-frere du Prince, dont il avoit épousé une sœur, se laissa prévenir d'une jalousie, qui parut fort étrange. Le Comte de Nassau étant entré dans l'emploi auquel il avoit été appellé, s'apperçut qu'il auroit très-peu de secours des Magistrats de la Province, dans l'administration des affaires publiques. La Cour de Gueldre favorisoit bien plus le Roi, que la liberté du Païs, & les autres Magistrats étoient dans la même disposition. La Religion Romaine se trouvoit établie dans la plûpart des Villes, & le Comte de Nassau, qui avoit juré d'observer la Pacification de Gand, n'y pouvoit apporter aucun remede; parce qu'il y avoit un Article, qui portoit qu'on ne feroit aucun changement dans la Religion. Mais il arriva inopinément que les choses changerent de face, à cet égard. La Noblesse & les Villes deposerent ceux qui composoient la Cour de la Province, parce qu'elle se trouva composée d'étrangers; si l'on en exceptoit quelques Catholiques Romains, qui, étant du Païs & âgez, furent continuez dans leur emploi. Les plus suspects des Magistrats furent aussi privez de leurs charges, & l'on en mit d'autres en leur place.

Cependant l'Archiduc & les Etats, quoi qu'attachez à l'Eglise Romaine, craignans que la grande multitude des Réformez, qui se trouvoient dans les Provinces, ne causât quelque desordre, si on ne lui accordoit un peu plus de liberté, publierent une Ordonnance, touchant la maniere de tolerer divers sentimens sur la Religion; par laquelle ils ordonnerent, que dans les Villes où il se trouveroit une centaine de famille Réformées, on leur accorderoit une Chapelle, ou une Eglise, pour l'exercice de leur Religion, comme plusieurs Villes de Gueldre l'avoient souvent demandé. Mais les Magistrats refusoient de le leur accorder, malgré les remontrances du Comte de Nassau, qui leur disoit qu'il y avoit plusieurs Villes en Allemagne, où il y avoit des exercices publics de l'une & de l'autre Religion, depuis trente ans, sans que cela eût causé aucun desordre. L'opiniâtreté des Magistrats donna occasion aux peuples Réformez de se rendre maitres des Eglises par force, & de bannir de diverses Villes tout culte Catholique Romain. Ainsi l'envie obstinée de ne rien relâcher leur fit tout perdre; au-lieu qu'en accordant une seule Chapelle, ils auroient gardé surement tout le reste. On ne sauroit néanmoins louer le zèle outré de ceux qui, prêts à se contenter d'une seule Eglise, n'avoient pas au moins laissé la même liberté à ceux qui étoient en possession de toutes. Il n'est jamais permis de faire à un Parti ce que l'on ne voudroit pas souffrir de sa part; & en faisant cette espece de persecution, on perd,

(1) *Rheidanus* Annal. Lib. II. p. 22.

(2) Le même, au même endroit.

1578. perd, sans y prendre garde, le droit de se plaindre, lors qu'on vient à souffrir quelque chose de semblable. Il ne sert de rien de dire, en cette occasion, comme font quelques-uns, que la Verité a droit d'opprimer le Mensonge ; c'est deshonorer la Verité, que de l'armer de la Violence, dont elle n'a que faire ; & l'on sait que chaque Parti croit que sa doctrine est vraie, & qu'il n'y a point d'homme sur la terre, qui soit en droit de faire recevoir ses opinions par force. Il n'y a que Dieu qui puisse décider, sans replique, du Vrai & du Faux, en matieres de Religion ; & ce ne sera qu'au dernier jour, qu'il décidera. Il faut attendre patiemment ce jugement, qui ne peut pas tromper, & se supporter en attendant ; sans attenter sur les Droits de celui, de qui tous les hommes dépendent humainement les uns les autres.

Ce zèle indiscret & violent fut la cause de toutes les contestations, haines & défiances, qui s'éleverent dans les Provinces & dans les Villes, depuis la Pacification de Gand. Auparavant tous les esprits n'étoient remplis que de la haine des Espagnols, dont les bons succès affligeoient également les habitans des Provinces, qui soupiroient tous sans distinction, pour la Liberté. Mais dès que la Paix de Gand fut conclue, on se dressoit réciproquement des embuches & l'on se tenoit en garde les uns contre les autres ; on en venoit même quelquefois aux mains, & les Espagnols tiroient de l'avantage de ces combats, de quelque côté que se tournât la Victoire. Si les Catholiques avoient le dessous, ils se joignoient aux Espagnols, au moins de volonté ; & s'ils avoient le dessus, ils prenoient ouvertement leur parti. Mais il faut pardonner à ces tems-là, auxquels l'esprit de Tolerance étoit inconnu ; d'autant plus facilement, qu'aujourd'hui que cette matiere a été mise dans un si grand jour, on ne peut néanmoins pas déraciner des cœurs l'esprit de persecution.

On remarqua cependant que les Magistrats Réformez faisoient tout ce qu'ils pouvoient, pour moderer le zèle indiscret des peuples de leur Parti ; de peur de faire naître dans les esprits des Catholiques le soupçon qu'ils alloient tomber dans les mêmes malheurs, dans lesquels ils avoient vu les Réformez sous le gouvernement du Duc d'Albe.

Il y avoit déja quelques années, que (1) *Gaspar de Robles* Sr. *de Billy*, qui étoit un soldat de fortune, originaire d'un village de Portugal dont il portoit le nom, étoit Gouverneur de Frise, Groningue, Omlande & Drente. Il l'avoit d'abord été seulement, comme Lieutenant du Sr. de Hiergues ; mais il le fut ensuite de son propre chef, sous le gouvernement de Requesens. Il tenoit ces Païs-là dans la soumission, par les Troupes qu'il avoit, & par les Forts bâtis en divers endroits, depuis long-tems, ou pendant les troubles. Les plus vieux étoient ceux de Leuwarde, Harlingue, & Staveren, & les nouveaux ceux d'Oost-mahorn, de Lammer, de Sloten, de Markum, de Delfziel & de Groningue. Le Sr. de Billy étoit un homme de capacité, & fit bien des choses dignes de louange, en ce Païs-là ; mais il y fit aussi de grandes exactions ; & comme il ne payoit pas ses Soldats, il étoit obligé de leur souffrir beaucoup d'insolences, dont on trouvera le détail dans les Histoires de Frise, & particulierement dans *Winsbemius*. Nous ne pouvons pas entrer ici dans le détail de ce qui arriva dans châque Province. Cet (2) homme n'oublia rien, pour conserver les Païs qu'il gouvernoit, au Roi d'Espagne ; mais comme 1578. après la mort de Requesens, en 1576, il ne savoit pas le tour que les affaires prendroient, ni si le Roi feroit la Paix avec le Prince d'Orange, ou s'il continueroit la guerre ; il s'avisa d'exiger des Officiers qu'il avoit sous lui, un nouveau serment : ce fut, qu'ils lui seroient fideles pendant trois mois ; dans la pensée qu'avant que cet espace de tems fût écoulé, il pourroit juger du parti qu'il y auroit à prendre. Cependant il ne laissoit pas de témoigner beaucoup de faveur aux Espagnols séditieux, que l'on consideroit alors comme des rebelles ; & il traitoit très-mal ceux qui étoient envoyez de la part des Etats Généraux, dans les lieux où il commandoit. Les Etats y avoient envoyé *François Martin Stella* ; qui, s'étant rendu à Groningue, tâchoit de porter cette ville à se joindre aux Etats Généraux & à accepter la Pacification de Gand. De Billy le fit incontinent arrêter & lui fit donner la torture, pour savoir ce qu'il étoit venu faire là. Stella soûtint courageusement la torture, sans lui rien dire, quoique De Billy l'eût blessé de sa propre main ; car on assûre qu'il se mêloit quelquefois de faire lui-même la fonction de Bourreau. Pour guérir cette blessûre, on fit venir un Médecin, à qui Stella dit en Grec ce que les Etats l'avoient chargé de dire ; & le Médecin, qui entendoit cette Langue, eut soin d'en avertir ses amis, & cela se répandit par toute la ville, qui avoit plus de penchant à se joindre aux Etats, qu'à obéïr à De Billy.

Cependant cet homme continuant à vouloir qu'on lui prêtât le serment qu'il demandoit, après avoir gagné quelques Officiers de son Regiment, trouva tant de résistance dans les autres, que comme il eut pris des mesures pour les faire perir, il fut pris lui-même par ces Officiers, le 22 de Novembre 1577, & mis en prison, avec plusieurs autres du même Parti. La ville se déclara pour les Etats, Martin Stella fut délivré, & l'on rasa le lendemain le nouveau Château, que De Billy avoit fait bâtir dans la ville, & qui n'étoit pas tout à fait achevé.

Stella étant ensuite retourné à Brusselles au mois de Decembre de l'année 1577, instruisit les Etats de la disposition de ceux de Groningue. Les Etats y envoyerent *George de Lalain*, Comte de Renneberg, avec ordre de gagner les esprits, autant qu'il lui seroit possible, de payer les Soldats, à qui il étoit dû quelque chose, de faire publier la Pacification de Gand, & d'envoyer De Billy dans le Château de Leuwarde. Ce dernier ordre fut executé, comme les autres ; mais le prisonnier fut élargi depuis, lors que l'Edit Perpetuel, dont nous avons parlé, eut été publié.

Renneberg étant arrivé à Groningue, paya les arrerages dûs aux Troupes, & prit possession de la forteresse de Delfziel. Tout paroissoit pacifié en ces lieux-là, (3) mais lors que ce Gouverneur fut de retour en Brabant, & que D. Juan se fut rendu maître de Namur, il y eut de nouveaux troubles ; de sorte qu'il y fallut renvoyer de nouveau Renneberg, à l'instance de la Ville de Leuwarde. Il fit payer diverses Troupes qui incommodoient le Païs, & raser des Forts qu'elles occupoient.

Cependant la vieille querelle, qui étoit entre la Ville de Groningue & les Omlandes, se renouvella, par la liberté où le Païs se trouvoit, & dont il commença à abuser, comme il arrive ordinairement aux peuples qui n'y sont pas accoûtumez. Le Comte de Renneberg passoit dans l'esprit

(1) *De Meteren* Liv. VI. fol. 127. & *Pierre Winsbemius*, Histor. Lib. III. p. 189. & suiv.
(2) Là-même p. 252. & seqq. & *De Meteren* ibid. folio verso.

(3) *De Meteren* fol. 148.

1578. prit de bien des gens, pour l'auteur de ces brouilleries; parce qu'il avoit, disoit on, suivi le conseil du Sr. de Billy, qui lui avoit dit, pendant qu'il étoit en prison, que s'il vouloit gouverner ce païs avec quelque autorité, il devoit fomenter ces divisions, au lieu de les éteindre. Quoi qu'il en soit, comme il eut fait assembler, par ordre des Etats Généraux, les Etats des Omlandes à Groningue le 1. de Novembre 1577, ceux de la Ville, & ceux de la Chambre du Roi, comme on les appelloit, firent arrêter les Omlandois & en mirent vingt-quatre en prison, malgré le Gouverneur. Non contents de cela, ils demanderent que l'on rasât le Fort de Delfziel, qui avoit toûjours incommodé le commerce de Groningue, & ils l'obtinrent. On en retira la Garnison, & le Fort fut rasé le 20 de Decembre. Les Etats Généraux envoyerent des Deputez, pour tâcher d'accommoder cette affaire, mais inutilement. Ils écrivirent aussi aux Parties de se rapporter, concernant leur differend, à ce qu'en diroit le Prince d'Orange; & cette division fut en quelque maniere assoupie, & ensuite comme éteinte à la fin de l'année. Quoi qu'elle ne fût pas de conséquence, on a cru en devoir dire quelque chose; parce qu'il paroit par-là dans quel embarras se trouvoit alors le nouveau Gouvernement des Païs-Bas, par les distractions perpetuelles, que lui causoient ces brouilleries intestines, qui empêchoient souvent qu'il ne pût mettre ordre à des choses plus importantes.

(1) Renneberg étant passé de là en Frise, dont le Conseil d'Etat l'avoit déclaré Gouverneur, comme par provision, fut obligé de changer, en plusieurs lieux, les Magistrats & les Commandans peu affectionnez au Gouvernement présent. Mais la nouvelle de la victoire, que D. Juan avoit remportée sur les Troupes des Etats près de Gemblours, étant arrivée, la Cour de Frise refusa de publier les Déclarations des Etats contre ce Prince; & cela obligea le Gouverneur de faire emprisonner les Conseillers de cette Cour & de leur en substituer d'autres, comme on le verra plus au long dans *Winsemius*. Pour la même raison, il fit arrêter *Cunerus Petri*, premier & dernier Evêque de Leuwarde, & peu digne de ce poste. Il fut néanmoins élargi quelque tems après, ensuite de quoi il s'enfuit à Cologne, où il mourut.

Ceux de la Province d'Overyssel, qui étoient du Parti des Etats, s'adresserent alors à eux, pour leur demander que Renneberg passât aussi chez eux, pour les délivrer des Garnisons Allemandes des Troupes de Polwiller, qui étoient à Campen, & à Deventer, & qui les incommodoient beaucoup. Ils fondoient leur demande sur ce que, depuis qu'ils s'étoient soumis à Philippe II. ils avoient eu un Gouverneur, qui leur étoit commun avec la Frise. Renneberg fut là-dessus pourvû du Gouvernement d'Overyssel & de Lingue, Ville Frontiere du côte de l'Allemagne, que Philippe avoit ôtée au Comte de Teckelembourg, sous prétexte de Religion. Il fut reconnu pour tel par les Etats d'Overyssel, où il fut obligé de changer divers Magistrats, aussi bien qu'en Frise, parce qu'ils étoient mal-intentionnez à l'égard des Etats Généraux.

Après cela, tous les soins du nouveau Gouverneur furent de réduire les Villes de Campen & de Deventer. Il se tint pour cela une assemblée à Zutfen, où il fut résolu, par l'entremise du Comte de Nassau, Gouverneur de Gueldre, que l'on attaqueroit ces deux Places à fraix communs des Provinces. En effet ces Places demeurant entre 1578. les mains des Espagnols, les Provinces voisines étoient exposées à leurs courses. On commença par Campen, & Sonoi, Gouverneur de Nort-Hollande, s'y rendit avec quelques Troupes, pour aider Renneberg. En peu de tems, on y fit une brêche, que la Garnison, qui s'étoit vigoureusement défendue, repara avec le secours des Bourgeois; mais les nouvelles qui vinrent de l'arrivée de Casimir, avec de grandes Troupes, les déterminerent à capituler le 17 de Juillet en 1578, & à se rendre trois jours après.

Renneberg marcha de là à Deventer & campa devant la Ville le 3 d'Aout. Deux Regimens François de l'Armée de Casimir avoient fait beaucoup de ravage, dans le territoire de cette Ville; mais elle étoit fournie de tout ce qui étoit nécessaire, pour soûtenir un siége. Il y avoit de garnison neuf cens hommes de vieilles Troupes, du regiment de Polwiller, commandez par le Capitaine *Heraucourt*, avec deux autres sous lui. Renneberg les fit sommer de se rendre aux Etats; mais D. *Juan* les avoit déja prévenus en sa faveur, & leur avoit promis du secours; de sorte que la Garnison répondit qu'elle vouloit garder cette Ville pour le Roi. On trouve (2) dans les Auteurs du tems, la description de ce siége, & ce fut en effet presque le seul siége mémorable, qui fut fait pendant la Régence des Etats Généraux & de l'Archiduc Matthias. Mais s'il falloit décrire en détail les siéges, qui ont été faits dans les tems dont nous avons entrepris de faire l'Histoire, il faudroit remplir de cela seul plusieurs volumes. La Place ne pouvoit pas long tems tenir, lors que les Assiegez apprirent que D. Juan étoit mort le 1. d'Octobre. Ils ne le voulurent pas croire d'abord; mais ne voyant point paroitre de secours & apprenant encore que celui que l'on préparoit, avoit été défait, ils se rendirent le 19 de Novembre, à des conditions très-honorables. L'Historien du Duc de Parme (3) nous apprend que ce Prince voulut envoyer du secours à Deventer, & s'avancer lui même de ce côté-là; mais qu'il apprit que la Ville s'étoit rendue, lors qu'il se mettoit en marche. Polwiller écrivit une Lettre au Roi d'Espagne, pour lui persuader que ses Troupes avoient fait tout ce qu'il étoit possible, pour defendre la Place; & pour preuve de la fidelité de ses soldats, il lui dit qu'il y avoit sept ans, qu'ils étoient au service de S. M. & qu'ils n'avoient jamais touché qu'un mois de leur solde. Supposé que cela fût vrai, au moins en partie, on ne peut guere douter que ces Allemands ne fussent obligez de prendre d'amis, comme d'ennemis, de quoi se nourrir & s'habiller. Cela fait croire que les Espagnols n'étoient point fâchez que les Troupes étrangeres ruinassent les Païs-Bas, dans l'esperance, que ces peuples seroient d'autant plus soumis, qu'ils seroient plus pauvres; & c'est en quoi ils se tromperent. Moins ils avoient à perdre, plus ils furent disposez à secouer leur joug.

Après avoir donné une legere idée de l'état des Provinces, qui composerent la République dont nous avons entrepris d'écrire l'Histoire, il faut venir à des évenemens plus considerables.

La Reine (4) d'Angleterre ayant changé de sentiment, à l'égard des Troupes Angloises qu'elle s'étoit proposée d'envoyer deça la mer; elle y voulut suppléer, en chargeant le Prince Casimir d'amener plus de monde qu'il n'avoit été résolu. Les

(1) *De Meteren* fol. 149. verso & suiv. *P. Winsemius* Lib. IV p. 264. & suiv.

(2) *De Meteren* fol. 153. verso & suiv. Liv. VIII.
(3) Voyez *Strada* sur cette année.
(4) *De Meteren* fol. 145. Liv. VIII.

1578. Les Etats de Brabant lui firent écrire de lever trois mille hommes de Cavalerie, & deux mille d'Infanterie, & lui firent toucher à Francfort l'argent nécessaire pour cela. Ils en envoyerent encore de quoi lever mille Chevaux, sous la conduite du Comte de *Schwarzembourg*; quinze cens, qui devoient être commandez par le Marquis de Havré; mille, par *Wolmerenckhouse*; mille, par le Baron de Schenk; & un Regiment d'Infanterie, par Muller. On comptoit que les dépenses de cette année iroient jusqu'à plus de neuf-cens-mille francs, sans compter les pensions de l'Archiduc & du Prince d'Orange. Casimir devoit amener deux mille Chevaux & trois mille Fantassins, de plus que ce qu'on avoit d'abord résolu. On convint qu'il commanderoit lui-même ces Troupes, & la Reine voulut qu'il portât le titre de Lieutenant de Sa Majesté & de Chef de ses Forces. (1) Il vint, à cause de cela, plusieurs Volontaires d'Angleterre, pour servir sous ce Prince, & entre autres *Jean North* fils aîné du Baron *North*, *Jean Norris* second fils du Baron *Norris*, *Henri Cavendish*, & *Thomas Morgan*, Colonels.

(2) Ce grand nombre de Troupes Protestantes qui devoient venir, & qui fut accepté sans y faire assez de réflexion, donna de l'ombrage à plusieurs Catholiques; à cause de quoi le Prince d'Orange, qui savoit de quelle conséquence il étoit de ne leur donner aucun soupçon, & plusieurs autres, s'y opposerent; & cela alla même si loin, qu'ils devinrent, quoique très-mal à propos, suspects à la Reine d'Angleterre, & à quelques zèlez Protestans: tant il est vrai que la plus utile de toutes les Vertus Politiques, qui est la Modération, devient quelquefois nuisible à ceux qui l'exercent! Mais une bonne partie de ceux qui se faisoient tant d'honneur de leur zèle, s'en trouva dans la suite très-mal. Les Provinces Wallonnes, fort attachées à l'Eglise Romaine, commencerent à soupçonner qu'il n'y eût quelque projet d'établir, dans les Provinces des Païs-Bas, la Religion Réformée, entre la Reine d'Angleterre, le Prince d'Orange & le Prince Casimir; pendant que les Gantois Réformez se plaignoient des égards, que ce même Prince avoit pour le Catholicisme. Mais les uns & les autres s'apperçurent en peu de tems, des mauvais effets de cette aigre dévotion, qui ne se repait que du mal d'autrui.

Les Catholiques craignant les changemens, qui pouvoient arriver dans leur Païs par la présence de tant de Troupes Protestantes, crurent qu'on ne devoit plus différer de traiter avec le Duc d'Anjou, qui avoit depuis longtems offert son secours aux Païs-Bas, sans qu'on eût conclu avec lui. (3) Les Provinces Wallonnes, en particulier, insisterent fort sur le secours que l'on pourroit tirer de la France, si l'on acceptoit les offres de ce Prince; & sur la nécessité où l'on étoit de le faire, pour montrer que tout ce que l'on cherchoit n'étoit que de se délivrer de D. Juan, & que l'on n'avoit aucun dessein d'abandonner la Religion Romaine. Sur ces discours, la Reine Elisabeth commença à soupçonner que le Roi de France n'eût dessein de se rendre maître des Païs-Bas, sous le nom de son Frere. Elle envoya à Henri III. *Edouard Stafford*, pour lui dire, qu'elle le prioit de ne point penser à la conquête de ces Provinces, mais plutôt à faire leur paix avec le Roi d'Espagne; qu'autrement elle seroit obligée de se joindre au Roi Philippe, pour leur défense; selon les anciennes alliances qu'elle avoit avec la Maison de Bourgogne, & conformément aux interêts de l'Angleterre. Le Roi de France protesta qu'il n'avoit aucun dessein de le faire, & dit même qu'Elisabeth donnoit plus de sujet de la soupçonner de quelque chose de semblable, que lui. Au reste il s'offrit de concourir avec elle, à procurer une bonne paix, entre les Parties qui étoient en guerre. La Reine loua alors le dessein du Duc d'Anjou de délivrer les Provinces de la tyrannie de l'Espagne, & s'offrit à l'aider en cela. 1578.

Les Protestans, pour se disculper, & pour obtenir quelque sûreté pour leur Religion, leurs personnes & leurs biens, présenterent le 22 de Juin une requête à Matthias & au Prince d'Orange, après avoir averti ce dernier de leur dessein. Ils représentoient qu'il n'avoient jamais été les ministres de la tyrannie, mais très-souvent l'objet de la cruauté des Espagnols; qui avoient dessein d'opprimer le Païs, après avoir fait périr, ou chasser une bonne partie de ses habitans: Que ce qu'ils avoient souffert avoit rendu les Espagnols plus odieux, que quelque autre chose qu'ils eussent faite: Que l'on avoit un gage très-assuré de leur fidelité, en ce qu'ils ne pouvoient esperer de salut, que par la conservation de l'Etat; puisque, si le gouvernement Espagnol étoit rétabli, les autres n'avoient à craindre que la pauvreté & l'esclavage; mais que, pour eux, ils ne pouvoient s'attendre qu'à de cruels supplices & qu'à la mort: Qu'ayant pris les premiers les armes pour la Liberté, ils s'étoient eux-même exclus du pardon: Qu'il étoit donc juste, que ceux qui devroient être le plus maltraitez au retour de la domination Espagnole, partageassent également la Liberté avec les autres: Qu'ils abandonnoient aux autres les riches Bénefices, & les plus grands revenus; mais qu'il étoit équitable qu'on leur accordât des Temples, & qu'on ne leur refusât pas des charges de Judicature: Qu'ils ne prétendoient le ceder à personne, à l'égard de la pieté envers Dieu, ni en fidelité envers leur patrie. On douta quelque tems, si on leur devoit accorder ce qu'ils demanderoient; mais l'usage des Allemands & des Polonois, qui n'avoient pas refusé cela aux Protestans, & d'autres semblables exemples persuaderent les Etats de ne rejetter pas des demandes si équitables. En effet ce qu'il y avoit de plus brave dans les Armées, étoit de ces gens-là; & l'on savoit, par l'experience, qu'on ne pouvoit se fier à personne avec plus de sureté. Il y eut encore une autre chose, qui leur fut favorable: ce fut que les Jesuites ne voulurent jamais jurer d'obeir aux Etats contre D. Juan, & qu'une bonne part des Catholiques Romains s'étoient retirez d'eux-mêmes, dans la pensée que le Parti Royal prévaudroit. Ainsi on accorda aux Protestans qu'ils auroient part aux honneurs, & qu'ils auroient des Temples, par-tout où il n'y auroit pas moins de cent familles Protestantes, à condition que les Provinces de Hollande & de Zélande accorderoient les mêmes avantages aux Catholiques. C'est ce que l'on appella *la Paix de la Religion*, qui fut établie par un Edit des Etats Generaux, daté du 22 de Juillet, que l'on trouvera (4) dans les Historiens du tems. Il mériteroit d'être mis ici, s'il n'étoit pas trop long. Quoi qu'on ne puisse pas douter que l'autorité du Prince d'Orange, & de ses amis, ne fit passer cette grande affaire dans l'Assemblée des Etats; il est néanmoins conçu en maniere, que les Catholiques équitables & moderez pouvoient y con-

(1) *Camden* sur cette année.
(2) *De Meteren* là-même.
(3) Voyez *Grotius* Annal. Liv. III. p. 56. & *De Meteren* Liv. VIII. fol. 155. verso & suiv.

(4) Voyez *De Meteren* Liv. VIII. fol. 158. & suiv.

1578. consentir sans peine ; & que les Protestans ne pouvoient pas se plaindre avec raison, que le Prince se relâchât trop à l'égard de l'Eglise Romaine, & des Ecclesiastiques Romains. Cet Edit, tout raisonnable qu'il étoit, ne contenta nullement les zèlez des deux partis ; & personne n'en profita, que ceux qui se trouverent les plus forts. Les sept Provinces, qui formerent la République dont nous écrivons l'Histoire, se trouvant pleines de Protestans, ce Parti y fut superieur & n'observa de l'Edit que ce qu'il voulut ; & il en fut de même dans les autres Provinces, où la Religion Romaine eut le dessus. Ainsi cette Paix Religieuse ne fut qu'en idée, & le nom de la Religion Chrétienne, qui seul devoit inspirer aux deux Partis l'amour de la paix, & la charité mutuelle, ne produisit que des dissensions & des querelles ; par la faute de ceux qui en faisoient profession, sans l'entendre, ou au moins sans l'observer. Ceux qui étoient dans les sentimens de l'Eglise Romaine, ne vouloient rien relâcher à ceux qui s'étoient séparez de cette Eglise ; & ces derniers ne se contentoient pas de pouvoir faire en particulier les exercices de leur Religion, ils extorquoient au Magistrat ce qu'il ne leur accordoit pas volontairement ; & s'ils avoient le dessus, ils se vengeoient de ceux qui les avoient maltraitez. Ainsi il arriva que ceux qui avoient été unis contre les Espagnols, prirent les armes les uns contre les autres, sans se mettre plus en peine de leurs anciens ennemis, pourvu qu'ils accablassent ceux qui n'étoient pas du même sentiment sur la Religion ; & ils se servirent de leurs soldats, seulement pour entretenir la paix chez eux. Ceux qui étoient pour la tolerance mutuelle, qui est l'unique moyen de conserver la paix entre ceux qui ne sont pas du même sentiment, étoient haïs des deux Partis, & voyoient s'élever contre eux ceux-là même, dont le devoir étoit d'enseigner aux peuples la patience & la modération, & qui répandirent par-tout cet esprit d'intolerance ; selon lequel le zèle indiscret passoit pour une Vertu Chrétienne, & la retenue pour une lâcheté. C'est-là l'idée de la disposition des esprits en ce tems-là, que nous a donnée (1) un grand Historien, qui étoit parfaitement instruit de cette sorte de choses, & qui en jugeoit le plus impartialement.

Cependant on donna aux Réformez (2) la liberté de s'assembler, & des Eglises pour le faire en plusieurs Villes, & particulierement à Anvers, tant à ceux qui parloient François, qu'à ceux qui se servoient de la Langue Flamande. On y accorda la même chose dans cette Ville aux autres Protestans, qu'on nomme Lutheriens.

Cela se passa sans grand desordre, en plusieurs lieux ; mais les Gantois n'eurent pas la même retenue. Les Srs. d'Imbise, & de Rihove s'étoient rendu maitres de la populace, qu'ils avoient échauffée contre les Ecclesiastiques, à l'occasion de quelques Cordeliers scandaleux, convaincus de crime contre la Nature, & brulez publiquement pour cela. Imbise étoit le premier Echevin de la Ville, & par-là il se donnoit une grande autorité. On l'accuse, aussi bien que Rihove, d'avoir couvert son ambition & son avarice du zèle de Religion, & sous ce prétexte d'avoir méprisé l'autorité des Etats Géneraux, de l'Archiduc & du Prince d'Orange ; comme de gens, qui avoient des principes relâchez. Il se saisit des biens des Ecclesiastiques, malgré toutes les protestations que le Sr. de Ste. Aldegonde fit au contraire, de la part des Etats. Il chassa les gens d'Eglise de Gand, & se contenta de leur donner quelque petite pension, pour subsister mal à leur aise, quoique, par un Article de la Paix Religieuse, ils dûssent demeurer maitres de leurs biens ; sous prétexte qu'on avoit besoin d'argent, pour faire la guerre & pour fortifier la Ville. Imbise & Rihove se rendirent aussi maitres de Bruges, d'Ypre, & de plusieurs petites Villes, comme de Dendermonde, d'Oudenarde & d'Alost, & ils établirent par-tout dans le gouvernement, des gens de leur sorte. Ils usurperent ainsi l'autorité des quatre Membres de Flandre, comme s'ils en étoient déchus, & qu'elle fût devolue au Peuple. Ils leverent des Troupes à pied & à cheval, fortifierent Gand, firent fondre du Canon, & amasserent tout ce qu'il falloit pour soûtenir la guerre, à laquelle ils s'attendoient de la part des Catholiques. Ils détruisirent les Cloitres, vendirent les biens & les meubles des Ecclesiastiques, & mirent enfin dehors tous les Catholiques ; sans avoir aucun égard à l'Edit touchant la Paix Religieuse. L'Archiduc, le Prince d'Orange & le Conseil d'Etat leur envoyerent inutilement des Députez, pour leur donner des conseils plus modérez, & plus sûrs ; car il n'y eurent aucun égard. 1578.

Les Provinces Wallonnes ne voulurent pas recevoir la Paix, dont nous venons de parler ; soit pour l'interêt de la Religion Romaine, à laquelle ils disoient qu'elle étoit contraire, soit par haine pour ceux de Gand, soit par inclination pour le Parti Espagnol, ou pour quelque interêt particulier. Les Espagnols virent cela avec plaisir, & travaillerent à gagner les plus distinguez de ces Provinces. Tel fut *Valentin de Perdieu*, Sr. *de la Motte*, qui étoit Gouverneur de Graveline, & qui avoit été Géneral de l'Artillerie, à la bataille de Gemblours. Ceux qui commandoient les Troupes des Etats, soit présens en cette action, soit absens, étoient devenus suspects, après cette défaite, & passerent ensuite dans le Parti Espagnol. Cependant les Provinces Wallonnes ayant cessé d'envoyer leurs contributions ordinaires, il arriva que quelques Regimens de cette nation n'étant pas bien payez, & entre autres celui de *Montigny*, firent quelques desordres autour de Gand, où ils étoient. Ceux qui commandoient dans la Ville, sortirent sur eux ; mais comme c'étoient des gens plus propres à chasser les Prêtres, les Moines & les Religieuses, qu'à combattre, comme le dit un Historien, ils eurent le plus souvent du dessous.

De là se forma le Parti des *Mal-contens*, comme on nommoit les Wallons, dont Montigny fut le Chef. Peu de tems après, ils se rendirent maitres de Menin, petite Ville de la Province de Flandre, sur la riviere du Lis, & la fortifierent. Les Gantois craignant de perdre Courtrai, qui est sur la même riviere, mais un peu plus bas, y voulurent envoyer Rihove avec des Troupes ; mais il refusa d'y aller, avant que d'avoir fait pendre *Jean Hessels*, Procureur Géneral, qui avoit été du Conseil sanguinaire, & *Jean de Visch* Prévôt des Maréchaux, qui étoient alors prisonniers à Gand, & qui avoient fait à la verité beaucoup de mal, du tems du Duc d'Albe ; mais qu'on ne devoit pas faire mourir, sans forme de Justice. Le Conseil d'Etat envoya à Gand faire des plaintes de ce qu'on n'y avoit aucun égard à la Pacification faite en cette Ville ; & ceux qui y commandoient se défendirent en niant les faits, ou par de mauvais subterfuges.

Cependant les Etats Géneraux assemblerent, au mois de Juillet, les Troupes qu'ils avoient, en attendant celles que le Prince devoit amener ; pour observer D. Juan, qui avoit une Armée considé-

(1) *Grotius* là-même.
(2) *De Meteren* Liv. VIII. fol. 159. & suiv.

1578. siderable & composée en partie de vieilles Troupes Espagnoles & Italiennes. L'Armée des Etats étoit commandée par le Comte de Bossu, dont nous avons souvent parlé, & que les Etats élurent en la place du Comte de Lalain, & par le Vicomte de Gand, Géneral de la Cavalerie. Ils eurent encore, pour Maréchal de Camp, *François de la Noüé*, un des plus grands hommes de guerre de son tems, & qui se fit autant estimer dans les guerres des Païs-Bas, qu'il l'avoit fait dans celles de France. (1) L'Armée n'étoit composée que de huit mille Fantassins, & de deux mille Chevaux, de Troupes du Païs, & de quelques Anglois & Ecossois. Cette Armée se retrancha à Rimenant, village sur la Demer, entre Malines & Arschot, environné de broussailles. D. Juan après avoir pris plusieurs Villes, comme nous l'avons dit, vint attaquer le Camp des Etats le 1. d'Août. Son dessein étoit d'attirer cette Armée hors de ses retranchemens, par quelques escarmouches, qui pourroient se changer en une bataille, où les deux Armées s'engageroient toutes entieres. Le Prince de Parme étoit Lieutenant Géneral, & avoit sous lui des Chefs experimentez, & des Troupes choisies. D. Juan envoya d'abord jusqu'au dessous des lignes, quelque Cavalerie pour attirer l'ennemi, qui se contenta de l'avoir repoussée, mais qui ne s'obstina point à la suivre. Il vint ensuite le défier au combat, avec toute l'Armée, mais il ne put l'engager à sortir de ses retranchemens. Il trouva néanmoins une occasion de faire une épreuve de ses Troupes, & de celles des Etats. Norris, qui commandoit les Anglois & les Ecossois, gardoit un poste de grande importance, hors des retranchemens de l'ennemi. D. Juan voulut tâcher de s'en rendre maître, dans l'esperance d'attirer toute l'Armée au combat, si elle venoit à sortir de ses lignes pour défendre ce poste. Il le fit attaquer par de l'Infanterie Espagnole d'élite, commandée par *D. Alonse Martinez de Leva*, qui avoit laissé le commandement des Galeres d'Espagne, pour venir faire la guerre aux Païs-Bas. Si les Espagnols attaquerent vivement, les Anglois ne les reçurent pas avec moins de fermeté, & furent encore soûtenus de l'artillerie du Camp; desorte que D. Juan crut qu'il étoit tems de penser à la retraite, qu'il fit en bon ordre parce que les ennemis crurent avoir assez fait de l'avoir repoussé avec quelque perte. On conjecturoit qu'on lui avoit tué environ huit-cens hommes, ou même davantage. Cela l'obligea de se retirer incessamment, dans un poste avantageux près de Namur, où il se résolut de se tenir seulement sur la défensive; pour n'être pas accablé par les Troupes de Casimir, & peut-être encore par celles du Duc d'Anjou. Peu de jours après la retraite de D. Juan, le Vicomte de Gand prit d'emblée la Ville d'Arschot, & la pilla. Peu d'heures après, il y vint un secours Espagnol, qui n'y trouvant aucunes Troupes, enleva ce que les ennemis avoient laissé en cette Ville, de sorte qu'elle fut deux fois pillée en un jour.

Cependant le Duc d'Anjou étant venu près de Mons, avec quelques Troupes destituées de tout, elles ne firent que piller le Païs; & les Etats Géneraux conclurrent enfin à Anvers le 13. d'Août un Traité avec lui, qui assurément n'étoit pas trop avantageux pour lui & qu'il n'auroit peut-être jamais accepté, s'il avoit été bien dans l'esprit de Henri III. son frere. Mais comme il étoit très-mal en Cour, depuis long-tems, ce Prince fut comme obligé de chercher fortune hors du Royaume, & il s'imagina que, s'il étoit une fois dans les Païs-Bas avec des Troupes, il trouveroit bien ensuite le moyen de s'en rendre maître; il accepta ce qu'on lui offroit alors, dans l'esperance de rendre son sort meilleur, avec le tems. Voici donc les Articles de ce Traité, en abregé. On convint que le Duc d'Anjou assisteroit les Etats, à se délivrer de la tyrannie des Espagnols, & des invasions de D. Juan: Qu'il viendroit avec dix mille Fantassins & deux mille Chevaux, à ses dépends, pour trois mois, & que le premier mois expireroit le 1. d'Août, pour les fraix de la levée: Que si la guerre n'étoit pas finie, il continueroit à entretenir cinq mille hommes de pied, & cinq cens à cheval: Que cela fait, les Etats lui donneroient le titre de *Défenseur de la Liberté des Païs-Bas*, & le feroient proclamer pour tel: Que pour la sureté des deux Parties, on feroit une alliance avec la Reine d'Angleterre, avec le Duc Casimir & avec d'autres: Que les Etats s'obligeroient réciproquement, la guerre étant finie, d'assister le Duc de pareilles forces, & aux mêmes conditions, contre tous ceux qui l'attaqueroient; excepté l'Empire, la Reine d'Angleterre & les autres Alliez des Etats: Que s'il entreprenoit quelque guerre, de l'avis des Etats, & selon les Privileges du Païs, (bien entendu qu'il n'entreprendroit aucune guerre à cause de la Religion) & dans la présente guerre les forces du Duc étant jointes à celles des Etats, lui étant present il les commanderoit en Chef, & en son absence le Géneral des Etats: Que le gouvernement du Païs demeureroit entierement entre les mains des Etats, & de ceux qui y feroient préposez, comme l'Archiduc Matthias & le Conseil d'Etat: Que le Duc ne feroit aucuns Traitez particuliers, qui pussent donner de la défiance, avec qui que ce fût, sans le consentement des Etats, qui s'obligeroient de leur côté à la même chose: Que les Etats s'engageroient, en cas qu'ils voulussent avoir un autre Prince, à préferer le Duc à tout autre, sous les conditions qui lui pourroient être proposées: Que les Etats s'assembleroient trois mois après que la guerre seroit finie, ou plûtôt, s'il étoit possible, pour en résoudre: Que les Etats lui remettroient entre les mains les Villes, dont on avoit parlé, pour lui servir d'assûrance & de retraite à ses malades & à ses blessez; savoir, le Quesnoi, Landreci & Bavais; mais que si le Duc pouvoit reprendre sur l'ennemi Mariembourg, Philippeville, ou Binch, il pourroit retenir laquelle qu'il lui plairoit au-lieu de Bavais: Que pour les lui faire rendre, les Etats donneroient leurs lettres, & feroient tous leurs devoirs pour cela: Que toutes les Places situées au delà de la Meuse, qui n'étoient point unies pour-lors aux Etats, ou qui ne l'avoient pas été depuis la Pacification de Gand, comme celles de Bourgogne & du Luxembourg, pourroient être conquises par les seules Troupes du Duc, ou secourues de celles des Etats; qu'elles demeureroient dans sa puissance, pendant sa vie; & que ses héritiers mâles & légitimes hériteroient des Villes conquises, & qui lui auroient été données pour assûrance: Que pour celles qui auroient été unies depuis la Pacification de Gand, elles demeureroient aux Etats, en cas qu'on les pût recouvrer: Que pour les autres Villes, qui se pourroient rendre volontairement, sans y être forcées, ni surprises, le Duc en auroit la moitié: Que les Villes données pour assûrance au Duc, pourroient être rachetées, en lui remboursant les fraix qu'il auroit faits pour entretenir ses Troupes: Que les Etats acceptoient les offres que le Duc faisoit de se déclarer ennemi de D. Juan, de leurs autres ennemis & particulierement des Espagnols: Que le Duc n'ameneroit que des François, excepté les Suisses de sa Garde, & ceux de sa Maison; à moins que les Etats ne le demandassent: Que 1578.

(1) *Bentivoglio* P. 1. Lib. X. p. 274.

1578. Que le Duc empêcheroit, autant qu'il feroit en lui, qu'aucunes Troupes, ni autres, ne vinssent au secours des Espagnols: Que les Parties contractantes ne pourroient faire la paix avec l'Espagne, que d'un consentement commun; à moins que les Etats ne pussent conclurre une paix bonne & assurée, pendant le mois d'Août, sans préjudice néanmoins du Duc: Que si D Juan livroit pendant ce mois ce qu'il tenoit, les Etats en faisant la paix avec lui feroient en sorte que le Duc y feroit compris, avec tous les autres Alliez.

On voit par-là que, pour le présent, on ne donnoit rien au Duc, que le titre chimerique de *Défenseur de la Liberté Belgique*, & que tout le reste dépendoit des succès de la guerre, & de mille accidens, dont personne ne pouvoit répondre; ou de la volonté des Etats, comme de le reconnoitre pour Prince, en cas qu'on en changeât. Il se fit ensuite quelques propositions de paix, par la médiation des Ambassadeurs de l'Empereur, du Roi de France & de la Reine d'Angleterre, mais cette négociation fut inutile.

Le Duc d'Anjou (1) étoit cependant à Mons, où il reçut de la part des Etats Généraux une Ambassade solennelle, dont le Duc d'Arschot étoit le Chef, pour le prier de faire avancer ses Troupes, & de les joindre à l'Armée des Etats, & aux Troupes qui etoient venues d'Allemagne. Il se rendit à cela, mais on trouva que ses Troupes ne répondoient point à l'attente qu'on en avoit eue, & qu'elles étoient fort mal pourvuës de ce qui étoit nécessaire pour les faire subsister. Au lieu de marcher à l'Armée des Etats, pour aller conjointement attaquer D. Juan; comme on ne lui remettoit pas les Places d'assurance qu'on lui avoit promises, il assiegea Binch, qu'il força à se rendre au bout de quinze jours, le 7 d'Octobre, à discretion. Comme il traita la Garnison & les Habitans fort humainement, la Ville de Maubeuge se rendit volontairement à lui. Mais ceux du Quesnoi, & de Landreci, ne voulurent jamais consentir à recevoir ses Troupes. Les Etats lui proposerent donc quelques autres Villes, & entre autres Malines.

Le Conseil de guerre l'ayant fait prier de se rendre à l'Armée, pour attaquer D. Juan, il s'y prépara, & s'y feroit apparemment rendu, s'il n'avoit reçu nouvelles le lendemain, que Casimir, au-lieu d'y venir, étoit allé tout droit à Gand, le 10 d'Octobre, pour y recevoir, disoit-il, de l'argent. Comme le Duc d'Anjou n'étoit nullement ami de Casimir, qu'il regardoit comme une espece de Rival dans les prétentions qu'il avoit sur les Païs-Bas; il ne partit point pour l'Armée, mais envoya demander à l'Archiduc & au Conseil d'Etat, si c'étoit par leur ordre, que Casimir étoit allé en Flandres. Ils lui répondirent que non, & qu'ils esperoient que Casimir, à qui l'on avoit écrit, voudroit bien se rendre à l'Armée. Le Duc d'Anjou repliqua qu'il y iroit, dès qu'il auroit appris que Casimir y feroit venu. Ce dernier ne vint point, & au contraire fit venir quelques Troupes du Corps qu'il avoit amené, en Flandre. Cela lui donna des soupçons, qui firent qu'il s'obstina à n'aller point à l'Armée, quelques instances qu'on lui en fit. Cependant ses Troupes se plaignirent que Binch étoit une Ville où il n'y avoit rien, que personne ne leur vouloit vendre ce dont elles avoient besoin, que les Paisans tuoient ceux d'entre elles qu'ils trouvoient seuls, & qu'il y avoit parmi elles beaucoup de malades & de blessez, qu'elles ne pouvoient pas abandonner. 1578.

(1) *Bentivoglio* P. 1. Liv. X. p. 252 & suiv. *De Meteren* Liv. VIII. fol. 161. verso.

Le Duc d'Anjou n'ayant pas de quoi entretenir ses Troupes, les congedia, (2) & comme plusieurs de ses Officiers allerent ensuite à Menin, où ils prirent parti sous Montigny, contre ceux de Gand; on crut qu'il l'avoit fait à dessein, parce qu'il étoit ennemi déclaré de Casimir, qui avoit entrepris de défendre les Gantois. On soupçonna que le dernier s'étoit flatté de devenir Comte de Flandre, & il est au moins certain que le Duc d'Anjou en conçut beaucoup de jalousie. Il envoya le 8 de Novembre *Roch de Sorbiers*, *Sr. des Pruneaux*, à l'Archiduc & au Conseil d'Etat; pour leur faire des plaintes de ce qu'ils n'avoient pas fait publier d'abord, & dans tous les lieux où il falloit, le Traité qu'il avoit fait avec eux; & pour s'excuser de ce que ses gens avoient pris parti avec les Mécontens de Flandre: il ajoûtoit que dans le fond c'étoit le mieux, parce qu'il falloit résister aux Gantois, pour les obliger à se raccommoder avec les autres, & que quand cela feroit fait, il ne manqueroit pas de rappeller ceux des Officiers de son Armée, qui s'étoient joints aux Mécontens. Enfin il dit que si les Etats pouvoient faire la paix avec l'Espagne, il ne s'y vouloit point opposer, quoi qu'il se fût brouillé avec les Espagnols à cause d'eux.

Les Etats lui répondirent à la fin de Novembre, en le remerciant de sa bienveillance pour les Païs-Bas, & le priant de se vouloir entremettre pour réconcilier les Wallons & les Gantois, dont la division ne pouvoit être que très nuisible aux Provinces Confédérées. Ils dirent encore que si, avant le mois de Mars de l'année suivante, ils pouvoient faire une bonne paix avec l'Espagne, ils déclareroient le Duc d'Anjou comme la cause, après Dieu, de leur bonheur; qu'ils lui dresseroient des statues de bronze, dans les plus belles places d'Anvers & de Bruxelles; & qu'ils lui envoyeroient tous les ans une Couronne d'or, qui représenteroit une branche d'olivier, fort enrichie, avec d'autres présens jusqu'à la valeur de cent mille livres d'Artois. On ne voit pas dans l'Histoire comment le Duc d'Anjou reçut ces offres; mais il sembloit que les Etats se moquoient de lui, en lui promettant de semblables recompenses, qui ne pouvoient toucher qu'un Prince qui se feroit piqué d'une vaine Gloire, & qui n'auroit eu d'ailleurs besoin de rien. Ce n'étoit pas l'état où étoit le Duc d'Anjou.

Les Etats l'assurerent de plus, que s'ils ne pouvoient pas convenir de la paix avec le Roi d'Espagne, dans le même espace de tems, ils se tiendroient dégagez de leur serment de fidelité, & offriroient au Duc la Souveraineté, à certaines conditions qu'ils lui proposeroient; & recevroient aussi de lui les conditons, auxquelles il la voudroit accepter. Le Duc répondit de Mons en Hainaut, au commencement de Decembre, par de semblables complimens.

Avant tout cela, D. Juan d'Autriche vint subitement à mourir le 1. d'Octobre, âgé d'environ trente ans. (3) On dit qu'il mourut de chagrin de ne recevoir que des ordres limitez & de n'être pas assez soûtenu par le Roi son frere, à qui il étoit devenu suspect. D'autres ont soupçonné que sa mort n'avoit pas été naturelle, & l'on a dit comme une chose assurée, que Philippe avoit donné ordre d'assassiner son Secretaire Escovedo. D. Juan

(2) *De Meteren* Liv. VIII. fol. 161. verso.
(3) Voyez *De Meteren* Liv. VIII. fol. 163. *Grotius* Ann. Lib. III. p. 60. & *Rheidanus* Lib. II. c. 27.

1578. Juan nomma, pour commander en sa place, le Prince de Parme, qui fut ensuite confirmé par le Roi d'Espagne; qu'il servit, comme on le verra, avec beaucoup de prudence & de bonheur.

Quoi qu'il en soit, les Généraux des Etats profiterent très-peu des conjonctures, & ne firent autre chose, que reprendre quelques petites Villes du Brabant. D. Juan avoit eu sur la fin une Armée de trente mille Fantassins & de six mille Chevaux; mais il étoit demeuré dans le poste avantageux qu'il avoit pris près de Namur, dans la pensée que la division mettroit bien-tôt les Etats dans la nécessité de se raccommoder avec le Roi. Le Duc Casimir étoit arrivé dans le Païs-Bas, depuis le 27 d'Août, avec des Troupes plus nombreuses qu'on n'avoit demandé de lui, & qui étoient de sept mille Chevaux, & de près de huit mille Fantassins; ce qui avoit fait qu'il étoit venu plus tard qu'on ne croyoit, à cause du tems dont il avoit eu besoin pour lever un Corps si considerable; & qu'il ne se trouva pas ensuite de quoi les payer. Quand il fut arrivé sur la frontiere, les Troupes refuserent de passer outre, sans avoir de l'argent, pour celles qui avoient été levées au-delà du nombre qu'on avoit demandé. Il publia le 2 d'Octobre un Ecrit, en Allemand & en François, où il disoit qu'il avoit amené plus de Troupes qu'on ne vouloit d'abord avoir, parce qu'il avoit cru que les Etats en avoient besoin, & que plusieurs Particuliers le lui avoient conseillé. Mais cela fit naitre des soupçons dans les esprits des Catholiques zèlez, & même d'autres qui ne l'étoient pas, qu'il n'eût quelque autre dessein; ce qui retarda les contributions des Provinces pour payer ses Troupes. Comme il fut arrivé sur les frontieres de Gueldre, on se trouva embarassé à les recevoir; & néanmoins on n'osoit pas le lui refuser, de peur qu'elles ne fissent quelque desordre. Ainsi elles ne passerent la Meuse, pour venir en Brabant, que lentement; & après qu'elles furent venues à Rimenant, elles refuserent de nouveau d'aller plus loin, si on ne les payoit. Les Provinces de Hainaut, d'Artois & de Flandre les craignoient, & n'envoyoient point les contributions ordinaires; sous prétexte qu'elles devoient être sur leurs gardes, ou contre le Duc d'Anjou, ou contre le Prince Allemand. Les Etats Généraux protesterent du mal, qui pourroit arriver par la faute de ces Provinces, & firent tout ce qu'ils purent, pour les obliger à envoyer l'argent qu'elles devoient fournir pour les besoins communs; mais tout fut inutile. L'Armée coûtoit huit-cens mille francs par mois, & l'on ne pouvoit trouver cette somme, à cause du refus de ces Provinces, que quelques autres imiterent ensuite.

L'Armée étoit plus nombreuse qu'elle n'avoit jamais été, puis qu'elle étoit, comme on dit, de quarante mille Fantassins & de vingt mille Chevaux, & pourvuë de tout, sinon d'argent. Jamais les Etats n'avoient eu une si belle occasion de pousser les Ennemis, & de se délivrer du joug des Espagnols. Mais les interêts particuliers, & la mesintelligence, les empêcherent d'en profiter; & depuis, une semblable occasion ne se présenta plus. L'Armée ayant attendu trois mois de l'argent, & n'ayant reçu qu'un mois de paye, demeura en Brabant, où elle prit Nivelle & quelques petites Places de peu d'importance.

Les Wallons, qui avoient fortifié Menin & augmenté leurs Troupes de ceux qui, congédiez par le Duc d'Anjou, allerent par son ordre, ou de son consentement, se joindre à eux, déclarerent ouvertement la guerre aux Gantois, à moins qu'ils ne remissent les Ecclesiastiques Romains dans leurs biens, qu'ils ne reparassent les dommages qu'ils leur avoient causez, & qu'ils ne relâchassent les prisonniers. 1578.

Les Gantois, à qui l'Archiduc, le Prince d'Orange & le Conseil d'Etat refusoient tout secours, parce qu'ils avoient ouvertement violé la Pacification de Gand & la Paix Religieuse, & cela contre le bien commun des Provinces confédérées, envoyerent prier Casimir de les venir soûtenir avec quelques Troupes, & lui promirent de l'argent pour les payer. (1) Quelques Historiens disent que Casimir fut fâché qu'on lui eût préféré dans le Généralat le Comte de Bossu, qui étoit Catholique; quoi qu'assurément il eût tort en cela, puis que ce choix dépendoit de la pluralité des voix des Provinces, qui étoient la plûpart de la Religion Romaine. Ce Prince se brouilla aussi avec le Duc d'Anjou, & fit écrire par un de ses Confidens, un libelle plein d'injures contre le Duc, pour le rendre odieux dans les Païs-Bas. Un homme de cette humeur ne pouvoit pas être ami du Prince d'Orange, dont les maximes etoient toutes contraires aux siennes. Casimir partit donc le 10 d'Octobre, sans le consentement des Etats, pour aller en Flandres, avec cinq-cens Chevaux. On lui compta, sur le champ, soixante-mille francs; mais les Mécontens ne perdirent nullement courage, pour sa venue, ni ne firent paroitre aucune envie de se raccommoder avec les Gantois.

Comme les Etats & le Prince d'Orange se plaignoient de ce que Casimir avoit amené plus de monde qu'il ne falloit, & que l'on accusoit la Reine d'Angleterre d'en avoir été cause, & encore plus de ce qu'il avoit mené des Troupes aux Gantois, sans le consentement des Provinces; Elisabeth envoya à ce Prince, en Flandre, *Guillaume Davidson*, qui lui fit entendre de sa part, qu'elle trouvoit fort étrange sa conduite, & qu'elle en étoit même irritée. Il lui reprocha qu'il s'étoit séparé de l'Armée des Etats, sans leur consentement, avec une partie de sa Cavalerie, appellé seulement à Gand par quelques Particuliers; ce qui avoit empêché que l'Armée des Etats ne profitât de la mort de D. Juan: Que par sa conduite on pouvoit croire qu'il avoit dessein de mettre de la division entre les Provinces: Qu'il avoit rendu un grand service à leurs ennemis, en affoiblissant l'Armée des Confédérez, & en donnant aux Officiers un mauvais exemple, qui les pouvoit porter à deserter: Que les Gantois cherchoient à débaucher l'Armée des Etats, en promettant plus d'avantage à ceux qui les voudroient aller servir: Qu'il porteroit les Catholiques à prendre le parti des Wallons, pour la défense de leur Religion opprimée par les Gantois, & les Wallons à choisir pour leur Chef le Duc d'Anjou, qui étoit de leur Religion: Qu'il donnoit à ce Prince sujet de se plaindre de lui & des Etats Généraux: Que les mêmes Etats auroient bien trouvé le moyen d'accommoder le differend que les Gantois avoient avec les Mécontens, sans qu'il s'en mêlât.

Davidson concluoit de tout cela qu'on pourroit attribuer à Casimir tout le mal, qui étoit une suite de sa conduite; & que la Reine d'Angleterre, qu'on accusoit d'y avoir part, étoit obligée de protester du contraire: mais que Casimir devoit se conduire comme un Prince Chrétien, qui avoit de l'égard pour Elle, & qui souhaitoit sérieusement le bien des Provinces des Païs-Bas. Casimir, qui étoit (2) un hom-

(1) *Rheidanus* Annal. Lib. II. p. 26.
(2) Voyez *De Thou* au Liv. LXVIII. de son Histoire, Tom. III. p. 935. Ed. de Geneve.

1578. homme hautain, fut extrêmement choqué de cette censure, & avoit de la peine à croire qu'elle fût venue de la Reine d'Angleterre; mais Davidson la lui livra par écrit, & s'en rapporta à Elisabeth. Cela fit qu'il résolut de s'aller justifier en personne en Angleterre, & de laisser cependant sa Cavalerie en Flandres, avec autant d'imprudence qu'il l'y avoit amenée.

Maximilien de Bossu, Géneral de l'Armée des Etats, Maître d'Hotel de l'Archiduc & Conseiller d'Etat, mourut à Anvers d'une fiévre chaude, le 21 de Decembre. C'étoit un homme estimé, & en qui l'on avoit de la confiance; quoi qu'il eût commis une vilaine action à Rotterdam, comme nous l'avons raconté (1) au Liv. II. de cette Histoire. Il semble que depuis ce tems-là, il étoit devenu ennemi des Espagnols, qui l'avoient laissé prisonnier en Nort-Hollande, d'où il n'avoit été délivré que par la Pacification de Gand.

Les brouilleries de Flandre (2) empêchoient que ce Païs-là ne contribuât pour les dépenses communes; il en étoit de même des Provinces de Hainaut & d'Artois. Celles de Gueldre & de Frise contribuoient très-peu; celles de Hollande & de Zelande, épuisées par la guerre qu'elles avoient soufferte, n'entretenoient que vint-cinq ou trente compagnies de Cavalerie; le Brabant enfin étoit ruiné par le long séjour que les Troupes y avoient fait. Cela fit résoudre les Etats à faire tout ce qui seroit possible, pour accommoder les brouilleries de Flandres. La Reine d'Angleterre exhorta fortement les Gantois à un accommodement; dès le mois de Novembre, le Duc d'Anjou offrit aux deux Parties sa médiation, & les Etats députerent à Gand pour adoucir les Gantois, à peu près dans le même tems. L'Envoyé d'Elisabeth reduisit à trois chefs les demandes qu'on leur faisoit. Le premier étoit qu'ils rendissent aux Ecclesiastiques les biens qui étoient encore en nature; le second, qu'ils reçussent la Paix Religieuse, que tant d'autres Villes avoient reçuë; & le troisieme, qu'ils remissent les prisonniers en quelque Place neutre, dont ils pourroient s'assurer. Les Gantois, pressez de tant de côtez, répondirent qu'ils ne vouloient être obligez à l'execution d'aucun de ces articles, que quand les Wallons cesseroient d'être leurs ennemis, & seroient sortis de Flandre, & que lors que toutes les Provinces auroient actuellement accepté la Paix Religieuse. Ils ajoûterent qu'ils n'avoient jamais eu dessein de rompre l'Union avec les autres Provinces. Cette réponse ne faisant que rendre la chose plus difficile, le Prince d'Orange se rendit à Dendermonde, & de là à Gand le 4. de Decembre, où il proposa seulement aux Gantois qu'ils voulussent accepter la Paix Religieuse; qu'ils ne se séparassent point de l'Union des Provinces; que les affaires de Flandres fussent reglées par les quatre Membres de l'Etat; que l'on mit un meilleur ordre à la levée & à l'emploi des deniers publics; que les affaires de la Ville de Gand fussent conduites selon les Loix & les Coûtumes, d'un commun accord & sans desordre; enfin, que l'on publiât une amnistie de tout le passé.

Ces articles plurent à la plûpart des Magistrats; mais on parla en particulier de la tolerance des deux Religions dans une même Ville, parce que les personnes qui avoient plus de zèle que de lumiere, faisoient difficulté de passer cet article. On dit entre autres choses que, dans la requête que les Réformez avoient présentée aux mois de Juin & de Juillet, ils avoient seulement demandé de joüir du libre exercice de leur Religion, & promis qu'ils laisseroient les Ecclesiastiques dans l'etat où ils étoient, & dans la joüissance de leurs biens, & qu'on l'avoit accordé à ceux de Gand; d'où il s'ensuivoit que l'on devoit avoir la même équité pour les Catholiques Romains, afin que chacun servît Dieu librement, & d'une maniere dont il pût répondre au Jugement dernier. Il n'y avoit rien là que de juste, puis que l'on ne leur accordoit que ce qu'on demandoit d'eux; mais ceux qui étoient chargez du soin d'instruire les peuples, ne seconderent pas la modération du Souverain; tant il est difficile de ne pas confondre des passions humaines, avec le zèle que l'on doit avoir pour la Religion! On promit aussi aux Gantois de prendre les prisonniers à Anvers; mais en donnant caution, qu'ils seroient bien gardez. On leur remontra le mal, que la guerre leur causeroit, si elle continuoit à se faire dans leur Province, sur-tout puisque les trois autres Membres avoient declaré qu'ils ne vouloient plus l'avoir chez eux. Pour cela, on leur promit que les Etats Generaux en feroient leur propre affaire. On convint encore de quelques réglemens, pour prévenir tous les desordres, que la diversité des sentimens peuvent causer; & tout cela fut arrêté à Gand, le 15 de Decembre. 1578.

On travailla incessamment à engager les Wallons à garder le même temperament; mais leurs Chefs, qui favorisoient les Espagnols, imiterent leur zèle aveugle en matiere de Religion, & empêcherent qu'on ne relâchât rien là-dessus. Ces Gentilshommes voyoient bien qu'il étoit très-difficile que le Gouvernement des Provinces pût subsister long-tems sur le pied où il étoit, & que le prétexte de la diversité de Religion pourroit toûjours être mis en œuvre par les Ecclesiastiques, pour inspirer aux peuples de la haine pour ceux qui n'auroient pas la même créance qu'eux, & causer ainsi entre eux des divisions & des querelles incurables. Il est pourtant clair comme le jour, que tous ceux qui prétendent être Chrétiens, ne doivent haïr personne pour de simples opinions, ni empêcher les gens de servir Dieu comme ils l'entendent, en observant les Loix de la Societé Civile. Mais il ne faut pas esperer que les hommes seront jamais, les uns envers les autres, ce qu'ils devroient être.

LES deux Provinces de Hainaut & d'Artois, 1579.
& particulierement les Villes d'Arras & de Douai, firent une alliance le 6 de Janvier 1579, par laquelle elles s'engagerent par serment à demeurer attachées au Roi, & à permettre chez eux la seule Religion Romaine, conformément à la Pacification de Gand; contre tous ceux qui voudroient introduire la Paix Religieuse, comme les Etats & le Conseil de Brusselles. Les principaux Chefs des Wallons étoient De la Motte, le Vicomte de Gand, Montigny, Hese & d'autres, qui avoient été auparavant dans le Parti des Etats Generaux. Quelques-uns d'entre eux étoient reconciliez en secret avec l'Espagne, & il ne restoit aucun differend entre elle & les autres, sinon qu'ils vouloient qu'on gardât leurs Privileges, & qu'on n'employât chez eux aucunes Troupes étrangeres. Le Prince de Parme avoit travaillé, dès le commencement, à ramener ces peuples à l'Espagne, & à les détacher des autres Provinces, comme le (3) Cardinal *Bentivoglio*, & le P. *Famien Strada* nous l'ap-

(1) Pag. 26.

(2) Voyez *De Meteren* Liv. IX. au commencement, fol. 165.

(3) Voyez l'un & l'autre sur l'année 1578. le premier dans la 2. P. de son *Histoire de la Guerre de Flandre* Liv. I. & le second au Liv. I. de l'*Histoire du Duc de Parme*.

1579. l'apprennent. Ce Prince étoit non seulement un grand homme de guerre, mais aussi un homme très-habile dans la negociation. Un autre (1) grand Historien, qui ne peut être suspect d'aucune passion sur ce sujet, dit „ que le Prince de Parme „ étoit plus caché que D. Juan, qu'il apporta „ d'Italie la bonne foi de ce païs-là, & l'art de „ dissimuler; qu'il savoit inspirer la peur & pardonner, ce qui étoit la véritable maniere de „ prendre, comme il dit, les peuples du Païs-Bas. „ C'est pour cela qu'encore que personne n'ait „ rendu de plus grands services à l'Espagne par les „ Armes, il avança encore plus leurs affaires en „ gagnant les esprits, & qu'il vint à bout de la „ chose du monde la plus difficile, qui étoit de faire „ goûter le gouvernement absolu à des gens, qui „ avoient senti les douceurs de la Liberte.

Avant que de parler de ses progrès, il faut dire en peu de mots ce que devinrent les Troupes Allemandes de Casimir. Ce Prince étant allé en Angleterre y arriva le 22 de Janvier, & fut reçu d'Elisabeth avec beaucoup de pompe. On lui donna un Carrousel, on le régala en toutes manieres, & la Reine l'honora de l'Ordre de la Jarretiere le 8 de Février. Pendant qu'il y étoit, son Armée sans paye, sans Chef & sans discipline, se dissipa, & les nouvelles en vinrent à Londres. (2) Comme la Reine lui demandoit d'où venoit que l'Armée des Etats s'étoit dissipée, sans avoir presque rien fait, il en chargea les Troupes du Duc d'Anjou, qu'il accusoit de s'être entendu avec les Espagnols. Mais il arriva depuis une nouvelle plus fâcheuse, c'étoit que la Cavalerie Allemande, après avoir couru le Païs, & escarmouché en quelques endroits avec les Troupes du Prince de Parme, & particulierement près d'Arschot, lui avoit offert de se retirer du Païs, s'il lui faisoit payer sept mois de gages qui leur étoient dûs. Le Prince répondit fierement à ces Allemands, après avoir censuré leur Milice mercenaire, que c'étoit à eux à lui donner une somme d'argent, pour les laisser échapper. Tout ce qu'ils obtinrent ce fut un sauf-conduit qu'il leur fit donner, par le moyen duquel ils se retirerent sûrement en Allemagne. La Reine le railla là-dessus, en lui reprochant que ses Allemands, qu'il vouloit qu'elle payât, avoient voulu recevoir leur solde des Espagnols. Casimir n'ayant rien à repondre, ne laissa pas de faire paroître le chagrin que ces reproches lui faisoient. Mais la Reine, sans y vouloir prendre garde, lui fit une pension, & des présens; après quoi il partit au milieu de Février, & arriva à Flessingue; d'où il partit pour l'Allemagne, sans avoir pris congé de l'Archiduc, ni des Etats. Il leur reprocha depuis de s'entendre avec les Espagnols, & ils l'accuserent réciproquement d'avoir détourné l'argent d'Elisabeth à son propre profit. Ce Prince ne manquoit pas de bravoure; mais il ne paroit pas qu'il eût de la conduite, à en juger par cette entreprise. On pourroit blâmer les Etats Généraux de n'avoir pas pris au moins une partie de ces Troupes à leur solde, si l'on ne savoit pas qu'ils étoient destituez d'argent en ce tems-là, à cause de la division qui étoit entre les Provinces. Le Prince d'Orange étoit trop prudent, pour ne pas prévoir que l'ennemi ne manqueroit pas de tirer de l'avantage d'une si grande diminution de leurs Troupes. Il ne manqua pas aussi de le faire, en se rendant maître de plusieurs petites Places, & surtout de Mastricht, comme nous le dirons dans la suite.

(1) *Grotius* Annal. Liv. III. p. 61.
(2) *De Thou* Liv. LXVIII. Tom. III. p. 334. & *Camden* sur l'an, 1579. dans l'Hist. d'Elisabeth.

Le Prince d'Orange, qui prévoyoit par l'exemple des Wallons & des Gantois, que l'union des Provinces n'étoit pas une chose qu'il fut facile d'entretenir, à cause de la diversité des Religions, pensa à faire une nouvelle Alliance entre les deux Provinces déja alliées, dont il étoit Gouverneur, & entre les plus voisines, dans lesquelles le Parti Protestant prévaloit, & qui étoient armes. Cette Alliance étoit en effet sujette à moins de difficultez entre ces Provinces, à cause du voisinage & de la Religion dominante, qui étoit la Réformée, sur-tout dans les Villes; car le plat-païs demeura Catholique Romain, comme il l'est encore aujourd'hui, au moins pour la plus grande partie. Les Villes ayant un interêt commun d'éviter la domination Espagnole, & l'Inquisition, ou au moins quelque chose de semblable; les Provinces conclurent cette Alliance le 23 de Janvier, & la publierent le 29 du même mois. 1579.

Ce Traité (3) représente d'abord les artifices, que les Espagnols avoient employez depuis la Pacification de Gand, pour détruire cette Alliance, diviser les Provinces, & y établir de nouveau leur pouvoir absolu, par la force des armes, dont ils se servoient encore pour cela; puis qu'ils étoient entrez depuis peu, avec des Troupes, dans la Province de Gueldre. Ensuite il est dit que c'est pour cela que ceux de la Duché de Gueldre, & de la Comte de Zutfen, ceux des Comtez de Hollande & de Zélande, ceux d'Utrecht, & ceux des Omlandes de Frise, entre les rivieres d'Ems & Lauwers, avoient trouvé à propos de s'allier plus particulierement ensemble, non pour s'éloigner de l'Union faite par la Pacification d'Utrecht; mais pour la confirmer, & pour prévenir les mauvais desseins des ennemis, & empêcher qu'il ne se fit une plus grande division entre les Provinces.

Voici en abregé les articles de cette Alliance, qui a été le fondement le plus solide de la République des Provinces Unies: I. Que les Provinces nommées ci-dessus s'allioient à perpetuité, comme si elles n'étoient qu'une seule Province; sans que cette Alliance pût jamais, & de quelque maniere que ce pût être, se dissoudre; à condition neanmoins que les Loix, les Privileges, les Droits & les Coûtumes de chaque Province y subsisteroient dans leur entier, sans qu'on y pût faire de changement; en quoi elles s'assisteroient les unes les autres, pour leur conservation, par tous les moyens justes & possibles. Bien entendu que pour les differends que les Membres de cette Union, ou de ces Provinces, pourroient avoir entre eux touchant leurs Privileges, usages & coutumes, ils seroient décidez par la voie de la Justice ordinaire, ou par arbitres & à l'amiable; sans que les autres Provinces, que ces differends ne touchent point, pussent s'en mêler, sinon qu'elles employassent leur intercession, pour faciliter l'accord: II. Que les Provinces Unies seroient obligées de s'entre-secourir, en toutes manieres, contre tous les efforts, violences, ou attentats, qu'on voudroit faire sous le nom, ou de la part de Sa Majesté, ou de quelque autre, à cause de la Pacification de Gand, ou pour avoir pris les armes contre D. Juan, ou pour avoir reçu pour Gouverneur l'Archiduc Matthias, ou pour quelque chose qui en dépendroit, ou en pourroit dépendre à l'avenir; quand même ce ne seroit que sous couleur de rétablir la Religion Catholique Romaine par les armes, ou pour quelques autres nouveautez introduites dans les Provinces depuis l'an 1558,

(3) Voyez-le dans la 3. Preuve de l'Histoire des Provinces Unies *dans Wicquefort*.

1579. 1558, ou pour la présente Alliance &c: III. Que les Provinces seroient obligées de s'entre-secourir l'une l'autre, contre toute Puissance, tant du dedans que du dehors, qui leur voudroit nuire, ou faire la guerre; bien entendu que l'assistance, qui sera résolue par la Confédération, se fera avec connoissance de cause, & selon l'état où l'on se trouvera: IV. Que les Places frontieres, & les autres que l'on jugera en avoir besoin, seront fortifiées aux dépends des Provinces où elles sont situées, mais que la Confédération fournira la moitié des frais; & que si l'on trouvoit nécessaire d'en bâtir, ou d'en démolir quelqu'une de nouveau, cela se feroit aux dépends de la Confédération: V. Que l'on mettroit des impôts pour cela, sur ce qui pourroit être chargé, selon l'Ordonnance que l'on en feroit; & que l'on pourroit aussi employer les revenus des Domaines de Sa Majesté, toute charge en étant déduite: VI. Que ces Droits seroient augmentez ou diminuez, selon que les affaires l'exigeroient, & seroient seulement employez à la défense commune: VII. Que les Villes frontieres & autres seroient obligées de recevoir les Garnisons que les Provinces Unies trouveroient à propos de leur être envoyées, sans qu'elles les pussent refuser; mais que ces garnisons seroient payées par les mêmes Provinces; & que les Capitaines & soldats, outre le serment qu'ils faisoient à l'Etat, en feroient aussi un à la Ville; qu'on leur feroit observer une bonne discipline, selon l'usage reçu: VIII. Que le nombre des habitans des Provinces depuis l'âge de 18 ans, jusqu'à celui de 60, seroit pris, afin que l'on vit quel secours on en pourroit tirer: IX. Que l'on ne feroit point de traité de trêve, ni de paix, que l'on ne déclareroit pas la guerre, que l'on ne payeroit point de contribution pour l'usage commun, que par le consentement de toutes les Provinces; mais que les autres choses se décideroient à la pluralité des voix; & que si l'on ne pouvoit pas convenir, on s'en remettroit par provision aux Gouverneurs des Provinces, qui, s'ils ne pouvoient pas convenir entre eux, s'ajoindroient des personnes non-interessées, & que les Parties seroient obligées de suivre leur sentiment: X. Qu'aucune des Provinces, Villes ou Membres de la Confédération ne pourroit faire aucune alliance avec d'autres Seigneurs, ou Etats voisins, sans le consentement des Provinces Unies: XI. Que si quelque Puissance desiroit se joindre à elles, elle pourroit être admise dans l'alliance, par le consentement commun de toutes: XII. Qu'elles se conformeroient les unes aux autres, au sujet de la monnoie, ou du cours des especes: XIII. Qu'à l'égard de la Religion, ceux de Hollande & de Zélande se conduiroient comme ils le trouveroient à propos; & que pour les autres, elles se pourroient regler sur la Paix Religieuse publiée par l'Archiduc Matthias, ou y mettre tel ordre qu'elles jugeroient propre, pour le repos de leurs Sujets; sans qu'en cela il leur pût être fait aucune opposition par les autres Provinces, & sans que personne pût être recherché & maltraité pour la Religion.

Sur cet article on ajoûta une explication, par laquelle il fut dit qu'on ne laisseroit pas de recevoir dans l'Union, les Villes & les Provinces qui ne recevoient que l'exercice de la Religion Catholique Romaine, pourvu que d'ailleurs elles s'obligeassent d'observer les autres articles de l'Union; parce qu'on n'avoit pas entendu qu'une Province se mêlât de la Religion d'une autre; *afin*, dit l'éclaircissement, *d'entretenir d'autant mieux la paix & la bonne correspondance entre les Provinces, & afin de prévenir la principale occasion de se diviser*. Par-là les Provinces Unies vouloient laisser une porte ouverte aux autres Provinces, où la Religion Réformée n'étoit pas reçue, pour s'unir avec elles, par l'interêt commun qu'elles avoient d'éviter le pouvoir arbitraire des Espagnols. Mais cette modération ne produisit que peu, ou point d'effet, par le zèle aveugle des Ecclesiastiques; qui des deux côtez n'oublierent pas d'inspirer une haine implacable, pour ceux qui n'étoient pas de leur sentiment. Voici le reste des Articles. XIV. Que les Religieux, Religieuses & autres Ecclesiastiques jouïroient, selon la Pacification de Gand, de leurs biens situez dans les Provinces Unies, réciproquement; & qu'on feroit donner à ceux qui auroient quitté quelque College de Chanoines ou des Couvents, & se seroient retirez en Hollande, ou en Zélande, leur entretien, leur vie durant: comme l'on feroit à ceux de Hollande & de Zélande, qui en seroient sortis & se seroient retirez en quelque autre Province: XV. Que, selon les revenus des Cloitres & des Couvents, ils fourniroient l'entretien à ceux qui s'en seroient retirez &c. Il y a aussi une explication sur cet article, touchant la prétention que des Moines, sortis des Couvents, pourroient avoir sur les biens paternels & maternels, quoi qu'ils y eussent renoncé auparavant; ce qui avoit causé des procès dans les familles. Les Etats ordonnerent, pour de bonnes raisons, que ces procès demeureroient suspendus: XVI. Que s'il arrivoit quelque demêlé entre quelques Provinces, les autres en jugeroient; mais que si cela regardoit toutes les Provinces en géneral, ce seroit aux Gouverneurs à en juger, de la maniere dont il a été dit à l'article 9. XVII. Que les Provinces & les Villes se garderoient avec soin, de donner aucun sujet de guerre aux Puissances Etrangeres &c: XVIII. Que l'une des Provinces ou des Villes ne pourroit, sans un consentement unanime, lever aucune imposition, ni mettre de plus grands droits sur les Alliez, que sur ses Habitans: XIX. Que les Confédérez seroient obligez de se rendre à Utrecht, sur la convocation qui en seroit faite par ceux qui seroient autorisez pour cela &c: XX. Que tous les Confédérez seroient obligez d'avertir ceux qui seroient autorisez à convoquer les autres, de toutes les affaires qui surviendroient, & dont ils auroient connoissance, s'ils jugeoient que l'Etat des Provinces Unies y fût interessé: XXI. & XXII. Que les explications & les changemens, qu'on pourroit faire sur ces Articles, dépendroient des Confédérez &c. 1579.

Cette Alliance étant conclue, signée & rendue publique, il y eut diverses Villes & Corps, qui s'y joignirent par les Députez, qu'ils envoyerent à Utrecht; comme ceux de Gand, la Noblesse du Quartier de Nimegue, celle de celui d'Arnhem, Leuwarde, Sneck, Franequer, quelques Bailliages & Gentilshommes de Frise, ceux de Venlo &c. Elle fut aussi approuvée, par des Actes solennels du Prince d'Orange, & du Comte de Renneberg.

Ce sont-là les commencemens de la République des Provinces Unies, qui se forma encore mieux depuis. Le Prince d'Orange étoit l'ame de tout ce corps, & l'on peut facilement reconnoître sa prudence & sa modération dans les Articles de cette Alliance, qui assurément ne seroient pas venus dans l'esprit d'un homme du commun. On avoit cru que ce plan d'Alliance attireroit plus de monde à s'y joindre, & que les Wallons pourroient peut-être s'en accommoder; mais (1) ces derniers ne se laisserent pas seulement émouvoir aux

(1) Voyez *De Meteren* fol. 167. & suiv.

1579. aux plus fortes Remontrances des Etats Généraux, qu'on peut voir tout au long dans un Historien de ce tems-là. Ce fut par les intrigues du Prince de Parme, comme on le voit clairement par les Histoires (1) de *Bentivoglio* & de (2) *Strada*, qui en étoient très-bien instruits. Il conclut un Traité avec les Wallons, par l'intervention de l'Evêque d'Arras, du Baron de Selle & de quelques autres; & ce Traité fut signé par eux, au nom du Roi & du Prince de Parme, & de l'autre côté par le Vicomte de Gand, que Philippe avoit fait Marquis de Richebourg, le Comte de Lalain & Willerval, & par les Députez de l'Artois, du Hainaut, & du quartier de la Flandre Wallonne, où sont Lille, Douai, & Orchies. Le Roi pardonnoit tout le passé, ratifioit par ce Traité la Pacification de Gand, & l'Edit Perpetuel, pour la conservation de la Religion Romaine, & de l'obéissance due à Sa Majesté. Il promettoit de faire sortir du Païs toutes les Troupes étrangeres, six semaines après la publication du Traité, & de remettre toutes les Places fortes aux Troupes du Païs. Les Provinces Wallonnes devoient incessamment lever une Armée, composée de Soldats Wallons, ou de tels autres qu'il leur plairoit, & que le Roi approuveroit, aux dépends de Sa Majesté; à condition qu'ils l'assisteroient de leurs contributions & qu'elles auroient soin d'entretenir la Religion Catholique, & de demeurer dans l'obéissance due au Roi. Le Prince de Parme devoit seulement être Gouverneur pour six mois, jusqu'à ce que le Roi en envoyât un autre. Il y a bien de l'apparence que ce ne fut que par forme, que l'on demanda au Roi cet article, qui ne fut point exécuté; pour faire accroire aux autres Provinces, que les Wallons n'étoient pas liguez contre elles, avec un Prince qui leur faisoit actuellement la guerre. Il faut juger de même des articles, par lesquels ils demandoient que l'Archiduc Matthias demeurât Gouverneur, à condition qu'il se retirât d'abord dans les Païs reconciliez au Roi; & que le Comte de Bure fût renvoyé aux Païs-Bas, à condition d'être bon Catholique & de demeurer fidele au Roi.

Ce Traité fut arrêté au mois de Mai, mais il ne fut confirmé par le Prince de Parme que le 29 de Juin, pendant qu'il étoit devant Mastricht, & ne fut publié dans les Provinces Wallonnes qu'en Septembre, qu'il fut reçu des peuples avec un grand applaudissement; quoi qu'il leur coûtât cher dans la suite. Il n'y eut que la petite Province qui renferme Tournai & Bouchain, & qu'on appelle le Tournesis, qui demeurât attachée aux Etats Généraux. Ce fut le Prince d'Epinoi, frere du Marquis de Richebourg, qui fut cause de cela, quoi que Catholique Romain. Il faut néanmoins ajoûter au Tournesis Cambrai, où commandoit le Sr. *d'Inchi* de la Maison de Gavre, qui tint cette Ville attachée à l'alliance, peut-être en faveur du Duc d'Anjou, plutôt que des Etats.

Pendant ces négociations, qui se firent d'abord secretement, l'Empereur, d'accord avec le Roi d'Espagne, fit tenir une Assemblée à Cologne, pour tâcher de faire la Paix avec toutes les Provinces. Il s'y trouva deux Electeurs, celui de Trèves & celui de Cologne, plusieurs Evêques, & *Otton-Henri* Comte de *Schwartsembourg*, de la part de l'Empereur; le Nonce du Pape; Charles d'Arragon Duc de Terre-neuve, avec quelques Flamands, de la part du Roi d'Espagne; & plusieurs Députez des Etats Généraux. Les deux 1579.
Parties proposérent divers articles, qu'elles remirent entre les mains du Comte de Schwartsembourg, qui faisoit la fonction de Médiateur. Les Etats demandoient outre cela, que l'on fit cependant une Trêve, pour tâcher de sauver Mastricht, qui étoit réduit à l'extrémité par le Prince de Parme qui l'assiegeoit, comme nous le dirons dans la suite.

L'Ambassadeur d'Espagne refusa cette Trêve, comme dépendante du Prince de Parme, & demanda entre autres choses, (car il seroit inutile de mettre au long (3) les articles proposez de part & d'autre, puis que cette négociation demeura sans effet,) que tout ce qui avoit été fait sous le gouvernement de Matthias fut nul, sinon en ce qui ne faisoit aucun tort au Roi, ni aux particuliers; que l'on rendit sur le champ au Gouverneur qu'il nommeroit, les Villes, les Forts & l'Artillerie; que le Gouverneur conduisit tout, avec le Conseil d'Etat, sans faire aucune mention des Etats; qu'on rétablit tous les Ecclesiastiques & tous ceux qui avoient eu quelque dignité, ou quelque magistrature; que les Armées fussent congediées, de part & d'autre; qu'il n'y eût plus d'impôts, que par la volonté du Roi. (4) Tout cela ne parut avoir d'autre but, sinon que les Loix & les Privileges devinssent de nulle force, & que les peuples desarmez retombassent dans l'esclavage; car enfin rien n'est moins sûr, pour la conservation de la Liberté, que les sermens des Rois. A l'égard de la Religion, qui faisoit la plus grande difficulté, le Roi vouloit qu'il n'y en eût qu'une dans toutes les Provinces, qui étoit la Romaine, sinon dans les lieux où il y en avoit eu une autre, au tems auquel la Paix de Gand avoit été conclue; & que pour les autres lieux on donnât du tems aux Réformez pour mettre ordre à leurs affaires, & qu'ils sortissent ensuite du Païs, sans perdre néanmoins les biens qu'ils laisseroient, pourvu qu'ils en laissassent le soin à des Catholiques. Cela parut une chose trop dure, & qui n'étoit pas compatible avec le repos public; puisque l'état où se trouvoit alors un grand nombre de Villes, seroit bouleversé, qu'une infinité de gens en seroient chassez, & qu'il ne seroit pas libre de suivre les lumieres de sa conscience. Outre cela, en quel Païs tant de gens, exilez à la fois, auroient-ils pû s'établir, & où auroient-ils trouvé le repos, qu'ils auroient perdu dans leur Patrie? D'ailleurs les Magistrats ne pouvoient trahir, sans crime, une Religion qu'ils croyoient veritable. Les Hollandois même & les Zélandois ne pouvoient se croire en sureté, si l'on mettoit de nouveau la Religion dans l'état où elle avoit été, lors que de puissantes Villes, comme Amsterdam, n'étoient pas du même sentiment que les autres; & ils soupçonnoient qu'on ne les distinguoit des autres, que pour les surprendre. (5) Le Roi d'Espagne faisoit négocier en particulier avec le Prince d'Orange, & tachoit, par de grandes promesses, de le détacher du Parti. Il lui faisoit promettre la liberté de son Fils, & celle de la conscience, la restitution de son bien, le payement de ses dettes, & le choix du lieu où il voudroit demeurer, soit dans les Païs-Bas, soit ailleurs. Il lui offroit encore de le rembourser des pertes, qu'il avoit faites pendant la guerre. Le Prince répondit „ qu'il avoit toûjours eu en vue „ le bien public, & non ses avantages particuliers;

(1) *Part.* 1. Liv. I.
(2) *Dec.* 2. Liv. I. sur l'an 1579.

(3) Voyez-les dans *De Meteren* Liv. IX. fol. 174. & suiv.
(4) *Grotius* Annal. L. III. p. 67.
(5) *Grotius* là-même, & *Rheidanus* Liv. II. p. 29.

1579. „ liers; qu'il étoit si attaché aux Etats, qu'il ne „ vouloit faire aucune sorte d'accord sans eux; „ & que si l'on donnoit satisfaction aux peuples „ des Païs-Bas, il accepteroit les conditions „ qu'on lui proposeroit, pourvû qu'il n'y eût „ rien contre sa conscience, ou contre son hon- „ neur. Outre qu'il avoit sujet de se défier de la mauvaise foi des Espagnols, il étoit au dessus de la cupidité des richesses; & ce fut assez pour lui, de savoir combien ils le craignoient, & ce qu'ils étoient prêts de donner pour se délivrer de cette crainte. Le Comte de Schwartsembourg juroit cependant & assuroit sur son honneur, que les Espagnols tiendroient religieusement tout ce qu'ils promettoient; & disoit que, s'il n'en étoit pas assuré, il aimeroit mieux perdre la vie, que d'exhorter le Prince d'Orange, qui étoit de ses meilleurs amis, d'accepter leurs offres. Mais la simplicité de ce Seigneur Allemand, qui répondoit de la bonne foi du Roi Philippe qui n'avoit jamais été esclave de sa parole, ne fit point d'effet sur un Prince beaucoup plus prudent que lui, & qui connoissoit infiniment mieux les Espagnols qu'il ne faisoit. Cependant le Duc d'Arschot, & les Principaux de la Noblesse se déclarerent pour le Roi, qui n'en fit néanmoins aucun cas, parce qu'ils lui étoient inutiles.

Pour passer à ce qui arriva en Flandres en ce tems-ci, (1) les Gantois voyant que les Wallons ne vouloient entendre à aucun accommodement avec eux, recommencerent de nouveau leurs violences contre les Ecclesiastiques Romains. Le 7 de Mars, ils leur ôterent leurs Eglises, sous prétexte qu'ils y avoient fait prêcher des Moines, au lieu que ce ne devoit être que les Curez des Paroisses, qui y prêchassent. Ceux d'Oudenarde & de Dendermonde en firent autant. Mais ils ne s'en trouverent bien, ni les uns ni les autres; quoi que ceux de Gand eussent, en fort peu de tems, assez bien fortifié leur Ville, dont l'enceinte est très-grande, parce qu'elle n'est pas habitée par-tout. Il y eut aussi de grands desordres à (2) Bruges, & les Catholiques à qui l'on avoit proposé l'Union d'Utrecht, la rejetterent hautement, & prirent les armes, de peur que les Réformez ne les contraignissent de l'accepter. Les Réformez en firent autant & envoyerent demander du secours aux Etats, qui y firent marcher incessamment huit Compagnies Ecossoises du Regiment de Balfour, & cent-cinquante chevaux. Le Parti opposé appella aussi les Wallons de Menin, mais ils vinrent trop tard, de sorte qu'ils furent obligez de se retirer. Néanmoins les Réformez n'ôterent pas aux Catholiqnes l'exercice du Culte Divin, mais les obligerent seulement de le faire en particulier.

A Gand le desordre dura tout l'Eté. (3) Imbise, qui s'arrogeoit toute l'Autorité, donna les Eglises & les Couvents à piller aux Soldats, & vendit les Terres, les Maisons & les Bois des Ecclesiastiques, à bon marché, à ceux de son Parti; sans écouter les avis des autres Echevins ses Collegues. Il mit aussi dehors plusieurs d'entre les Réformez, & particulierement le Sr. de la Noüe, parce qu'ils desapprouvoient ces violences, & vouloient qu'on observât à Gand la même modération qui s'observoit dans les lieux où le Prince d'Orange avoit de l'autorité. Le prétexte de ce zèle injuste étoit que les Wallons n'en usoient pas mieux envers les Réformez; comme si l'injustice des autres l'avoit autorisé à l'imiter! Imbise voulut faire assassiner le Sr. de *Bonnivet*, que le Duc d'Anjou envoyoit aux Etats & qui passoit par Gand, & il ne put échapper aux Assassins, qu'en se sauvant à la nage, au travers du fossé d'une Maison de Campagne. Il fit aussi assassiner un Bourgmestre nommé *d'Axele*, & un autre homme, que l'on disoit avoir été domestique de D. Juan. Le Lieutenant Colonel d'Imbise en étant convaincu, l'avoua, & fut banni pour cela de Gand; sans que celui qui l'avoit employé, en souffrit aucune punition du côté de la Justice. Cela fit que quelques-uns des principaux Bourgeois entreprirent de faire en sorte qu'il fût exclus du nombre des Magistrats, quand on les renouvelleroit. Ce dessein fut communiqué au Prince d'Orange, qui l'approuva; mais il fut découvert, & Imbise, par le moyen de quelques Troupes, se fit choisir de nouveau premier Echevin, le 28 de Juillet. Il excusa, dans un Manifeste, cette maniere d'agir contraire aux Usages & aux Privileges, sous prétexte qu'il l'avoit fait pour le mieux & par nécessité, & prétendit que la Souveraineté de Flandre étoit dévolue au Peuple. Si cela étoit vrai en cette occasion, il faudroit au moins que le Peuple fût libre & donnât ses suffrages sans être forcé; au lieu qu'Imbise ne lui laissa aucune liberté. Il n'est pas non plus permis d'abandonner les Usages & de violer les Privileges, comme on le trouve à propos, & sans consulter les Magistrats & le Peuple. Si cela étoit permis, les Espagnols n'auroient rien fait que de bien en se conduisant de la sorte, & on leur auroit fait une guerre injuste là-dessus. C'est ainsi que souvent les prétendus défenseurs de la Liberté la foulent aux pieds, en accusant les Puissances qui leur sont opposées, de l'avoir fait. Le Prince d'Orange avoit dessein de se rendre à Gand, pour y redresser ces desordres; mais les séditieux publierent un Ecrit, où ils rapportoient plusieurs raisons injurieuses à ce Grand Homme, pour prouver que la Ville de Gand n'avoit point besoin de sa présence. Néanmoins Rihove & les autres conclurrent qu'il l'y falloit recevoir, à certaines conditions. Il ne s'engagea nullement à l'observation de ces conditions, dont une étoit qu'il ne changeroit point les Magistrats. Il y entra, accompagné d'une garde de Bourgeois; & fit élire des Magistrats, selon les anciens Usages. Les Nobles, qui y étoient prisonniers, s'étoient échappez auparavant de la prison; on courut après, & on en ramena quelques-uns, mais le reste échappa. Imbise ne se crut pas en sureté à Gand, dès que l'ordre y fut rétabli; il se retira en Allemagne, chez le Prince Casimir, où il demeura jusqu'à l'an 1583, qu'il revint troubler cette même Ville. Dathenus s'enfuit aussi au Païs de Holstein, où il fit le Médecin. Le Prince d'Orange fit encore changer le Magistrat à Bruges; & régla les choses en maniere que les Catholiques eussent la liberté de s'assembler, mais en particulier. Ainsi il se chargea, en quelque maniere, du Gouvernement de Flandre, qui ne pouvoit demeurer entre les mains de ceux qui l'avoient usurpé, sans perdre la Province, & sans nuire infiniment aux autres qui lui étoient confédérées. 1579.

Pendant que le Prince étoit à Gand, cette Ville pensa être surprise par la Cavalerie des Wallons, qui passa à la Porte pour la Cavalerie de Flandre; mais le Prince s'en apperçut assez-tôt, pour donner ordre qu'on ne reçût point cette Cavalerie. Les Wallons, reconciliez avec le Duc de Parme, prirent néanmoins Alost & quelques autres petites Places de la Province.

Pour venir présentement au Prince de Parme, dès

(1) Voyez *De Meteren* Liv. IX. fol. 166, verso & 178.
(2) Le même Ibid. fol. 171. verso.
(3) Le même Ibid. fol. 178. & suiv.

1579. dès qu'il vit que les Troupes de Casimir ne pensoient qu'à s'en retourner, il commença, dès l'Hiver même de cette année, à faire des courses, & il envoya Gonzague avec Mondragon, pour (1) attaquer Karpen, avec huit mille hommes. Ils prirent la Place d'assaut, & le Commandant *Biel* fut pendu, avec quarante-cinq hommes de garnison, pour s'être trop opiniâtrément défendu, le 18 de Janvier. Les Troupes du Prince de Parme allerent ensuite vers Ruremonde, où elles prirent quelques petites Places, qui refuserent de se rendre, & elles traiterent de même les Garnisons. *Strada* a prétendu excuser cette rigueur, en disant que ces Soldats avoient été executez comme brigands; mais on ne pouvoit pas traiter des Garnisons de la sorte, sans s'exposer à des représailles fâcheuses. On sait d'ailleurs que ceux qui ne se rendent pas assez tôt, lors qu'ils ne sont pas en état de se défendre contre les Assiegeans, sont traitez de la sorte, par l'usage de la guerre, qui autorise bien des pratiques contraires à l'humanité. Le Prince de Parme, pour insulter en quelque maniere la Ville d'Anvers, où étoient Matthias & le Prince d'Orange, alla ensuite attaquer le 2 de Mars, le poste de Borgerhout, qui est le village le plus près de la Ville; où il y avoit de l'Infanterie retranchée, sous le commandement de la Noue, de Norris & d'autres. Il y eut une escarmouche, qui dura deux heures; après quoi les Troupes des Etats, plus foibles que celles de l'Ennemi, & destituées de Cavalerie, mirent le feu au Village, & se retirerent en bon ordre, sous le Canon d'Anvers. Il périt dans cette escarmouche près de quatre-cens hommes, la plûpart du côté du Prince de Parme; parce que les Soldats des Etats tiroient de derriere leurs retranchemens, & que ce Prince fut encore salué du Canon de la Ville, lors qu'il s'en approcha. Il passa ensuite la Meuse, &, comme l'Hiver étoit encore trop violent, il n'entreprit rien de conséquence, jusqu'au siege de Mastricht.

Il le commença le 8 de Mars, & la Ville ne fut prise que le 29 de Juin. La Noue en étoit Gouverneur; mais il ne trouva pas à propos de s'y enfermer, dans la pensée qu'il pourroit la secourir du dehors. *Schwartsembourg de Herle* y tint sa place; mais celui sur lequel il se confioit le plus, étoit un Ingenieur Lorrain, nommé *Sebastien Tappin*. Ce dernier, dès qu'il s'apperçut du dessein du Prince de Parme, répara autant qu'il put les anciennes fortifications, & en fit de nouvelles. De la Noue tâcha alors d'y faire entrer plus de Troupes, mais l'ennemi avoit si bien fermé les passages, & fortifié son Camp avec tant de soin, qu'il fut impossible d'introduire du secours dans la Ville. Il y avoit environ mille, ou douze cens Soldats de diverses nations, des François, des Anglois & des Ecossois. Il y avoit encore douze cens hommes de la Ville, si aguerris, qu'ils étoient capables de s'aquitter de toutes les fonctions des Soldats les plus exercez. Il s'étoit aussi refugié dans la Ville un grand nombre de Païsans, qui servirent de pionniers. Le Prince de Parme ayant fait faire deux ponts sur la Meuse, au dessus & au dessous de la Ville, & poussé ses approches soûtenues de beaucoup d'Artillerie, qui battoit les fortifications en ruïne, y fit donner un assaut le 9 d'Avril, dès les cinq heures du matin, dans deux attaques différentes. Il n'y eut rien, que les Assaillans ne fissent, pour forcer les Assiegez, à qui ils ne donnerent aucun relâche, depuis le matin jusqu'au soir; mais les Assiegez se défendirent avec tant de bravoure, qu'après avoir fait périr quantité d'Officiers de marque & de Soldats, surtout des Troupes Espagnoles, ils réduisirent les Assiegeans à se retirer. Depuis ce tems-là, ces derniers tâcherent seulement d'avancer leurs approches, & de ruïner les défenses par des mines & par le feu continuel de l'Artillerie. Le Prince de Parme fit venir de la nouvelle Artillerie, & tira de ses Garnisons le plus de monde qu'il put. Il s'approcha enfin si près, que les Assiegez, destituez de leurs défenses, n'avoient plus que quelques coupures & leur bravoure, pour repousser les ennemis. Cependant la Garnison étoit si fort diminuée, qu'il n'y en avoit pas quatre cens qui fussent en état de se défendre; la poudre manquoit, & il n'y avoit que très-peu de vivres. Néanmoins ils ne parlerent point de se rendre, sinon du côté de Wyck, qui est la partie de la Ville à l'Orient de la Meuse. Mais pendant qu'on parloit des conditions, les Espagnols de Mondragon, qui commandoit de ce côté-là, y entrerent brusquement, & firent main basse sur tout. Du coté occidental, où est la plus grande partie de la Ville, les Assiegeans ayant vû un endroit mal gardé, y entrerent de même; & ayant trouvé ceux qui en avoient été chargez, endormis de lassitude, passerent au fil de l'épée quelques restes de la garnison, qui voulurent resister, & saccagerent la Ville. Le saccagement dura trois jours, & presque tous les hommes y furent tuez. Le Prince de Parme, quelque effort qu'il fit pour sauver ce qui restoit, ne put arracher aux Soldats, qu'une partie des Femmes & des Enfans. On sauva néanmoins la vie au Commandant & à Tappin, qui étoit blessé. Le Géneral victorieux les traita avec beaucoup d'humanité, & ils furent envoyez à Limbourg; où l'on dit qu'ils furent ensuite tuez, sans qu'on sache comment, ni pourquoi. On verra la description de ce siege, dans *Bentivoglio* & dans *Strada*, qui s'y sont fort étendus. Le dernier dit qu'il y périt environ huit mille hommes tant des habitans que de la garnison, & du côté des Assiegeans deux mille cinq cens Soldats, trente-sept Capitaines, outre plusieurs Officiers plus relevez, & entre autres le Sr. Hiergues, Grand-Maître de l'Artillerie. Le même ajoûte que le Prince ayant ordonné de chercher *les Ministres des Hérétiques, pour les faire pendre*, ils se jetterent dans la riviere, où ils se noyerent. Si cela est, le Prince ne suivit pas les regles de la prudence, pour ne pas parler de l'humanité; parce qu'il devoit craindre les représailles des Protestans irritez, dans une semblable occasion, contre les Ecclesiastiques Romains. Le Duc d'Albe s'étoit mal trouvé d'une semblable conduite. Le Cardinal assûre qu'on offrit à la Garnison une Capitulation honorable, mais qu'elle aima mieux mourir, que de se rendre. Cela n'est pas fort croyable, à moins qu'on ne suppose qu'elle espérât d'être enfin secourue, ou sauvée, par le moyen de la négociation, qui se faisoit en même tems à Cologne. Quoi qu'il en soit, il valoit mieux se rendre, avant que d'être réduit à la derniere extrémité, & sauver la vie à beaucoup de braves gens, qui périrent dans la prise de la Place, & qui auroient encore pu rendre de bons services à ceux qui les employoient. On ne l'auroit pu blâmer d'avoir, en même tems, épargné aux habitans de Mastricht le pillage & le carnage, auxquels ils les exposerent; & auxquels ils ne pouvoient pas ne se point attendre, s'ils étoient forcez. Mais la haine, que l'on avoit conçue pour les Espagnols, étoit si excessive, que l'on mouroit content, pourvu qu'on leur eût fait le plus de mal qu'il étoit possible. Cet acharnement auroit été loué parmi les Grecs & les Romains; 1579.

(1) *De Meteren* Liv. IV. fol. 166. verso. *Strada* sur le commencement de cette année.

1579. mains; mais on ne fauroit l'approuver aujourd'hui, dans les lumieres du Christianisme. Si l'on ne peut excuser la conduite de ceux qui périrent dans cette Place, & qui furent cause qu'un grand peuple périt avec eux: la fureur de ceux qui les égorgerent, & qui tuerent presque tout ce qu'ils rencontrerent, sans distinction d'âge, ni de sexe; ou qui les tourmenterent, pour savoir s'ils avoient quelque argent caché; est si peu pardonnable, que les deux Historiens qu'on a nommez, & qui sont très-favorables aux Espagnols, n'en ont pu parler sans horreur, & sans indignation.

Le Prince de Parme s'étoit donné tant de peine, pour faire réussir ce siege, qu'il en tomba dangereusement malade, & qu'on crut qu'il en mourroit. *Strada* raconte qu'étant dans des rêveries, que la fievre lui causoit, & ayant auprès de lui Gaspar Roblès, & *Jean Baptiste Taxis*, il se souleva sur son lit, & leur dit, en les regardant: *Pourquoi vous arrêtez-vous ici? Ne voyez-vous pas que les Wallons & les Allemands vont se battre les uns contre les autres? Allez-vous-en promptement, & prévenez le carnage mutuel de nos gens.* Ces deux Officiers s'en allerent, comme pour obeïr aux ordres du Prince, de peur d'augmenter sa fievre en demeurant là malgré lui. Mais ils ne furent pas plûtôt entrez dans Mastricht, qu'ils entendirent battre la caisse, pour appeller les Soldats aux armes. Il se fit un grand concours de monde dans la place du marché, où les Wallons & les Allemands s'assembloient pour une querelle qu'ils avoient euë dans le pillage de Wyck; & ils s'alloient battre, comme si l'honneur des deux Nations y étoit engagé. Il n'y avoit pas moins de quatre mille hommes de ces Troupes, que ces deux Officiers eurent bien de la peine à retenir. Il se peut faire que la querelle eût commencé quelque tems auparavant, que le Prince en eût ouï parler, & que cette pensée lui revenant dans l'esprit dans le tems de son rêve, il eût cru les voir prêts à se battre; sans que la Providence de Dieu y intervînt, comme le veut Strada, pour sauver la vie à tant de méchantes gens, & qui venoient de commettre les barbaries les plus horribles, dans le pillage de Mastricht.

Les Mécontens (1) de Flandre prirent cependant Alost, & quelques autres petites Places. Mais ils perdirent Menin, qui fut escaladé le 22 d'Octobre, par Balfour; pendant que ceux de la Garnison de cette Place & de quelques autres étoient sortis, pour executer la même nuit un dessein, qu'ils avoient sur Courtrai. Cette conquête étoit importante, & pour la soûtenir le Prince d'Orange envoya de ce côté-là La Nouë, qui arriva le 14 de Novembre à Werwyck, qu'il prit. Il battit encore deux jours après, quatre compagnies de la Cavalerie Wallonne, & se rendit maître de quelques petites Places de Flandre.

En Brabant, les Etats remporterent aussi quelques petits avantages. (2) Malines avoit été livrée aux Espagnols, par le parti qu'ils y avoient, qui mit dehors le Gouverneur *Pontus de Noyelles, Sr. de Bours*, qui avoit auparavant fort contribué à faire remettre la Citadelle d'Anvers aux Etats; mais en ce tems-ci la plûpart de la Noblesse, qui avoit été du Parti de la Liberté, l'abandonna pour se ranger à celui du Pouvoir absolu, en se déclarant pour l'Espagne. *Noyelles* eut dessein d'en faire autant dans Malines. On découvrit son dessein & le Prince d'Orange lui écrivit, pour l'en détourner; & quoi qu'il n'eût aucun égard pour ce Prince, comme il n'executoit pas assez promtement ce qu'il avoit promis à l'Ennemi, le Parti Espagnol le mit dehors & rendit la Place au Prince de Parme. Il y envoya quelque Infanterie, & quelques compagnies de Cavalerie Albanoise, qui fit beaucoup de dégat dans le Païs. Cette Garnison prit aussi le Fort de Willebroeck, à la tête du Canal de Bruxelles à Anvers, & rompit les belles Ecluses, par lesquelles on y fait entrer & sortir l'eau de ce Canal, & qui avoient autrefois coûté beaucoup d'argent à ceux de Bruxelles. Ce Canal est d'une très-grande commodité, pour ceux qui vont & viennent de Bruxelles à Anvers, ou d'Anvers à Bruxelles. Les Espagnols, ravis d'avoir interrompu le commerce de ces deux Villes, voulurent introduire des vivres dans le Fort de Willebroeck; & le Parti contraire envoya quelques Troupes pour l'empêcher, ce qui lui réussit, quoi que ses Troupes eussent été battues. Comme la Garnison de Willebroeck vit qu'elle ne recevoit point de vivres ni de Malines, ni d'ailleurs; elle quitta ce Fort, en enclouant les Canons, de peur qu'on ne l'y assiegeât. Les Troupes des Etats y rentrerent incessamment, & l'on rétablit les Ecluses. On augmenta aussi beaucoup ce Fort, tant pour conserver le passage d'Anvers à Bruxelles, que pour tenir Malines en bride. 1579.

Pour passer à une autre Province, dans l'Union d'Utrecht, que nous avons mise ci-dessus, on ne trouve aucune mention de Groningue, quoi qu'il y soit parlé des Omlandes. La raison en est que ceux de Groningue étant brouillez, depuis long-tems, avec les Omlandes, ils ne voulurent pas entrer dans une Union, où il n'étoit pas permis à une Ville de demeurer perpetuellement brouillée avec ses Voisins. Comme les Omlandois se plaignirent à leurs Alliez que leurs Nobles, & les autres habitans des Omlandes, étoient souvent opprimez par ceux de la Chambre Royale de Groningue; les Etats Generaux des Provinces-Unies donnerent ordre au Comte de Renneberg de tâcher de se rendre maître de la Ville de Groningue. Le Comte fit là-dessus convoquer une assemblée des Omlandes à Visvliet, pour tâcher d'accommoder leurs differends à l'amiable. Ceux de Groningue refuserent d'y aller, sous prétexte que cela étoit contraire à leurs Privileges. Là-dessus Renneberg rassembla ses Troupes, pour agir contre eux; & comme ils n'eurent ni le tems, ni les moyens d'en lever, il leur écrivit le 5 de Mai, qu'ils eussent à donner des otages, ou à prendre garnison. Ils se soumirent en apparence, & par ordre des Etats Généraux il déposa ceux de la Chambre Royale, & fortifia légerement diverses petites Places du Païs. Mais ceux de Groningue firent lever des Troupes secretement, & amasserent quelque nombre de Paisans, pour se défendre contre les Soldats de Renneberg, qui prirent un poste hors de la Ville, d'où ils l'incommodoient extrêmement. Il se fit quelques escarmouches, où ceux de la Ville eurent du dessous, de sorte qu'ils furent obligez de capituler le 10 de Juin, à ces conditions: Qu'ils prêteroient serment à l'Archiduc Matthias, au Prince d'Orange comme son Lieutenant, aux Etats Generaux, & à Renneberg, comme leur Gouverneur: Qu'ils recevroient Garnison, s'il étoit besoin: Qu'ils jureroient d'observer la Paix Religieuse: Qu'ils remettroient le different, qu'ils avoient avec les Omlandois, entre les mains de Commissaires, pour les accorder: Qu'ils donneroient six otages, que Renneberg nommeroit, & qui furent les plus affectionez à l'Espagne, qui furent emmenez le 14 de Juin à Campen, où ils devoient être gardez. Renneberg fit son entrée dans

(1) Voyez *De Meteren* Liv. IX. fol. 181. & suiv.
(2) Voyez *Rheidanus* Annal. Liv. II. p. 30.

1579. dans la Ville, où il changea les Magistrats, & y en mit de plus affectionnez aux Etats des Provinces-Unies.

Il y avoit de grands desordres en ce tems-là, dans le Païs de Drente, où les Païsans avoient pris les armes, pour se défendre contre les soldats qui y étoient en quartier, & qui n'étant point payez faisoient de grandes violences dans le Païs. Renneberg y fut au mois de Juillet, avec quelques Troupes, avec lesquelles il remit les Païsans dans l'obeïssance. Il entreprit aussi de fortifier Coevorde, Place, dont on parla beaucoup dans les guerres suivantes, & qui étoit l'unique passage commode pour passer en Allemagne, de Frise, des Omlandes & du païs de Drente. Mais les desordres des païsans & des soldats continuerent en Overyssel & dans le voisinage, sans qu'on les pût faire cesser. Les Allemands à la solde des Etats y étoient venus de Brabant, & y commettoient mille violences, qui obligerent Renneberg de permettre à ceux de Drente de se défendre contre eux. Cet homme, qui avoit été si fidele aux Etats jusqu'à présent, étoit Catholique Romain, & ne laissoit pas de s'aquiter très-bien de son devoir; (1) mais on s'apperçut en ce tems-ci, qu'il commençoit à pencher du côté des Espagnols, pour lesquels il se déclara peu de tems après, gagné par ses parens, qui étoient ceux de la famille de Lalain, dont il étoit; car il se nommoit *George de Lalain, Comte de Renneberg*. (2) Un Historien de ce tems-là assure que des personnes distinguées croyoient qu'il n'auroit point changé de Parti, sans quelques actions imprudentes de certains Frisons, qu'il ne nomme pas. En effet sa conduite ne pouvoit faire attendre rien de semblable, comme on l'a vu, & il n'avoit pas sujet d'esperer que le Roi lui pardonneroit ce qu'il avoit fait contre lui.

Ce même Historien représente au long l'état déplorable, où se trouvoient les Provinces qui faisoient la guerre à l'Espagne. Quelques Provinces ne contribuoient rien du tout, d'autres ne donnoient qu'une partie de ce à quoi elles étoient taxées & ne le donnoient même que tard; de sorte qu'il n'étoit pas possible de payer aux soldats ce qui leur étoit dû, ni sans cela les obliger à garder une bonne discipline. Ils vivoient à discretion par toute la campagne, où ils étoient répandus, & tiroient des peuples beaucoup plus que ce à quoi montoit leur paye. Les peuples se plaignoient des Etats, les Etats des Officiers, qui ne tenoient pas leurs soldats en ordre, & qui s'excusoient sur ce qu'ils n'avoient point d'argent à leur donner; mais ces derniers n'en étoient nullement fâchez, parce qu'ils avoient part au butin. On tint divers Conseils, pour faire cesser tant de maux. Ceux de Gueldre, ceux de la Province d'Utrecht, les Frisons, & ceux d'Overyssel, épuisez & incapables de rien contribuer, se plaignoient le plus; parce que la campagne étant ruïnée dans leurs Provinces, on ne laissoit pas de leur demander de l'argent. Ils promettoient néanmoins qu'ils en donneroient, pourvu que l'on fit partir les soldats de chez eux. On leur répondoit qu'ils devoient commencer à contribuer, & que l'on emmeneroit les soldats contre l'ennemi, en les payant. Jean de Nassau, Gouverneur de la Gueldre, soûtenoit qu'il falloit mettre les soldats en garnison dans les Villes; dans la supposition que les habitans de la campagne payeroient d'autant plus volontiers les taxes, qu'elles ne montoient pas au tiers de ce que les soldats leur enlevoient; & parce que les villes gagneroient avec les soldats, qui y dépensoient l'argent de leur solde; outre que les soldats payez seroient plus obeïssans à l'Etat. Mais les Villes refusoient de les recevoir, avant qu'ils fussent accoûtumez à vivre sous une bonne discipline. Ceux dont la campagne étoit ruïnée par les Troupes, disoient qu'on devoit demander de l'argent aux Hollandois & aux Zélandois, qui étoient exempts de ce mal, & qui gagnoient beaucoup par le Commerce; mais ils répondoient qu'ils ne pouvoient pas faire la guerre seuls, ni pour les autres. Ce qu'il y avoit de pire, c'étoit que, quand même toutes les Provinces auroient payé leurs Quotes avec exactitude, elles ne suffisoient pas pour entretenir les Troupes, qui étoient de vingt-quatre mille hommes de pied & de trois mille de cheval, ou environ. Cependant on n'osoit pas diminuer ces Troupes, de peur de s'exposer aux invasions de l'ennemi; quoique, sans être payées, elles ne fussent pas de grand usage. 1579.

Si le Prince de Parme eût eu, en ce tems là, une Armée un peu considerable, & de l'argent, il eût pu, en passant le Rhin, reconquerir les Provinces de ce côté-là, qui étoient de l'Union d'Utrecht, sans beaucoup de difficulté. Mais par le Traité, qu'il fit avec les Wallons, il fut obligé de renvoyer toutes les Troupes étrangeres, six semaines après la publication de la Paix qu'il faisoit avec eux. Les Troupes Wallonnes ne pouvoient nullement suffire pour cela. D'ailleurs l'argent lui manquoit également, parce qu'il avoit fallu payer aux Troupes qu'il renvoyoit en Italie ce qui leur étoit dû, & parce que la conquête du Portugal, que Philippe venoit de faire sous le commandement du Duc d'Albe, avoit achevé d'épuiser ses trésors. Par le même Traité, Alexandre de Parme ne pouvoit être Gouverneur que six mois, en attendant que le Roi d'Espagne en envoyât un autre; ce qui diminuoit beaucoup son autorité. Aussi demanda-t-il qu'il lui fût permis de se retirer en Italie, avec les Troupes qui devoient sortir du païs au commencement de l'Hiver.

Cependant l'état, où étoient non seulement les Provinces de l'Union d'Utrecht, mais encore le Brabant & la Flandre, qui n'étoient pas plus à leur aise, demandoit qu'ils eussent un Chef, qui pût les aider contre la puissance de l'Espagne; qui ne manqueroit pas de les accabler tôt ou tard, sans un secours étranger. C'est pour cela qu'on pensa sérieusement, ou à conclurre le Traité commencé avec le Duc d'Anjou, ou à offrir à Elisabeth la Souveraineté des Provinces. Il y avoit des raisons pour & contre, que l'on verra (3) au long dans les Auteurs du tems, & dans ceux qui ont écrit depuis. Pour la Reine d'Angleterre, on fut bien-tôt instruit qu'elle n'avoit aucune envie de se charger de la haine que lui attireroit le titre de Souveraine des Provinces des Païs-Bas, & du poids d'un Gouvernement comme celui-là, où il y avoit tant d'interêts divers à ménager, & tant de Loix & de Privileges à observer, que Philippe II. y avoit succombé, avec toute sa Politique. Elle étoit âgée de 46 ans, & fille, sans aucun dessein de se marier; & en cet état le repos lui étoit infiniment plus convenable, que de nouveaux projets, qui lui auroient donné des peines infinies. Aussi ne dissimula-t-elle point ses sentimens, & elle recommanda aux Etats le Duc d'Anjou.

Sur la fin de cette année, le 28 de Decembre, le Prince d'Orange (4) publia un Ecrit, où il marqua quel étoit son sentiment là-dessus, & sur quel-

(1) Voyez *Strada* au Liv. III. de la Vie du Prince de Parme, sur cette année.
(2) *Rhidanus* Ann. Lib. II. p. 30.

(3) Voyez entre autres *Bentivoglio* P. 2. Lib. I. p. 19.
(4) *De Meteren* Liv. X. fol. 187. & suiv.

1579. quelques autres choses, que les Députez des Provinces lui avoient proposées. Il y montre I. qu'il avoit aussi grand interêt, que qui que ce fût, à la paix; puis que, par la guerre, il perdoit de très-grands biens; & qu'il la souhaitoit passionnément, mais sure & raisonnable, telle que les Espagnols ne l'avoient jamais offerte: II. Que pour les contributions, il s'en rapportoit à ce qui en avoit été décidé à Utrecht, par les Députez des Etats des Provinces-Unies: III. Que le Roi Philippe refusant absolument de souffrir la Religion Réformée, ne témoignant aucune bonne volonté envers le Païs, & réduisant par-là les peuples à chercher un autre Seigneur; il n'y avoit, selon son sentiment, que la Reine d'Angleterre, ou le Duc d'Anjou, qui pût secourir ce païs, après avoir imploré vainement le secours de l'Empereur & de la Diete de l'Empire: IV. Qu'il savoit que la Reine d'Angleterre vouloit bien proteger les Provinces; mais qu'elle n'en vouloit point la Souveraineté, & qu'elle leur avoit écrit pour leur recommander le Duc d'Anjou, auquel il lui sembloit qu'elles devoient s'adresser, puisqu'elles avoient besoin d'un Prince qui les gouvernât par lui-même, qui eût assez de Troupes & de puissance pour faire tête aux Espagnols, & qui pût mettre à couvert la Religion & les Privileges de chaque Province: V. Qu'à l'égard du Gouvernement du Païs, il s'en remettoit au jugement des Provinces; comme aussi touchant la maniere, dont il en faudroit user envers l'Archiduc Matthais: VI. Que pour ce qui le regardoit lui-même, il reconnoissoit qu'il n'avoit pu mettre ordre à certains défauts remarquables, parce qu'il n'avoit pas été obéi; & que c'étoit par ignorance, par haine, ou par envie, qu'on se plaignoit de lui: VII. Qu'il savoit bien aussi, qu'outre la desobeissance, il étoit arrivé beaucoup de mal, parce qu'on n'avoit pas fourni, quand il falloit, l'argent nécessaire à la guerre, & parce qu'on l'avoit employé mal à propos, ou qu'on l'avoit retenu par adresse: VIII. Qu'encore qu'il fût payé d'ingratitude, par des gens pour qui il avoit perdu un Fils & trois Freres, & que l'Ennemi lui eût fait de très-grandes offres, il ne les avoit pas écoutées; mais s'étoit opposé à lui, & avoit empêché qu'il ne pût pénetrer plus avant dans le païs, quoiqu'il l'attaquât de tous côtez, par la force & par l'artifice. Après cela, il rapporte diverses fautes qui s'étoient faites, par rapport aux garnisons, que bien des villes refusoient, ou qui étoient trop petites, ou conduites en maniere qu'elles devenoient inutiles. Il y ajoûta les fautes qui se commettoient dans la maniere de lever les taxes. Ces raisonnemens du Prince d'Orange font voir pourquoi il se commettoit tant de fautes en ce tems-là, d'où il étoit arrivé tant d'accidens fâcheux. Il paroît aussi par-là que les Provinces avoient besoin d'un Prince qui fût plus respecté, & qui les gouvernât avec plus d'autorité.

Il croyoit qu'un frere du Roi de France, auquel on s'étoit déja adressé, pourroit faire ce que Matthias, entierement destitué du secours de l'Empereur & de l'Empire, n'avoit pû faire. Mais quantité (1) de Réformez s'étoient opposez à cela, parce qu'ils ne pouvoient pas se fier à un fils de *Catherine de Medicis*, femme aussi artificieuse que cruelle, comme la France & les Réformez en particulier l'avoient malheureusement éprouvé. Les autres excusoient le Duc d'Anjou à cet égard, parce que du tems de la S. Barthelemi il étoit encore enfant, & ils le louoient même de ce qu'il avoit donné aux Réformez le moyen de respirer, & de ce qu'il les employoit dans sa Maison & dans ses affaires. Mais ceux qui instruisoient les peuples parmi les Reformez, disoient tous que *Dieu avoit défendu de s'allier à des Idolatres*; ce qui auroit entretenu une haine éternelle, & une disposition perpetuelle à la guerre, entre les Puissances de differente Religion. Mais on leur repliquoit: „ que Dieu n'avoit pas fait cette défense à toutes „ les Nations, mais seulement aux Juifs & à l'égard „ des Chananéens; parce que Dieu avoit résolu „ de les exterminer, & ne vouloit pas que son „ peuple se corrompit, par le commerce qu'il pour„ roit avoir avec eux. Mais que les Juifs avoient „ souvent fait la paix, avec les Assyriens, les „ Egyptiens & les Rois de Tyr. 1579.

Le Prince d'Orange disoit aussi: „ qu'encore „ qu'il ne fût pas fort exercé dans l'étude de la „ Théologie, il se souvenoit néanmoins de divers „ exemples d'alliances entre les Catholiques Ro„ mains & les Réformez, dont les Théologiens „ ne s'étoient jamais scandalizez; que les Princes „ d'Allemagne s'étoient accordez à élire des Empe„ reurs Catholiques & à leur être soumis: que tous „ les Ordres de l'Empire s'étoient liguez contre les „ Turcs, sans se mettre en peine de la Religion „ de ceux, avec qui ils se liguoient: que les „ Suisses, en partie Catholiques & en partie Ré„ formez, s'engageoient par un serment mutuel, „ à défendre la liberté de leur païs: que les Ecos„ sois avoient renouvellé leur ancienne alliance „ avec la France, quoi que le Roi d'Ecosse eût „ changé d'opinion sur la Religion: que les Prin„ ces de la Confession d'Augsbourg s'étoient li„ guez, avec le Roi de France, contre Charles „ V.: Que plusieurs Princes Chrétiens & la Ré„ publique de Raguse s'étoient soumis aux Turcs: „ que le Roi de France avoit secouru les Gene„ vois, contre le Duc de Savoie. " Mais toutes ces raisons auroient été inutiles pour gagner l'esprit de ceux qui s'y opposoient, si la crainte & la nécessité ne les avoient pas fléchis. Il n'y avoit rien à attendre des Espagnols pour les Protestans, s'ils devenoient de nouveau les maitres, que ce qu'on en avoit souffert il n'y avoit peu d'années, sous le Duc d'Albe. Mais on pouvoit esperer que le Duc d'Anjou, entre les mains de qui l'on se mettoit, en useroit mieux qu'eux. On fit enfin, comme le dit l'Historien que l'on a cité, ce que fait une Perdrix effrayée, lorsque poursuivie par un Faucon, elle se jette entre les mains d'un homme; qui ne la mange pas moins, que le Faucon auroit fait s'il l'avoit prise.

LE Prince d'Orange fit enfin résoudre en Flandre les quatre Membres de l'Etat, (2) à envoyer une Députation à Anvers, pour assurer les Etats Généraux, que la Flandre enverroit dans la premiere Assemblée solennelle des Députez en nombre suffisant, pour prendre la derniere résolution sur ce que le Prince proposoit touchant le Duc d'Anjou, & sur les autres choses qu'il avoit remontrées dans l'Ecrit dont on vient de parler. Il remit encore un Mémoire aux Députez des Etats Généraux à Anvers, le 9 de Janvier, où il représenta au long les raisons, qui faisoient que les affaires de la Confédération alloient si mal. Il jugeoit que cela venoit principalement de ce qu'il n'y avoit point de Conseil, qui gouvernât tout avec assez d'autorité. Il croyoit qu'il falloit faire en sorte, que l'on eût en campagne une Armée de quatre mille Chevaux & douze mille Fantassins, avec douze cens pionniers, & l'artillerie necessaire, outre les 1580.

(1) *Rheidanus* Annal. Liv. II. p. 30.

(2) *De Meteren* Liv. X. fol. 184. & suiv.

1580. les garnisons. Pour cela, il falloit mettre ordre aux Finances, en sorte que les Chefs sussent de quelle maniere ils seroient payez & pussent empêcher les pilleries des soldats. Il étoit encore nécessaire de regler le formulaire du serment, qu'on leur feroit prêter; parce qu'ils s'imaginoient que n'ayant prêté serment qu'au Roi, ils avoient droit de tirer leur subsistance par force, de ses sujets. Il n'y avoit qu'un Conseil d'Etat, qui pût mettre ordre à tout cela; non qu'on voulût que ce Conseil pût mettre de nouvelles impositions, mais seulement qu'il se servît des moyens déja établis, & qu'il les administrât d'une maniere avantageuse au Public. Autrement quand il arrivoit quelque chose, à quoi on demandoit aux Députez des Etats qu'il fût pourvu, on ne recevoit d'eux d'autre réponse, si non qu'ils n'avoient point d'ordre de leurs Superieurs là-dessus; ce qui faisoit qu'on ne remedioit à rien, ou qu'on entreprenoit de le faire lors qu'il n'en étoit plus tems.

On présenta encore aux mêmes Députez une longue Remontrance, le 13 de Janvier, où l'on montroit la nécessité où les Provinces étoient de changer de Maître; pour en faire rapport aux Etats de chaque Province, afin que les Etats Géneraux s'assemblassent & prissent là-dessus la résolution nécessaire. On y remontroit que les Provinces Confédérées, dans l'état où étoient les choses, ne pouvoient faire qu'une guerre défensive, qui à la fin les ruïneroit entierement: Que la Paix, sur le pied que le Roi d'Espagne l'avoit voulu faire à Cologne, n'étoit qu'un moyen de remettre le païs dans l'esclavage: Qu'il n'y avoit que le Duc d'Anjou, qui pût faire une guerre offensive à l'Espagne, avec les forces de la France, & qui eût témoigné qu'il y étoit disposé: Qu'on ne pouvoit attendre de l'Espagne que les derniers malheurs, parce que les Rois offensez, de la maniere dont Philippe l'avoit été, ne pardonnoient jamais; ce que l'on montroit par divers exemples; surtout lors que cela ne leur étoit pas difficile, comme il ne le seroit pas au Roi Philippe, maître de tant de Places & de tant de Peuples: Qu'un Prince étranger, comme le Duc d'Anjou, qui auroit l'obligation de sa grandeur aux Provinces, ne voudroit pas les ruïner, ni en persécuter les habitans, & ne feroit pas même état d'en venir à bout, quand on l'auroit bridé par les conditions qu'on lui proposeroit, & qu'il seroit obligé d'accepter. On ajoûtoit à cela diverses raisons, que je ne répeterai pas.

Les Villes & les Etats délibererent long-tems sur ces propositions, & ils se résolurent enfin à appeller le Duc d'Anjou, comme ils le firent. Le Traité en fut fait & signé à la fin de cette année, comme on le verra ci-après.

Les Troupes étrangeres partirent enfin au Mois de Janvier, le Prince de Parme ayant fait en vain tout ce qui étoit possible, pour engager les Wallons à changer de sentimens là-dessus. Le Roi d'Espagne ne lui voulut pas permettre de partir avec elles; parce qu'il avoit dessein de donner le Gouvernement des affaires politiques & civiles à la Duchesse de Parme sa Mere, & à lui la conduite des Armées. Ils leverent quelques Troupes, (1) pour continuer la guerre; mais elles étoient trop foibles, pour faire aucune entreprise fort considerable. Ils prirent en Janvier Mortagne & S. Amant, villes du Tournesis peu importantes, où il y avoit seulement quelques Compagnies d'Infanterie Angloise & Ecossoise. Le Prince de Parme fit mine de vouloir assieger Cambrai; mais le Sr. d'Inchi, qui la tenoit, pria le Duc d'Anjou de lui envoyer du secours, ce qu'il fit; en sorte que par le moyen des Troupes qu'il y envoya, il mit sous contribution l'Artois & le Hainaut. Les Etats de leur côté se rendirent maitres, par surprise, de la Ville de Nivelle, à peu près vers le même tems, & plusieurs de ceux qui étoient dedans furent tuez; mais on emmena prisonnier à Brusselles le Sr. de Glimes, qui y commandoit. 1580.

Le Prince d'Orange fut obligé de se rendre en Frise, pour arrêter les progrès que Renneberg déclaré pour l'Espagne, y faisoit au desavantage de l'Union d'Utrecht. Au mois de Février, le Prince & les Etats de Frise se rendirent maîtres de la Citadelle de Leuwarde, & en firent raser les fortifications du côté de la Ville. Ils en userent de même à l'égard du Château de Harlingue, qu'ils se firent rendre, comme par ordre de Renneberg, dont ils firent remplir un Blanc-signé qu'ils trouverent à son Secretaire, qui étoit tombé entre leurs mains. Le Château de Staveren, qui leur fut aussi rendu, eut le même sort; mais on eut sujet de s'en repentir; parce que la Ville n'étant pas fortifiée, elle fut reprise par Renneberg.

Pendant que ce qu'on vient de lire se fit, il étoit à Groningue, où il se trouvoit fort empêché pour tenir la promesse, qu'il avoit faite au Prince de Parme, de remettre tout son Gouvernement, à ses propres fraix, sous l'obeïssance du Roi. Comme il sut que ses desseins étoient découverts, il s'appliqua à se rendre maitre de Groningue & il en vint à bout. Le Prince de Parme voulut lui envoyer du secours, & ordonna à quelques Troupes d'y marcher; mais elles furent défaites. Les Etats envoyerent le Comte *Philippe d'Hohenlo*, & le Prince de Parme Schenck, qui avoit été au service des Etats, mais qui avoit changé de parti, pour soûtenir Renneberg. Hohenlo lui étant allé au devant, contre l'avis des Officiers, Schenck le battit le 26 de Juin, près de Hardenberg. Il se retira à Oldenzeel, de peur de perdre cette Place; mais ses autres Troupes se disperserent. Il avoit voulu assieger Groningue; mais après sa défaite, les Troupes qui étoient demeurées devant la Ville se retirerent. Schenck y entra, & Renneberg prit diverses petites Places, dont Hohenlo, renforcé par de nouveaux secours, regagna quelques-unes. Renneberg eut d'autres avantages; mais n'ayant pu prendre Steenwyck, & ayant été ensuite renfermé dans Groningue, il y mourut l'année suivante. Nous ne nous attâchons pas au détail de ce qui se fit là, que l'on pourra trouver dans *Rheidanus*, & dans *Strada*. Les évenemens les plus considerables arriverent dans le Brabant, & dans le voisinage. Pour passer donc à ce qui se passoit ailleurs, les (2) Wallons surprirent la Ville de Courtrai en Flandres le 27 de Février, firent main basse sur la Garnison & tuerent beaucoup de Bourgeois. Mais un Mois après, le 28 de Mars, La Nouë prit Ninove par escalade, & y fit prisonniers les deux fils du fameux Comte d'Egmond qui étoient au service des Espagnols, & plusieurs autres Gentilshommes. Le 9 d'Avril, Malines fut surprise par les Troupes des Etats, parmi lesquelles il y avoit un nombre considérable d'Anglois, commandez par le Colonel Norris, qui pillerent impitoyablement la Ville, jusqu'à enlever les marbres des tombeaux, qu'ils envoyerent à Anvers & de là à Londres, où ils furent vendus. Mais les Etats firent une perte en Flandres bien plus considerable que ces avantages. La Nouë croyant pouvoir surprendre Lille, Ville de Flandres, marcha à Tournai,

(1) *De Meteren* Liv. X. fol. 186.

(2) Voyez *De Meteren* Liv. X. fol. 190. verso & suiv.

1580. nai, pour en parler au Prince d'Espinoi, qui en étoit Gouverneur, mais qui n'avoit pu la conserver dans le parti des Etats. Cependant ayant apris que le Vicomte de Gand, que l'on appella depuis le *Marquis de Roubais*, venoit le rencontrer avec un Corps fort superieur au sien, & tâchant de se rendre avec ses Troupes à Ingelmunster, Château de Flandre qu'il avoit assiegé, il ne put les mener assez promptement avec lui, & fut forcé lui-même, & fait prisonnier le 10 de Mai. Le Marquis l'envoya à Mons au Prince de Parme, qui lui donna Limbourg pour prison, où il composa ses *Discours Civils & Militaires*, qui ont été imprimez depuis. On voulut échanger contre lui *Philippe* Comte d'Egmond & *Jean Noircarmes* Baron de Selle, dont le premier avoit été pris par la Nouë à Ninove, & l'autre en une autre occasion; (1) mais le Prince de Parme répondit *qu'il ne changeoit pas un lion contre deux brebis*. Les Etats prirent ensuite Diest, & quelques autres Places, sur les Espagnols.

Au Mois d'Août, la Duchesse de Parme, mere du Prince dont nous venons de parler, vint par ordre de Philippe dans les Païs-Bas, comme pour en reprendre le gouvernement, selon le projet qu'il en avoit fait, ainsi que je l'ai remarqué ci-dessus. (2) Quelques Historiens ont dit qu'il y eut de la jalousie entre la Mere & le Fils, & (3) *Strada* marque que le Cardinal de Granvelle, qui préferoit la Mere au Fils, donna au Roi le conseil de faire revenir la Duchesse aux Païs-Bas; & que son Fils en fut choqué, quoi qu'il n'en temoignât rien à sa Mere. *Bentivoglio* (4) adoucit la chose, comme si la Duchesse avoit d'elle même voulu se décharger de l'Emploi de Gouvernante, par amitié & par consideration pour son fils. Quoi qu'il en soit, *Strada* dit qu'elle ne s'en retourna qu'en 1583, & qu'elle demeura à Namur, sans se mêler d'aucunes affaires, même après que le Roi eut confirmé, par une nouvelle patente, le Prince de Parme dans la charge de Gouverneur; comme *Strada* le raconte au long.

Bouchain Ville du Hainaut étoit alors tenue pour les Etats, par *Juste de Soet* Sr. de Villers. Il y avoit un Lieutenant dans la Place, nommé *Grobbendonck*, qui conçut le dessein de tromper les Wallons par une fausse trahison; &, en feignant de vouloir livrer la Place aux ennemis, il en fit périr plusieurs & arrêter les autres prisonniers; entre lesquels étoit le Baron de Selle, dont nous avons parlé. Mais cette Place fut prise le 5 de Septembre, par composition, & ce même Commandant voulut faire sauter les ennemis, quand il seroit sorti de la Place, en laissant quelques mêches allumées d'un bout, pour mettre le feu aux poudres cachées en des mines, quelque tems après qu'il seroit dehors. (5) Ces stratagemes ne ressembloient nullement à ceux des Romains, & pouvoient donner occasion aux ennemis d'employer des tromperies encore pires. Ils envoyerent après de Villers, mais ils ne purent l'atteindre. Cependant il se plaignit de cela, & prétendit être quitte de la promesse qu'il avoit faite de ne porter pas, pendant quelque tems, les armes contre Philippe. Cette conduite ne fait aucun honneur à sa mémoire. Cependant les Provinces avoient déliberé, dès le commencement de l'année, si elles renonceroient à l'obeïssance du Roi, ce qui fut enfin conclu au Mois de Juillet. On envoya le 12 d'Août une Ambassade solennelle au Duc d'Alençon, pour lui offrir la Souveraineté des Païs-Bas. Ste. Algedonde fut le Chef de l'Ambassade. L'affaire fut concluë le 29 de Septembre, au Plessis lez Tours, & on offrit au Duc une Convention, qui contenoit 27 Articles, que l'on trouve au long dans (6) les Historiens du tems. Voici à quoi ils se réduisirent: Que les Etats Géneraux élisoient pour leur Prince François Hercule de Valois, Duc d'Alençon & d'Anjou, avec les titres & les prérogatives ordinaires aux Princes de ce païs-là: Que si le Duc venoit à avoir plusieurs fils legitimes, les Etats nommeroient pour leur Prince, celui qu'ils trouveroient à propos; & que s'il étoit encore enfant, ils lui donneroient un Gouverneur & conduiroient, pendant sa minorité jusqu'à l'âge de vingt ans, les Provinces: Que si le Duc ne laissoit point d'heritiers, ils seroient en liberté d'élire un nouveau Prince: Que le Duc conserveroit inviolablement les Privileges du païs, & qu'il convoqueroit, au moins une fois l'an, les Etats; qui pourroient néanmoins s'assembler d'eux-mêmes, selon le besoin: Que les Conseillers de Son Altesse seroient des gens du païs, & tels que les Provinces les ordonneroient, excepté un ou deux qui leur seroient agréables, & dont elles auroient la nomination: Que ses principaux Officiers seroient tels qu'il lui plairoit, à condition que la plûpart fussent des Provinces: Que quand il s'agiroit d'établir des Gouverneurs des Provinces, & des Places fortes, ou des principaux Officiers de l'Etat, les Provinces en nommeroient trois, dont S. A. en éliroit un: Qu'Elle maintiendroit la Religion dans l'état où elle étoit, ou selon qu'il en seroit ordonné par châque Province, particulierement aux païs de Brabant, de Gueldre, de Flandre, d'Utrecht, de Frise, d'Overyssel, de Drente & de Twente: Que la Hollande & la Zélande demeureroient dans l'état où elles étoient, par rapport à la Religion, & à tout le reste; mais que pour la Monnoie, elles s'en remettoient à S. A. & aux Etats Géneraux: Qu'Elle ne permettroit pas que personne fût recherché pour la Religion, mais protegeroit l'une & l'autre: Qu'Elle feroit en sorte que le Roi son Frere & ses Successeurs s'engageassent à secourir les Provinces contre leurs ennemis, & qu'il y eût une Alliance perpetuelle entre la France & les Provinces; sans que néanmoins elles fussent jamais incorporées à la Couronne de France: Que l'on inviteroit les Princes, Etats & Villes, qui voudroient entrer dans cette Alliance, à s'unir plus étroitement, pour la sûreté commune: Que S. A. s'obligeroit de continuer la guere, à ses fraix & à ceux de Roi son frere, à quoi les Etats ajoûteroient deux millions & quatre cens mille florins par an, pour entretenir les Armées & les garnisons, outre les revenus ordinaires du Duc: Qu'il nommeroit le Géneral des Troupes entretenues par les Etats, de leur consentement, & celui qu'il lui plairoit pour commander les Françoises: Qu'il ne pourroit mettre aucunes garnisons étrangeres dans les Places, sans le consentement des Provinces où elles seroient situées; mais qu'il mettroit les garnisons du païs, par l'avis seulement de son Conseil: Qu'il ne s'allieroit pas, par mariage, ou autrement, avec les Princes & Etats qui ne seroient pas en paix avec les Provinces, que de leur consentement: Que S. A. & ses Successeurs feroient le serment ordinaire en châque Province, outre celui d'observer ce Traité; & que s'il arrivoit 1580.

(1) Voyez *De Meteren* Liv. X. fol. 193. *Rheidanus* Liv. II. p. 39. *Strada* en parle autrement sur cette année.
(2) *Grotius* & *Rheidanus*.
(3) Sur cette année.
(4) P. 2. Lib. I. p. 26.
(5) Les mines fauterent, mais elles firent plus de dommage aux habitans, qu'à la garnison.

(6) Voyez *De Meteren* Liv. X. fol. 194. & suiv.

1580. voit que S. A. ou ses successeurs manquassent à l'observation de quelques articles de ce Traité, les Etats seroient déchargez de leur serment de fidelité, & pourroient choisir un autre Prince, & mettre ordre à leurs affaires, comme ils jugeroient à propos.

Ces Articles furent ainsi arrêtez & souscrits; mais on demanda des explications sur quelques-uns, qui se firent dans la suite. L'Archiduc Matthias faisoit une mauvaise figure dans les Provinces, après ces résolutions; & comme il savoit qu'il n'avoit été d'aucun secours aux Païs-Bas, puis que ni l'Empereur, ni aucun Prince d'Allemagne n'avoit rien fait en sa faveur, il ne témoigna aucune indignation contre la conduite des Etats. (1) Il leur fit seulement demander *quelle étoit leur intention, touchant sa Personne & sa Maison*, & marqua en général qu'on n'avoit pas satisfait, de leur part, à tous les engagemens auxquels on étoit entré avec lui. Les Etats, sur cette remontrance, ordonnerent qu'on lui payeroit tout ce qui lui étoit dû de sa pension, & qu'on lui feroit toucher ensuite les revenus de l'Evêché d'Utrecht. On fit encore une mention honorable de sa conduite, dans le Traité fait avec le Duc d'Anjou, & l'on y témoigna que l'on étoit tout disposé à lui donner une satisfaction raisonnable & honorable. Mais comme le Duc d'Anjou ne vint pas si tôt, il demeura dans le Païs-Bas jusqu'à l'année suivante. On fit encore diverses Ordonnances, touchant la Milice & touchant le Commerce, en son nom, selon l'usage ordinaire.

Le Roi d'Espagne ayant eu avis de la conduite des Etats à son égard, en attribua toute la faute au Prince d'Orange; & il faut avouër qu'il ne se trompoit nullement en cela. Il crut donc qu'il étoit tems de venir aux plus grandes extrémitez envers lui, & le proscrivit par une Ordonnance, qui est pleine non de la gravité d'un Roi qui s'en piquoit si fort, mais d'emportemens qui seroient à peine pardonnables à un Particulier. Il lui reproche d'abord, dans sa proscription, les bienfaits dont il étoit redevable, comme il croyoit, à l'Empereur Charles V. son Pere, & entre autres choses, qu'il lui étoit obligé de lui avoir assuré la succession de *René de Nassau & de Châlon*, Prince d'Orange; de l'avoir fait Gouverneur de Hollande, de Zélande, de la Province d'Utrecht, & de Bourgogne, & Chevalier de la Toison d'Or; enfin de l'avoir comblé d'honneurs & de biens. Il lui reprocha ensuite d'avoir engagé la Noblesse des Païs-Bas à présenter la Requête contre l'Inquisition; d'y avoir introduit l'Hérésie & troublé les Catholiques, en faisant briser les Images; d'avoir fait la guerre à son Seigneur légitime; de s'être opposé à toutes les Pacifications, & même à celle de Gand, & d'avoir violé l'Edit perpetuel. Sur cela, il déclara qu'il le tenoit pour un ingrat, un rebelle, un perturbateur du repos public, un hérétique, un hypocrite, un Caïn, un Judas. Il le traita d'homme qui avoit la conscience endurcie, & qui étoit un impie, ayant tiré une Religieuse du Cloître pour l'épouser, & dont il avoit des Enfans; de peste de la Chrétienté, d'ennemi du Genre humain &c. Cela étant supposé, il déclara qu'il le mettoit au Ban, & qu'il donnoit les biens, le corps & la vie de Guillaume de Nassau à ceux qui pourroient l'en priver. Pour délivrer le monde de sa tyrannie, en parole de Roi & comme serviteur de Dieu, il promettoit vingt-cinq mille Ecus en argent, ou en fonds de terre, à celui qui l'ameneroit mort ou vif; & en cas qu'il perit dans l'entreprise, de le donner à ses héritiers; & outre cela l'impunité de tous les crimes qu'il pourroit avoir commis, & la Noblesse, en cas qu'il ne l'eût pas. Il déclara encore tous ses adhérans déchus de la Noblesse, d'Honneurs & de Biens, si dans un mois après la publication de ce Ban, ils ne se séparoient de lui, & ne rentroient dans leur devoir. 1580.

Le Prince d'Orange, attaqué de cette sorte, crut devoir réfuter le Roi Philippe en même stile, & employa, pour écrire son Apologie, (2) *Pierre de Villiers*, François, qui avoit été d'abord Avocat, & qui fut ensuite Ministre, & des Conseils les plus secrets du Prince. C'étoit en effet un habile homme, comme il paroît par l'éloge qu'en fait (3) *Rheidanus*, & sur-tout parce que le Prince d'Orange, & son fils Maurice, qui se connoissoient bien en gens, l'ont toûjours employé. Cette Apologie est conçue en termes fort véhemens, mais il étoit nécessaire de faire connoître aux peuples, qu'on ne vouloit plus se réconcilier avec Philippe; & si le Prince avoit répondu respectueusement, on auroit cru qu'il n'avoit pas perdu toute esperance de se racommoder avec la Cour de Madrid. D'ailleurs il y a des tems & des païs, où l'on croit que celui qui parle plus modestement a tort; & le Prince d'Orange n'étoit pas homme à publier une (4) si violente Apologie, s'il n'avoit senti que cela étoit nécessaire. Aussi n'étoit-il pas bien difficile de se défendre, contre les accusations de Philippe, ou de l'attaquer par voie de rétorsion. Le Prince présenta cette Apologie aux Etats Géneraux, assemblez à Delft, le 13 de Decembre. Il se soumit à leur jugement, & les pria que s'ils la trouvoient fondée en droit & en raison, ils la voulussent publier en leur nom. Mais l'affaire ayant été examinée, les Etats refuserent de la publier en leur nom; parce que les Deputez de quelques Provinces l'avoient trouvé trop choquante, sur-tout en certaines choses, qui regardoient la Maison de Bourgogne, & qui n'étoient pas assez connues. Ils donnerent une réponse du 17 Décembre, par écrit, qui s'adressoit directement au Prince d'Orange; où ils disoient, qu'après avoir vû la Proscription & l'Apologie du Prince, ils voyoient, par ce qui s'étoit passé dans les Provinces, qu'on lui imposoit à tort d'avoir usurpé les emplois qu'il avoit alors; qu'après avoir été élu légitimement pour ces emplois, il ne les avoit voulu accepter, qu'après en avoir été prié très instamment; qu'il les avoit exercez à la satisfaction de tout le païs, & qu'on le prioit de vouloir continuer, en lui promettant toute sorte de secours & d'obeïssance. Ils ajouterent qu'ils prioient le Prince d'accepter une Compagnie de Cavalerie, pour la garde de sa personne, & qu'ils se croyoient interessez en sa conservation. Pour eux-mêmes, qui se sentoient aussi accusez dans la Proscription, où ils étoient en effet traitez de rebelles; ils étoient résolus de se justifier, aussi-tôt qu'ils croiroient le devoir faire.

Sur la fin de cette année il y eut encore quelques Negociations à la Cour de France, pour ce qui regardoit le Duc d'Anjou. Il semble qu'alors on expliqua quelques endroits des Articles que l'on a rapportez, & qu'on y ajoûta quelque chose. Au moins (5) un Historien d'alors met entre les Articles

(1) *De Meteren* Liv. X. fol. 194.

(2) *Grotius* Annal. Liv. III. p. 71.

(3) Annal. Lib. III. p. 160 & 161. *Camden* en parle mal, sur l'an 1575. dans la Vie d'Elisabeth; mais il ne se connoissoit pas en gens, comme il paroît par tout son livre.

(4) Elle a été autrefois imprimée toute entiere, en François & en Flamand: mais on en peut voir un abregé dans *De Meteren*, & un autre plus étendu dans les Mémoires de Hollande, par *Du Maurier*.

(5) *Rheidanus* Annal. Lib. II. p. 34.

ticles celui-ci, qui n'étoit pas dans les précedens,
1580. c'est que le Duc *n'imposeroit aucuns tributs, que du consentement des Etats.* Le même Historien dit que les Etats donnerent le 27 de Decembre de cette année, le pouvoir à leurs Ambassadeurs de signer & de faire serment au Duc, & de recevoir le sien. On avoit ajoûté à ce pouvoir un ordre de s'assurer, si le Roi de France feroit ce que l'on souhaitoit de lui. Le Duc produisit là-dessus une Lettre, que le Roi lui avoit écrite de Blois, du 26 de Decembre; où il lui promettoit de l'aider, & d'entrer dans l'Alliance, dès que le Duc seroit en possession de la Principauté des Païs-Bas. Les Ambassadeurs des Etats se contenterent de cela, à condition que le Duc obtint une promesse plus expresse, si les Etats le souhaitoient. On sût depuis (1) que les Ambassadeurs de Hollande & de Zélande, qui avoient juré avec les autres, avoient reçu par écrit du Duc une renonciation à la Souveraineté sur ces deux Provinces; & une declaration, que certaines choses dépendroient de lui, & que le reste seroit au pouvoir du Prince, auquel on avoit donné le droit de commander à ces Nations, tel que les Princes l'avoient, & cela sous le nom de *Chef suprême*, (2) en 1576. Comme cette Convention avoit été faite à l'insu des autres Ambassadeurs, ils en conçurent de la défiance. Le Duc promit de se rendre aux Païs-Bas sur la fin d'Avril, pour le plus tard; mais il n'y put aller que plus de trois mois après. D'ailleurs il parut très-satisfait, & promit que sa maniere de gouverner feroit plûtôt celle d'un Pere, que celle d'un Prince.

Un Historien Italien (3) dit que l'obéissance, que les Provinces Confederées promirent au Duc, étoit d'une telle nature, qu'elles demeuroient beaucoup plus libres, que sujettes; & qu'à tout prendre, le Duc n'avoit que le seul titre de Prince, & que son autorité ne s'étendoit guére plus loin que celle d'un Gouverneur de Province. Mais étoit-il juste que les Provinces Confederées accordassent au Duc d'Anjou, non seulement tout ce que Philippe avoit eu légitimement, mais encore ce qu'il avoit voulu usurper, & qu'elles avoient voulu recouvrer, avec tant de danger, par la guerre? Le nouveau Prince avoit-il rendu de si grands services aux Provinces Alliées, qu'il lui fallût tout sacrifier? Pouvoit-on même esperer qu'un jeune Prince, né de Catherine de Medicis, fils & frere de Roi, useroit avec plus de discretion d'une autorité plus étendue, que n'avoit fait le Roi d'Espagne? C'étoit donc assez qu'on lui donnât dequoi vivre splendidement, & qu'il fût à la tête de toutes les affaires, pour s'en contenter, sans qu'il fût besoin qu'il eût le droit de prodiguer les revenus de l'Etat à un faste inutile, ou à récompenser les flatteries des Courtisans François, toûjours prêts à lui inspirer de mauvais desseins; comme on le vit assez, peu de tems après. On auroit commis une faute capitale contre la prudence, si l'on avoit tout livré entre les mains d'un jeune homme, qui n'avoit encore aucune connoissance des Loix & des Privileges, & qui pouvoit être facilement surpris par des Courtisans, qui préferent leurs interêts particuliers à ceux du Public. Le même Historien ajoûte qu'il étoit dur à François de voir l'administration des affaires de Hollande & de Zélande entre les mains d'un autre. Mais ces deux Provinces l'avoient déja donnée au Prince d'Orange, leur Liberateur, comme on l'a pû voir par le

(1) *Strada* dit qu'il l'avoit appris des Lettres secretes écrites au Prince de Parme.
(2) Voyez ci-dessus pag. 51. col. 1.
(3) *Bentivoglio* P. 2, Lib. I, p. 28.

Traité fait avec lui en 1576, (4) que l'on a rapporté ci-dessus. On ne pouvoit pas s'imaginer, 1580.
sans s'aveugler soi-même, que le Duc d'Anjou avoit autant de bonne volonté envers ces Provinces, & de capacité pour les conduire, que le Prince d'Orange, qui avoit donné des preuves de l'une & de l'autre. Ajoûtez encore, que le Roi Henri III. n'avoit voulu donner que des promesses generales de secourir son Frere, & qu'il n'étoit pas même fort en état de le faire, à cause des brouilleries de son Royaume; pour ne pas dire qu'il n'aimoit nullement le Duc d'Anjou. Il faut néanmoins avouër qu'un fameux (5) Historien a remarqué que „ quand on sut qu'il y avoit une „ convention secrete, par laquelle François, après „ avoir accepté la Principauté des Païs-Bas, n'auroit aucun droit sur les Hollandois & les Zélandois, que de nom & pour un tems; on blâma „ le Prince d'Orange, qui avoit donné ce conseil, comme s'il avoit voulu avoir part à la Souveraineté, & si, dès le commencement des „ troubles, il avoit saisi pour lui-même les Nations qui habitoient les lieux les plus forts. Il „ est certain au moins, *continue-t-il*, qu'on mettoit son nom à la tête des Ordonnances & des „ Actes publics; & qu'il n'avoit pas alors un „ Gouvernement subalterne, mais le suprême empire entre les mains. La plûpart même, dans „ ces païs-là, lui déféroient le nom de Comte, & „ il ne s'en falloit que peu de suffrages pour le „ lui faire accepter, lors que la mort l'enleva, „ comme il alloit recevoir la recompense de ses „ longues peines ". Il se pouvoit faire que le titre & la qualité de *Comte de Hollande & de Zélande* ne fit pas beaucoup de préjudice à ces deux Provinces, supposé qu'elles conservassent leurs Privileges & la même forme de Gouvernement qu'auparavant, comme il y en avoit de l'apparence; mais, pour ne point dissimuler ce qu'on en pense, il valoit mieux, pour l'honneur de ce Grand Homme, qu'il ne fit rien qui pût faire croire qu'il avoit cherché son avantage particulier dans ces troubles.

Le Roi d'Espagne fit faire de grandes plaintes à Henri III. Roi de France, lors qu'il eut apris que son Frere avoit accepté la Principauté des Païs-Bas. Henri eut la foiblesse de blâmer son Frere, & de dire qu'il n'avoit pas été en son pouvoir de l'empêcher; quoi qu'il sût très bien que la rebellion des Protestans en Flandre, pourroit favoriser celle des Huguenots en France.

PENDANT l'année 1581, il se passa plusieurs 1581.
choses remarquables, au deçà & au delà du Rhin. Nous commencerons par les premieres, & nous viendrons ensuite aux autres. Il y eut, pendant l'Hiver & le Printems, des desordres à Brusselles, (6) causez par un Moine, faisant la fonction de Curé dans une des Paroisses de la Ville, & nommé *Antoine Ruyskensveldt*, qui tenoit le parti de l'Espagne & qui tâchoit de soulever le peuple contre le Magistrat, & d'empêcher qu'on ne se mit en défense contre les Espagnols. On résolut enfin de le faire sortir de Brusselles, mais il excita la populace à aller devant la maison du Gouverneur *Tempel*, & à crier qu'elle ne vouloit pas qu'on mit dehors son Curé. On dissipa ces gens-là, par le moyen de la garnison, & de la garde Bourgeoise. On fit ensuite des perquisitions, pour savoir qui avoit eu part dans ce soulevement, & l'on découvrit que plusieurs Moines s'en étoient mêlez,

(4) Voyez pag. 51. col. 1. & suiv.
(5) *Grotius* Annal. Liv. IV. p. 74.
(6) *De Meteren* Liv. X, fol. 201. & suiv.

1581. lez, que l'on avoit fait des assemblées séditieuses, sous prétexte d'aller ouïr la Messe chez les Moines; & que le Moine, dont on a parlé, avoit fait des prédications pour émouvoir le Peuple contre ses Conducteurs. Les Magistrats, avec le consentement des Membres de la Ville, résolurent de chasser ce Moine & quelques-uns de ceux qui s'étoient attachez à lui, de fermer les Eglises pour un tems, d'abattre les Images & de vendre les plus belles statues des Saints, pour aider aux fraix que la Ville faisoit, & à l'entretien des pauvres. On fit pour cela lire une Proclamation le 1. de Mai, dans l'Hotel de Ville, où il étoit dit qu'on ne vouloit pas attribuer à tous les Catholiques-Romains les tromperies qui s'étoient faites, par rapport aux faux miracles & aux fausses Reliques, dont on rapportoit quelques exemples assez scandaleux; ni toutes les séditions, qui s'étoient faites par l'entremise des Gens d'Eglise; mais que les Assemblées Religieuses étant une occasion de former des cabales dangereuses, & de tromper les peuples, on avoit trouvé à propos de suspendre, pour quelque tems, le culte public de l'Eglise Romaine, comme il avoit été fait en d'autres conjonctures & pour des raisons beaucoup plus légeres. On ordonnoit aussi au peuple de demeurer en paix, on accordoit amnistie pour le passé, l'on prenoit sous la protection du Magistrat, les Catholiques & les Protestans pacifiques; & l'on menaçoit de proceder contre ceux qui feroient quelque desordre, comme contre des perturbateurs du repos public. On peut bien croire qu'une bonne partie des Magistrats, qui firent cette proclamation, étoient Protestans, ou Catholiques fort mitigez. On doit même louër la moderation que l'on y voit. Mais on auroit sans doute mieux fait d'avertir les Ecclesiastiques Romains de s'abstenir de tous discours séditieux, & de toutes pratiques propres à troubler le repos public, sans interdire le Culte; pour ne pas donner sujet aux Catholiques de dire que l'on vouloit détruire leur Religion. Comme les Protestans s'étoient plaints amerement de ce qu'on ne permettoit pas leurs Assemblées Religieuses, sous la Duchesse de Parme & sous le Duc d'Albe; ils ne devoient pas donner sujet de leur faire de semblables reproches. Il se fit quelque chose d'aprochant à Anvers, au mois de Juillet, comme on le verra dans l'Auteur cité à la marge. On peut comprendre par-là que le nombre des Réformez étoit devenu très considerable dans ces deux Villes; & il faut avouër que le Gouvernement présent avoit plus de sujet de se défier des Ecclesiastiques Romains, que des autres; puis que ces derniers avoient tout à craindre au retour des Espagnols, & que les premiers le devoient souhaiter, selon les principes ordinaires de leur Religion.

Cet Eté, le Prince de Parme forma un dessein sur la Ville de Flessingue, par le moyen de *Bernardin de Mendoze*, Ambassadeur du Roi d'Espagne à Londres. Quelques Zélandois, Capitaines de Vaisseaux de Guerre, devoient s'avancer près de Flessingue, & donner entrée à quelques Vaisseaux chargez de Soldats des Mécontens, qui devoient se tenir à la rade & surprendre la Garnison. Mais les Capitaines Zélandois tromperent l'Ambassadeur & après avoir tiré cinq ou six mille francs de lui, ils en avertirent le Prince d'Orange, qui donna les ordres nécessaires pour se tenir sur ses gardes à Flessingue. Comme tout sembloit être prêt pour l'execution, un des Capitaines Zélandois donna à Mendoza, qui craignoit d'être trompé, son propre fils en otage. Mais on le fit enlever à la porte de l'Ambassadeur, & on le cacha si bien, qu'il ne put le trouver. On le fit le jour même, 1581.
que le dessein devoit être executé. Cependant il ne le fut point, parce que le Prince de Parme eut peur qu'il n'eût été découvert par une Dame qui le savoit, & qui avoit été arrêtée depuis à Brusselles. Ainsi il n'y eut rien de perdu, que l'argent que Mendoza avoit donné. Cette même année le Prince d'Orange acheta la Seigneurie de Flessingue & le Marquisat de Vere, & par-là il devint le premier Noble de Zélande, & eut séance dans l'Assemblée des Etats de la Province, en cette qualité, qui est depuis passée à ses descendans.

En Brabant, les Etats, épuisez d'argent, crurent assez faire de conserver ce qu'ils avoient, sans oser rien entreprendre. Les garnisons de Berg-op-zoom, de Vilvorde & de Willebroek, qui se mutinerent faute d'être payées, furent appaisées en partie par de l'argent, & en partie par la force. Le Prince de Parme n'entreprit pas grande chose non plus, au commencement de la Campagne, faute d'hommes & d'argent. Il avoit néanmoins cet avantage, qu'il permettoit aux Garnisons des Villes conquises de vivre à discretion chez les Bourgeois; ce que les Etats n'osoient pas faire, de peur d'aliéner les esprits, qu'ils ne pouvoient gagner que par la douceur. *Strada* (1) rapporte que le Prince de Parme fit distribuer deux mille écus, de son propre argent qu'il avoit reçu d'Italie, pour appaiser la garnison de Mastricht, qui menaçoit d'ouvrir les portes au Prince d'Orange. Il prit aussi un Château fort, nommé Baarle, dans le quartier de Kempen, dans le Brabant; mais il fut repris, avec quelques autres, cette même année.

(2) Comme on déliberoit, dans le camp du Prince de Parme, de ce qu'on pourroit faire pendant la campagne de cette année; le Comte de Mansveldt, Mestre de Camp géneral, croyoit qu'il falloit attaquer Nivelle, parce qu'étant prise elle couvriroit la Comté de Namur: mais le Marquis de Roubais, Géneral de la Cavalerie, vouloit qu'on assiegeât Cambrai, dont la garnison incommodoit fort le païs Wallon. Comme l'Armée étoit, en quelque maniere, divisée entre ces deux Chefs; le Prince qui étoit du sentiment de Mansveldt, le chargea d'aller attaquer Nivelle, avec quelques Troupes qu'il lui donna; & envoya Roubais occuper quelques postes, par lesquels il pouvoit venir de France du secours à ceux de Cambrai. Le premier réduisit Nivelle à se rendre, & le second fit occuper le village de Marquoi, par le Marquis *del Monte*, & le fortifia; après quoi il y plaça de l'Infanterie & de la Cavalerie, avec lesquelles il saccagea tout le territoire de Cambrai. Le Prince de Parme recouvra aussi Condé, qui avoit été pris par le Prince d'Espinoi, Gouverneur de Tournai, dans le dessein d'attaquer ensuite Valenciennes. La Garnison de Condé ayant apris qu'Alexandre marchoit pour attaquer la Place, qui n'étoit pas forte, en sortit pour se retirer à Tournai: mais Montigni l'atteignit, en tua une partie, & emporta tout le butin qu'elle avoit fait.

Hautepenne d'un autre côté (3) fit une entreprise sur Breda, qui lui réussit. Il se rendit maître du Château, où il n'y avoit qu'une très petite garnison, & ensuite de la Ville, quoi que les Bourgeois fissent une vigoureuse résistance. Cela arriva le 27 de Juin. Ils furent ensuite fort maltraitez par la Garnison. Hautepenne, qui en demeura Gouverneur, tâcha après cela inutilement de

(1) Liv. IV. sur cette année.
(2) *Strada*, sur la même année.
(3) *De Meteren* Liv. X. fol. 207.

1581. de se rendre maître de Gertruydemberg & de Heusden.

Cependant les Etats Généraux, assemblez à la Haie, après de longues déliberations, se résolurent de publier un Edit, pour déclarer Philippe Roi d'Espagne déchu de tous ses Droits sur les Païs-Bas; & pour se mettre eux-mêmes en possession de la Souveraineté, qu'ils avoient offerte au Duc d'Anjou. Cet Ecrit parut le 26 de Juillet, & est intitulé en Flamand *l'Abdication du Roi d'Espagne*. Ils commencent par décrire les devoirs des Rois, & montrent ensuite que Philippe ne les avoit point voulu observer, malgré les fréquentes remontrances qu'on lui en avoit faites; d'où il s'ensuivoit, selon eux, qu'ils étoient dégagez du serment de fidelité qu'ils lui avoient prêté; parce que le Roi n'avoit point observé celui qu'il avoit fait de maintenir les Loix & les Privileges, lorsque l'Empereur Charles V. lui avoit remis les Païs-Bas. (1) Nous en mettrons ici quelques endroits, traduits aussi à la lettre, que la diversité des Langues & le stile de Chancellerie, dont on se sert en cette sorte de Pieces, le peuvent permettre. „ Tout le monde sait qu'un Prince établi de Dieu, est le Chef de „ ses Sujets, pour les défendre contre toutes sortes „ d'injures & de violences, comme un Berger l'est „ pour garder ses Brebis. On sait encore que les „ sujets ne sont pas créez de Dieu pour l'usage „ du Prince, ou pour lui être soumis & le servir „ comme des Esclaves, en tout ce qui lui plait; „ soit que ce soit une chose conforme ou contraire „ à la piété, juste ou injuste. C'est plûtôt le „ Prince qui est créé pour les sujets, sans lesquels „ il ne peut être Prince; pour les gouverner par „ le Droit & par la Raison, pour les défendre & „ pour les aimer, comme un Pere fait ses Enfans, „ ou un Berger ses Brebis, pour la conservation „ desquelles il hazarde sa vie. Si donc un Prince „ ne le fait point, mais qu'au lieu de défendre ses „ sujets, il les opprime & les charge excessivement, „ leur ôte leurs Privileges & leurs anciennes „ Coûtumes, leur commande comme à des „ esclaves, & s'en serve de même; alors on ne le „ doit pas tenir pour un Prince, mais pour un „ Tyran; au moins parmi ses sujets. Il peut être „ regardé comme tel, selon le Droit & la Raison; „ sur-tout lors que, par la déliberation des „ Etats du Païs, il n'est plus reconnu pour Roi, „ mais qu'il en est abandonné, & qu'un autre est „ mis légitimement en sa place, pour les défendre „ comme le Chef suprême de l'Etat. C'est „ ce qui a lieu particulierement lors que les sujets, „ par leurs très-humbles remontrances, n'ont pû „ adoucir leur Prince, ni le détourner de ses desseins „ tyranniques; en sorte qu'il ne leur reste „ aucun moyen, que celui d'assurer & de défendre „ leur propre liberté, celle de leurs femmes „ & celle de leurs enfans, & de leur postérité, „ qu'ils sont obligez, par le Droit de la Nature, „ de conserver en hazardant leurs biens & „ leurs vies. On en a vû des exemples, en plusieurs „ lieux & en divers tems, & ces exemples „ sont assez connus. C'est ce qui doit être fait „ principalement en ces païs, qui ont été gouvernez „ & le doivent être suivant le serment de „ leurs Princes, lors qu'ils en ont pris le gouvernement, „ & conformément à leurs Privileges & à „ leurs anciennes coûtumes. Ajoûtez à cela que la „ plûpart de ces Païs n'ont admis leurs Princes „ qu'à certaines conditions, comme par un contrat; 1581. „ de sorte que si un Prince vient à les violer, „ il est déchu avec justice de la Souveraineté „ des Lieux.

Après avoir raporté ces principes generaux, tirez du Droit des Gens, les Etats en font application au Roi Philippe, qu'ils disent avoir oublié les services que son Pere & lui avoient reçus des Provinces des Païs-Bas, & les remontrances que son Pere lui avoit faites en leur faveur, & suivi les avis du Conseil d'Espagne; à quoi ils ajoûtent, que ce Conseil, ou les Principaux, qui connoissoient les richesses de ces Païs, avoient conçu une secrete haine contre ces Provinces, & contre leurs Libertez; parce qu'il ne leur étoit pas permis de commander en ces païs, de les gouverner, ou d'en remplir les principaux emplois, comme ils faisoient à Naples, en Sicile, & dans le Duché de Milan &c. Que ces gens-là avoient plusieurs fois remontré au Roi, qu'il étoit plus avantageux pour sa réputation, de conquerir de nouveau ces Païs, afin d'y pouvoir regner d'une maniere arbitraire & absolue, c'est à dire, les tyranniser à son gré, que d'y regner sous les conditions & les restrictions, dont il lui avoit fallu jurer l'observation, en acceptant la Principauté de ce païs. Les Etats ne disent pas d'où ils avoient apris ce conseil, que l'on avoit donné en Espagne à Philippe; mais il est au moins certain, qu'il se conduisit comme si on le lui avoit donné, & qu'il l'eût approuvé. La conduite du Duc d'Albe, sur-tout, en est une preuve démonstrative.

Ensuite ils racontent en abregé, ce que l'on a vu dans l'Histoire que nous avons faite de la conduite de Philippe; d'où ils tirent cette conclusion, qu'ils avoient été en droit de se soustraire à son obeïssance. Il est certain qu'un Souverain, qui ne regne qu'à certaines conditions, s'expose, en les violant opiniâtrément, à entendre tirer cette conclusion de sa conduite. S'il ne faisoit tort qu'à des particuliers & en quelques occasions singulieres, pourvû qu'il laissât la Constitution de l'Etat en son entier, on ne pourroit refuser de lui obeïr dans le reste, & on devroit, sans doute, le laisser regner en paix. Il n'y a jamais eu d'Etat, où l'on n'ait fait des fautes contre la Justice, en certains cas particuliers; sans que la Constitution des Etats en ait souffert. Mais quand cette Constitution se trouve renversée, un Prince n'a pas sujet de se plaindre, si l'on cesse de lui obeïr; parce que l'obeïssance ne lui a été promise, qu'à condition que la Constitution generale de la Societé Politique demeurera dans l'état auquel il l'a trouvée. Autrement les Loix ne serviroient de rien, & les Sermens qu'il auroit fait de les observer, seroient tout à fait frivoles & illusoires.

C'est pourquoi les Etats Generaux conclurrent que cela étant ainsi, comme ils l'avoient exposé au long, „ & se trouvant pressez de la derniere nécessité, „ ils déclaroient le Roi d'Espagne déchu, „ par le Droit même, de la Seigneurie des Païs-Bas, „ & de son droit héreditaire; & qu'ils entendoient „ desormais de ne le reconnoitre en aucune „ chose qui regarde le Prince, sa prééminence, „ la jurisdiction & les Domaines des Païs-Bas; „ ni de se servir de son nom, comme de celui de „ leur Souverain, ou de permettre que personne „ s'en servît: Que consequemment à cela ils déclaroient „ tous Officiers, Juges, Seigneurs subalternes, „ Vassaux & autres Habitans de ces Païs, „ de quelque qualité & condition qu'ils fussent, „ déchargez du serment qu'ils avoient fait, en quelque „ maniere que ce fût, au Roi d'Espagne, „ comme Seigneur de ces Païs, & de tous leurs „ engagemens avec lui. Qu'enfin puis que, pour „ les

(1) Voyez la Déclaration entiere, dans *De Meteren* & dans la 1 v. preuve du I. Livre de l'Hist. des Provinces Unies, par *Wicquefort*.

1581. „ les raisons qu'on a rapportées, la plûpart des „ Provinces Unies, par le consentement de leurs „ Membres, s'étoient rangées sous la Seigneurie „ & le Gouvernement du Sérenissime Prince le „ Duc d'Anjou, à certaines conditions, dont on „ étoit convenu avec son Altesse; & que le Sé„ renissime Archiduc d'Autriche avoit resigné, „ entre leurs mains, le Gouvernement général „ des Païs; & qu'ils l'avoient accepté; ils défen„ doient à tous Juges, Officiers & autres d'em„ ployer dès-lors le nom, les titres, le grand, ou „ le petit sceau, ou les cachets du Roi d'Espagne; „ & ordonnoient qu'au lieu de ces sceaux, pen„ dant que le Duc d'Anjou seroit absent, pour ce „ qui est des Provinces qui avoient traité avec „ S. A. & à l'égard des autres, par provision, on „ se servît du nom du Chef & du Conseil du „ Païs; & en attendant que ce Chef & les Con„ seillers fussent effectivement nommez, & entrez „ dans l'exercice de leurs Charges, ils vouloient „ que l'on employât le nom des Etats: Bien enten„ du qu'en Hollande & en Zélande, on prendroit, „ comme on avoit fait jusqu'alors, le nom du „ Prince d'Orange & des Etats des mêmes Provin„ ces, jusqu'à ce que le Conseil fût effectivement „ établi. Ils ordonnerent encore qu'au lieu des „ sceaux du Roi, on se servît à l'avenir de leur grand „ sceau, contre-sceau & cachet, dans les affaires „ qui regarderoient l'Etat en géneral; pour les„ quelles le Conseil du Païs seroit autorisé, par „ son Instruction. Pour les autres affaires, con„ cernant la Justice, la Police, & les choses par„ ticulieres aux Provinces, les Conseils, ou Cours „ de Justice de châque Province se serviroient de „ son nom & de son sceau, quand il seroit be„ soin; sans qu'il fût permis d'y en employer „ d'autres, à peine de nullité des Lettres & des „ Ecritures, qui pouvoient se faire, ou se sceller „ autrement. Afin que cela fût mieux observé, „ ils commandoient que tous les sceaux du Roi „ d'Espagne, qui se trouvoient alors dans les Pro„ vinces, seroient remis entre les mains des Etats, „ ou de ceux qui seroient autorisez de châque „ Province pour cela.

Ils défendirent de plus de faire aucune monnoie, avec le nom & les armes du Roi d'Espagne, & ordonnerent d'y mettre la figure qui seroit prescrite, quand on feroit de la nouvelle monnoie. Ils entendoient aussi que tous les Officiers & les Magistrats déchargez, par cette Déclaration, du serment qu'ils avoient fait au Roi d'Espagne, en prêteroient un autre entre les mains des Etats, ou des Commissaires établis pour cela, par lequel ils promettroient d'être fideles aux Etats, contre le Roi d'Espagne & ses partisans, selon le formulaire qui seroit prescrit. Ils donnoient enfin quelques ordres, pour l'execution de cette Déclaration.

On se déchaina en Espagne & dans tous les Etats qui étoient dans son parti, contre cette Déclaration, comme contre la chose du monde la plus contraire au Droit Divin & Humain, & nulle par elle-même. Cependant il est certain que les principes, sur lesquels elle est fondée, étoient communément enseignez alors, par les plus habiles Théologiens Espagnols: sans qu'ils aient jamais été censurez pour cela en Espagne, au moins que l'on sache. On ne peut pas douter que ce ne fût la doctrine commune, que les Jesuites enseignoient en Espagne en ce tems-là, si l'on a lu le fameux Ouvrage de *Jean Mariana*, l'un des plus savans hommes & des plus estimez de cette Societé, qui traite *du Roi, & de l'instruction qu'on lui doit donner*, imprimé à Tolede en M D X C I X. où il porte (1) même les droits du peuple beaucoup plus loin, 1581. que les Républicains des Païs-Bas ne les ont jamais portez; en permettant non seulement à l'Etat, mais encore à un Particulier, de tuer un Roi, lors que la voix publique le condamne de Tyrannie. Il semble faire l'Apologie des Etats, en ces mots: (2) „ *Quant au Prince, qui tient sa Cou„ ronne du consentement du Peuple*, ou par Droit „ de succession; on doit supporter ses vices & ses „ déreglemens, jusqu'à ce qu'il vienne à violer les „ Loix de l'Honnêteté & de la Justice, auxquelles „ il est obligé.

Il ajoûte encore que „ s'il ruïne la République „ & les Particuliers, s'il méprise les Loix & la „ Religion, si les avertissemens sont inutiles, & „ (3) qu'il n'y ait point d'esperance de le guérir; „ il est permis à la Republique, après avoir pro„ noncé sa sentence, premierement de refuser de „ lui obeïr; & parce que cela causera nécessairement „ une guerre, il faut, dit-il, penser comment on la „ soûtiendra, préparer des armes, mettre des taxes „ sur les peuples, pour subvenir aux frais de la „ guerre; & si la chose le permet, & que la „ République ne puisse pas se défendre autrement, „ déclarer le Prince ennemi de l'Etat, par le droit „ de défense, & même, par une autorité supe„ rieure & qui est propre à l'Etat, le faire perir „ par l'épée." Les Républicains Flamands n'ont jamais rien dit de semblable; c'est ce que firent les Républicains d'Angleterre, à l'égard de *Charles* II. du tems de *Cromwel*. *Mariana* va encore plus loin, puis qu'il dit (4) „ que châque particu„ lier a le même pouvoir, si, sans se flatter de „ l'impunité, & en négligeant sa propre vie, il „ veut tâcher de secourir l'Etat." Ce sont les principes, que l'on avoit inspirez à *Baltazar Gerard*, qui assassina le Prince d'Orange, mais qu'aucun Docteur Protestant n'a jamais adoptez.

Mariana se propose ensuite cette question: (5) „ Vous me demanderez ce qu'il faut faire, si „ l'on n'a pas de moyen de faire une Assemblée „ publique? ce qui peut souvent arriver. A quoi „ il répond: Il en faut faire, selon mon opinion, „ le même jugement; puisque l'Etat étant oppri„ mé par la tyrannie du Prince, & le pouvoir de „ s'assembler étant ôté aux Citoyens, ils ne lais„ sent pas de vouloir détruire la tyrannie; celui „ qui, secondant les voeux du Public, tâchera de „ tuer le Tyran, ne me paroîtra rien faire d'ini„ que." Mais comme cette doctrine peut faire que l'on entreprenne sur la vie des meilleurs Princes, l'Auteur tâche de prévenir cette conséquence, en ces mots: (6) „ Il n'y a pas néanmoins de dan-

„ ger

(1) Voyez sur-tout le Livre I. de cet Ouvrage *de Rege & Regis institutione*. Ch. 5, 6, 7, 8 & 9.

(2) *Si Princeps populi consensu, aut jure hereditario Imperium tenet, ejus vitia & libidines ferenda sunt eatenus, quoad eas leges Honestatis & Justitiæ, quibus est adstrictus, negligat.*

(3) *Si medicinam respuat, neque spes ulla sanitatis relinquatur, sententiâ pronunciatâ, licebit Reipublicæ ejus Imperium detrectare primùm; & quoniam bellum necessariò concitabitur, ejus defendendi consilia explicare, expedire arma, pecunias in belli sumtus imperare populis, & si res feret, neque aliter se Respublica tueri possit, eodem defensionis jure, ac verò potiori auctoritate & propria, Principem publicum hostem declaratum ferro perimere.*

(4) *Eademque est facultas cuicumque privato, qui spe impunitatis abjectâ, neglectâ salute, in conatum juvandi Rempublicam ingredi voluerit.*

(5) *Rogas quid sit faciendum, si publici conventûs facultas erit sublata, quod sæpe potest contingere. Par profectò, meâ quidem sententiâ, judicium erit, cùm Principis tyrannide oppressâ Rep. sublatâ civibus inter se conveniendi facultate, voluntas non desit delendæ tyrannidis, qui votis publicis favens eum perimere tentaverit, haud quidquam iniqui eum fecisse existimabo.*

(6) *Neque est periculum, ut multi, eo exemplo, in Principum vitam sæviant, quasi Tyranni sint. Neque enim id in cujusquam privati arbitrio ponimus, non multorum. Nisi publica vox populi adsit, viri eruditi & graves in consilium adhibeantur.*

1581. „ ger, que plusieurs attentent de cette maniere „ à la vie des Princes, comme s'ils étoient des „ Tyrans; car nous ne laissons pas cela à la liber- „ té de châque particulier, ni même de plusieurs. „ Si la voix publique du peuple n'y est pas jointe, „ il faut consulter des personnes savantes & graves. Il dit encore plusieurs choses semblables, & c'est le sentiment commun de sa Societé, comme (1) on l'a fait voir, par quantité d'exemples de ses Théologiens. Nous n'avons rapporté ces passages, que pour montrer que ceux qui soûtiennent cette dangereuse doctrine, n'ont pas droit de reprendre les sentimens de la Declaration des Etats Géneraux; puisqu'ils outrent infiniment plus la matiere. Ceux qui ne desaprouvent pas les Auteurs Catholiques-Romains, qui ont soûtenu la même chose que *Mariana*, ont sans doute tort de censurer la conduite des Républicains Flamands du XVI. siecle.

Pour revenir présentement à l'Histoire, le Duc de Parme, (2) qui avoit commencé à bloquer Cambrai de bonne heure, n'avoit pu d'abord empêcher que les François n'y introduisissent quelques Convois; mais enfin il l'avoit bloquée de si près, qu'ils n'y avoient plus rien conduit. Les vivres ordinaires étoient venus à un prix excessif en cette Ville, & l'on y étoit réduit à manger les Chevaux, les Chiens & les Chats. Mais comme le pain n'y manquoit pas, on n'y parla point de s'y rendre; dans l'esperance que l'on feroit enfin secouru. En effet le Duc d'Anjou assembla un Corps de Troupes à Château-Thierri, composé de quelques-unes de celles du Roi son Frere, mais la plupart de Volontaires, où il y avoit un grand nombre de Noblesse. (3) Il s'approcha de Cambrai, avec dix mille Fantassins, & quatre mille Chevaux, le 16 d'Août, & quelques jeunes Seigneurs, entre lesquels étoient le Vicomte *de Turenne*, & le Comte *de Vendatour*, voulurent se jetter dans la Place, au travers des Forts du Prince de Parme; mais ils furent pris. Ventadour mal gardé se sauva, & Turenne ne fut relâché un an après, qu'en payant une bonne rançon. Le Prince ayant rassemblé toutes ses forces, parut en bataille le 17 Août, avec deux mille Chevaux & trois mille Fantassins, l'Escaut entre lui & l'Ennemi; mais comme le Duc s'approchoit, il abandonna tous ses Forts, & se retira, avec les Garnisons, à Bouchain. Le Duc fit entrer d'abord quantité de vivres dans Cambrai, & lui-même y entre le 18 comme en triomphe. Inchi lui livra le Château, & le 20 il fit dans l'Eglise de notre Dame serment, comme Prince de la Ville, & promit de défendre la Ville & la Bourgeoisie, & de la gouverner selon ses anciens Privileges. C'étoit auparavant une Ville Imperiale, qui ne dépendoit ni de la France, ni des Comtes de Hainaut, mais qui obeïssoit à ses Archevêques. Charles V. s'en étoit rendu maitre, & y avoit fait bâtir une Citadelle. Son fils Philippe l'avoit possédée de même: mais lors que les Etats eurent pris les armes contre les Espagnols, ils y mirent Inchi pour Gouverneur, qui la tint depuis en leur nom, jusqu'à ce quelle tombât entre les mains du Duc d'Anjou, qui remit la garde du Château au Sr. *de Balagny*. Le Duc prit encore quelques petites Places, & entre autres Cateau-Cambresis. 1581.

Après ces avantages, les Etats & le Prince d'Orange presserent instamment le Duc d'Anjou de vouloir marcher avec son Armée en Flandre; & ils y avoient déja envoyé le Régiment François de *la Garde*, & le Régiment Ecossois de *Stuart*. Mais comme l'Armée du Duc étoit, pour la plus grande partie, composée de Volontaires, qui servoient à leurs propres dépends, ils se retirerent bien-tôt. Le reste des Troupes étoit trop peu de chose, pour faire honneur au Duc d'Anjou, & pour chasser de Flandre le Prince de Parme. Il n'avoit, comme l'on dit, que quinze cens Chevaux & cinq mille hommes de pied, avec lesquels il marcha vers le Câtelet. Après les avoir retenus un peu de tems, on les fit marcher à Calais, d'où ils furent transportez par mer en Flandre. Pour François, il se résolut d'aller en Angleterre, pour demander du secours à Elisabeth & renouër la négociation de son mariage avec elle.

Depuis l'an 1568, la Reine (4) sa Mere avoit parlé devant *Norris*, Ambassadeur d'Angleterre, & quelques Anglois qui étoient à Paris, de marier le Duc d'Anjou avec la Reine d'Angleterre, quoi que beaucoup plus jeune qu'elle. On avoit depuis laissé tomber à terre cette proposition; mais le Duc reprit cette pensée en (5) 1579, avec le consentement du Roi son Frere & de la Reine sa Mere, qui en firent parler à Elisabeth. Cette Reine reçut assez bien la proposition, sans pourtant vouloir venir si-tôt à la conclusion. François crut devoir se présenter lui-même à la Reine: il passa brusquement en Angleterre, lors que Jean Casimir, Prince Palatin, en fut parti, avec deux ou trois domestiques seulement, & fut droit à Greenwich, où la Reine étoit, & où elle ne s'attendoit point à lui. Elle lui parla sans témoins, & il s'en retourna peu de jours après. L'Historien d'Elisabeth n'a pas voulu pénetrer ce qui se passa dans cette entrevuë. Mais on ne douta nullement qu'il ne lui eût parlé de l'épouser; puis que la Reine, environ deux mois après, fit examiner par son Conseil, les avantages qu'elle pourroit tirer de son mariage avec le Duc d'Anjou, & les inconvéniens qui pourroient se trouver dans cette Alliance. L'affaire en étoit demeurée là, jusqu'après la Conquête de Cambrai. (6) Alors on remit la négociation du mariage sur le tapis, & le Roi Henri III. envoya une Ambassade très-solennelle à Londres, pour presser la Reine, & pour dresser le Contrat. Elle nomma de son côté des Commissaires de son Conseil, pour traiter avec les François. Le Contrat fut dressé, & il fut dit que le mariage se feroit six semaines après la date de cet Acte. On y ajoûta néanmoins une réserve, qui portoit qu'Elisabeth ne seroit pas obligée de venir à la consommation de son mariage, jusqu'à ce que le Duc & elle se fussent expliquez l'un à l'autre, de certaines choses, & qu'ils en eussent donné avis au Roi, dans six semaines. Avant qu'elles fussent expirées, on envoya *Somers* en France, pour prier le Roi de faire une Alliance offensive & défensive avec l'Angleterre. Henri, sans l'écouter, pressoit la consommation du mariage. La Reine differoit sous divers prétextes, dont les principaux étoient, que ses sujets n'approuvoient pas ce mariage, & que le Duc d'Anjou s'étoit engagé à faire la guerre à l'Espagne; comme si elle ne l'avoit pas sû auparavant!

Le

(1) Voyez le Traité intitulé *Sentimens des Jesuites, pernicieux à l'autorité & à la vie des Souverains*, dans le *Recueil de pieces touchant l'Histoire de la C. de J. composée par le* P. Joseph Jouvenci *Jesuite*, imprimé à Liege, ou plûtôt à Amsterdam, l'an 1713. in 12.

(2) *De Meteren* Liv. X. fol. 208. & suiv. *Strada* sur cette année.

(3) *Camden* assure que la Reine d'Angleterre lui avoit envoyé une grosse somme d'argent, pour l'aider en ce dessein.

(4) *Camden* sur cette année-là, dans la Vie d'Elisabeth.

(5) Le même, sur cette année. Voyez aussi *de Thou* Liv. LXVI.

(6) *Camden*, sur cette année.

1581. Le Duc étant alors allé en Angleterre, y fut reçu de la Reine avec les apparences de la plus forte amitié; jusqu'à mettre à son doigt un anneau, qu'elle tira du sien, comme si elle le fiançoit. Le Prince s'étant retiré dans sa chambre, ôta cet anneau de son doigt, & le remit, en se plaignant de l'inconstance des femmes. Cependant elle l'amusa pendant trois mois, par toutes sortes de divertissemens, & quand il partit pour les Païs-Bas, le 1. de Fevrier, elle lui fit présent d'une somme d'argent, l'accompagna jusqu'à Cantorberi, & ordonna à quelques Seigneurs & à d'autres personnes de qualité de l'accompagner jusqu'à Anvers. Il semble que cette Princesse se plaisoit aux galanteries de ceux qui la vouloient épouser, si elle y avoit consenti, bien plus qu'à la conclusion; après laquelle, elle craignoit que celui qui l'auroit épousée, ne se refroidit.

Pour revenir à ce qui se passa deça la mer, pendant l'absence du Duc d'Anjou, le Prince d'Espinoi prit S. Guilain le 7 de Septembre; mais comme l'Armée Wallonne n'étoit pas loin, elle l'attaqua avant qu'on l'eût pourvu de ce qui étoit necessaire pour sa défense, & l'emporta. L'Armée que les Etats avoient en Flandre, commandée par le Prince d'Espinoi, qui y avoit mené une partie de la Garnison de Tournai, s'avançoit cependant vers Dunkerke, pour aller à la rencontre de celle du Duc d'Anjou; mais le Prince de Parme, qui savoit qu'elle s'étoit séparée, marcha au devant de celle des Etats, qui fut obligée de retourner en arriere, car elle n'étoit pas, à beaucoup près, si forte que celle de l'Ennemi. (1) Le Prince, qui avoit déja pensé à se rendre maître de Tournai, marcha de ce côté-là. Le Sr. d'Estrelle y avoit été laissé pour Gouverneur, avec Marie de Lalain, Princesse d'Espinoi, sœur d'Emanuel de Lalain, Sr. de Montigni, qui étoit passé, comme on l'a dit, dans le Parti Espagnol. La Princesse, fille de Marie de Montmorenci, sœur du Comte de Hornes décapité par le Duc d'Albe, étoit demeurée avec son Epoux dans le parti des Etats, & fit voir, par la défense qu'elle fit, qu'elle y étoit attachée avec un courage, qui se trouve rarement dans les personnes de son sexe. Le Prince attaqua la Place vigoureusement, & elle fut aussi bien défendue, que le pouvoit être une Ville qui n'étoit pas fort bien fortifiée. „ La Princesse faisoit, dit *Bentivoglio*, avec une vigilance incroyable, les devoirs qui convenoient le plus aux hommes, & que son Epoux, s'il eût été présent, auroit pu faire. Elle exhortoit les uns, elle prioit les autres; tantôt elle employoit les menaces, tantôt elle commandoit avec plus de retenue; quelquefois elle exécutoit elle-même ses propres ordres; en un mot elle ne négligeoit rien de ce qui pouvoit servir à soûtenir un semblable siege". Le Prince ayant fait donner un assaut très-violent, elle s'y trouva en personne, & pendant qu'elle exhortoit les Soldats, se mêlant parmi eux dans l'endroit le plus dangereux, elle fut blessée. Ses discours, & encore plus sa blessure, animerent si fort les Soldats, qu'ils repousserent l'ennemi avec beaucoup de perte. Outre plusieurs autres Officiers, le Comte *de Buquoi*, & les Sieurs de Gloyon & de Bours, y furent tuez. Le Marquis *de Barambon*, Jean Baptiste du Mont, Montigni, frere de la Princesse, & de Billy, y furent blessez. Le Duc d'Alençon, qui étoit en Angleterre, promit d'y envoyer incessamment du secours, mais il ne le fit point, & un Colonel Ecossois, qui entra dans la Place avec quelque 1581.
peu de Cavaliers, ayant amené des gens qui dirent qu'ils avoient été près de Dunkerke, dans l'esperance d'y trouver les Troupes du Duc d'Anjou, qu'ils n'y avoient point trouvées; cela fit desesperer les Assiegez d'être secourus, & ils se rendirent enfin le 29 de Novembre, à des conditions fort honorables. Il fut permis en particulier à la Princesse d'Espinoi d'emporter tout ce qu'elle avoit dans la Place, & on la reçut dans le Camp du Duc de Parme avec beaucoup d'honneur, à cause de la fermeté qu'elle avoit fait paroitre. Ses Freres, le Marquis de Roubais & Montigni, lui firent de grandes offres tant après que pendant le siege, pour l'obliger de passer dans leur Parti, mais elle ne voulut point. Après la prise de Tournai, on eut sujet de craindre pour Oudenarde, qui est la premiere Place que l'on trouve sur l'Escaut, en descendant pour Gand; & comme les Gantois brouillons y avoient beaucoup de pouvoir, ils empêcherent qu'on n'y mit une plus forte Garnison, & souleverent le peuple contre le Gouverneur; ce qui fit que la Place se perdit l'année suivante.

Pour dire à présent un mot de ce qui se passa au delà du Rhin, après la mort du Comte de Renneberg, Schenck, qui étoit entré dans Groningue, comme on l'a dit ci-dessus, avoit commencé à rétablir les affaires des Espagnols de ce côté-là. Mais (2) on donna la conduite des Troupes d'Espagne, à *François Verdugo*, de Talavera en Espagne, mais qui avoit demeuré long-tems dans les Païs-Bas, où il avoit épousé une fille naturelle du Comte de Mansveldt, & un des meilleurs Officiers, qu'il y eût en ce tems-là dans l'Armée du Prince de Parme. Schenck fut pris prisonnier quelque tems après, dans une Ville du païs de Cleves, par un parti des Troupes de Gueldre; & il entra ensuite dans le parti des Etats, chagrin de l'ingratitude des Espagnols. Verdugo, arrivé à Groningue, laissa le gouvernement des affaires civiles au Conseil de la Ville, à un Président & quatre Conseillers, qui composoient la Chambre Royale. Il eut d'abord quelques petits avantages sur les Troupes de l'Union, mais le plus grand fut celui qu'il remporta sur leur Armée qui vint de Frise, commandée par Norris, soûtenu par quelque Cavalerie, sous la conduite de *Guillaume Louis de Nassau*, jeune homme d'une grande esperance, & qui épousa une fille du Prince d'Orange. Il fut ensuite Gouverneur de Frise, & après le Prince *Maurice*, fils de ce même Prince, le plus grand instrument dont la Providence se servit pour la conservation des Provinces-Unies. Les Etats de Frise ayant payé la solde qui étoit duë aux Troupes, Norris se mit en Campagne au Mois d'Août, & s'avança pour attaquer Verdugo, entre Noorthorn & Nieuzyl. Il paroit, (3) par ce que Verdugo en publia, que Norris s'engagea dans un terrein étroit, coupé, & desavantageux pour lui, qui étoit superieur en Cavalerie; ce qui fit que ses Troupes, qui avoient d'abord eu quelque avantage, furent mises en desordre, & ne purent éviter de fuir en déroute.

La Province de Gueldre souffrit beaucoup cette année, par les intrigues du Sr. d'Anholt, qui favorisoit l'Espagne, d'abord en secret, & ensuite ouvertement. Ce Païs eut encore le malheur de voir partir Jean de Nassau, qui en étoit Gouverneur, pour retourner en Allemagne, & qui eut pour successeur, le Comte de Bergue, qui

(1) *De Meteren* Liv. X. fol. 110. verso. *Strada* sur cette année. *Bentivoglio* P. 2. Liv. I. p. 37. & suiv.

(2) *Strada*, sur cette année.
(3) Voyez *Strada*, & *Rheidanus* Lib. II. c. 38.

1581. qui avoit épousé une sœur du Prince d'Orange; mais qui n'étoit pas digne de ce poste, & qu'on fut obligé d'arrêter, parce qu'on reconnut qu'il favorisoit les Espagnols, dans le Parti desquels il passa, avec ses fils. On s'arrête peu à tout cela, parce qu'il n'arriva rien dans ces lieux, qui eût des conséquences bonnes ou mauvaises pour l'avenir.

1582. L'ANNÉE suivante présenta aux Provinces Alliées un spectacle, qu'elles n'avoient pas vu depuis long-tems. Ce fut l'introduction d'un nouveau Seigneur, ou qui avoit été élu, & cela pendant la vie de celui qui l'étoit par droit de succession; changement, qui se fit avec une joie extraordinaire, & de grandes esperances; mais dont on revint, avant que la premiere année de cette nouvelle Principauté fût expirée. (1) Le Duc d'Anjou partit de Londres, comme on l'a dit, le 1. de Février de cette année, & le 8 des Dunes, sur des Vaisseaux que la Reine d'Angleterre avoit fait tenir prêts pour cela, avec un grand cortege de Noblesse Angloise. Le 10 ils arriverent à Flessingue, où les Princes d'Orange & d'Epinoi reçurent le Duc. Le lendemain, ils allerent à Middelbourg, où ils furent aussi reçus avec beaucoup de magnificence. Le 17 il s'embarqua pour aller à Anvers par l'Escaut, suivi & convoyé d'une Flotte de 50 bâtimens, & arriva devant Anvers le 19. La reception fut très-magnifique, comme on le pourra voir dans les Auteurs du tems. On avoit fait dresser un Théatre, près des murailles de la Citadelle, sur lequel il y avoit une chaire dorée, sur laquelle le Duc s'assit, accompagné de la Noblesse & des Etats du Brabant; où après l'avoir complimenté, on lui lut les Articles de sa *Joyeuse Entrée*, comme on parle en ce païs-là; c'est-à-dire, les conditions auxquelles on le recevoit comme Duc de Brabant. On les lut en Flamand & ensuite en François, avec une sorte de Préface nouvelle, qui le regardoit en particulier. Il jura qu'il les observeroit, en mettant la main sur le livre des Evangiles, qui lui fut présenté par *Dirk de Liesveldt*, Chancelier de Brabant. Il fit encore un second serment, dans les mêmes termes, aux Barons, aux Nobles, & aux Villes; par lequel il leur promit de leur être un bon & juste Seigneur, de ne les gouverner point d'une maniere arbitraire, ni en employant des voies de fait; mais selon le Droit & selon la Justice, conformément à leurs Privileges. Après cela, on lui apporta le Manteau & le Bonnet Ducal. Le Prince d'Orange fit la Cérémonie de les lui mettre, & comme il vouloit attacher l'agraffe du manteau Ducal, le Duc lui dit: ***Laissez moi faire, je l'attacherai si bien moi-même, qu'il ne m'échappera pas.*** On auroit pris ces paroles pour un très bon augure, parmi les Payens, & l'on auroit dit que c'étoit un présage que la Principauté, dont on lui donnoit l'investiture, ne lui seroit point ôtée; mais on s'y seroit bien trompé. Il prêta encore un troisieme serment, qui regardoit la Ville d'Anvers & le Marquisat du S. Empire, en particulier. Le Bourgmestre *Van Stralen* de la Ville d'Anvers reçut le serment, & lui donna une Clef d'argent, comme une marque d'obeïssance; & le Duc la lui rendit, en lui disant, qu'il la gardât bien & fidelement de sa part. Après cela, le Duc fut proclamé par les Hérauts Duc de Brabant, & ensuite monta un Cheval blanc, & fit sa Cavalcade, suivi d'un monde infini, & entra par la porte de l'Empereur, comme on l'apelle, avec beaucoup de majesté.

(1) Voyez *De Meteren* Liv. XI. fol 213. & suiv.

Le 29 de Fevrier, il alla avec une grande solennité à l'Hôtel de Ville, où l'on avoit dressé un Theatre, sur lequel il fit un serment particulier à la Ville d'Anvers, de la gouverner par ses Privileges, entre les mains d'un autre Bourgmestre, nommé *Schoonhoven*, qui jura aussi, pour la Ville, obeïssance au nouveau Duc, pendant que le peuple, qui étoit autour du Théatre & dans la place, levoit la main. C'est-là un exemple remarquable de la Maxime d'un grand homme, que j'ai deja rapportée ci-dessus, que rien n'est moins assuré que les Loix, par les sermens des Princes. 1582.

Après avoir vû ces cérémonies, & après avoir été bien régalée, la Noblesse Angloise partit pour Londres. Ensuite les Députez des Eglises Reformées d'Anvers, introduits par le Prince d'Orange, complimenterent le Duc, & lui firent, comme il semble, un assez mauvais compliment, en le priant de les proteger, & d'imiter François I. son Grand-Pere protecteur des Sciences. Le Duc leur promit de le faire, & il leur auroit fait sentir les rigueurs que les Réformez avoient ressenties tous François I & Henri II, pour ne pas parler des Freres du Duc, s'il s'étoit pu rendre maitre d'Anvers. D'ailleurs, il ne s'agissoit pas de proteger les Sciences, mais la Liberté du corps & de l'esprit.

L'exercice de la Religion Romaine, qui avoit été suspendu à Anvers pendant huit mois, excepté en ce qui regardoit les Baptêmes, les Mariages & les Enterremens, fut rétabli le 15 de Mars. L'Eglise de S. Michel fut ouverte au Duc, à sa suite, & à tous ceux qu'il y voudroit admettre. Le Magistrat fit une proclamation, pour y permettre l'exercice de la Religion Romaine, à ceux qui y voudroient venir; mais à condition, qu'ils abjureroient le Roi d'Espagne & qu'ils jureroient fidelité au Duc. Il y en eut plusieurs, qui prirent le serment; mais il y en eut un plus grand nombre de ceux qui aimerent mieux n'aller point à l'Eglise, que de prêter le serment. Cela obligea le Magistrat de faire une nouvelle proclamation, le 11 d'Avril, par laquelle il ordonnoit de faire ce serment, sous peine de deux cens francs d'amende; & une autre le 13 de Juillet, où au lieu de cette amende, on mit la peine du bannissement.

Pendant ce tems-là, on surprit de part & d'autre de petites Villes, & l'on fit diverses courses, sans que l'un ou l'autre Parti en tirât un grand avantage. Mais il arriva à Anvers un accident, qui pensa être funeste au Parti des Etats. Un Marchand Biscain, nommé *Gaspar Anastre*, qui demeuroit à Anvers, & qui étoit entierement ruiné, s'imagina de pouvoir rétablir sa fortune, en tuant le Prince d'Orange; mais comme il n'étoit pas assez courageux pour executer une si hardie entreprise, il suborna un jeune homme de son païs, nommé *Jean Jauregui*, qui demeuroit chez lui, pour faire le coup, & partager avec lui la somme de (2) quatre-vingt mille Ecus, promise par Philippe à celui qui tueroit le Prince d'Orange. Ce malheureux, pour mieux réussir en son dessein, alla se confesser à un Dominicain nommé *Antoine Timmerman*, & lui découvrit son secret. Ce Moine, au lieu de l'en détourner, l'exhorta à continuer dans cette entreprise, pour la gloire de Dieu & pour le bien de l'Eglise Catholique, & lui donna la Communion; sans penser que c'étoit une chose condamnée par le Concile de Constance, & qu'une opinion de cette sorte, introduite dans le monde, pouvoit devenir funeste à tous les Partis: car enfin

(2) D'autres ne disent que vingt-cinq mille.

1582. fin s'il se trouvoit un Fanatique aussi furieux, parmi les Protestans, tel que fut *Poltrot*, il pouvoit aussi bien tuer Philippe lui-même, ou quelque autre Prince que ce fût. Quand un homme méprise sa propre vie, & qu'il croit gagner le Paradis en tuant quelqu'un, il n'y a point de garde, qui puisse mettre la vie d'un Prince à couvert; comme les funestes exemples d'Henri III. & d'Henri IV. le firent voir depuis. *Jauregui* prit, pour exécuter son coup, un jour de réjouïssance pour la naissance du Duc d'Anjou, le 18 de Mars. Le Prince logeoit au Château d'Anvers, & comme après diné il passoit dans une autre Chambre, Jauregui lui déchargea un pistolet, chargé d'une bale, qui entra au dessous de l'oreille gauche du Prince, & sortit par la joue droite, en passant au dessous des dents d'enhaut. Pendant que le Prince étoit encore étourdi du coup, ceux qui se trouverent près du Meurtrier, le tuerent: au-lieu de le faire bien garder, pour savoir qui l'avoit employé, ou qui étoient ses complices. Il étoit déja mort, avant que le Prince revenant de l'étourdissement où il étoit, défendit de le tuer. Ce coup, qui épouvanta également les Flamands & les François, ayant été examiné par les Chirurgiens, ne fut point jugé mortel, quoi que la cure n'en fût pas facile. On ne sut d'abord de qui cet assassinat venoit; mais quand on eut visité les habits de l'Assassin, quelques livres de dévotion en Espagnol, avec divers vœux extravagans écrits de sa main, & adressez à Dieu & aux Saints afin qu'ils lui fissent la grace d'échapper, firent comprendre que cet attentat lui avoit été inspiré par quelque Espagnol. On mit son cadavre sur une claie, & on l'exposa sur le Marché, afin qu'on le pût reconnoître, comme en effet on le reconnut; après quoi, on prit un nommé *Antoine Vinero*, qui demeuroit aussi chez Anastre, qui l'avoit voulu corrompre, mais qu'il n'avoit pas voulu croire, & le Dominicain Timmerman; car Anastre lui-même s'étoit retiré à Calais, pour y attendre l'évenement. Ces deux hommes ayant confessé toutes les circonstances, furent étranglez & écartelez, & leurs quartiers mis sur les remparts du Château, avec ceux de Jauregui. Ils y furent jusqu'au tems auquel le Prince de Parme se rendit maître d'Anvers, & (1) un Historien dit que les Jesuites les ôterent, & les garderent comme des reliques. On ne peut exprimer (2) la douleur, que toute la Ville d'Anvers ressentit, quand elle apprit ce coup, & la joie qu'elle eut, quand elle sut que la plaie n'étoit pas mortelle. On avoit d'abord soupçonné les François d'avoir eu part dans cette mauvaise affaire; mais quand on sut que l'Assassin étoit Espagnol, on ne les soupçonna plus. D'abord les Bourgeois d'Anvers s'étoient mis sous les armes, & avoient tendu les chaines par les rues; de peur qu'il ne s'excitât quelque sédition, par le concours du peuple. Enfin le 15 de Mai, les Réformez, qui avoient célebré auparavant un Jeûne, pour demander à Dieu sa guérison, rendirent publiquement graces à Dieu pour sa convalescence.

Comme le bruit avoit d'abord couru, que le Prince d'Orange étoit mort, le (3) Prince de Parme écrivit des Lettres circulaires aux Villes des Païs-Bas, du Parti des Etats; pour les exhorter à se soumettre au Roi, & leur promettre, de sa part, une amnistie pour le passé, si elles rentroient sous son obeïssance. Alexandre auroit fait plus

(1) *De Meteren* Liv. XI. fol. 115. verso.
(2) Voyez *Grotius* Annal. Lib. IV. p. 75. & *Bentivoglio* P. 2. Liv. II. p. 42.
(3) *De Meteren* Ib. fol. 116. & *Bentivoglio* Ib. p. 43.

prudemment de se taire, en cette occasion; puis que de semblables Lettres pouvoient faire croire qu'il n'avoit pas ignoré le mauvais dessein de Jauregui; chose très-odieuse & qui ne pouvoit que donner de l'horreur pour le Parti Espagnol, que la conduite du Duc d'Albe n'avoit que trop diffamé. 1582.

Le Prince de Parme mit le siege devant Oudenarde le 8 d'Avril, qu'il ne put prendre que le 23 de Juillet, parce qu'elle avoit été fortifiée par la Noue. Le Duc d'Anjou auroit eu assez de tems pour faire lever le siége, s'il avoit eu assez de Troupes; mais il n'en avoit alors point fait venir de France, & celles des Etats n'étoient pas assez fortes pour cela. Cependant elles se rendirent maîtresses d'Alost, par surprise, le 23 d'Avril, avec beaucoup de risque & de peine. Il y eut encore d'autres entreprises, auxquelles on ne s'arrêtera pas, parce qu'elles ne réussirent point.

Pendant le siége d'Oudenarde, on envoya de France en Flandre environ quinze cens Chevaux Allemands & quelque Infanterie Françoise, sous le commandement de *Charles de Mansveldt* (peut-être parent de ceux qui portoient ce nom dans le Luxembourg, & qui étoient, comme on l'a vu, dans le Parti Espagnol) qui s'avança jusques près de Dunkerke. Le Comte de Rochepot, qui commandoit l'Infanterie du Duc d'Anjou, & qui, pendant le siége d'Oudenarde, avoit campé devant la Ville de Gand pour la couvrir, lui alla au devant, & ils camperent ensemble près de Bergue S. Winox, le 2. d'Août. Le Prince de Parme crut les pouvoir attaquer, après avoir achevé le siége d'Oudenarde; mais après des escarmouches assez vives, & où il perdit quelque monde, il fallut qu'il se retirât, quoi que superieur. Cela arriva au commencement d'Août, & à la fin de ce même mois, on vit la même chose devant la Ville de Gand; sans que l'un ou l'autre Parti remportât d'avantage considerable. (4) Le Prince de Parme ne put forcer les Troupes des Etats d'en venir au combat, & la perte qu'il put faire en les attaquant, n'affoiblit pas beaucoup son Armée. Mais il remporta un avantage considerable, par la prise de la Ville de Lire proche d'Anvers, qui fut trahie par un Capitaine Ecossois, nommé *Guillaume Simpel*, le 2 d'Août.

Le 14 de Juillet, le nouveau Duc de Brabant alla à Flessingue & de là le 17 à Bruges, avec les Princes d'Orange, & d'Espinoi. Il y furent reçus avec de grands honneurs, & le Duc y fut proclamé Comte de Flandre. Pendant qu'ils étoient en cette Ville, on fit arrêter, sur quelques indices, un Espagnol nommé *Nicolas Salcedo* qui étoit au service du Duc, & un Italien nommé *Baza*. Ils avouerent qu'ils avoient formé le dessein de tuer le Duc & le Prince, de quelque maniere que ce pût être; & cela, par le commandement exprès du Prince de Parme. Le second se tua lui-même d'un coup de coûteau, en prison, & son cadavre fut pendu & écartelé. Le premier fut envoyé à Paris, où on le condamna à être tiré vif à quatre chevaux. S'il est vrai qu'Alexandre les eût poussé à une si infame entreprise, outre que cela ne lui auroit guére fait d'honneur, il s'exposoit lui-même à quelque chose de semblable. Je ne vois point que *Bentivoglio*, ni *Strada*, en aient rien dit; mais qui peut savoir, si cela est venu à leur connoissance, où s'ils se sont tûs pour ne pas faire de tort à la réputation du Prince de Parme? Quoi qu'il en soit, les Princes qui font assassiner un

(4) Comparez la relation de *Strada*, avec celle de *De Meteren*.

1582. un ennemi armé, n'agissent ni généreusement, ni prudemment. Le Duc fut aussi à Gand, où il fut reçu comme il l'avoit été à Bruges, & de là il se rendit à Anvers, en Septembre.

Il se fit quelques entreprises, de part & d'autre, pendant le reste de la Campagne; le Prince de Parme prit Câteau en Cambresis, & l'Ecluse dans le même territoire, outre Ninove & Gasbek en Brabant. Le Parti du Duc remporta quelques avantages en Gueldre, où il prit quelques petites Places, comme Bronckorst & Keppel, outre Meguem en Brabant. Il faillit aussi à surprendre Louvain; mais ses gens furent repoussez.

Cependant Verdugo (1) avoit entrepris, avec son Corps d'armée qui étoit composé de quatre ou cinq mille Fantassins, & de quelque peu de Cavalerie, d'assieger la Ville de Lochum, dans le Comté de Zutphen. Il avoit réduit la Place à se rendre bien-tôt, faute de vivres; lors que Guillaume de Nassau y en introduisit quelques charrettes chargées. Verdugo ne laissa pas de continuer le siége, dans l'esperance que ces vivres seroient bien-tôt consumez. Le Comte de Hohenlo en introduisit un second convoi; mais comme il n'étoit pas considerable, le Géneral Espagnol ne voulut pas quitter la partie, jusqu'à ce qu'un troisiéme convoi, qui entra dans la Place au commencement de Septembre, le fit résoudre à quitter son dessein. Mais, en recompense, il se rendit maître de Steenwyk par surprise, le 17 de Novembre.

Il y avoit long-tems que le Prince de Parme faisoit remarquer aux Seigneurs Wallons, que les Troupes, qu'il avoit dans les Païs-Bas, n'étoient pas suffisantes pour pousser la guerre d'une maniere, qui pût faire esperer d'en voir la fin. Il leur avoit souvent remontré que leurs Provinces même n'étoient pas en sureté, si la guerre duroit long-tems, à moins que le Roi d'Espagne n'y renvoyât des Troupes Italiennes & Espagnoles. Outre que personne ne voyoit volontiers le païs exposé de nouveau aux pilleries & aux violences des soldats étrangers, qui manquant de gages, vivoient nécessairement aux dépends des habitans des lieux où ils avoient leurs quartiers; la Noblesse Wallonne craignoit que les Officiers etrangers, qui viendroient avec ces Troupes, ne fussent plus considerez qu'elle; d'autant plus qu'on auroit moins besoin d'elle qu'auparavant, & qu'elle s'étoit long-tems opposée au retour des Espagnols. Le Prince ne manquoit pas de tâcher de les guérir de leur défiance, & de leur montrer la nécessité d'avoir plus de Troupes, qu'on n'en pouvoit lever dans le païs. On pourra lire ses raisons, que le Cardinal (2) *Bentivoglio* a exposées dans un discours, qu'il met dans la bouche d'Alexandre, s'entretenant avec le Marquis de Roubais. Ce Gentilhomme fut frappé de la confiance qu'Alexandre lui témoignoit, en s'ouvrant à lui le premier d'une chose de cette conséquence; & se sentit animé du desir de se signaler dans le service du Roi d'Espagne, comme dit l'Auteur que j'ai cité; & qui auroit bien pu ajoûter, que ce desir de servir le Roi n'étoit que celui d'en être recompensé, aux dépends de la Liberté de son païs. Il dit au contraire que le Marquis considera que le service qu'il rendoit au Roi, se trouvoit joint avec l'avantage du païs Wallon; qui en refusant des Troupes étrangeres amies, s'exposoit à y voir entrer les Troupes ennemies, étrangeres comme elles savoir les Françoises, & les Flamandes, & à être soumis au Prince d'Orange, qui se proposoit d'humilier la Noblesse & d'élever la populace, pour en devenir *le Tyran*. Ce terme est rude, d'autant plus qu'il ne fit rien pour chasser la Noblesse du Parti des Etats; mais que cette Noblesse le quitta d'elle-même, parce qu'elle crut qu'il ne pourroit pas tenir long-tems contre les forces de l'Espagne, & qu'il y auroit plus à gagner à servir Philippe, que les Etats. 1582.

Strada dit que le Tiers Etat & les Ecclesiastiques demandoient ouvertement des Troupes étrangeres, pour les défendre contre le Duc & le Prince d'Orange; mais que la plûpart des Nobles s'y opposoient, en partie de peur que les Espagnols n'eussent tous les emplois les plus relevez de l'Armée, & en partie de peur que le Roi, choqué de ce qu'elle avoit fait contre lui, ne s'en vangeât par le ministere des Espagnols. C'est ce que craignoit le Comte de Lalain Gouverneur du Hainaut, qui avoit promis à Marguerite de Valois de faire en sorte que le Duc d'Anjou fût appellé aux Païs-Bas; & qui l'avoit, en effet, appellé des premiers. Cependant il venoit de se déclarer pour le Roi d'Espagne, ce qui ne pouvoit pas manquer d'avoir irrité les François contre lui. Mais on le fit gagner premierement par un domestique Espagnol & par *Marguerite* de *Ligny*, son Epouse. *Strada* dit qu'ensuite il s'adressa au Marquis de Roubais, & lui prête un discours, qui le gagna, le 19 d'Avril, si la date de la marge est bonne.

Comme (3) le Roi eut compris, qu'il étoit tems de renvoyer les Troupes Etrangeres dans les Païs-Bas, de peur que les François ne s'en rendissent maitres, si l'on tardoit trop; il demanda au Prince de Parme quel nombre de soldats il jugeoit nécessaire, pour pousser la guerre avec succès. Le Prince répondit qu'il suffiroit d'envoyer cinq mille Espagnols & quatre mille Italiens. Le Roi les envoya, & donna le commandement des Espagnols à *Pedro de Paz*, pour les conduire & les remettre à *Mondragon*, qui étoit déja dans les Païs-Bas. *Mario Carduini* devoit y mener les Italiens, qui seroient commandez par Camille del Monte, qui étoit sur les lieux. Pour la Cavalerie qu'on y joignit, on en donna le commandement à Antoine Oliviera, qui y étoit aussi. Il s'y joignit quantité de Volontaires, qui y allerent pour apprendre le métier de la Guerre, sous le Prince de Parme.

Un (4) Historien produit une liste de l'Armée de ce Prince, tant des vieilles Troupes du Païs-Bas, que des nouvelles, qui la fait monter à plus de soixante mille hommes. Elle coûtoit au Roi, selon son calcul, six-cens cinquante-quatre mille trois-cens cinquante-six florins par mois; sans parler de la dépense de l'Artillerie & des Pionniers, qui, selon son calcul, se montoit au tiers de la somme qu'on vient de dire. Cependant le Prince de Parme ne pouvoit pas mettre en campagne quarante mille hommes, à cause de la grande quantité des garnisons, qu'il falloit entretenir en des Villes, de la fidelité desquelles on n'étoit pas assuré; outre qu'il les falloit munir contre les entreprises de l'Ennemi, toûjours prêt à les surprendre, lors que l'occasion s'en présentoit. La nouvelle Armée arriva en Automne dans les Païs-Bas, & le Prince lui alla au devant pour la recevoir. Il fit connoître le Marquis de Roubais aux Espagnols, en lui donnant de grandes louanges, & le déclarant solennellement Géneral de la Cavalerie; emploi

(1) *De Meteren* Liv. XI. fol. 218. verso.
(2) P. 2. Liv. II. p. 35. & suiv.
(3) *Strada* sur cette année.
(4) *De Meteren* Liv. XI. fol. 219.

1582. ploi qu'il ne sembloit exercer que par provision & jusqu'à nouvel ordre.

Alexandre donna à son Armée des quartiers autour de Bruxelles, à quelque distance de la Ville, afin de les faire subsister plus commodément; car les Provinces Wallonnes & la Flandre avoient été entierement épuisées par les Troupes, pendant cette Campagne.

Le Duc de Brabant, de son côté, avoit fait lever quatre mille (1) Suisses, & quelque Cavalerie & Infanterie Françoise; qui marcherent en Flandre, sous la conduite du *Prince Dauphin* (on appelloit ainsi le fils du Duc de Montpensier) & d'*Armand de Biron*, Maréchal de France; qui y arriverent de Calais, après avoir marché le long de la mer jusqu'à Dunkerke. Comme elles ne vinrent en Flandre qu'à la fin de Novembre, on les mit en quartier d'hiver en divers endroits, & particulierement en Flandre, où l'on ne vouloit pas que les Espagnols pénetrassent.

1583. COMME le Brabant, qui étoit sous la domination du nouveau Duc, étoit incommodé par les courses des Garnisons de Breda & de Bolduc; le Duc envoya Bonnivet, avec quelques Troupes, vers Endove, qu'il emporta par une escalade nocturne, le 7 de Janvier de l'année 1583, à laquelle commença le nouveau Calendrier, qu'on nomma *Gregorien*, du nom du Pape qui regnoit alors. Bonnivet prit encore quelques autres petites Places, dont les Garnisons tenoient en bride celles de ces deux Villes. On commençoit à bien esperer du nouveau Duc, & l'on se flattoit que les secours, que le Roi son Frere lui donneroient, réduiroient bien-tôt les Espagnols à abandonner entierement les Païs-Bas. Mais ces esperances, quoi qu'elles parussent raisonnables, se trouverent mal fondées, parce qu'elles supposoient faux; c'étoit qu'Henri III. & son Frere avoient, l'un pour l'autre, des sentimens fraternels, que ces deux Princes entendoient leurs propres interêts, & qu'ils n'étoient pas capables de faire de grosses fautes contre la bonne Morale, ni contre la sage Politique. Ces deux freres se haïssoient réciproquement, & Henri étoit très éloigné de procurer l'avantage de François. Ils s'abandonnoient l'un & l'autre à leurs favoris, à leurs passions & à leurs plaisirs; sans se mettre en peine si cela leur étoit avantageux, ou non. Enfin toute leur vie fit voir que les principes de la Morale & de la Politique, étoient des sciences inconnues pour eux. Ceux qui ont écrit l'Histoire de Henri, peuvent convaincre ceux qui en pourroient douter, que c'étoient deux dignes fils de Catherine de Médicis.

Quoi que le Roi (2) de France ne pensât qu'à jouïr du repos & à s'abandonner à ceux qu'il aimoit, il aprehendoit néanmoins que son Frere ne nuisit également à la France, soit qu'il réussît dans son dessein, soit qu'il n'y réussît pas. S'il réussissoit, il craignoit que quelque jour il n'employât les forces des Païs-Bas contre la France; & s'il ne réussissoit pas, il souhaitoit que son frere ne passât plus pour François, de peur que l'honneur de la France n'en souffrit trop. C'est ce qui fit qu'on ne lui refusoit pas tout secours, mais qu'il étoit trop petit, & qu'il ne venoit pas à tems. On représentoit au Roi, par une Politique fort étrange & fort dangereuse, qu'il falloit laisser le Duc & les Etats s'affoiblir, de maniere qu'ils fussent obligez à se soumettre au Roi; qu'il falloit peu craindre le Roi d'Espagne, qui étoit lui-même ruiné, & empêcher seulement qu'il n'envoyât du secours dans les Païs-Bas, ni par terre, ni par mer; ce qu'on pourroit faire, en tenant une Armée dans le Luxembourg, & une Flotte dans la Manche; qu'il ne falloit point hazarder de combat, mais ruïner seulement le Païs, en campant en des lieux avantageux, ce qui réduiroit enfin le peuple à se jetter dans les bras de la France. Tout cela étoit fort difficile & fort hazardeux, sur-tout pendant que le Prince de Parme avoit une Armée considerable dans le Païs. Pour y porter néanmoins le Roi, on lui représentoit que sans cela, il pourroit y avoir des brouilleries en France, parce que son Frere y retourneroit, & viendroit se plaindre d'avoir été abandonné, aux Parlemens & à tout le Royaume, à qui il demanderoit une Assemblée des Etats. Tout cela n'étoit propre qu'à embarrasser l'esprit de Henri, qui ne savoit que dire à ce qu'on lui opposoit; & qui n'étoit pas capable de prendre une génereuse résolution, mais qui préferoit ses plaisirs à la sureté du Royaume. Comme on le vit embarrassé, on fit une autre proposition; qui étoit de faire dire aux Etats des Provinces Confédérées, que si elles vouloient, en cas que le Duc d'Anjou vînt à mourir sans héritier, se donner au Roi & à ses successeurs, & être incorporées à la France, il entreprendroit de faire la guerre à l'Espagne; mais qu'autrement il ne le feroit point. Mais les Etats rejetterent cette offre, qui étoit contraire au Traité, qu'ils avoient fait avec le Duc. Le Roi prit cette occasion de se replonger dans ses plaisirs & d'abandonner toutes sortes de desseins sérieux. 1583.

Le Duc (3) de son côté, qui s'étoit imaginé de gouverner absolument, & qui voyoit qu'il n'étoit nullement maître des Finances, ni des Conseils, se laissa gagner à de jeunes gens, qui étoient en faveur auprès de lui, & qui n'étoient venus dans la Flandre & dans le Brabant, que dans l'esperance de s'y enrichir, par quelque voie que ce pût être. Ils se plaignoient perpetuellement de leur misere, & de l'ingratitude des Flamands, à qui ils avoient rendu, disoient-ils, de très grands services; quoi que dans le fond ils n'eussent encore presque rien fait, & que le Duc lui-même ne fût nullement établi d'une maniere à n'avoir rien à craindre des Espagnols, qui étoient plus forts que lui. Un Prince, qui auroit eu une prudence médiocre, auroit adouci ces gens-là & leur auroit promis d'avoir soin d'eux, & de les recompenser, quand il seroit en état de le faire. Il falloit, pour le moins, attendre quelque tems, & tâcher cependant de gagner les esprits de ses nouveaux Sujets; pour leur persuader peu à peu, que les affaires iroient mieux, s'il avoit plus d'autorité. Il devoit penser que c'étoit une action fort odieuse, que d'entreprendre de subjuguer par la force, des gens qui l'avoient appellé pour être leur Prince, de leur bonne volonté, & dans l'esperance qu'il les aideroit à jouïr de leurs Loix & de leurs Privileges, comme il l'avoit promis en effet. Il ne falloit pas être grand Politique, pour comprendre que le dessein de se rendre maître absolu de ses nouveaux Sujets par les armes, pourroit difficilement réussir, & qu'il perdroit entierement ce qu'il avoit, s'il ne réussissoit point; sans parler du deshonneur, qu'il y avoit à manquer de parole à ses Sujets, & à violer des ferments réiterez & prêtez depuis peu de tems. Mais ceux qui ont donné le caractere de ce Prince, l'ont représenté com-

N 2 me

(1) Le même fol. 220. verso.

(2) *De Thou* sur cette année, Liv. LXXVII. p. 608. & seq. *De Meteren* Liv. X. fol. 220. verso, & suiv.

(3) *De Meteren* Liv. XI. fol. 221. verso *De Thou* Lib. LXXVII. p. 612. & suiv. Voyez aussi *Rheidanus* Ann. Lib. III. p. 46. & suiv. *Strada* sur le commencement de cette année.

1583. me un homme, qui suivoit plûtôt les passions de ceux qui approchoient de sa personne, que les lumieres les plus sures de la Morale & de la Politique (1).

On lui proposa donc de se rendre maître par surprise, & par force, de toutes les Places où il y avoit des Troupes Françoises en garnison avec celles du Païs. Il y en avoit à Dunkerke, à Bergue S. Vinox, à Nieuport, à Dixmude, à Ostende, à Bruges, à Dendermonde & à Alost Villes de Flandre, & à Vilvorde en Brabant. On marqua, pour l'execution de ce dessein, le 16 & le 17 de Janvier, auxquels les Garnisons Françoises devoient se rendre maitresses par adresse, ou par force, des Troupes Flamandes, & les mettre hors des Places. Le Duc s'étoit réservé à lui-même la réduction d'Anvers, & avoit laissé l'execution du reste aux Officiers François qui étoient dans les Places qu'on a nommées. Cela réussit à Dunkerke, à Bergue S. Vinox, à Dixmude, & à Vilvorde. Mais les Officiers François manquerent leur coup à Nieuport, à Ostende, à Bruges & à Alost. On consultera sur les circonstances, les Auteurs de ce tems-là. Nous nous arrêtons seulement un peu plus sur Anvers, sans néanmoins entrer dans le détail.

Le Duc avoit eu soin de faire venir une partie de son Armée, le 14 & le 15 de Janvier. Elle campa hors de la Ville d'Anvers, dans un retranchement, qui y avoit été fait auparavant, près de Borgerhout, pour des Troupes que l'on opposa au Prince de Parme. Il y avoit quatre mille Suisses, outre un grand nombre de Cavalerie & d'Infanterie Françoise. C'étoit comme pour en faire la revuë, afin de les mener après cela, comme on disoit, pour quelque dessein au delà du Rhin. Cependant dès le 16 le bruit commença à courir dans la Ville, que le Duc en vouloit à Anvers. Un Bourgmestre de la Ville en avertit le Duc, & le pria que, pour mettre en repos le peuple, il voulût bien permettre qu'on tendit les chaines cette nuit-là dans la Ville, & que châque Bourgeois pût mettre une Lanterne pendue à l'une de ses fenêtres. Le Duc le permit, après s'être plaint de la défiance que l'on avoit pour lui. Le lendemain au matin, on en eut encore un (2) semblable avis; mais le Duc protesta si fort de son affection envers le Païs, & sur-tout Anvers, en présence du Prince d'Orange & des Magistrats, qu'on ne le crut point; parce qu'on regardoit cette entreprise comme une chose impraticable, & aussi opposée aux veritables interêts du Duc, qu'à ceux des Etas. Aussi assure-t-on qu'il n'osa la proposer ni à (3) Montpensier, ni à *De Laval*, ni à *Rochefoucaut*, que dans le moment auquel on l'alloit executer, & que ces Messieurs refuserent de s'en mêler. Le Maréchal de *Biron* (4) desaprouva aussi infiniment une entreprise si téméraire & si injuste. Le Prince d'Orange pria le Duc de demeurer dans la Ville, pour faire voir a ceux d'Anvers, qu'il n'avoit aucun mauvais dessein contre eux. Il le promit, mais comme il savoit que, ce jour-là même, un semblable projet devoit être executé dans les Villes de Flandres & de Brabaut, que nous avons nommées, il ne pouvoit pas en differer l'exécution à l'égard d'Anvers, de peur que les nouvelles ne vinssent de ce qui se seroit passé en Flandre, & à Vilvorde, & que le peuple ne prit par-tout les armes contre lui. Il voulut même emmener le Prince d'Orange hors de la Ville, comme pour assister à la revuë; mais le Prince s'en excusa, quoi qu'il ne soupçonnât, (5) comme le dit un Historien, aucun dessein sinistre. Mais si le Duc avoit apris de sa Mere à dissimuler, à dire le contraire de ce qu'il pensoit, & à n'avoir que ses passions pour regle, sans se mettre en peine de la Sincerité ni de la Justice; le Prince avoit aussi appris par l'experience, à ne pas dire tout ce qu'il pensoit, & à prendre néanmoins des mesures, pour prévenir le mal qui pourroit arriver. D'ailleurs si le Prince fut averti par de Villiers, qu'il connoissoit comme un homme prudent; il n'y a pas d'apparence, que cela ne fit aucune impression sur lui. Il est au moins certain que les Bourgeois d'Anvers firent bonne garde toute la nuit, tinrent ce jour-là les portes de la Ville fermées, & laisserent les chaines tendues. Cela ne se pouvoit guére faire, sans quelques ordres qui vinssent de quelqu'un qui soupçonnoit quelque chose, & qui fût d'un rang distingué. 1583.

Le Duc ayant diné de bonne heure, monta à cheval, & fit détendre les chaines, & ouvrir les barrieres & les portes, pour sortir de la Ville. Le Colonel *Jaques de la Faille* eut ordre d'aller faire ouvrir la Porte Rouge, & un autre Colonel, nommé *Adrien Virendeel*, d'en aller faire autant à la porte de Kipdorp. Il y avoit peu de monde, parce qu'étant l'heure du diner, les Bourgeois étoient allez chez eux. Le Duc s'avança, avec quelque Noblesse & ses Domestiques, qui faisoient environ deux cens chevaux, accompagné aussi de sa Garde, tant Suisse, que Françoise. Etant arrivé à la porte de Kipdorp, ses gens se rangerent aux côtez du pont, comme pour le laisser passer, & le Comte de Rochepot feignit de s'être cassé la jambe; ce qui étoit le signal, pour commencer à agir. Virendeel, dont nous avons parlé, & quelques autres qui vouloient secourir Rochepot, croyant qu'il s'étoit véritablement cassé la jambe, furent tuez sur le champ. Il entra dans la Ville dix-sept cens Fantassins, & six cens Chevaux, qui se rangerent dans le dedans, & mirent le feu à une maison près de la Porte, ce qui étoit un autre signal, par où l'on devoit comprendre au dehors, qu'ils étoient dans la Ville & maîtres de la Porte. Après cela ils se mirent à crier: *Ville gagnée, vive la Messe, tue, tue*; apparemment pour empêcher que les Catholiques ne se joignissent aux Réformez, dans la pensée que ce n'étoit pas à eux à qui l'on en vouloit. Le Duc lui-même dit à ses gens: *Courage, mes enfans, la Ville est à nous*, & défendit fort que l'on ne la pillât; après quoi il s'avança vers les autres Troupes, pour en hâter la marche. Ces Troupes, commandées principalement par *Fervaque*, marcherent incessamment en divers endroits, & s'avancerent d'un côté plus avant dans la Ville, & de l'autre ils se rendirent maîtres des remparts, depuis la porte de Kipdorp jusqu'à celle de l'Empereur, où ils tournerent le Canon contre la Ville.

Quand le Duc vit que la Porte étoit gagnée & que les Troupes étoient entrées, il dit à ceux qui étoient autour de lui, & qui ne savoient rien de son entreprise, quel étoit son dessein. Cependant les Officiers ne pouvoient croire que la Ville fût prise, & présageoient qu'on y trouveroit plus de résistance qu'on ne croyoit; quoi que le Duc dit qu'il avoit plus de quatre mille hommes, qui

y étoient

(1) *Jean Bodin*, son Chancelier, qui étoit avec lui, auroit dû le détourner d'une si honteuse conduite, & si fort opposée aux principes qu'il avoit donnez dans son Ouvrage de la *Republique*; mais peut-être ne l'écouta-t-il pas.

(2) *Rheidanus* assure que ce fut *Pierre Villiers*, qui le donna. Voyez la p. 46. Ibid.

(3) *De Thou* Lib. LXXVII. p. 612.

(4) *De Thou* là-même, pag. 613. & *De Meteren* fol. 224.

(5) *De Meteren* l'assure.

1583. y étoient entrez; parce qu'il avoit envoyé les Suisses, pour entrer par une autre porte, mais qu'ils trouverent fermée, de sorte qu'ils furent obligez de retourner sur leurs pas.

D'abord que les Troupes Françoises parurent dans la Ville, les Bourgeois de toutes les Religions, craignant également d'être saccagez, prirent les armes, se rendirent à leurs quartiers avec une très grande promptitude, & s'opposerent par-tout aux François; tant en tendant les chaines, qu'en tirant sur eux. Cela se fit si vigoureusement & en si bon ordre, que les François jugerent qu'il y avoit des Officiers & des Troupes reglées parmi eux, & après avoir été maitres de la Porte pendant une heure, commencerent à plier, & à perdre courage, & s'enfuirent enfin si fort en desordre qu'ils s'étouffoient en fuyant, & qu'il y en eut un grand nombre de tuez, faute de pouvoir sortir assez promptement, à cause des blessez & des morts qui étoient accumulez à la Porte & qu'on ne pouvoit pas en ôter assez promptement. Les Bourgeois se rendirent de nouveau maîtres de l'espace des remparts, occupé par les François, & tournerent le Canon contre ceux qui étoient dehors. Ils contraignirent ceux qu'ils trouverent en cet endroit, de se jetter du haut des murailles dans le fossé, où plusieurs perirent. Le Duc le voyant de loin crut d'abord que c'étoient des Bourgeois, que ses gens précipitoient dans le fossé; mais il fut bien tôt détrompé, lors qu'il en vit quelques-uns, & qu'il s'aperçut que le Canon commençoit à tirer contre ceux qui étoient demeurez hors de la Ville.

On assure aussi que le Prince d'Orange ne voulut pas croire d'abord ce qui s'étoit passé, parce qu'il demeuroit dans le Château, qui est de l'autre côté de la Ville. Il défendit de tirer sur les François, dans la pensée qu'il y avoit quelque mal-entendu dans cette affaire. Mais dès qu'il fut sur les remparts, il comprit, dit-on, de quoi il s'agissoit. Il se peut qu'il usât de sa dissimulation ordinaire, pour être mieux en état d'appaiser le Duc, & de racommoder ce Prince avec ses nouveaux Sujets. Il pouvoit croire qu'il ne falloit pas se brouiller avec la France, quoi qu'il pût arriver, parce que c'étoit la seule Puissance, que l'on pût opposer aux Espagnols. Un grand Historien a dit que (1) le Prince d'Orange & les Magistrats pourvurent à la sureté de la Ville, autant qu'il étoit possible, en dissimulant le soupçon qu'ils avoient contre les François.

Quand il n'y eut plus d'ennemis qui résistassent aux Bourgeois dans la Ville, ils firent bon quartier à ceux qui se rendirent, & prirent même soin des blessez, dont bon nombre guérit. La premiere difficulté fut de dégager la Porte, qui étoient si pleine de cadavres, ou de blessez, qui ne pouvoient pas se dégager des morts entre lesquels ils etoient tombez, qu'il n'étoit pas possible de fermer la Porte. On en vint néanmoins à bout, en séparant les morts, des blessez, & faisant enterrer les premiers, & panser les autres. Il ne mourut des Bourgeois, qu'environ cent, & des François environ mille-cinq-cens. Il y eut encore deux mille prisonniers, dont les principaux étoient l'Evêque de Coûtances, Grand-Aumonier du Duc, & Fervaque; qui furent ensuite tous relâchez. On a recherché d'où venoit que les Espagnols avoient si facilement saccagé la Ville d'Anvers, quoi qu'ils eussent beaucoup moins d'avantage, que les François n'en avoient eu en cette occasion. Les uns ont cru que les François n'avoient eu le dessous, que par trop de sécurité, comme *Strada*; parce qu'ils ne croyoient pas que des Bourgeois pussent soûtenir leur premier choc. D'autres, comme *De Meteren*, ont répondu, que les Bourgeois d'Anvers s'étoient aguerris, depuis qu'ils avoient été saccagez par les Espagnols. Il se peut faire que l'un & l'autre ait concouru à la victoire de ceux d'Anvers; mais il y a, outre cela, bien de l'apparence que l'ordre de l'attaque fut mal fait & mal executé, faute d'avoir été murement examiné; parce qu'on ne l'avoit pas communiqué à ceux qui avoient le plus d'experience dans l'Armée, & dont la qualité étoit la plus distinguée, de peur qu'ils ne s'y opposassent. On peut encore ajoûter que les ordres, qu'il falloit donner à la hâte aux Officiers subalternes, quand l'action commença, ne furent peut-être ni bien entendus, ni bien executez. Au reste il faut convenir, par dessus tout cela, que la Providence voulut punir un jeune Prince, dont les inclinations & la conduite n'étoient pas meilleures que celles de ses Freres, en l'abandonnant à ses Passions; qui le precipiterent en une insigne perfidie, dont le mauvais succès le remplit de chagrin & de honte, & fut enfin cause de sa mort. 1583.

Après (2) avoir échoué dans son dessein, le Duc se retira avec son Armée, & alla loger au Château de Berchem, où il ne trouva rien, ni pour lui, ni pour ses Troupes. Il écrivit de là à Anvers, le soir même, pour se plaindre de la maniere indigne dont il avoit été traité, comme il disoit, depuis qu'il avoit été à Anvers, & pour savoir de quelle maniere on en vouloit user avec lui. Il marquoit, en termes géneraux, que les indignitez qu'il avoit souffertes, l'avoient engagé à se conduire comme il l'avoit fait; comme si ne lui avoir pas accordé plus qu'on ne lui avoit promis, étoit une raison suffisante pour se rendre maitre absolu de la Flandre & du Brabant! & si les services qu'il avoit rendus aux Etats méritoient qu'ils lui sacrifiassent la Liberté, pour laquelle ils avoient pris les armes contre les Espagnols! Il demandoit aussi qu'on lui renvoyât ses meubles & ses papiers, avec tous ses bagages & ceux des Seigneurs & des autres Gentilshommes, qui avoient été avec lui.

On délibera là-dessus, & le Prince d'Orange jugeant qu'on ne devoit pas desesperer le Duc, qui avoit plusieurs Places considerables entre les mains, obtint qu'on lui enverroit des Députez & des vivres; ce qui ne put être fait, que quatre jours après. Il pensoit de passer l'Escaut vers Dendermonde, mais on y envoya des vaisseaux armez, qui l'en empêcherent. Cependant la Cavalerie de Mansveldt l'abandonna, faute de vivres, & passa dans le parti du Prince de Parme. Il alla à Duffel, en passant la Nete, & de là à Rimenant au travers de la Dile, qu'il passa avec beaucoup de danger, en entrant dans l'eau jusqu'aux épaules, & où il se noya plusieurs de ceux qui le suivoient. Pour incommoder sa marche, on avoit inondé tout le Païs voisin, ce qui le retarda beaucoup.

Il écrivit le 20 du Mois, de Duffel, pour excuser ce qui s'étoit passé, comme si c'étoit par accident que cela fût arrivé, à cause d'une mutinerie des Bourgeois d'Anvers, qui avoient irrité ses Soldats. Mais cela ne s'accordoit pas bien avec sa lettre précedente, qui marque assez que tout s'étoit fait par son ordre; outre que la chose même, que l'on savoit à Anvers aussi bien que lui, faisoit voir clairement que c'étoit un dessein premedité. Aussi le montra-t-on évidemment, par un Ecrit, où il étoit dit que ceux d'Anvers lui avoient

(1) *Grotius* Lib. IV. Ann. p. 77. *Occursum ab Arausionensi, urbisque rectoribus, quantum poterât, dissimulatâ suspicione.*

(2) *De Meteren* Liv. XI. fol. 223.

1583. avoient compté, peu avant cette entreprise, plus de soixante & dix mille florins; desquels il n'avoit pas payé les Garnisons, mais ceux dont il s'étoit servi pour surprendre la Ville. On remarquoit encore que le Duc ne pouvoit pas attribuer ce qui étoit arrivé à une mutinerie de ceux d'Anvers, puis que la même chose avoit été faite en plusieurs Villes de Flandre & à Vilvorde. Il auroit mieux valu se taire, que d'employer une si mauvaise excuse.

Les Seigneurs Wallons, qui s'étoient déclarez pour l'Espagne, ayant apris ce qui s'étoit passé, écrivirent le 22 de Janvier, aux Etats & à plusieurs Villes, pour les exhorter à se remettre sous l'obeïssance de Philippe. Mais cette Lettre ne produisit aucun effet, parce que les Provinces avoient sujet de craindre d'être encore plus maltraitées du Roi, qu'auparavant; puis qu'étant abandonnées de la France, elles retomberoient entierement à la discretion des Espagnols.

Le Prince de Parme fit alors assieger la Ville d'Endove, par le Comte de Mansveldt, & la prit le 29 d'Avril. Les brouilleries avec le Duc ne permirent pas qu'on la secourut.

Le Roi de France, ayant apris ce qui étoit arrivé à son Frere, envoya *Mirembeau* & *Brulart* aux Etats, pour voir de plus près la disposition des esprits, pour excuser le Duc en quelque maniere, & pour leur offrir sa médiation & son secours. Ils s'aquitterent de leur commission le 7 de Fevrier, dans l'Assemblée des Etats. La Reine d'Angleterre envoya aussi *Sommers*, le 15 de Mars, au Duc, afin le consoler de sa part, & pour lui donner quelques avis, pour gagner de nouveau l'esprit des peuples. Les principaux étoient, d'éloigner d'auprès de lui ceux qui l'avoient servi dans l'invasion des Villes, & de garder les articles du Traité qu'il avoit fait avec les Etats. Elle s'offroit, au reste, pour être Médiatrice de la Paix, soit avec l'Espagne, soit avec les Provinces, par rapport au Duc.

Les Etats demanderent alors le sentiment du Prince d'Orange, sur les conjonctures présentes, & il leur répondit par un long Ecrit du 7 de Fevrier, duquel *De Meteren* met un abregé dans son Histoire. Après avoir montré le danger, qu'il y avoit pour lui, à opiner sur une matiere si difficile & si delicate; il convient bien qu'à la rigueur le Duc étoit déchu de ses Droits, par l'invasion qu'il avoit faite, ou voulu faire, de plusieurs Villes; quoi qu'il l'excuse, autant qu'il lui est possible. Ensuite il remarque, que les Etats n'avoient que trois moyens, pour se tirer de l'embarras où ils étoient. C'étoit ou de faire la paix avec l'Espagne: ou de se réconcilier avec le Duc: ou enfin de se soûtenir avec les forces qu'ils avoient, sans recourir à aucune Puissance. Pour le premier, soit qu'on se reconciliât avec le Roi d'Espagne immédiatement, soit qu'on le fit par l'intervention des Wallons, c'étoit une chose qui n'étoit pas possible, à moins qu'on ne renonçât à tous les avantages, pour lesquels on avoit fait la guerre, & qu'on ne voulût se livrer aux Espagnols en qualité d'esclaves, au hazard d'en être massacré. Il étoit plus facile de se réconcilier avec le Duc, on en pourroit tirer plusieurs avantages; mais aussi, en le faisant, on s'exposoit à divers dangers, comme de retomber en un semblable accident à celui qui venoit d'arriver. Pour ce qui étoit de se défendre par les seules forces des Provinces, il jugeoit qu'il feroit bien difficile de trouver des Chefs & des Troupes à qui se fier; parce que les Païs-Bas n'en fournissoient pas assez, & qu'on n'avoit pas non plus assez d'argent pour avoir une Armée capable de s'opposer à celle d'Espagne. Quoi qu'il montre bien plus les inconveniens, qui se trouvoient dans les trois moyens proposez, qu'il ne fournit des expédiens pour surmonter les difficultez; il paroit par la fin, qu'il penchoit au troisiéme, qui étoit que les Provinces se soûtinssent par leurs propres forces, si on trouvoit un moyen d'entretenir entre elles une bonne harmonie, ce qu'on pouvoit faire par un Conseil commun des Provinces; d'avoir des Chefs & des Troupes, en qui l'on pût se fier; & de faire en sorte que châcun payât exactement ce à quoi il étoit taxé. Le Prince s'en remettoit d'ailleurs à la résolution des Etats, selon laquelle il promettoit de se regler, & d'employer le reste de sa vie au service des Etats Géneraux, & en particulier de la Ville d'Anvers. 1583.

On pourroit conjecturer diversement du but, que le Prince d'Orange se proposoit dans un Discours, où il ne fait que représenter les difficultez que les Etats trouveroient, quelque parti qu'ils prissent; sans se déterminer clairement pour l'un des trois. Il semble que cela pouvoit conduire les Etats à renouër avec le Duc; puis qu'il n'étoit guére possible de les engager à faire ce qui étoit nécessaire pour se défendre eux-mêmes, sans reconnoitre aucun Prince, à qui ils dussent obeir. Cependant sept de ces Provinces entreprirent de faire depuis ce dont le Brabant & la Flandre ne se crurent pas capables, & y réussirent contre toute vrai-semblance, comme on le verra dans la suite de cette Histoire.

Les Etats firent lire, dans leur Assemblée, l'Ecrit du Prince d'Orange, & ouïrent aussi les remontrances que le Sr. de *Belliévre*, Ambassadeur du Roi de France, leur fit de la part de son Maitre, en faveur de son Frere. Ils résolurent ensuite de se réconcilier avec le Duc, & on nomma des Députez de part & d'autre pour cela. Les Etats ne trouvoient aucun secours en Allemagne, & fort peu en Angleterre. La France promettoit beaucoup & faisoit aussi quelques menaces, si l'on ne consentoit à ce qu'elle souhaitoit. Les Etats ne voyoient pas comment ils pourroient se tirer d'affaires par eux-mêmes. Ils souhaitoient fort d'avoir entre leurs mains, les Places que le Duc tenoit, & que l'on secourût Endove, qui étoit assiegé. Ce furent-là les raisons, qui les engagerent à se racommoder avec lui.

Le Duc de son côté manquoit de vivres & d'argent, & les Villes qu'il tenoit, étoient dépourvues de tout. Il souhaitoit de ravoir les prisonniers, qui étoient retenus à Anvers; & il esperoit de faire, par sa bonne conduite, que l'on oubliât le passé.

Enfin on convint le 18 de Mars, que le Duc iroit à Dunkerke, avec quatre cens Fantassins & trois cens Chevaux, & que l'on enverroit là des gens pour traiter avec lui. Cependant on accorda que les effets des habitans des Païs-Bas, qui avoient été arrêtez en France & à Dunkerke, seroient relâchez. On regla encore comment le Duc rendroit Vilvorde, Dendermonde & Bergue S. Vinox, outre l'élargissement des prisonniers & la restitution de ce que le Duc avoit laissé à Anvers. Les Troupes devoient faire serment de servir fidelement S. A. & de marcher contre les ennemis des Etats, après avoir touché la somme de quatre-vingt dix mille francs. Enfin il fut dit qu'on oublieroit le passé, & que le Traité fait avec S. A. seroit observé. Ces articles préliminaires furent signez le 18 de Mars, & publiez à Anvers le 2 d'Avril.

En ce tems-là, le Prince d'Orange avoit perdu sa

1583. sa troisiéme femme, peu de tems après la blessure qu'il reçut à Anvers; accident qui affligea si fort cette Dame, qu'elle en tomba malade & mourut. Le Prince épousa le 12 d'Avril, en quatriémes noces, *Louise de Coligni*, fille de l'*Amiral de Châtillon*, & veuve du Comte de *Teligni*, tué à la S. Barthelemi en 1572. Il en eut l'année suivante un Fils, qui nâquit à Delft, le 29 de Janvier. En Mars, on prit & l'on fit mourir un Espagnol, nommé *Pedro Dordogno*, qui avoit entrepris de tuer le Prince, & le 13 un Marchand Zélandois de Flessingue, nommé *Jan Jansen*, qui s'étoit engagé à le faire sauter, par le moyen de quelques barrils de poudre mis dans une cave, près de la maison où il logeoit. On eut des preuves que les Espagnols les avoient exhortez à cela. Le Prince de Parme y voulut encore engager un Capitaine François, nommé *la Goutte*, qu'il tenoit prisonnier. Cet homme, pour recouvrer sa liberté, le lui promit, & fut relâché; mais au lieu de rien entreprendre contre le Prince d'Orange, il lui découvrit le mauvais dessein auquel on l'avoit voulu engager, & servit depuis fidelement les Etats. Depuis la proscription de Philippe, le Prince d'Orange ne put vivre en sureté, & cette scandaleuse maniere d'employer des Assassins, pour faire mourir ceux qu'on ne pouvoit vaincre de bonne guerre, ne fut que trop en usage; puis que deux Rois de France, Henri III. & Henri IV. perirent par-là.

D'abord que les Etats furent convenus des Articles dont on a parlé, les Troupes du Duc se mirent en campagne, sous le Maréchal de Biron, & prirent par force le Château de Viersel, en Brabant. Ce fut alors qu'Endove fut prise, après un siege de trois mois, faute de vivres. Biron marcha de là au Château de Woude, près de Berg-op-zoom; qui quoi qu'il y eût une garnison considerable, & que les murs en fussent très-forts, se rendit le 20 de Mai, dès que l'Artillerie fut arrivée. Cependant Mansfeldt reprit Viersel, & d'autres petites Places mal munies, ou mal gardées, qu'on verra (1) dans les Auteurs contemporains.

Ensuite le Prince de Parme se mit lui-même en Campagne, & après avoir envoyé quelques Troupes pour tenir Dunkerke comme bloqué, il marcha droit à Biron; qui étoit retranché près de Rosendal, petite Ville du Brabant, avec environ dix mille hommes de Troupes mêlées de François, d'Anglois & de Flamands, fort mal d'accord ensemble, depuis l'affaire d'Anvers. *Strada* raconte que le Maréchal abandonna ce poste, pour se retirer près de Steenberg, à deux lieuës de là, où le Prince l'attaqua, & lui tua quinze cens hommes le 17 de Juin. Il ne dit point que Biron y fut blessé. (2) Deux Historiens du tems & du païs décrivent ce combat, comme arrivé près de Rosendal, & ne disent pas que Biron alla à Steenberg. Ils ajoûtent que Biron fut blessé *à la jambe ou au pied*, & l'un d'eux dit que le Prince de Parme alla attaquer ensuite le Maréchal près de Berg-op-zoom, & en fut repoussé avec desavantage. Il peut y avoir de l'erreur dans ces trois Historiens, en quelque chose. Les deux Historiens, que j'ai nommez à la marge, disent aussi, que le Prince de Parme alla de là assieger Herentals; mais que ceux d'Anvers ayant jetté seize-cens hommes dans la Place, il fut obligé de lever le siege. *Strada* ne dit rien de ce siege. Cela fait voir que l'on ne peut guére s'assurer des menus incidens, 1583.
ou des circonstances particulieres, sur le rapport des Historiens.

Les Etats Géneraux, (3) dès que le Duc se fut retiré à Dunkerke, avoient congedié le Conseil d'Etat, qu'ils lui avoient donné eux-mêmes, & avoient repris le gouvernement à eux. Dès-lors les affaires du Païs furent en confusion, à cause de la diversité des sentimens & de la longueur des déliberations. Il y avoit des gens, qui favorisoient secretement les Espagnols, & qui étoient par conséquent fort opposez aux François; & d'autres qui, sans aimer les Espagnols, n'aimoient nullement la France; sur-tout depuis l'entreprise du Duc, sur les Villes de Flandres & du Brabant. Ces passions-là les rendoient fort propres à se croiser les uns les autres, mais nullement à servir l'Etat en géneral; & c'est-là le malheur des Païs qui sont gouvernez par des Factions, & où il n'y a point de Chef, aux lumieres & à la fidelité duquel on se confie. Cela fit que l'on ne se hâta point de mettre la fin au Traité commencé avec le Duc, & empêcha que Biron, qui ne manquoit ni de bravoure, ni de conduite, ne pût presque rien faire. Le Duc s'ennuyant de ces longueurs & de cette conduite, pensa à se retirer en France, & partit en effet le 28 de Juin, avec tout son monde & tout son bagage, pour aller par mer à Calais. Il laissa le S. *De Chamois*, pour garder la Place, avec quatre ou cinq-cens hommes; car le reste se retira avec le Duc, quoi qu'on eût fermé les portes de la Ville. (4) Le Prince de Parme ne l'eut pas plûtôt appris, qu'il rassembla toutes ses Garnisons de Flandres, & quitta lui-même le siege d'Herentals, pour faire celui de Dunkerke, qui lui étoit bien plus importante. Il fit assieger le Port par des bâtimens legers, saisir promtement les Ecluses, & canonner un Fort qui étoit sur la riviere pour y placer une batterie, afin d'attaquer ensuite les fortifications de la Ville. Mais De Chamois, qui n'avoit que peu de monde, & qui ne se fioit pas aux Habitans, capitula, après avoir en vain voulu se retirer par le port, & sortit de la Place avec l'épée & le poignard, comme on parloit alors, le 16 de Juillet. La Ville avoit été assiegée dès le dernier de Juin. Dès que le Prince de Parme l'eut, il y entretint de petits bâtimens, pour courir sur les Vaisseaux Hollandois & Zélandois, qui navigoient ces mers, & leur causa de grands dommages; incommodité que les Anglois & ces mêmes peuples ont ressentie plus de cent ans de suite, pendant qu'ils ont été brouillez avec l'Espagne, ou avec la France, dès qu'elle a été maitresse de ce Port. Peu de tems après, Nieuport & Furnes se rendirent au Prince de Parme, sans faire aucune résistance. *Strada* dit que tous les habitans de Nieuport étoient Réformez, & que le Duc fit mourir *les Maîtres de l'Hérésie*. Cela ressentoit les manieres du Duc d'Albe, dont ce fier Espagnol se trouva très-mal. Il est étonnant qu'Alexandre ne craignit point, que les Protestans ne traitassent de même les Prêtres. Il prit encore Bergue S. Vinox, Dixmude & Menin, avant le mois d'Août. Il paroit par-là que les Etats de Flandre étoient très-mal servis, ou qu'ils n'apporterent pas l'attention nécessaire à la conservation de leur Province; & ce qui s'y passa depuis, surtout à l'égard de Gand, donne juste sujet de croire que dès lors bien des gens y favorisoient les Espagnols; sans avoir aucun égard à la confédération des Provinces, ni à la Liberté, dont ils avoient

(1) *De Meteren* Liv. XI. fol. 228. Voyez aussi *Strada* sur cette année.

(2) *De Meteren* Ib. fol. 228. verso. & *Jean François le Petit* sur cette année, Vol. 2. pag. 473.

(3) *De Meteren*, là-même.

(4) *Strada*, sur cette année.

1583. voient fait profession d'être de zèlez défenseurs.

Ceux de Bruges & du Pais voisin, qu'on nomme le *Franc de Bruges*, épouvantez des progrès du Prince de Parme, crurent devoir choisir un Gouverneur, qui fût homme de qualité. Le Prince d'Orange leur avoit recommandé le Prince d'Espinoi, qui, quoi que Catholique, avoit toûjours très bien servi les Etats; mais ils lui préfererent le Prince *de Chimai*, fils du Duc d'Arschot, sans le consentement des Etats. Ce fut une extrême imprudence, comme il parut par la suite; car le Prince de Chimai ne se jetta dans ce parti, que pour mieux servir l'Espagne, en lui livrant ceux qui se feroient fiez en lui. Il fut reçu Gouverneur de ces deux Membres de Flandres le 22 de Juillet, & le 7 d'Août des deux autres, avec lesquels il s'entendoit secretement.

Le Prince de Parme se présenta aussi devant Ostende, mais il n'osa s'engager à l'attaquer; parce qu'il y avoit, dit *Strada*, cinquante Vaisseaux au port, qui avoient été destinez à porter du secours à Dunkerke. *De Meteren* dit que ce fut à cause de la Garnison, qui y avoit été envoyée de Bruges, & des provisions qui y étoient entrées. Les habitans de cette derniere Ville, n'ayant guére de garnison, firent venir un Colonel Ecossois, nommé *Boid*, de Menin, avec son Regiment; ce qui fut peut-être cause de la prise de la Place, comme ce même Colonel fut cause de la perte de Bruges.

Pendant le cours des prosperitez du Prince de Parme, les Gantois résolurent d'envoyer un Mémoire aux Etats Géneraux, plein d'invectives contre le Duc; qu'ils ne vouloient point rappeller, qu'à certaines conditions, qui étoient impraticables. Cette remontrance ne plut nullement aux Etats Géneraux, ni au Prince d'Orange; parce qu'on ne pouvoit pas avoir l'Espagne & la France, en même tems, sur les bras. Il y eut même à Anvers une émeute de la populace, excitée par les partisans secrets des Espagnols. On lui fit accroire que, parce qu'on faisoit des coupures sur l'esplanade, pour distinguer le terrein du Château de celui de la Ville, le Prince avoit fait venir le Duc au Château, pour l'en mettre en possession. Le peuple y courut, & quoi qu'il n'y eût rien trouvé qui favorisât ce soupçon, il ne laissoit pas de dire que le Prince étoit un traitre, qui vouloit de nouveau introduire les François; sans que le Magistrat punit personne, pour tenir de semblables discours.

Cela obligea le Prince d'Orange, qui ne pouvoit souffrir l'inconstance & l'orgueil de ce peuple, de penser à se retirer en Zélande; où il alla le 22 de Juillet, parce que les Etats Géneraux y avoient été convoquez. Il avoit demeuré six ans à Anvers, & avoit été jusqu'alors en très grande estime parmi ce peuple. Il eût souhaité qu'on retînt au service de l'Etat le Maréchal de Biron, avec les Suisses, & le reste des François, qui étoit encore avec lui. Mais il ne fut pas possible de le persuader aux Etats; & ces Troupes furent conduites à Biervliet, où elles s'embarquerent pour retourner en France.

Cependant la Garnison de Cambrai faisoit des courses dans le Hainaut & dans l'Artois. Celle de Brusselles en faisoit autant & pilla la Ville de Braine le Comte, en Hainaut. Hohenlo saccagea aussi, en Brabant, ce qui tenoit pour les Espagnols. La Garnison Espagnole de Breda surprit cependant Steenberg, sans pouvoir néanmoins faire beaucoup de mal; parce qu'on avoit percé une digue & mis quelques Vaisseaux, pour garder le port. Au commencement de Novembre, Hohenlo bâtit, en Brabant, le Fort de Ter Neuse, sur le bord du bras occidental de l'Escaut, pour faire de là des courses sur les Espagnols, en Flandre; & ce Fort ne fut pas inutile, dans la suite du tems. 1583.

(1) Les Etats Géneraux, assemblez à Middelbourg, délibererent sur la question, tant de fois proposée, du rappel du Duc d'Anjou. Des Pruneaux, qu'il y avoit envoyé, y fut introduit, & il pressa l'accommodement, dont on avoit parlé depuis si long-tems. Il étala les avantages, que les Etats avoient tirez de la France & du Duc, depuis la prise de Cambrai, & ceux qu'ils en pouvoient encore tirer alors, que le Duc avoit été fait Lieutenant-Géneral du Roi son Frere, & que toutes les forces du Royaume étoient entre ses mains. Il excusa, de son mieux, l'affaire d'Anvers, en convenant néanmoins que c'étoit une faute du Duc; & leur montra la nécessité où ils étoient, d'être sous un seul Chef, qui réuniroit les esprits dans un seul sentiment, si nécessaire pour repousser un puissant ennemi, qui profitoit de leurs divisions. Il leur remontra qu'ayant si peu de Troupes qu'ils en avoient, ce seroit une extrême imprudence de refuser le secours du Duc, & d'offenser le Roi son Frere, aussi bien que lui, par un semblable refus, & que la France pourroit se ressentir de cet affront. Il consentoit d'ailleurs que les Etats prissent les mesures nécessaires, pour la conservation de leurs Loix & de leurs Privileges; mais il disoit qu'il seroit bon d'ajoûter au Traité cet Article, que le Roi succederoit au Duc son Frere, en cas qu'il vînt à mourir sans enfans; afin d'engager S. M. à employer toutes ses forces, pour les délivrer des Espagnols.

Il se trouvoit en cela de très grandes difficultez, de quelque côté qu'on se tournât. Il étoit visible que l'Etat divisé, comme il l'étoit, bien loin de pouvoir s'exposer sans danger à l'indignation des Rois de France & d'Espagne, s'exposoit à se perdre, s'il demeuroit dans l'irrésolution; & dans l'un & l'autre parti, il y avoit de grands risques. Cependant, il y eut de vives oppositions, de la part de ceux de Flandre, au rappel du Duc, & l'affaire demeura indécise; quoi que les avantages que le Prince de Parme avoit eus, & ceux qu'il pouvoit encore remporter pendant cette division, eussent dû déterminer l'Assemblée à prendre une résolution des plus promtes.

Ceux de Flandres déclarerent qu'ils avoient envoyé des Députez au Duc Casimir, pour lui proposer de venir avec ses Troupes en Flandre, dès qu'il auroit mis fin à la guerre que *Gebart Truxes*, Archevêque de Cologne, avoit contre *Ernest* de Baviere. Le second, qui étoit Catholique, avoit été élû par le Chapitre, pour l'opposer à Truxes qui étoit Protestant, & qui fut chassé par son Compétiteur. Nous ne nous attacherons pas à raconter cette affaire, qui nous méneroit trop loin, & qui ne regarde qu'indirectement les Provinces-Unies. On vit bien que les discours de ceux de Flandre ne tendoient qu'à amuser le peuple, puisque Casimir n'étoit pas plus en état de finir cette guerre quand il voudroit, qu'eux de lui fournir cinquante mille francs par mois, qu'ils disoient lui avoir promis, quand il auroit passé la Meuse avec son Armée.

Ceux de Gueldre, d'Utrecht & d'Overyssel, n'avoient envoyé aucuns Députez dans cette Assemblée, quoi que les conjonctures demandassent que toutes les Provinces concourussent pour prendre quelque bonne résolution. Cela empêcha qu'on n'en

(1) *De Meteren* Liv. XI. fol. 230. verso.

1583. n'en prit aucune, excepté celle de mettre de bonnes Garnisons dans deux Villes, dont l'une étoit Berg-op-zoom, Ville dans laquelle les Hollandois & les Zélandois prenoient le même interêt que le Brabant; & qui étoit en danger, depuis que Steenberg avoit été prise par l'ennemi, dans son voisinage. L'autre Ville étoit Herentals, qu'il étoit important de conserver, à cause du voisinage d'Anvers.

Après la prise de Dixmude, le Prince de Parme s'étoit approché d'Ypre; mais trouvant la Place trop forte pour en entreprendre le siege, il voulut la réduire par la faim. Pour cela, il fit bâtir un Fort sur le chemin de Bruges, le seul côté par lequel il pouvoit venir des vivres à Ypre, parce qu'elle étoit d'ailleurs environnée de Places soumises à Espagne.

En ce tems-là, les ennemis du Prince d'Orange firent en sorte qu'on rapellât à Gand Jean d'Imbise, brouillon dont nous avons parlé ci-devant; parce qu'il étoit fort opposé aux François & ennemi juré du Prince. Ils le firent élire premier Echevin, le 10 de Mai, & il les aida enfin à livrer la Ville aux Espagnols. Après bien des brouilleries, auxquelles je ne m'arrête pas, on travailla en Flandre, d'abord en secret & depuis ouvertement, à rentrer sous l'obéïssance du Roi d'Espagne, par l'entremise du Prince de Chimai.

La Garnison d'Alost, composée principalement d'Anglois & de Wallons, & mal payée, vendit la Place au Prince de Parme, pour ce qui leur étoit dû d'arrerages, qui montoit environ à trente mille pistoles d'Espagne. Les Marquis de Roubais & de Renty (c'est ainsi qu'on appelloit alors le Sr. de Montigny) après avoir pris le Sas de Gand, passerent en Octobre dans le Païs de Waas, qui leur fut remis par un certain *Steelandt*, qui en étoit Grand-Baillif. Il leur livra aussi Ruppelmonde, Ville sur l'Escaut, au dessus d'Anvers.

Ceux de cette Ville, voyant le passage de l'Escaut fermé de ce côté-là, essayerent en vain de reprendre Ruppelmonde, percerent les digues & firent quelques Forts, pour se conserver les passages au dessous de la riviere ouverts, pour passer en Flandre.

Les Etats Confédérez firent encore cette année une perte considerable, au delà du Rhin, où *Jean Baptiste Taxis* prit par surprise la Ville de Zutfen, en Gueldre, le 23 de Septembre. Comme la Veluwe se trouvoit par-là exposée aux courses des Espagnols, les Etats des Provinces voisines firent bâtir un Fort vis-à-vis, au delà de l'Yssel. Mais l'eau monta si haut, l'Hiver suivant, qu'ils abandonnerent ce Fort; que les Espagnols occuperent dès que l'eau fut baissée, & mirent par-là tout le Païs voisin sous contribution. Les Commandans des Etats des Provinces-Unies firent ce qu'ils purent, dans la Province de Groningue, pour incommoder cette Ville, en ouvrant les digues, & fortifierent quelques postes; mais cela ne rétablit pas les choses en ce païs-là.

Ce sont-là les malheurs, qui suivirent immédiatement la division qui se glissa parmi ceux qui composoient l'assemblée des Etats Generaux, & l'obstination qu'ils eurent à vouloir mettre les François hors de leurs terres, lors qu'ils en avoient le plus de besoin. Une des causes de ces divisions fut qu'ils n'avoient point de Chef, qui pût interposer son autorité, pour terminer les differends qui survenoient entre eux, & ramener les opiniâtres à la raison, en sorte qu'ils sacrifiassent leurs passions particulieres à l'interêt commun. Personne n'auroit été plus propre à cela, que le Prince d'Orange, qui connoissoit à fond les esprits, qui étoit instruit de tout & qui avoit une très-grande experience de ces sortes de choses. Il auroit peut-être mieux été, que toutes les Provinces lui eussent donné, au moins pour un tems, le même pouvoir qu'il avoit en Hollande & en Zélande; où tout alla beaucoup mieux, que dans les autres Provinces. Mais ceux qui y avoient de l'autorité, ne savoient alors ni obeïr à ceux qui étoient plus sages qu'eux, ni commander à leurs inferieurs. Il n'étoient pas assez souples, pour souffrir une Puissance absolue, telle qu'étoit celle d'Espagne; ni assez gens de bien, pour former une République, où l'on eût plus d'égard pour le Bien commun, que pour les interêts des Particuliers.

Ce fut peut être pour cela, que les Provinces de Hollande & de Zélande voulurent en ce tems-ci joindre à l'autorité, qu'elles lui avoient donnée en 1576, le titre de *Comte de Hollande & de Zélande*. Il semble que *De Meteren* a été dans ce sentiment, comme on le pourra voir à la fin de son XI. Livre, où il dit *qu'on parla fort de le faire Comte de Hollande & de Zélande, environ ce tems-ci;* mais que quelques Villes n'y ayant pas consenti, ce dessein ne réussit pas. (1) Cette affaire fut néanmoins portée si loin, que le Prince, pour la faciliter, fit en sorte que les Etats de Hollande envoyerent des Députez à ceux d'Amsterdam & de Ter-goude, qui faisoient encore quelque difficulte, avec ordre de leur dire ouvertement, *qu'à défaut de leur consentement, ou pour leur refus, les Etats ne laisseroient pas, nonobstant cela, de proceder jusques au bout dans cette affaire.* Cela se passa peu de tems avant qu'il fût assassiné.

En Novembre, cette même année 1583, (2) le Comte *de Heremberg*, & son Epouse, sœur du Prince d'Orange, mais avec lequel elle ne vivoit pas bien, furent arrêtez, avec quelques-uns de leurs Enfans, & le Secretaire du Comte. On accusoit ce Seigneur de s'entendre avec les Espagnols, pour en obtenir le Gouvernement de Gueldre, lors qu'il la leur auroit livrée. On le relâcha ensuite, sur sa parole; mais il ne laissa pas de se retirer chez les Espagnols avec ses Fils, ce qui fit voir que ce n'étoit pas en vain qu'on l'avoit fait arrêter; outre qu'on avoit beaucoup d'autres preuves contre lui, & qu'on savoit que Zutfen n'avoit été surprise que par sa negligence. *Adolf de Nieuwnar*, Comte *de Meurs*, lui succeda, & trouva de grandes difficultez à retenir cette Province dans la fidelité, par rapport aux Provinces Unies; parce que son Prédecesseur avoit fait tout ce qu'il avoit pu, pour la séduire. Au mois de Decembre de cette année, on envoya les Srs. *de la Mailléry* & d'*Asseliers* en France, pour entretenir le Roi & le Duc en une bonne disposition envers les Etats; mais trop tard pour en tirer du secours.

1584. LA faction des Gantois, opposée à la France, & prévenue en faveur des Espagnols, (3) envoya le 5 de Mars, demander au Prince de Parme des saufconduits pour leurs Députez, afin de traiter avec lui de la paix, & le Prince leur accorda volontiers ce qu'ils demandoient, tant pour eux, que pour leurs Confédérez, de l'avis desquels ils disoient qu'ils vouloient entrer en Traité, en retenant l'exercice de la vraie Religion (c'est ainsi qu'ils parloient) & leurs Privileges. Cependant les Gantois n'en écrivirent que le 9 de Mars aux Villes les plus proches, comme à Anvers & à Brus-

(1) Ce sont les paroles de Mrs. les Etats de Hollande, dans la célebre *Déduction*, ou *Déclaration*, qu'ils publierent en 1654. Part. 2. Ch. I. §. 20.

(2) Voyez *De Meteren* Liv. XI fol. 272 *Grotius* Annal. Lib. IV. p. 8. *Reidanus* Lib. III. p. 56. & suiv.

(3) *De Meteren* Liv. XII. fol. 293. & suiv.

1584 Brusselles. Les Etats Géneraux & les Villes leur répondirent, par une Lettre qu'ils publierent, que ce Traité n'étoit pas une chose qu'ils pussent approuver; puis que les tromperies des Ennemis étoient trop connues pour se fier en eux, & que le Roi d'Espagne ne leur accorderoit jamais ce qu'ils s'imaginoient; & qu'ils les prioient de demeurer toujours attachez à la Conféderation des Provinces.

Le Prince de Chimai, dont nous avons parlé ci-dessus, faisoit cependant tout ce qu'il pouvoit, pour gagner l'amitié des Réformez. Ils se trouvoit constamment à leurs Prêches & communioit avec eux; il affectoit de mal-traiter en apparence l'Eglise Romaine, jusqu'à faire sortir les Catholiques de la Ville. Cependant comme il les eut fait revenir, sous prétexte que ç'avoit été contre sa volonté qu'on les avoit mis dehors, par une intrigue du Sr. *de Gryse* Grand-Baillif de la Ville, & que l'on eut découvert que tout ce qu'il avoit fait n'étoit que pour devenir Gouverneur de Flandre pour les Espagnols; on voulut le faire saisir: mais le coup manqua, & depuis ce tems-là il s'appliqua ouvertement à faire tomber Bruges & d'autres Places entre les mains des Ennemis. Cette conduite, indigne d'un homme qui auroit eu quelque Religion, & sur-tout d'un homme de son rang, ne lui fit point d'honneur dans le monde.

Cependant depuis que la Ville d'Ypre étoit enfermée de tous côtez, l'on avoit en vain tâché d'y faire entrer des vivres, en divers tems; les convois avoient toujours été battus. Ainsi le Sr. *de Marquette*, qui y commandoit pour les Etats Géneraux, fut obligé de capituler le 10 d'Avril. Entre autres Articles, il y eut, que les Soldats étrangers sortiroient avec toutes leurs armes, & ceux du païs avec l'épée & le poignard. On mit des Italiens en leur place. On promit aux habitans la jouïssance de leurs Privileges, mais on leur refusa entierement l'exercice de la Religion Réformée. L'Evêque d'Ypre y rentra, consacra de nouveau les Egises, & en ôta les corps morts des Réformez, qui y étoient enterrez depuis deux ou trois ans, & les fit mettre sous le Gibet.

Pendant ce tems-là, le Prince de Chimay disposoit toutes choses, pour rendre les Espagnols maîtres de la Flandre. Un de ses Domestiques l'en a loué depuis, dans un Livre publié en 1588, quoi que jusqu'à la fin il feignit d'être Protestant, pour se conserver la faveur du Peuple & des Ministres, qui commencerent néanmoins à le soupçonner de faire un personnage qui ne lui convenoit pas; comme on le verra au long dans *de Meteren*, qui avoit raison d'en être scandalizé, aussi bien que de je ne sai quel Ministre de ses Confidens, qui retourna avec lui dans l'Eglise Romaine. Le Prince de Chimai obtint ensuite le Gouvernement de Flandre du Prince de Parme, en attendant que le Roi le confirmât, comme il le fit.

Cependant le Marquis de Renty ferma l'Escaut, par des Forts qu'il fit faire entre Dendermonde & Gand; & les Magistrats Gantois, qui favorisoient le Prince de Parme, ayant fait une trêve avec les Espagnols, envoyerent des Députez à Tournai, pour négocier la Paix. Imbise cependant voulut envoyer le 24 de Mars au Marquis de Renty des Bateaux & des Pontons, pour s'en servir à surprendre Dendermonde. Mais le peuple de Gand ne voulut point les laisser passer, & le lendemain il se fit une émeute contre Imbise, où il fut saisi & privé de toutes ses charges par les autres Magistrats, qui avoient surpris des Lettres, par lesquelles il paroissoit qu'il s'entendoit avec ceux qui attaquoient Dendermonde, & avec le Prince de Parme. Rihove, qui commandoit dans la Place, avoit été traversé en diverses manieres par Imbise, qui l'avoit voulu faire arrêter. Il se tint sur ses gardes & reçut quelques Troupes de Brusselles, pour renforcer sa Garnison. 1584.

Cependant *Charles Utenhove*, qui tenoit le parti des Etats Géneraux, fut fait à Gand premier Echevin, à la place d'Imbise. Quoi que la plus grande partie du Peuple fût dans le sentiment des Etats, & contraire au dessein de faire la paix avec leurs Ennemis; ceux qui favorisoient les Espagnols s'assemblerent en armes devant l'Hôtel de Ville, quand les Députez furent revenus de Tournai, & demanderent le 15 de Mai, avec de grandes clameurs, que l'on fit la paix à quelque prix que ce fût. Le parti opposé courut là-dessus aux armes, & marcha en bataille jusque sur le Marché. Il délivra par-là les bien-intentionnez, qui saisirent quelques-uns de ceux qui étoient pour l'Espagne; qui furent exécutez, comme coupables du tumulte qui venoit d'arriver, & de diverses autres pratiques de cette sorte. Pour les soûtenir, on leur envoya six cens fantassins d'Anvers & de Brusselles. On fit ensuite à Gand le procès à Imbise, qui fut convaincu de meurtre, de rapine, de violence, & de trahison. Cet homme, sans Religion ni probité, à en juger par sa conduite, avoit au commencement fait le zèlé pour la Religion Protestante, & s'étant attiré par-là la faveur du peuple, s'étoit rendu maître de tout & n'avoit point eu d'égard pour les sentimens des Etats & du Prince d'Orange. Son unique but avoit été de s'agrandir lui-même à Gand, sans se mettre en peine du Bien-commun des Provinces Confédérées. Il avoit été contraint de sortir de Gand, pour cela; mais il avoit été rapellé par ceux qui étoient opposez au Prince d'Orange, pour les aider à livrer le reste de la Flandre aux Espagnols. C'étoit à quoi il travailloit à son retour, faisant néanmoins toûjours profession de la Religion Réformée. Aussi employa-t-il les Ministres, & d'autres de la même Religion, pour interceder pour lui, en faisant valoir les grands services, qu'il prétendoit leur avoir rendus; quoi que dans le fond il ne se fût servi du prétexte de la Religion, que pour faire ses affaires particulieres, & pour tyrannizer la Ville impunément. (1) „ On vit un grand exem„ple d'une malheureuse ambition, dans ce vieil„lard, qui avoit été élevé aux plus grands hon„neurs, & favorisé long-tems de la multitude; „ mais que les brouilleries emporterent si loin, „ que la grandeur de ses forfaits l'empêcha de „ trouver aucune pitié parmi ses Concitoyens. Il fut executé le 4 d'Août de cette année, & témoigna, comme l'on dit, de la repentance en mourant.

Il mourut en France un ambitieux d'une autre sorte & d'un rang infiniment plus relevé; ce fut le Duc d'Anjou, & de Brabant, qui tomba malade à Château-Thierri, après être retourné en France, & qui expira au 40e. jour de sa maladie, (2) âgé d'environ trente ans. Cette mort fit cesser presque toutes les négociations des Etats Géneraux avec la France, & tout espoir d'en tirer quelque secours. Les Historiens François ont donné le caractere de ce jeune Prince, qu'ils blâment bien plus qu'ils ne le louent, & qui fit aussi beaucoup plus de mal, que de bien, aux Provinces Con-

(1) *Grotius* Annal. Liv. IV. p. 84. *Egregium infaustæ ambitionis documentum, functus amplissimis honoribus senex & diu secundis usus vulgi studiis, quem ob deripuit civilis contentio, ut sceleris magnitudo etiam misericordiam consumeret.*

(2) *De Thou* Liv. LXXIX.

1584. Confédérées, comme on l'a pu voir par l'Histoire que l'on en a faite.

Le Marquis de Renty tint Gand en quelque maniere bloqué, par les garnisons qu'il avoit dans le Sas de Gand, & en d'autres petites Places autour de cette Ville, mais à quelque distance. (1) Ceux de Bruges, reconciliez avec le Roi d'Espagne, écrivirent le 7 de Juillet une Lettre fort artificieuse aux Gantois, pour les obliger à rentrer dans l'obeïssance. Ils le louoient fort de l'état où ils se trouvoient, même à l'égard de la liberté de Religion dont ils jouïssoient, & dont ils esperoient de jouïr à l'avenir. Ils y montroient encore, que le Roi de France ne pouvoit, ni ne vouloit les secourir, puis qu'il étoit aussi Catholique que le Roi d'Espagne; sur tout depuis la mort du Duc de Brabant son Frere: Que la Hollande & la Zélande ne feroient pas plus pour eux, qu'elles n'avoient fait en faveur de la Ville d'Ypres, qu'elles avoient laissé prendre, faute d'y avoir envoyé des vivres: Que le Brabant étoit ruïné, & qu'ils n'en pouvoient rien attendre: Que la Reine d'Angleterre n'étoit pas mieux disposée que la France, puis qu'elle avoit fait redemander aux Etats l'argent qu'elle leur avoit prêté, quoi que dans des conjonctures très-fâcheuses: Qu'il n'y avoit point d'autre Puissance, qui les pût secourir.

Les Brabançons & ceux des Provinces-Unies exhortoient, au contraire, ceux de Gand à demeurer fermes dans l'Alliance contractée avec elles; puis qu'enfin, s'ils se joignoient avec leurs Ennemis, contre d'anciens Amis, ils ne jouïroient pas non plus eux-mêmes de la paix. Ils leur promirent même d'aller à leur secours, avec une Armée, dès que l'on auroit recouvré la Ville de Zutfen.

Mais il arriva en Hollande, justement un mois après la mort du Duc d'Anjou, ou le 10 de Juillet, un des plus tristes accidens, qui fussent arrivez jusqu'alors aux Provinces-Unies. Ce fut la mort du Prince d'Orange, dont la constance & la sagesse étoient presque l'unique esperance, que les Provinces Confédérées eussent alors sur la Terre. Je ne m'arrêterai pas beaucoup sur les circonstances de cette mort, ni sur l'assassin qui en fut l'auteur; (2) parce que tous les Historiens de ce tems-là en ont parlé au long. Un certain Bourguignon, nommé *Balthazar Gerard*, âgé de 27 ans, vint à Delft au mois de Mai, où il se nomma *François Guion*, & dit qu'il étoit fils de *Pierre Guion*, qu'on avoit fait mourir autrefois pour la Religion. Il donna un Mémoire au Prince, où il parloit du zèle qu'il avoit pour la Religion Réformée, & du desir dont il bruloit de servir le Prince. Il montra quelques Blanc-signez du Comte de Mansveldt, qu'il dit lui avoir été donnez à Luxembourg, par le Secretaire de ce Comte; par le moyen desquels, il s'imaginoit qu'on pourroit entreprendre quelque chose sur les Places de ce Duché. Le Prince ne fit d'abord aucun cas de ces Blanc-signez. Gerard ne laissa pas de demeurer là, d'aller à tous les Prêches, & d'avoir perpetuellement des Pseaumes, ou un Nouveau Testament, à la main, pour aquerir la réputation d'un homme dévot. Le Prince voulant envoyer ensuite quelqu'un en France au Maréchal de Biron, qu'on croyoit devoir être Gouverneur de Cambrai, crut que les Blanc-signez pourroient servir, & envoya même cet homme, avec celui qui alloit en France de sa part. Retournant ensuite de France, il apporta des Lettres de celui qu'il avoit accompagné, aux Etats & au Prince, où il étoit parlé de la mort du Duc d'Anjou. Le Prince étant encore au lit, le fit ensuite entrer, pour savoir de lui ce qu'il avoit ouï dire de la mort du Duc d'Anjou. On le congédia ensuite, & comme il n'avoit point d'argent, & qu'il étoit très-mal équippé, on lui fit donner quelques écus, le 8 de Juillet; dont il acheta deux Pistolets, avec de la poudre & des balles. Le 10, il se présenta au Prince, qui alloit dîner, pour lui demander un Passeport. Le Prince donna ordre qu'on lui en expediât un, & cet homme, après qu'il eut diné & qu'il sortoit de la salle où il avoit mangé, lui déchargea dans le corps un de ces Pistolets chargé à trois balles, qui le blesserent mortellement. Le Prince ne put prononcer que ces mots: *Mon Dieu, aye pitié de mon Ame; je suis fort blessé; mon Dieu, aye pitié de mon Ame & de ce pauvre peuple*, & mourut quelques momens après. Gerard tâcha de se sauver, & il étoit déja près de la muraille de la Ville, à dessein de se jetter dans le fossé, lors qu'il fut arrêté. *Louise de Colligny*, qui étoit là, fondoit en larmes, & ne pouvoit assez plaindre son malheur, de voir perir son second Mari, de la même maniere que le premier le Comte de Teligny, & son propre Pere l'Amiral de Châtillon, étoient morts au Massacre de la S. Barthelemi. Comme c'étoit une Dame très-pieuse, elle prioit en même tems Dieu très-ardemment de lui accorder le don de patience. Dieu la soûtint en effet, & elle vécut assez long-tems pour voir le Prince Maurice, fils de son Epoux, remporter de très-grands avantages sur les Espagnols, & les reduire à demander une trêve aux Etats des Provinces-Unies, & son propre fils le Prince Frideric-Henri, le seconder glorieusement. Guillaume leur pere étoit âgé, lors qu'il fut tué, de cinquante-un an, onze mois, & vingt-cinq jours. 1584.

L'Assassin étant arrêté, fut conduit à la maison du Concierge de la Cour, & fut là examiné par le Magistrat de Delft. Il avoua hardiment que c'étoit lui qui avoit fait cette horrible action, & fit un Ecrit, où il raconta tout au long sa vie passée; par où il paroissoit qu'il avoit formé de lui-même cet exécrable dessein, depuis long-tems; mais qu'il y avoit été depuis confirmé par plusieurs Jesuites & autres Théologiens de l'Eglise Romaine, qui lui avoient dit que s'il pouvoit tuer le Prince d'Orange, il gagneroit le Paradis. Comme on lui eut fait donner la torture, il avoua que son dessein avoit été communiqué au Prince de Parme, & que *d'Assonville* l'avoit assuré de sa part, que ce Prince lui feroit payer ce que le Roi d'Espagne avoit promis à celui qui tueroit le Prince d'Orange, s'il pouvoit se sauver; & qu'en tout cas, il immortaliseroit son nom. Ces discours étoient dignes d'une créature du Cardinal de Granvelle, ou d'un homme qui avoit bien profité dans la Politique du Duc d'Albe.

Gerard ayant persisté dans toutes ses Confessions, non seulement dans la torture, mais encore après en avoir été délivré; il fut condamné à un supplice exemplaire, pour effrayer ceux qui auroient pu entreprendre quelque chose de semblable contre les fils du Défunt; qui en effet ne furent pas si exposez que leur Pere à de semblables attentats. On prononça à son Assassin sa sentence, le 14 de Juillet. Elle portoit, qu'il auroit la main droite serrée entre deux fers rouges; qu'il seroit tenaillé avec des pincettes ardentes, dans toutes les parties charnuës de son corps; qu'il seroit taillé vif en quatre morceaux, en commençant par le ventre; qu'on lui arracheroit le cœur, qui lui seroit jetté au visage; que sa tête séparée de son corps

(1) *De Meteren* Liv. XII. fol. 276.
(2) Voyez *De Meteren* & *le Petit* sur cette année; & *De Thou* Liv. LXXIX.

1584. corps seroit mise au haut d'une Tour, & ses quatre quartiers, sur les remparts des quatre portes de la Ville.

Il fut d'abord ému, en entendant lire sa sentence, & se plaignit de son malheur; mais le lendemain, jour de son execution, il fut mené sur l'échauffaut, il y vit l'appareil de son supplice sans en paroître touché, & le souffrit sans jetter un soupir. Cela ne pouvoit guére arriver, sans un trouble étrange dans le cerveau de ce malheureux, qui suspendoit, en quelque maniere, le sentiment: comme l'on voit des furieux souffrir, sans rien dire, des maux, que ceux qui sont en leur bon sens, ne peuvent pas sentir sans jetter les plaintes les plus perçantes & les plus ameres.

„ Les Ecclesiastiques, (1) *dit le Président de* „ *Thou*, donnerent dans tous les Païs-Bas (*Catholiques*) de très-grandes louanges à sa constance. „ Ils firent des réjouissances dans toutes les Villes „ du Roi d'Espagne, que les uns regarderent avec „ surprise & que les autres détesterent. Les Etats „ ressentirent une extrême douleur de la mort du „ Prince d'Orange, qu'ils avoient perdu dans des „ conjonctures si facheuses; après avoir éprouvé, „ en tous les tems, sa prudence, sa constance, sa „ magnanimité, son équité, sa patience & sa modération, vertus qui ne se sont peut-être trouvées ensemble, dans un degré si éminent, en „ aucun autre mortel. " (2) *Grotius* après avoir dit que Gerard ne manqua pas de gens qui le louerent, ajoûte „ que le Prince de Parme, qui étoit Italien, (*c'est-à-dire, prudent & dissimulé*) refusa „ ceux qui lui demanderent qu'on en fit des réjouissances publiques; craignant qu'on n'en parlât mal & que l'on ne regardât cela comme une „ violation des Droits de la Guerre (*qui ne permettent pas en effet qu'on fasse des feux de joie, pour un Ennemi assassiné*). Ceux qui l'ont connu lors qu'il commençoit à vieillir, ne doutent „ point qu'il n'eût été confirmé dans l'habitude „ de souffrir patiemment les accidens fâcheux de „ la vie, & dans une sérieuse piété; par les diverses choses, qui lui étoient arrivées pendant „ plus de cinquante ans; sur-tout depuis qu'il eut „ entrepris de soûtenir une cause, que l'on pouvoit facilement rendre très-odieuse, & qui étoit „ pleine de difficultez. Il avoit été chagriné, par „ la colere & par les armes de ceux qui étoient „ plus puissans que lui, par les médisances de ses „ égaux, & souvent même par la haine des peuples. Comme les travaux n'affoiblirent point la „ santé de son Corps, son Esprit demeura toûjours également élevé; dans l'adversité, aussi „ bien que dans la prosperité. On ne doit pas oublier une marque de son peu d'avidité pour les „ richesses, c'est que bien loin d'en avoir amassé dans „ les guerres civiles, il n'y gagna rien que de la „ gloire, puis qu'il laissa ses biens particuliers, „ dont il avoit secouru l'Etat, fort endettez, aux „ Enfans qu'il avoit eus de ses quatre mariages. Les Etats des Provinces Unies donnerent à sa Veuve, (3) qui n'avoit eu d'autre Dot que ses bonnes qualitez, une (4) pension viagere de vingt mille francs.

Je ne m'arrêterai pas ici à donner un portrait de ma façon de ce grand homme; il n'y en a point de plus fidele, que l'Histoire de sa vie, depuis le commencement des Troubles, jusqu'à sa mort. J'examinerai seulement, avant que de finir ce Livre, celui que le Cardinal (5) *Bentivoglio* en a fait. „ Il étoit né, *dit-il*, pour aquerir une très- „ grande réputation, si, content de sa propre „ fortune, il n'en avoit pas voulu chercher une „ plus grande, au travers des précipices dans „ lesquels il se jetta ". Il ne chercha point d'ameliorer sa fortune, dans les brouilleries & dans la guerre, que les Espagnols causerent par leur gouvernement tyrannique dans les Païs-Bas; il n'y avoit point d'apparence de réussir en ce qu'il entreprit, contre une si grande puissance. Il avoit de très-grands biens dans les Païs-Bas & en Bourgogne; sans parler de sa Principauté d'Orange, qu'il s'exposoit visiblement à perdre, en résistant à Philippe II. Il les auroit, au contraire, beaucoup pû augmenter, en lui faisant sa Cour, & en s'attachant à son parti. Il étoit trop habile, pour ne pas s'appercevoir de cela. 1584.

„ On ne douta jamais, *dit ensuite notre Cardinal*, que l'Empereur Charles V. & le Roi Phi- „ lippe II. son fils ne le regardassent comme le „ premier de leurs Vassaux, en Flandre. L'un & „ l'autre firent, comme à l'envi, paroître leur „ faveur & leur estime pour lui. Mais il restoit „ néanmoins dans la condition de Vassal, & son „ orgueil ne lui donnoit aucun repos, qu'il ne „ jouit de la qualité de Souverain. Il aspira donc „ à s'y élever, comme on l'a vu, dans les révol- „ tes de Flandre ". C'est-là deviner, & juger sur de simples soupçons, & même sans apparence. Si le Prince d'Orange avoit quelque prudence, qu'on ne peut pas assurément lui refuser; il ne pouvoit s'imaginer de devenir Souverain des Païs-Bas, ni en tout, ni en partie; à cause de la puissance des Espagnols, à laquelle les forces des Provinces n'étoient nullement comparables, ni en ce qui regarde les richesses, ni pour ce qui est du conseil, & de l'execution de ce que l'on a entrepris. La multitude des Interessez, & la diversité des sentimens, qui naissoient de la liberté & de l'égalité des Membres de la Confédération, les rendoient fort inferieurs à la puissance des Espagnols; sans parler de l'inégalité des richesses. Un homme prudent pouvoit facilement prévoir que, sans miracle, les Espagnols devoient être superieurs; & par conséquent le Prince d'Orange ne devoit nullement aspirer à devenir Souverain dans les Païs-Bas; & s'il avoit eu une semblable pensée, il en seroit bien-tôt revenu, & n'auroit jamais poussé ce dessein plus loin, au hazard de ses biens & de sa vie. „ L'ardeur de son ambition s'augmentant toujours, „ *dit-il encore*, depuis avoir commencé à executer „ ses desseins, il les avoit poussez si loin, qu'on „ ne doutoit presque pas qu'il ne parvint à son „ but, au moins en Hollande & en Zélande, si „ la mort ne l'en eût empêché ". Alors il étoit moins en état que jamais, de s'acquerir une Souveraineté, au moins permanente; puis que l'on comptoit alors la Flandre & le Brabant, comme des Provinces perdues pour la Confédération, & que les Provinces de delà le Rhin étoient en partie entre les mains des ennemis. Il est vrai, comme je l'ai déja dit, qu'on étoit prêt à le déclarer Comte de Hollande & de Zélande; mais assurément s'il avoit formé le dessein d'en devenir Souverain à la longue, il faut avouër qu'il prenoit bien mal son tems pour faire éclater son ambition, puis qu'il avoit très peu de sujet d'esperér de conserver une semblable Souveraineté, contre la Puissance de Philippe, mise en œuvre par le Prince de Parme. Y a-t-il quelque apparence qu'un homme pru-

(1) Lib. LXXIX. p. 682.
(2) Liv. IV. p. 81. Voyez aussi *Reidanus* Ann. Lib. III. p. 59.
(3) *De Thou* Liv. LXXVII. p. 602.
(4) *Wicquefort* Hist. des P. U. Liv. II. p. 72.

(5) A la fin du 2. Liv. de la P. II. de son Hist. de la Guerre de Flandre.

1584. prudent, comme lui, se fût formé un semblable projet? La verité est que le Prince d'Orange se jetta d'abord dans le parti de ceux qui voulurent empêcher qu'on ne violât les Privileges des Provinces, & qu'on ne les donnât à piller à des Gouverneurs Espagnols; par amour pour ce païs, qu'il regardoit comme sa patrie, quoi qu'il n'y fût pas né, mais où il avoit de grands biens. Tout ce qu'on cherchoit alors dans les Païs-Bas, c'étoit de n'être pas gouverné par des Espagnols; dont on ne pouvoit souffrir, ni l'orgueil, ni les pilleries. Il s'y mêla ensuite des raisons de Conscience, qui firent que l'on s'éleva contre l'Inquisition Espagnole; qui devint de plus en plus insupportable à ces peuples, à mesure que leurs lumieres sur la Religion s'augmentoient. Le Prince d'Orange ne pouvoit pas, sans folie, se forger l'étrange pensée de se rendre, à cette occasion, maître des terres que la Maison de Bourgogne possédoit autrefois. Il fut entrainé, comme les autres, par la tempête qui s'éleva, sans savoir où elle le porteroit; & quelque adresse qu'il employât, pour n'y pas faire naufrage, il fut celui qui y perdit le plus; puis qu'il ne jouït d'aucun repos, qu'il y vit perir trois de ses freres, qu'il fut dépouillé de la plûpart de ses biens, & qu'il y laissa enfin sa propre vie. La tourmente dura encore plus de quatre ans après sa mort, avec la même violence; & ce fut la seule Providence Divine, qui sauva ces Provinces. Il ne faut pas s'étonner si, dans un tems si dangereux, le Prince d'Orange, qui avoit déja l'autorité suprême, quoi qu'il n'en usât pas, trouva à propos d'en accepter le nom: dans l'agitation où étoient les Provinces de Hollande & de Zélande, elles avoient besoin d'un seul homme, qui en tint le gouvernail; parce qu'il n'y avoit que lui, qui en fût capable; & que les irrésolutions, les longueurs & les contradictions des Assemblées, composées de gens ou timides, ou peu éclairez, & néanmoins trop entiers dans leurs opinions, pouvoient être cause d'un naufrage, qui auroit perdu la République pour jamais. Il falloit beaucoup aimer le bien public, pour se charger d'un emploi si difficile, & si sujet aux accidens, qui arrivent communément à un Etat chancelant, tel qu'étoient les deux Provinces, dont on vouloit lui donner le titre de Comte. On lui avoit donné l'an MDLXXVI. le pouvoir de changer les Magistrats, dans le Traité dont on a parlé sur cette année; mais dans celui de l'année présente, (1) on le chargeoit seulement d'observer les Loix, de faire qu'elles fussent observées, & de veiller à la conservation de la Liberté des Provinces & des Villes. On voit encore par-là que le nom de *Comte* n'étoit pas le nom d'une Puissance Arbitraire. Mais, comme je l'ai déja dit ailleurs, il seroit à souhaiter que le Prince n'eût point recherché un Titre, qui lui a attiré des censures & des médisances.

„ Il y avoit en lui, *continue le Cardinal*, en „ un degré égal, la vigilance, l'adresse, la liberalité, l'éloquence, & la pénetration, dans „ toutes les affaires, jointes avec l'ambition; la „ fraude, la hardiesse, la rapacité, & la souplesse capable de prendre toutes sortes de formes: ces bonnes & ces mauvaises qualitez „ étoient accompagnées de tout ce que l'art de „ regner enseigne de plus artificieux. " Le Cardinal décrit ici le Prince d'Orange, non tel qu'il a été, mais tel qui croyoit qu'il avoit dû être, 1584.
conformément à ses idées. Il lui attribue certaines qualitez, tant bonnes que mauvaises, qu'il n'a point euës. Il parloit sagement & de bon sens, mais il n'avoit point ce que l'on appelle *éloquence*, sur-tout parmi les Italiens. C'est une chose que les Historiens contemporains ont remarquée, comme on le peut voir dans *Rheidanus*, qui dit (2) en propres termes, qu'il ne se mettoit nullement en peine des ornemens, ni de l'élégance du discours. Pour la *fraude*, dont *Bentivoglio* l'accuse, il paroît bien qu'il s'est conduit aussi prudemment qu'il étoit possible, dans les affaires épineuses qu'il a euës; on ne voit pas néanmoins que ce fût un homme *frauduleux*. Mais il y a de certains païs, où l'on a de la peine à distinguer la *fraude* de la *prudence*; & c'est peut-être l'usage de ces païs, que le Cardinal a suivi ici. Le Prince d'Orange n'a jamais été suspect de *rapacité*, & l'état où il laissa ses affaires particulieres, selon le témoignage de *Grotius* & de *Rheidanus*, fit bien voir qu'il n'en étoit point coupable. *L'art de regner*, ou *de dominer*, dont parle le Cardinal, semble être ce que l'on appelle la *Politique de Machiavel*, qui n'est en effet autre chose que l'art de dominer. Le Prince d'Orange avoit seulement l'art de conduire les esprits, par la patience, par la douceur, & par la Raison; qui pouvoient produire quelque effet sur les esprits raisonnables, mais qui étoient inutiles à l'égard des autres, comme on le voit par toute son Histoire.

„ Dans les assemblées publiques & dans toute „ autre sorte de négociation, personne ne sut „ mieux que lui, ou disposer les esprits à ce qu'il „ vouloit, ou les faire changer d'opinion, ou colorer les choses de prétextes specieux, ou hâter les résolutions, ou les tirer en longueur; „ ni, en un mot, prendre ses avantages avec plus „ d'adresse. " La plus grande partie de tout cela est plutôt louable, que blâmable, quand on l'employe pour une bonne fin, telle qu'étoit la conservation de la juste liberté des peuples, soit à l'égard de ce qui concerne le corps, soit par rapport à la Conscience; & c'est-là tout ce que le Prince d'Orange se proposoit. Si la Cour d'Espagne eût voulu accorder l'un & l'autre aux Peuples des Païs-Bas, comme elle le pouvoit & le devoit faire, elle n'auroit jamais eu sujet de se plaindre de lui, ni des Provinces, qui lui donnerent tant de peine; & elle auroit épargné des richesses immenses & évité une effusion de sang humain, qui n'en a guere eu de pareille parmi les Chrétiens.

Le Cardinal dit enfin, „ qu'on le vit changer de Religion, selon ses divers interêts. Dans „ l'enfance, *dit-il*, il fut Lutherien en Allemagne, passé en Flandre il fut Catholique. Au „ commencement des révoltes il se déclara fauteur des nouvelles Sectes, sans en professer ouvertement aucune; jusqu'à ce qu'enfin il trouva „ à propos de suivre celle des Calvinistes, comme la plus contraire à la Religion Catholique, que le Roi d'Espagne soutenoit. „ Le Prince d'Orange ne changea point de Religion, selon ses interêts; il ne fut jamais que Réformé, comme son Pere, qui avoit introduit la Réformation dans ses Etats. C'est le Prince d'Orange lui-même qui le dit, dans son Apologie contre Philippe II. S'il vécut comme les Catholiques chez

(1) Voyez l'Apologétique de *Grotius* Ch. IX.

(2) Annal. Lib. III. pag. 50.

1584. chez la Reine de Hongrie & chez l'Empereur, qui l'avoient demandé à son Pere dès son Enfance; on n'a pas sujet de s'en étonner, à moins que d'avoir oublié la foiblesse & l'ignorance de cet âge-là. S'il fit ensuite profession de la Religion Réformée, il ne fit que suivre un penchant de son Enfance, qui ne s'étoit jamais entierement étouffé dans son esprit, & qu'obeïr aux lumieres qu'on lui donna quand il se retira en Allemagne, sous le Duc d'Albe, comme il en fit profession ouverte depuis. Ainsi il n'étoit pas devenu Catholique, en passant en Flandre; mais ayant été donné dans son Enfance à la Reine de Hongrie & à l'Empereur, on lui avoit fait professer leur Religion, dans un âge où l'on n'est pas capable de juger de semblables choses. Il eut, au reste, raison de favoriser ceux qui suivoient les sentimens de *Luther*, aussi bien que ceux qui étoient dans ceux de *Calvin*, parce que, dans le fond, ce n'est qu'une même Religion; puis que les uns & les autres ont les mêmes principes fondamentaux, quoi qu'ils aient des sentimens differens sur quelques articles, qui n'appartiennent nullement à l'essence de la Religion. Il accordoit bien aussi la tolerance civile à ceux de l'Eglise Romaine, & croyoit que les Provinces Protestantes pouvoient former un seul & même Etat avec les Catholiques, comme il parut par la Paix Religieuse; sans que personne l'ait accusé d'avoir été dans les sentimens de l'Eglise Romaine. Il étoit persuadé, & avec raison, que la Religion Chrétienne ne doit rendre ceux qui en font profession, ennemis de personne; mais au contraire, les remplir de charité envers tout le monde. 1584.

FIN *du Troisieme Livre.*

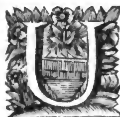


HIS-

HISTOIRE DES PROVINCES UNIES DES PAÏS-BAS.

LIVRE QUATRIEME,

Contenant ce qui s'est passé depuis la mort du Prince d'Orange en MDLXXXIV, *jusqu'à celle du Prince de Parme en* MDXCII.

1584. N Historien, (1) que nous avons réfuté à la fin du Livre précedent, dit avec raison, que jamais perte d'un Pere, ou d'un Bienfaiteur, ou d'un Prince, ne causa plus de tristesse, que celle du Prince d'Orange dans les Provinces Confédérées. On peut dire en effet, qu'il étoit le Pere de la République des Provinces-Unies, qu'il avoit comme fondée depuis peu d'années, & le Bienfaiteur de toutes les autres, qui lui étoient redevables de n'être pas réduites en esclavage par les Espagnols; & s'il n'étoit pas le Prince de toutes, il avoit mérité de l'être, pour avoit entrepris avec tant de risque de leur rendre les Privileges & les Loix, que leurs Prédecesseurs avoient eues, & que leur Prince naturel leur vouloit enlever. On lui fit à Delft de magnifiques funerailles, & quelques années après un très-beau Mausolée de bronze, dans la principale Eglise de cette Ville. Il étoit né à Dillenbourg, dans la Comté de Nassau, l'an 1533, le 14 d'Avril.

Les Etats de Hollande & de Zélande, pour marquer la reconnoissance qu'ils avoient pour ce grand homme, prirent pour leur Gouverneur & pour leur Capitaine Géneral, tant par Mer que par Terre, le Comte MAURICE. son Fils, qui n'avoit que dix-huit ans; mais qui promettoit beaucoup, dès cette tendre jeunesse, & qui surpassa enfin l'attente qu'on en avoit euë. On lui donna alors pour Lieutenant le Comte de Hohenlo, qui avoit bien servi sous le Prince d'Orange. Maurice devint le plus grand Géneral d'Armée de son tems, & il fut le premier qui apprit à camper, à se retrancher, à fortifier les Places & à les attaquer; choses peu connues avant lui, & portées dès-lors à une si grande perfection, que l'on vint de toutes parts dans les Païs-Bas, pour y apprendre à faire la guerre, sous lui, ou sous le Prince de Parme. Ce grand Adversaire, & ensuite *Ambroise Spinola*, donnerent encore plus de lustre à ses entreprises & aux avantages qu'il remporta sur eux; comme on le verra, par la suite de cette Histoire.

Le Prince de Parme crut d'abord que la mort du Prince d'Orange causeroit un grand changement dans les affaires, & feroit perdre courage aux Provinces Alliées, destituées d'un Chef estimé & cheri de tout le monde, & dans la prudence, & dans la fermeté duquel elles se confioient entierement. 1584. Il arriva aussi que bien des gens perdirent courage & penserent à se raccommoder avec l'Espagne; mais d'un autre côté, l'horreur de l'Assassinat se trouva si grande, que les peuples, irritez au dernier point, résolurent de continuer la guerre, & la firent avec tant de vigueur & de constance, que le Prince de Parme vit bien qu'il auroit besoin de toute son habileté & de toute sa bravoure, pour soûtenir l'honneur de l'Espagne. (2) Ceux de la Province d'Utrecht prirent pour leur Gouverneur le Sr. *de Villers*, ceux de Gueldre & d'Overyssel le Comte de Meurs, & la Frise Guillaume de Nassau, qui, après Maurice, rendit les services les plus importans aux Provinces-Unies.

Anvers étoit alors la principale & la plus riche Ville de toutes les Provinces. Pendant qu'elle tenoit le Parti des Confédérez, il n'y avoit guére d'apparence de pouvoir jamais les réduire. Aussi le Prince de Parme avoit-il eu quelque envie d'en faire le siege, dès le tems qu'il assiegea Mastricht; mais l'entreprise étoit trop difficile, pour s'y engager avec l'Armée qu'il avoit alors, & dans l'état où étoient encore les choses en ce tems-là. Alexandre reprit ce dessein après la mort du Prince d'Orange, & y réussit comme on le verra, avec des peines & des dépenses infinies; mais qui auroient été inutiles, si les Alliez avoient cru qu'il fût possible de faire réussir une entreprise si hardie.

Ceux d'Anvers avoient fait faire un Fort à trois lieuës au dessous de leur Ville, à la droite de l'Escaut, en descendant la riviere; pour conserver la liberté de leur commerce, & pour entretenir la communication, qu'ils avoient par-là, avec la Zélande & la Hollande, d'où ils pouvoient recevoir commodément toutes sortes de provisions. Ce Fort étoit muni de ce qui étoit nécessaire pour sa subsistance & pour sa défense, & il y avoit une garnison, qui fut peu après augmentée & commandée par *Teligny*, digne fils du fameux de la Nouë, qui étoit encore prisonnier chez les Espagnols. Pour conserver ce passage avec plus de sureté, on entreprit de bâtir un autre Fort sur la rive opposée, que l'on appella Lifkenshouk. On y mit aussi une Garnison, quoi qu'il ne fût pas encore achevé.

Le Prince de Parme, qui voyoit bien que si ce Fort étoit achevé & bien muni, il auroit bien de la peine de se rendre maître de la riviere, marcha le

(1) *Bentivoglio* P. 2. Lib III. au commencement.

(2) *De Meteren* Liv. XII. fol. 239. verso & suiv.

1584. le 3 de Juillet de Flandre où il étoit, en Brabant. Il envoya Mondragon au delà de l'Escaut, avec des Troupes, des Provisions & de l'Artillerie, pour attaquer Lillo d'un côté; pendant que le Marquis de Roubais attaqueroit Lifkenshouk de l'autre côté de la riviere. (1) Ce dernier Fort fut canonné très-vivement & emporté, après y avoir donné deux assauts. On tua tout ce qui s'y rencontra, & l'on accuse Roubais d'avoir tué de sa main un Capitaine, qu'il avoit employé dans une négociation avec le Prince d'Orange, au desavantage d'Alexandre, de peur qu'il ne le découvrit. Le Prince, en présence de qui ce meurtre se commit, blâma cette colere excessive. Ceux d'Anvers ne perdirent point de tems, pour renforcer la Garnison de Lillo, qui étoit seulement de trois cens hommes, ou environ. Teligny y entra avec quelques Troupes Françoises, & comme cinq Compagnies Bourguignonnes s'approcherent de la Place, avant que le reste des Troupes de Mondragon fussent venues, il les fit attaquer si à propos, qu'il en demeura une grande partie sur la place. Teligny ayant été chargé du commandement de la Place, s'appliqua d'abord à disputer le terrein à l'ennemi, & empécha qu'il ne pût faire ses approches aussi promptement qu'on avoit accoûtumé de faire en ce tems-là, auquel l'art de défendre les Places n'étoit pas assez connu. Les Zélandois qui s'interessoient dans ce Fort, à cause de leur commerce à Anvers, y envoyerent cependant Balfour avec cinq Compagnies Ecossoises. Dès que l'on eut découvert les quartiers des Assiegeans & leurs batteries, on fit une vigoureuse sortie sur eux, & on leur tua environ trois cens hommes, sans pouvoir néanmoins arriver au canon, à cause des tranchées & des digues, dont il n'étoit pas facile de se rendre maître. On prit un des principaux mineurs de Mondragon, & cet homme prit parti dans l'Armée des Etats, qu'il servit fidelement. Les Assiegeans firent canonner la Place & y firent une brêche, par laquelle ils prétendoient s'en rendre maitres. Cependant les Assiegez y firent une mine, pour faire sauter l'ennemi, quand il donneroit l'assaut; mais on y mit le feu trop tôt, & l'effet de la mine se tourna contre la Garnison. Cependant les Assiegeans, que cet accident fit retirer, ne laisserent pas de souffrir en leur retraite, du feu de l'Artillerie des Assiegez. Ceux de Lillo reçurent ensuite quelque grosse Artillerie d'Anvers, par le moyen de laquelle ils démonterent celle des Assiegeans. Ces derniers voulurent ensuite empêcher l'entrée & la sortie par eau, par le moyen de l'Artillerie de Lifkenshouk, & de quelques piéces qu'ils avoient mises au trou de la levée de Callo. Mais tout cela fut inutile, & comme le Duc de Parme fut qu'il y avoit vingt-cinq ou vingt-six Compagnies d'Infanterie, avec toutes les munitions nécessaires, il jugea à propos de faire lever ce siege; après qu'il y eut employé trois semaines, & perdu, à ce qu'on dit, plus de deux mille hommes. Il fit seulement occuper quelques postes, par des Troupes, qui se retrancherent, & qui firent des courses sur ceux d'Anvers. Cependant il arriva peu de tems après, que les Soldats de la Garnison de Lillo se mutinerent, faute de payement, contre leurs Chefs, qu'ils contraignirent d'en sortir; mais on appaisa au plûtôt cette Garnison, en lui faisant payer la solde de cinq mois en argent, & celle d'un mois en drap, pour s'habiller.

Cependant (2) le Prince de Parme fit occuper divers postes sur l'Escaut, où il fit bâtir des Forts; 1584.
ce qui fit juger qu'il en vouloit à la Ville d'Anvers, d'où il sortoit bien des gens, qui craignoient un siege. Cependant Alexandre alla en ce tems-là assieger Dendermonde, Ville nécessaire pour ôter la communication de Gand avec Anvers. Il avoit été averti, qu'on avoit tiré de Dendermonde une partie de la Garnison, pour l'envoyer ailleurs, selon qu'on l'avoit jugé à propos. Ce qui en étoit resté n'étoit point payé, & Ryhove, Gouverneur de la Place, étoit allé en Hollande, pour tacher d'en tirer de l'argent, afin de la payer. Le Prince de Parme se présenta donc devant la Ville le 11 d'Août, & trouva le moyen de faire écouler l'eau des fossez, de rompre les Ecluses, & de fermer la Riviere.

Ensuite il fit une très-grande brêche dans le mur de la Place, qui étoit vieux, & auquel on ne se confioit pas tant, que dans l'eau dont la Ville étoit environnée. Il prit ensuite d'assaut un des remparts de la Ville, où il perdit assez de monde, & entre autres Pedro de Paz, qui avoit ramené les Troupes Espagnoles dans les Provinces. Comme il se préparoit à donner un second assaut, les Bourgeois épouvantez contraignirent la Garnison, qui n'étoit que de trois-cens hommes, à se rendre le 17 du Mois. Les Soldats sortirent avec l'épée & le poignard, & furent convoyez jusqu'à Willebrouk. De deux Ministres, qui y furent trouvez, l'un fut pendu & l'autre noyé. Si les Villes ne capituloient pas pour cette sorte de gens, elles n'étoient pas pardonnables; & si l'Ennemi ne les vouloit pas comprendre dans la capitulation, ou ne gardoit pas ce qu'il avoit promis, il mettoit en droit les Provinces & les Troupes Protestantes d'en faire autant aux Prêtres, qu'ils trouvoient dans les Places qu'ils prenoient. Je ne vois pas néanmoins que les Protestans le fissent, en ce tems-là. Il arriva encore un autre fâcheux accident, par la perte de cette Place; ce fut que les vivres, que l'on avoit amassé en cette Ville pour les porter à Gand, tomberent entre les mains de l'ennemi.

L'Armée du Prince partit pour aller du côté de Willebrouk, y occupa un Fort & réduisit Vilvorde le 7 de Septembre à se rendre. Par-là il coupa la communication de Bruxelles avec Anvers, par eau. Il lui arriva encore un bonheur au delà du Rhin; ses gens trouverent le moyen de ravitailler Zutfen, que les Hollandois assiegeoient.

Ces avantages, remportez par les ennemis des Etats, firent entierement perdre le courage à ceux de Gand. Après avoir envoyé demander du secours, par-tout où ils purent; comme ils virent qu'il n'y avoit rien à esperer, ils résolurent de s'accommoder avec le Prince de Parme, & l'executerent le 17 de Septembre, à Bevere, où il étoit. Les conditions furent, qu'ils recevroient Garnison; qu'ils reconnoitroient le Roi d'Espagne pour Comte de Flandre, & lui obeïroient, à condition qu'ils seroient gouvernez selon les Usages & les Privileges, qu'ils avoient eus avant les troubles; que le Roi, de son côté, rentreroit en tous ses droits, & qu'il en feroit de même des Prélats, des Colleges de Chanoines, & des Couvents; sans qu'ils pussent néanmoins redemander leurs revenus du tems passé, à moins qu'on ne s'en fût servi à quelque usage particulier; que les Protestans y pourroient encore demeurer deux ans, pourvû qu'ils n'y commissent aucun scandale, pour disposer de leurs biens comme ils le trouveroient à propos, après quoi ils sortiroient du païs; qu'ils livreroient douze hommes des plus coupables, qu'il nommeroit. Cependant il n'en nomma que six, & accorda

(1) *De Meteren* Liv. XII. fol. 240. verso.
(2) *Bentivoglio* P. 2. Lib. III. p. 61. *De Meteren* Liv. XII. fol. 241.

1584. corda encore la vie à trois d'entre eux. Après cela, il la donna à tout le reste, & au lieu de trois-cens mille francs, qu'il avoit stipulé d'eux, il se contenta de deux cens mille. Les Bourgeois devoient lever cette somme eux-mêmes, & personne ne pouvoit sortir de la Ville, avant que d'avoir payé sa quote, sans passeport. On taxa d'abord les Bourgeois Protestans, au delà de leurs forces; mais le Prince, à qui ils s'en plaignirent, modera cette taxe.

On y mit ensuite des Wallons en Garnison, on rebâtit le Château, qui avoit été démoli; & Champigni, qui avoit été prisonnier à Gand jusqu'à ce tems-ci, en fut fait Gouverneur. On assure que la moitié des Bourgeois, & même des plus accommodez, sortirent de la Ville, & allerent s'établir en Hollande & en Zélande. C'est ainsi que cette Ville perdit sa liberté, pour en avoir voulu user avec excès; comme on l'a vû dans l'Histoire précedente.

Le Prince de Parme, outre ce qu'il fit en Flandre, (1) eut encore soin de faire saisir divers postes autour de Brusselles & de Malines, pour empêcher qu'on n'y portât commodément des vivres. Il ordonna à sa Cavalerie, à qui les Etats n'en pouvoient opposer aucune en ce tems-là, de battre perpetuellement l'estrade, autour de ces deux Villes & d'Anvers; & elles commencerent à ressentir une partie des incommoditez du siege, sans être assiegées.

Le Prince de Parme, s'étant apperçu de la difficulté qu'il y auroit à se rendre maitre de Lillo, que les ennemis pouvoient secourir quand il leur plaisoit, par le moyen des vaisseaux qu'ils avoient sur la riviere, ne trouva pas à propos de l'assieger de nouveau. Quand même il l'auroit pris, cela ne suffisoit pas pour le rendre maitre de l'Escaut, qui en cet endroit-là est extrêmement large. Quelque Artillerie qu'il y eût eue, les Vaisseaux auroient toûjours pu remonter & descendre la riviere pendant la nuit, à la faveur des marées, sans qu'on leur pût faire aucun dommage. Il crut donc, qu'il valoit mieux tenir bloqué ce Fort du côté de la terre, & il donna ce soin à Mondragon, qui avoit déja pris son quartier là, pendant le siege. Ensuite il proposa à son Conseil le dessein qu'il avoit formé de fermer l'Escaut, un peu plus haut, par un Pont fortifié, dans le milieu de la riviere, chargé de monde & d'Artillerie, & soutenu de Forts des deux côtez. Ce Projet passa d'abord, dans l'esprit de plusieurs Officiers, pour une chose impraticable. Ils ne voyoient pas où l'on pourroit trouver du bois, pour faire un pont de cette force & de cette étendue; ni quand on en auroit, comment on le pourroit conduire à l'endroit où se devoit faire le Pont; puis qu'on ne le pouvoit en aucune maniere mener par terre, & que les ennemis étoient maitres de la riviere; sur-tout devant la Ville d'Anvers, par où il seroit nécessaire de faire passer tous les materiaux. On ne savoit où l'on pourroit trouver des poutres assez longues, pour atteindre jusqu'au fond de la riviere. D'ailleurs on ne voyoit pas comment il seroit possible de les transporter par terre; & par eau, il n'y avoit point d'apparence d'y pouvoir réussir, parce qu'il faudroit passer devant Anvers, & que les ennemis l'empêcheroient facilement. On ne pouvoit pas non plus esperer de faire un Pont de bateaux; on manquoit de bois, pour en bâtir un nombre suffisant, & on ne les pouvoit pas faire passer au travers des Vaisseaux ennemis. Quand néanmoins il arriveroit qu'on les menât où l'on voudroit, un Pont de cette sorte ne pourroit pas tenir contre les hautes marées, ni contre les Vaisseaux qui l'attaqueroient des deux côtez, ni contre les glaces, qui, au tems du dégel, l'emporteroient. Ceux qui étoient d'un sentiment opposé, soûtenoient qu'étant maitres du haut de l'Escaut & du païs d'alentour, il ne manqueroit pas de bois; & qu'à l'égard de la riviere, on la pourroit brider par des Forts bâtis sur les deux bords, & faire passer le bois, à la faveur des Forts. Ils croyoient qu'on pourroit planter des pieux aux deux côtez de la riviere, où la profondeur étoit moindre; & fermer le milieu, où elle est la plus grande, par des barques, attachées ensemble par des chaines; & que la glace, en cas qu'il y en eût, après un dégel, trouveroit passage dans les entredeux de ces barques. Comme, pour faire le siege d'Anvers, il falloit nécessairement fermer la riviere, pour arrêter les secours de Hollande & de Zélande, sans quoi on ne sauroit prendre cette Place; le Prince de Parme, disposé a tout tenter pour s'en rendre maitre, résolut d'entreprendre la structure d'un Pont, qui seroit en partie sur des pieux & en partie sur des barques. Il crut le pouvoir faire, entre deux villages opposez; savoir, Ordam du côté du Brabant, & Callo du côté de la Flandre, où la riviere étoit la plus étroite. Il fit incessamment bâtir des Fors sur les bords de l'Escaut, & amasser du bois, avec toute la diligence possible, & essaya de le conduire par le fleuve. 1584.

Mais ceux d'Anvers s'y opposerent avec tant de vigueur & de succès, qu'il fallut chercher un autre passage (1). On fit rompre la digue de l'Escaut, près du village de Borcht, fort au dessus de l'endroit marqué pour le Pont; on inonda le plat païs, jusqu'à Callo, & par cette inondation, on commença à mener le bois dont on avoit besoin, mais avec beaucoup de peine. Il venoit cependant des Vaisseaux de Hollande & de Zélande, qui apportoient tout ce qui étoit nécessaire à Anvers. L'on auroit dû, dès-lors, faire de grands amas de bled dans la Ville; mais comme on se flatta que la riviere ne pourroit point être fermée, & que le bled étoit plus cher qu'à l'ordinaire, on differa de le faire; & c'est ce qui fit tomber enfin la Ville entre les mains des Espagnols.

L'inondation n'étoit pas suffisante, pour y faire passer commodément tant de poutres. Pour remedier à cet inconvénient, le Prince entreprit de faire un canal tout exprès, depuis le Village de Steken, jusqu'à Callo. Il y avoit quatre lieues de chemin, entre ces deux postes; mais il y fit travailler un si grand nombre de Pionniers, qu'il en vint à bout, & dès-lors rien n'empêcha le transport de tout le bois qui lui étoit nécessaire. Il fit bâtir un Fort Royal, du côté de Flandres, nommé le Fort de Ste. Marie, & un autre en Brabant, qu'il appella le Fort de St. Philippe, près d'Ordam, & un grand nombre d'autres, que l'on fait monter jusqu'à trente, tous garnis d'Artillerie; de sorte qu'il falloit que les Vaisseaux, qui entreprendroient d'aller jusqu'au Pont, essuyassent le feu de quatre-vingts piéces de Canon.

On travailla avec diligence à faire le Pont des deux côtez. On planta de très-gros pieux dans l'eau, qu'on lia ensemble par des poutres mises en travers, qui firent une très-forte *Estaccade* des deux côtez. On mit dessus d'autres poutres, qu'on couvrit de planches, pour en former un Pont. L'Estaccade du côté de Callo fut conduite jusqu'à cent-vingt pas, au delà desquels la riviere se trouva trop pro-

(1) *Bentivoglio* P. 2. Lib. III. p. 61.

(1) Voyez *Bentivoglio* P. 2. Liv. III. *Strada* & *De Meteren* sur cette année.

1584. profonde, pour y continuer ce travail. Mais du côté d'Ordam, on le poussa jusqu'à cent cinquante pas. Dans l'espace du milieu, on mit les barques; mais avant que d'y venir, on fit de chaque côté, au bout de l'Estacade, un élargissement du Pont, en forme de place d'armes, pour loger un plus grand nombre de Soldats, afin de défendre tant l'Estaccade, que les barques. Les côtez de ces places étoient garnis d'un parapet, composé de deux grosses planches, avec de la terre entre deux, pour couvrir les Soldats contre les mousquetades de l'ennemi, qui pourroit venir les attaquer du haut ou du bas de la riviere. L'une & l'autre plate-forme étoit garnie de Canon qui défendoit les deux côtez de l'Estaccade, & empêchoit aussi l'abord des barques. On avoit encore planté des pieux garnis de chaines, qui les tenoient attachez les uns aux autres, pour empêcher que les Vaisseaux ennemis n'approchassent du Pont. Les barques remplissoient tout l'intervalle qui étoit entre les deux Estaccades, & d'environ quatre cens cinquante pas de longueur. Cet espace étoit rempli de trente-deux grosses barques, à peu près semblables, qui étoient arrêtées par deux ancres, l'une au dessous & l'autre au dessus, pour les affermir contre le flux & le reflux des marées. Elles étoient chargées de poutres & de planches, qui formoient le Pont. Chacune étoit garnie de deux pieces d'Artillerie, dont l'une étoit tournée vers le haut de la riviere & l'autre vers le bas. Tout ce Pont étoit assez large, pour y faire passer dix hommes de front. Pour défendre encore tout ce grand ouvrage, contre les Vaisseaux qui pourroient venir d'Anvers, ou de Zélande, on fit garnir, comme je l'ai dit, les deux bords de la riviere, au dessus & au dessous, d'un grand nombre d'Artillerie. Le Prince de Parme fut occupé à cela près de sept mois, & ne le vit achevé qu'au Printems de l'année suivante. Ce terme même auroit été trop court, s'il n'eût eu soin de s'assurer d'Ouvriers de bonne heure, & s'il n'eût arrêté les materiaux, que la Flandre lui pouvoit fournir, dans l'esperance de s'en servir à ce dessein. Il parut bien en ce tems-là, que le Prince d'Orange ne vivoit plus; puis qu'on donna au Duc de Parme tout le tems qu'il falloit pour faire son Pont, sans l'attaquer, ni d'un côté, ni d'autre, avant qu'il fût achevé, & que l'on fit des fautes énormes, sans lesquelles il n'auroit jamais pû réussir.

Ste. Aldegonde, (1) qui commandoit dans Anvers, avant que le Prince de Parme fût si fort avancé dans cet Ouvrage, avoit proposé de bâtir un Fort sur la Digue de (2) Couwenstein, qui alloit se joindre à celle de l'Escaut, pour s'assurer de ce poste, qui étoit de grande importance, & de percer là la Digue; de peur que l'ennemi, après avoir fermé la riviere, ne s'en rendît encore le maître, & n'empêchat absolument tout secours qui pourroit être envoyé par eau à Anvers. *Henri Tserarts, Sr. de Couwenstein*, avoit été du même avis, & ç'avoit aussi été le sentiment du Prince d'Orange, comme l'assure *Reidanus*. Mais on differa d'executer ce bon conseil, en faveur de quelques Bourgeois d'Anvers, (3) qui avoient des terres de ce côté-là, & qui souhaitoient fort qu'on ne les inondât point. Ces gens-là obligerent même le Sr. de Couwenstein de sortir d'Anvers & de s'aller rendre au Prince de Parme, à qui il rendit de bons services, & qui lui donna ensuite la charge de *Marckgrave d'Anvers*, quand la Ville fut prise. Cependant le Prince, qui connoissoit l'importance de ce poste, l'occupa & y bâtit un Fort. Ste Aldegonde fit, d'un autre côté, de grandes instances aux Zélandois, pour être secouru. Il voulut envoyer Teligny en Zélande, pour faire sentir aux Etats la necessité de ce secours; mais il fut pris malheureusement, par les Espagnols. Cependant (4) les Zélandois trouverent le moyen d'envoyer quelques Vaisseaux chargez de bled, mais on taxa si bas ce qu'ils apporterent, qu'on leur ôta l'envie d'y retourner. Ensuite ils ordonnerent à *Treslong*, qui étoit leur Amiral, d'aller attaquer le Pont. Il demanda un certain nombre de Vaisseaux, qu'on lui accorda; mais il desobéit & tint beaucoup de discours seditieux, qui firent comprendre qu'il n'avoit aucune envie d'y aller; comme en effet, il n'y alla point (5). Ce fut ainsi que bien des gens refuserent d'obéir aux Etats, après la mort du Prince d'Orange, qui les avoit retenus dans leur devoir, par sa naissance, son autorité, son âge, sa prudence, & le long usage qu'il avoit de commander. „ Il sembloit, dit un Historien, „ que l'autorité des Magistrats étoit éteinte avec „ lui. On s'apperçut que l'on manquoit de ses „ conseils & de son activité, en tout ce que l'on „ essaya de faire pour sauver Anvers. Il étoit certain qu'il n'avoit jamais eu peur pour cette „ Ville, & l'on se souvenoit de lui avoir ouï dire „ que, *si le Prince de Parme esoit l'attaquer, cette* „ *entreprise tourneroit à sa ruïne.* Après sa mort, „ les choses étant en confusion, faute d'un Chef „ comme lui, on commit grand nombre de fautes, „ avant que l'Etat eût repris sa forme. Ainsi ceux „ d'Anvers, maîtres du Brabant avant le Siege, „ abandonnerent volontairement Herentals, pour „ avoir la garnison dans leur Ville. C'est pourquoi *Mondragon* dit, lors qu'il vit cette Ville „ nécessaire à ceux qui voudroient assieger Anvers, „ prise sans dépense & sans attaque, *qu'il voyoit* „ *que le Prince d'Orange étoit mort.* 1584.

Depuis la mort du Duc (6) d'Anjou, les Etats avoient envoyé des Ambassadeurs en France, pour offrir la Principauté des Païs-Bas au Roi Henri III. & en cas qu'il ne la voulût pas accepter sous son propre nom, pour le prier de le faire sous le nom de la Reine Mere; & cela à des conditions encore plus avantageuses, qu'on n'avoit fait au Duc d'Anjou. On parla encore de se servir du nom du Roi de Navarre, qui fut depuis Henri IV. Roi de France. Mais le Roi ne leur donna point d'audience; il apprit le sujet de leur venue par ses Ministres, qui leur parlerent; & fit repondre par les mêmes, sans y joindre aucune lettre pour les Etats, qui furent extrêmement surpris d'être traitez de la sorte. Mais alors, comme l'on sait, les affaires commençoient de nouveau à se brouiller en France, & Henri n'étoit pas d'ailleurs assez entreprenant, pour se prêter aux Provinces Confédérées. Il ne rejetta néanmoins pas leurs offres ouvertement. Ils se contenta d'envoyer Des Prunaux aux Païs-Bas, pour voir l'état des Provinces, & s'informer de ce qu'elles pouvoient faire pour leur défense. *Des Prunaux* reput les Confederez d'esperance, quoi que, selon toutes les apparences, le Roi n'eût aucune envie de rien faire en leur faveur. Elisabeth d'un autre côté tenoit son Envoyé Davison dans les Païs-Bas, pour savoir ce qui s'y passoit, plûtôt que pour soutenir les Provinces. On ne lui fit pas un mistere du dessein où l'on étoit d'envoyer une Ambassade solemnelle en France, pour of-

(1) *De Meteren.* Liv. XII. fol. 242. verso.
(2) On la nommoit à cause de cela *Cruysdyk* en Flamand, parce qu'elle croisoit l'autre. *Bentivoglio* la nomme *Contraducco*.
(3) Voyez *Reidanus* Liv. IV. p. 71.
(4) Voyez *Reidanus* Liv. IV. p. 69.
(5) Là-même. Voyez aussi *Grotius* Annal. Liv. IV. p. 88.
(6) *Reidanus* au commencement du Liv. IV.

1584. offrir au Roi la Principauté des Païs-Bas, & on pria même la Reine de vouloir favoriser ce dessein, qui ne lui étoit pas inconnu. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que l'on pût esperer, dans ces Provinces, quelque chose de Catherine de Medicis & du Roi son fils; qui ne vouloient aucun bien aux Protestans, & qui n'étoient pas en état de rien faire en leur faveur, quand ils l'auroient voulu. Ceux qui ont lu l'Histoire de France de ce tems-là n'en peuvent guere douter. Nous parlerons de l'Ambassade, sur le commencement de l'année suivantes.

Dans le même tems, la Ville d'Anvers (1) qui étoit gouvernée par un grand nombre de Conseils, que l'on y avoit établis, se trouvoit dans une situation, où il n'étoit pas possible qu'elle demeurât long-tems. Quand beaucoup de gens se mêlent en même tems du Gouvernement, & avec une égale autorité, ou à peu près, il n'est pas possible qu'il n'y ait beaucoup de division & de lenteur en tout ce qui se fait, & que les mauvais conseils ne prévaillent sur les bons. Ceux qui sont les moins capables de juger des choses, ont autant de suffrages que les autres qui ont de plus grandes lumieres, & ont souvent beaucoup plus d'opiniâtreté. Ceux qui souffrent plus que d'autres, en tems de guerre, ne se laissent pas non plus conduire par la Raison. Le Prince de Parme crut qu'en ce tems-là, comme l'ouvrage de son Pont s'avançoit fort, il devoit inviter ceux d'Anvers à rentrer sous l'obeïssance du Roi, & leur offrir de sa part le pardon de tout ce qui s'étoit passé. Il leur écrivit donc le 13 de Novembre, une Lettre où il accusoit le feu Prince d'Orange d'avoir été cause de la guerre, par laquelle il ne cherchoit qu'à se rendre maitre des Provinces; que de là étoient venus des maux infinis, qu'une longue guerre tire après elle, & qu'ils avoient éprouvez; qu'il étoit tems de se desabuser des fausses idées, qu'on leur avoit données de la bonté & de la clemence du Roi, & que s'ils vouloient entrer en conference avec lui, il leur accorderoit tout ce qu'ils demanderoient de raisonnable; que s'ils s'opiniatroient, ils ne pourroient pas se réconcilier avec le Roi à des conditions si avantageuses; qu'enfin il protestoit qu'il ne seroit point coupable du sang innocent, qui se pourroit répandre, & des malheurs qui leur pourroient arriver.

Ceux d'Anvers répondirent, dix jours après, au Prince de Parme par une Lettre assez civile, ou, après l'avoir remercié de la pitié qu'il temoignoit avoir pour le Brabant, ils exposent au long les veritables causes de la guerre, comme ils le croyoient. Voici en abregé ce qu'il disent; c'est que l'origine de la guerre devoit être attribuée, non aux Provinces, qui y étoient entrées malgré elles, mais à ceux qui y avoient voulu établir une *Domination plus que Royale*, comme ils parlent, c'est-à-dire, tyrannique: que ces gens-là avoient été autorisez par le Roi, à qui ils envoyoient de fausses informations, à faire des persecutions les plus horribles, sous prétexte de Religion, contre tous les habitans du Païs, qu'ils avoient bannis, en leur confisquant leurs biens, fait pendre, décapiter, & brûler, sans les entendre dans leurs justes défenses, & sans les accuser d'autre crime, sinon qu'ils s'assembloient pour prier Dieu & l'invoquer, *au nom de l'unique Médiateur Jesus-Christ*. En touchant en un mot les engagemens où la Duchesse de Parme, sa Mere, étoit entrée, ils parlent des executions tyranniques du Duc d'Albe, non seulement contre le pauvre peuple, mais aussi contre les principaux Gouverneurs des Provinces, Comtes, Barons, Seigneurs & Gentilshommes, qui avoient rendu les services les plus signalez au Roi; à quoi ils ajoutent les infractions publiques de tous les droits & de tous les privileges du païs, dont les Princes juroient l'observation; l'établissement de nouvelles Chambres de Justice, où l'on voyoit des Juges, qui n'avoient pas droit d'y être; les Citadelles, les Garnisons, les impositions insupportables, injustes & incompatibles avec les droits des Habitans. C'étoient-là, selon eux, les veritables causes de la guerre, comme on l'a pu voir, par l'Histoire que l'on en a lue. Ils prioient aussi S. A. de croire qu'ils ne l'avoient nullement entreprise à l'instigation du Prince d'Orange, de glorieuse mémoire; qu'il n'étoit venu dans les Païs-Bas, qu'à l'instante priere des Etats, ou des Prélats, des Nobles & des Villes; qu'il n'avoit usurpé aucune autorité, mais qu'on l'avoit engagé à se charger du gouvernement des affaires, avec beaucoup d'importunité. 1584.

Ensuite ils font des complimens au Prince de Parme. Ils disent aussi qu'ils ne doutent pas qu'il n'eût volontiers conseillé au Roi de suivre les exemples de ses Prédecesseurs, qui avoient reconnu qu'il étoit impossible de venir à une bonne paix, à moins qu'on ne laissât aux Sujets un libre exercice de leur Religion; comme on l'avoit fait en Allemagne, en France, & en Pologne; mais qu'ils savoient d'ailleurs & par les Déclarations même de S. A., qu'il n'étoit pas en son pouvoir de rien relâcher sur cet Article; & que le Roi lui-même étoit si fort assujetti à l'Inquisition d'Espagne & au Pape, qu'il n'avoit pas le pouvoir non plus d'accorder à ses Sujets Chrétiens ce que plusieurs Princes d'Italie avoient volontairement accordé aux Juifs & aux Turcs. Comme ils ne l'avoient pu obtenir par aucunes prieres, ils avouoient, qu'ils s'étoient adressez au Roi de France, pour le prier de vouloir prendre leur cause en main, & de les vouloir défendre, comme ses Sujets, contre une rigueur si inhumaine. Ils ajoûtoient que ce Prince leur ayant accordé une audience favorable, il n'étoit plus en leur pouvoir d'entrer en un autre Traité, & que d'ailleurs n'étant qu'un membre de la Confédération, ils étoient obligez de communiquer la Lettre de S. A. aux autres Provinces, & d'envoyer encore, avec leur approbation, cette même Lettre au Roi de France, pour ne pas s'attirer son indignation. Le reste n'étoit que des complimens & des offres de service au Prince de Parme, autant que leur conscience & leur serment le leur pourroient permettre.

Alexandre leur écrivit encore de Callo, le 10 de Decembre, une Lettre, par laquelle il les exhortoit à ne point attendre le consentement des Provinces, ni le secours de la France, qui n'étoit pas capable de résister à la puissance de l'Espagne, & qui ne pouvoit pas les assister avec justice. „ Quant au point de la Religion, qu'ils disoient „ être le seul fondement de la guerre, il n'en vou„ loit point disputer; mais qu'autant qu'il avoit „ appris des devoirs d'un vrai Chrétien, il pou„ voit les assurer que, suivant les paroles de Jesus„ Christ, qu'ils appelloient *le seul Médiateur*, ils „ ne trouveroient pas qu'ils pussent, en bonne con„ science, prendre les armes, pour la Religion, „ contre leur Prince légitime, bruler, piller, per„ cer les Digues, & submerger leur propre patrie, „ ruïner & mettre tout en confusion ". Il y avoit deux choses à redire, en cet endroit de la Lettre du Prince de Parme. La premiere étoit qu'il leur fai-

(1) *De Meteren* Liv. XII. fol. 244.

1584. faisoit dire que la Religion étoit *le seul fondement* de la guerre; ce qui n'étoit pas veritable, parce qu'ils joignoient à cela la violation des Privileges, auxquels les Espagnols en vouloient autant qu'à la Religion, qu'ils faisoient servir de prétexte pour révoquer tous les Privileges. L'autre chose étoit que, s'il n'y a rien dans l'Evangile, qui autorise les Peuples à défendre leurs Privileges & leur Religion contre leurs Princes, lors qu'ils les veulent opprimer; il n'y a rien aussi, qui donne le pouvoir aux Princes de leur ôter leurs Privileges, après en avoir juré l'observation, ni de les obliger d'être de la même Religion qu'eux, ni d'employer pour cela la violence & les supplices. Ainsi si le Prince commence à enlever les Privileges à ses Sujets, & à forcer leurs consciences, il se met hors d'état de leur reprocher leur rebellion. La Loi de la Nature & des Gens est autant pour les Sujets, que pour les Souverains; & cette Loi oblige de garder les fermens & les regles de la Justice. Le premier qui la viole est celui qui a tort, & il perd le droit de rien reprocher à ceux qui s'opposent à sa violence. Personne n'a droit de faire une guerre injuste, & celui qui la commence justifie la conduite de celui qui ne fait que repousser la force par la force, ce qui est le droit de la Nature.

Comme l'Ambassade solennelle, qui devoit aller en France de la part des Confederez, se préparoit; (1) la Reine d'Angleterre fit dire aux Etats, par son Envoyé Davidson, qu'encore qu'il ne fût pas venu pour traverser le Traité qu'ils vouloient faire avec la France, & que la Reine, sa Maitresse, ne voulût prendre aucune autorité sur eux; elle croyoit qu'elle devoit leur faire offrir son assistance, & s'informer si leur Traité avec la France étoit fort avancé; parce qu'ayant fait recommander à Henri III. les Païs-Bas par Stafford, son Ambassadeur à Paris, ce Prince lui avoit paru peu affectionné pour eux. Les Etats lui firent répondre, par leurs Députez, que leur dessein étoit de se soumettre au Roi de France, comme ils l'avoient été à Charles-Quint, afin de l'engager à les secourir avec vigueur. Davidson repliqua qu'il le feroit savoir à la Reine, & que cependant il demeureroit parmi eux, pour voir quel tour cette affaire prendroit.

Quelques-uns croyoient qu'Elisabeth étoit jalouse de la puissance, que la France pourroit aquerir par ce Traité; qui étant executé, pourroit la rendre maîtresse de la Mer. D'autres disoient que la Reine avoit plus de sujet de craindre la puissance des Espagnols, que celle des François; qui, étant nouveaux venus dans les Païs-Bas, où ils n'étoient point aimez depuis l'entreprise d'Anvers, ne seroient de long-tems en état de rien entreprendre.

Quelque moderation que les Anglois fissent paroitre, on ne pouvoit se persuader qu'ils ne vissent avec chagrin le Roi de France devenir Souverain des Païs-Bas; & l'on crut que pour l'assistance qu'ils offroient, ils demanderoient ensuite quelques Places, par le moyen desquelles ils seroient plus assurez, que les Provinces même. On rapportoit qu'autrefois, quand ils avoient eu la superiorité en France, ils y avoient commandé avec beaucoup de hauteur; comme ils faisoient encore alors en Irlande. Ceux qui penchoient de leur côté, disoient au contraire que l'on devoit considerer, avant toutes choses, qu'ils étoient Protestans, & qu'il valoit beaucoup mieux être entre les mains de gens de la même Religion, que de gens qui faisoient profession de la Romaine.

(1) *De Meteren* Liv. XII. fol. 144. verso.

On leur repliquoit qu'en Angleterre, la succession de la Couronne n'étoit pas fixée, en maniere qu'elle ne pût tomber qu'entre les mains d'un Protestant; parce que la Reine Marie d'Ecosse, très-attachée à la Religion Romaine, vivoit encore, quoi que prisonniere en Angleterre, & que son fils, le Roi Jaques d'Ecosse, étoit trop jeune, pour faire aucun fonds sur lui. Au contraire on disoit que le Roi de France, étant sans Enfans, la Couronne reviendroit à la Maison de Bourbon, dont les Princes étoient Réformez. On ajoûtoit encore que le Roi, quoi que Catholique, seroit obligé d'employer, dans les Païs-Bas, des Protestans; comme plus agreable, & plus fideles, par rapport aux Provinces. D'ailleurs le Roi de France, étoit plus à portée de donner de l'occupation aux Espagnols, & les François n'étoient pas leurs amis; ce qui faisoit croire que Henri profiteroit de l'occasion de s'agrandir, avec plaisir. 1584.

Ce dernier sentiment l'emporta enfin, quoi que des gens de poids s'y fussent fortement opposez, & en particulier *Paul Buys*, Avocat de la Province de Hollande; qui, dès le commencement des troubles, s'étoit distingué par sa fidelité & par son zele pour les Provinces Confederées, aussi bien que par sa capacité. Il avoit jugé, avec raison, comme il paroissoit par la chose même, & comme on le reconnut par la suite, qu'on ne pouvoit faire aucun état sur l'assistance de la France, dont le Roi étoit Catholique, & qui étoit déchirée par des factions, qui éclaterent par la Ligue, peu de tems après. Je ne vois pas que l'on ait alors appuyé sur l'humeur indolente, & sur la mollesse de Henri III qui étoit néanmoins très-connue de ce tems-là. Peut-être n'osa-t-on pas alleguer cette raison en public, pour ne pas s'attirer l'indignation de ce Prince. *Buys* lui-même crut en avoir trop dit, pour ne pas craindre son ressentiment; & lors qu'il vit que les Etats étoient résolus de se donner entierement à la France, il renonça à sa charge, & vécut sans emploi depuis ce tems-là. Peut-être n'étoit-on pas trop bien instruit du caractère de Henri, comme il arrive que les voisins ne se connoissent quelquefois pas bien les uns les autres.

Cependant cette année s'écoula, avant que l'on pût expedier les Ambassadeurs pour offrir les Provinces à un Prince, qui assurément en étoit tout à fait indigne.

Après avoir (2) demeuré quelques semaines à la Brille, ils en partirent le 3 de Janvier MDLXXXV. avec quatorze Vaisseaux de guerre. Il y avoit des Ambassadeurs de Brabant, de Gueldre, de Flandre, de Hollande, de Zelande, d'Utrecht, & de Frise. Les Vaisseaux arriverent, pour la plûpart, heureusement à Calais, mais deux furent jettez à Boulogne. Les Ambassadeurs prirent néanmoins tous terre le 11 de Janvier. Ils furent par-tout défrayez & traitez aux dépends du Roi. Les Etats prierent le Prince d'Epinoi, dont on a parlé ci-devant, de se joindre à eux, comme il l'avoit fait auparavant. Il étoit frere aîné du Marquis de Roubais, & attaché à la Religion Catholique, mais néanmoins persuadé de la bonté de la cause des Etats; ce qui l'avoit fait retirer en France. D. *Bernardin de Mendoza*, Ambassadeur d'Espagne, demanda une audience au Roi, où il fit tout ce qu'il put pour détourner le Roi d'écouter les Ambassadeurs des Provinces Confédérées. 1585.

Cependant on conduisit ces Ambassadeurs à Senlis,

(2) *De Meteren* Liv. XII. fol. 245. 13. *Rheidanus* Lib. IV. p. 64.

1585. ils, jusqu'à ce qu'on leur eût marqué le jour de leur Audience. Le Roi avoit répondu à Mendoza, avec beaucoup de sagesse & de gravité,, qu'il ,, vouloit ouïr les Députez du Païs-Bas, non comme rebelles, mais comme des gens opprimez injustement: Que les Rois Très-Chrétiens n'avoient pas accoûtumé de refuser leur secours ,, aux miserables, & principalement à ceux qui ,, avoient toûjours être prêts à se soumettre à leur ,, Prince naturel: Qu'il savoit que les Etats avoient ,, présenté plusieurs requêtes, en divers tems, au ,, Roi d'Espagne, pour être reçus en grace, & ,, pour pouvoir vivre en paix sous sa domination, ,, mais qu'on ne les avoit jamais voulu écouter, ,, & que ceux à qui l'on refuse justice, ont droit ,, de s'adresser ailleurs. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que Philippe travailloit dès-lors, de toute sa force, à former en France, la Ligue qui éclata d'abord après.

Les Ambassadeurs furent appellez à l'audience, le 13 de Fevrier, à Paris. *Egbert Leonin*, Chancelier de Gueldre, parla au nom de tous, & après avoir remercié le Roi de la bonté qu'il avoit euë de consoler les Etats, ses Maîtres, supplia S. M. de vouloir les recevoir au nombre de ses Sujets & de ses Vassaux. Il dit ,, qu'encore qu'ils ,, eussent infiniment souffert, ils remettroient néanmoins au Roi plus de quatre-vint dix villes closes, garnies d'artillerie, de munitions, & de vivres; que l'on pouvoit même regarder comme ,, imprenables, sous la puissance d'un Prince qui ,, auroit de médiocres forces: Qu'ils étoient encore maîtres de bon nombre d'excellens havres, ,, de vaisseaux de guerre, & de bâtimens marchands, avec plus de gens de marine, & de ,, choses nécessaires à la navigation, qu'aucune ,, Puissance de l'Europe: Que le reste des Provinces, tenues par les Espagnols, pourroit être ,, réduit par une Armée médiocre; pourvu qu'on ,, empêchât qu'on ne leur portât des vivres de ,, France: Qu'il ne s'agissoit pas de conquêtes ,, éloignées, comme avoient été celles du Royaume de Naples, & du Duché de Milan, où ,, d'entreprises au delà de la Mer; mais d'étendre ,, seulement les frontieres de France, de ce côté-là. Il ajoûta enfin qu'on prioit S. M. d'accepter une juste Souveraineté sur ces Païs, sous des ,, conditions raisonnables, de les défendre contre ,, les Espagnols, & de rendre aux Provinces leur ,, ancienne prosperité: Que leurs habitans consacreroient de leur côté leurs biens & leurs vies ,, au Roi, & s'aquitteroient de tous les devoirs de ,, bons & de fideles Sujets.

Le Roi les remercia fort gracieusement de ce qu'ils avoient fait auparavant pour son Frere, & de ce qu'ils faisoient alors pour lui-même, & leur promit toutes sortes de secours; à quoi il ajoûta que s'agissant d'une chose de très-grande importance, & à laquelle il falloit penser mûrement, il seroit à propos qu'ils lui donnassent leurs offres par écrit, afin qu'il en déliberât avec son Conseil.

Ils le firent, & eurent plusieurs conférences avec les Ministres: mais la Ligue étant venue à éclater en ce tems, auquel le Roi pouvoit à peine lui résister, il envoya querir les mêmes Ambassadeurs le 8 de Mars, pour leur dire qu'il ne pouvois alors ni accepter leurs offres, ni les secourir, comme il auroit souhaité; à cause de la violence que les Espagnols & la Maison de Guise employoient contre lui. Il les encouragea à se défendre toûjours contre les Espagnols, en leur promettant de les secourir, dès qu'il seroit dégagé d'eux, ce qu'il esperoit devoir arriver en peu. Comme la Reine d'Angleterre lui avoit envoyé 1585. l'Ordre de la Jarretiere par le Comte *Darbi*, il leur promit de les recommander à cette Princesse. Il promit encore la même chose à l'égard du Roi de Navarre, auprès duquel on n'avoit guere besoin de sa recommandation. Le mal étoit, qu'alors il n'étoit nullement en état de les aider. Ce fut ainsi que Philippe, qui pouvoit finir la guerre dans les Païs-Bas & en reprendre la possession tranquille, en accordant à ses sujets la jouïssance de leurs privileges & la liberté de la Religion, entreprit encore de soulever un Peuple Catholique Romain, contre un Roi de la même Religion, sous prétexte qu'il favorisoit les Protestans de son Royaume; comme si la guerre des Païs-Bas alloit finir, & comme s'il pourroit par-là se rendre facilement maître de la France! Ce fut par-là même qu'il perdit les Païs Bas, & que la France lui échappa, comme on le verra par la suite de cette Histoire.

Cependant Elisabeth, craignant que les Provinces Confederées, ne trouvant aucun secours en France, & desesperant d'engager l'Angleterre à les soûtenir avec vigueur, ne se remissent sous la domination de l'Espagne, pria *Jaques de Gryse*, autrefois Grand-Baillif de Bruges, qui étoit venu de nouveau en Angleterre, de retourner dans les Païs-Bas, de sa part. Elle lui donna ordre d'offrir toute sorte de secours aux Etats, pourvû qu'on lui donnât des suretez raisonnables; & de représenter qu'il seroit nécessaire de lui envoyer incessamment des Députez, pour regler cette affaire, en cas que les Etats voulussent accepter ses offres. De *Gryse* partit & fit son rapport aux Etats le 24 de Mars de cette année. Les Provinces reprirent courage sur cette nouvelle, & entrerent en Traité; mais plusieurs contre-tems tirerent en longueur ce qui auroit dû être promtement expedié.

Guillaume de Nassau, Gouverneur de Frise, faisoit en ce tems-là tout ce qui lui étoit possible, pour calmer des brouilleries, qui étoient entre la Cour de Leuwarde, les Seigneurs de la campagne & les Villes, pour le Gouvernement, comme on le pourra voir dans *Reidanus* & dans *Winsemius*, sur cette année. Comme châcun des membres de ces Etats vouloit avoir plus de part au Gouvernement qu'il ne devoit, ou plus que les autres ne lui en vouloient accorder; cette Province demeura brouillée, & ne put par consequent agir contre l'ennemi commun, avec la vigueur nécessaire. Guillaume fit bien une entreprise sur Steenwyk, mais elle ne réussit pas. Il en fut de même d'un dessein du Prince de Parme sur Bergopzoom. Hohenlo eut d'un autre côté le bonheur d'entrer dans la Ville de Bolduc, mais la mauvaise conduite des Officiers subalternes, qui y étoient entrez, fit qu'ils en sortirent avec perte. Au mois de Mars la Ville de Nimegue, qui étoit partagée entre ceux de l'Eglise Romaine, & les Protestans, tomba entre les mains des Espagnols; par la division des habitans & les intrigues du General Schenk, quoi que le Comte de Meurs fit ce qu'il put pour l'empêcher. Ceux de Doesburg se livrerent aussi au Prince de Parme. Il s'en fallut peu que la Ville d'Arnhem n'eût le même sort: mais le même Comte, aidé par la Cour de Gueldre, y fit entrer, malgré les Bourgeois, une bonne garnison qui la sauva; sans quoi toute la Guelder seroit retombée entre les mains des Espagnols.

La Motte, Gouverneur de Graveline, faillit à se rendre maître de la Ville d'Ostende, le principal poste que les Etats eussent alors en Flandre, & d'une très-grande conséquence, à cause de son port. Il étoit déja entré, avec des troupes, dans la

1585. la vieille Ville, & commençoit à s'y fortifier; car alors elle n'étoit environnée que d'un simple ravelin & d'une palissade. Mais ceux de la nouvelle Ville étant accourus, & soûtenus de quelques Vaisseaux de guerre, qui faisoient grand feu sur la Motte & ses gens, il fut obligé de se retirer avec perte. Cette Ville fut ensuite mieux fortifiée & soûtint un des plus mémorables sieges, dont on eût ouï parler depuis long-tems.

Cependant ceux de Brussélles & de Malines étoient comme assiegez, par les troupes du Prince de Parme, qui battoient la campagne, & qui empêchoient qu'on n'y portât des vivres par terre, & qu'on n'y en pût mener par eau, depuis que l'Escaut avoit été fermé, & que Vilvorde étoit tombée entre les mains des Ennemis. Hohenlo voulut bien ravitailler Brussélles, mais étant en chemin pour cela, il apprit que la Ville, sur les nouvelles qu'on eut que le Roi de France ne pouvoit se mêler des affaires du Pais-Bas, s'étoit rendue le 13 de Mars. La Garnison sortit avec ses armes, & les Officiers furent obligez de promettre qu'ils ne serviroient de quelque tems dans le Brabant. Les Bourgeois eurent deux ans de tems pour se retirer, & pour vendre leurs biens, à moins qu'ils ne voulussent rentrer dans l'Eglise Romaine. Les prisonniers furent relâchez de part & d'autre, & les habitans furent obligez de rebâtir à leurs fraix la Chapelle Royale, celle du Cardinal, & l'Hôtel de Mansveldt, à rendre ses meubles, ou à en payer la valeur. Pour leurs Privileges, il fallut qu'ils s'en remissent à la volonté du Roi.

La Ville de Malines fut aussi obligée de se rendre, le 19 de Juillet, à des conditions à peu près semblables. Le Prince de Parme se rendit, en même tems, maître de divers Forts, qui étoient autour de ces deux Places, & serra de plus près la Ville d'Anvers, du côté de la terre.

On s'apperçut alors de la faute, que l'on avoit faite de permettre au Prince de bâtir son Pont sur l'Escaut; qu'on auroit pu empêcher, ou retarder beaucoup, si l'on s'étoit servi des forces, qu'on avoit en main pour cela. *De Meteren* dit que cela arriva faute de gens de guerre, qu'on employa contre Zutfen; par la diversité des sentimens, tant dans les membres des Etats, que parmi les Officiers des Troupes, & par la fausse esperance qu'on avoit eu d'avoir des Troupes de France. *Reidanus* en donne la principale faute à l'Amiral de Zélande, comme on l'a déja dit. Quoi qu'il en soit, on connu bien par-là, que le Prince d'Orange n'étoit plus.

On commença (1) à déliberer de quelle maniere on détruiroit ce Pont, lors que cela étoit devenu très-difficile, & devoit coûter beaucoup d'argent pour réussir; après avoir négligé de le faire lors que cela auroit coûté beaucoup moins, & cela, par un principe d'epargne mal entendue, qui avoit déja causé des dépenses infinies à l'Etat, & dont il ne s'étoit pas guéri pour cela. Hohenlo & Justin de Nassau, devenu Amiral de Zélande après que Treslong eut été déposé, allerent attaquer le Fort de Lifkenshouk, vis à vis de Lillo, avec des Vaisseaux; aux hunes desquels on avoit mis des mousquetaires, qui, quand la marée étoit haute, pouvoient tirer de haut sur le Fort, & tuer ceux que les remparts couvroient autrement; pendant que le Canon des Vaisseaux jouoit sur les fortifications. On attaqua aussi le Fort si vivement par terre, que bien-tôt on menaça la garnison de la faire passer au fil de l'épée, si elle tardoit à se rendre. Elle

(1) *De Meteren* Liv. XII. fol. 247. verso & suiv. *Bentivoglio* P. 2. Liv. III. p. 74.

prit peur, & se rendit après quelques heures de résistance. On prit, avec la même facilité, un Fort voisin, qu'on nommoit le Fort de S. Antoine. 1585.
Cela se fit le 9 d'Avril. Alexandre averti de cette attaque, y envoya d'abord des Troupes, & y marcha ensuite lui-même. Quand il fut que ces Forts étoient rendus, il entra dans une si grande colere, qu'il fit trancher la tête à ceux qui l'avoient fait, comme s'ils avoient agi par un principe de trahison. Ces Forts étoient de conséquence, parce qu'ils incommodoient infiniment les Vaisseaux qui entreprenoient de passer, & encore plus ceux qui se retiroient à Lillo. Il y eut aussi quelques autres Forts de pris. On blâma fort Hohenlo, de n'avoir pas fait un Fort au trou de Callo, comme on le nomme, d'où l'on pouvoit foudroyer l'Estacade à coups de Canons. Aussi le Prince de Parme y en fit-il faire un, pour garder ce poste.

Ceux d'Anvers déliberoient aussi, de leur côté, de ce qu'on pourroit faire pour ruiner le Pont. Il se présenta un certain *Frederic Genibelli* de Mantouë, qui demanda qu'on lui donnât trois gros Vaisseaux; lesquels il prétendoit maçonner, & laisser au milieu de cette maçonnerie une cavité, comme un coffre de pierre, qu'il se proposoit de remplir de poudre; après quoi il faisoit son compte d'y mettre une méche assez longue, pour durer jusqu'à ce que ces Vaisseaux seroient emportez par la marée contre le Pont, & disoit qu'alors la mine, venant à sauter, emporteroit les poutres dont il étoit composé. On lui accorda deux Vaisseaux pour cela, & il mit au dessus un feu d'artifice, qui devoit le premier jouër & amuser les yeux des spectateurs, qui pourroient croire que cela ne se faisoit que pour mettre le feu au Pont. Il y joignit encore trente-deux autres bâtimens plats, qu'il devoit abandonner au gré de la marée, pour aller heurter le Pont. Celui qui menoit, le 4 d'Avril au soir, tous ces batimens jusqu'à une certaine distance du Pont, ne prit pas assez bien ses mesures; parce que l'un des Vaisseaux prit feu trop promtement, & comme il étoit encore éloigné du Pont. Pour les autres bateaux, où il y avoit des feux d'artifice pour amuser seulement l'ennemi, & lui faire tirer inutilement son Canon, il avoit ordre de ne les lâcher qu'à une certaine distance les uns des autres, qui empêchât les gens du Prince de Parme de prendre garde aux deux gros Vaisseaux.

Le Prince avoit été averti que ces bâtimens venoient, & l'on étoit dans une grande attente, dès qu'on en vit paroitre quelques-uns, touchant leur effet. Les uns croyoient qu'ils n'en auroient point, & d'autres étoient persuadez qu'ils feroient beaucoup de mal. On vit d'abord tous les Forts, toutes les rives de l'Escaut & les deux Estacades couvertes de monde. On voyoit venir deux Bâtimens assez grands, accompagnez de plusieurs petits, où l'on n'appercevoit personne; mais qui étoient emportez par le cours de la marée, qui descendoit. Quelque tems après, on vit s'élever un feu, au dessus de ces Bâtimens, qui dura quelque tems, & qui s'éteignit de lui-même, sans faire aucun fracas, & tout le monde en étoit surpris. Il y en eut ensuite un des petits, où le feu s'alluma tout d'un coup, & qui sauta avec éclat loin du Pont & sans aucun effet considerable. Il en fut de même des autres. L'un des grands fut emporté, par le reflux, sur la rive gauche de l'Escaut, du côté de Flandres, à quelque distance du Pont. L'autre alla heurter le bout de l'Estacade du même côté, à l'endroit auquel commençoient les barques. Le Prince de Parme étoit lui-même accouru sur l'Estaccade, pour voir l'effet de ces bâtimens. Les Officiers, qui étoient autour

1585. autour de lui, l'exhorterent de se retirer incessamment; mais il avoit de la repugnance à le faire, parce qu'il souhaitoit de savoir auparavant le rapport de quelques Canonniers & quelques Mariniers, qu'on avoit envoyez pour visiter ces deux bâtimens, & pour en prévenir l'effet, s'il étoit possible. Cependant on pressa si fort le Prince de se retirer dans le Fort voisin de Ste. Marie, qu'il y alla. A peine y étoit-il, que celui des deux gros bâtimens, qui avoit donné sur la rive gauche, sauta avec un éclat surprenant, & tua plusieurs soldats d'un Fort voisin & d'autres personnes qui se trouverent sur les bords de la Riviere. Mais l'autre bâtiment, qui vint à sauter au bout de l'Estaccade, causa une frayeur & un dommage infiniment plus grands. Les gens qu'on y avoit envoyez pour le visiter, n'y furent pas plutot arrivez, que la mêche étant brulée jusqu'au bout, le feu se mit à la mine; qui sauta avec tant de violence, qu'elle emporta non seulement ceux qui étoient descendus dans le Vaisseau, mais encore tous ceux qui étoient dans les Estaccades des deux côtez, & sur les Barques du milieu. Le feu se mit par-tout, & l'on vit avec étonnement, tout le Pont enveloppé de flammes & de fumée. La terre trembla quelques lieuës à la ronde, & la riviere agitée sortit de son lit. Les corps humains déchirez & défigurez tomboient de tous côtez. Il retomba aussi une grêle de pierres & de poutres enlevées par la violence de la poudre & écartées fort loin, qui tuerent ou blesserent beaucoup de gens; & l'on ne voyoit là autour que des soldats mourans, ou blessez, ou estropiez. Il y mourut plus de cinq-cens hommes de l'Armée du Prince, outre les estropiez, & ceux qui avoient reçu quelque blessure. Le Marquis *de Roubais* entre autres, qui couroit de toutes parts pour donner ses ordres, y perit. Ce Seigneur servit beaucoup mieux sous le Prince de Parme, qu'il n'avoit fait sur la fin, lors qu'il commandoit les Troupes des Etats; soit qu'il fût plus propre à commander sous un autre, qu'à commander en chef; soit qu'il voulût persuader qu'il avoit pris le parti du Roi tout de bon. *De Meteren* donne une fort mauvaise idée de lui. Il y perit aussi *Gaspar de Roblès*, Sr. *de Billy*, qui avoit beaucoup fait de mal dans la Province de Groningue & dans le voisinage, comme on l'a dit. Il y eut encore plusieurs autres Officiers de tuez, & toutes les Nations, qui servoient dans l'Armée d'Espagne, s'en ressentirent. Quand le bruit & l'épouvante eurent cessé, on vit que le dommage, que le feu avoit fait au Pont, n'étoit pas considerable, & qu'il pourroit être dans peu rétabli. Mais on craignoit que dès que la marée remonteroit, on verroit arriver la Flotte Hollandoise & Zélandoise, qui étoit à Lillo. Le Prince de Parme courut par-tout, pour mettre ses gens dans les postes nécessaires pour la défense du Pont; & fit tenir l'artillerie qu'il y avoit, toute prête pour bien recevoir l'ennemi. Mais il ne parut aucun Vaisseau, ni d'Anvers, ni de Lillo; parce qu'on ne sut pas l'effet, que les Vaisseaux avoient fait sur le Pont. On étoit si peu informé à Anvers de ce qui avoit été fait, que Genibelli courut risque de la vie, comme s'il avoit trahi ceux qui l'employerent. Ils avoient bien envoyé une Chaloupe, pour voir l'effet des Vaisseaux chargez des mines que l'on a dites; mais celui qui fit le plus de fracas ayant sauté, ils en furent effrayez & n'oserent approcher de plus près. D'ailleurs ils ne virent aucuns Vaisseaux paroître, au dessous du Pont. Il y eut seulement un homme, qu'Hohenlo leur envoya trois jours après, qui passa à nage sous le Pont, & se rendit ensuite à Anvers, où il dit ce qu'il avoit vu.

Genibelli prepara encore quinze petits bâtimens, chargez de poudre, qu'on laissa aller avec la marée, & qui rompirent en effet le Pont. Mais soit que le vent fût contraire, ou que les Vaisseaux de Lillo ne fussent pas prêts, ou mal commandez, ils ne firent rien. Ils envoyerent seulement quelque barques, à l'imitation de celles d'Anvers, mais pas si bien chargées; de sorte qu'elles ne firent aucun dommage, qui ne pût facilement être réparé. On prépara bien quelques autres Bâtimens, mais on ne les envoya pas, parce qu'on forma un autre dessein. 1585.

On entreprit de forcer la Digue de *Couwestein*, sur laquelle Alexandre avoit bâti un Fort; pour introduire des vivres dans Anvers, par le moyen du païs submergé qu'elle coupoit en deux, jusqu'à la Digue de l'Escaut. Les Zélandois étoient convenus avec ceux d'Anvers, de s'avancer avec des Bâtimens plats vers la Digue, quand ils auroient vû trois signaux, qu'on leur feroit du haut d'une Eglise. Ste. Aldegonde devoit de son côté attaquer la Digue, dans le même tems. Pour s'y préparer, il alla au Fort de Toulouse, qui étoit en Flandres, & ordonna qu'on feroit bonne garde sur une Eglise, pour faire les signaux, dès qu'on auroit vû ceux qu'il devoit faire lui-même au lieu où il étoit. Ceux à qui il avoit donné cette commission, eurent l'imprudence de charger de ce soin d'autres gens mal-habiles, qui au lieu de prendre garde aux signaux d'Aldegonde, n'y eurent aucun égard; mais ayant vu du feu, que quelques soldats avoient fait sur la Digue, donnerent les signaux qu'on leur avoit ordonné de faire, avant le tems. Les Zélandois ne les virent pas plûtôt, qu'ils s'avancerent, sous la conduite d'Hohenlo, contre la Digue, qu'ils attaquerent, & même emporterent, & tinrent pendant quelques heures; mais qu'ils ne purent percer, à cause des pieux dont elle étoit pleine. L'artillerie ennemie, contre laquelle ils ne purent se couvrir, les en chassa ensuite, parce que *Ste. Aldegonde*, qui devoit être de la partie, ne parut point au tems précis. Cependant le Prince de Parme ayant compris que les Confederez n'avoient aucun autre moyen d'introduire des vivres dans Anvers, que par cette Digue, la fortifia encore davantage. Le 26 de Mai, les Troupes de Lillo & d'Anvers entreprirent de nouveau ce poste. Les premiers firent leur attaque du côté du Fort de S. George, avec l'artillerie de leurs Bâtimens plats, à laquelle celle des Forts de la Digue répondit. Ceux d'Anvers arriverent peu de tems après, & attaquerent de leur côté la même Digue, avec beaucoup de vigueur; de sorte qu'on ne put empêcher qu'ils ne se jettassent, de part & d'autre, sur la Digue. Plus le terrein étoit étroit, plus le combat étoit dangereux; parce que les soldats se battoient à la main, ou tiroient de près les uns sur les autres. Les Troupes de Hohenlo & celles d'Anvers tâcherent de faire des coupures dans la Digue, & de se couvrir avec des sacs pleins de terre & de laine. Le Combat dura longtems très-opiniâtre; mais Mondragon & Mansveldt, quoi que fort âgez, firent si bien, qu'ils donnerent le tems au Prince de Parme de les venir secourir en personne. La marée venant ensuite à manquer, plusieurs Vaisseaux des Confederez demeurerent à sec, & furent extrêmement mal-traitez du Canon des Espagnols. La marée étant revenue, & ayant amené un nouveau secours de Lillo; comme les soldats virent que pour rafraichir les Troupes qui avoient combattu plusieurs heures, on les envoyoit aux Vaisseaux, & que le combat recommençoit sur la Digue, qu'ils avoient cru gagnée; après avoir soûtenu une demi-heure de

1585. de combat, ils coururent à leurs barques, & abandonnerent le champ de bataille à l'ennemi. Le Cardinal *Bentivoglio* dit qu'il perit deux mille cinqcens hommes des Troupes des Etats, & qu'il ne mourut guére moins de mille, des Espagnols & des Italiens sur-tout; quoi que les Wallons eussent aussi bien fait leur devoir. *De Meteren* rapporte qu'il perit bien deux mille hommes de part & d'autre, & qu'entre les tuez, on compta bien six-cens hommes des Italiens & des Espagnols. On perdit, comme il le dit, trente Bâtimens, tant petits que grands, avec tout leur appareil, & leur Artillerie. On avoit fait bâtir à Anvers, un Vaisseau d'une énorme grandeur, qu'on avoit voulu faire descendre avec la marée contre le Pont, & qu'on nomma *la fin de la guerre*, dans la pensée qu'il entraineroit le Pont avec lui. Mais ce Bâtiment échoua avant que d'y arriver, & l'on perdit toute esperance à Anvers de s'ouvrir ce passage par la riviere. D'un autre côté, Alexandre fit incessamment réparer le dommage, qui avoit été fait à la Digue; de sorte qu'il n'y eut plus d'apparence qu'on la pût forcer.

Dès-lors la disette se fit sentir à Anvers, & l'on ôta aux Brasseurs le bled, qu'ils avoient amassé pour faire de la biere. Le peuple ne but que de l'eau; mais les gens plus accommodez ne manquerent pas de vin, dont on avoit fait une très-grande provision. Il y eut ensuite du tumulte dans la Ville, on voulut mettre dehors les bouches inutiles; mais ceux qui étoient sortis par une porte, rentroient par une autre. Les Etats de Hollande promettoient, que si la Ville pouvoit encore tenir trois mois, ils mettroient une Armée en campagne de douze mille Fantassins, & de sept mille Chevaux. La Reine d'Angleterre écrivit aussi qu'elle envrroit du secours. Mais comme on ne pouvoit être assûré si rien n'empêcheroit l'execution de ces promesses, ni même si ces Troupes seroient capables de battre l'ennemi & de faire lever le Siége; on pensa sérieusement à entrer en négociation avec le Prince de Parme. On lui envoya le 6 de Juillet, des Députez, pour voir quelle composition il voudroit accorder. Il ne leur répondit d'abord qu'en termes generaux, parce qu'ils n'avoient pas le pouvoir de traiter. Enfin le 17 d'Août, environ un an après le commencement du Siege, on lui envoya vingt-deux Députez, avec pouvoir de conclurre avec lui. Comme l'on avoit préparé les matieres, le Traité fut conclu ce jour-là. (1) En voici les principaux articles. On convint qu'Anvers rentreroit sous l'obeïssance qu'elle devoit au Roi d'Espagne: Que le Prince de Parme pardonneroit aux Habitans, en son nom, tout ce qui avoit été fait contre le Roi & ses interêts, pendant la guerre, quoi que ce pût être: Que pour entretenir le commerce dans la Ville, autant qu'il seroit possible, il seroit permis à toutes sortes de personnes d'y demeurer quatre ans, sans pouvoir être poursuivies pour cause de Religion; pourvû qu'elles ne fissent aucun scandale contre la Catholique, qui seroit seule permise dans Anvers: Que ces quatre années étant expirées, ceux qui ne voudroient pas professer la Religion Romaine, se retireroient en toute liberté, & pourroient transporter ailleurs leur bien, sans aucun empêchement: Que la Ville chercheroit les moyens les moins onereux, pour rebâtir les Eglises ruïnées avant le siége, ou pendant sa durée: Que la même Ville seroit rétablie en tous ses anciens Privileges & Libertez, par rapport au commerce: Qu'elle payeroit cependant quatre cens mille florins, pour recompenser en quelque maniere l'Armée de ses fatigues, & pour les fraix faits pendant le siége: Qu'elle consentiroit de recevoir deux mille Fantassins & deux cens Chevaux de Garnison, jusqu'à ce qu'on eût vu la résolution que la Hollande, la Zélande & les autres Provinces pourroient prendre, à l'égard de l'obeïssance duë au Roi; en sorte que si elles y rentroient, Anvers seroit déchargée de Château & de Garnison: Que l'on relâcheroit tous les prisonniers faits de part & d'autre, excepté le Sr. de Teligny, sur lequel on attendroit les ordres du Roi: Que le Sr. de Ste. Aldegonde ne porteroit d'un an les armes contre le Brabant. Il semble que le Prince de Parme ne pouvoit pardonner à la Noüe & à son fils, les obstacles qu'ils avoient mis au cours de ses victoires; ou qu'il craignoit qu'ils ne continuassent à rendre les mêmes services aux Alliez. 1585.

Après cela, il voulut prendre l'Ordre de la Toison d'Or, que Philippe lui avoit envoyé, au Fort de S. Philippe, près du Pont qu'il avoit fait sur l'Escaut. Le 27 du même Mois il entra à cheval, comme en triomphe, dans Anvers, ainsi qu'on le pourra voir dans les Historiens du tems. Tous ces Historiens conviennent que, si Anvers avoit fait les provisions de vivres qu'elle pouvoit faire, tous les efforts du Prince de Parme auroient été inutiles; parce que n'ayant qu'environ huit mille hommes en campagne, il n'étoit pas en état de prendre cette Ville par force, & que ce fut ce qui l'engagea à prendre les mesures qu'il prit pour l'affamer; quoi qu'elles fussent assez hazardeuses. Il y a aussi bien de l'apparence, qu'il méprisa le gouvernement des Provinces, & leurs forces, quand il entreprit de faire ce qu'il fit; puis que, sans cela, il ne pouvoit guére se promettre d'y réussir.

On blâma beaucoup Ste. Aldegonde, qui gouvernoit en grande partie la Ville d'Anvers, de ce qu'il eut si peu de soin de la pourvoir pour long-tems, sous prétexte d'économie; ce qui lui réussit si mal, qu'il fallut faire ensuite beaucoup plus de dépense, & après tout se rendre. Un Historien (2) dit que le Prince de Parme laissa, pendant quelque tems, le gouvernement civil d'Anvers à ceux entre les mains de qui il étoit, pour s'attirer l'amour des Habitans, & afin qu'ils ne pensassent point à s'établir ailleurs; mais que néanmoins la plûpart s'en alla en Hollande & en Zélande, où ils furent bien reçus. Ste. Aldegonde, après y avoir passé quelques semaines, demanda aux Etats qu'il lui fût permis d'aller en sureté en Zélande. Ils le lui refuserent, parce que personne d'Anvers n'avoit fait une semblable demande, & parce qu'il avoit rendu cette Ville plûtôt qu'il ne devoit. On craignoit aussi qu'il n'exhortât le peuple à se rendre au Roi; & cela n'étoit pas mal fondé, puis qu'il avoit publié un petit Livre, où il louoit infiniment les victoires, la clemence & la bonne foi du Prince de Parme, & où il disoit même qu'il n'étoit pas permis à des Sujets Chrétiens de prendre les armes contre leur Prince. Il parloit, en cela, contre lui-même, puis qu'il avoit toûjours suivi le Parti du Prince d'Orange, dès le commencement. On voit encore une Lettre (3) du même Ste. Aldegonde datée d'Anvers, du 15 d'Octobre MDLXXXV. à *Adrien Vander Myle*, Président de Hollande & Conseiller d'Etat, où il dit „ qu'il pensoit souvent, s'il n'étoit pas „ plus

(1) Voyez-la plus au long dans *De Meteren* Liv. XII. fol. 250.

(2) *Rheidanus* Annal. Liv. IV. p. 72.

(3) Dans les *Epistolæ selectæ à Belgis, vel ad Belgas* &c. Ep. XCII. de la seconde Centaine.

1585. „ plus à propos, que, pendant que les choses é-
„ toient encore dans leur entier en Hollande,
„ l'on pensât à faire quelque accord commode
„ avec l'Ennemi. Car je vois, *dit-il*, que tou-
„ tes les Villes tombent insensiblement entre ses
„ mains; ce que je crois être à la ruine entiere de
„ notre misérable Patrie. Il est absolument né-
„ cessaire qu'on fasse quelque pacification géné-
„ rale, par laquelle on pourvoye à la Religion;
„ car les Capitulations particulieres des Villes rui-
„ nent entierement l'Etat. Vous voyez mieux
„ que nous, en quelle situation sont vos affaires.
„ Mais si on ne fait pas la guerre autrement qu'on
„ ne l'a faite jusqu'à présent, il faudra prendre
„ un autre tour &c. J'ai fort insisté auprès du
„ Prince de Parme, & de ceux qui ont de l'auto-
„ rité chez lui, pour obtenir d'eux quelque liber-
„ té de Religion, au moins en Hollande & en
„ Zélande; dont ils ne sont pas tout à fait éloi-
„ gnez, pourvu que le Roi y consente, mais
„ c'est de quoi ils ne sont pas assurez. Cepen-
„ dant quoi que le Prince de Parme promette, je
„ m'assure qu'il l'observera exactement.

On voit par-là, que Ste. Aldegoude vouloit engager ces deux Provinces à entrer en négociation avec ce Prince, & à s'accommoder avec lui, pourvu qu'il accordât la liberté de Conscience; & qu'il desesperoit de la conservation des Provinces-Unies, après l'invasion du Brabant. Heureusement on eut plus de fermeté & de prudence que lui, qui apparemment s'étoit laissé gagner par le Prince. Il se méloit, dans cette conduite, un peu de peur & de bonne opinion de lui-même; qui faisoient qu'il s'imaginoit, qu'il ne seroit pas plus possible de conserver la République, qu'il ne lui avoit été possible de sauver Anvers.

Cependant comme on n'écoutoit point ses Propositions, & qu'on parloit très-mal de lui dans ces Provinces, il ne crut pas devoir demeurer plus long-tems à Anvers, où il étoit inutile. Il partit pour la Zélande, & y arriva, sans permission. On lui donna sa maison pour prison, & on lui défendit d'écrire des Lettres à qui que ce fût. Néanmoins quelques années après, on l'employa dans des Ambassades; mais il n'eut aucune part dans l'administration des affaires de l'Etat.

Pendant qu'Anvers fut assiegé, les habitans & les étrangers croyoient également que, du sort de cette Ville, dépendroit celui des Provinces. Les Espagnols même disoient que, s'ils la prenoient, *les Gueux* seroient obligez d'embrasser la Religion Romaine; & avouoient aussi que, s'ils ne la prenoient pas, il faudroit qu'eux-mêmes embrassassent celle des *Gueux*. Mais l'évenement fit voir qu'ils se trompoient. Il courut des bruits, en ce tems-là, (1) que la Ville d'Amsterdam avoit favorisé Treslong, qui avoit négligé l'occasion d'empêcher la construction du Pont de l'Escaut, comme si l'on ne se soucioit pas trop en Hollande qu'Anvers fût pris, parce que cette perte augmenteroit le négoce de cette Province. On confirmoit cela par la conduite de cette même Province, qui bien loin de témoigner de l'indignation contre Treslong, le fit deux ans après Grand-Forestier de Hollande, qui est un emploi très-honorable. On disoit encore qu'Amsterdam & Middelbourg profiterent beaucoup de la décadence d'Anvers, & qu'il les avoit fallu aggrandir, pour loger les habitans de cette Ville, qui s'y réfugierent. Mais cette raison n'est pas assez forte, pour faire croire que la Hollande, non plus que la Zélande, voulût perdre le plus grand rempart qu'elle eût contre la puissance Espagnole; dans un tems, où elle étoit réduite à s'offrir à la France & à l'Angleterre, sans pouvoir les engager à en accepter la Souveraineté. 1585.

On a pu voir, par ce que l'on a dit de la Capitulation d'Anvers, que c'étoit la plus avantageuse que l'on eût encore accordée à aucune Ville, prise par les Espagnols. Le Prince de Parme s'impatientoit, avec raison, de voir cette Ville qui lui avoit donné tant de peine, entre ses mains. Il esperoit même que son exemple détermineroit les autres Provinces à se reconcilier avec le Roi. Il eut aussi soin de faire observer les Articles de la Capitulation, avec exactitude; dans la pensée qu'il pourroit plus facilement gagner ceux qui résistoient encore. Mais il se trompa, & les habitans des Provinces-Unies aimerent mieux tout hazarder, que de se remettre entre les mains des Espagnols, ou de leur abandonner leur Patrie, pour aller chercher des asyles ailleurs, avec des risques & des pertes infinies; comme les Juifs & les Morisques, qui avoient été chassez de l'Espagne. On doit apprendre, par leur exemple, aussi bien que par celui du Prince d'Orange, à ne desesperer pas trop tôt du salut de l'Etat. La Providence trouve des moyens de sauver ce que les hommes croyent perdu.

La crainte où l'on étoit, dans les Provinces-Unies, de voir prendre Anvers, fit résoudre (2) les Etats Généraux, le 6 de Juin, d'envoyer une Ambassade solemnelle à la Reine d'Angleterre, pour lui offrir la Souveraineté de leur Païs, à certaines conditions; ou pour obtenir au moins sa protection & du secours, pour se soûtenir contre les Espagnols. Il y eut des Députez de Brabant & de Flandres, quoi que peu autorisez, parce que les Confédérez ne tenoient plus qu'une très-petite partie de ces Provinces; des Députez de Gueldre, de Hollande, d'Utrecht & de Frise. On leur donna un plein pouvoir de transporter la Souveraineté de ces païs à la Reine, ou de conclurre avec elle un Traité de protection.

Ils eurent audience de cette Princesse à Greenwich, où *Juste de Menin*, Pensionnaire de la Ville de Dort, parla pour tous. Après avoir remercié la Reine de la bonne volonté qu'elle avoit témoignée aux Confédérez, & représenté la nécessité dans laquelle ils se trouvoient de refuser absolument de se raccommoder avec l'Espagne, qui étoit leur ennemie irréconciliable, & qui l'étoit aussi de l'Angleterre; il dit que lui & ses Collegues étoient chargez, par les Etats Généraux, de lui offrir la Souveraineté & le Gouvernement des Provinces-Unies, sous de certaines conditions raisonnables; telles qu'étoient la conservation de la Religion Réformée, & l'observation de leurs anciens Privileges, Franchises, Droits & Coûtumes: Qu'encore que les Etats eussent beaucoup souffert, & perdu plusieurs Villes; les Provinces de Hollande, de Zélande, d'Utrecht & de Frise étoient demeurées entieres, & que les Etats avoient encore plusieurs Villes dans les autres: Que les seules Provinces de Hollande, de Zélande & de Frise, par la commodité de leurs ports & de leurs rivieres, le nombre de leurs Vaisseaux & de leurs gens de mer, étant jointes avec l'Angleterre, pourroient rendre S. M. maitresse de l'Océan & procurer à ses Sujets une très-grande abondance de tout.

Sur ce fondement, l'Ambassadeur pria la Reine d'accepter la Souveraineté des Provinces, ou de les

(1) *Ibid.* p 70.

(2) *De Meteren* Liv. XII. au commencement.

1585. les prendre en sa protection; à quoi il joignit, que par-là S. M. sauveroit de grandes & de florissantes Eglises Protestantes, & qu'elle donneroit le moyen de subsister à une infinité de familles de la même Religion, qui avoient été ruïnées par la tyrannie des Espagnols; actions qui étoient veritablement royales, agréables à Dieu, utiles à toute la Chrêtienté & dignes d'une éternelle louange.

Après cela, il présenta les conditions que les Etats demandoient, par écrit. La Reine les prit, & répondit qu'elle en délibereroit avec son Conseil. Le peuple d'Angleterre & la Reine même approuverent assez cette Harangue. Pour la porter à répondre favorablement, on lui représenta dans son Conseil, qu'elle ne devoit pas douter que le Roi d'Espagne ne fût son ennemi, quand ce ne seroit que pour la diversité de la Religion: Qu'il l'avoit bien fait voir dans la paix de Câteau-Cambresis, où il n'insista point à faire rendre Calais à l'Angleterre, quoi qu'elle n'eût perdu cette Place qu'à cause de lui, qui lui avoit attiré cette guerre; dans le même tems qu'il fit rendre plusieurs Places au Duc de Savoie: Qu'il avoit laissé l'Angleterre en guerre contre la France & l'Ecosse, & ne lui avoit fourni aucun secours: Qu'il avoit refusé le passage par les Païs-Bas, à des Munitions de guerre, que la Reine elle même avoit fait acheter en Allemagne: Qu'ayant fait demander par *Montaigu*, son Ambassadeur à la Cour de Madrid, la confirmation des Traitez qu'il y avoit eu entre Charles V. & l'Angleterre, Philippe l'avoit refusée: Qu'il avoit permis aux Inquisiteurs de maltraiter les Anglois en Espagne, & même obligé un Envoyé d'Angleterre d'en sortir: Que le Duc d'Albe avoit usé de violence dans les Païs-Bas, contre les Marchands Anglois, malgré les anciens Traitez: Que Philippe avoit fomenté, ou excité toutes les conspirations, qui s'étoient faites en Angleterre contre la Reine: Qu'il avoit envoyé des Troupes en Irlande, pour en prendre possession, en vertu de la donation du Pape, dans l'intention d'en faire autant en Angleterre, comme on l'avoit reconnu par des Lettres interceptées: Que l'Ambassadeur Mendoza avoit fait des cabales pour cela, en Angleterre: Que si le Roi d'Espagne venoit à se rendre maitre absolu des Païs-Bas, il pourroit facilement l'attaquer, avec une grosse Flote: Qu'il ne falloit pas attendre qu'il fût en état d'executer ce dessein, mais le prévenir.

Comme cela étoit vrai, ou tel qu'on ne pouvoit pas croire que Philippe fit le moindre scrupule de l'executer, s'il pouvoit, & qu'il ne manqueroit pas de forces pour cela; la Reine en dut être fort ébranlée. D'un autre côté on disoit qu'il faudroit rompre les Alliances, que l'Angleterre avoit avec Philippe: Qu'il ne paroitroit pas honnête qu'elle soutint des Sujets, contre leur Souverain: Qu'il ne seroit pas facile de résister à un si puissant Monarque, & qui avoit de puissans Amis, entre lesquels étoient les Anglois & les Irlandois Catholiques.

On repliquoit à ces difficultez, que la Reine ne rompoit point les Alliances, que l'Angleterre avoit avec la Maison de Bourgogne, par lesquelles elle étoit obligée de défendre les Païs-Bas, & d'empêcher qu'ils ne tombassent entre les mains des Etrangers. Qu'elle ne soûtiendroit point des Sujets rebelles, mais des peuples opprimez par un gouvernement tyrannique, sur-tout par rapport à la Religion; & que c'étoit même pour cela, que Philippe soûtenoit les Irlandois contre elle: Que si cette guerre étoit dangereuse, il n'étoit pas moins dangereux d'être prévenu, en tirant cette affaire en longueur: Que les Païs-Bas ne pouvoient pas soûtenir cette tempête, sans un puissant secours; & que si on ne le leur accordoit, elle viendroit bien-tôt fondre sur l'Angleterre, à qui il en coûteroit alors infiniment plus, & qui seroit en un beaucoup plus grand danger, en faisant la guerre chez elle: Qu'elle ne manqueroit pas d'amis, puis qu'elle auroit de son côté les Rois de France, de Navarre, de Danemarc & d'Ecosse. 1585.

Ces raisons déterminerent la Reine & son Conseil, d'autant plus facilement, que l'on pouvoit bien s'assurer que les légers secours, qu'Elisabeth avoit donnez de tems en tems aux Provinces Confédérées, ne lui seroient jamais pardonnez par le Roi d'Espagne. On examina donc ce que les Provinces pourroient contribuer pour la guerre, & les Députez firent ouverture de leurs revenus, & dirent, entre autres choses, que la Hollande seule, depuis la Pacification de Gand, avoit contribué quatre millions cinq-cens mille florins; & firent entendre que les Peuples étoient si bien intentionnez, qu'ils contribueroient encore plus sous un Gouvernement, par la protection duquel ils pourroient se promettre d'être bien-tôt délivrez d'une guerre si onereuse. Ils n'oublierent pas de montrer combien il étoit de la bienséance, de la sureté & de l'avantage de l'Angleterre, de s'unir avec les Provinces.

Cependant la Reine ne put se résoudre d'accepter la Souveraineté qu'on lui offroit, pour passer par droit héréditaire à ses Successeurs; parce, comme on le croyoit, qu'elle ne pouvoit se promettre d'avoir des Enfans, & qu'elle n'avoit personne en ses Etats, comme disent quelques Historiens, qui fût capable de soûtenir avec honneur le rang de Lieutenant de sa Souveraine dans les Païs-Bas. Outre cela, elle ne croyoit pas être assez puissante, pour porter le fardeau d'une si grande guerre; & elle doutoit que les Provinces pussent autant contribuer, qu'on le disoit.

Elle crut donc qu'il seroit mieux de prendre un milieu & de ne s'engager à assister les Etats, qu'autant que le tems & les choses mêmes le pourroient permettre. Comme Anvers tenoit encore alors, la premiere chose dont on convint le 2 d'Août, ce fut que la Reine enverroit quatre mille Fantassins pour le secours d'Anvers, & qu'elle avanceroit les fraix de la levée, du transport & de la solde des trois premiers mois; & que ces sommes lui seroient remboursées en six mois, après que la Ville d'Anvers auroit été secourue, ou autrement un an après le jour qu'ils auroient passé montre. Pour assurance de ce payement, on devoit mettre la Ville d'Ostende, ou celle de l'Ecluse, entre les mains de la Reine, qui la feroit occuper par sept-cens hommes tirez du Corps de Troupes dont on vient de parler.

Huit jours après, le Traité géneral fut signé & arrêté à Nonsuch, Maison de plaisance de la Reine. Il étoit compris en trente articles, qui règloient le secours que la Reine devoit envoyer, les Places de sûreté qu'on lui donneroit, l'autorité de celui que la Reine enverroit pour commander le secours, & la maniere dont il se conduiroit envers les Etats, & les Etats envers lui; la conduite des Soldats & des garnisons &c. On n'en mettra ici que les principaux. Les Lecteurs pourront les lire au long (1) dans les Historiens du tems. Il étoit donc porté dans ce Traité, que la Reine enverroit aux Provinces un secours de cinq mille Fantassins, & de mille Chevaux, sous la conduite d'un Gouverneur Géneral, de sa part, qui seroit un homme de qualité & attaché à la Religion Réformée; & que toutes ces Troupes seroient payées

(1) *De Meteren* Liv. XIII. fol. 254. verso.

1585. yées par la Reine, tant que la guerre dureroit; mais que les Provinces rembourseroient tous ces fraix, lors qu'elles seroient en paix, & le feroient en divers payemens, dont le tems étoit fixé. Que pour sûreté des dépenses que la Reine feroit, on lui remettroit entre les mains la Ville de Flessingue & le Château de Rammekens en Zélande, avec la Ville de la Brille en Hollande; où elle mettoit des garnisons, jusqu'à ce qu'elle fût payée: & qu'elles seroient munies d'Artillerie & d'autres munitions de guerre, comme le Gouverneur le jugeroit à propos, à condition qu'on les rendroit dans le même état: Que les Provinces Unies ne pourroient faire malgré elle, ni la paix avec le Roi d'Espagne, ni aucune ligue avec quelque autre Prince; & que la Reine ne pourroit non plus faire aucun Traité particulier avec l'Espagne, sans leur consentement: Qu'outre le Gouverneur Général, S. M. pourroit envoyer deux de ses Sujets, pour avoir séance dans le Conseil d'Etat, & dans celui de Guerre, pourvû qu'ils fussent Protestans; lors que le Gouverneur, & le Conseil d'Etat, le trouveroient bon: Que les deux Gouverneurs des Villes de sûreté pourroient aussi être appellez au Conseil d'Etat, quand il le trouveroit à propos, sans en être néanmoins membres: Que si un Gouverneur d'une Province, ou d'une Ville, venoit à mourir, les Etats en nommeroient deux ou trois, dont le Gouverneur en choisiroit un, avec le consentement du Conseil d'Etat. Que si, pour la défense commune, il étoit nécessaire de faire la guerre par mer, dans les mers qui sont entre l'Angleterre & la France, ou entre l'Angleterre & les Païs-Bas, les Etats équipperoient autant de vaisseaux que S. M. pourvû qu'ils n'excedassent point le nombre qui fut offert par le Prince d'Orange en 1584, à moins que la nécessité ne le demandât & que les Etats le pussent faire; & que tous ces vaisseaux seroient commandez également par l'Amiral Anglois; mais à condition que le butin seroit partagé en parties égales. Que le Gouverneur Général & les autres Officiers prêteroient le serment ordinaire aux Etats, en réservant néanmoins l'hommage, que les Anglois devoient à S. M. Que les troupes Angloises ne feroient aucune alteration dans le Gouvernement Civil des Places, dans lesquelles elles entreroient. La Reine nomma ensuite *Robert Dudley*, fils de *Jean Dudley* Duc de Northumberland, pour être le Chef de ses Troupes, & le Gouverneur des Provinces, quoi qu'il y fût très-peu propre; comme sa conduite le fit voir. On le nommoit *le Comte de Leicestre*, & il passoit pour le Favori de la Reine.

Après (1) ce Traité conclu avec les Etats, Elisabeth crut devoir rendre raison de sa conduite, de peur que les Espagnols ne dissent qu'elle leur faisoit la guerre. Elle publia pour cela une *Déclaration des raisons, qui l'avoient portée à aider à se défendre, le peuple affligé & opprimé des Païs-Bas.* Après y avoir dit que les Souverains n'étoient obligez de rendre raison de leur conduite qu'à Dieu seul, elle ne laisse pas de montrer pourquoi elle en usoit de la sorte. Le premier motif du secours, qu'elle donnoit aux Etats, étoit le commerce réciproque, qu'il y avoit eu depuis long-tems entre les peuples d'Angleterre & ceux des Païs-Bas; ce qui avoit été cause de plusieurs Traitez faits entre les Rois d'Angleterre, & les Seigneurs de ces Païs, & même entre les peuples qui leur étoient soumis, & qui s'étoient engagez à s'aider réciproquement dans leur commerce. Elle cite là-dessus des Traitez faits pour cela, entre les Rois d'Angleterre & les Ducs de Bourgogne, depuis *Henri* VI. & *Philippe* II. Duc de Bourgogne, jusqu'à l'Empereur Charles-Quint & *Henri* VIII. Il étoit dit, dans ces Alliances, que les peuples, sujets à ces Princes, favoriseroient réciproquement leur commerce, & se rendroient tous les devoirs, que l'amitié, qui étoit entre eux, demandoit. Cependant les Espagnols avoient depuis peu envoyé des Gouverneurs dans les Païs-Bas, qui avoient entrepris de détruire la Liberté & les Franchises de ces Provinces. Ces Gouverneurs y avoient fait périr la Noblesse la plus qualifiée & le peuple du Païs, par des soldats étrangers, qu'ils y avoient menez. Cela même avoit engagé le Roi de France à leur offrir sa protection, & à les recevoir parmi ses sujets; & la Reine avoit aussi été priée de les secourir, dans leurs malheurs. Cela l'avoit engagée à solliciter le Roi d'Espagne, de faire cesser la conduite tyrannique des Gouverneurs qu'il y envoyoit. En même tems, elle avoit exhorté les Etats Généraux à demeurer fideles à leur Prince, & à ne point secouër son joug, pour se soumettre à une autre Puissance; & cela étoit très-veritable, comme on l'a pu voir par cette Histoire. Cela n'avoit pas empêché le Roi d'Espagne d'envoyer en Irlande des Troupes, pour s'y rendre maitre de quelques Places fortes, & l'attaquer encore après, avec plus de monde; comme les Chefs de ces soldats l'avoient dans la suite avoué. Elisabeth avoit compris par-là qu'elle alloit être en un grand danger, si elle ne s'opposoit pas de bonne heure à ce dessein; car il étoit visible que, si les Espagnols étoient une fois devenus maitres absolus des Païs-Bas, comme du Royaume de Naples & d'autres lieux, ils ne manqueroient pas d'executer le dessein, qu'ils avoient fait contre l'Irlande. Malgré toutes les instances qu'elle avoit faites à la Cour d'Espagne, les Gouverneurs des Païs-Bas les avoient plus cruellement traitez qu'auparavant, & avoient fait même beaucoup de tort à ses propres sujets, dans leur Commerce. Ayant écrit au Roi d'Espagne, le Conseil de ce Prince n'avoit pas même voulu permettre que celui qui portoit sa Lettre, fût introduit à l'Audience du Roi; ce qui étoit fort étrange, & tout à fait contraire au Droit des Gens. Elle se plaignoit encore, que ceux qu'elle avoit envoyez en Espagne, y avoient souffert mille injures & mille indignitez; pendant que les Ambassadeurs d'Espagne étoient très-bien traitez à Londres. 1585.

Elle se plaignoit seulement d'un *Girald Despès*, qu'on lui avoit envoyé, & lequel étoit un esprit brouillon, & nullement propre à se mêler des affaires des Princes; & de Bernardin de Mendoza, qui, quoi que bien traité en Angleterre, avoit cherché à soulever contre elle ses Sujets de la Religion Romaine, & fait même un projet d'une descente dans ce Royaume. Il avoit composé un Ecrit, où il faisoit voir comment elle pourroit être executée, le nombre d'hommes & de Vaisseaux, qui seroient nécessaires pour cela, les côtes où il faudroit aborder, les Ports & les Places dont il faudroit se rendre maitre, & plusieurs autres choses semblables. Pendant plus d'une année, comme on lui demandoit qu'il produisît quelque Lettre du Roi son Maitre, par où l'on vit qu'il approuvoit sa conduite, il n'en avoit pû produire aucune; ce qui avoit fait qu'on lui avoit donné à connoitre que l'on savoit ses pratiques, & qu'on l'avoit congédié civilement, en lui donnant un terme suffisant pour se retirer. Qu'outre tout cela, on avoit travaillé à engager quelques-uns de ses Sujets rebelles, à faire des invasions dans le Royaume, avec des forces qui seroient envoyées d'Espagne & des Païs-Bas.

(1) Voyez-le dans l'*Appendix* de la Vie d'Elisabeth, dans l'Histoire d'Angleterre publiée en 1606, en 3 Vol. in folio.

1585. La Reine disoit encore, que le soin qu'elle avoit pris de délivrer le Royaume d'Ecosse de la tyrannie de la Maison de Guise, & d'y établir le Roi Jaques, qui y regnoit alors tranquillement, n'avoit nullement été pris, par les Rois de France, pour une guerre qu'elle leur eût déclarée. Elle concluoit de là que les Provinces Unies lui ayant demandé du secours contre les Espagnols & d'autres Etrangers, & ne pouvant obtenir du Roi qu'on les traitât plus humainement, ni négliger le danger où se trouveroit son Royaume, si les Païs-Bas étoient entierement subjuguez; elle avoit pu y envoyer quelques Troupes, pour empêcher seulement qu'on ne saccageât leurs Villes, pour défendre, en l'honneur de Dieu, des peuples, qui ne demandoient que de le servir selon sa Parole, de joüir de leurs Privileges eux & leur posterité, & d'entretenir le commerce qu'ils avoient toûjours eu avec l'Angleterre.

Enfin la Reine disoit, qu'elle esperoit que les personnes équitables interpréteroient favorablement sa conduite, puis qu'elle ne se proposoit que trois choses, dont la premiere étoit de délivrer les Païs-Bas de la guerre que les étrangers leur faisoient, afin qu'ils pussent vivre conformément à leurs Libertez & à leur ancien Gouvernement, dans une Paix Chrétienne; la seconde étoit d'assurer son Royaume, contre l'invasion de Voisins mal intentionnez; & la derniere enfin d'entretenir la liberté du Commerce, qu'il avoit toûjours eu avec les Peuples du Païs-Bas. Elle finissoit en prévenant l'ombrage, que l'on auroit pu prendre des villes de sureté, & dont elle ne prétendoit pas s'attribuer la proprieté; mais s'en servir seulement, pour pouvoir retirer ses Troupes quand elle voudroit, & pour leur envoyer ce dont elles auroient besoin, pendant que la guerre dureroit.

C'est-là le sens de la Déclaration d'Elisabeth, à quoi elle fit ajoûter une réfutation des calomnies, qu'on avoit débitées contre elle dans (1) un petit Livre Italien adressé à l'Archevéque de Milan, & dans lequel on racontoit la prise d'Anvers par le Prince de Parme. On y accusoit la Reine d'ingratitude à l'égard de Philippe, qui, comme le disoit l'Auteur, lui avoit sauvé la vie, sous le Regne de sa Sœur; auquel tems, elle avoit justement été condamnée à la mort, par la sentence des Juges. On l'accusoit encore, sur un oui-dire, d'avoir voulu faire assassiner le Prince de Parme. Elle nie l'un & l'autre, réfute ces calomnies par de bonnes raisons, & parle de l'un & l'autre de ces Princes avec beaucoup d'éloges. Cet Acte, attaché à la Déclaration précedente, est daté de Richemont, le 1. d'Octobre 1585.

Comme Flessingue appartenoit au Comte Maurice, qui étoit, par la mort de son Pere, devenu Marquis de Flessingue & de Vere; (2) il fit un Acte, par lequel il consentoit qu'on livrât Flessingue pour sureté à la Reine, & où il lui recommanda aussi les interêts de la Maison de Nassau, qui avoit fait de très-grandes pertes en cette guerre. En conséquence du Traité & de ce consentement, le Comte d'Hohenlo livra le 29 d'Octobre Flessingue & Rammekens à *Philippe Sidney*, qui en fut Gouverneur & y fit entrer une garnison Angloise. La ville de la Brille fut aussi remise à *Thomas Cecil*, Gouverneur pour la Reine. Ils firent tous deux le serment ordinaire, comme il étoit stipulé dans le Traité.

Un peu avant l'arrivée du Comte de Leicestre, les Etats de Hollande & de Zélande éleverent le Comte Maurice à la Charge de Capitaine & d'Amiral Géneral de leurs Provinces, soit qu'ils se défiassent déja de Leicestre, soit qu'ils jugeassent qu'ils devoient cela à la mémoire de son Pere. On lui recommanda néanmoins d'avoir de grands égards pour ce Seigneur Anglois, qui représentoit la personne de la Reine. Leicestre ayant apris l'honneur que l'on avoit fait à Maurice, en le choisissant pour Gouverneur de deux Provinces, en fut fâché, parce qu'il se flattoit de disposer de cet Emploi; d'autant plus que toutes les autres Provinces étoient pourvuës de Gouverneurs, qu'il n'étoit pas facile de déposer. Cependant il partit peu de tems après, & arriva le 19 de Decembre. Il fut reçu par Philippe Sidney son neveu, avec beaucoup d'honneur. (3) Leicester étoit accompagné du Comte *d'Essex*, fils de sa femme, des Barons *Audley* & *North*, & de plusieurs autres de la Noblesse Angloise, au nombre de cinq cens. On assure que la Reine l'avoit fort exhorté de ne rien faire qui ne fût digne d'elle & d'un homme de son rang, & l'avoit chargé de bien prendre garde de quelle maniere les Etats entretenoient leurs Troupes, en quoi ils apportoient beaucoup d'ordre & d'économie; d'empêcher avec soin qu'on ne portât des vivres à l'ennemi & qu'on n'eût aucun commerce avec lui; de reprimer les Corsaires de Dunkerque, qui incommodoient extrémement la navigation des mers voisines; enfin de ménager fort la Noblesse du Païs où il alloit, & d'avoir soin, sur-tout, de la Maison de Nassau. 1585.

(4) Cette année, au Mois de Mai, Martin Schenk, qui avoit rendu de grands services aux Espagnols pendant plusieurs années, ne se croyant pas recompensé comme il le meritoit, quitta ce Parti, & vint trouver le Comte de Meurs, Gouverneur de Gueldre; à qui il livra quelques Châteaux, & decouvrit plusieurs choses des desseins des Ennemis. Au mois de Juin, il alla avec lui & le Sr. de Villers, Gouverneur de la Province d'Utrecht, pour une entreprise, du côté d'Amerongue; mais Verdugo, Gouverneur de Frise pour les Espagnols, envoya promptement contre eux *Baptiste de Taxis*, qui les défit & prit prisonnier Villers. Un peu après, le Comte de Meurs & Schenk remporterent quelques avantages sur les Ennemis, du côté de Groningue; mais une entreprise sur cette Ville leur manqua. Guillaume de Nassau prit aussi divers Châteaux en Frise & en Overyssel, sur Verdugo, qui exigeoit de grandes contributions & faisoit de grands ravages, par les Troupes qu'il tenoit en ces postes.

Le 10 de Mai du même Eté, le Comte de Meurs surprit la Ville de Nuis, que l'Electeur de Cologne tenoit, & Schenk prit la Ville de Ruroort, à une petite distance de Doesbourg, & la fortifia. Il se fit aussi, des deux côtez, plusieurs entreprises pendant l'Hiver, dont peu réussirent, & ne doivent pas nous arrêter, dans une Histoire comme celle-ci. On les pourra voir dans *De Meteren*, & d'autres Historiens de ce tems-là. Tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'il parut, par les mouvemens que les Chefs des Etats se donnerent, qu'ils n'étoient nullement disposez à écouter ceux qui, effrayez de la prise d'Anvers, vouloient les porter à s'accommoder avec le Prince de Parme.

Cette année le Comte Philippe d'Egmont, après avoir été long-tems prisonnier en Zelande & en Hollande, fut enfin échangé contra la Nouë, qui étoit prisonnier depuis cinq ans & demi, & qui ne fut élargi qu'à des conditions très-dures; puis qu'il fut obligé de promettre de ne point servir contre les Espagnols, & d'en donner des Répondans, à qui

(1) Intitulé *Nuovo Adviso*.
(2) Voyez *De Meteren* Liv. XIII. fol. 255. verso.

(3) *Camden* dans son Histoire d'Elisabeth, sur la fin de cette année.
(4) *De Meteren* Liv. XIII. fol. 256. & suiv.

1585. qui il engageoit tout son bien, & de remettre son second Fils pour deux ans, afin de servir d'ôtage. Pour le Comte de Teligny, qui étoit l'aîné, il demeura prisonnier à Tournai ; mais il fut ensuite échangé, contre quelques Seigneurs Espagnols. On peut recueillir de là l'estime que le Prince de Parme faisoit de leur capacité dans les affaires de la guerre; & du mépris, au contraire, qu'il avoit pour ceux qui n'étoient bons à rien, de quelle qualité qu'ils fussent. Ce fut en effet un très-grand bonheur pour lui, que les deux la Noue fussent pris prisonniers, en des tems auxquels ils auroient été les plus utiles aux Etats.

1586. LE Comte de Leicestre étant passé de Zélande en Hollande, y fut reçu avec tout l'accueil & toute la magnificence possible. Comme il fut à la Haie, (1) on lui remit le 1. de Février, le Gouvernement Général des Provinces, par un Acte solemnel, qui „ l'établissoit Gouverneur & Capitaine Général „ des Provinces-Unies; savoir, du Duché de Gueldre, de la Comté de Zutphen, des Comtez „ & Païs de Flandre, Hollande, West-Frise, & „ Frise; & qui lui donnoit plein pouvoir & autorité (outre les titres & la commission de Sa Majesté, avec ce qui étoit compris au contract fait „ avec elle) de gouverner & de commander *absolument* sur ces Provinces & leurs Associez." Ce sont-là les propres termes de l'Acte, qui lui donnoit ensuite cette autorité absolue, non seulement dans la conduite de la guerre, mais aussi dans le gouvernement civil, & dans l'administration des finances. Ceux qui avoient fait en sorte qu'on donnât un si grand pouvoir à un Seigneur étranger, avoient assurément oublié les plaintes qu'ils avoient faites jusqu'alors contre les Espagnols; qu'ils traitoient perpetuellement d'étrangers, pour dire qu'ils ne pouvoient avoir aucune part dans le Gouvernement. Aussi ne furent-ils pas long-tems à s'en repentir. Après que le Comte eut accepté l'autorité qu'on lui donnoit, les Etats lui présenterent l'Instruction ordinaire, touchant le Conseil d'Etat, qu'on lui ajoignoit dans le Gouvernement, & sans la connoissance duquel il ne devoit rien faire, selon l'ancien usage de ces Provinces. Après les avoir luës, il dit qu'il n'avoit que faire de ces Instructions, qui limitoient l'autorité qu'on lui avoit donnée en le faisant Gouverneur des Provinces. Pour l'appaiser, les Députez des Etats lui déclarerent que cette Instruction étoit bien moins pour lui, que pour le Conseil d'Etat ; à qui il ne feroit que proposer les matieres, sur lesquelles il faudroit déliberer, & qu'après avoir ouï les sentimens des Conseillers, il ne seroit pas obligé de suivre la pluralité des suffrages, mais qu'il suivroit le sentiment qu'il croiroit le meilleur. C'étoit-là confirmer l'autorité *absolue* qu'on lui avoit donnée; & l'on ne sauroit excuser l'imprudence de ceux qui avoient fait prévaloir ce sentiment, qu'en disant qu'ils ne cherchoient par-là qu'à engager Elisabeth à accepter la Souveraineté, qu'elle avoit refusée. Pour la personne du Comte de Leicestre, ils ne pouvoient nullement savoir s'il étoit capable de soûtenir l'Emploi qu'on lui donnoit. Il n'avoit jamais commandé une semblable Armée, ni donné des preuves de sa capacité dans la guerre, en sorte que l'on pût esperer, avec quelque vraisemblance, qu'il pourroit faire tête aux forces de l'Espagne, commandées par le Prince de Parme. On n'étoit pas plus assuré de son desinteressement & de sa retenue, pour se flatter, avec quelque fondement, qu'il n'abuseroit pas d'une si grande autorité. Mais il étoit le Favori de la Reine, & l'on s'imaginoit apparemment d'engager cette Princesse 1586. à entreprendre, avec de plus grandes forces, la défense des Provinces, qui se livroient de la sorte à la discrétion de son Général. Après lui avoir accordé un pouvoir si étendu, on ne pouvoit plus rien lui refuser. On lui permit de se choisir lui-même un Conseiller d'Etat, de chaque Province; & l'on fit changer le grand Sceau, en y ajoûtant un Ecusson avec ses Armes, & le Contre-sceau en mettant ses Armes entieres; ce qu'on n'avoit jamais fait en faveur d'aucun Gouverneur. C'étoit trop, pour un Général qui auroit chassé le Prince de Parme des Païs-Bas; bien loin de pouvoir être accordé à un homme qui n'avoit rien fait, & sans que la Reine eût témoigné le souhaiter.

„ Leicestre, dit un Auteur (2) Anglois, environné de Gardes, traité d'Excellence par „ tout le monde, comme en un degré d'honneur „ le plus élevé qu'il pût obtenir, commença à se „ donner les airs d'un Roi; mais la Reine ayant „ apris que les Etats lui avoient déferé un si grand „ honneur, & qu'il l'avoit accepté, le remit dans „ son devoir, par une petite Lettre conçuë en ces „ termes: *Vous apprendrez par l'Exprès, que nous vous envoyons, avec quel mépris vous nous avez traitée. Il ne nous étoit pas seulement venu dans la pensée, qu'un homme que nous avions tiré de la poudre, & favorisé plus que les autres, eût violé nos ordres avec tant de mépris, & en une chose de grande conséquence, qui nous importe si fort, & qui touche notre honneur de si près. Quoi que vous n'y ayez pas le moindre égard que votre fidelité devoit vous inspirer, ne croyez pas que nous soyons si nonchalante à en demander réparation, que nous oubliions une si grande injure. C'est pourquoi nous vous ordonnons, que tout prétexte mis à part, vous fassiez ce qu'Heneage notre Vice-Chambellan vous dira en notre nom, à moins que vous ne vous vouliez attirer un plus grand danger.*

Elle se plaignit en même tems, dans sa Lettre du 13 de Fevrier, aux Etats Generaux, „ que „ pour l'outrager, ils avoient conferé la Souveraineté des Provinces à Leicestre son Sujet, sans „ l'en avoir avertie, quoi qu'elle eût déclaré par „ un Ecrit public, qu'elle vouloit seulement aider „ ses voisins affligez, mais nullement se saisir de „ la Souveraineté. Elle les pria de dépouiller Leicestre de cette autorité absolue, à laquelle elle „ avoit mis elle-même des bornes; non qu'elle ne „ voulût pas défendre leur cause, mais pour ménager son honneur, qui lui étoit plus cher que „ la vie. „ Les Etats lui témoignerent qu'ils étoient très-fâchez de l'avoir offensée, en conferant l'autorité absolue à Leicestre; qu'ils ne vouloient nullement engager S. M. plus qu'Elle n'avoit voulu s'engager elle-même, par le Traité qu'elle avoit fait avec eux; que l'état des Provinces demandant qu'ils n'eussent qu'un seul Gouverneur, qui agit avec autorité, ils avoient mieux aimé en choisir un qui fût de ses Sujets, qu'un autre, en lui donnant seulement l'autorité que les autres Gouverneurs avoient euë avant lui, & que l'on peut toujours révoquer. Qu'on y avoit seulement mis le mot d'*absolue*, pour le distinguer des autres Gouverneurs, qui n'avoient été établis que pour peu de tems, & qui étoient liez par certains ordres; & pour le faire plus respecter, afin qu'il fût mieux obeï, qu'il rétablit la discipline militaire, qu'il étendit plus loin les contributions, & qu'il s'aquittât mieux de tous ses ordres; mais nullement pour le rendre Souverain des Provinces. Ils ajoûtoient en-

(1) *De Meteren* Liv. XIII. fol. 259.

(2) *Camden* dans sa Vie d'Elisabeth, sur l'an 1586. au commencement.

1586. encore qu'ils avoient voulu rompre quelques desseins de l'Ennemi, & encourager le Peuple, qui étoit fort effrayé. Ils croyoient que révoquer alors le pouvoir donné à Leicestre, causeroit une grande confusion, & ils assuroient la Reine que cette autorité n'étoit point contraire au Traité, puis que la Souveraineté & la proprieté demeuroient entierement aux Etats; quoi que le gouvernement fût entre les mains du Comte, comme il l'avoit été en celle des Gouverneurs précedens. Cette Lettre étoit datée du 25 de Mars. La Reine parut satisfaite des raisons des Etats, aussi bien que de la soumission du Comte, qui lui écrivit une Lettre pleine d'une douleur simulée, par laquelle il savoit l'adoucir, à ce que dit l'Historien Anglois, que nous avons déja cité.

Il prit donc l'administration des affaires & se fit instruire des revenus des Provinces. Les quatre principales Provinces nommées la Gueldre, la Hollande, la Zélande & la Frise, rendoient deux millions, quatre cens mille florins; outre ce que les autres contribuoient, & les droits d'entrée & de sortie. On lui donna une pension de cent mille francs, comme l'on dit, outre ce qu'il avoit de la Reine. Il fit d'abord publier une Ordonnance, pour regler la discipline militaire, qui fut peu observée. Il publia encore le 14 d'Avril, à Utrecht, une autre Ordonnance, par laquelle il défendit de fournir aucune munition de guerre, ou de bouche, ni aucune Marchandise que ce fût, aux Ennemis, ni même à leurs Alliez, ou aux Places neutres. De plus il défendit qu'on n'entretînt aucune correspondance de commerce, par Lettres de change ou autrement, non seulement en Espagne, mais encore en France & dans les Païs du Nord; sous peine de la vie & de perdre les Vaisseaux & la marchandise. (1) L'Auteur de cette Ordonnance étoit un certain *Jaques Ringault*, qui avoit été Secretaire du Comte d'Egmont, décapité par le Duc d'Albe, & que ce dernier, & Requesens après lui, avoient employé dans les finances. Après la pacification de Gand, il fut accusé par le Sr. de Fromond, Grand-Trésorier, de péculat. Ce dernier étant mort, il étoit échapé, sans être néanmoins justifié. Depuis, comme c'étoit un homme fort intrigant, il s'étoit jetté dans le Parti des Provinces Unies, & avoit sû enfin s'insinuer dans la faveur de Leicestre, dont il jouit jusqu'à la fin. On ne peut pas entrer ici dans le détail de ces intrigues. L'Auteur, que l'on a cité à la marge, les fournira à ceux qui les voudront savoir.

Afin que l'Ordonnance du Comte fût mieux observée, Ringault se fit donner une Commission extraordinaire malgré le Conseil d'Etat, pour proceder contre ceux qui auroient négocié dans les païs défendus; avec pouvoir de visiter les livres des Marchands & toutes leurs Ecritures, ce qui étoit contre les Privileges & les anciens usages. On fit encore une autre chose fort odieuse, qui étoit de vouloit contraindre toutes les Nations, qui négocoient dans les Mers voisines, de venir prendre des Passe-ports de Leicestre; & l'on pretendoit par-là tirer de grosses sommes, pour continuer la guerre avec plus de vigueur. (2) Mais comme l'on fit des plaintes de toutes parts, contre l'un & l'autre de ces moyens extraordinaires de ramasser de l'argent; & qu'il parut que cela diminueroit trop les revenus des Droits d'entrée & de sortie & ruïneroit enfin entierement le Commerce & la Navigation de la Hollande, de la Zélande & de la Frise, & irriteroit tous les Voisins; on dispensa dans la suite, en ces Provinces, les Marchands de l'observation de ces Ordonnances, & le Conseil d'Angleterre rendit aussi aux autres Nations la liberté de naviguer, comme auparavant. 1586.

Pendant que Leicestre étoit occupé à faire ces règlemens ruïneux, & même un peu avant ce tems-là, le Prince de Parme envoya le Comte Charles de Mansveldt, pour bloquer la Ville de Grave; qu'il avoit résolu d'attaquer, dès que la saison le permettroit. Mansveldt fit bâtir quatre Forts autour de cette Ville, & jetter un pont sur la riviere, pour empêcher qu'on n'y envoyât des vivres & des munitions. Il mit des Troupes suffisantes dans ces Forts, & campa, avec le reste de l'Armée, à une demi-lieuë de la Ville. Leicestre souhaitant de la conserver, donna ordre à Hohenlo, avec quelques Troupes du Païs, & à Norris, General de l'Infanterie Angloise, de marcher de ce côté-là, & de tâcher d'introduire des vivres & des munitions dans Grave. Ils y arriverent au milieu d'Avril, & ils se saisirent d'abord d'un Fort entre Batembourg & la Ville & voulurent s'y retrancher. Ils employerent à cela toute la nuit; mais Mansveldt vint, avec trois mille hommes, avant que le retranchement fût achevé, & obligea les Anglois d'abandonner leurs ouvrages commencez. Comme ils se retiroient en bon ordre, quoi qu'ils eussent les Espagnols à dos, ils rencontrerent huit ou neuf cens hommes, qui venoient à leur secours. Avec ce renfort ils tournerent face, & chargerent si vigoureusement l'ennemi, qu'ils le firent reculer jusqu'au Fort qu'ils avoient abandonné, & lui tuerent quatre ou cinq-cens hommes, & en blesserent un grand nombre d'autres, n'ayant perdu, en cette action, qu'environ cent cinquante hommes des leurs.

Après cela, Hohenlo prit le Château de Batembourg, un autre Fort dans le voisinage, & ensuite le Château d'Empel, du côté du Brabant. Là il perça la digue de la Meuse, & comme la riviere étoit fort haute, il inonda toute la campagne voisine; & par cette inondation, il introduisit deux fois, en personne, des vivres & des munitions dans la Place. *Hemert*, Gentil-homme de Gueldre, y commandoit; homme de peu d'experience & de résolution.

Le blocus ne laissa pas de continuer, & le Prince de Parme y marcha enfin avec toutes ses forces, & y arriva le 12 de Mai. Il fit battre la Place, de l'autre bord de la rivière, & abattit en peu de tems une partie considerable du mur. Il y fit ensuite donner une fausse attaque, & le Commandant effrayé, ou séduit par une Femme qu'il entretenoit, se rendit sans attendre un Assaut, le 7 de Juin, quoi qu'il ne manquât d'aucune provision. Le Comte de Leicestre s'étoit mis cependant en Campagne, dans la pensée de donner bien de la peine à ceux qui assiegeoient Grave, & avoit pris divers petits Forts Espagnols dans la Veluwe. Schenk vint aussi de ce coté là, après avoir fait divers exploits d'armes dans l'Evêché de Cologne, auxquels nous ne pouvons pas nous arrêter. Mais il ne faut pas oublier que Schenk se rendit maitre d'une petite Ile dans la Betuwe, à l'endroit où le Rhin se partage en deux bras; dont celui qui se présente à droite à ceux qui descendent la riviére, & qui va à Arnhem, retient son nom de Rhin; & l'autre, qui va à Nimegue, se nomme Wahal. Schenk jugea à propos de bâtir là un Fort considerable, pour couvrir la Betuwe, & se rendre maitre

(1) Voyez *Reidanus* Annal. Liv. V. p. 89.
(2) *De Meteren* Liv. XIII. fol. 260. verso & suiv.

(3) Voyez *Strada* sur cette année, où il raconte autrement la chose, & donne l'avantage du combat aux Espagnols. Mais sa propre narration fait assez voir qu'il se trompe.

1585. tre du cours du Rhin, avant que les Espagnols se jettassent dans ce païs-là. Il parut dans la suite, que cette précaution étoit très-nécessaire, & ce Fort devint fameux, comme on le verra. Le Comte de Leicestre apprit en ce tems-là, que Grave, qu'il croyoit pouvoir se défendre longtems, s'étoit rendue. Comme il craignit que le Prince de Parme ne se jettât ensuite sur l'Ile de Bommel, il entra promptement en cette Ile, pour y observer de là les démarches de l'Ennemi. Le Sr. de Hemert, & quelques autres Officiers de sa Garnison, se rendirent au même lieu. Le Comte de Leicestre irrité, avec raison, du peu de résistance qu'ils avoient faite au Prince de Parme, & choqué de l'affront qu'ils lui avoient fait recevoir au commencement de sa premiere Campagne, les fit prendre & conduire à Utrecht; où ils furent jugez par le Conseil de Guerre, & condamnez à mort, non pour s'être entendus avec l'Ennemi, mais pour avoir rendu la Ville par lâcheté, sans le consentement du Gouverneur Général. Il étoit en effet nécessaire de rétablir la Discipline militaire dans l'Armée, où il n'y en avoit plus. Mais la Noblesse de Gueldre en fut choquée, soit parce qu'elle ne souffroit la domination d'un Etranger, qu'avec peine; soit parce qu'il témoignoit beaucoup de faveur à certains Anglois, qui avoient fait des actions contre les Alliez, qui ne se pardonnent pas, selon les regles de la Guerre. Tel étoit un *Wels*, (1) qui avoit livré la Ville d'Alost aux Espagnols. Hohenlo, qui l'avoit fait prisonnier, l'auroit fait punir; mais Leicestre le prit à son service. Tel étoit encore un autre Anglois, nommé *York*, suspect de trahison, auquel il donna de grands emplois. Il avoit de même beaucoup d'égard pour des étrangers, que personne n'estimoit que lui; parce qu'ils en dépendoient entierement, comme de leur unique protecteur. Il les faisoit Magistrats, dans des Villes où ils ne pouvoient l'être selon les Loix; ou leur donnoit le gouvernement des Places les plus importantes, sans se mettre en peine si le Peuple, & les Officiers des Troupes du Païs, le trouvoient bon, ou non, & même malgré toutes leurs remontrances. Il renversa tout le gouvernement d'Utrecht, & y fit mille violences. Il tâchoit de soulever le peuple contre les Etats, & souffroit qu'on en dit tout le mal possible. Les Particuliers & les Etats avoient beau s'en plaindre, il n'avoit nul égard à ce qu'ils disoient; & souvent il écrivoit de doubles Lettres, par l'une desquelles il ordonnoit qu'on les satisfit, & par l'autre il le défendoit. Cependant il traitoit très-mal les Catholiques du Païs, qui y vivoient en paix, & qui croyoient y être en sureté en vertu de la Pacification de Gand; & pour gagner l'esprit de la populace, il faisoit le bon Protestant, avec beaucoup d'affectation, & n'oublioit rien, pour mettre les Ministres dans son parti, qui déclamoient en sa faveur dans les Chaires. On verra le détail de tout cela, au Livre V. des Annales de *Rheidanus*; car on ne peut pas s'étendre ici là-dessus. C'étoit l'usage dans les Provinces, que les Troupes de chaque nation étoient commandées par des Chefs du même païs, dont elles étoient connues; & qui connoissant aussi leurs Commandans, leur obéïssoient mieux. Le Comte leur donnoit au contraire des Officiers Anglois, sans se mettre en peine de ce qu'on en disoit, ni de conferer les places vacantes à ceux qui avoient le plus de service, & l'approbation de l'Armée. (2) Ils s'en plaignirent à Hohenlo, qui prit chaudement leur cause en main, & en fit des reproches au Gouverneur, sans rien lui dissimuler; ce qui étoit contre son usage, sur-tout quand il avoit bû, comme cela lui arrivoit souvent. Il prenoit aussi ouvertement le parti des Etats, contre ceux qui en parloient mal, & qui étoient les plus affidez à Leicestre. Ces sujets de mécontentement n'éclaterent pas tant contre lui, en ce tems-là, parce que le Prince de Parme contraignoit les partis differens de se réunir, pour lui résister. Mais on voyoit déja que le Comte ne connoissoit point le gouvernement des Provinces, ni n'avoit aucun bon dessein. On remarquoit dans sa conduite tant d'obliquité, & de mauvaise foi, & si peu d'égard pour les Etats, & pour les mieux intentionnez à la conservation du Païs; qu'on ne pouvoit guere douter qu'il ne pensât à l'assujettir, par l'adresse, ou par la force. Il faisoit au moins tout ce qu'il falloit faire pour cela; quoi qu'il feignit de ne chercher que le Bien public. Mais comme on ne pouvoit savoir s'il n'agissoit point ainsi par des instructions secretes d'Elisabeth, il étoit difficile d'y mettre ordre; & il étoit de plus en quelque maniere honteux d'avoir donné, sans nécessité, une autorité absolue à un homme que l'on connoissoit si peu, & qui en abusa d'abord après. 1585.

Le Prince de Parme ayant pris quelques Châteaux du voisinage avec beaucoup de facilité, fit investir la Ville de Venlo, qui est un peu plus haut sur la Meuse, & y marcha ensuite avec toute son Armée. Il y avoit dans cette Place sept cens hommes du Regiment de Schenk; qui y avoit aussi mis sa famille, dans la pensée qu'elle étoit en toute sûreté. Aussi fit-il tout ce qu'il put pour y entrer, avec un Officier Anglois, & quelque peu de Troupes; mais il fut obligé de s'en retourner, parce qu'il trouva les passages trop bien gardez, & l'Ennemi sur ses gardes. Après quelques escarmouches, où il périt quelques Soldats de part & d'autre, il fallut se retirer. Le Prince commença par attaquer une petite Ile, qui étoit au devant de la Ville, où il y avoit un Fort. Il en fit lui-même un de bois, sur trois pontons, avec lesquels il fit descente dans l'Ile, & se rendit maître du Fort le 26 de Juin. Ce poste étoit important, mais la Garnison ne laissoit pas d'être toûjours disposée à se bien défendre. Cependant les habitans de la Ville, ayant pris peur, se souleverent & contraignirent la Garnison de se rendre, deux jours après. Les Soldats sortirent avec l'épée, & l'on laissa aussi sortir la famille de Schenk.

La cherté du bled étoit grande dans les Provinces Espagnoles, parce qu'il n'en venoit point des Provinces-Unies, & que leurs Partis courant le plat païs, enlevoient les convois qui y venoient d'ailleurs. Il en étoit de même dans l'Evêché de Cologne, & dans le voisinage de la Westphalie, que la garnison de Nuys, qui étoit pour Truxes, pilloit perpetuellement. *Harman Frederic Cloet* y commandoit, & s'aquittoit de son devoir avec beaucoup de vigilance. L'Evêque de Cologne pria instamment le Prince de Parme d'y aller, pour attaquer cette Place. Comme il n'avoit pas grand' chose à craindre du côté de Leicestre, comme il sembloit, il y fut le 10 de Juillet, avec toute son Armée, & l'emporta par force en peu de tems. La Ville fut brulée par accident, & saccagée par les Espagnols le 26 de Juillet. Alexandre, étant encore devant Nuys, apprit la mort du Duc *Octave Farnese* son Pere; & depuis ce tems-là on l'appella *Duc de Parme*, comme nous le ferons dans la suite. Il prit ensuite Meurs, Alphen & le Château de Crako, & alla assieger Berk, où il arriva le 13 d'Août. Mais il fut prévenu par Schenk, & Mor-

(1) Voyez ci-dessus p. 105. col. 1.
(2) Voyez *Grotius* Annal. Liv. V. p. 97.

1586. & Morgan Officier Anglois, qui y entrerent avec mille Anglois, & sept à huit cens Soldats d'autres Troupes, des vivres & des munitions en abondance. Cela fit que le Duc de Parme ne put s'emparer que de quelques Châteaux des ennemis, où il laissa des garnisons, un mois, ou environ, après son arrivée. De là il marcha à Zutphen, que Leicestre assiegeoit, comme on le verra.

Les Etats avoient fait dessein, avant le commencement de la Campagne, de faire lever autour de Brême, & dans le voisinage, deux mille Chevaux, & mille Pionniers; pour tâcher d'empêcher qu'Alexandre ne fût maître de la Campagne. On avoit déja donné une somme d'argent pour les lever, & l'on avoit nommé le Comte de Meurs pour commander ce Corps de Troupes; mais elles ne comparurent pas toutes au lieu du rendez-vous, qu'on leur avoit donné près de Breme, & celles qui y furent se débanderent d'abord. Les Officiers s'excuserent, & reçurent encore de l'argent, pour les fraix qu'ils avoient faits. On ne sut pas d'abord, ou l'on feignit de l'ignorer, mais on sut bientôt que c'étoit Leicestre, qui avoit empêché sous main cette levée; parce qu'il ne vouloit pas qu'il y eût, dans les Provinces, un Corps si considerable de Cavalerie Allemande, qui feroit, comme il croyoit, trop attachée à la Maison de Nassau & à Hohenlo. S'il avoit eu une politique plus éclairée, il auroit fait tout son possible pour avoir ce secours; afin d'être superieur, ou au moins égal à l'Ennemi, & de pouvoir faire, à sa premiere Campagne, quelque entreprise qui lui fit honneur. Mais il ne se servit que de mauvais artifices, pour se faire considerer; & une réputation, aquise de la sorte, ne trompe guere que le peuple, & ce n'est pas même pour long-tems. S'il faloit faire de nouvelles levées, il aimoit mieux qu'elles se fissent en Angleterre. Cependant, pour ne pas paroitre opposé à un secours, que tout le monde souhaitoit avec passion, il envoya *Christophle Isselstein* au Comte de Meurs & aux autres Officiers Allemands, pour leur dire qu'ils trouveroient leur argent & des provisions, dans les Vaisseaux de guerre de Hollande, qui les attendoient sur la riviere d'Ems. Isselstein persuada à ces Officiers, de venir avec lui à ces Vaisseaux; mais ils n'y trouverent que des Lettres de Leicestre, où il donnoit ordre à Isselstein d'amener ces Troupes sur les terres des Etats & qu'on leur payeroit leur solde; & de leur dire, si elles faisoient quelque difficulté de venir, qu'elles s'engageassent au moins aux Etats pour l'année suivante.

Pour détourner le Duc de Parme du siege de Nuys, (1) Leicestre envoya le Prince Maurice, (on l'appelloit ainsi abusivement, parce que son frere ainé qui étoit prisonnier en Espagne, & à qui la Principauté d'Orange appartenoit, étoit comme mort civilement) & Sidnei avec deux ou trois mille hommes, en Flandres, pour y faire des courses, & obliger aussi la Motte à s'éloigner d'Ostende, qu'il incommodoit par un Fort qu'il avoit fait près de cette Ville. Les garnisons d'Ostende, de Ter-Neuse, & de l'Ecluse, soûtenues par les Troupes qui étoient arrivées, firent de grandes courses par les païs voisins & y causerent beaucoup de disette. Maurire & Sidney surprirent la petite Ville d'Axel le 16 de Juillet; mais ils manquerent un dessein, qu'ils avoient sur Graveline, trompez par un Soldat Wallon, de la Garnison. Enfin le Comte de Leicestre se résolut d'entrer lui-même en Campagne, quoi que ce fût un peu tard. Il fit marcher ses Troupes en Gueldre, & se rendit, avec tous les Princes de la Maison de Nassau, & les Officiers Generaux Anglois & Allemands, à Arnhem le 6 de Septembre. S'étant avancé du côté de Cleves, il fit la revuë de son Armée, & la trouva forte de sept mille Fantassins, & de quatorze cens chevaux, ou environ. Il étoit trop foible, pour aller offrir la bataille au Duc de Parme, qui avoit, comme on disoit, quatorze mille Fantassins, & trois-mille cinq-cens Chevaux. Il se contenta d'aller attaquer Doesbourg sur le Rhin, à quelques lieuës au dessus d'Arnhem, & réduisit la Place, où il y avoit trois-cens hommes de garnison, à se rendre le 13 de Septembre. Le 18 du même mois, il marcha à Zutphen, Ville assez forte pour ce temslà, mais peu pourvuë; dans l'esperance d'obliger le Duc de Parme d'abandonner le siege de Berk, ou de s'en rendre maître. Le premier des deux arriva. Le Duc trouvant Berk trop bien pourvû, & trop bien défendu, le quitta, pour aller avec son Armée jetter des vivres dans Zutphen. Cependant Leicestre alla, avec quatre cens Fantassins, & deux compagnies de Cavalerie, à Deventer. Cette Ville n'étoit pas d'accord avec les autres de la Province, & ne contribuoit rien à la Confédération. Ensuite averti que le Duc de Parme venoit, il retourna dans son camp de Zutphen. Un certain (1) *Roland York* de Londres, & fort habile à l'escrime, avoit été en prison à Gand avec Imbise, pour vouloir rendre Dendermonde aux Espagnols, & ensuite arrêté assez longtems à Bruxelles, & délivré par les Espagnols, quand la Ville se rendit à eux; après quoi il avoit servi deux ans dans leur Parti. Cet homme vint trouver Leicestre, dès qu'il eut passé la Mer, & se rendit fort agreable à ce Seigneur, qui n'aimoit que cette sorte de gens; qui le flattoient sans cesse, & qui étoient prêts à tout faire pour lui, contre les Etats qu'il avoit offensez. York disoit aux Anglois qu'il avoit été deux ans dans les Armées des Espagnols, & qu'il connoissoit parfaitement leur maniere de faire la guerre, & leur bravoure; mais qu'ils n'étoient nullement comparables à la Nation Angloise, & qu'ils n'oseroient jamais lui donner bataille en rase campagne, & à partie égale. Il échauffa si fort les Anglois, par ces discours flatteurs, que les Troupes de cette nation étoient toutes disposées à charger les Espagnols, à la premiere occasion, & que Leicestre crut qu'il n'étoit nullement nécessaire de se retrancher devant Zutphen. Cependant lors que le Comte étoit à Deventer, Hohenlo & Guillaume de Nassau, sans attendre ses ordres, firent promptement retrancher l'Armée, après qu'ils eurent apris que l'ennemi étoit à cinq lieuës de là. Leicestre fut surpris, à son retour, de voir les retranchemens faits, & leur demanda si se retrancher de la sorte n'étoit pas une marque de peur, & si cela ne feroit pas tort à sa réputation. Guillaume répondit à ce fanfaron, que l'Empereur Charles Quint se retrancha bien à Ingolstadt, & le Duc d'Albe près de Mastricht. Ceux qui connoissoient les lieux, & qui avoient servi quelques années dans les Pais-Bas, lui marquerent les passages qu'il faudroit saisir, pour empêcher qu'on ne ravitaillât la Ville, qui n'avoit des vivres que pour trois semaines. Mais Leicestre, par une vanité mal entendue, n'eut aucun égard à leur avis. Cependant le Duc de Parme y introduisit des vivres, à la faveur de la nuit. On entendit bien le bruit de leurs chariots, mais 1585.

(1) *Rheidanus* Liv. V. p. 100.
(2) *De Meteren* Liv. XIII. fol. 267. verso & seq.

(3) *Camden* sur cette année; *Rheidanus* Annal. Liv. V. p. 98.

1586. mais on ne trouva pas à propos de les attaquer, de peur de tomber en quelque embuscade. Cependant Leicestre, jugeant que le Convoi, qui étoit entré dans la Ville, ne suffisoit pas, se tint prêt à attaquer le premier Convoi qui entreprendroit de passer. Le Duc de Parme ne manqua pas d'en envoyer un second, le 21 de Septembre, de grand matin. Il le fit conduire par son Avantgarde, composée de deux mille Fantassins, & de six ou sept cens chevaux. Elle s'arrêta à une demi-heure de la Ville, & fit marcher le Convoi devant elle, & il y entra heureusement. Elle fut découverte par quelques Chevaux des Etats; & les Anglois, avec environ quinze cens Fantassins & deux cens Chevaux, marcherent droit à elle. Ils la rencontrerent plutôt qu'ils ne croyoient, à cause d'un brouillard, qui les empêcha de la découvrir de loin. Elle étoit commandée par le *Marquis du Gast*, & postée dans un endroit avantageux, d'où elle fit une furieuse décharge sur les Troupes Confédérées, qui l'essuyerent avec fermeté, & sans rompre leurs rangs. Ce grand feu étant passé, les Anglois marcherent à l'Ennemi, qui envoya quelques Cornettes de Cavalerie, pour les reconnoitre; mais elles furent chargées avec tant de vigueur, que leurs Officiers furent tuez, avec une grande partie de leurs soldats, qui ne purent faire aucun rapport à leurs Generaux. Il y eut environ cent ou cent cinquante hommes des Ennemis de tuez, & une trentaine des Troupes de Leicestre. Le Duc de Parme envoya un renfort à ses gens, qui empêcha les Confèderez de profiter de leur avantage; d'autant plus qu'ils ne savoient pas combien l'Ennemi avoit de monde. *Philippe Sidney* fut blessé malheureusement à la cuisse, en remontant à cheval, parce que celui qu'il avoit eu, avoit été tué sous lui; & mourut vingt-cinq jours après. Il fut extrêmement regretté de l'Armée, à cause de ses bonnes qualitez. Leicestre se rendit après cela maître d'un Fort, qui étoit dans une petite Isle de la riviere d'Yssel, vis à vis de la Ville. Le Duc de Parme, craignant que les autres Forts ne fussent emportez de même, marcha le 24 d'Octobre, en bataille, jusques près de la Ville, & après y avoir mis tous les vivres dont elle avoit besoin, se retira le lendemain, & ayant repassé le Rhin à Wesel, s'en alla à Bruxelles, parce qu'il se trouvoit incommodé; après avoir remis le commandement de l'Armée au Marquis de Renty. Leicestre fit attaquer, ce même jour, un Fort où il y avoit trois cens hommes, & le prit d'assaut. On assure qu'*Edouard Stanley*, Anglois, fit en cette occasion une action si hardie, qu'il n'y en a guere de plus téméraire dans toute l'Antiquité. On avoit poussé du Fort une pique contre lui, pour le tuer; mais il la prit des deux mains & la retint avec tant de force, que les ennemis la voulant retirer à eux, le tirerent lui-même dans le Fort; où ayant mis l'épée à la main, il écarta ceux qui l'attaquoient. Il faut que le Fort eût été emporté dans le même tems, autrement Stanley n'auroit pu échapper. Le Comte, pour cette belle action, le fit Chevalier, & lui donna une pension pour sa vie. Le lendemain, on se préparoit à attaquer un autre Fort, qui étoit plus grand que ceux dont on vient de parler; mais la garnison s'étoit retirée de nuit dans la Ville, sans attendre seulement le Canon. On l'occupa à l'instant, & l'on prit encore quelques autres Châteaux des environs; & par-là la Veluwe fut entierement délivrée des contributions qu'elle payoit à l'Ennemi. Zutphen, environnée de diverses garnisons des Alliez, ne put pas faire grand mal au voisinage. Comme l'Hiver approchoit, (1) Leicestre ne pensa qu'à envoyer ses Troupes en quartier d'Hiver. Il donna auparavant ordre de réparer le grand Fort, & y établit Gouverneur York; quoique les Etats lui représentassent que c'étoit un homme à qui on ne pouvoit pas se fier, puis qu'il venoit tout fraichement de parmi les Ennemis, & qu'il avoit déja voulu trahir les Etats à Gand; qu'il n'étoit pas sûr de confier à un homme de cette sorte la frontiere de la Veluwe, sans avoir aucune preuve de sa fidelité. Le Comte dit qu'il étoit lui-même son répondant, & qu'il s'en chargeoit. Il l'établit donc Gouverneur, non seulement du Fort, mais encore de toute la Veluwe; contre l'usage constant des Etats, qui laissoient le commandement au Gouverneur de chaque Province, auquel tous les Gouverneurs particuliers des Places étoient soumis. Il faut avouër que ceux qui avoient voulu donner l'autorité *absolue* à Leicestre, furent dignement récompensez de cette étrange conduite; & que cet homme étoit destitué de toute sorte de prudence, comme la suite le fit bien voir. 1586.

Il ne fit (2) pas une action moins dangereuse, en établissant Gouverneur de Deventer un autre Anglois, qui ne valoit pas mieux que le précedent. Comme on eut dit au Comte qu'il ne devoit pas laisser Deventer sans garnison, ce qui auroit été en effet une très-grande imprudence; il le fit proposer aux habitans. Ils en tomberent d'accord, & dirent qu'ils avoient besoin de deux ou trois cens hommes, pour le moins; tant pour n'être pas exposez aux entreprises de l'Ennemi, que pour tenir en bride les Catholiques Romains de la Ville, qui avoient trois ou quatre personnes de leur Religion dans la Magistrature. Il y eut quelque difficulté sur le nombre des Troupes, ce qui fit que ceux de la Ville refuserent absolument d'en recevoir; sur quoi on y fit entrer, à l'insû des habitans, douze cens Irlandois, sous la conduite de Guillaume Stanley, qui étoit Catholique, & qui avoit servi sous le Duc d'Albe. Cette sorte de gens étoient aussi de la même Religion, à ce qu'ils disoient, quoi qu'ils n'en eussent presque point de connoissance; ils étoient à demi nuds, & extraordinairement sauvages & rudes dans toutes leurs manieres; ils parloient une langue que l'on n'entendoit point, & ne pouvoient avoir aucun commerce avec les habitans. Les Anglois eux-mêmes les appelloient des *Irlandois sauvages*. Stanley se joignit d'abord aux ennemis du bien public, & permit à sa Garnison toutes sortes d'insolences contre les Réformez. On s'en plaignit à lui, mais il n'avoit aucun égard aux plaintes. On étoit surpris que le Comte eût mis une semblable garnison dans une Ville, qui n'en avoit pas même voulu recevoir une des Troupes des Etats un peu trop nombreuse, & qu'il falloit ménager. On étoit encore étonné que Leicestre, qui vouloit paroître fort attaché à la Religion Reformée, livrât à un Gouverneur & à une Garnison Catholiques une Ville de cette sorte; mais cette espece de gens ne se servent de la Religion, que comme de prétexte pour avancer leurs affaires; & la foulent aux pieds, quand ils croyent venir par-là plus facilement à bout de leurs desseins ambitieux. Il savoit que ces gens-là ne prendroient point le parti des Etats contre lui; & cela lui suffisoit. On lui représenta en vain, que le Comte de Meurs étant Gouverneur de la Gueldre, d'Utrecht & de l'Overyssel, il devoit avoir le commandement dans cette Ville. Il s'en moqua, & dit qu'on ne parloit

(1) *Rhidanus* Ann. Liv. V. p. 99.
(2) Là-même p. 101.

1586. loit ainsi, que par envie pour les Anglois, & qu'il répondoit pour eux. Il expédia encore depuis des Lettres, le 18 de Novembre, par lesquelles il donna à Stanley le pouvoir de faire tout ce qui seroit nécessaire pour la garde de Deventer, & la jurisdiction dans la Ville; outre qu'il l'exempta, en termes exprès, d'obeïr au Gouverneur de la Province, & lui permit d'appeller, comme il trouveroit à propos, des Troupes de toutes les Garnisons voisines; avec ordre aux habitans de ces lieux de lui obeir. Ainsi la Veluwe se trouva entre les mains d'York, & l'Overyssel entre celles de Stanley. Quand Leicestre donna ces Lettres, il étoit déja dans la Province d'Utrecht; où il viola toutes les Loix en faveur de ses créatures, & n'eut aucun égard aux plaintes des principaux habitans, ni aux avertissemens des Etats Generaux: comme on le verra dans l'Historien, que j'ai cité à la marge. Jamais il n'y eut de conduite plus présomptueuse & plus irréguliere; & néanmoins le peuple en étoit entêté à un point, qu'il lui présenta un Ecrit, où il disoit *qu'il souhaitoit que son Excellence commandât absolument & à discretion, sauf à l'égard de la Religion & des Privileges qui n'offensoient pas Sa Majesté.* Depuis ce tems-là, il fut entierement brouillé avec les Etats Generaux, qui se plaignoient perpetuellement de lui, comme il se plaignoit d'eux de son côté. Il voulut aussi envoyer une garnison dans Harlingue, Ville de Frise, qui seroit indépendante du Gouverneur de la Province. Mais les Etats de Frise s'y opposérent. Il tâcha de se rendre maitre des Places, en y mettant des garnisons Angloises.

Il fut appellé au mois de Novembre, pour se trouver au Parlement d'Angleterre, & résolut d'y aller; quoi que la Reine, comme on le sut depuis, lui eût accordé de demeurer dans les Païs-Bas, s'il le trouvoit à propos. Il craignit, comme l'on croit, que s'il demeuroit plus longtems éloigné de la Reine, ses ennemis, qui n'étoient pas en petit nombre, ne lui jouassent quelque mauvais tour auprès de cette Princesse; & sa conduite ne leur en donnoit que trop d'occasions. *Guillaume Cecil, Baron Burghley*, Grand Thrésorier d'Angleterre, le plus ancien & le plus autorisé des Ministres de la Reine, n'étoit nullement de ses Amis. Il voulut emmener avec lui le Prince Maurice, en Angleterre; & comme il refusoit de l'accompagner, le Comte en parut fâché: mais les Etats tirerent le Prince d'affaires, en disant qu'il ne leur convenoit pas qu'il sortît du Païs, dans un tems si dangereux; & comme il étoit sous leur serment, il ne pouvoit pas s'absenter malgré eux. Les amis intimes de Leicestre publioient par-tout, qu'il s'en alloit très-mécontent des Etats, & qu'il pourroit bien arriver qu'il ne revînt plus dans les Provinces. On demanda au Comte, en plein Conseil, si cela étoit vrai, en assaisonnant cette demande de beaucoup d'honnêteté. Il le nia & protesta qu'il n'alloit en Angleterre, que pour leur obtenir un plus grand secours de la Reine. Outre cela, à la priere des Etats, il écrivit de Zélande, où il n'attendoit que le bon vent pour s'embarquer, à tous les Gouverneurs, pour détruire les bruits qu'on avoit fait courir de son mécontentement; mais il y eut des gens qui protesterent de lui avoir ouï dire le contraire, ce qui anima la populace contre les Etats.

Il s'agissoit de savoir qui il nommeroit pour son Substitut, pendant son absence. Il ne vouloit nommer ni Maurice, ni Hohenlo, ni Guillaume de Nassau, ni le Comte de Meurs. Les autres Chefs néanmoins n'étoient pas d'assez grande qualité, pour leur commander. Norris avoit commandé, depuis long-tems, l'Infanterie Angloise dans les Païs-Bas, avec beaucoup d'honneur, & connoissoit le païs & la maniere dont on y faisoit la guerre; mais Leicestre ne l'aimoit pas, & n'avoit suivi aucun des conseils qu'il lui avoit donnez devant Zutphen, mais ceux d'York & de Stanley. Il y avoit aussi un *Pelham*, qui avoit été autrefois dans la Cour de Charles-Quint, qui s'étoit trouvé dans les guerres qu'on avoit faites au Turc, & qui avoit aussi été Viceroi d'Irlande. Il étoit alors Mestre de Camp dans les Troupes Angloises, mais tout à fait ruiné, & endetté de grosses sommes à la Reine, qui fit enfin saisir ses biens; ce qui lui causa la mort. Il y avoit encore Stanley & York, gens de basse condition, & qui, pour les raisons qu'on a dites, étoient desagréables aux Etats. Cependant le Comte nomma ces trois derniers, dont l'un devoit être choisi pour Substitut du Gouverneur. Mais ils les refuserent tous trois, & demanderent que l'autorité du Gouvernement fût laissée entre les mains du Conseil d'Etat, selon l'ancien usage. 1586.

Leicestre ne put refuser cela, à l'instance qu'en firent les Députez des Etats Generaux; qui en ce tems-là commencerent à demeurer plus long-tems à la Haie qu'ils n'avoient accoûtumé, pour y balancer l'autorité que Leicestre s'attribuoit; & que l'on a depuis appellez *les Etats Generaux*, quoi qu'ils n'en fussent proprement que les Députez. (1) Le Conseil d'Etat fut donc chargé du Gouvernement, à condition que ses ordres fussent munis du Nom & du Sceau du Comte, comme s'il eût été présent. L'Acte en fut passé à la Haie le 24 de Novembre, & les ordres envoyez à tous les Gouverneurs & Officiers d'obeïr à ce Conseil pendant l'absence de Leicestre, ou jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné par les Etats Generaux. Mais le même jour il fit un autre Acte, par lequel il se réservoit quantité de choses, dont il les avoit rendu maitres par les termes generaux de l'Acte précedent. Par exemple, il leur ôtoit tout pouvoir de changer les Gouverneurs des Places; de se mêler des principaux Emplois de l'Armée, ni d'y faire aucun changement, qu'après l'en avoir averti & de son consentement; de nommer à la place de ceux qui viendroient à mourir, sinon par provision; & de faire diverses choses, qui pouvoient être utiles & nécessaires au salut de l'Etat. Cet Acte demeura secret, entre les mains du Secretaire du Comte, avec ordre de le produire, dès que le Conseil voudroit faire quelque chose de contraire à ces restrictions. Les Etats, qui n'en savoient rien, firent des présens considerables à Leicestre, quand il partit.

Peu de jours avant que de partir, il leur demanda, s'ils seroient disposez à accepter la Paix, si la Reine la leur pouvoit obtenir. Ils répondirent que, pendant la vie de Philippe, ils ne pouvoient esperer la Paix, à aucunes conditions tolerables; que toutes les Conférences, qu'on pourroit faire pour cela, seroient pleines de tromperies & de dangers; & qu'il falloit plûtôt penser à repousser les Espagnols par les armes, qu'à tromper le peuple par de vaines esperances. Leicestre parut être satisfait de cette réponse, & leur promit de tenter tout en leur faveur. Comme on le pria de porter la Reine à accepter la Souveraineté, il promit qu'il le feroit. Les Etats résolurent aussi d'envoyer des Ambassadeurs, qui d'abord que la Reine s'y seroit résolue (de quoi Leicestre promettoit de les avertir) en écriroient aux Etats; afin qu'on envoyât une

(1) *De Meteren* Liv. XIII. fol. 264. verso & suiv.

1586. une Ambassade plus solemnelle de toutes les Provinces. Le Comte, parti pour Flessingue, fut obligé d'y attendre le vent, & en attendant, il séduisit la garnison de Vere, qui appartenoit à Maurice, & lui fit accroire qu'elle n'étoit obligée, par son serment, que d'obeïr à la Reine & à son Gouverneur. Il persuada aussi la même chose à Sonoi, qui commandoit en Nord-Hollande, & aux soldats dont il y avoit des détachemens à Gertruydemberg, à Gorcum, à Narde, à Utrecht, à Muyde, & en d'autres lieux. Il étoit néanmoins faux qu'ils eussent fait aucun serment à la Reine, puis qu'il n'étoit fait mention d'elle, qu'en disant que Leicestre, à qui ils promettoient d'obeïr, étoit envoyé par cette Princesse. Leicestre partit enfin & arriva en Angleterre le 14 de Decembre, stile Nouveau.

1587. DES le commencement de l'année, (1) comme Leicestre demandoit trois-cens quatre-vingt mille francs, comme dûs à l'Armée; les Etats montrerent que, si l'on avoit bien administré les finances, les Troupes auroient été payées & au-delà; puisque les Provinces avoient déboursé deux millions neuf cens mille francs, outre les frais qu'on avoit faits; comme pour lever deux mille chevaux en Allemagne, qui n'étoient néanmoins pas venus, & autres semblables; & que les Troupes, particulierement les Angloises, n'avoient point été completes, si bien qu'on leur avoit payé un million moins, que ce que l'Etat avoit déboursé pour cela. Leicestre averti que l'on se plaignoit de lui, écrivit une Lettre aux Etats Generaux, où il s'emportoit fort contre quelques-uns de l'Assemblée, qui n'approuvoient rien de ce que les autres faisoient; & où il réfutoit ce qu'il supposoit être le sujet des plaintes qu'on faisoit de lui, comme d'avoir fait Bourgmestre à Utrecht un Etranger, d'avoir nommé un Receveur pour la Frise, & d'en avoir continué un autre en Brabant. Ce n'étoit nullement de quoi il s'agissoit, & on le regardoit comme trop peu de chose, pour en parler, en une occasion où l'on avoit des plaintes bien plus graves à faire. On chargea donc les Ambassadeurs qui alloient en Angleterre de le dire le plus civilement qu'ils pourroient, au Comte. Mais comme on craignit qu'ils n'osassent pas parler en Angleterre avec assez de franchise, & que les plaintes s'augmentoient; les Etats exposerent ouvertement leurs Griefs, dans leurs Lettres à la Reine & à Leicestre; nierent ce qu'on avoit dit, contre quelques-uns de leurs membres, & dirent enfin qu'ils étoient prêts à se justifier de tout ce qu'on leur objectoit. On communiqua tout cela à *Buckhurst*, Ambassadeur de la Reine aux Etats.

Après le départ de Leicestre, Stanley & York commencerent à entretenir beaucoup de commerce avec les Espagnols. York envoyoit souvent à Taxis Gouverneur de Zutphen des lievres & d'autres sortes de venaison; & Taxis lui renvoyoit à son tour, du vin nouveau, que l'on ne pouvoit pas conduire dans la Province au travers des quartiers des Espagnols. Ces prétextes de civilitez entre des Ennemis, quoi qu'elles ne fussent pas hors d'usage, donnoient lieu d'envoyer des Messagers secrets. Un prisonnier échappé, ou relâché, rapporta au Magistrat d'Arnhem qu'il avoit vû à Zutphen, chez Taxis, celui que Stanley avoit établi Major à Deventer. Ceux d'Arnhem en avertirent le Magistrat de cette derniere Ville, qui s'en plaignit à Stanley. Cet homme, comme pour les satisfaire, fit arrêter le Major; mais il lui rendit la liberté peu de tems après, sans aucun examen. Il n'avoit, 1587. en toute autre chose, pas plus d'égard pour les Bourgeois, qu'il laissoit maltraiter par la garnison, sans leur rendre aucune justice. Il sembloit avoir envie d'exciter ceux de la Ville à prendre les armes contre la garnison, qui se défendroit; & après avoir laissé entrer les Espagnols, de répandre un bruit que la Ville avoit été prise par l'Ennemi par surprise, à l'occasion de la sédition des Bourgeois. Ces derniers ne pouvoient faire autre chose, que se plaindre aux Etats Generaux, & au Conseil d'Etat. Ils leur apprenoient en même tems, que ceux de la Garnison qui étoient Catholiques Romains, s'en alloient entendre la Messe à Zutphen. Plusieurs d'entre les Habitans changerent alors de demeure, après avoir en vain demandé qu'on leur ôtât toute cette garnison, ou qu'on n'en laissât que quelques Compagnies. Les Etats, ayant déliberé de ce qu'on pourroit faire dans une si facheuse conjoncture, se mirent en devoir de mettre dehors cette garnison. Norris en écrivit à Stanley, comme ayant reçu de Leicestre le pouvoir de commander tous les Anglois. Mais Stanley s'en moqua, & produisit des Lettres du Comte, par lesquelles il le déclaroit indépendant des autres Chefs. Alors *Gilpin*, Secretaire du Comte, qui l'avoit laissé en Hollande pour cela, produisit l'Acte, par lequel le Comte ôtoit au Conseil d'Etat le pouvoir de changer les Gouverneurs des Places; ce qui les mit hors d'état de pourvoir à la conservation de Deventer, ni des Forts près de Zutphen. Le Comte ne l'avoit pas fait, à la verité, pour donner moyen aux Gouverneurs de les remettre aux Espagnols; mais pour qu'ils pussent les garder pour lui-même, malgré les Etats. Toute sa conduite fit croire, dans la suite, qu'il avoit dessein de se faire déclarer, par une sédition populaire, Souverain Seigneur des Provinces Unies; dans l'esperance que, le coup étant fait, il trouveroit bien le moyen de gagner Elisabeth en sa faveur. Il étoit en effet, depuis long-tems, en possession de la tromper. D'autres ont cru qu'Elisabeth étant demeurée fille, il portoit son ambition jusqu'à la Couronne d'Angleterre; qu'il prétendoit envahir, après sa mort, apuyé des forces des Provinces Unies. Mais sans pousser si loin nos conjectures, nous pouvons, ce me semble, sans témerité l'accuser d'avoir eu le dessein de se rendre maître des Provinces, dont il étoit Gouverneur Général. Il fit au moins tout ce qu'il falloit faire, pour le faire croire à ceux qui avoient quelque pénetration. Le Conseil donc, surpris par cet Acte, qu'il avoit ignoré, se trouva hors d'état de pourvoir assez promptement à la sureté de Deventer. (2) On avoit bien averti Leicestre du dessein de Stanley, mais il ne le voulut nullement croire, tant il se laissoit tromper par ses flatteurs; sans penser que comme lui-même trompoit Elisabeth, par ses flateries perpetuelles, il se pouvoit fort bien faire que ses Inferieurs le dupassent lui-même, par la même voie. Les Etats, rendus plus hardis par le danger, voulurent que Norris entrât dans Deventer, & s'en rendit maitre, par le moyen des Bourgeois; auxquels ils esperoient que les Anglois de la Garnison se joindroient, au moins en partie. Stanley ayant apris que Norris étoit en chemin pour Deventer, sortit de la Ville avec quelque Cavalerie le 28 de Janvier au soir, & dit aux soldats que les Bourgeois machinoient quelque chose contre eux, pour ne pas leur payer ce qui leur étoit

(1) *Bidanus* Annal. Liv. V. au commencement.

(2) *De Meteren* Liv. XIV. fol. 278. verso. *Reidanus* raconte cette affaire un peu confusément dans son Liv. VI. p. 114.

1587. étoit dû, & qu'il vouloit aller querir plus de Troupes, pour les tenir dans leur devoir. Cependant il doubla la garde des portes, & y mit ceux en qui il se fioit le plus. Le lendemain matin, avant jour, il amena Taxis, avec six cens Fantassins & trois cens Chevaux; à qui l'on ouvrit la porte, & qui se rendirent maitres de la Ville, sans la moindre résistance. Stanley prétendit ne l'avoir point livrée par trahison, mais par principe de conscience, comme appartenante au Roi; de qui il ne prétendoit aucune recompense, pour lui avoir rendu ce qui lui appartenoit. Il ajoûtoit qu'il n'avoit pas fait serment aux Etats, mais à Leicestre (devant lequel, lui & York avoient accoûtumé de parler des Etats avec beaucoup de mépris, sans qu'il s'en fâchât) quoi qu'il eût souvent été payé de ses gages, par ordre des Etats. Il soûtenoit aussi que Leicestre l'avoit dégagé de son serment; & en effet il faisoit voir un Congé en bonne forme, écrit sur du parchemin, où Leicestre le déchargeoit de son serment & lui donnoit permission de se retirer où il voudroit. Ce qu'il y avoit de surprenant, c'étoit que ce Congé avoit été signé à peu près au même tems qu'il avoit été fait Gouverneur de Deventer. On n'a pu savoir la raison d'une conduite si bizarre du Comte. Stantly offrit à ses Troupes de leur faire avoir une bonne solde du Roi, si elles vouloient demeurer avec lui au service de Philippe, ou de les laisser aller où elles voudroient. La plûpart des Irlandois demeurerent avec lui, & reçurent quelques mois de paye. On desarma les Bourgeois & on leur permit de se retirer où ils voudroient, avec deux Ministres, en prenant des passeports de Taxis.

Le même jour, York dit à ses Troupes, que la Ville de Deventer s'étoit rendue, & qu'il leur seroit inutile de vouloir se défendre; sur quoi elles rompirent leurs drapeaux & abandonnerent les Forts. Quelques-unes, qui étoient composées de gens du païs, se débanderent. Taxis se saisit, immédiatement après, des Forts. Stanley demeura quelque tems à Deventer avec ses gens, après quoi il en sortit avec eux. Ils furent bien-tôt dissipez, parce que les Espagnols les laisserent manquer de tout. On lui donna ensuite quelques Troupes Wallonnes à commander. Mais le poste ne lui plut pas, il alla en Espagne, (1) avec des Lettres de recommandation du Duc de Parme, pour le Roi. Les Espagnols n'étoient pas si mal-habiles, que de se confier en lui, comme avoit fait Leicestre; & on rapporta depuis, qu'il étoit mort miserable en Espagne. Pour York, en sortant d'un festin à Deventer, il tomba malade & en mourut, ce qui fit soupçonner qu'il n'eût été empoisonné.

Les Etats furent extrêmement effrayez de ces deux trahisons, & eurent peur qu'il n'y eût plus de traitres dans leurs Places, qu'il n'y en avoit. Comme on ne vit aucun mouvement, on reprit courage, (2) & l'on convoqua une Assemblée extraordinaire des Etats à la Haie, pour le 6 de Février. Il y fut résolu, que, pour prévenir tous les desordres qui pourroient arriver, outre les emplois que le Prince Maurice avoit deja, il seroit par provision, Gouverneur Général, pendant l'absence de Leicestre; & Hohenlo son Lieutenant, à cause de sa jeunesse. On lui enjoignit de défendre par-tout les Loix & les Privileges des Provinces & des Villes; de maintenir l'exercice de la Religion Protestante, en tous lieux; de tâcher de réduire la Province d'Utrecht sous son gouvernement, avec la Hollande; d'administrer la Justice, selon les avis des Présidens & des Conseillers; de changer par-tout les Magistrats, comme il le jugeroit à propos; d'avoir soin, avec le Conseil, des garnisons, de la sûreté des Provinces & des Places; enfin de faire tout ce qu'un Gouverneur Général pouvoit & devoit faire. On ordonna, en même tems, à tous les Commandans & Officiers, surtout à ceux qui étoient à la solde des Etats, de lui obeïr, & de lui prêter serment. Ils envoyerent aussi des Commissaires, pour rétablir les Gouverneurs des Provinces dans leur premiere autorité, qui avoit été fort diminuée par Leicestre. 1587.

Par ce moyen, on s'assura promptement des principales Villes, & les Troupes Angloises qui étoient dans le Païs se conduisirent très-bien, & appuyerent l'autorité des Etats. Cependant, comme le peuple en parloit mal, depuis la trahison de Stanley & d'York; les Etats défendirent sagement de tenir de semblables discours, & de parler mal de cette Nation, sous prétexte qu'il s'y étoit trouvé de mal-honnêtes gens, puis qu'il en etoit de même parmi toutes les Nations.

On fut fort occupé, pendant cette année, à trois choses, qu'on indiquera en peu de mots. La premiere concernoit le Gouvernement de Leicestre, (3) dont les Etats firent voir les bevuës & les malversations, en plusieurs Lettres écrites à lui-même & à la Reine, & quelques-unes avec le consentement des Ambassadeurs d'Angleterre; quoi que ces derniers défendissent ensuite Leicestre, après l'avoir blâmé au commencement. Le Comte repondit avec vivacité, sans néanmoins se justifier solidement de ce dont on le chargeoit; mais d'une maniere très-propre à soulever les peuples & surtout les Ministres & les Zèlez, contre le Souverain. Aussi (ce qui fut la seconde matiere dont on parloit de ce tems-là) se déclarerent-ils à Utrecht & en Frise pour lui; jusques-là que les Frisons envoyerent, sans le consentement des Etats, une Députation à la Reine, pour lui offrir la Souveraineté de leur Province, sans aucune restriction. Ceux d'Utrecht furent aussi de ce sentiment, pourvû néanmoins qu'on y ajoûtât cette clause, *sauf les Privileges, qui ne choqueroient pas Sa Majesté*; ce qui étoit ne rien dire, parce que la Reine étoit en droit par-là de les expliquer en maniere, qu'ils se trouveroient contraires à ses interêts. Il y eut des gens, qui crurent qu'on devoit offrir d'abord à la Reine la Souveraineté sans aucunes conditions, & quand elle l'auroit acceptée, la prier de leur accorder les Privileges.

Il est certain que si la Reine avoit eu cette ambition, il ne tint qu'à elle d'être Souveraine des Provinces-Unies, aux conditions auxquelles il lui auroit plu. Elle avoit néanmoins des raisons, pour refuser ces offres. Elle avoit assez de peine à gouverner l'Angleterre & l'Irlande, & à se ménager avec les Puissances voisines; sans se charger d'une nouvelle Souveraineté, qui lui auroit encore donné plus de peine que tout le reste. Si elle avoit été mariée & qu'elle eût eu plusieurs fils, elle auroit pu être tentée de donner à un Cadet la Souveraineté des Païs-Bas, ou d'en grossir la succession d'un Ainé ambitieux, & qui ne la partageroit pas volontiers avec ses freres. Mais n'ayant qu'à se satisfaire elle-même, & se trouvant contente de l'Angleterre, elle n'avoit que faire d'autre Souveraineté. Plus on la lui offroit, plus elle la refusa; & elle fit bien mieux que de l'accepter, pour y envoyer des Gouverneurs avares, ou ambitieux, qui auroient ruïné les Provinces, sans qu'elle en tirât aucun avantage. Ceux qui paroissoient dignes de pitié

(1) Voyez *Strada* sur cette année.
(2) *De Meteren* Liv. XIV. fol. 258. verso.

(3) Voyez *De Meteren* Liv. XIV. & *Rheidanus* Liv. VI.

1587. pitié, étoient ceux dont on offroit la Liberté à qui la voudroit, pourvu qu'il fit une partie de la dépense qu'il falloit faire pour empêcher qu'un autre ne l'envahit. Ce n'étoit pas sans honte & sans chagrin, qu'ils s'offroient à des Puissances, qui ne les vouloient pas; mais la Providence se servit de ce moyen pour leur conserver la Liberté, puis qu'elle leur donna le moyen de se soûtenir par leurs propres forces, secourues, quoi que foiblement, par les subsides de l'Angleterre & de la France. On publia au reste, en Hollande, plusieurs Ecrits très-remarquables, touchant la forme du Gouvernement de cette Province, depuis le tems des anciens Comtes de Hollande. On pourra voir ces Ecrits, dans les deux Auteurs citez à la marge.

La troisiéme chose, qui donna de l'occupation aux Politiques cette année, fut les propositions de Paix, que l'Espagne & l'Angleterre firent, par l'intervention du Roi de Danemarc. Il y eut ensuite un Congrès des Ambassadeurs de ces trois Puissance à Bourbourg, entre Dunkerke & Graveline; où il fut traité de la paix, sans les Etats, qui n'y voulurent envoyer personne; pour les raisons qu'ils avoient alleguées plusieurs fois, & qui étoient aussi fortes que jamais. (1) D'habiles gens ont cru que ni l'Espagne, ni l'Angleterre ne souhaitoient sérieusement la paix. Pour la premiere, les difficultez qu'elle fit pour tirer l'affaire en longueur, & encore mieux la suite, firent bien voir qu'elle ne vouloit qu'amuser Elisabeth & l'empêcher de se préparer à la défense. Les desseins des Anglois furent plus cachez; la Reine fit faire aux Etats des instances très-vives, pour les porter à prêter l'oreille aux propositions de paix. Ses Ministres même se fâcherent, sans en excepter Leicestre, (2) qui néanmoins avoit assuré d'abord que la Reine ne vouloit point de paix. Cependant on crut que ce n'étoit qu'une adresse de la Reine, pour rallentir l'ardeur des Espagnols, dans l'équippement d'une Flotte, qui ne pouvoit menacer que l'Angleterre. Si cela est, il faut avouër que les Anglois jouërent bien leur rôlle, & qu'ils causerent bien de l'inquietude aux Etats des Provinces Unies, en les pressant d'entrer en ce Traité. Mais ils ne tromperent nullement les Espagnols, qui ne retarderent point les grands préparatifs qu'ils faisoient, comme on le vit peu de mois après.

Pendant l'Hiver, au mois de Janvier, Hautepenne se saisit de la Ville de Gueldre, qu'un Officier Ecossois de la garnison lui remit. (3) Dès que l'Hiver fut passé, le Duc de Parme fit faire divers mouvemens à ses Troupes, qui donnerent aussi de l'inquietude aux Etats, parce qu'on ne pouvoit pas pénetrer ses desseins. Il s'étoit rendu maitre, l'année précedente, du fort Château de Wou près de Bergopzoom, qui pouvoit faire conjecturer qu'il en vouloit à cette Ville, quoi qu'il n'y pensât pas. La prise de Deventer & des Forts devant Zutphen, faisoit craindre pour la Veluwe, qui étoit ouverte de ce côté-là. Mais son veritable dessein étoit d'achever la conquête de la Flandre, par celle d'Ostende & de l'Ecluse, qui étoient les seules Places de conséquence, que les Etats eussent de ce côté-là. Il jugeoit qu'on pourroit prendre l'une, ou l'autre, pendant que les Etats étoient brouillez avec Leicestre, qui à cause de cela n'étoit pas venu deçà la mer, comme il l'auroit dû, dès le Printems. Le Duc avoit eu d'abord Ostende en vuë, & avoit envoyé la Motte de ce côté-là, pour s'informer des forces de l'Ennemi. Mais la Reine d'Angleterre craignant pour ce poste, qui étoit de la derniere importance pour se maintenir en Flandres, & pour donner de l'inquiétude à l'Ennemi, y envoya *Roger Williams*, avec sept-cens hommes des nouvelles levées qu'on faisoit en Angleterre pour les conduire aux Païs-Bas. Cela, & peut-être encore la facilité, que les Provinces Unies avoient de secourir cette Place par mer, lui fit tourner ses vuës du côté de l'Ecluse. Pour empêcher les Ennemis de le prévenir, il envoya le Sr. de Hautepenne & le Marquis du Guast sur les frontieres les plus éloignées du Brabant, avec quelques Troupes de Cavalerie & d'Infanterie. Les Etats lui opposerent d'abord le Prince Maurice & Hohenlo, pour traverser leurs entreprises. 1587.

Arnaud de Groenevelt, qui commandoit dans l'Ecluse, soupçonnant que le Duc n'en voulût à cette Place, écrivit le 9 de Juin à *Russel*, Gouverneur de Flessingue, qu'il n'y avoit du bled que pour peu de jours. Il en avertit le Prince Maurice, qui y fit envoyer sans delai des vivres, du monde & des munitions. Roger Williams & quelques autres Anglois se jetterent aussi dans la Place. Avec ces renforts, la Garnison se trouva de seize-cens hommes. Le Gouverneur écrivit encore, pour avoir plus de bled & des munitions; mais la Place fut investie par le Duc de Parme, & si bien enfermée qu'il n'y put rien entrer. Avant que de commencer à attaquer la Place, il falloit être maître de l'Ile de Cadsant, qui est au Septentrion de la Place, & par laquelle on lui pouvoit amener du secours de l'Ile de Walcheren, où sont Middelbourg & Flessingue. Du côté de la terre, elle pouvoit être secourue d'Ostende, à la faveur du Fort de Blanchemberg, qui étoit à moitié chemin, entre Ostende & l'Ecluse. D'abord que le Duc eut placé son Canon devant la Place, il revint à ce Fort, & l'emporta facilement, parce qu'il n'étoit pas assez muni; après quoi il retourna devant l'Ecluse. Il avoit avec lui un peu plus de huit mille hommes, en partie Espagnols, & en partie Allemands, ou Wallons. Les Italiens étoient allez en Brabant. Le Duc ne retint que très-peu de Cavalerie, à cause du terrein bas, & marécageux, où est située la Place, & où la Cavalerie ne peut pas être d'usage.

Comme il eut posté & assuré son Camp, la premiere chose qu'il fit, ce fut de bâtir un Fort dans l'Ile de Cadsant, sur le Canal qui sépare cette Ile de la Ville, pour s'opposer au secours, qui ne pouvoit venir de Flessingue dans l'Ecluse que par-là. Mais comme cela ne suffisoit pas pour empêcher l'entrée du secours, il fit avancer jusqu'au de là de la moitié du Canal, de grosses barques bien attachées les unes aux autres, arrêtées par des ancres, pourvuës de Mariniers, de Soldats, & d'Artillerie. Outre cela il y avoit deux batteries, sur le rivage, qui défendoient le passage devant & derriere ce rang de barques. Le Canal n'étoit large que d'un mille d'Italie, & le secours ne pouvoit entrer que par-là.

Le Duc fit encore passer quelque peu d'Infanterie & de Cavalerie dans l'Ile de Cadsant, pour observer soigneusement les mouvemens de l'Ennemi, du côté de Flessingue; en suite de quoi il commença à attaquer vigoureusement la Place, pour prévenir les ennemis. On ne pouvoit faire les approches, que du côté de la porte de Bruges. Cette porte étoit bien flanquée, & on avoit fait encore au devant un Fort, pour tenir l'Ennemi éloigné du fossé. Le Duc le fit attaquer plusieurs fois, & ses gens y furent repoussez. Mais enfin il ré-

(1) *Bentivoglio* Part. 2. Liv. IV. pag. 105. Voyez aussi *Grotius* Annal. Liv. IV. p. 105.
(2) Voyez *De Meteren* Liv. XIV. p. 281.
(3) *De Meteren* Liv. XIV. fol. 284. & suiv. *Bentivoglio* P. 2. Liv. IV. p. 100. & *Strada* sur cette année.

1587. duisit les Assiegez à l'abandonner, de peur d'être emportez l'épée à la main. Les Espagnols s'en emparerent d'abord, & se trouverent par-là en état de pousser leurs tranchées. Le Marquis de Renty commandoit à cette attaque, mais comme il s'avançoit trop pour hâter le travail, il fut malheureusement blessé. La Motte lui succeda, & comme il s'exposoit de la même maniere, il reçut une si facheuse blessure au bras, qu'il le lui falut couper pour lui sauver la vie. *Jean dell' Aquila*, Mestre de Camp Espagnol, reçut une grande blessure, dans la defense des tranchées, avec d'autres Capitaines & Soldats; de sorte que ce poste ne pouvoit être acheté plus cher. Pour aller à la tranchée, il falloit passer par un pont, qui étoit tout-à-fait exposé à la mousqueterie de la muraille. Afin que les Ennemis ne pussent pas si bien viser, on le couvrit, comme dit *Bentivoglio*, d'une toile, de sorte qu'ils tiroient au hazard; mais ils ne laissoient pas de blesser, ou de tuer bien du monde. *Strada* dit qu'on le couvrit d'un parapet, comme étoit celui du Pont de l'Escaut, & même qu'on le couvrit en sorte qu'on y passoit avec toute sureté; mais cet Auteur donne souvent dans le fabuleux. Quand les tranchées furent un peu plus avancées, la mousqueterie des Assiegez faisoit beaucoup moins de mal. On fit jouer des mines, & des contremines, on se battit même sous terre, & la Place soûtint vigoureusement trois assauts, sans parler de se rendre.

Le siege étoit en cet état, lors que le Comte de Leicestre, que la Reine avoit tâché de racommoder en quelque maniere avec les Etats, vint avec de nouveaux secours d'Angleterre, sur le milieu de Juin. Le Prince Maurice laissa Hohenlo en Brabant, & se rendit à Flessingue, où étoit Leicestre. On tint Conseil de guerre sur ce qu'il y avoit à faire, & il fut résolu de secourir la Place par mer. On embarqua (1) cinq mille hommes de pied, & six cens Cavaliers, avec toutes les provisions nécessaires, pour jetter dans l'Ecluse, si l'on en pouvoit forcer l'entrée. La Flotte s'avança le 29 de Juillet dans le Canal, à la vuë des Assiegez, & Leicestre donna les signaux accoutumez, pour marquer qu'il les secourroit. Mais comme la Flotte se fut avancée plus avant dans le Canal, on le trouva si bien fermé, qu'on crut qu'il n'étoit pas possible de forcer le passage. C'étoit le sentiment des gens de Mer Zélandois. La Flotte demeura donc à l'ancre au même lieu, pendant trois jours; après quoi le Comte fit voile à Ostende où il mit à terre ses Troupes, à dessein de tenter le secours de ce côté-là. Le Duc, s'appercevant de son dessein, jetta promptement quelque Cavalerie & quelque Infanterie dans le Fort de Blanchemberg. Leicestre s'avança pour l'attaquer, & commençoit à le canonner, lors qu'il vit paroitre l'Armée Espagnole que le Duc amenoit, après avoir bien assuré les postes qu'il avoit gagnez devant l'Ecluse. Le Comte n'osa rien hazarder, mais se retira de nouveau à Ostende, sans qu'Alexandre le poursuivît non plus, de son côté. Leicestre rembarqua son monde, & alla avec la Flotte dans l'endroit du Canal de l'Ecluse, où il avoit paru quelques jours auparavant, & se retira ensuite, sans qu'on le revît. *De Meteren* ne dit rien de cette nouvelle entreprise, non plus que *Strada*, ce qui fait croire que la Relation de *Bentivoglio* n'est pas juste en ceci; outre que la chose est absurde.

Les Historiens (2) du Païs ont crû que ces deux Armées se craignirent réciproquement. Leicestre n'osa pas attaquer le Duc de Parme, avec la garnison de Blanchemberg à dos, de peur de n'y pas réüssir; & Alexandre crut que ce seroit assez que de prendre l'Ecluse malgré lui, sans hazarder une Armée fatiguée & diminuée par un siege de sept semaines, contre des Troupes toutes fraiches. C'étoit au Comte à réparer les fautes qu'il avoit faites la Campagne précedente, & à rétablir sa reputation par un coup de vigueur & de conduite. Celle du Duc étoit trop bien établie pour la hazarder. 1587.

La Garnison de l'Ecluse se trouvant réduite au tiers & destituée de poudre & même de Canon, voyant l'Ennemi maître des dehors de la Place, & demeurant elle-même sans esperance d'être secourue, crut avec raison, qu'il ne falloit pas attendre encore un assaut, & se rendit au Duc de Parme le 4 d'Août, à des conditions très-honorables. Elle sortit avec tout son bagage & ses armes, enseignes déployées, mêche allumée, & bale en bouche, & eut permission de s'embarquer sur des Vaisseaux Zélandois, qui la vinrent querir. Le Duc loua sa bravoure, & avoua qu'il avoit plus perdu de monde à ce siege, qu'à ceux de Grave, de Venlo & de Nuys. Il y demeura en effet quarante-sept Capitaines, &, comme on le disoit, quatre mille Soldats. Il y fut tiré du côté des Assiegeans plus de dix-sept mille volées de Canon. On a remarqué, en lisant l'Histoire de ce grand Prince, qu'il se servit plus de l'Artillerie, qu'on n'avoit accoûtumé de faire avant lui. On ne peut pas nier qu'il ne vaille mieux ménager la vie des hommes, que la poudre; & l'on s'est bien trouvé de faire de même, dans les dernieres guerres.

Le peu de réüssite, qu'eut Leicestre en cette Campagne, fit renouveller toutes les plaintes qui s'étoient faites contre lui jusqu'alors. Il se plaignit aussi lui-même que les Etats ne lui avoient pas fourni l'argent dont il avoit besoin, que Maurice lui avoit refusé des Vaisseaux & des munitions, & qu'Hohenlo n'étoit pas venu avec ses troupes, comme il lui en avoit donné ordre. On répondit à tout cela. Il repliqua, & n'oublia rien pour diffamer la conduite des Etats On lui repliqua encore & ces Ecrits sont très-dignes d'être lus, pour connoitre l'ancien Gouvernement de ces Provinces, leur conduite, & leurs forces. On les trouvera dans les Historiens du tems, & particulierement dans *De Meteren* & dans *Reidanus* sur cette année. Il faut dire ici un mot de ce qu'Hohenlo fit en Brabant. Son dessein étoit d'attirer de ce côté-là les Troupes du Duc de Parme, en lui faisant craindre pour Bolduc. Après avoir fait diverses courses dans le Païs, il assiegea un Fort de conséquence, que l'on nommoit Engelen. Hautepenne voulut le secourir, en attaquant Hohenlo, mais il fut blessé en cette action, & mourut à Bolduc de sa blessure. Ses Troupes furent aussi repoussées, & Hohenlo prit le Fort, auquel on donna depuis le nom de Crevecœur. (3) Leicestre ne pouvoit néanmoins lui pardonner, & Hohenlo faisoit ses plaintes de son côté. Le Conseil d'Etat fit tout ce qu'il put pour les raccommoder, mais il ne fut pas possible.

Leicestre envoya depuis, le 7 de Septembre, une Remontrance aux Etats, contenant ses griefs fort au long, & la fit encore distribuer en quelques Villes. Les Etats de Hollande, comme les autres Provinces se taisoient, y répondirent le 16 d'Octobre & refuterent en détail tout ce qu'il disoit; qui ne consistoit qu'en des plaintes d'un homme qui prétendoit rejetter sur les Etats les suites fâcheuses de sa mauvaise conduite, pour les ren-

(1) C'est ainsi que parle *Bentivoglio*. *De Meteren* met vingt-cinq Compagnies d'Infanterie Liv. XIV. fol. 284. verso. Il faut que les Compagnies fussent de 200 hommes.

(2) *Grotius* & *De Meteren*.

(3) Voyez *De Meteren* Liv. XIV. fol. 286. verso & suiv.

1587. rendre odieux à la populace, sans se mettre en peine si ce qu'il disoit étoit vrai, ou non. Il parloit du Gouvernement des Provinces, avec mépris, & sans le connoître. On lui fit voir qu'il se trompoit extrêmement en tout cela ; on lui montra qu'on avoit fait de très-grandes dépenses pour se soûtenir, & que l'on étoit encore en état de les faire, & de se défendre contre l'ennemi, avec le secours de la Reine d'Angleterre; dont on parle par-tout avec reconnoissance & avec respect, sans employer aucun terme choquant contre son Lieutenant, quoi qu'il eût bien mérité d'être traité autrement. On y rejette sur-tout la proposition de traiter de Paix avec l'Espagne, & l'on fait bien voir que c'étoit une chose impraticable; à moins que de vouloir se soumettre de nouveau à la tyrannie Espagnole, & de se resoudre ou à abandonner la Religion Protestante, ou à se retirer ailleurs, après avoir soûtenu si glorieusement la guerre contre Philippe, & s'être tirez de dangers beaucoup plus grands que ceux où l'on pouvoit être.

Cependant on traitoit encore de paix en Flandre, & les Ministres Anglois pressoient les Etats d'entrer dans ce Traité; comme s'il y avoit eu quelque esperance pour eux, dans un tems auquel l'Espagne préparoit une Flotte formidable pour envahir l'Angleterre, (1) sans qu'il fût guere possible d'en douter. Ceux que la Reine employoit à cette négociation, pouvoient facilement s'appercevoir qu'on les jouoit. Cependant ils demandoient aux Ministres du Duc de Parme, que le Roi d'Espagne accordât au moins la tolerance de la Religion Reformée, *pour deux ans*; quoi que les Provinces eussent ouvertement témoigné qu'elles n'accepteroient jamais une semblable grace, qui couvroit une très-grande injustice. Les Espagnols, qui avoient offert auparavant cette tolerance plusieurs fois, s'attendant alors à voir arriver leur Flotte, répondirent, que comme leur Roi ne demandoit rien de semblable en faveur des Anglois Catholiques, ils esperoient que la Reine d'Angleterre n'exigeroit rien de lui, qui fût contraire à son honneur, à son serment & à sa conscience. Comme Elisabeth faisoit aussi demander l'argent qu'elle avoit prêté, depuis la guerre, aux Etats de Brabant; les Espagnols répondirent avec raison, comme il semble, que cet argent avoit été emprunté à l'insû du Roi & sans son consentement ; & que quand on feroit le compte de cet argent, & de celui que Philippe avoit dépensé pour cette guerre, on verroit bien à qui il étoit dû. Enfin les nouvelles de l'arrivée de la Flotte, l'année suivante, rompirent ce Traité, & les Ministres Anglois furent conduits en toute fureté jusque près de Calais. *Cambden* remarque, aussi bien que le Cardinal *Bentivoglio*, que cette négociation ne fut proposée & entretenue par les Anglois, que pour détourner le dessein des Espagnols, & acceptée par ces derniers, seulement pour endormir Elisabeth.

C'étoit-là une de ces mauvaises finesses, que les plus grandes Puissances employent souvent mal à propos, & qui ne produisent aucun effet. Elisabeth qui recherchoit, comme il sembloit, les Espagnols, pour faire la paix entre eux & les Provinces-Unies, avoit fait depuis long-tems la guerre à Philippe, en Biscaye & en Amérique, par *Francois Drake*, qui étoit parti de Londres avec une Flotte, où il y avoit plus de deux mille hommes de Troupes reglées, le 22 de Septembre MDLXXXV. Il fit beaucoup de ravage près de Bayonne, sur les côtes d'Espagne, au Cap Vert, dans l'Ile de S. Domingue, à Carthagène & ailleurs. Il revint le 6 d'Août MDLXXXVI. *Thomas Cavendish* fit aussi de grandes pilleries sur les côtes de l'Amerique, du côté de la Mer du Sud. Il étoit parti le 21 de Juillet de l'an MDLXXXVI. & ne revint que le 9 de Decembre de l'année MDLXXXVIII. Les Espagnols avoient, sans doute, déja eu nouvelle de l'un & de l'autre; mais il ne paroit pas qu'ils en fissent de grandes plaintes à la Reine. Ils esperoient de s'en venger d'une maniere plus éclatante & plus sure, en faisant une descente en Angleterre. 1587.

Il auroit été de la prudence du Comte de Leicestre de finir ses plaintes, pour réunir les deux Nations Confédérées, afin de s'opposer vigoureusement à l'ennemi commun. Au contraire il continua à se plaindre du Comte de Hohenlo, qui avoit servi les Etats depuis quatorze ans avec approbation & honneur, quoi qu'il n'eût pas été toujours également heureux. Hohenlo répondit par écrit aux plaintes de Leicestre, le 10 d'Août MDLXXXVII. à l'instance des Députez du Conseil d'Etat, qui les vouloient réconcilier. Il y eut encore depuis de nouvelles plaintes, & une nouvelle (2) Apologie, qui ne servent aujourd'hui que pour montrer la mauvaise humeur de Leicestre, ou sa conduite artificieuse, qui faisoit qu'il se plaignoit dans un tems, où l'on avoit de beaucoup plus grands sujets de se plaindre de lui, & où son veritable interêt auroit dû l'engager à ne chercher aucune querelle, mais l'occasion de faire quelque belle action, qui rétablit sa réputation. Mais ce n'étoit pas une pensée, qui tombât dans l'ame d'un Courtisan; dont toute la science, & toute la passion consistoient à s'entretenir dans la faveur de la Reine. Il fit encore un grand Mémoire, daté du 6 de Septembre MDLXXXVII. où il se plaignoit principalement de ce que les revenus des Etats, de deux cens mille francs par mois, ne suffisoient pas pour entretenir les Troupes nécessaires; & leur parloit aussi de la paix, qu'ils devroient accepter, s'ils n'étoient pas capables de soûtenir la guerre: comme si les Espagnols leur eussent rien offert de sûr & de raisonnable! ou comme si l'Angleterre avoit été en état de les y contraindre! Les Etats de Hollande répondirent à tout cela, & montrerent qu'ils étoient encore en état de se défendre, pourvu que la Reine d'Angleterre continuât à les assister. C'est ce qu'ils répetoient dans tous leurs Ecrits, & qui étoit en effet veritable, ainsi que l'évenement le fit voir.

Comme dans ces contestations, tous les peuples des Provinces Unies n'étoient pas du même sentiment, & que les uns approuvoient ce que disoit Leicestre, & les autres les raisons des Etats; ces Provinces se trouverent en un grand danger, & qui auroit eu de mauvaises suites, si les Espagnols n'avoient été occupez aux préparatifs de leur Flotte, & ne s'étoient flattez d'envahir facilement l'Angleterre, & de réduire ensuite plus aisément les Provinces-Unies. Ces brouilleries pouvoient aliéner peu à peu l'esprit d'Elisabeth, & donner lieu au Duc de Parme à entamer même les Provinces qui étoient demeurées en leur entier. Comme, dans cette République, chacun se méloit de parler d'affaires d'Etat, & de censurer la conduite du Souverain, sur-tout en un tems où les choses n'alloient pas comme l'on souhaitoit ; soit par envie de s'avancer, s'il arrivoit quelque changement, soit par chagrin contre ceux qui gouvernoient: les Eglises de Hollande & de Zélande s'assemblerent en

(1) Voyez *Camden* dans son Hist. d'Elisabeth, sur la fin de cette année.

(2) Voyez-la en Abregé dans *Reidanus* Lib. VII. p. 155.

1587. en Synode, & députerent quatre Ministres, pour recommander aux Etats le bien du Païs, l'avantage de la Religion Chrétienne, & en même tems la bonne intelligence avec l'Angleterre & le Comte de Leicestre; ce qui supposoit clairement que les Etats ne s'acquittoient pas bien de ces devoirs. Cela fut représenté dans une Requête, & les Etats y répondirent aussi par écrit, le 16 d'Octobre, qu'ils se tenoient tout cela comme recommandé; qu'ils avertissoient aussi les Ministres de prendre garde qu'il ne se glissât parmi eux des gens, qui, sous prétexte de Religion, décrioient les Magistrats, & les rendoient odieux au Peuple; comme il étoit arrivé en Flandres, à l'égard du feu Prince d'Orange, ce qui avoit été la cause de la ruine des Eglises de ce Païs-là; & comme cela pouvoit encore arriver alors dans les Provinces-Unies, en louant un Gouvernement étranger, auquel on n'étoit point encore accoûtumé. Ils ajoûtoient qu'ils étoient tout disposez à entretenir une bonne intelligence avec la Reine d'Angleterre, & à conserver au Comte de Leicestre l'autorité qui lui appartenoit. Au reste, ils exhortoient les Ministres à prier Dieu pour les Magistrats. C'est en effet à quoi ils se devoient borner, sans se mêler de choses qu'ils n'entendoient point, & auxquelles ils n'étoient point appellez.

Le Magistrat d'Utrecht écrivit aussi une Lettre assez violente aux Etats de Hollande, où il les accusoit de vouloir rompre avec Elisabeth & son Excellence le Comte de Leicestre, en refusant de contribuer ce qu'il falloit pour l'entretien des Troupes. Les Etats de Hollande répondirent à la Magistrature d'Utrecht, qu'il leur paroissoit que sa Lettre étoit écrite avec beaucoup de passion, & par des Etrangers qui avoient été intrus dans leur gouvernement, & qui vouloient couvrir leurs brouilleries en rendant les Etats de Hollande suspects. Ils ajoûtoient qu'ils se conduiroient en sorte, que non seulement les Provinces voisines, mais encore les Anglois, auroient sujet de s'en contenter; & qu'ils etoient plus en état de le faire, que ceux d'Utrecht, qui leur avoient remis leur Ville en gage, au lieu qu'en Hollande on n'avoit fait autre chose, que d'expedier des Patentes au Comte de Leicestre. On ne pouvoit pas non plus accuser les Etats de Hollande, comme ils le disoient, de ne contribuer pas assez; puis qu'il étoit de notoriété publique, que, depuis plusieurs années, ils avoient entretenu de leurs revenus, outre les garnisons nécessaires des Villes de la Province, & plusieurs Vaisseaux de guerre, huit ou neuf-mille hommes de pied, & mille ou douze cens chevaux, pour le secours des Voisins. Enfin ils avertissoient avec raison ceux d'Utrecht, de se bien garder de tomber dans le même état que ceux de Bolduc, de Gand & de Bruges, par les mauvais conseils de ceux qui les gouvernoient.

Il y avoit (1) des Magistrats même, dans quelques Villes de Hollande, qui favorisoient Leicestre contre les Etats, comme à Dordrecht; mais ailleurs c'étoit le Peuple, qui se laissoit conduire aux Emissaires de ce Seigneur; comme celui de Leide, où ils s'étoit retiré beaucoup de gens, de Flandres & de Brabant, Provinces où la multitude avoit eu trop d'autorité. Ces gens-là vouloient qu'on donnât le suprême commandement à Leicestre, & que l'on obéït à la Reine d'Angleterre, sans restriction. Les Magistrats au contraire vouloient que l'on s'en tint aux termes du Traité, puis que la Reine ne demandoit autre chose. Leicestre envoya querir un certain Piémontois, nommé *Cosme de Pascarengis*, qui avoit été Marchand Banquier à Leide; mais qui depuis avoit reçu de lui un Régiment d'Infanterie, qui avoit été cassé un an auparavant. Il lui dit qu'il avoit ouï dire plusieurs fois à des gens de Leide, qu'ils gardoient cette Ville pour la Reine & pour lui, & qu'ils la lui remettroient, s'ils avoient seulement un Chef. C'est pourquoi il souhaitoit qu'il allât à Leide avec *Henri Souft*, qu'il fût voir ceux que cet homme lui nommeroit, & qu'il préparat ce qui seroit nécessaire pour l'execution de ce dessein; mais qu'il falloit agir avec précaution, en sorte qu'il n'arrivât aucune sédition, & qu'il ne se fit aucun meurtre, pour ne pas épouvanter les autres Villes. Pascarengis souhaita d'avoir du Comte, un Ordre par écrit; & le Comte, qui vouloit pouvoir nier d'avoir eu part à ce dessein, en cas qu'il ne réussît pas, répondit que cela n'étoit pas nécessaire; mais qu'il le soûtiendroit, quand il y auroit le plus grand danger, & qu'il hazarderoit ses charges & son bien pour cela. Il lui promit encore qu'il rétabliroit le Régiment qu'il avoit eu, & qu'il feroit en sorte qu'il fût de douze cens hommes. Pascarengis se laissa persuader par ces promesses, & partit pour Leide. Un Capitaine nommé *Nicolas de Maulde*, qui étoit fâché contre les Etats, sous prétexte qu'ils n'avoient pas secouru l'Ecluse comme il falloit, étoit entre dans ce Parti; & comme il étoit en garnison dans Leide avec sa Compagnie, il devoit être l'un des principaux Acteurs. Pour détourner tout soupçon, le Comte de Leicestre devoit lui ordonner, par une lettre, de sortir de la Ville le 10 d'Octobre, qui étoit un Samedi. Il devoit communiquer cette Lettre au Magistrat, & après l'avoir remercié, marcher comme pour partir, le Dimanche matin à six-heures; mais, en passant devant l'Hôtel de Ville, s'arrêter là, en attendant les Bourgeois armez qui étoient de la conspiration, & qui s'y devoient rendre. On avoit conçu qu'ils se rendroient maitres de la Maison de Ville, & publieroient au son du Tambour, que ceux qui étoient pour l'obéïssance à la Reine, & pour l'autorité du Comte de Leicestre, eussent à se joindre à eux, & que les autres se tinssent dans leurs maisons. On devoit aussi recevoir la Compagnie d'Infanterie de *Herauger*, qui auroit ordre de s'y rendre de Delft, où elle étoit; & l'on devoit arrêter les principaux des Magistrats, qui étoient de ceux qui avoient défendu la Ville, il y avoit treize ans, contre les Espagnols. 1587.

Après cela, on devoit appeller Leicestre, pour calmer les esprits, en acceptant, comme malgré lui, une autorité qui ne lui appartenoit pas. On supposoit que l'exemple de Leide engageroit la plûpart des Villes de Hollande à la lui confirmer. Il arriva alors, qu'un Bourgeois de Leide fit arrêter Pascarengis, pour une dette particuliere, sans savoir rien de la conspiration. Cependant les Complices du dessein crurent que l'affaire étoit découverte, & ils envoyerent en avertir Leicestre, qui leur ordonna de ne differer pas davantage l'exécution. Mais un certain *Jaques Scot*, qui étoit du complot, le découvrit au Magistrat, qui fit incessamment arrêter Nicolas de Maulde & un certain *Jaques Volmar*, natif de Flandres & Ancien de l'Eglise de Leide. On resserra plus étroitement Pascarengis, mais plusieurs autres conspirez s'échapperent. Les prisonniers mis à la torture avouerent ce que l'on vient de raconter, & furent condamnez à perdre la tête, de l'avis des Etats de Hollande, du Prince Maurice & de la Cour de la Province. *Killegrew*, qui étoit du Conseil d'Etat pour la Reine, demanda qu'on retardât l'execution,

(1) *Bridanus* Liv. VII. p. 157. & suiv.

1587. tion, & pour obtenir ce qu'il demandoit dit très-imprudemment, que ces gens n'avoient rien fait que par l'ordre de Leicestre, qui étoit alors à *Alcmar*, & qui nioit d'avoir donné aucun ordre semblable. J'ai voulu mettre cet exemple tout au long, pour faire voir que l'on n'accusoit pas mal à propos le Favori d'Elisabeth, de se vouloir rendre maître des Provinces-Unies. On ne publia pas, sur le champ, la confession des coupables, de crainte d'irriter trop le Comte; mais on sut tout après sa mort, qui arriva l'année suivante.

Sonoi, qui tenoit la Nord-Hollande, refusoit encore de reconnoitre à Medemblic, où il étoit, l'autorité de Maurice; sous prétexte qu'il avoit fait serment à Leicestre, quoi que le Comte n'eût fait que confirmer la patente, que le Prince d'Orange lui avoit autrefois donnée, comme Gouverneur de Hollande. On ne put pas obtenir de Leicestre qu'il le déchargeât de son serment, quoi qu'il dit qu'il ne vouloit faire aucun tort aux droits de Maurice. A Enckhuyse il y avoit un *Jaques Christal*, du même Parti, avec une Compagnie d'Infanterie; mais qui n'y pouvoit pas faire grand mal, parce que le Magistrat & les Bourgeois lui étoient également contraires. On avoit voulu augmenter la garnison de la Ville, mais comme elle refusoit de recevoir davantage de Soldats, Leicestre y voulut aller en personne. Il parcouroit alors les principales Villes de Hollande, pour les attirer dans son Parti. Mais le Magistrat d'Enckhuyse lui envoya au devant, pour le prier de n'y venir point, dans un tems auquel on y craignoit une sédition du peuple, qui ne vouloit point de nouvelle garnison. Il s'arrêta donc à Hoorn, où il fut bien reçu, mais où le Magistrat demeura fidele à l'Etat, malgré la populace, & en fit sortir une Compagnie d'Infanterie, que le Comte y avoit fait entrer, mais sans qu'il y arrivât aucun desordre. Depuis, Maurice envoya à Enckhuyse une autre Compagnie, pour garder la Ville contre le Parti de Sonoi.

En Frise, Aisma, Président de la Cour de la Province, & quelques autres de la même faction prierent instamment Leicestre d'aller en ce Païs-là, où il trouveroit le peuple tout disposé à le bien recevoir. Il écrivit des Lettres de Convocation à tous ceux qui se trouvoient dans les Assemblées de cette Province, pour les prier de se rendre à Franeker; sans en avertir ni les Députez des Etats, ni le Gouverneur de Frise, qui étoit, comme nous l'avons déja dit ailleurs, Guillaume de Nassau. Comme il étoit fiancé avec la sœur de Maurice, il étoit tout occupé de l'appareil de ses noces, où il n'avoit invité que peu de gens, à cause du triste état où se trouvoit alors la République. Il avoit envoyé dire à Leicestre, par un Gentilhomme, qu'il ne l'avoit pas osé inviter, à cause des grandes occupations que son Excellence avoit, & parce que la saison n'étoit pas propre à la navigation. Mais quand on eut vu que le Comte vouloit venir en Frise, & y tenir une Assemblée des Etats sans le consentement de ceux qui les devoient convoquer, & qu'il ne manqueroit pas de causer de grands desordres dans le Païs; on commença par arrêter le Président de la Cour, dans sa propre maison, d'où on lui défendit de sortir; après quoi on écrivit à Leicestre, pour lui apprendre par quelles gens il étoit appellé. C'étoient de veritables brouillons, qui ne cherchoient que du desordre, pour avancer leurs interêts particuliers; & les Etats & le Gouverneur étoient obligez, par leur serment, à s'y opposer, comme ils le témoignerent au Comte: en lui disant néanmoins, que s'il vouloit venir en un autre tems en Frise, il y seroit très-bien reçu.

Le Comte se vit par-là obligé de changer de conduite, & après avoir par-tout essayé de soulever le peuple contre les Magistrats, sans en pouvoir venir à bout, les peuples se contentans de se plaindre, sans venir pour cela à aucune violence; il s'en alla en Zélande, où il travailla à débaucher la garnison de Vere, qui dépendoit du Prince Maurice. Ensuite il écrivit une Lettre aux Etats Géneraux, du 26 de Novembre, où il prenoit congé d'eux pour aller en Angleterre, par ordre de la Reine, promettoit de leur rendre service auprès d'Elle, & témoignoit d'être fâché de n'avoir pas pu prendre congé d'eux en personne. Les Députez des Etats Géneraux n'étoient pas alors assemblez, de sorte que ceux de Hollande lui firent répondre par le Conseil d'Etat, pour s'excuser de ce que personne n'étoit allé, par leur ordre, lui souhaiter un heureux voyage, & pour lui recommander la République. Il nomma en même tems le Conseil d'Etat, pour gouverner en son absence, & le Lord *Willoughby* pour commander les Troupes Angloises. Les Etats Géneraux lui répondirent aussi, & marquerent qu'ils envoyeroient des Députez en Angleterre, pour y traiter des interêts communs de la Reine & des leurs. Le Comte écrivit encore une autre Lettre, du 6 de Decembre, style Ancien; où il exposoit ce qu'il avoit fait pour les Provinces-Unies, en exagerant les bons succès & diminuant les pertes qui s'étoient faites. Il y faisoit aussi des reproches de ce qu'il avoit été traversé dans son administration, par la mauvaise conduite de ceux qui avoient preferé leur avantage particulier au Bien public. Il leur donnoit des avis pour leur conduite à l'avenir, leur offroit ses services, & faisoit des souhaits en leur faveur; comme si les Etats n'avoient rien su de ce qui s'étoit passé!

Quand il fut arrivé en Angleterre, quoi que la Reine lui témoignât encore beaucoup de faveur, elle lui ordonna de se démettre de son Gouvernement des Provinces-Unies. Il le fit (1) par un Acte du 17 de Decembre, que l'on ne vit néanmoins en Hollande, que trois mois après. On ne sait si la Reine, mieux instruite de sa conduite & de ses desseins ambitieux, lui voulut ôter l'occasion de faire de nouvelles fautes; ou si elle voulut l'employer à la défense de l'Angleterre, si les Espagnols l'attaquoient, comme elle le fit dans la suite. Il est fort apparent qu'elle soupçonnoit au moins, quoi qu'elle le dissimulât selon son usage, que la Flotte que l'on préparoit en Espagne étoit destinée à la conquête de l'Angleterre, & qu'elle pensoit aux Chefs qu'elle pourroit opposer aux Espagnols.

Quand Leicestre fut à Londres, il soupçonna, comme le dit un Historien (2) Anglois, que Bukhurst & quelques autres des Ministres d'Elisabeth avoient formé le dessein de l'accuser, devant le Conseil de la Reine, de sa mauvaise conduite dans les Païs-Bas. Pour détourner cette tempête, dans laquelle il couroit risque de se perdre sans une faveur extraordinaire de la Reine, il se jetta en particulier à ses pieds, en implorant sa grace à chaudes larmes, & la priant *de ne recevoir pas avec ignominie un homme qu'elle avoit envoyé avec honneur, & qu'elle n'ensevelît pas tout vivant un homme qu'elle avoit bien voulu relever de la poudre dans laquelle il étoit.* Par cette soumission, il appaisa la Reine, dont il toucha la génerosité, comme le croit *Cambden*. Peut-être s'y mêla-t-il un peu de l'inclination qu'el-

(1) Voyez cet Acte & les Lettres précedentes dans *De Meteren* Liv. XIV. fol. 293.

(2) *Cambden* sur l'an 1587. p. 548.

1587. qu'elle avoit euë pour lui, comme le disent les Historiens Hollandois, & qu'elle témoigna même après sa mort. Le lendemain ayant été appellé au Conseil, pour y rendre raison de sa conduite, il prit sa place entre les Conseillers, & ne demeura pas au bout de la table en une posture soumise. Comme le Secretaire lisoit les chefs d'accusation, il l'interrompit, & dit qu'il étoit injuste de préferer des instructions particulieres contre lui, à des Actes publics qu'il avoit en sa faveur. Ensuite il appella du Conseil à la Reine, & éluda ainsi, par la foiblesse de cette Princesse, l'accusation que l'on faisoit contre lui, non sans causer beaucoup d'indignation au Conseil.

Sa faction ne fut pas éteinte dans les Provinces par sa démission, après laquelle il ne laissoit pas de l'entretenir par ses Lettres. Sonoi fit beaucoup de difficulté de se soumettre: mais quand on sut que Leicestre s'étoit démis de son Gouvernement, la plûpart des autres Troupes rentrerent dans leur devoir; excepté la garnison de Gertruidemberg, qui commença à se mutiner par le même prétexte, & qui se déclara ensuite pour les Espagnols.

1588. LA Reine Elisabeth (1) poussa encore sa dissimulation, pendant l'Hiver & au delà, comme on l'a déja dit, touchant les appareils que l'Espagne faisoit contre elle; & feignoit d'être si portée pour la paix, qu'elle faisoit presser, par ses Ministres, les Etats Generaux d'entrer en cette négociation; quoi qu'ils représentassent le danger qu'il y avoit pour eux, de faire seulement paroitre qu'ils eussent quelque envie de faire la paix, & la ruine entiere de leur Païs, & même de l'Angleterre, si cette paix avoit lieu. Willoughby, qui commandoit les Troupes Angloises, & Russel, Gouverneur de Zélande, leur donnoient aussi beaucoup de peine, & soutenoient encore les restes de la faction de Leicestre; & la Reine même écrivoit des lettres pleines de plaintes, de ce qu'on maltraitoit ceux d'Utrecht, de l'execution qui s'étoit faite à Leide, & de la rigueur qu'on employoit envers ceux de Medemblic. Les Etats lui répondirent le 8 de Mars, d'une maniere qui dut la satisfaire. Maurice se plaignit à son tour que les Officiers Anglois débauchoient contre lui les habitans des Villes de Zélande, qui lui appartenoient.

La Reine parut avoir aussi quelque égard pour une Lettre du Chevalier *Wilkes*, Conseiller au Conseil d'Etat de la Haie, de sa part; dans laquelle il lui avoit remontré, dès le 7 de Juin de l'année précedente, ayant été mis en prison par les intrigues de Leicestre, que le Gouvernement des Provinces-Unies n'étoit point *démocratique*, ou entre les mains du peuple, comme le Comte le prétendoit; mais *aristocratique*, ou entre les mains des principaux du Païs; que du nombre de ces gens-là on nommoit des Députez, qui représentoient les Etats Generaux des Provinces, c'est-à-dire, le Corps des Nobles, & de la Magistrature de toutes les Villes, ou Païs des Provinces-Unies: Que Sa Majesté n'ayant pas voulu accepter la Souveraineté que les Etats lui avoient offerte, ces mêmes Etats ne regarderoient le Comte, que comme les Irlandois faisoient leur Viceroi: Que l'on avoit répandu dans ces Païs, que Leicestre vouloit soulever le peuple contre les Etats; à quoi il y avoit bien de l'apparence qu'ils s'opposeroient, ce qui mettroit le Païs en un très-grand danger; & que la Reine courroit ainsi risque de perdre tous les frais qu'elle avoit faits pour ces Provinces: Qu'elles se contenteroient d'être sur la défensive, & laisseroient à S. M. le soin de se dégager des Espagnols. Qu'ainsi il vaudroit mieux que S. M. tînt les Etats de son côté, comme avoit fait le feu Prince d'Orange. 1587.

Quoi que ces raisons ne fussent pas mauvaises, l'approche de la Flotte d'Espagne, dont la Reine avoit prétendu faire au moins differer le dessein, fut apparemment ce qui la détermina le plus efficacement à en user mieux envers les Etats Generaux. On ne peut pas d'ailleurs s'empêcher d'être surpris qu'elle pût se flatter d'éluder les desseins de Philippe, par des artifices de cette sorte; après avoir fait auparavant des hostilitez contre ses Etats, par Drake & Cavendish, & ensuite depuis peu, pendant l'Eté de l'année précedente, par Drake, qui étoit allé avec une Escadre sur les côtes d'Espagne, (2) où il avoit fait de grands dégâts, brulé & coulé à fond quantité de Vaisseaux, & d'où il en avoit emmené d'autres, & fait enfin des hostilitez qu'on ne fait communément qu'après avoir déclaré la guerre. C'étoit se moquer des Espagnols, que de leur parler de paix, avant que de leur avoir donné, ou promis satisfaction de ces hostilitez. Cependant on n'en trouve rien dans l'Histoire d'Elisabeth; qui, comme il semble, ne pouvoit s'attendre qu'au ressentiment de Philippe, à qui elle donnoit par-là un juste sujet de lui faire la guerre.

Comme (3) elle aprit, que la Flotte Espagnole étoit prête à mettre à la voile, elle écrivit une Lettre au Prince Maurice du 1. de Juin, fort sage & fort civile; dans laquelle elle désavoua entierement toutes les mutineries des Soldats, qui abusoient de son nom, pour ne pas obéir aux Etats, ni à Maurice. Là-dessus les Soldats, qui étoient à Arnmuyde & à Vere, se contenterent d'une somme d'argent, & furent congediez, le 10 de Juin. Le Lord Willougby, qui avoit le commandement des Troupes Angloises, servit aussi beaucoup à calmer le reste du Parti de Leicestre à Utrecht & à Narde. On publia, en même tems, la résignation que Leicestre avoit faite du Gouvernement des Provinces-Unies; & cela obligea les factieux de rentrer dans leur devoir.

Dès-lors, (4) la division étant éteinte, & personne ne doutant plus du dessein de Philippe, on travailla de part & d'autre à équipper une Flotte, qu'on pût opposer à celle des Espagnols, qu'ils disoient être *invincible*. Il publierent eux-mêmes une liste fort exacte des Vaisseaux, des Soldats & des munitions dont ils étoient chargez; pour épouvanter l'Angleterre & les Provinces-Unies, qui se préparoient à la recevoir.

On avoit déliberé, en Espagne, de la maniere d'attaquer l'Angleterre. (5) *Alvaro de Bassano, Marquis de Ste. Croix* & Amiral de Castille, qui se promettoit de commander la Flotte, avoit opiné qu'il falloit commencer par se rendre maître de quelque port de Hollande, ou de Zélande, par le moyen des Troupes de terre du Duc de Parme, & de quelques Vaisseaux Espagnols, qu'on feroit partir avant les autres; afin que la Flotte eût un port où se retirer, dans une Mer orageuse, où les vents changent fréquemment, & où il faut observer les marées. Le Duc de Parme étoit aussi de ce sentiment. Mais il y eut des gens, qui crurent que ce projet étoit sujet à de grandes difficultez, demandoit beaucoup de tems, de dépenses & de peines, & que le succès en étoit incertain. Il ne pouvoit, selon eux, être executé sans qu'on le prévît, & sans donner aux Anglois le tems de le tra-

(1) *De Meteren* Liv. XIV. fol. 294. verso. & suiv.

(2) *Cambden* sur l'année 1587.
(3) *De Meteren* Liv. XIV. fol. 298.
(4) *Reidanus* Liv. VIII. p. 271.
(5) *Camden* sur cette année, p. 522. qu'on pourra comparer avec *Bentivoglio*.

1588. traverser. Ils jugeoient donc, qu'avec la même dépense on pourroit subjuguer l'Angleterre, & que l'on s'assureroit la victoire, si l'Armée de Mer & celle du Duc de Parme faisoient une descente à l'embouchure de la Tamise, & marchoient droit à Londres, que l'on pourroit prendre d'emblée. *D. Juan Idiaquès*, Ministre fort accredité, représenta au contraire les difficultez qu'il y auroit à subjuguer l'Angleterre, qui étoit très puissante par Mer, & qui seroit aidée de la Hollande & de la Zélande; sans parler de ses forces par terre, & du naturel indomtable des Anglois, qui ne recevroient jamais un gouvernement étranger. Il témoignoit, sans détour, qu'il ne croyoit pas qu'on pût esperer un bon succès de cette entreprise. Il jugeoit donc que Philippe devoit plutôt s'appliquer à finir, par des efforts vigoureux, la guerre des Païs-Bas; en augmentant l'Armée de terre du Duc de Parme, & en attaquant par Mer, avec la même Flotte, la Hollande & la Zélande. Il ajoûtoit, que si la Reine d'Angleterre continuoit à offenser l'Espagne, on pourroit alors l'attaquer plus facilement, & avec plus de succès; mais que si le dessein de commencer par l'Angleterre ne réussissoit pas, comme il en avoit grande peur, la rebellion des Païs-Bas n'auroit point de fin. Le Duc de Parme, consulté sur cette diversité de sentimens, inclinoit au dernier, ou au premier, & disoit que si l'on se résolvoit absolument à commencer par subjuguer l'Angleterre, il faudroit au moins être maitre de quelque port de Zélande; & cela pour deux raisons de très-grand poids. La premiere étoit, qu'il étoit absolument néceffaire que la Flotte eût un port sûr, où se retirer; & l'autre, qu'il falloit faire en sorte que les Hollandois & les Zélandois ne pussent pas empêcher le trajet des Troupes, qui s'embarqueroient en Flandre. Le Roi balança quelque tems, entre ces divers sentimens: mais il se fixa ensuite au second, qui étoit d'attaquer d'abord l'Angleterre; peut-être dans la pensée qu'on perdroit beaucoup de tems à prendre en Zélande un port capable de recevoir une si grande Flotte, & qu'il pourroit même arriver qu'on n'y réussiroit pas, parce que toutes les forces maritimes d'Angleterre, de Hollande & de Zélande, à qui ces Mers étoient beaucoup mieux connues qu'aux Espagnols, ne manqueroient pas de s'y opposer. Au contraire l'Angleterre étant réduite la premiere, il se flattoit que la rebellion des Provinces-Unies seroit bien-tôt éteinte. Il est certain qu'il y avoit de grandes difficultez des deux côtez, & qu'on ne peut pas assurer positivement, que l'on auroit réussi, si l'on avoit suivi le sentiment du Duc de Parme. D'ailleurs il parût bien-tôt après qu'on étoit las en Espagne du long Gouvernement de ce Prince, & que les Espagnols commençoient à soupçonner qu'il ne tirât à dessein les affaires en longueur.

On fut persuadé que le moyen le plus sûr de finir une guerre, qui duroit il y avoit plus de vingt ans, étoit de couper le mal par la racine; en faisant un effort, auquel l'unique soûtien des Provinces-Unies ne pût pas résister. On équipa, en (1) Espagne, cent trente-cinq Vaisseaux, dont cent & dix étoient des Vaisseaux de guerre, & desquels il y en avoit quelques-uns de sept-cens tonneaux. Le reste n'étoit que pour porter les provisions. Des Vaisseaux de guerre, il y en eut sur lesquels il y avoit jusqu'à huit-cens hommes de guerre, & d'autres où il y en eut mille. Ils étoient de quarante, & de cinquante pieces de Canon; car dans ce tems-là, c'étoit là le plus grand nombre de Canons, dont on chargeât les Vaisseaux. Il y en avoit sur la Flotte deux mille cinq cens, de toutes sortes de grandeurs. Depuis cinquante ans en-çà, on a vû bien plus d'Artillerie sur les Vaisseaux, dans ces mêmes Mers; mais aussi la science de la Marine a été beaucoup plus cultivée. Le nombre des Soldats étoit de plus de vingt-mille, la plûpart Espagnols tirez des Garnisons d'Italie & de Sicile, ou levez de nouveau en Espagne. Il y avoit plus de douze mille matelots ramassez de toutes les Nations, car on n'en pouvoit pas trouver un assez grand nombre en Espagne. Les Vaisseaux étoient des Vaisseaux de haut bord, & qui paroissoient alors dans la Mer comme des Citadelles flottantes. Le bois en étoit si épais, qu'il étoit à l'épreuve du Canon ordinaire. La fleur de la Noblesse d'Espagne étoit sur la Flotte, & il n'y avoit point de Maison tant soit peu illustre, qui n'y eût quelqu'un; soit qu'il eût de l'emploi dans les Troupes de Débarquement, soit qu'il fût simple volontaire. Il y avoit sur la Flotte plus de quatorze mille tonneaux de vin, & des vivres pour six mois. On y joignit une très-grande quantité d'armes, pour fournir aux Catholiques Romains d'Irlande & d'Angleterre, s'il en étoit besoin. Il y avoit aussi tous les instrumens propres à remuer la terre, pour sept cens pionniers, des petards, des charrettes, & enfin l'attirail complet d'une grande Armée bien pourvue. Il n'y manquoit qu'un Amiral, qui fut homme de Mer. Le Marquis de Ste Croix, qui entendoit la Marine, vint à mourir, lors que la Flotte fut prête; & l'on en donna le commandement à *Alonso Perès de Gusman*, *Duc de Medina Sidonia*, l'un des plus grands Seigneurs Espagnols, qui n'avoit aucune connoissance des affaires de la Mer. 1588.

Pendant que l'on achevoit ce grand appareil en Espagne, le Duc de Parme, sur-tout depuis la prise de l'Ecluse, faisoit travailler de son côté à faire les Bâtimens, qui seroient nécessaires pour transporter ses Troupes en Angleterre, & à tout ce dont il jugeoit pouvoir avoir besoin. Il avoit trente mille hommes, qu'il devoit embarquer sur des Vaisseaux plats, afin qu'ils pussent facilement approcher des bords, où il faudroit faire descente. Il avoit assemblé (2) quatre cens Bâtimens de cette sorte, qu'il avoit louez, ou fait batir; outre vingt-huit Vaisseaux armez, pour servir de Convoi. Il avoit fait travailler jour & nuit, même les jours de fêtes; & comme il falloit conduire ces Vaisseaux faits en divers lieux, il fit faire des canaux, où il en étoit besoin, pour les faire rendre à Nieuport & à Dunkerque; qui étoient les seuls ports, d'où il pût partir pour l'Angleterre. Il fit ensuite ranger son Armée, le long de la côte de Flandre, pour être prête à s'embarquer. Il avoit ramassé des matelots de toutes parts, & il en étoit venu plusieurs des côtes les plus éloignées de la Mer Baltique, comme de Dantzick.

Il fut déliberé en Espagne, si l'on feroit une déclaration de guerre à l'Angleterre; mais on crut qu'il falloit se contenter de la Bulle (3) de *Sixte-Quint*, que l'on publia de bonne heure, & par laquelle en renouvellant les Bulles de *Pie* V. & de *Gregoire* XIII. il excommunie la Reine, la déclare déchue de la Couronne qu'elle avoit usurpée, absout ses Sujets du serment de fidelité, & publie une Croisade, avec de grandes Indulgences, pour ceux qui prendroient les armes contre elle.

(1) Voyez *De Meteren* au commencement du Liv. XV. & *Reidanus* Liv. VIII. p. 173.

(2) *Grotius* Histor. Lib. I. p. 118. & *Reidanus* l. c.

(3) Voyez-la dans *De Meteren*. Liv. XV. fol. 302. & suiv.

1588. elle. Le Pape créa Cardinal un Docteur en Théologie Anglois, nommé *Alain*, pour la porter dans les Païs-Bas; où on l'imprima à Anvers, pour en répandre par-tout des Copies. Elle y arriva dans le tems que les Ministres Anglois négocioient encore de la Paix à Bourbourg. (1) Ils firent demander au Duc de Parme, s'il obéiroit à cette Bulle, & il répondit qu'il ne l'avoit pas vue, mais qu'il obéiroit à son Roi. On faisoit courir des bruits, que le Duc pourroit bien attaquer la Zélande, où l'on commença dès-lors à assembler des Vaisseaux, pour s'opposer aux desseins du Duc, en cas qu'il tournât de ce côté-là.

Quoi qu'on eût des avis de toutes parts du dessein de Philippe sur l'Angleterre, & de la grandeur de l'appareil des Espagnols; la Reine eut long-tems de la peine à le croire, & il y avoit des gens, qui disoient que Philippe ne ramassoit des Vaisseaux, que pour convoyer les Flottes des Indes, comme il avoit accoûtumé de le faire tous les ans. Mais enfin il ne fut plus possible d'en douter. On équippa en Angleterre, dans l'espace de deux ou trois mois, une Flotte presque aussi nombreuse que l'Espagnole, à laquelle on avoit travaillé quatre ans; mais il s'en falloit de beaucoup, que les Vaisseaux Anglois n'égalassent en grandeur & en beauté ceux des Espagnols. Ils n'étoient pas non plus si bien fournis de tout; mais comme ils ne devoient pas beaucoup s'éloigner des côtes d'Angleterre, on ne jugea pas qu'il fût necessaire de les pourvoir si fort.

Jusqu'à ce tems-là, les Anglois ne pouvoient pas souffrir (2) que l'on dit dans la conversation, que les secours que la Reine envoyoit en Hollande, & en Zélande, n'étoient pas seulement pour les défendre, mais aussi pour pourvoir à sa propre sûreté. Ils prétendoient que l'Angleterre n'étoit en aucun danger, quoi qu'il pût arriver dans les Païs-Bas, & qu'elle ne les secouroit que par pure pitié. Mais alors la Reine fit cet honneur aux Etats, que de leur demander vingt Vaisseaux de guerre, une partie des Troupes Angloises qu'ils avoient, & quelque argent. Les Etats furent d'abord embarrassez, sur ce qu'ils devoient faire. Ils ne pouvoient, sans honte & sans manquer de reconnoissance, refuser; mais en accordant ce qu'on leur demandoit, ils s'exposoient aux discours de la faction de Leicestre, qui ne manqueroit pas de dire que les Etats étoient bien-aises de se défaire des Troupes Angloises, qu'ils avoient. D'ailleurs c'étoit s'exposer à être envahis par le Duc de Parme, si l'entreprise d'Angleterre venoit à manquer, parce qu'il pourroit prendre la Zelande à dépourvu. On accorda néanmoins à la Reine les Vaisseaux qu'elle demandoit, & même un plus grand nombre; mais on la pria de permettre qu'on retint deux mille hommes, pour la sûreté des Villes frontieres. Pour les autres trois mille & pour la Cavalerie, on convint de les lui rendre. Mais quand on en eut distribué mille dans les Garnisons, il s'en trouva si peu de reste, que ce n'étoit pas la peine de les renvoyer. La Reine put comprendre par-là combien elle étoit trompée par les Officiers, qui recevoient la solde complette, quoi qu'ils n'eussent pas la moitié des Soldats qu'ils devoient avoir. Les Etats en avoient bien averti cette Princesse auparavant, mais Leicestre avoit soûtenu que c'étoit une calomnie.

On avoit eu aussi beaucoup de répugnance à croire en Hollande, que les Espagnols, qui avoient encore tant de peine à conserver leur superiorité sur les Provinces Unies, osassent entreprendre d'envahir un Royaume comme l'Angleterre, puissant par Mer, & peuplé de gens prêts à se bien defendre contre une invasion étrangere. On étoit plus porté à croire, que les préparatifs de Philippe regardoient principalement la Zélande. On fit donc rechercher le nombre des Vaisseaux Marchands, ou autres, que l'on pourroit armer, & l'on en trouva deux mille de toutes les grandeurs. Le Vice-Amiral de Hollande fit aussi savoir que, dans l'espace de quinze jours, il pourroit assembler trente mille Matelots. On se contenta d'équipper un petit nombre de Vaisseaux, outre ceux qu'on envoya en Angleterre, pour veiller sur les mouvemens que l'on pourroit faire en Flandre, & l'on entretint cette Flotte toute l'annee, pour empêcher qu'il ne sortit rien de Flandre, depuis l'embouchure de l'Escaut jusqu'à Graveline. 1588.

Elisabet enfin persuadée que c'étoit à elle que Philippe en vouloit, (3) nomma pour commander sa Flotte *Charles Howard* d'Effingham, grand homme de Mer, & Amiral d'Angleterre. Elle l'envoya vers l'Ouest d'Angleterre, où Drake, qu'elle avoit fait Vice-Amiral, le joignit. Mais elle donna commission à *Henri Seimour*, second fils du Duc de Sommerset, d'aller avec quarante Vaisseaux, tant Hollandois qu'Anglois, pour empêcher le Duc de Parme de sortir de Dunkerque & de Nieuport. A l'égard de l'Armée de terre, on en forma deux Corps, dont l'un, qui étoit de mille Chevaux & de vingt-deux mille Fantassins, fut commandé par le Comte de Leicestre, qui alla se poster à Tilbury, non loin de l'embouchure de la Tamise, pour couvrir Londres. L'autre Corps, qui fut destiné pour garder la Reine, étoit de trente quatre-mille Fantassins & de deux mille Chevaux.

Artus Baron *Grey*, *François Knolles*, Jean Norris, *Richard Bingham*, & Roger Williams, gens qui avoient du service, & de la capacité, furent chargez de consulter entre eux, sur la défense des côtes. Ils jugerent qu'il falloit faire garder toutes celles qui regardent le Midi, depuis le port de Milford jusqu'aux Dunes; & les côtes Orientales, depuis l'embouchure de la Tamise, jusqu'à Hull, qui est au Nord de l'Angleterre; y disposer des Soldats de lieu en lieu, & f quelques ouvrages, dans les plus exposez. Les Soldats exercez, répandus sur les côtes, eurent ordre de s'assembler, à un certain signal, & de faire tout leur possible, pour empêcher la descente des Ennemis; & en cas qu'ils ne pussent pas l'empêcher, de ruiner tout le voisinage, afin que l'Ennemi n'y trouvant aucuns vivres, fût obligé de subsister de ce qu'il auroit apporté. Du reste, il leur fut défendu de hazarder aucun combat, avant que plusieurs Chefs se fussent trouvez ensemble. On nomma en même tems les Chefs, pour chaque Comté, qui devoit fournir un certain nombre de gens armez.

On ne sauroit dire si ce conseil étoit le meilleur; mais il étoit très-difficile de défendre une si grande étendue de côtes, contre une Armée bien commandée & fournie de tout ce qui étoit nécessaire pour faire une descente. On peut présumer que les Anglois, à nombre égal & dans leur propre païs, commandez par des Chefs experimentez, n'auroient pas reculé devant autant d'Espagnols. Les Espagnols se flattoient néanmoins que des Milices, amollies par une longue paix, ne tiendroient pas devant une Armée composée de vieilles Troupes. Mais on a vû, en notre siecle, que des Troupes Angloises, sous le regne de la Reine Anne, ont battu

(1) *Camden* sur cette année.
(2) *Reidanus* là-même p. 171.

(3) *Camden* sur cette année p. 555.

1588. battu les Armées aguerries de la France. Ainsi il est difficile de conjecturer de ce qui feroit arrivé en Angleterre, si les Espagnols y eussent pû faire une descente.

Enfin la Flotte d'Espagne fit voile, de devant Lisbonne, le 29 de Mai, pour la Corogne, port de Galice, à dessein de se rendre de là droit au Canal. Comme elle alloit à pleines voiles vers ce port, une grosse tempête s'éleva, qui dissipa une partie considerable des Vaisseaux & en démâta quelques-uns, qui ne purent aller au rendez-vous. De quatre Galeres qu'il y avoit, il y en eut trois qui furent portées sur les côtes de France, où les forçats s'en rendirent maitres. On croit (1) qu'on vouloit les employer à dégager Dunkerque & Nieuport, que les petits Bâtimens des Anglois & des Hollandois tenoient comme assiegées par Mer. Quatre Galeres ne suffisoient pas pour cela, & l'on ne voit pas qu'il soit parlé de beaucoup d'autres, dans l'histoire de cette expédition. La Flotte s'étant rassemblée & rafraichie à la Corogne, mit à la voile le 21 de Juillet. Comme elle fut arrivée à l'entrée du Canal, le Duc de Medina Sidonia envoya avertir, par un certain *Rodrigue Tello*, le Duc de Parme de son arrivée, selon *De Meteren*, & *Camden*; mais *Bentivoglio* dit que ce fut après que le Duc fut arrivé devant Calais. Il y a de l'apparence que le dernier étoit mieux informé de la manœuvre des Espagnols, de qui il avoit eu des Mémoires.

Le 26 du Mois, il y eut un grand calme & ensuite un brouillard, qui fut suivi de vent, qui changea si souvent, que la Flotte fut en quelque maniere dispersée; de sorte qu'elle ne put être rassemblée que le 29 du Mois. Un peu auparavant la Reine d'Angleterre (2) reçut nouvelle, qu'elle avoit été si mal-traitée de la tempête, près de la Corogne, qu'il n'y avoit pas de l'apparence qu'elle remit en Mer de toute l'année. Là-dessus *Walsingham*, Secretaire de la Reine, écrivit à son Amiral, qu'il n'avoit qu'à renvoyer quatre des plus gros Vaisseaux, puis qu'il n'y avoit rien à craindre. L'Amiral, doutant de la verité de cette nouvelle, pria la Reine de lui laisser ces Vaisseaux, qu'il s'offrit d'entretenir à ses propres fraix, & partit de Plimouth où il étoit, avec un vent favorable, pour aller apprendre des nouvelles de la Flotte ennemie, sur les côtes d'Espagne, & pour la surprendre, si cela se pouvoit. Il n'étoit pas loin de ces côtes, lors que le vent tourna au Sud; ce qui lui fit résoudre de tourner en arriere, de peur que la Flotte d'Espagne ne passât sans être vue, & ne fût avant lui sur les côtes d'Angleterre, qu'il avoit ordre de défendre, & non d'attaquer celles d'Espagne. Il profita donc du vent & ne fut pas plûtôt arrivé à Plimouth, qu'il apprit qu'on avoit vû la Flotte d'Espagne près du Cap Lizard. Ce fût le même jour, dont je viens de parler. Il ne pouvoit sortir du port, tant le vent lui étoit contraire; mais il fit remorquer sa Flotte par les matelots, qui le firent avec une vigueur extraordinaire, dans l'envie de voir au plûtot la Flotte ennemie. Ils la virent le lendemain, 30 de Juillet, passant devant eux rangée en bataille, en forme d'une Demi-Lune, qui s'étendoit bien sept milles d'une Aile à l'autre. Les Anglois la laisserent passer, pour lui gagner le vent, & tomber ensuite sur les premiers Vaisseaux qu'ils rencontreroient.

La Flotte des Espagnols (3) souhaitoit extrêmement d'en venir à un engagement géneral, où ils croyoient que les Vaisseaux venant à s'accrocher les uns les autres, ils auroient infailliblement le dessus; parce que leurs Vaisseaux étoient plus hauts que ceux des Anglois, & montez par beaucoup plus de gens, & même plus propres à un combat de cette sorte que des matelots Anglois, qui n'étoient soûtenus que de très-peu de soldatesque. L'Amiral Anglois, au contraire, étoit résolu de fuir l'abordage, par les mêmes raisons qui le faisoient souhaiter aux Espagnols; & il étoit d'autant plus facile aux Anglois de l'éviter, que leurs Vaisseaux étant plus legers que ceux de l'Ennemi, ils leur gagnoient facilement le vent; & après leur avoir tiré leur bordée, ils se retiroient au delà de la portée du Canon, sans que les Espagnols pussent les atteindre; outre que les Anglois faisoient plus habilement & plus promptement toutes les manœuvres de Mer, que les Espagnols. 1588.

La Flotte de Philippe étant venue à la vue de Plimouth, (4) *Alonse de Leiva*, qui étoit du Conseil de guerre, fut d'avis qu'elle fit voile tout droit à ce port, pour tâcher de s'en rendre maitresse; dans la pensée que la Flotte Angloise n'étoit pas encore prête, & que ce havre étoit très-commode, si l'on pouvoit s'en saisir. Il ajoûtoit que l'on pourroit voir par cet essai, où l'on ne s'engageroit qu'autant qu'on voudroit, quelle étoit la force de la Flotte Angloise, & l'inclination du peuple. Outre cela, en attaquant Plimouth, on attireroit là toutes les forces Angloises; ce qui donneroit lieu, comme il croyoit, au Duc de Parme de passer sans obstacle. Mais le Duc de Medina Sidonia avoit des ordres exprès de ne faire aucune entreprise, avant que de s'être uni au Duc de Parme, & ces ordres étoient fondez en raison, puis qu'il n'y avoit personne sur la Flotte, qui fût comparable à ce Prince, en l'art de faire la guerre. On avoit conçu que les Flottes d'Angleterre & de Hollande ne seroient nullement en état de s'opposer à celle d'Espagne, qui étant arrivée près de Dunkerque, donneroit lieu au Duc de Parme de sortir avec son Armée, & de faire une descente en Angleterre.

Le lendemain, (5) qui fut le 31 de Juillet, l'Amiral Anglois s'approcha, avec sa Flotte, & envoya d'abord une Fregate légere, qui déclara la guerre à la Flotte d'Espagne. Immédiatement après, Howard vint, avec son Vaisseau Amiral, attaquer celui d'Alonse de Leiva, qu'il prit pour l'Amiral. Peu de tems après, Drake, *Hawkins* & *Forbisher* attaquerent l'arriere-garde, où étoit l'Amiral *Jean Martinès de Recalde*, qui la commandoit, & qui fit ce qu'il put, pour retenir les autres Vaisseaux, qui plioient devant les Anglois, dont il soûtint l'effort pendant quelque tems. Mais il avoit tant essuyé de volées de Canon, qu'il fut obligé de se retirer aussi vers le gros de la Flotte, pour avoir le tems de se radouber. L'agilité des Vaisseaux Anglois, & le vent qu'ils avoient gagné sur les Ennemis, leur donnoit le moyen de s'approcher pour faire leur décharge, & de se retirer pour charger de nouveau, comme ils le trouvoient à propos. D'ailleurs les boulets des Espagnols, tirez de plus haut, passoient par dessus les Vaisseaux Anglois, sans leur nuire; & les Anglois, au contraire, ne perdoient que peu de boulets, parce qu'ils tiroient contre des Vaisseaux qui leur donnoient beaucoup plus de prise. On combattit ainsi pendant deux heures, après quoi l'Amiral Anglois fit cesser le combat; parce qu'il attendoit encore quarante Vaisseaux, qui étoient à peine hors du Port. Alors

(1) *De Meteren* Liv. XV. fol. 304.
(2) *Camden* p. 65. sur cette année.
(3) *Bentivoglio* P. 2. Liv. IV. p. 115.

(4) *De Meteren* Liv. XV. fol. 304.
(5) *Camden* sur cette année, p. 564.

1588. Alors le Duc de Medina eut le tems de rassembler sa Flotte, après quoi il se mit à cingler avec plus de voiles, vers l'endroit où le Canal est le plus étroit.

La nuit suivante, (1) l'un des principaux Galions de la Flotte Espagnole, commandé par *Michel Oquendo*, perit misérablement. On assure qu'Oquendo ayant reproché à un Canonnier Hollandois, qu'il avoit mal pointé le Canon, pour épargner les Vaisseaux Ennemis; ce Canonnier, ou irrité, ou craignant la colere d'Oquendo, mit le feu aux poudres, & se jetta dans la mer. Le dessus du Vaisseau sauta, & le reste s'enflamma dans le moment. Il y avoit sur ce Vaisseau *Juan de Guerra*, Payeur de l'Armée, avec une grosse somme d'argent. On éteignit néanmoins le feu, aussi promptement qu'il fut possible. Mais le Galion de *Pedro Valdès*, qui s'étoit avancé pour le secourir, perdit son Mat d'avant, qui s'étoit embarrassé dans les Antennes de l'autre, & fut abandonné la nuit, par le reste de la Flotte, qui s'avançoit vers l'Ile de Wight. Dans la nuit, Drake, qui avoit eu ordre de porter les Fanaux, ne le fit point; mais se mit à suivre cinq grandes Houlques marchandes de la mer Balthique, qu'il prit pour des Bâtimens Ennemis. Cela fit que le reste de la Flotte, qui ne voyoit point de Fanal, s'arrêta presque toute la nuit, & que Drake ne revint le lendemain qu'assez tard, après avoir reconnu son erreur. Comme le Vaisseau de Valdès n'avoit pas pu suivre le reste de la Flotte Espagnole, Drake le rencontra en revenant, & lui fit signe de se rendre, Valdès voulut capituler, & proposa des conditions, sans quoi il répondit qu'il se défendroit jusqu'à l'extrémité; mais Drake repliqua qu'il n'y avoit point de tems à perdre. Valdès ayant appris que c'étoit Drake, crut devoir se rendre à un homme de cette réputation. Il fit de grands complimens au Vice-Amiral Anglois, & en fut bien reçu & envoyé ensuite à Dartmouth, avec quelque Noblesse, qu'il avoit sur son Bord. Pour le reste de l'equipage, il alla à Plimouth, où il demeura un an & demi, après quoi il fut racheté. On dit qu'il y avoit sur ce Vaisseau cinquante-cinq mille Ducats, que Drake laissa piller à ses Gens. Les Espagnols, de leur côté, après avoir sauvé l'argent du Roi, qui étoit dans le Galion d'Oquendo, & une partie de ceux qui le montoient, l'abandonnerent à la mer, avec environ cinquante soldats & matelots blessez, ou mutilez par le feu. Les Anglois le remorquerent, & l'envoyerent à Wymouth. L'Amiral Anglois avoit continué, une partie de la nuit, à suivre les Espagnols, & se trouvant ensuite presque seul parmi eux, il se retira promptement, dès qu'il les eut reconnus.

Cependant les Espagnols employerent ce jour-là à donner les ordres à chacun de leurs Vaisseaux, touchant la place qu'il occuperoit dans la Flotte, avec défense, sous peine de la vie, de quitter son poste. Il y eut encore un de leurs Vaisseaux, commandé par *Nicolas de l'Ile*, qui fit naufrage près du Havre de Grace, où l'équipage se sauva. Pour le Capitaine, il fut tué par l'antenne de son propre Vaisseau, qui lui tomba sur la tête.

Le Duc de Sidonia écrivoit presque chaque jour ce qui se passoit sur la Flotte au Duc de Parme, à ce que dit *Strada*; & il lui écrivit le 2 d'Août, qu'il avoit dessein d'attaquer l'Ile de Wight, pour avoir quelque endroit à jetter l'ancre, & à faire reposer sa Flotte. Il le prioit en même tems, de lui envoyer quelques barrils de poudre, quelques balles de fer & de plomb, avec des Pilotes, qui eussent quelque connoissance de ces côtes. Le Duc lui envoya incessamment de Nieuport ce qu'il demandoit. Mais si cela est, il faut que la Flotte ne fût pas si bien pourvue, qu'on l'avoit dit d'abord. 1588.

Ce même jour, vis à vis de Portland, le vent se mit au Nord, de sorte qu'il étoit favorable aux Espagnols, qui pouvoient tenir les Anglois au dessous du vent, s'ils avoient été aussi habiles sur Mer, qu'ils se l'imaginoient. Mais les Anglois eurent bien tôt gagné le vent sur eux, par une manœuvre, à laquelle les petits Bâtimens sont plus propres que les grands. Il y eut alors un combat beaucoup plus rude & plus long, que le précedent. Il arriva d'un côté, que les Anglois délivrerent des Vaisseaux venus de Londres pour la défense de l'Ile de Wight, de la Flotte Espagnole, qui les avoit environnez; & de l'autre, que les Espagnols dégagerent le Galion nommé S. Jean, de Portugal, que l'Amiral Recaldo commandoit, & qui étoit demeuré séparé des autres. Le Général lui-même s'en mêla, & soûtint seul l'effort de presque toute la Flotte des Anglois. Aussi les deux Galions, celui du Duc de Medina Sidonia, & celui de Recaldo, sortirent de ce combat fort mal-traitez de l'Artillerie Angloise. (2) Un Historien assure néanmoins qu'il n'y eut guére que vingt-deux ou vingt-trois Vaisseaux Anglois, sans doute des plus gros, qui soûtinrent le principal effort des Espagnols. Un (3) autre en met encore un moindre nombre, puis qu'il donne cet honneur à quinze Vaisseaux seulement.

Le 4 d'Août, l'Armée Espagnole étant devant l'Ile de Wight, l'Amiral Anglois alla l'attaquer, avec beaucoup de vigueur & de hardiesse; mais on ne voit pas que les uns ou les autres remportassent grand avantage, en ce troisieme combat. Comme un Galion, qui s'apelloit Ste. Anne, étoit attaqué par plusieurs petits bâtimens Anglois, il y alla trois Galeasses, ou grosses Galeres, qui le (4) délivrerent, dans un tems de bonace auquel les Vaisseaux ne pouvoient faire aucun mouvement. L'Amiral Anglois se fit là-dessus remorquer par ses Chalouppes, & maltraita si fort de son Canon ces Galeasses, qu'on ne les vit plus paroitre. Il y eut force coups de Canon de tirez, & l'Amiral Anglois créa le lendemain Chevaliers quelques uns de ceux qui avoient fait paroitre plus de courage & de conduite.

Le 6 d'Août au soir, les Espagnols jetterent l'ancre, entre Douvres & Calais. Le jour précedent le Duc de Medina avoit envoyé demander au Duc de Parme, de quel côté il pourroit se retirer avec sa Flotte, en cas de tempête; ou qu'il le vînt plûtot trouver lui-même, avec son monde; ou enfin qu'il lui envoyât pour le moins quarante bâtimens légers bien équippez, pour les opposer aux petits Vaisseaux des Anglois; que puis qu'il ne restoit sur les Vaisseaux des vivres que pour peu de jours, quoi qu'on y en eût mis pour plusieurs mois, il lui dit en quel lieu des Païs-Bas il en pourroit trouver, vû qu'il n'étoit plus tems d'en attendre d'Espagne. Le Duc de Parme, desesperé du peu de succès d'une entreprise qui avoit été faite avec tant de dépense, & si peu de jugement, lui répondit qu'il avoit toûjours cru qu'avant que de s'engager en cette entreprise, il falloit être assuré d'un port, ou dans les Païs-Bas, ou ailleurs, & qu'il l'avoit fait

(1) *Grotius* Hist. Liv. I. p. 120. *Reidanus* Liv. VIII. p. 273. *Camden* p. 565. *Bentivoglio* P. 2. Liv. IV. p. 115. *Strada* sur cette année. Ils varient un peu entre eux, mais on a choisi ce qui étoit plus appuyé.

(2) *De Meteren* fol. 305.

(3) *Camden* p. 568.

(4) Apparemment en la remorquant.

1588. fait savoir au Roi: Que pour le présent, il n'avoit rien à ajouter à cela, sinon que le Duc devoit prendre lui-même une résolution, conforme aux ordres du Roi & à la chose même: Que pour lui, il souhaitoit avec passion, de pouvoir transporter ses Troupes & de venir à un combat contre l'ennemi; mais qu'il falloit qu'on lui ouvrît le chemin pour cela: Qu'il n'avoit aucuns Bâtimens legers armez & en état de se battre, comme il sembloit que le Duc le croyoit, mais seulement pour transporter ses Troupes; & que quand même il auroit des Vaisseaux armez, il ne pouvoit pas les opposer aux Hollandois & aux Zélandois, à moins que la Flotte du Duc ne s'approchât. En effet les Hollandois seuls avoient sur cette côte trente-cinq petits bâtimens armez, qui tenoient fermées toutes les voyes, par lesquelles les Troupes du Duc de Parme auroient pu passer. *Cambden* ne parle qu'en passant, du service que cette Flotte de Bâtimens légers rendit à l'Angleterre; qui dans le fond fut de plus grande conséquence, que les batailles navales des Anglois; car enfin si le Duc de Parme avoit pu faire descente en Angleterre, à la faveur de la Flotte Espagnole, les Milices Angloises auroient été fort embarassées.

De peur qu'on ne crût que le Duc de Parme ne fit difficulté de sortir en Mer, que pour faire échouer un dessein qu'il n'avoit pas approuvé; il fit venir le Marquis de Renty, & les principaux Capitaines des Vaisseaux, en présence de celui que le Duc de Medina lui avoit envoyé, & leur demanda leur sentiment sur ce qu'il lui proposoit. Ils répondirent que ce seroit beaucoup, que de transporter l'Armée sur ces Vaisseaux, par un beau tems, & sans qu'il y eût aucun Ennemi en Mer. Il ajoûta que pour des vivres, il n'en manqueroit pas à l'Armée; quoi qu'il ne fût guere plus facile d'en mener en sureté, au travers des Vaisseaux Hollandois, qui étoient maitres des passages, où les gros Bâtimens des Espagnols ne pouvoient pas entrer, à cause des bancs de sable qui sont dans ces Mers.

Dès que le Duc de Medina fut venu devant Calais, il envoya encore un autre Exprès, pour hâter la sortie du Duc de Parme. Il étoit alors à Nieuport, où il avoit fait venir la plûpart des Vaisseaux de transport, dont le reste étoit à Dunkerque. Il fit venir incessamment toute son Armée, pour l'embarquer; mais elle étoit fort diminuée, tant par les maladies, que par les désertions. Après avoit fait tout son possible pour la recruter, elle ne se trouva que de vingt-six mille hommes de pied & de mille chevaux. Ces Troupes étoient composées d'Espagnols, d'Italiens, d'Allemands, de Wallons, & de Bourguignons. On les fit embarquer le 8 & le 9 sur les Vaisseaux de transport, où elles étoient si pressées, qu'elles sembloient comme entassées les unes sur les autres, & demeurerent deux jours en cet état, avec beaucoup d'incommodité; en attendant le signal de la sortie, & craignant beaucoup le canon des Hollandois, qui ne pouvoit pas toucher à ces Vaisseaux, sans tuer bien du monde.

Le Duc de Medina faisoit son compte de s'approcher aussi près qu'il pourroit des côtes de Flandre, pour couvrir les Vaisseaux de transport, qui devoient passer sur la droite & faire voile tout droit à l'embouchure de la Tamise. Comme il attendoit la nouvelle de l'embarquement des Troupes de Dunkerque & de Nieuport, il s'avança encore un peu vers Dunkerque, d'où on pouvoit découvrir ses Vaisseaux, & jetta l'ancre en cet endroit, à l'occasion d'une bonace. L'Amiral Anglois, pour faire retirer la Flotte Espagnole, fit équipper en Brulots huit des moindres Vaisseaux; 1588. qui dès qu'il fut nuit s'avancerent, à quelque distance les uns des autres, pour être jettez parmi les Vaisseaux Espagnols, en divers lieux. Quand ils se furent approchez de la Flotte, ceux qui les conduisoient y mirent le feu, & les abandonnerent ainsi au vent & à la marée. Ce spectacle rappella aux Espagnols la mémoire des Vaisseaux que ceux d'Anvers avoient fait descendre, il y avoit trois ans, contre le Pont du Duc de Parme. Ils crurent qu'ils ne voyoient pas de simples Brulots, mais des Bâtimens chargez comme ceux d'Anvers, qui feroient sauter les Vaisseaux dont ils s'approcheroient, ou y tueroient beaucoup de monde. Cette peur, augmentée par les ténebres de la nuit, remplit toute la Flotte, & chàque Vaisseau commença à lever l'ancre pour fuir; & il y en eut même, qui couperent leurs cables, de peur de n'avoir pas assez de tems pour se retirer de devant les Brulots. Le vent, qui se leva peu de tems après, augmenta encore le desordre, & les Vaisseaux se heurtant les uns les autres dans la nuit, qui étoit fort obscure, se jugerent dans un très-grand danger. Quand le jour vint, la Flotte se trouva entierement dissipée, & les Anglois & les Hollandois ne perdirent pas l'occasion d'attaquer les Vaisseaux, qu'ils trouverent les plus écartez des autres. Le Galion nommé S. Matthieu, monté par *Diego Pimentel*, Mestre de Camp Espagnol, & le S. Philippe, où étoit *François de Tolede*, se battirent longtems & furent secourus par l'Amiral. Mais ce dernier, se trouvant criblé par le Canon de l'Ennemi, fut obligé de se retirer, pour se sauver lui-même. Les deux autres furent jettez sur des bancs de sable, & perirent. Tolede fut noyé, & Pimentel se rendit avec peu de gens, qui lui étoient restez. Les Zélandois s'emparerent des débris de ces deux Vaisseaux, qui périrent près d'Ostende. Une Galeasse de Naples, montée par *Hugues de Moncade*, échoua sur les côtes de Calais; & il ne se sauva qu'une partie de l'Equipage, qui gagna la terre en nageant, après la mort de son Chef. Les Anglois pillerent ce Bâtiment, où l'on dit qu'ils trouverent trente mille Ducats de l'argent du Roi; mais le corps du Vaisseau demeura au Gouverneur de Calais. Il y eut plusieurs autres Vaisseaux qui furent si maltraitez par le Canon des Anglois, près de Graveline où ils se rassemblerent, qu'ils coulerent à fond.

Le même jour, qui fut le 8 d'Août, le vent étant Sudouest, les Espagnols, desesperant de pouvoir rien effectuer de ce qu'ils s'étoient proposez, résolurent de gagner le Nord, & de se retirer en Espagne, autour de l'Ecosse. La Flotte Angloise les suivoit, mais elle ne put les attaquer, parce qu'elle manquoit de poudre & de boulets, qu'elle avoit consumez à tirer sur l'Ennemi sans relache. On n'avoit pas assez de ces munitions en Angleterre, & l'on fut obligé d'en aller querir en Hollande. Le 12 du même mois, le vent s'étant rafraichi, les Espagnols mirent toutes leurs voiles, & prirent leur course du côté de la Norvegue, pour retourner ensuite à l'Ouest. Les Anglois cesserent alors de les suivre, & ne laisserent que quelques legers Bâtimens, pour voir quelle route tiendroit la Flotte *invincible*, comme disoient les Espagnols; mais qui venoit de donner le démenti à ceux qui lui avoient imposé ce superbe nom. Comme on fut averti du cours qu'elle prenoit, on ne trouva pas à propos de la suivre.

Cependant l'Amiral Anglois ordonna à Seimour de veiller sur la côte de Flandres, pour empêcher que le Duc de Parme ne sortit de Dunkerque & de Nieuport; quoi qu'il n'y eût plus rien à craindre

image
not
available

1588. verselle, à laquelle il aspiroit, & de ruïner entierement le Parti Protestant, dans le reste de l'Europe.

L'importance & la grandeur de cette entreprise m'a engagé à en parler plus au long, que je n'aurois fait de tout autre évenement; mais il faut revenir au fil de l'Histoire, que j'ai entrepris d'écrire. Le Duc de Parme eut, comme l'on peut croire, un très-grand chagrin de voir manquer un Projet, où il devoit être le principal Acteur, en conquerant l'Angleterre. Bien des gens trouverent à redire à sa conduite & prétendirent qu'on lui devoit ôter le Gouvernement des Païs-Bas; on l'accusa même de trahison, & l'on sema le bruit qu'il avoit envie de s'en faire Souverain. Il se disculpa facilement d'une accusation si peu fondée, comme on le pourra voir dans son Historien *Strada*. Il retira son Armée de Flandre, qui étoit ruïnée par le sejour qu'elle y avoit fait; pour la rafraichir en Brabant, & dans le voisinage. Un (1) Auteur a insinué qu'il l'avoit fait, dans la vuë de tenir dans le respect les Brabançons; dont quelques-uns s'étoient moquez, non sans raison, des Espagnols, qui s'imaginoient que les Hollandois n'oseroient jamais se mettre entre la Flotte Espagnole & l'Armée du Duc de Parme, pour les empêcher de se joindre, comme ils le firent. Le Roi d'Espagne fit une faute impardonnable à un si grand Politique, dans toute cette guerre, de négliger la Marine; ayant affaire à des Puissances Maritimes, qui ne pouvoient ni subsister, ni se défendre, que par leurs forces de Mer.

Pour ne pas demeurer dans l'inaction, le Duc de Parme envoya, le 17 de Septembre, sept ou huit cens hommes, commandez par le Marquis de Renty & par Charles de Mansveldt; pour s'emparer de l'Ile de Tolen, qui n'est séparée du Brabant que par un Canal, qu'on peut passer à gué dans le tems de la basse marée. Ils étoient soûtenus de deux mille mousquetaires, qui firent un grand feu de dessus la Digue, comme pour ouvrir le passage aux Troupes destinées à envahir l'Ile: mais qui ne fit pas grand mal. *George Eberard*, Comte de *Solms*, Colonel du Regiment de Zélande, y accourut, avec cent cinquante hommes seulement; qui firent si bien leur devoir, de dessus la Digue, & des Parapets qu'on avoit faits de lieu en lieu, qu'ils forcerent les Troupes du Duc, qui étoient déja entrées dans l'eau, de retourner en arriere. Ils y voulurent encore revenir à la charge, mais quelques soldats fortis de la Ville de Tolen les reçurent si vivement, qu'ils les contraignirent de nouveau de se retirer, avec perte de quatre cens hommes, tant tuez, que noyez. Cette entreprise n'avoit été faite, que pour attaquer (2) Bergopzoom avec plus de facilité; parce qu'on pouvoit secourir cette Ville de ce côté-là. Le Duc ne laissa pas de faire investir la Place le 24 de Septembre. La Garnison n'eut pas plûtôt vû l'Ennemi s'avancer, qu'elle fit une vigoureuse sortie, où elle tua un bon nombre de gens. La plus grande partie de cette Garnison étoit Angloise, & commandée par un brave homme, nommé Morgan; dont on a déja parlé plus d'une fois. Il y avoit deux Forts, entre la Ville & l'Escaut, défendus d'un côté par le flux de la Mer, & de l'autre, par de l'Artillerie. Le Duc de Parme tâchoit de couper de la Ville le plus Septentrional de ces Forts, par son artillerie; mais inutilement. Pendant qu'il étoit occupé à cela, on lui fit esperer qu'il pourroit se rendre maître de la Ville, par la trahison de deux Anglois gagnez, comme l'on croyoit, par deux Espagnols, qui avoient été prisonniers dans la Place & ensuite rachetez. L'un de ces Anglois se nommoit *Grimston* & l'autre *Readhead*. Ces deux hommes, qui aimoient mieux gagner quelque chose en trompant l'Ennemi, qu'en trahissant leur Commandant, lui découvrirent qu'on avoit tâché de les gagner, & que s'il vouloit ils tromperoient l'Ennemi, en feignant de vouloir lui livrer la Place. Après avoir concerté avec lui, & communiqué le dessein à Maurice & à *Willoughby*, ils trouverent le moyen de présenter le 24 d'Octobre leurs services au Duc, qui leur donna à chacun une chaine d'or, leur fit de grandes promesses, selon leur fortune, & les obligea de lui jurer qu'ils lui seroient fideles. Mais ne se fiant pas tout à fait à eux, ils convinrent avec lui qu'ils meneroient dans le Fort les gens du Duc, & qu'ils marcheroient liez devant eux, entre deux soldats, qui tiendroient leurs poignards prêts à les égorger, s'ils apercevoient que ces deux hommes les trompassent. Ils se laisserent lier & consentirent à être tuez, s'ils n'introduisoient pas ses gens dans le Fort. Ils se mirent ainsi en chemin, suivis d'environ quatre mille hommes, dont les premiers furent admis dans le Fort. Mais quand il y en eut quarante d'entrez, on laissa tomber la Coulisse, & ceux qui étoient entrez n'oserent pas tuer leurs guides de peur d'être traitez de même. Ceux qui n'étoient pas encore dedans voulurent essayer de forcer les palissades, mais ils furent vivement repoussez, & ne purent se retirer qu'avec perte. Les Historiens, citez à la marge, ne s'accordent pas dans toutes les circonstances de cette entreprise; mais ils conviennent tous que les Espagnols furent trompez, & qu'ils se retirerent avec quelque perte. 1588.

Comme l'Hiver approchoit, & que les vivres même commençoient à manquer dans le Camp du Duc de Parme, il ne pensa qu'à se retirer, & à mettre ses Troupes en quartier d'Hiver. Depuis ce tems-ci, ce Prince n'eut plus les succès qu'il avoit eus auparavant, & sa santé s'affoiblit; soit qu'il fût devenu hydropique, en ne bûvant que de l'eau, pour s'éviter la goute, mal héréditaire à sa famille; soit qu'il eût trop fatigué; soit que le chagrin d'avoir manqué d'envahir l'Angleterre, & d'être exposé aux médisances des Espagnols y contribuât; soit enfin, comme le bruit en courut dans les Provinces Unies, qu'on lui eût fait donner un poison lent, qui le consumoit peu à peu. On avoit jetté dans l'Ile de Tolen trois mille hommes, qui faisoient beaucoup de ravages dans les terres voisines, soumises à l'Espagne. Le Duc s'en alla de devant Bergopzoom, le 12 de Decembre, & se rendit à Bruxelles. L'Armée se retira aussi peu à peu, & tout ce qu'on fit pour mettre le Brabant à couvert, fut de faire bâtir quelques Forts dans les lieux les plus exposez aux courses des Troupes des Provinces Unies.

Le Prince Maurice prit possession de Vere, dans l'Ile de Walcheren, le 21 de Novembre. Il ne put faire la même chose, à Flessingue, & l'affaire fut renvoyée à l'an MDXC. Les Etats lui firent aussi présent du Marquisat de Bergopzoom, pour le dédommager, en quelque sorte, des pertes que sa Maison avoit faites dans la guerre.

Cette même année mourut le Comte de Leicestre, le 14 de Septembre, d'une fievre continue, & sa mort, dit (3) l'Auteur de la Vie d'Elisabeth, ne diminua point la joie que l'on avoit d'être délivré des Espagnols; quoi que la Reine en fût

(1) *De Meteren* Liv. XV. p. 307.
(2) *De Meteren*, *Grotius*, *Reidanus*, *Strada*.

(3) *Camden* p. 575.

image
not
available

1588. Sur la fin de cette même année, le Comte Pierre Ernest de Mansveldt assiegea la Ville de Wachtendonk, dans la haute Gueldre, à l'orient de Venlo. C'étoit une Place forte par sa situation, parce qu'elle étoit dans un marais, qui en rendoit les approches difficiles, sur-tout en cette saison-là. (1) C'est ce qui fit que Verdugo desapprouva cette entreprise, comme trop dangereuse, & capable de ruïner la réputation du Duc de Parme. Cependant Mansveldt la prit, le 20 de Decembre, par le moyen d'une batterie de Mortiers, propres à jetter des Bombes; dont *Strada* parle comme d'une invention de ce tems là, & dont l'inventeur perit, en faisant un essai de cette découverte. Les autres Historiens la décrivent d'une maniere, qui fait qu'il est difficile de comprendre s'ils ont entendu des Boulets rouges, ou des Bombes. Cependant on s'est servi depuis de cette derniere invention, avec beaucoup plus d'art, & un succès surprenant.

Je n'ai pas parlé, sur l'année précedente, d'une expedition de Martin Schenk, qui prit la Ville de Bonne par un Petard, & trouva moyen de la fournir ensuite de Soldats, & de vivres, pour soûtenir un siege. Le sujet de l'Histoire des Provinces Unies est trop étendu, pour pouvoir beaucoup m'attacher à ce qui se passoit dans le voisinage. Je ne ferai qu'ajoûter ici, que le Duc de Parme la fit assieger par le Prince de Chimay; à qui il joignit Verdugo, Taxis & *Charles Spinelli*, avec une partie de son Regiment. Le second y fut malheureusement tué, par un Goujat qui lui lâcha un coup de mousquet, pendant qu'il s'avançoit trop pour reconnoître la Place. Le siege commença le 14 de Mars, & ne finit que le 29 de Septembre. Cela servit à occuper une partie des Troupes du Duc de Parme, quoi que la guerre se fit sous le nom de l'Electeur de Cologne, & ce siege ne laissa pas de coûter assez cher.

1589. POUR revenir à la Garnison de Gertruydemberg; (3) les Etats ayant apris qu'elle avoit desarmé, comme on l'a dit, les Bourgeois, & recommencé ses hostilitez, & traité avec *Edouard Lanzavecchia*, Gouverneur de Breda pour les Espagnols, envoyerent offrir de nouveau le pardon aux mutins, s'ils rentroient dans leur devoir. Ceux qui commandoient les Troupes Angloises, dans les Provinces Unies, ne voulurent plus s'en mêler; & les Rebelles s'obstinant plus que devant, dans la pensée qu'ils en avoient trop fait, pour se promettre qu'on le leur pardonnât; il fut résolu que le Prince Maurice iroit les assieger dans la Place. Il y vint le 19 de Mars, & après leur avoir de nouveau offert le pardon, quoi qu'il eût été averti qu'ils traitoient avec l'Ennemi, Wingfield, homme sans honneur ni probité, répondit fierement qu'il se soumettroit plus volontiers au Duc de Parme, qu'aux Etats & à Maurice, & menaça ceux que ce Prince avoit envoyez de les faire pendre, s'ils revenoient. C'est ainsi que des esprits, endurcis dans le crime, croyent être plus en sureté en se faisant honneur de leurs mauvaises actions; sans penser que c'est une fureur, que d'aimer mieux s'exposer à perir, que de sauver leur vie en avouant qu'ils ont eu tort, dans des fautes énormes. On lui écrivit encore de Dordrecht, pour le faire rentrer en lui-même, mais il déchira les Lettres sans les lire, comme si on lui conseilloit quelque chose qui fût contre son devoir, ou contre son interêt. Il s'emporta de même sur une Lettre de Willougby, qui lui conseilloit de se retirer, plûtôt que de scandaliser le monde en demeurant là; & il dit encore, qu'il vouloit retenir cette Place pour la Reine, & d'autres impertinences, qui font comprendre l'orgueil & la brutalité de cet homme. Le Prince commença donc à canonner la Place, qui se défendit avec vigueur; de sorte qu'il y eut plusieurs Officiers de l'Armée des Etats, qui furent blessez, ou tuez. De Villers entre autres, qui avoit été Gouverneur d'Utrecht, y reçut une blessure, dont il mourut. On découvrit, par des Lettres interceptées, que Wingfield négocioit avec le Duc de Parme; & de peur qu'il ne pût dire qu'on l'y avoit forcé en l'attaquant, on lui offrit encore pardon pour le passé, au commencement d'Avril; mais il refusa tout, à moins qu'on ne le laissât commander sa Garnison indépendamment de tout autre. Il reçut, le 9 d'Avril, des gens envoyez par le Duc de Parme, quoi qu'il se couvrit encore du nom de la Reine d'Angleterre; & Maurice quitta le siege, sur le bruit que ce Prince venoit secourir la Place. Il ne s'est guère vu de semblable obstination, dans une Garnison qui ait été dans un païs étranger, & qui après avoir tant fait d'insolences, & été tant de fois invitée à rentrer dans son devoir, avec offre de pardon, se soit jettée entre les mains d'un ennemi commun; comme si cette Garnison pouvoit plûtôt se fier en lui, qu'en d'anciens Amis! Il y eut une espece de fureur, dans cette rebellion; &, s'il faut dire la verité, on eut d'abord trop d'indulgence pour ces gens-là; & la Reine Elizabeth, en particulier, fit paroitre une de ces bizarreries, qu'on lui a reprochées, de ne pas vouloir se mêler d'une chose qui interessoit, en quelque maniere, son honneur, puis que les mutins se servoient de son nom. Enfin l'accord fut conclu le 10 d'Avril. Le Duc leur accorda un pardon général, & y comprit ceux qui pouvoient avoir déserté des Armées du Roi, & s'être jettez parmi eux. Il leur fit payer dix mois, qui leur étoient dûs, & leur fit encore présent de la solde de cinq autres. Pour les Bourgeois de la Ville, ils furent assez bien traitez, puis qu'on leur pardonna, avec permission de se retirer ailleurs, s'ils vouloient, en deux ans de tems, sans pouvoir être recherchez pour leur Religion. Pour Wingfield & *Hosing*, qui étoient les deux principaux Chefs, il leur fut permis de se retirer où ils voudroient, avec leurs familles, & leur bagage. Ce qu'il y eut détrange, c'est (4) que le Duc de Parme osât entrer, avec peu de monde, en cette Ville, encore pleine de ces traitres. Un (5) Historien Hollandois dit que l'on assuroit que ce Prince, après un long chagrin, commença alors à lever les yeux, en voyant de loin la Ville de Dordrecht; & des terres, où il s'étoit fait autrefois une cruelle guerre, & qu'il pouvoit esperer encore d'envahir. Il voyoit, avec plaisir, la premiere Place appartenante à la Province de Hollande, dont on avoit pu se saisir depuis douze ans. Ce fut-là la raison, selon cet Historien, qui fit que le Duc osa se fier en ces gens-là, qu'il devoit tenir pour suspects, & qui, s'ils en avoient eu le tems, auroient pû le livrer aux Etats, comme quelques-uns le vouloient, & faire leur paix par-là. Dès qu'on les eut fait sortir, le Comte Charles de Mansveldt y entra. 1589.

Les Etats Généraux les proscrivirent, en les déclarer...

(1) *Strada* sur cette année p. 591.
(2) *De Meteren* Liv. XV. fol. 294. *Strada* sur cette année p. 592. & suiv.
(3) *De Meteren* fol. 316. Liv. XV. *Grotius* Hist. L. I. p. 128. & suiv.

(4) *De Meteren* Liv. XV. fol. 316 verso, & *Strada* sur cette année p. 601.
(5) *Grotius* Hist. Lib I. p. 130.

1589. cesserent d'y envoyer des vivres; ce qui obligea la Garnison de se rendre à Mansveldt, au commencement de l'année suivante.

Le 8 d'Octobre Adolfe de Niuenar, Comte de Meurs, qui avoit servi les Etats avec beaucoup de fidelité, mourut malheureusement à Arnhem, en voulant essayer un Petard, dont il vouloit se servir pour faire sauter les fortifications de l'Ennemi. Le feu se mit subitement aux poudres & le brula si fort, qu'il en mourut le lendemain. Il avoit commencé à faire la guerre un peu tard, en prenant le parti de Truxes, aussi bien que Schenk; & ces deux Chefs ayant manqué à ce Seigneur, il renonça à la guerre qu'il faisoit à celui qui étoit en possession de l'Archevéché de Cologne.

Le Prince Guillaume de Nassau remporta, cette même Campagne, divers petits avantages sur Verdugo, près de Groningue. Ces deux Chefs, d'ailleurs très-habiles, & très braves, avoient peu de Troupes, & n'étoient pas en état d'entreprendre rien de considerable. Le Prince ne pouvant attaquer Groningue, que les Espagnols tenoient, qu'avec une Armée, qu'il n'avoit pas, essaya de le faire par une surprise, qui ne lui réussit point. Tout se réduisit à prendre à l'ennemi quelques Forts, qui incommoderent ensuite cette Ville. On en trouvera la description (1) dans *Reidanus*, qui a eu un soin particulier de conserver la mémoire des belles actions de Guillaume de Nassau.

Nous ne nous arréterons pas non plus à l'entreprise des Anglois & des Provinces de Hollande & de Zélande, pour tâcher d'établir D. *Antoine*, Fils naturel du dernier Roi de Portugal, sur le trône de son Pere. Elle ne réussit point & n'eut aucune suite, qui en rende la narration nécessaire en cette Histoire; où l'on ne s'attache qu'aux évenemens les plus remarquables, ou les plus liez avec les suivans.

En ce tems-ci, les Etats de Hollande & de Zélande commencerent à entretenir vingt *Pinasses*, comme on les nommoit, qui étoient des Vaisseaux bas, ou des Demi-galeres, qui pouvoient aller également à la Voile & à la Rame. Elles servirent à convoyer les Vaisseaux Marchands en Angleterre & en France. Ce qui les obligea à cela furent les Capres de Dunkerque, qui causoient de grandes pertes aux habitans de ces deux Provinces. En ce même tems-là, les navires de guerre, qui avoient été en garde devant Dunkerque, s'étant mis à suivre quelques Bâtimens ennemis, il n'en demeura qu'un, qui fut attaqué par les Dunkerquois; lequel étant pris, celui qui le commandoit, sommé de se rendre par les Ennemis déja maitres de son Vaisseau, ne répondit à cette sommation qu'en mettant le feu aux poudres & en faisant sauter en l'air, avec lui, ceux qui étoient entrez sur son bord. Il y a là-dedans une espece de fureur, qu'on ne sauroit approuver; car enfin il n'est pas permis de se tuer soi-même, pour faire perir les autres. On peut être prisonnier de guerre, & délivré dans la suite, en sorte que l'on est en état de servir encore sa Patrie. Mais si l'on avoit eu de la poudre, parmi les Grecs & les Romains, comme on en a eu depuis quelques siecles, on auroit admiré la constance de ceux qui en seroient venus à une semblable execution: comme on louoit ceux qui se tuoient, pour ne pas tomber vivans entre les mains de leurs ennemis. Cela s'est fait plusieurs fois, non seulement alors, mais même depuis, jusqu'à notre tems.

Les Pirates de Dunkerque s'augmenterent beaucoup, depuis ce tems-là, à cause du profit qu'il y avoit, & qui attiroit beaucoup de bandits, de voleurs & de fainéans, sur-tout des Provinces Maritimes. 1589. Pour empêcher qu'il ne s'en assemblât un plus grand nombre, les Etats de Hollande & de Zélande offrirent & donnerent la grace à plusieurs de ceux qui étoient les moins coupables; & en firent pendre plusieurs autres, lors qu'ils tomberent entre leurs mains.

Nous n'avons rien dit des guerres de la Ligue, qui désoloient la France en ce tems-ci, pour ne pas charger une Histoire assez longue, de faits qui ne la regardoient qu'indirectement. Mais il faut dire ici, que Philippe II. s'étant engagé à secourir la Ligue contre Henri III. cela servit encore plus à l'épuiser, & à l'empêcher de pousser avec vigueur, la guerre, contre les Provinces Unies. Après qu'Henri III. eut été tué, par un Moine, le 1. d'Août de cette année, Henri IV. Roi de Navarre, qui étoit alors de la Religion Réformée, lui succeda, & le Roi d'Espagne demeura son ennemi, & soûtint la Ligue contre lui, jusqu'à envoyer aux Ligueurs des Troupes des Païs-Bas, & même le Duc de Parme pour les commander, comme on le verra. Cela donna le tems aux Provinces Unies non seulement de respirer, mais encore de nettoyer leurs frontiéres, en reprenant les Places que les Espagnols y avoient occupées par trahison, ou autrement. C'est ainsi qu'une avidité excessive fait souvent qu'en voulant la satisfaire, non seulement on ne la satisfait point, mais on perd encore ce que l'on avoit; parce qu'il n'est pas possible que l'on fasse plusieurs choses à la fois, avec la même vigueur que l'on en feroit une seule, si l'on y employoit toutes ses forces, & toute son attention. C'est ce qu'un grand Historien (2) a très-bien remarqué, dans un bel endroit de son Ouvrage, où il dit que les Espagnols firent la guerre à l'Angleterre, non seulement sans succès, mais d'une maniere dont la fin leur fut funeste: „ Leurs trésors, *ajoûte-t-il*, quelque grands „ qu'ils fussent, n'y purent suffire; & de là vin„ rent tous les maux de la pauvreté, qu'ils ressen„ tirent. Cependant les forces des Bataves s'aug„ menterent, aussi bien que leur courage. Ils „ eurent pour alliez des Royaumes, avec lesquels „ leurs liaisons avoient été en partie rompues.---- „ On se tira de danger, par la capacité d'un seul „ Chef, par lequel on porta l'art de faire la guer„ re fort loin. Cependant les forces maritimes „ s'augmenterent infiniment, par les avantages „ qu'on remporta sur les Ennemis, & par la foi „ gardée envers les autres; de sorte qu'on put „ croire dès-lors que la partie seroit desormais éga„ le, & que la guerre se feroit avec un avantage „ pareil, des deux côtez. Il n'y eut que le tems, „ qui fit que l'on commença à se flatter qu'hu„ mainement on pourroit réussir; & ce ne fut „ que tard, que l'on n'eut plus besoin de mi„ racles.

Le Duc de Parme ayant eu ordre d'envoyer la Motte, avec de l'argent & des Troupes, en France, pour secourir la Ligue; la Reine d'Angleterre y envoya quatre mille hommes & de l'argent au nouveau Roi; & les Etats même lui fournirent des vivres & des munitions, & même de l'argent, avec plus de profusion que la situation de leurs affaires ne sembloit le permettre; dans l'esperance de l'avantage, qu'ils en pourroient tirer à l'avenir. (3) On fait monter l'argent qu'ils donnerent, à cent mille francs, sans compter les vivres, les munitions & les Vaisseaux de guerre.

On

(1) Lib. VIII. Annal.

(2) *Grotius* dans le préambule qu'il a mis à la tête du I. Livre de son Histoire.

(3) *De Meteren* Liv. XV. fol. 320.

image
not
available

1590. poser à celui de Nordam, & fit investir Breda, que Maurice avoit assez bien pourvuë. Cependant ce Prince, pour empêcher Mansveldt de serrer Breda de plus près, se mit en campagne avec un petit corps de Troupes, marcha du côté de Nimegue, comme s'il avoit dessein d'assieger cette Place, & commença par se poster au dela du Vahal, vis-a vis de la Ville, & par y bâtir un Fort. Le Duc de Parme craignit qu'il ne se rendit le maître de cette Place, si l'on tardoit à la secourir ; & comme elle étoit plus importante que Breda, il donna ordre à Mansveldt de marcher incessamment de ce côté-là. Maurice commençoit déja à la presser, mais Mansveldt y jetta du secours, & ne voulut pas quitter la Gueldre, qu'il n'eût mis cette Place en état de se soutenir contre l'Armée des Etats. Maurice de son côté, ne voulut point se retirer, avant que d'avoir achevé un Fort qui tint la Ville en bride, & qui le mit en état de la tenir bloquée. Il commença cet Ouvrage, à la vuë de Mansveldt, avec un grand nombre de Pionniers; & malgré le feu que l'on faisoit de la Ville sur eux, le mit en état de défense sur la fin de Juillet. On le nomma le Fort de *Knotsembourg*; d'un mot Flamand, qui signifie *Massue*, parce qu'on appelloit les habitans de Nimegue *porteurs de Massue*. Ensuite on pourvut ce Fort de tout ce qui étoit nécessaire, & de vivres pour six mois, avec quatre ou cinq cens hommes de Garnison. Le Prince logea aussi ses Troupes le long du Vahal, depuis Bommel, jusqu'au Fort de Schenk.

Mansveldt, qui avoit les meilleures Troupes de l'Armée Espagnole, avoit reçu ordre du Duc de Parme de ne rien hazarder, & de s'en retourner, après avoir jetté du secours dans Nimegue. La raison de cela étoit, que le Duc avoit reçu des ordres très-exprès de Madrid de marcher le plus promptement qu'il lui seroit possible en France, au secours de la Ligue Catholique. Cela empêcha Mansveldt d'entreprendre rien contre Maurice; quoi qu'il vit bien que ce Prince aquerroit beaucoup d'honneur, à achever ce Fort en sa présence, & en tireroit ensuite un grand avantage, s'il venoit à assieger Nimegue, comme il arriva en effet dans la suite. L'Armée Espagnole s'étant retirée, Nimegue fut obligée de laisser le Commerce libre par la riviere, pour obtenir que l'on ne tireroit plus sur elle, comme on l'avoit fait depuis le Fort; & il ne se passa pas une année, que Maurice ne la contraignit de rentrer dans l'Union.

Le Duc de Parme étoit cependant allé, dans le tems des chaleurs, à Spa, parce qu'on lui avoit conseillé de continuer l'usage des eaux; mais il n'y put pas demeurer tout le tems nécessaire. Le Duc de Mayenne avoit été battu par le Roi de France à Yvri, & le Comte d'Egmont, qui y avoit mené du secours de la part de Philippe, tué; de sorte qu'il étoit nécessaire que le Duc de Parme allât s'aboucher avec le Duc de Mayenne, comme il le fit. Il fut conclu, dans cette conférence, que le Duc de Parme iroit en France avec des forces suffisantes pour soutenir la Ligue, qui alloit être ruïnée par Henri IV. si le Roi d'Espagne ne la secouroit. Mais en faisant cette entreprise, il n'étoit pas possible que les affaires de ce Prince ne souffrissent beaucoup dans les Païs-Bas, où on ne laissoit pas une Armée capable de s'opposer aux desseins de Maurice. Aussi le Duc de Parme s'y étoit-il opposé, en remontrant au Roi le danger où seroit ce qu'il avoit pris sur les Frontieres des Provinces-Unies, & le peu de fonds qu'on pouvoit faire sur les François. Neanmoins, il fallut qu'il obeît, & partit pour la France, comme le dit (1) *Bentivoglio*, avec quatorze mille Fantassins Espagnols, Italiens, Allemands, & Wallons, & deux-mille-huit-cens Chevaux. (2) *Grotius* ne lui donne que douze mille Fantassins & trois mille Cavaliers. 1590.

Comme, depuis la guerre, les Troupes Espagnoles avoient pris diverses Places de l'Archevêché de Cologne, que les Etats s'étoient aussi emparez de quelques autres le long du Rhin, & que les deux Partis avoient fait assez de desordres sur les Terres de l'Empire; il se tint une Diéte des Cercles de Westphalie & du Bas Rhin, pour chercher les moyens d'empêcher l'Allemagne de souffrir des guerres de ses voisins: où il fut conclu d'envoyer des Députez au Duc de Parme & aux Etats, pour se plaindre de ce qui s'étoit passé, & les prier de se retirer des Places qu'ils avoient prises & qu'ils tenoient dans les terres de l'Empire, le long du Rhin. Ils allerent d'abord au Duc de Parme à Bruxelles, pendant l'Eté de cette année, & reçurent pour réponse à leurs plaintes, (3) qu'il n'étoit pas possible à un Chef d'empêcher que les Voisins d'un Païs où l'on faisoit la guerre, n'en souffrissent quelque chose: Que néanmoins, si les Ennemis vouloient sortir les premiers des Places qu'ils tenoient, il évacueroit aussi celles qui étoient en sa puissance; à condition qu'on remboursât à Philippe ce qu'il avoit dépensé pour la conservation de l'Archevêché de Cologne: Qu'ils devoient souffrir quelque chose en faveur de la Religion Catholique, pour la défense de laquelle il avoit été appellé en Allemagne: Que ceux qui avoient bien osé se soulever contre le Roi d'Espagne, traiteroient encore plus mal, s'ils étoient les maîtres, les Princes qui n'étoient pas si puissans que lui; & qu'il les falloit obliger à rentrer en leur devoir, en les renfermant dans leur païs, sans leur permettre aucun commerce au dehors. Ils s'en retournerent avec cette réponse, & étant allez à la Haie, après avoir reçu un Passeport des Etats, ils demanderent audience le 23 d'Août, où ils se plaignirent des dommages causez aux Sujets de l'Empire, des droits que l'on exigeoit d'eux en entrant dans les Provinces-Unies avec des Marchandises, de ce que les Etats faisoient garder les passages par des Troupes, & du Fort de Schenk qu'ils prétendoient être sur les terres de l'Empire. On leur répondit par (4) un long Ecrit du 23 de Septembre, où on montra la nécessité de la guerre que l'on faisoit à l'Espagne, & que ce dont ils se plaignoient en étoit des suites inévitables.

Il y eut aussi des Députez de Cologne, pour demander une neutralité, qui leur fut accordée le 19 de Septembre, avec une entiere liberté de commerce. On accorda aussi la même chose aux Députez de Liege, à certaines conditions, que l'on verra dans l'Auteur cité en marge.

Pendant l'absence du Duc de Parme, le Comte Pierre Ernest de Mansveldt fit la fonction de Gouverneur des Païs-Bas, & son fils Charles de Mansveldt commanda les Troupes; mais comme il ne pouvoit pas tenir la Campagne, il ne put empêcher que Maurice ne prît & ne rasât quantité de Forts des Espagnols, sur la Frontiere des Etats, & qu'il ne fit des courses sur les terres d'Espagne. Je ne m'arrête pas à ce que fit le Duc de Parme en France, dans une Histoire où je ne dis rien de ce qui ne regarde qu'indirectement les Provinces-Unies. On le trouvera au long dans *Bentivoglio* & dans les Auteurs de l'Histoire de France. Il fit voir qu'il

(1) Là-même, p. 133.

(2) Hist. Lib. II. p. 145.

(3) *Grotius* là-même p. 146. & suiv.

(4) Voyez-le dans *De Meteren* Liv. XVI. fol. 330.

1591. Le Duc craignant que les conquêtes de Maurice ne s'étendissent encore plus loin, forma, après avoir apris la prise de Deventer, le dessein d'aller attaquer le Fort de Knotsembourg, devant Nimegue; de peur de laisser cette Ville exposée à être prise, s'il arrivoit qu'il lui fallût encore aller en France, comme il fut obligé de le faire. (1) Après avoir été dans la haute Gueldre, pour s'assûrer de quelques postes, il feignit de vouloir attaquer le Fort de Schenk; mais il passa le Vahal plus bas, & alla se poster devant celui de Knotsembourg, le 13 de Juillet.

Le côté de Nimegue, qui regardoit ce Fort, étoit perpetuellement incommodé de l'Artillerie qui y étoit; de sorte que tout ce qui y étoit exposé étoit ruïné, & que la Garnison étoit bien plus maitresse de la Riviere, que la Ville même. Cependant le Duc n'avoit pu s'approcher si promtement de ce Fort, que Maurice n'en eût eu quelque soupçon auparavant. Il y avoit déja envoyé le Comte de Solms, avec des Troupes, des Vivres & des Munitions; en sorte que le Fort étant très-bien pourvu, il pût s'assûrer qu'il ne se rendroit pas si-tôt, qu'il n'eût le tems de le secourir. Le Duc s'étant retranché, commença à faire ouvrir la tranchée; mais les Troupes Royales ne pouvoient gagner aucun terrein, qui ne leur coutât fort cher, parce que les ennemis s'y opposoient par de vigoureuses sorties. On dressa ensuite quelques batteries, qui ne faisoient pas grand effet; à cause que les fortifications n'étoient que de terre, & recevoient les boulets de Canon sans s'ébouler. Le fossé étoit d'ailleurs large, profond & bien défendu de tous côtez. Il arriva de plus que la Cavalerie du Duc reçut un si rude échec, que l'apparence de prendre ce Fort diminua beaucoup. Le Prince Maurice, avec une Armée à peu près égale à celle des Ennemis, s'étoit venu camper si près, qu'il y avoit de fréquentes escarmouches entre les Armées, & que la Cavalerie Royale avoit beaucoup de peine à se pourvoir de fourage, de crainte de tomber dans quelque embuscade. Le Duc avoit défendu d'en venir à aucun engagement, parce que le Païs étoit favorable à l'Ennemi. Cependant *Pierre François Nicelli*, Capitaine de la Garde à cheval du Duc, & quelques autres Capitaines de Cavalerie, étant sortis pour fourrager, ne purent pas s'empêcher de s'engager trop. Ils se laisserent surprendre, le 24 de Juillet, dans un passage étroit, où ils furent obligez de combattre; & la Cavalerie ennemie eut un si grand avantage sur eux, que Nicelli fut pris prisonnier, & que (2) quatre cens chevaux, qu'il avoit avec lui, furent presque entierement pris, ou taillez en pieces. Le Duc en eut beaucoup de chagrin, mais il ne voulut néanmoins pas se désister de l'attaque du Fort. Il le pressoit, le plus qu'il lui étoit possible; lors qu'il lui vint un ordre précis de Philippe de retourner en France, avec le plus de Troupes qu'il pourroit, & de n'en laisser dans les Païs-Bas, qu'autant qu'il seroit nécessaire pour se tenir sur la défensive. Le Duc prit occasion de cet ordre, pour lever le siege de Knotsembourg, qu'il ne pouvoit guere prendre qu'avec beaucoup de perte. Pour se retirer en sûreté, il fit tirer un retranchement, qui aboutissoit des deux côtez à la riviere & couvroit son Pont. A la faveur de ce retranchement, il passa le Vahal sans perte. *Bentivoglio* dit que le Prince Maurice n'eut pas le courage d'attaquer le Duc dans sa retraite, 1591.
& qu'elle lui fit beaucoup d'honneur. Il y a grande apparence, que Maurice eut bien de la joie de le voir partir, & prendre tant de précautions contre une Armée, que les Espagnols méprisoient; mais qu'ils aprirent à craindre, sur-tout depuis cette Campagne, qui fut la derniere du Duc de Parme. Etant entré dans Nimegue, il exhorta cette Ville à recevoir une Garnison plus nombreuse qu'elle n'avoit; car jusqu'alors elle n'avoit voulu recevoir que peu de Troupes étrangeres, pour conserver mieux sa liberté; dans la pensée que ses propres Bourgeois pouvoient défendre la Ville, pour peu qu'ils fussent aidez. Les Bourgeois demeurerent dans leur sentiment; & effrayez des pilleries & des desordres des Garnisons mal payées, ils refuserent de recevoir plus de Soldats qu'ils n'en avoient. (3) Un grand Historien dit que quand le Duc sortit de Nimegue, peu de gens le complimenterent; que la plûpart garderent un silence, qui marquoit leur mécontentement; & que quelques-uns des plus hardis dirent ouvertement, qu'il n'étoit pas séant à un ancien Géneral d'Armée de se retirer devant un jeune homme, comme Maurice. Alexandre accoûtumé à se voir féliciter, souffrit cela avec peine; & ses anciennes incommoditez s'augmentant, il s'en alla avec son Fils, le Prince *Rainuce*, qui étoit venu depuis peu d'Italie, aux eaux de Spa.

Cependant il donna des ordres, pour faire de nouvelles levées en Allemagne & en Bourgogne; & il appaisa les Soldats séditieux qui s'étoient postez à Diest, en leur ôtant *Emanuel Vega*, leur Colonel, qui étoit trop sévere pour des Soldats mal-payez. On ne doutoit pas, au reste, qu'il n'y eût bien des gens à Nimegue, qui souhaitoient que la Ville rentrât dans le parti des Provinces Unies, après avoir vû que les Espagnols n'étoient pas en état de les délivrer du Fort qui les incommodoit. Lors que la Ville s'étoit rendue, (4) six ans auparavant, au Duc de Parme, cela s'étoit fait par un Parti qui favorisoit le Prince; & dès que les Provinces Unies s'étoient affermies, la plûpart aimoient mieux se réunir avec elles, que de demeurer attachez à la fortune des Espagnols, qui avoit, depuis quelque tems, commencé à décliner.

Maurice satisfait d'avoir conservé Knotsembourg & obligé le Duc de Parme de se retirer du côté du Brabant, s'en alla aussi de Gueldre; sans perdre néanmoins le dessein d'attaquer Nimegue, dès que les appareils d'un siege de cette conséquence seroient prêts. (5) Cependant au milieu de Septembre, il partit avec quatre mille Fantassins, & six cens Chevaux, fit descente en Flandre, d'où il passa dans le pays de Waas, où il assiegea la Ville de Hulst le 19 de Septembre, de laquelle le Gouverneur étoit sorti. Le 23 les batteries furent dressées, & la Cavalerie alla cependant faire des courses dans le Païs. Deux jours après, la Garnison capitula, à condition de sortir avec ses armes & son bagage. Les Bourgeois furent traitez comme les autres Villes conquises; c'est-à-dire, qu'il y eut liberté de Religion, & que les Magistrats furent Réformez. Mondragon, Gouverneur du Château d'Anvers, ramassa bien quelques Troupes & voulut aller au secours; mais la Place étant rendue, il s'en retourna. Maurice la pourvut de ce qui étoit nécessaire, & y laissa le Comte de Solms pour Gouverneur, avec pouvoir de commander en tout le pais voisin.

Il s'embarqua ensuite promptement, avec un plus grand

(1) Voyez outre les Historiens citez ci-dessus, *Bentivoglio*, P. 2. Liv. VI. p. 148. & suiv.

(2) C'est ainsi que le raconte *Bentivoglio*. Les Historiens du Païs font la perte moindre. Voyez ceux qu'on a citez ci-dessus. Ces Historiens décrivent la chose comme une embuche dressée par Maurice, qui y étoit en personne, avec 1500 Fantassins, & 500 Chevaux.

(3) *Grotius* Hist. Lib. II. p. 155.

(4) En 1581. Voyez ci-dessus p. 117. col. 2.

(5) *De Meteren* Liv. XVI. fol. 334. verso. *Bentivoglio* P. 2. Liv. VI. p. 150.

image
not
available

1592. de la bouche, sans lui faire plus de mal; de sorte qu'il ne laissa pas de pousser le siege. Mais lors qu'on vit que les boulets ne faisoient pas grand effet, les Assiegeans résolurent d'attaquer la Place par des mines. Il y en eut une qui enleva, le 3 de Juillet, un bastion, avec tout le monde qui étoit dessus, & y laissa une brêche, où dix hommes pouvoient monter de front. Une autre sauta sur les Assiegeans, & ouvrit aussi le Bastion. Maurice se rendit maître de tous deux; & la Garnison capitula le lendemain, (1) à des conditions assez raisonnables. Elle perdit trois-cens cinquante hommes ou environ, & les Assiegeans plus du double. Il y eut quelques-uns des Soldats rebelles de Gertruydemberg, qui n'étant pas compris dans la capitulation, furent pendus sans quartier, comme on fit par-tout ailleurs où l'on en trouva. La Garnison sortit de la Place, le 5 de Juillet.

L'Armée marcha de là à Otmarsen, ou Outmarsch, dans le païs de Twente. *Alonse de Mendoza* y commandoit, avec deux Compagnies d'Infanterie, & soixante Chevaux. Il fut réduit à se rendre le 30 de Juillet.

Maurice alla, immédiatement après, assieger Coevoerden, Ville forte par sa situation, & bien fortifiée, dans le païs de Drente; où il y avoit une bonne Garnison, commandée par le Comte *Frederic d'Heremberg*, son Cousin. Il l'attaqua aussi par la mine, & ayant ruïné par-là un Rempart, il y prit poste, sans que les Assiegeans pussent l'en chasser. Cependant le Duc de Parme étant revenu de France, où il avoit fait lever le siege de Rouen, après quoi il s'étoit retiré en son Gouvernement, sans qu'Henri IV. pût l'en empêcher, ni l'obliger à se battre; les Etats firent aussi revenir trois mille hommes, qu'ils avoient envoyez au Roi. Elisabeth avoit encore eu dessein d'y envoyer une partie des Troupes qu'elle avoit au Païs-Bas, mais le retour du Duc l'empêcha de le faire. Comme Verdugo avoit sollicité en même tems pour avoir des Troupes & de l'argent, afin d'être en état d'arrêter les progrès que Maurice faisoit; il en obtint du Duc de Parme, qui lui en envoya. Il n'étoit plus en état de marcher lui-même, ni de souffrir les fatigues de la Campagne; parce que son Hydropisie s'étoit augmentée, & qu'il s'étoit trouvé beaucoup plus incommodé depuis la blessure qu'il avoit reçue au bras, devant Caudebec, & qui ne se guérissoit point, à cause de la mauvaise disposition où il étoit d'ailleurs. Il alla encore, cette année, aux eaux de Spa, & ne laissa pas cependant de vaquer aux affaires de son Gouvernement & de donner les ordres nécessaires. Tout malade qu'il étoit, il donnoit encore de la terreur aux Provinces Unies; dont les Etats firent lever un nouveau Régiment en Allemagne, commandé par le Comte de *Stolberg*, & ordonnerent aux Troupes revenues de France sous la conduite de Philippe de Nassau, d'entrer en Garnison, pour se reposer de leurs fatigues, & aux Troupes qui y étoient, d'aller joindre Maurice.

Cela étoit d'autant plus nécessaire, que Verdugo avoit été renforcé de cinq Régimens d'Infanterie, & de quelque Cavalerie, qu'il assembla à Oldenzeel, Ville du païs de Twente, d'où il s'avança jusqu'à une lieuë près de Coevoerden qu'il avoit dessein de secourir. Maurice les fit reconnoître par trois-cens Chevaux, pour tâcher de découvrir leur dessein, mais il ne sortit personne de leur Camp. Heureusement on surprit un Païsan, qui avoit dessein de se jetter dans Coevoerden. On le fouilla & on lui trouva une Lettre, par laquelle Verdugo avertissoit les Assiegez, qu'il les secouroit le lendemain, en attaquant le quartier du Comte d'Hohenlo; qui n'étoit pas fort bien retranché, parce qu'il étoit couvert d'un marais. Maurice y envoya du secours & de l'Artillerie, avec ordre aux Soldats de se tenir sur leurs gardes. Verdugo arriva le 7 de Septembre, avant jour, avec ses Troupes, qui pour se reconnoitre avoient mis des chemises blanches sur leurs habits. Il attaqua ce quartier par trois endroits, & fut reçu en maniere qu'il fut obligé de se retirer; en laissant trois-cens-soixante hommes, ou environ, morts sur la place, & une cinquantaine de Chevaux. Cela obligea les Assiegez de capituler, & on leur accorda une capitulation honorable, soit à cause du Commandant, soit parce que Verdugo n'étoit pas loin, & que l'on craignoit qu'il ne trouvât quelque moyen d'envoyer du secours dans la Place. La capitulation fut signée le 12 de Septembre. Il vint en effet se présenter en bataille, devant les retranchemens de Maurice; mais comme il eut apris que la capitulation étoit conclue, il s'en retourna. 1592.

Maurice demeura sur les lieux, jusqu'à ce qu'on eût rétabli les fortifications des Places qu'il venoit de prendre, & qu'on y eût mis des Garnisons, pourvuës des vivres & des munitions nécessaires. Ensuite il marcha avec son Armée en Gueldre, & arriva à Arnhem le 8 de Novembre. Il sépara son Armée & l'envoya en quartier d'hiver.

Les eaux (2) de Spa ne firent aucun bien au Duc de Parme, soit à cause que sa santé étoit trop ruïnée pour en recevoir du secours, soit que le chagrin augmentât son mal. Il étoit veritablement affligé de voir que les diversions de France avoient entierement ruïné les affaires des Païs-Bas, & que néanmoins le Roi d'Espagne étoit résolu de l'envoyer de nouveau en ce Royaume, avec le plus de Troupes qu'il seroit possible. Il s'imaginoit qu'il pourroit faire en sorte que l'on cassât en France la Loi Salique, & que l'on y prit pour Reine sa fille aînée l'Infante Isabelle, qui étoit née d'Elisabeth de France, fille aînée de Henri II. Cela étant fait, il se figuroit qu'il viendroit très-facilement à bout des Provinces Unies, qu'il attaqueroit avec les forces réunies de France & d'Espagne. Mais le nom Espagnol n'étoit pas moins haï en France, qu'en Hollande; & les François n'étoient pas gens à souffrir que la plus ancienne & la plus fondamentale des Loix de leur Droit Public fût abrogée, en faveur de l'Espagne.

Le Duc de Parme, outre les pertes que le Roi venoit de faire en Overyssel, qui l'affligerent, parce qu'on les mettoit sur son compte, avoit sujet de s'affliger encore de ce que sa réputation en souffroit. Les Officiers, non seulement Espagnols, mais encore Flamands, se plaignoient de ce qu'il agissoit trop mollement, depuis le malheur de la Flotte Invincible. Coquille, qui avoit défendu Steenwyk avec beaucoup de bravoure, ne pouvoit s'empêcher de louer Maurice, & de parler du Duc de Parme avec mépris. Il dit même, en présence d'un Envoyé de l'Evêque de Liege, que si Alexandre en faisoit autant pour son Roi, que Maurice pour les Etats, dans peu il pourroit renverser l'Empire Othoman. Il étoit vrai que *Steenwyk* & *Coevoerden* passoient pour de si fortes Places, qu'on croyoit qu'une seule pouvoit lui donner de l'exercice, pour toute une Campagne. Quoique Maurice employât en ces sieges ce que l'art d'attaquer les Places en ce tems-là

(1) Voyez-les dans *De Meteren* fol. 141. & 142.

(2) *Bentivoglio* P. 2. Liv. VI. sur la fin.

image
not
available

HISTOIRE DES PROVINCES UNIES DES PAÏS-BAS.

LIVRE CINQUIEME,

Contenant ce qui s'est passé depuis la mort d'Alexandre Farnese, Duc de Parme, jusqu'à celle de l'Archiduc Ernest en 1595.

1593. OMME le Duc de Parme(1) avoit nommé Pierre Ernest de Mansveldt, pour Gouverneur Géneral des Provinces Espagnoles pendant qu'il seroit en France, quoi qu'il fût alors âgé de quatre-vingts ans; le Roi d'Espagne le confirma dans cet Emploi, en attendant que l'Archiduc *Ernest*, à qui il avoit destiné ce Gouvernement, fût venu. Il donna pour principaux Conseillers à Mansveldt, que son grand âge mettoit hors d'état d'agir avec la vigueur que la situation des choses demandoit, le Comte de Fuentes & *D. Estevan d'Ybarra*. Pour retenir les Seigneurs Catholiques dans leur devoir, d'où ils étoient sortis après la mort de Requesens, mais où ils étoient rentrez sous le Gouvernement du Duc de Parme, Philippe leur voulut témoigner la confiance qu'il avoit en eux, en leur donnant les Gouvernemens des Provinces qui lui restoient. Le Duc d'Arschot fut fait Gouverneur de Flandres; le Prince de Chimai son fils, du Hainant; le Comte d'Heremberg de la Gueldre; Warrembon de l'Artois; Barlaimont de la Comté de Namur; Billy de l'Ile, Douai & Orchies; le Comte de *Solre* de la Maison de *Croi*, de Tournai & du Tournesis; & Charles Mansveldt Amiral. On étoit bien convenu, dans le Traité d'Arras, que le Gouvernement des Provinces seroit entre les mains de ceux du Païs; mais l'établissement du Conseil de Guerre, qui prenoit connoissance de tout, avoit été cause que toutes les Provinces dépendoient du Prince de Parme, bien plus que des Gouverneurs particuliers. Ce Conseil étoit presque tout composé d'Espagnols, & de Fuentes & d'Ybarra y avoient la principale autorité. Ils avoient reçu ordre du Roi de faire en sorte que l'on diminuât la dépense, & que les Finances fussent administrées avec plus de fidelité; car le bruit étoit grand, en Espagne, qu'elles étoient piliées. La raison de cela étoit qu'il avoit fallu faire des frais pour cette Guerre, auxquels on ne s'étoit pas attendu; & que sous ce prétexte les Financiers & les Thrésoriers pilloient l'argent du Roi, & les Officiers de l'Armée en retenoient encore une bonne partie; de sorte qu'à peine le tiers étoit-il employé selon sa destination. On disoit que l'argent que Philippe dépensoit, suffisoit pour conquerir la France & les Païs-Bas; puis que l'Empereur Charles-Quint avoit entretenu, en même tems, plusieurs Armées avec bien moins de fraix. 1593.

Cependant pour donner de la réputation à ce nouveau Gouvernement, & pour établir son autorité, Philippe envoya d'abord de l'argent suffisamment, pour payer des arrerages qui étoient dûs à quelques-unes des Troupes; comme aux Garnisons de Rhimberck & de Bonne, & aux Matelots que l'on entretenoit sur l'Escaut, pour la sûreté de la riviere. Les uns & les autres demandoient leur paye, non seulement en priant, mais encore en menaçant, si on ne les satisfaisoit incessamment.

Les Espagnols nouveaux venus n'étoient pas assez instruits de l'état des choses, & néanmoins ils cherchoient à faire des changemens, comme pour redresser ce qui n'étoit pas bien. Le Comte de Fuentes trouva sur-tout à redire que l'on eût consenti que les terres, exposées aux courses de l'Ennemi, lui payassent des Contributions pour s'en délivrer. Il appella cela une lâcheté, & voulut qu'on abolit ces Contributions, en représentant que les habitans des Provinces Unies soûtenoient une si longue guerre, non par leur bravoure, ni par leurs richesses; mais que peu de Provinces, qui n'étoient pas comparables à celles qui obéissoient au Roi, & encore moins à l'Espagne, ne s'étoient agrandies que par les forces mêmes & les défauts des Sujets du Roi, qui pour conserver leurs biens, ou pour s'abandonner à leur nonchalance, n'attaquoient pas l'ennemi avec assez de vigueur, & le traitoient trop doucement: Que de grandes étendues de Terres, situées entre les Villes royales, leur payoient tribut, comme s'il étoit plus facile à l'Ennemi de les attaquer, qu'à elles de se défendre; ce qui ne se faisoit, que parce que les peuples n'étoient pas assez aguerris: Que si l'on ne pouvoit pas repousser l'ennemi de toutes parts, il valloit mieux laisser des solitudes entre lui & les peuples qui étoient demeurez dans l'obéissance, où personne ne pourroit passer, & où il n'y auroit ni contributions à payer, ni trahisons à craindre: Que les Troupes se corrompoient, en posant les armes, & en se rendant à l'ennemi, pour sauver leurs vies; & que de là venoit qu'elles prenoient la fuite dans les Combats, & que les Villes se rendoient aux premiers efforts des ennemis, pour se conserver: Que les Soldats, d'ailleurs cou-ra-

(1) *De Meteren* & *Grotius* sur cette année.

image
not
available

1593. facile de forcer la Garnison, qui étoit de mille hommes de vieilles Troupes; & que les Ennemis auroient le tems de venir au secours. Cela engagea Maurice à se couvrir par des lignes de circonvallation très-fortes, telles qu'on n'en avoit jamais vu de pareilles, & qui ressembloient aux fortifications d'une bonne Ville. Les quartiers, qui étoient éloignez l'un de l'autre de plus d'une lieue, & séparez par la Dongue, furent unis, ou par des ponts, ou par des levées de terre & de fascines, couvertes au dehors d'un parapet; & les endroits trop bas pour y faire des retranchemens, furent fermez de palissades; en sorte qu'on pouvoit passer facilement & sans danger d'un quartier à l'autre. Cette circonvallation avoit d'étendue près de trois heures de chemin, comme *Grotius* l'assure. On mit de l'Artillerie dans tous les postes de la ligne, dont l'abord étoit le plus facile. Les Historiens du tems disent qu'il y avoit plus de cent pieces de campagne sur ces retranchemens. On en remplit les fossez, où ils étoient secs, par de l'eau, qu'on fit monter par le moyen de moulins à vent, fort communs en Hollande & en Zélande; & on la retint par des Ecluses, qu'on pouvoit aussi ouvrir pour la lâcher, si elle étoit trop abondante. Du côté du Bisbos, où l'on auroit pu venir par eau dans la Place, on l'enferma par des Vaisseaux de Guerre, joints ensemble par des cables soûtenus par de moindres bâtimens, qui étoient dans les intervalles; de sorte qu'il n'étoit pas possible de sortir de la Place, ni d'y entrer par-là, à cause de l'Artillerie & de la garde des Vaisseaux de Guerre; qui étoient encore soûtenus par d'autres Vaisseaux semblables, au dehors de cette espece de ligne. En dedans on avoit mis de plus des Brigantins, qui faisoient la garde pendant la nuit, tout près de la Ville. Il arriva un jour qu'un de ces Brigantins prit un Espagnol, qui sortoit à la nage, pour porter ses lettres au Comte de Mansveldt, pour lui demander incessamment du secours. On le mena à Maurice, qui lui fit voir les fortifications du Camp & l'envoya au Comte, pour lui dire la posture dans laquelle il l'attendoit. On peut dire qu'il n'y avoit aucun lieu alors, où l'on fût capable de faire des lignes de cette sorte, que la Hollande, & la Zélande; dont les habitans ont apris par la nécessité, à se couvrir contre l'eau par des Digues, à la lâcher par des Ecluses, à l'épuiser par des Moulins; & où l'on trouvât tant d'Ouvriers, pour faire cette espece d'ouvrages & de travaux. D'ailleurs comme on pouvoit venir par eau de Zélande & de Hollande au Camp, une infinité de grosses barques y apporterent des vivres en abondance, & toutes les munitions nécessaires; sans qu'on pût couper cette sorte de Convois, couverts par des bâtimens armez, en beaucoup plus grand nombre que les Ennemis n'en pouvoient avoir. Le Marché de l'Armée étoit sur ces barques, & le Soldat y pouvoit tout trouver à bas prix. La discipline étoit si exacte, que les Païsans cultivoient les campagnes qui étoient sous les retranchemens, aussi tranquillement qu'ils l'auroient pû faire au milieu de la paix, sans qu'on leur fit aucun tort. Quoi que Maurice employât beaucoup de pionniers pour ces travaux, les Soldats, à qui on donnoit quelques sous de plus par jour, y travailloient avec assiduité, les jours qu'ils n'étoient pas de garde. On avoit commencé à les employer à cela, sur-tout aux siéges de Steenwyck & de Coevorden; selon la coûtume des anciens Romains, que Maurice remit en usage en quantité de choses. Quoi qu'il ne fût pas savant, & que ses occupations ne lui eussent pas permis de s'appliquer long-tems à l'étude de l'Art de la Fortification; il avoit avec lui des gens très-habiles dans cette sorte de choses, avec qui il s'entretenoit, & dont il suivoit les avis. Sans cela, il n'auroit jamais pû faire si heureusement tant de sieges difficiles, & qui lui firent tant d'honneur. Cela doit faire comprendre la nécessité de savoir quelque chose, ou d'avoir des gens qui aient de l'étude, pour profiter de leurs lumieres. C'est ce qui manqua à Henri IV. devant Rouen, & qui a manqué depuis à plusieurs grands Princes, même de la Maison de Nassau. 1593.

Maurice ne manqua pas aussi de faire des lignes de contrevallation contre la garnison, qui n'étoit pas nombreuse, mais composée de braves gens. On attaqua leurs ouvrages avec beaucoup d'Artillerie, & l'on poussa les tranchées selon toutes les regles de l'art, & avec toute la vigueur possible; dans un tems, où l'on ne prodiguoit pas si fort la vie des hommes, que l'on a fait depuis. On leur fit entendre de la part de Mansveldt, qu'ils seroient secourus, & l'on dit qu'on se servit de Colombes pour cela, comme il avoit été pratiqué en d'autres sieges. Une Colombe, prise par les gens de Maurice, portoit à Gertruidemberg un billet de Bolduc, où *Waterdyk*, qui avoit commandé dans la Place assiegée, avertissoit la Garnison, qu'elle seroit infailliblement secourue; qu'elle devoit faire hausser ses platesormes au quartier de Ramsdonk, où elle devoit donner les signaux dont on étoit convenu, afin qu'on les pût mieux voir. Maurice, dit-on, fit attacher a cette même Colombe une Lettre toute contraire, & la fit lâcher.

Hohenlo, qui avoit remarqué que la Garnison voyoit ce qu'on faisoit au Camp, d'une Tour de la principale Eglise; & qui savoit que la Garnison attendoit tous les jours du secours; s'avisa de faire donner une fausse alarme dans son quartier, comme si le secours arrivoit. Sur cela *De Masiere* qui gouvernoit la Place en l'absence de Waterdyk, & d'autres Officiers, monterent promtement au Clocher, pour voir ce que c'étoit. Cependant on avoit pointé plusieurs pieces d'Artillerie contre le Clocher, que l'on déchargea toutes en même tems, & la Tour tomba subitement sur le Gouverneur & sur quelques autres.

Le vieux Comte de Mansveldt, le Comte de Fuentes, & les autres Conseillers du Roi d'Espagne furent d'avis qu'il étoit honteux de laisser prendre une Ville de cette conséquence, sur la frontiere du Brabant; & qu'il valoit mieux faire revenir les Troupes que l'on avoit envoyées en France, pour s'opposer à Maurice, que de soûtenir davantage la Ligue, dont il n'y avoit presque plus rien à esperer. On le fit & l'on envoya la Cavalerie à Turnhout, en attendant que le reste de l'Armée se pût mettre en Campagne. Cette Cavalerie eut plus d'une fois à escarmoucher avec celle des Etats, & souvent elle eut du dessous. Enfin le 6 de Mai, Mansveldt se mit en campagne, avec tout ce qu'il avoit ramassé de Troupes, qui se montoient, selon (1) quelques-uns, à douze mille Fantassins & trois mille Chevaux; multitude que l'on crut plus que suffisante pour forcer Maurice à abandonner le siege, où il n'employoit qu'environ cinq mille hommes.

Mansveldt s'étant approché des retranchemens de Maurice, fut surpris de le trouver si bien posté & si bien couvert. Après avoir été de tous côtez, il se plaça près du quartier de Maurice, avec une si nombreuse Artillerie, qu'il paroissoit plutôt vouloir attaquer une Ville, qu'un retranchement. Après y avoir demeuré dix jours, comme la Cavalerie des

(1) *Grotius* Hist. Liv. III. p. 176. *De Meteren* les fait un peu moindres.

image
not
available

1593. Officiers perdus, de part & d'autre, outre les simples Soldats. Cela se passa au commencement d'Octobre, & comme Verdugo vit qu'il ne pourroit pas long-tems tenir la Campagne, il se tourna du côté de Coevorden, & se saisit des avenues; où il fit bâtir quelques Forts, dans le dessein de tenir ainsi la place bloquée, en attendant qu'il pût l'attaquer; mais ces Forts étoient dans un lieu si malsain, & si destitué de tout, qu'il y perit pendant l'Hiver beaucoup de gens. L'Armée de Verdugo, qui s'étoit retirée, souffrit aussi beaucoup, & ne put rien entreprendre pendant l'Hiver. Il ne pensa plus qu'à aller en Brabant, pour en ramener du secours.

Il se fit de part & d'autre des entreprises, pendant cet Hiver, qui ne réussirent point. Le Prince Maurice lui-même forma, sur la fin de Novembre, un dessein sur Bruges, qu'il croyoit pouvoir surprendre; mais s'étant égaré près de la Ville pendant la nuit, parce qu'il perdit son guide, il fut contraint de se retirer sans avoir rien fait. Mansvelt, qui avoit entrepris d'entrer en Zélande, par le moyen d'un Païsan Zélandois, ne réussit pas mieux; parce que l'affaire fut découverte, & le Païsan décapité à Middelbourg.

1594. L'Archiduc Ernest, frere de l'Empereur Rodolfe, à qui Philippe avoit destiné le Gouvernement des Païs-Bas après la mort d'Alexandre Farnese, arriva l'année suivante, le 17 de Janvier, à Luxembourg, où Mansveldt l'alla recevoir. Le 30 du même mois, il fit son entrée dans Brusselles, avec un grand cortege de Noblesse, & y fut parfaitement bien reçu. On eut peur, dans les Provinces Unies, que l'on n'eût à soûtenir une guerre bien plus fâcheuse, qu'elle n'avoit été depuis quelques années; parce qu'on avoit appris qu'il avoit levé beaucoup de Troupes en Allemagne. Mais comme on eut avis que ces Troupes, faute d'argent, ne s'étoient pas trouvées au rendez-vous qu'on leur avoit marqué pour y passer en revue, & prêter serment, on cessa de craindre. D'ailleurs comme il n'avoit aucune connoissance des affaires des Païs-Bas, & qu'il seroit gouverné par d'autres; on espera que la dissension & la jalousie de ses Conseillers empêcheroient que les meilleurs avis ne prévalussent, ou retarderoient l'execution de ce qui seroit résolu.

Il trouva ensuite moyen d'envoyer une Lettre aux Etats Generaux, datée de Brusselles le 6 de Mai, qu'il fit rendre par deux Avocats, qui y étoient allez sous prétexte d'affaires particulieres, avec un Passeport. Dans cette Lettre, après avoir parlé des malheurs, que la guerre avoit causez aux Provinces, & representé que celles qui s'étoient unies plus étroitement ensemble, & qui depuis peu de tems avoient fait la guerre avec avantage, pourroient bien retomber dans l'état où elles avoient été; il offroit aux Etats de s'interposer, pour leur faire avoir la paix, & les prioit de réduire leurs prétentions à des demandes raisonnables, afin qu'il les proposât plus volontiers au Roi, & qu'il pût faire en sorte qu'elles leurs fussent accordées. L'adresse de la Lettre étoit: *Aux illustres, nobles, honorables, prudens, nos chers & bienaimez les Etats de Gueldre, Hollande, Zélande, Utrecht, Overyssel, & autres assemblez à la Haie, en Hollande.* Les Conseillers Flamands de l'Archiduc avoient été d'avis que l'on écrivit ces Lettres aux Etats Generaux des Provinces Unies, dans l'esperance que cela pourroit peut-être réussir, à cause de l'envie qu'ils en avoient. Ils étoient si las, depuis long-tems, de la guerre, qui causoit des incommoditez & des pertes infinies au païs, qu'ils croyoient qu'on devoit tout tenter pour faire la paix. Mais les Espagnols, qui gagnoient à cette guerre par les emplois qu'ils y avoient, & particulierement dans le maniement des Finances, n'étoient point fâchez qu'elle tirât en longueur. 1594.
(2) Le Comte de Fuentes disoit „ que les Ennemis savoient très-bien en quel état étoient les affaires du Roi, & qu'ils jugeroient que cette démarche de l'Archiduc venoit plutôt de foiblesse, que de pitié qu'il eût des peuples qui étoient en guerre: Qu'on ne pouvoit faire de bonne paix, que quand l'on avoit de l'avantage dans la guerre: Qu'il falloit donc attendre à un tems où le Roi étant superieur, comme on le pouvoit esperer, ce seroit à lui de donner la paix & non de la recevoir; en sorte qu'il parût qu'il donnoit volontairement la paix aux rebelles: Qu'à présent cela ne serviroit qu'à les enorgueuillir davantage, & rendre au contraire méprisable l'autorité du Roi ". Il est surprenant que les Espagnols osassent tenir de semblables discours, contre les peuples des Provinces Unies; qui, selon la doctrine que les plus grands Théologiens d'Espagne enseignoient alors, n'avoient rien fait, qui ne fût dans l'ordre, en secouant le joug de la tyrannie. C'est ce qu'on peut voir dans le livre fameux de *Mariana, du Roi & de son éducation*. Cet Ouvrage parut à Tolede en MDXCVIII. avec l'approbation d'un Censeur Royal, & d'un Jesuite Visiteur de la Province de Tolede. On n'a qu'à lire le I. Livre, & l'on verra que *Mariana* fournissoit, en ce tems-là, aux Provinces Unies des armes pour se défendre contre les Espagnols, comme on l'a déja remarqué ailleurs.

On ne se contenta pas de recevoir cette Lettre, on voulut encore entendre parler *Otthon Hartius* & *Jerôme Comans*, qui l'avoient apportée, (3) dans l'Assemblée des Etats Generaux. Ils les saluerent, au nom de l'Archiduc, en y joignant une exhortation à la paix, & des offres du même Prince de s'employer, avec sincerité, à la leur faire obtenir. Cela se fit le 16 de Mai, & les Etats répondirent le 27 du même Mois à ces offres, par un Ecrit assez long, où après avoir dit les causes de la Guerre, ils font un détail de la conduite injuste & frauduleuse des Espagnols, contre eux & contre quelques Puissances voisines, & déclarent enfin qu'ils ne pouvoient entendre parler de paix avec cette Nation, & qu'ils étoient résolus d'attendre la décision de leur démêlé avec elle, de la main de Dieu seul.

Il arriva en ce tems-ci (4) qu'un Juif Portugais, établi depuis long-tems en Angleterre, & nommé *Rodrigue Lopès*, qui étoit Medecin & qui étoit même employé par la Cour, se laissa séduire par un certain *Manuel Andrada*, pour donner des avis au Roi de ce qui s'y passoit, & ensuite pour empoisonner la Reine. Il entretenoit commerce, par le moyen de gens de la même Nation, qui alloient & venoient d'Anvers à Londres, avec Fuentes & Ybarra. Lopès reçut un Joyau de grand prix, de la part de Cristophle de Mora, l'un des principaux Conseillers de Philippe, & s'engagea à empoisonner Elisabeth; à condition que le Roi lui donneroit cinquante mille Ecus, & auroit soin de sa famille. La Cour d'Angleterre découvrit cette abominable pratique, Lopès fut pris, avec deux autres, & executé avec eux, comme criminels

(1) *De Meteren* Liv. XVII. fol. 353. verso & suiv.

(2) *Bentivoglio* P. 3. Liv. I. p. 16.
(3) Voyez le même, fol. 358. verso.
(4) Le même, fol. 360. verso & suiv. *Camden* dans la Vie d'Elisabeth, sur cette année.

image
not
available

1594. vailla à ruïner les Ouvrages. Cependant les Assiegez faisoient des sorties vigoureuses, & se retiroient souvent avec avantage. Peu de tems après, Maurice fit miner un Ravelin, & le fit sauter; après quoi, il y prit poste. On avoit déja pensé dans la Ville à capituler, & quand on vit cet Ouvrage pris, ceux de la Ville commencerent à traiter avec Maurice, de peur qu'il ne poussât plus loin ses mines, & qu'il ne les prit par force; & la capitulation fut signée le 24 de Juillet. Il leur accorda qu'ils garderoient tous leurs Privileges, comme les autres Provinces, avec lesquelles ils seroient unis; & que les Etats Géneraux décideroient des differends, qu'ils avoient avec les Omlandois. Ils accepterent, pour leur Gouverneur, Guillaume de Nassau, Gouverneur de Frise, avec cinq Compagnies d'Infanterie. Il y eut une capitulation à part, pour la Garnison, qui fut assez honorable. On pourra voir l'une & l'autre, (1) dans les Auteurs du tems.

Maurice & Guillaume étant entrez dans la Place, les Images des Saints, qui étoient dans l'Eglise de S. Martin, en furent ôtées, & l'on y prêcha à la maniere des Réformez; & le 23 de Juillet, Guillaume nomma, comme Gouverneur, de nouveaux Magistrats; droit qu'il se reserva, pendant que la Guerre dureroit; de peur qu'on n'y mit des Magistrats, qui fussent ennemis de l'Union, & qui fissent retomber la Ville entre les mains des Espagnols. Au reste, quoi qu'il n'y eût d'autre exercice public, que celui de la Religion Réformée, il fut accordé que personne ne seroit inquieté pour sa Religion. On plaça encore six Compagnies dans le Fauxbourg de Schuitendyp; de peur que dans une grande Ville comme celle-là, & pleine de gens qui avoient tenu le parti des Espagnols, il n'arrivât quelque desordre en leur faveur. Le 5 d'Août, on tint une Assemblée des Etats de la Province, où personne ne fut admis, que ceux qui renoncerent à l'Espagne, & qui prêterent le serment d'être fideles aux Provinces Unies. Cela étoit devenu nécessaire, parce qu'on ne pouvoit plus se fier à ceux qui ne se déclaroient pas ouvertement contre l'Ennemi de l'Union. Il y eut néanmoins bien des gens, qui refuserent de le faire.

Dans (2) le même tems Verdugo, qui étoit encore à Oldenzeel, fut abandonné par une bonne partie de ses Troupes, quoi qu'il fit pour la retenir; & comme elle devoit passer le Rhin à Rhimberck, pour aller en Brabant, ce Géneral écrivit à celui qui commandoit dans Rhimberck, de les retenir là, par le moyen des bâtimens armez qui gardoient là la riviere. Mais les habitans du païs de Cleves leur fournirent des bateaux, pour s'en défaire le plûtôt qu'ils purent. Ainsi ils entrerent en Brabant, où il y avoit de grandes mutineries parmi les Soldats, que l'on ne payoit point. A peine avoit-on appaisé deux Régimens Espagnols, qui s'étoient mutinez à S. Pol en Picardie, & qui étoient demeurez dans leur mauvaise humeur pendant vingt-deux mois, en les payant; lors que mille Chevaux Albanois & Italiens, avec mille deux cens Fantassins, occuperent la Ville de Sichem en Brabant, & demanderent d'être payez de ce qui leur étoit dû. La Garnison de Dunkerke, qui étoit en partie Espagnole, en fit autant, & mit ceux qui la commandoient hors de la Ville. Peu de tems après, un autre corps de Soldats fit de même, 1594.
à St. Amand. Un quatrieme, qui étoit sur la frontiere de Picardie, se saisit de la Capelle. Ainsi il y eut quatre mutineries tout à la fois, dans les Troupes Espagnoles, ou à la solde de l'Espagne. (3) Le mal venoit de ce que Philippe faisoit trop de dépense à soûtenir la Ligue en France, plûtôt par opiniâtreté, que par esperance de réussir. On avoit employé une grosse somme, pour appaiser les mutins de S. Pol, & il n'étoit pas possible de trouver de quoi satisfaire les autres. Les Italiens, qui étoient dans le Brabant, après avoir parlé en secret entre eux, s'assemblerent dans la Ville de Sichem, & demanderent ouvertement ce qui leur étoit dû. Il y accourut encore diverses Troupes, qui n'étoient pas mieux payées.

Ces desordres déplurent infiniment à l'Archiduc, tant à cause de lui-même, qui se voyoit méprisé, que pour les conséquences. La fin d'une mutinerie étoit le commencement d'une autre, il s'en élevoit plusieurs en même tems, & les propres Armées du Roi ne lui donnoient pas moins d'inquiétude, que celles des Ennemis. Dans le Conseil de l'Archiduc, les uns vouloient appaiser ces desordres par la douceur, & les autres croyoient qu'il falloit se servir, en cette occasion, des voyes de la rigueur. L'un & l'autre avoit ses difficultez, & l'on voulut tenter d'appaiser ces mutins, en leur faisant des offres assez avantageuses, selon le sentiment de *Bentivoglio*; mais comme on ne leur offrit qu'une partie de ce qui leur étoit dû, ils le refuserent, parce que d'autres mutins avoient été payez de tous leurs arrerages. Ils se retrancherent là où ils étoient; & mirent sous contribution, non seulement le païs voisin, mais encore des lieux assez éloignez, & se présenterent même à la vue de la Ville de Brusselles, où l'Archiduc faisoit sa résidence. Ils allerent encore plus loin, & comme ils soupçonnerent qu'on employeroit contre eux la force ouverte, ils commencerent à faire sonder le Prince Maurice, non pour se rendre à lui; mais pour lui demander, s'il voudroit leur accorder une retraite assurée, s'ils étoient poursuivis par des forces, auxquelles ils ne pourroient pas résister. L'Archiduc, tout indolent qu'il étoit, fut choqué au dernier point de cette démarche. On forma un corps assez considerable, de mutins appaisez par leur payement qu'ils avoient reçu, & de quelques autres Troupes. Entre ceux qui avoient voulu que l'on employât la force contre les mutins, avoit été *D. Louis de Velasco*, Mestre de Camp Espagnol fort estimé. On le chargea de cette exécution, qu'il ne refusa pas. Il commença par resserrer, autant qu'il étoit possible, les mutins; dans la pensée de leur enlever toutes les contributions, qu'ils tiroient du voisinage. Mais cela n'étoit pas si facile, parce que la Cavalerie qu'ils avoient, battoit la campagne, & tenoit tous les passages ouverts, & convoyoit les vivres jusqu'à Sichem, petite Ville sur la Demer. Pour s'assurer mieux de cet endroit, les soulevez y avoient fait un Fort assez considerable & encore un autre petit, pour le mieux assurer. Velasco marcha contre ces Forts, & jugea qu'il falloit d'abord emporter le petit l'épée à la main, pour attaquer l'autre avec moins de difficulté. Mais soit que les Assiegeans ne fussent pas assez prêts, ou que les Assiegez se défendissent avec plus de fermeté qu'on n'avoit cru, les Assaillans furent obligez de se retirer, avec perte de deux cens hommes, entre lesquels il y eut plusieurs Officiers, & entre autres *D. Pedro Portocarrero*, proche parent du Comte de Fuentes. Mais

(1) Dans *De Meteren* Liv. XVII. fol. 357 & *Reidanus* Lib. XI. p. 288. & seq.

(2) Voyez *Reidanus* là-même p. 290.

(3) *Bentivoglio* P. 3. Liv. I. p. 26.

image
not
available

1594. pour assieger Cambrai dans les formes, & l'obliger par la force de se rendre, se contenta de se saisir des passages, & d'empêcher qu'on ne portât des vivres dans la Place. Mais comme il vit qu'on ne laissoit pas néanmoins d'en porter, il brula & saccagea toute la campagne qui dépendoit de cette Ville, sans épargner les frontieres de France. Cela causa beaucoup de chagrin aux peuples du Hainaut & de l'Artois, qui étoient sous la Domination de l'Espagne; parce qu'ils ne doutoient nullement, que Balagny ne s'en vengeât sur leurs terres. On vit renaitre en eux la haine, que ces peuples avoient eue autrefois pour les Espagnols, du tems de la Pacification de Gand en MDLXXVI. & l'on crut alors que si la forme de la République des Provinces Unies avoit été telle, qu'on pût négocier secretement une si grande affaire, ces autres Provinces auroient pu rentrer dans l'Union: mais cela ne se pouvoit pas faire, sans le communiquer à bien des gens; ce qui empêchoit que la négociation ne pût être secrete. On assûre que Taxis vit bien le danger, où étoient les Provinces Espagnoles, & qu'il en avertit le Roi. Il lui conseilla même de rétablir le Conseil d'Etat, tel qu'il avoit été autrefois, en y recevant les Seigneurs Flamands; à qui l'on joindroit seulement quelque peu d'Espagnols, auxquels l'on confieroit le soin des Finances, & qui auroient par-là beaucoup d'autorité, & se méleroient ainsi des affaires d'Etat, à cause de la liaison que les Finances ont avec le Gouvernement.

Cependant, le dégât que les Espagnols faisoient dans le Cambresis, étoit si grand, qu'ils n'y laissoient presque rien; sans penser que la même chose alloit arriver à leurs Sujets. (1) La Garnison de Cambrai recommença à faire des courses dans le Hainaut & dans l'Artois, brula plusieurs Villages & poussa son dégât jusqu'aux portes de Valenciennes & d'Arras. Balagny ne manqua pas de se plaindre à Henri IV. de la maniere dont Ernest en usoit dans le Cambresis. Le Roi écrivit une Lettre du 17 de Decembre, datée d'Amiens, aux Villes du Hainaut & de l'Artois, dans laquelle il se plaignoit de ce que Philippe avoit fait contre lui, & représentoit que jusqu'alors il s'étoit contenté d'être sur la défensive, contre le Roi d'Espagne; mais qu'il seroit contraint d'agir desormais d'une maniere offensive, en entrant dans les Provinces Espagnoles; puis qu'il voyoit que sous prétexte de Cambrai, on amassoit des Troupes & l'on faisoit des desordres sur ses frontieres. Il ajoûtoit néanmoins que si les Provinces Wallonnes pouvoient faire ensorte que l'Armée Espagnole se retirât de ses frontieres, il ne leur feroit point la guerre; mais que si cela duroit, il seroit obligé de se rendre justice à lui-même. Il leur envoya ces Lettres par un Trompette, en leur donnant tems de lui répondre, en le renvoyant, jusqu'au 1. jour de Janvier suivant.

Ceux de Valenciennes envoyerent cette Lettre à l'Archiduc, pour le prier de leur dire ce qu'il souhaitoit qu'ils répondissent au Roi de France. Il leur fit dire qu'ils dissent à Henri ce qu'ils trouveroient à propos, sans préjudicier néanmoins à l'honneur & aux Etats de Philippe. Ils crurent qu'il valoit mieux pour eux de se taire, & renvoyerent le Trompette sans réponse.

1595. L'Assemblée, qu'Ernest avoit convoquée, se trouva à Bruxelles à la fin de l'année précedente. Elle n'étoit composée que des Ecclesiastiques & de la Noblesse; sans aucuns Députez des Villes, qui forment le Tiers Etat, & sans lesquels on ne peut pas donner le titre d'Etats à une Assemblée, telle qu'étoit celle-ci. L'Archiduc lui fit un discours en Espagnol, où il dit qu'il avoit reçu une Lettre du Roi, *son bon Frere & Cousin*, avec ordre de procurer la paix aux Provinces, s'il étoit possible, ce qui l'avoit beaucoup réjoui; puis qu'il n'étoit venu aux Païs Bas, que dans ce dessein. Il ajoûta qu'il leur feroit communiquer le lendemain, premier de l'an MDXCV. ses sentimens en François, par *Richardot*, Conseiller d'Etat. Après cela l'Archiduc se mit à parler d'autres choses, ce qui surprit l'Assemblée, & donna lieu au Duc d'Arschot (qui n'y étoit pas, de peur d'y trouver Fuentes au haut de la Table, place que le Duc prétendoit lui appartenir,) de dire que c'étoit l'usage en Allemagne de ne faire autre chose, dans une premiere seance, que s'entresaluer les uns les autres, quand il s'agiroit même de perdre un Royaume. 1595.

Le lendemain, le Duc s'étant rendu à l'Assemblée, représenta vivement, que l'état où se trouvoient le Hainaut & l'Artois, ne souffroit pas que l'on differât plus long-tems d'y apporter quelque remede: Qu'on avoit beaucoup oui parler de la bonne volonté du Roi, mais que jusqu'alors on n'en avoit vu aucun effet: Qu'il sembloit que son Altesse étoit disposée à leur en faire voir; mais qu'il étoit trop tard, que le Païs étoit prêt à se soulever, si l'on n'usoit de quelque modération: Que les Provinces s'étoient plaintes, depuis long-tems, au Roi du mal qu'elles souffroient, sans que ces plaintes eussent rien produit: Que si S. M. ne les entendoit pas, à cause de l'éloignement, & que si S. A. ne pouvoit remedier à un mal, dont les habitans des Provinces étoient doublement menacez, (*du côté de la France, & de celui des Provinces Unies*) ils seroient contraints d'y remedier eux-mêmes, comme les moindres Insectes pourvoyent eux-mêmes à leur propre sûreté: Qu'après l'avoir fait, ils en rendroient si bon compte à S. M. & cela à la face de toute la Chrétienté, que personne n'y pourroit trouver à redire, puis qu'ils n'auroient rien fait que ce que la Nature & la Nécéssité leur auroient enseigné: Qu'ils ne manqueroient pas d'executer ce qu'il venoit de dire, s'ils n'avoient aucun secours de cette Assemblée. Quand il eut cessé de parler, les Ecclesiastiques témoignerent aussi que c'étoit-là leur sentiment, & les plus qualifiez de la Noblesse parlerent aussi de même.

Le Duc d'Arschot avoit toujours été pour le Roi, mais il avoit aussi toûjours cru qu'il y avoit assez de Sujets dans les Provinces, propres à les gouverner, sans y envoyer des Espagnols; qui n'avoient servi jusqu'alors qu'à irriter les esprits, & qu'à ruiner les affaires du Roi & celles de ses Sujets. Il avoit lui-même beaucoup souffert des Ministres Espagnols, qui ne l'avoient employé en rien, ou au moins n'avoient eu que très-peu d'égard à ses avis. Si Philippe II. eût été Flamand, fût demeuré au Païs-Bas, & eût voulu gouverner les Grands d'Espagne par des Ministres Flamands, qui eussent regardé les Espagnols de haut en bas, en les pillant; l'auroient-ils souffert plus patiemment? Peu de gens le croiront. Falloit-il donc faire une guerre ruineuse à la Monarchie Espagnole & dont on ne voyoit point de fin, plutôt que de laisser gouverner les Flamands par les Flamands? Peu de Politiques en conviendront. Les Flamands étoient Sujets des Rois d'Espagne, depuis que Charles-Quint l'étoit devenu; mais non pas des Espagnols en général.

Le Duc se plaignit encore, de la part des Provinces, de l'oppression dans laquelle les Espagnols les tenoient, poussez par le Comte de Fuentes, & autres de la même Nation; qui devoient ceder leurs places à ceux du Païs, qui entendoient mieux les af-

(1) *De Meteren* Liv. XVII. fol. 367. verso & suiv.

image
not
available

1595. rare bonté. La candeur Allemande, qu'il avoit apportée avec lui, le rendit agréable aux Flamands, qui se piquent aussi de franchise. Au reste, il se donnoit très-peu de mouvement, il étoit peu guerrier, & né plûtôt pour la paix, que pour la guerre. On avoit conçu une grande esperance de son Gouvernement, mais on auroit eu meilleure opinion de lui, s'il ne s'en étoit jamais mêlé.

Il nomma, avant que de mourir, le Comte de Fuentes pour son Successeur, en attendant que le Roi eut nommé un autre Gouverneur; & le Roi confirma son choix, & donna à Fuentes le même pouvoir, que le Comte de Mansveldt avoit eu plusieurs fois, jusqu'à ce que le Cardinal Albert d'Autriche vînt, pour remplir la place de son Frere.

Le Gouvernement (1) demeura néanmoins en apparence, entre les mains du Conseil d'Etat: mais Fuentes, qui commandoit les Troupes & qui étoit maître des Finances, gouvernoit, dans le fond, avec autant de pouvoir que ceux qui l'avoient précédé. De quelques défauts qu'on l'ait accusé, il ne laissoit pas d'être capable de soûtenir cet Emploi avec honneur, comme il le fit voir par sa conduite. Mais les Seigneurs du Païs, qui ne l'avoient pu souffrir lors qu'il le gouvernoit sous le nom d'Ernest, le purent encore moins souffrir, lors qu'il le fit sous le sien propre. Ils disoient que leurs Prédecesseurs avoient très-bien prédit que quelque jour leur païs deviendroit une Province de l'Espagne; qu'un étranger étoit devenu l'arbitre de la guerre & de la paix, & un homme qui, avec les mêmes vices que les autres, n'étoit nullement du même rang qu'eux. „ Il n'y a point de peuple, „ dit l'Historien cité en marge, à qui il ne soit „ dur & honteux d'obeïr à des Etrangers; & il est „ étonnant que les Princes veuillent s'attirer de la „ haine, sans aucun avantage, en donnant aux „ peuples de semblables Gouverneurs; puis qu'il „ se trouve toûjours assez de gens, parmi toutes „ les Nations, qui sont tout-prêts à rendre aux „ Souverains une obeïssance servile, pourvû qu'ils „ commandant eux-mêmes aux autres ". On envoya, comme par honneur, Charles de Mansveldt; qui, tout fidele à l'Espagne qu'il étoit, aussi bien que son Pere, avoit eu le malheur de se brouiller avec Fuentes; pour conduire en Hongrie les Troupes auxiliaires, que Philippe donnoit à l'Empereur contre les Turcs. Mais il y mourut, peu de tems après, de maladie, venue, comme l'on croit, de chagrin. Pour le Duc d'Arschot, pour ne se pas voir inferieur à Fuentes, il se retira ensuite de son bon gré à Venise; en disant qu'il vouloit aller en un lieu, où il mourût libre.

Fuentes n'étoit pas plus goûté du Peuple, que des Grands; parce que la garde Allemande, qui étoit dans Brusselles, ayant fait quelque desordre, il avoit pris possession de la Ville, en y introduisant des Troupes de sa Nation. Tout le monde en fut choqué, car on ne craignoit pas moins la retenue des Espagnols, que les tumultes des autres. On n'avoit pas moins de peur de ces gens-là, dans les autres Villes. Ceux qui avoient été chassez se plaignoient, & les autres en faisoient autant, parce qu'on les avoit presque mis dehors. Cependant la campagne en souffroit, & comme, l'année précedente, la recolte avoit été mauvaise, on craignoit plus la disette; & cela faisoit hausser le prix des grains, & causoit de grands gémissemens parmi les pauvres gens, dont toute la liberté consiste à se plaindre impunément. Tout cela alluma, parmi tous les Ordres, une forte envie d'avoir la paix, qu'Ernest avoit fait esperer. La Maison de Croi la souhaitoit le plus, & le Marquis d'Havrai écrivit à *Jaques de la Mailleraie*, qui avoit été de ses Domestiques, & qui étoit alors consideré dans la Cour de Maurice; & lui marquoit, dans cette Lettre, l'envie qu'il avoit de voir la paix rétablie. La Mailleraie la fit voir à Maurice, qui la montra aux principaux des Etats; & l'on donna ordre à La Mailleraie de répondre que l'on pourroit faire la paix, si tous les Soldats Espagnols sortoient non seulement des Païs-Bas, mais encore de la Province de Luxembourg & de la Comté de Bourgogne, en sorte que l'on n'eût aucun sujet de les craindre. Le Marquis d'Havrai repliqua, sans rien dire de cette condition, & La Mailleraie reçut un nouvel ordre de lui écrire, qu'on pourroit trouver le moyen de faire la paix, entre les Provinces Unies & les autres; mais qu'on ne vouloit avoir aucune Conférence avec les Espagnols. Ainsi les Seigneurs Flamands (car le Duc d'Arschot étoit encore alors dans le Païs) envoyerent, du consentement de Fuentes, qui ne put se défendre de le donner, une Députation à Maurice; en qui ils croyoient trouver de l'équité, & de la bienveillance pour la Noblesse, à qui il étoit allié. Les Députez étoient *Dirk Liesveldt*, Chancelier de Brabant, du tems du Duc d'Anjou, le Conseiller *Maas*, *Hardt* & quelques autres. Comme ils eurent un passeport, ils allerent trouver Maurice à Middelbourg, le 14 d'Avril. Ils (2) lui dirent que les Provinces & la Noblesse, soumises au Roi, avoient appris avec plaisir le penchant que les Provinces Unies avoient à la paix; & que ceux, de la part de qui ils venoient, souhaiteroient que les Parties pussent venir à quelque Traité, pour voir si l'on pourroit s'accorder. Maurice leur répondit, en présence de quelques Députez des Etats, que les Provinces Unies ne vouloient nullement négocier avec le Roi, mais seulement avec les autres Provinces; parce que les premieres étoient engagées dans cette guerre avec d'autres Puissances: Que l'on étoit convaincu que le Roi ne pardonneroit jamais le tort prétendu, qu'il croyoit qu'on lui avoit fait; mais qu'il s'en vangeroit, dès qu'il pourroit le faire commodément; & que quand il auroit promis d'oublier le passé, on ne pourroit pas s'y fier, puis qu'il croyoit *qu'il ne faut point garder la foi aux Hérétiques*. Il ajoûta que c'étoit-là la derniere résolution des Etats des Provinces Unies, prise après une mûre délibération.

Après quelques discours des Députez, pour persuader Maurice que les choses étoient en quelque maniere changées, & que les sujets de défiance étant ôtez, on pourroit venir à un Traité; le Prince leur dit que les Provinces Unies, avant que d'entrer en négociation avec les autres, souhaitoient qu'elles convinssent de quatre Articles: I. Que toutes les Troupes étrangeres sortiroient des Païs-Bas; afin que les Provinces pussent traiter avec une entiere liberté, & que le Roi ne s'en méleroit point; mais que les Etats Generaux de toutes les Provinces pourroient, après cela, traiter avec le Roi: II. Que rien ne seroit changé dans la Religion, qui demeureroit à la disposition des Etats de chaque Province: III. Que les mêmes Etats Generaux traiteroient aussi avec le Roi de France & la Reine d'Angleterre, sur les dettes que les Provinces Unies avoient contractées pour leur défense. IV. Que la paix étant faite, les Provinces Unies of- froient

(1) *Grotius* Hist. Liv. III. p. 209.

(2) *Grotius* Liv. VI. de son Histoire p. 212. leur prête un discours de sa façon, qui est très beau; mais celui qu'on tire de *Meteren* est plus simple & apparemment plus veritable. Voyez-le Liv. XVIII. fol. 397.

image
not
available

1595. pliqua à faire en sorte, qu'on n'y pût rien trouver à reprendre, que la grandeur du poste qu'il occupoit. Il eut soin des vieux Soldats, & mêla avec eux les nouveaux, pour les mieux former. Comme on l'accusoit d'être cause du soulevement des Italiens, dont on a parlé, & des maux qui étoient arrivez à cause de cela; il travailla à l'accommodement proposé du tems d'Ernest, & interrompu par sa mort, & en vint à bout. On remarqua, avec surprise, que Maurice n'empêcha point qu'Ernest ni Fuentes ne leur envoyassent des gens, pour traiter avec eux, & pour les faire rentrer dans leur devoir. Mais il l'avoit promis ainsi à ces gens-là, qui ne laisserent pas de faire des courses dans le Brabant, ou au moins de manquer au besoin aux Espagnols. Cette négociation avoit été interrompue par la mort d'Ernest, mais Fuentes la reprit, & conclut enfin avec ces Italiens à condition de leur accorder un pardon géneral pour le passé, & le payement de tous leurs arrerages. Mais comme on n'étoit pas en état de les satisfaire sur le champ, il leur fut accordé qu'ils seroient, en attendant, mis en possession de la Ville de Tillemont, qu'ils fortifieroient, s'ils le vouloient; & qu'on payeroit par jour, 30 sous à chaque Cavalier, 12 à chaque Fantassin, 13 Ecus à l'Elu & 6 au Major, ce qui revenoit à cinq cens écus par jour. C'est ainsi que le grand Philippe II. payoit l'amende à ses propres Soldats, pour ne leur avoir pas fait compter leur solde à tems. On leur donna encore pour ôtage un Officier, nommé *D. Francisco de Padiglia*, qu'ils garderent jusqu'à ce qu'ils fussent entierement satisfaits; ce qui n'arriva que l'année suivante, après l'arrivée du Cardinal Albert. La crainte que ces gens ne passassent au service de la France, ou des Etats, fit plier l'orgueil Espagnol, d'une maniere qui ne fit point d'honneur à la Nation, & qui étoit de très-mauvais exemple. Cependant jamais le Roi d'Espagne n'avoit eu plus de Troupes sur pied.

Il avoit une Armée en Bourgogne, sous *Velasco*, Connêtable de Castille; une autre dans l'Artois & la Picardie, sous Warambon; une troisiéme, pour opposer à Maurice, sous Mondragon, qu'il tenoit autour de Hulst; & une quatriéme, sous Verdugo, dans le Luxembourg.

Je ne m'arreterai pas ici aux progrès, que Fuentes fit du côté de Picardie, où il prit le Câtelet, Dourlens & ensuite Cambrai; par la mauvaise conduite de Balagny, qui prétendoit en être Seigneur. Henri IV. qui étoit alors dégagé des Espagnols, qu'il avoit eus sur les bras en Bourgogne, venoit pour la secourir, quand il apprit qu'elle étoit prise. Il se plaignit fort des Etats, de ce qu'ils ne l'avoient pas secourue; mais ils s'excuserent sur les conjonctures, qui ne le leur avoient pas permis, & lui donnerent du secours. Il y eut encore cette même année de grandes brouilleries, entre ceux de la Ville d'Emden, & le Comte d'Oostfrise leur Seigneur. Les Etats des Provinces-Unies les accommoderent ensemble; mais comme cela ne fit aucun changement dans l'Etat, ni ne produisit aucun évenement remarquable, je ne puis pas m'y arrêter ici. On le pourra voir assez au long, dans de *Meteren*, dans *Grotius*, & dans *Reidanus*.

Herauger (1) fit, le 14 d'Octobre, une expedition bien hardie, qui réussit d'abord, mais qui échoua enfin, par l'avidité des Soldats. Il amassa environ sept ou huit cens hommes de pied, & quelque peu de Cavalerie, & marcha à Lire, petite Ville entre Anvers & Malines. Il y entra par escalade à l'aube du jour, tua le Corps de garde qui étoit à une porte voisine, & l'ouvrit. Tout son monde entra incessamment dans la Ville, par cette porte. Mais au lieu de s'assurer de la Place avant que de penser au pillage, le Soldat se dispersa de tous côtez pour piller, malgré le Commandant. D. *Alonse de Lune*, qui commandoit la Garnison Espagnole, l'avoit assemblée devant l'Hôtel de Ville, d'où poussé par Herauger, il se retira vers une porte, où il tint ferme, pendant que les autres Soldats pilloient la Ville, & donna à quelques Troupes d'Anvers & de Malines le tems de le venir secourir. L'Ennemi étant devenu trop fort, Herauger fut poussé, & comme la porte dont il étoit le maitre n'étoit pas tout à fait ouverte, les Soldats sauterent dans le fossé & le Chef de l'entreprise ne put se sauver qu'avec peine, avec la Cavalerie démontée, & le reste de l'Infanterie. Il y perdit trois-cens hommes, & le butin que les Soldats avoient cru avoir fait. (2) Un Historien n'attribue cet accident, qu'au peu de discipline qu'il y avoit dans les Troupes, qu'on ne tenoit pas bien en ordre, & qui n'obéissoient pas assez aux Officiers; dans un tems, où les Espagnols étoient beaucoup mieux disciplinez, qu'ils ne l'avoient été auparavant. Quoi qu'il en soit, il est certain que les Soldats, en cette occasion, n'obéirent pas aux Officiers, comme ils devoient. Il ne se fit, le reste de l'année, aucune expédition considerable. 1595.

Il y eut, cette même année, de grands projets de quelques entreprises maritimes concernant le négoce. (3) Comme les Espagnols & les Portugais faisoient un grand commerce, non seulement en Amerique mais encore dans les Indes; les Hollandois avoient, l'année précedente, cherché un chemin par le Nord, pour aller à la Chine, & aux Iles qui sont dans l'Archipel des Indes. Quatre Vaisseaux, qui avoient été à la découverte, & qui croyoient avoir trouvé un Détroit, par lequel ils jugeoient pouvoir entrer dans l'Ocean Septentrional, qui environne l'Asie de ce côté-là & qui s'étend, comme l'on croit, jusqu'au Midi de la Chine, y furent renvoyez, & firent voile de Hollande au Mois de Juin; mais soit qu'ils fussent partis trop tard, ou qu'ils ne pussent pas trouver la route, ils furent pris par les glaces, & l'entreprise ne réussit point. On assûre que les Moscovites, qui sont plus à portée de découvrir ces côtes, & qui les ont fait reconnoitre par les Samojedes, qui sont leurs Sujets, ont reconnu qu'il n'y a point de passage de ce côté-là; & l'on voit, dans les Cartes Marines les plus modernes, une côte, qui s'étend si loin du Sud au Nord de ce même côté, qu'ils n'y ont pu trouver aucun passage de l'Ouest à l'Est. Aussi leurs Caravannes font-elles six ou sept cens lieuës par terre, pour aller à la Chine; ce qu'elles ne feroient pas, si elles y pouvoient aller par Mer; sur-tout à présent, que le Czar de Moscovie a porté dans son païs une grande connoissance de la Marine. Il paroit par (4) *Grotius*, que l'on avoit encore, de son tems, quelque esperance de trouver ce passage par le Nord; mais c'est à quoi les Hollandois ont renoncé depuis long-tems.

Outre ce dessein-là, on en fit un autre, qui a beaucoup mieux réussi. (5) Une Societé de Marchands particuliers équippa quatre Vaisseaux, dont le plus grand étoit de trois cens tonneaux. Ils avoient entre eux cent pieces de Canon, dont les deux plus grosses pieces etoient de trente deux livres

(1) *De Meteren* Liv. XVIII. p. 383. *Grotius* Hist. Lib. IV. p. 226.

(2) *Reidanus* Liv. XII. p. 730.
(3) *Grotius* Hist. Liv. IV. & *Reidanus* Liv. XII. p. 327.
(4) Dans son Histoire Liv. IV. sur la fin.
(5) *Reidanus* Lib. XII. p. 317.

image
not
available

1595. de l'argent aux Nations étrangeres. Il fit aussi visiter les Vaisseaux Hollandois, quoi qu'ils eussent eu permission de partir; pour savoir combien de marchandises chacun avoit, & à qui elles appartenoient. Les Marchands de Seville s'en plaignirent, dans la crainte que les Hollandois n'en fissent autant à leurs Vaisseaux; mais le Roi répondit qu'il ne prétendoit rien confisquer, mais seulement voir quel étoit l'état du négoce; parce qu'on lui avoit dit que les Hollandois avoient de très grandes sommes d'argent en Espagne. Cette même année, les Pirates de Dunkerque se rendirent maîtres d'une Flotte Hollandoise, qui étoit allée en Norvegue, d'où elle apportoit du bois; & comme ils ne la pouvoient pas emmener, ils se contenterent d'emmener les Maitres des Vaisseaux, qu'ils rançonnerent. Il firent encore des prises considerables sur les Vaisseaux, qui revenoient de France. Mais il y eut un des Vaisseaux de ces Pirates, qui fut pris par les Hollandois, après s'être bien défendu, & avoir perdu la moitié de son monde. On y trouva vingt des Maitres rançonnez, dont on a parlé, que l'on délivra; mais on pendit quarante-trois hommes des Pirates. Il est surprenant que l'on osât en user ainsi & qu'on ne craignit point les représailles. Peut-être ces Pirates étoient-ils du nombre de ceux qui s'étoient mutinez dans Dunkerque, comme on l'a dit ci-dessus, & qu'ils n'avoient point de patente de Philippe, qui les autorisât pour aller en course.

(1) L'Histoire remarque que, cette année, il alla une Flotte Hollandoise de deux cens Vaisseaux, chargez de bled, en Italie; qui étoit en une extrême disette à cet égard, à cause de la sterilité de quelques années. Cela, & ce que l'on vient de dire, fait voir que la Hollande & la Zélande ne laissoient pas de faire un très-grand négoce dans les terres de la Monarchie d'Espagne, malgré la guerre. Le profit, que ces Provinces y faisoient, les mettoit bien en état de la continuer; mais les Espagnols avoient un si grand besoin de leurs marchandises, qu'il ne leur étoit pas possible de s'en passer. Ils regardoient ces deux Provinces comme des Magazins, auxquels ils n'avoient pas recours en vain pour avoir ce qui leur manquoit, & qui leur étoit plus nécessaire que l'argent même.

Nous avons vu ci-dessus, que les Etats Géneraux envoyerent du secours à Henri IV. qui se plaignoit de ce qu'ils avoient laissé prendre Cambrai. (2) Ce secours consistoit en argent, & en bled; qui manquoit aussi en France, faute d'avoir cultivé les terres pendant la guerre civile, qui venoit seulement de finir. Ils y joignirent aussi deux Regimens, l'un d'Ecossois & l'autre de Zélandois, sous la conduite de *Justin de Nassau*. Henri leur extorqua presque ce secours, en menaçant de faire la paix avec l'Espagne. Cependant, Elisabeth s'en choqua; comme si les Etats n'eussent pas dû lui demander du secours à elle-même, puis qu'ils en donnoient à Henri. Pendant que ce Prince avoit été en peine, elle l'avoit aidé; mais dès qu'il fut délivré de la Ligue, elle ne le voulut plus secourir, comme auparavant. Les Historiens soupçonnent, avec assez de vrai-semblance, que cette Princesse, jalouse de la prosperité de ses Voisins, n'étoit pas bien aise qu'ils n'eussent plus besoin d'elle. Elle ne vouloit pas que la France, ni les Provinces-Unies tombassent sous la domination de l'Espagne, par laquelle elle auroit été accablée elle-même; mais elle les auroit volontiers tenus dans une espece de dépendance. Henri lui avoit demandé quatre Régimens, de la paye desquels la Ville de Paris répondoit; mais Elisabeth ne trouva pas à propos de les lui accorder, sous pretexte qu'il n'étoit pas prudent d'envoyer des Troupes hors du Royaume, dans un tems auquel on lui dressoit tant d'embuches. C'est comme (2) *Grotius* rapporte le fait, & à quoi il ajoûte que la Reine offrit néanmoins des Troupes, pour garder Dieppe, Boulogne & Calais. Cette offre fut, avec raison, suspecte aux François, & le Roi la refusa. 1595.

En même tems, la Reine envoya en Hollande *Thomas Bodley*, (3) pour se plaindre aux Etats du secours qu'ils avoient envoyé à Henri, & leur dire qu'ils n'avoient que faire de secours, eux qui en envoyoient aux autres. Les Etats répondirent (4) qu'ils n'avoient pas envoyé à Henri IV. ce secours par ostentation, mais par nécessité; afin que leurs Ennemis étant obligez d'aller ailleurs, ils eussent quelque repos, par le moyen de cette diversion, pour n'être pas obligez de demander à la Reine six mille hommes de pied, & mille chevaux; au lieu qu'elle ne payoit que six cens Fantassins, & deux cens Cavaliers complets, & cela seulement lors qu'ils étoient dans le Camp avec l'Armée. Elle demandoit encore, qu'on lui rendit présentement une bonne partie de ce qu'elle avoit prêté aux Etats en divers tems, & le reste en certains termes fixes; quoi que le Traité portât qu'ils ne le rendroient que quand la guerre seroit finie. Elle ajoûtoit à cela des menaces, & disoit que s'ils ne le faisoient, elle en useroit autrement qu'elle ne faisoit, selon sa douceur ordinaire. (5) C'étoit par le conseil de Cécil, son Grand-Trésorier, qui étoit un homme rigide & bizarre, que la Reine en usoit ainsi. On dit encore à Bodley, après beaucoup de complimens & d'actions de graces, que l'on prioit S. M. de considerer la conjoncture du tems; que l'on étoit dans une guerre fort onereuse pour les peuples, & qu'on ne faisoit pas, pour le présent, avec beaucoup de succès; que le commerce étoit troublé, par l'arrêt des Vaisseaux Marchands en Espagne; & la pêche du Harang, par les Corsaires de Dunkerque; que la Mer avoit fait de grands desordres, par des inondations; que si la Reine ajoûtoit aux charges ordinaires, la nécessité de lui rendre ce qu'elle avoit prêté, l'on viendroit à savoir qu'Elle ne vouloit plus tenir l'Alliance qu'Elle avoit faite avec les Etats; & le Roi de France venant à chanceller, comme la Reine le croyoit, il seroit à craindre que leurs peuples ne se laissassent duper par des offres trompeuses de paix, de la part de l'Empereur. Elisabeth faisoit dire qu'Elle ne rompoit point l'Alliance, parce que les circonstances du tems étoient changées, & qu'Elle n'étoit pas obligée de tenir ce qu'elle avoit promis, à la ruine de ses peuples. Elle prétendoit appuyer cela sur des Maximes de Droit, qui pouvoient servir à rompre toutes les Alliances. Neanmoins après toutes ces contestations (6), la Reine refusant d'admettre l'excuse des Etats, fondée sur l'impuissance où ils disoient être de trouver de si grandes sommes; elle témoigna qu'Elle vouloit bien entrer dans leurs raisons, par un principe de pitié; pour ne point paroître ruiner la Confédération, les réduire au desespoir & donner lieu à l'Ennemi commun d'en triompher. Elle demanda seulement, qu'ils joignissent trente Vaisseaux à la Flotte qu'elle préparoit alors contre

(1) *De Meteren* Liv. XVIII. fol. 283. verso.
(2) *Grotius* Hist. Liv. IV. p. 227. & suiv.

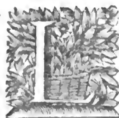
(3) *Camden*, sur cette année, raconte la chose un peu autrement. Mais ce qu'il dit semble une espece de déguisement, & il y en a plusieurs de cette espece.
(4) *Grotius* Hist. Liv. IV. p. 288.
(5) *Camden* sur cette année.
(6) *Camden* sur cette année, p. 693.

image
not
available

HISTOIRE DES PROVINCES UNIES DES PAÏS-BAS.

LIVRE SIXIEME,

Contenant ce qui s'est passé depuis l'an MDXCVI, *jusqu'à la mort de Philippe II. Roi d'Espagne, qui arriva en* MDXCVIII, *sous le Gouvernement du Cardinal Albert.*

1596. E Cardinal Albert, ayant expedié, le plus promtement qu'il put, quelques affaires qu'il avoit en Italie, partit le 29 de Septembre de Turin, d'où il alla en Franche-Comté, & de là en Lorraine, & ensuite à Luxembourg, où il arriva le 29 de Janvier MDXCVI. Il se rendit après cela à Namur, (1) où il passa quelques jours pour y attendre les Troupes qu'il avoit amenées. Il y avoit deux Régimens Espagnols, l'un commandé par Emanuel de Vega, & l'autre par *Juan Tesseda*, & un troisiéme Italien levé dans le Duché d'Urbin, commandé par *Alonso d'Avalos*; avec quelque peu d'Infanterie de Naples & quelques Compagnies de Cavalerie. Il portoit aussi un million & demi d'Ecus d'argent comptant. Mais ses Troupes, soit par le froid de l'Hiver, soit par les fatigues du voyage & des maladies, étoient si diminuées, qu'on crut à Namur qu'il en falloit faire une Réforme generale, & se servir de ce qui en restoit à rendre complets les anciens Corps. Quantité de Noblesse alla au devant de lui, & le Comte de Fuentes ne manqua pas de s'y trouver, pour le féliciter de son heureuse arrivée. Le Cardinal alla ensuite à Brusselles, où on lui fit, le 11 de Février, une magnifique entrée. Le Comte de Fuentes lui remit d'abord le Gouvernement entre les mains, & ne demeura à Brusselles, qu'autant de tems qu'il falloit pour instruire le Cardinal de l'état où il laissoit les Provinces, & de tout ce qu'il jugeoit le plus nécessaire pour les conduire heureusement; après quoi, il partit pour l'Italie, avec Estevan Ybarra, & de là pour l'Espagne, où il fut très-bien reçu du Roi.

Cependant (2) le Roi de France, ayant chassé les Espagnols de la Bourgogne, réduisit le Duc de Mayenne à s'accommoder avec lui, en lui donnant le Gouvernement de l'Ile de France, au lieu de celui de la Bourgogne, & lui faisant d'autres avantages, qui le gagnerent. Le Roi se résolut, en même tems, au siége de la Fere, Place forte de Picardie; qu'il investit en maniere qu'il n'y avoit point d'apparence qu'*Alvaro Osorio*, qui y commandoit, pût recevoir aucun secours de vivres, dont il manquoit, étant d'ailleurs assez bien pourvu. Cependant *George Basti*, qui avoit été Général de la Cavalerie sous le Duc de Parme, 1596.
trouva moyen d'y en introduire quelque quantité, par bon nombre de barques, que le Gouverneur envoya de nuit par un Marais qui environne la Ville, pour recevoir des sacs que huit cens chevaux de Basti avoient apportez en croupe. Cependant cela étant consumé, la Place fut obligée de se rendre le 22 de Mai, après sept mois de siege.

Le Cardinal conçut en même tems & executa un dessein, contre une Place bien plus importante, par l'avis du Sr. *de Rône* Champenois, obstiné Ligueur, qui s'étoit mis au service de l'Espagne. Il attaqua & prit, le 17 d'Avril, Calais, dont les fortifications étoient fort mauvaises, qui fut très-mal défendu & qu'on ne sut pas secourir. Il prit peu de tems après Ardres, que le Gouverneur défendit aussi fort mal. Je ne m'arrête pas à cela, qui ne regarde qu'indirectement les Provinces Unies. On pourra s'en instruire dans *Bentivoglio*, & dans les Auteurs François, qui ont écrit la Vie de Henri IV. Ce Prince ayant pris enfin la Fere, vint avec toute son Armée, qui étoit beaucoup plus forte que celle d'Albert, le plus près qu'il put du Camp du Cardinal, pour tâcher de l'attirer au Combat; mais le Cardinal sut bien l'éviter, en se retirant dans l'Artois, après avoir assuré ses conquêtes. Le Roi d'un autre côté s'en alla à Paris & congedia sa Noblesse, qui étoit accourue pour se trouver dans le Combat, s'il y en avoit un; & laissa seulement le Maréchal *de Biron*, avec quatre mille hommes de pied & six cens chevaux, pour couvrir la frontiere de Picardie.

La Province de Flandres pressa, en ce tems-là, extraordinairement le Cardinal d'assieger Ostende, dont la Garnison Angloise lui causoit de très-grandez incommoditez. Le Cardinal se transporta luimême à Nieuport, à trois lieuës de la Place, & la fit examiner de près. On l'assura qu'il étoit impossible d'empêcher qu'il ne vînt du secours par mer à cette Place, & qu'étant proche de la Zélande, elle en pourroit recevoir à toute heure. Ainsi le Cardinal ne jugea pas alors, qu'il lui fût possible de se rendre maitre de cette Ville.

Pour ne pas perdre le reste de l'Eté, il fut proposé dans un Conseil que tint le Cardinal, d'attaquer quelque autre Place. On en proposa plusieurs & enfin lui se détermina au siege de Hulst, Ville de Flandre au Nord du Païs de Waas, que Maurice avoit prise sur les Espagnols, comme on l'a déja dit. *Grotius* & *Bentivoglio* l'ont décrite assez au

(1) *Bentivoglio* P. 3. Liv. II. p. 597.
(2) *Bentivoglio* P. 3. Liv. III. au commencement.

image
not
available

1596. viendroient à mourir dans leurs Provinces.

Cependant (1) le Maréchal de Biron, qui avoit été laissé avec des Troupes sur la frontiere de Picardie, fit des courses sur les terres d'Espagne, où il fit de grands dégâts. Là-dessus le Marquis de Warambon sortit d'Hesdin, avec environ huit-cens Chevaux, & quelques Fantassins, pour s'opposer à lui. Le 5 de Septembre, il eut avis de ses Coureurs, que Biron n'étoit pas loin; & ce dernier averti de meme de l'approche de l'ennemi, fit mettre la plûpart de son monde en embuscade dans un Bois, & parut avec peu de gens à découvert. Warambon l'ayant apperçu, s'avança pour le charger, & Biron, feignant d'avoir été surpris, se battit en retraite. L'ennemi le suivit, mais quand il eut passé l'endroit de l'embuscade, Biron tourna bride & l'embuscade venant à se lever, les gens de Warambon se trouverent attaquez si brusquement & si violemment, qu'ils furent rompus & mis en fuite; en maniere que Warambon, *Montecuculi*, & *Jean Jaques Belgioiso*, qui commandoient tous deux des Compagnies de Lanciers, furent pris prisonniers. Le Maréchal, encouragé par-là, continua à ravager la frontiere de l'Artois; mais enfin l'opposition qu'il rencontra, & l'Hiver qui commençoit, l'obligerent de conduire ses Troupes à leurs Garnisons; & les Espagnols firent de même, de leur côté.

La Reine d'Angleterre (2) ayant achevé d'équipper la Flotte qu'elle vouloit envoyer en Espagne, cette Flotte mit en Mer, avec dix-sept gros Vaisseaux de la Reine, bien fournis de monde, & vingt-deux Vaisseaux Hollandois, plus petits, mais aussi bien montez. Le reste des Vaisseaux étoit chargé de Soldats & de vivres, & tout cela faisoit cent cinquante Bâtimens de differentes grandeurs. Le Comte *d'Essex* & le Lord Charles Howard, Grand-Amiral d'Angleterre, avoient une égale autorité; mais le premier devoit commander les Troupes de débarquement, qui étoient de plus de six mille hommes de Troupes reglées, avec quantité de Noblesse Volontaire, que l'on fait monter au nombre de mille. On partagea la Flotte en quatre Escadres, dont la premiere étoit commandée par l'Amiral, la seconde par Essex, la troisiéme par le Lord *Thomas Howard*, & la quatriéme par le Chevalier Walter Raleigh. Le Chevalier François de Vere étoit Maréchal de Camp, *Jean Wingfield* Mestre de Camp, *George Carew* Grand-Maitre de l'Artillerie, & *Conier Clifford* Sergent-Major. Ils avoient plusieurs Colonels, sous eux, pour commander les Troupes reglées. *Charles Wingfield* commandoit les Volontaires. On avoit donné à chaque Capitaine le nom du lieu où ils pourroient se rassembler, dans des Lettres cachetées, qu'ils ne devoient ouvrir qu'après avoir passé le Cap de S. Vincent, ou en cas qu'ils fussent écartez de la Flotte; avec ordre de les jetter dans la Mer, s'ils se trouvoient en danger de tomber entre les mains de l'Ennemi.

La Flotte mit à la voile, au commencement de Juin, & rencontra un bâtiment Irlandois qui venoit de Cadis, à la hauteur du Cap que je viens de nommer. Le Capitaine dit que tout étoit dans une très-grande securité dans cette Ville, qu'on n'y disoit pas un mot de la Flotte Angloise, qu'il n'y avoit que la Garnison ordinaire, qu'il y avoit dans le Port des Galions, des Galeres, des Vaisseaux de Guerre, & quantité de Vaisseaux chargez de Marchandises pour l'Amerique. Le 20 de Juin la Flotte jetta l'ancre de grand matin, près de la Chapelle de S. Sebastien, à l'Ouest de l'Ile où est Cadis. 1596.

Le Comte d'Essex, qui étoit jeune & plein de courage, vouloit mettre incessamment à terre les Troupes de débarquement; mais l'Amiral, qui ne vouloit rien hazarder, s'y opposa, comme à une chose trop hazardeuse. Il consentit néanmoins d'essayer si l'on pourroit faire descente, mais la Mer étoit alors trop grosse. Essex voulut ensuite qu'on attaquât sans delai les Galions, & les Vaisseaux Marchands, qui étoient dans le Golfe; mais on jugea que cela étoit dangereux, parce qu'on seroit canonné non seulement des Galions, mais aussi de quinze Galeres qui étoient sous les Châteaux. Le lendemain les Vaisseaux de guerre se retirerent, avec la marée, vers le Puntal, & les Vaisseaux Marchands vers Port-Royal. A cette manœuvre, les Anglois leverent les ancres & s'allerent placer au lieu abandonné par les Espagnols, où ils furent saluez par l'Artillerie du bastion de S. Philippe, & par celle des Galeres. On canonna aussi, de la part des Anglois, les Vaisseaux de guerre, qui se retirerent. Les Galeres en firent autant, & se firent mettre en pleine mer au Pont de Suazzo, qui joint l'Ile avec le Continent. Ce fut là l'effet du Canon des petits Bâtimens; car on n'osa pas hazarder les grands, pendant la basse marée. Quand elle revint, les gros Vaisseaux canonnerent les Galions, & les Espagnols y mirent le feu, qui en consuma la plûpart. Les Anglois n'en purent sauver que deux, qu'ils emmenerent ensuite en Angleterre.

Le Combat naval fini, Essex fit descente vers le Puntal, avec huit-cens hommes, & envoya promptement un détachement au Pont de Suazzo, pour le rompre, afin que l'Ile n'eût point de communication avec le Continent. Pour lui, il marcha incessamment à la Ville, à la tête de plusieurs Gentilshommes, suivis de quelques Troupes qui rencontrerent de la Cavalerie, à cinq cens pas de la porte. Comme il en sortoit d'autre, Essex fit retirer ses gens en arriere, pour attirer les Espagnols plus loin; après quoi tournant tout d'un coup visage, il poussa les Espagnols si rudement, jusqu'à la porte, qu'à peine eurent-ils le tems de la fermer. Le Comte & quelques autres monterent sur un Ouvrage, commencé pour fortifier la porte, d'où l'on pouvoit entrer dans la Place, en sautant de la hauteur d'un homme. Deux ou trois s'y jetterent en effet, dans le tems auquel le Chevalier de Vere enfonçoit la porte. Les Soldats étant entrez, les Espagnols firent encore quelque résistance dans les rues, & dans la place publique, où ils blessoient les Anglois de dessus les toits. L'Amiral y entra aussi, avec les gens de Mer. L'Hôtel de Ville, que quelques Espagnols avoient occupé comme pour s'y défendre, se rendit d'abord, & le Château le lendemain; à condition qu'on laisseroit sortir les habitans avec leurs habits, & que tout le reste seroit donné au pillage, en rachetant leur liberté pour la somme de cinq-cens-vingt-mille Ducatons, pour laquelle ils donneroient vingt ôtages, qui seroient emmenez à Londres. Après cela, on fit publier défense de faire aucun mal aux habitans de Cadis, & ils furent conduits au Port Ste Marie.

Cependant Raleigh eut ordre d'aller avec de petits bâtimens, mettre le feu à la Flotte Marchande, qui étoit à Port-Royal. On offrit alors à l'Amiral la somme de deux millions de Ducatons, pour la racheter; mais il répondit d'un air glorieux, qu'il avoit été envoyé pour détruire la Flotte, & non pour la laisser aller, après en avoir tiré une somme d'argent; comme s'il n'avoit pas été plus avan-

(1) Voyez *De Meteren* Liv. XVIII. fol. 393. & *Bentivoglio* P. 3. Liv. III.

(2) *Camden* sur cette année p. 710. & suiv.

1597. lieuës. Il auroit pû partir de nuit & échapper ainsi à Maurice, mais il craignit que cela ne passât pour une fuite. Il se contenta donc d'envoyer de nuit le bagage & se mit en marche, avec ses Troupes, à l'aube du jour. Il les partagea en trois corps, dont les Wallons eurent l'avantgarde, les Allemands le milieu, & les Italiens l'arrieregarde. Il jetta toute sa Cavalerie sur la droite, où le terrein étoit plus propre pour les Chevaux. A sa gauche, il étoit couvert d'un bois. Maurice averti qu'il marchoit, s'avança avec sa Cavalerie, & (1) trois-cens mousquetaires en croupe des Cuirassiers, à ce que dit *Bentivoglio*. Il ordonna à ces derniers d'amuser seulement l'arriere-garde, sans s'engager trop, jusqu'à ce que toute la Cavalerie & l'Infanterie fussent venues. Maurice avoit avec lui le Comte de Hohenlo, le Comte de Solms, le Chevalier de Vere, à qui Elizabeth avoit donné le Gouvernement de la Brille, quand il étoit revenu de l'expédition de Cadis, & *Robert Sidnei*.

L'escarmouche commencée, la Cavalerie Espagnole soûtint le choc de celle de Maurice, & les Escadrons ayant tous tourné visage parurent disposez à se bien aquitter de leur devoir. Mais le reste de la Cavalerie des Etats étant arrivé, la Cavalerie Espagnole fut rompue & le courage manqua à toutes les troupes. Le Comte de Varax fit tout ce qu'il put pour les animer de nouveau, & courut dans les lieux où le danger étoit le plus grand; mais il fut enfin tué à l'arriere-garde, parmi les Italiens. Dès lors, selon l'aveu de *Bentivoglio*, la victoire de Maurice fut complette. Les Wallons, ni les Allemands ne se battirent pas, si on l'en croit, comme ils avoient accoûtumé. C'est pour cela, que le plus grand nombre de tuez & de blessez fut des Italiens. Il en demeura (2) plus de douze cens de morts sur la place, & autant de prisonniers. Il y eut trente-sept Drapeaux, & une Cornette de Cavalerie, de pris; & cela avec si peu de perte, qu'il n'y eut pas (3) cent hommes de tuez, du côté de Maurice. Une victoire de cette sorte étoit fort nécessaire, pour ranimer les esprits effrayez de la glorieuse Campagne, que le Cardinal Albert avoit faite l'année précedente. L'on attribua la victoire non seulement à la peur des Vaincus, & à la bravoure des Vainqueurs; mais à ce que l'Armée vaincue ne fut pas bien rangée, & à un usage que Maurice institua alors, & que l'on a suivi depuis; ce fut de changer les lances en carabines; ce qui fit qu'on nomma cette espece de Cavaliers, *Carabins*. On remarqua que la seule Cavalerie de Maurice gagna cette importante victoire, & que l'Infanterie ne fit qu'aider à piller les Ennemis. Le lendemain le Château de Turnhout se rendit, & Maurice renvoya ses Troupes dans leurs Garnisons.

Pour lui il revint à la Haie, où il suspendit les Drapeaux pris à l'ennemi, comme un monument de la victoire, qui fut la premiere de cette sorte, qu'il gagna; car les principaux avantages, qu'il avoit remportez sur les Ennemis, depuis dix ans qu'il commandoit les Armées des Etats, consistoient en prises de Villes, plûtôt qu'en victoires en rase Campagne. Il envoya aussi le corps du Comte de Varax à Albert, qui lui en fit de grands remercimens; & comme il n'y avoit pas long-tems qu'un Cavalier des Troupes de Maurice ayant été pendu par les Espagnols, on en avoit fait pendre un du Cardinal, ce dernier promit, que desormais il feroit observer les usages de la Guerre. 1597.

Après cette perte, (5) Albert ne manqua pas de faire venir le plus de monde qu'il put, pour couvrir le Brabant. Il pensa aussi à faire lever de nouvelles Troupes; mais le Roi Philippe se trouvoit si destitué d'argent, que les Païs-Bas & la Frontiere de France, & sur-tout les Places conquises en souffroient, & se trouvoient en danger par-là. Ce Prince avoit déja employé, dès l'année précedente, tout le credit des Banquiers de la Cour, pour fournir de toutes parts l'argent dont il avoit besoin, afin de pousser ses projets chimeriques de se rendre maître de la France, de l'Angleterre & des Provinces-Unies. Cet argent lui avoit infiniment coûté, à cause des fraix du Change, qui étoit fort haut; parce que ceux qui hazardoient leur argent, savoient les risques qu'ils couroient, par les engagemens où ils entroient en faveur des Espagnols. Le Cardinal avoit tiré, sur les Banquiers de la Cour, trois millions & demi de florins, que le Roi n'étoit nullement en état de fournir. Cela fit résoudre Philippe à déclarer qu'il n'étoit pas en état de payer ce qu'ils avoient avancé pour lui, & ce qu'ils lui redemandoient, comme il avoit déja fait en MDLXXXV. & MDLXXXVI. C'est ce qu'il fit le 29 de Novembre de l'année précedente, par une (6) Déclaration, où il se plaignit des pertes qu'il avoit faites, par les usures qu'il avoit été obligé de payer aux Marchands, à qui il avoit été contraint d'engager ses principaux revenus; de sorte qu'il se trouvoit hors d'état de soûtenir la cause de l'Eglise Catholique, comme il avoit fait auparavant. Il cassoit tous les engagemens de ses terres, & de ses revenus, dont ceux qui lui avoient prêté étoient en possession en attendant qu'on leur payât ce qui leur étoit dû. Il ordonnoit néanmoins de regler les comptes de ceux qui lui avoient prêté, pour voir comment on les pourroit satisfaire, dans la suite. Cependant il accorda à tous ces gens-là, de peur qu'ils ne fussent poursuivis par leurs Créanciers, des Lettres de Délai, & des défenses de les poursuivre en Justice pour leurs engagemens. Mais par-là, au-lieu d'avoir du crédit, il le perdit entierement, pour toute une année, jusqu'à ce qu'il donnât lieu à ses Créanciers d'esperer d'en être payez.

Le Comte de Fuentes, après avoir pris Dourlens, y avoit laissé pour Gouverneur un Espagnol nommé *Hernand Teglio Portocarrero*; qui passoit pour un des meilleurs Officiers, que le Roi eût dans ses Armées du Païs-Bas. Cet homme ayant apris que la Ville d'Amiens n'étoit gardée que par ses propres Bourgeois, qui avoient obstinément refusé de recevoir des Soldats, quoi que le Roi les en eût pressez, crut qu'il ne seroit pas impossible de surprendre cette Place. Il le fit le 11 de Mars, par le moyen de quinze ou vingt Soldats déguisez en Païsans, qui feignirent d'aller vendre quelques denrées dans la Ville. L'un d'eux, qui portoit un sac chargé de noix, le laissa tomber en dedans de la porte, & pendant que la garde l'aidoit à amasser ses noix, il arriva un chariot chargé de grosses planches, & de paille, pour soûtenir la porte-coulisse, si on venoit à l'abattre. Comme ce chariot fut sous cette porte, les Soldats habillez en Païsans donnerent le signal, dont ils étoient convenus, à Portocarrero; qui étoit à une petite distance

(1) Les Auteurs Hollandois ne disent rien de ces mousquetaires.

(2) Cinq cens, selon les Historiens Hollandois.

(3) *Grotius* dit qu'il y eut plus de deux mille hommes des Ennemis ensevelis. *De Meteren* en met 2250. sur le rapport des Païsans. Voyez ce dernier, Liv. XVIII. fol. 399. & le premier, Hist. Liv. VI. p. 278.

(4) *Grotius* dit *à peine dix*; ce qui n'est pas croyable. Si les nombres étoient exprimez par des chiffres, on diroit qu'au lieu de 10. il faudroit lire 100.

(5) *Bentivoglio* P. 3 Liv. III. p. 80.

(6) Voyez-la dans *De Meteren* Liv. XVIII. fol. 396 verso & suivant.

image
not
available

1597. bien; mais il fut obligé de se rendre, le 12 de Novembre. Maurice & Guillaume de Nassau renvoyerent ensuite l'Armée en ses garnisons, & dans ses quartiers d'Hiver, & furent reçus avec de grands applaudissemens, pour les conquêtes qu'ils avoient faites, avec une rapidité qui n'avoit guére d'exemples. Ces deux Princes avoient aquis une grande connoissance de la maniere d'assieger les Places, par leur propre experience & par leurs réflexions; sans avoir eu de modeles qu'ils pussent suivre, ni même de Maitre qui y fût experimenté. Ils employoient un habile Mathematicien de ce tems-là, nommé *Simon Stevin*, des conseils duquel ils se fervirent; mais qui n'avoit, non plus qu'eux, auparavant aucune experience dans ces sortes de choses. La VI. Partie de ses Oeuvres est *de la Castrametation*, *de la Fortification par Ecluses*, *& de la Fortification* en général. Sans avoir pensé à ces sortes de Sciences, Maurice n'auroit jamais pris tant de Places.

Je ne m'arrêterai pas ici à quelques desseins, concernant la surprise de diverses Places, lesquels échouerent des deux côtez. Ils n'eurent aucune suite, ni circonstance remarquable, qui puisse entrer dans une Histoire Générale. Mais on ne peut se dispenser de dire quelque chose d'une Flotte, que la Reine d'Angleterre envoya contre les Espagnols, & d'une Flotte Espagnole envoyée contre les Anglois.

Philippe, irrité au dernier point d'avoir été si mal-traité par les Anglois sur Mer, ne pensoit qu'à s'en vanger; & pour cela il travailloit à retablir sa Flotte, pour l'envoyer de nouveau en Angleterre. (1) On réparoit, dès le Printems, les Vaisseaux employez l'année précedente, & l'on en équippoit de nouveaux, dans les Ports de Galice. *D. Martin de Padiglia* la devoit commander. Elisabeth, avertie de cela, équippa incessamment une Flotte; dans le dessein de prévenir les Espagnols, en l'envoyant sur leurs cotes. Elle se proposoit encore, si l'occasion s'en présentoit, de faire attaquer les Flottes des Indes Orientales & Occidentales, que l'on attendoit cette année en Espagne. En cas que cela manquât, elle pensoit aussi à faire attaquer l'Ile de Tercere, la principale des Açores. Cette Flotte étoit composée de six-vingts Vaisseaux, dont dix-sept étoient des plus gros Vaisseaux de guerre, quarante-trois de la même sorte de Vaisseaux, mais plus petits, & le reste des Vaisseaux de charge, pour les Soldats & les vivres. Elle fut partagée en trois Escadres, dont la premiére aussi bien que les Troupes de terre, étoit commandée par le Comte d'Essex, la seconde par le Lord Thomas Howard, & la troisiéme par Walter Raleigh. Il faut ajoûter à cela, pour suppléer à ce qui manque à *Camden*, toûjours chagrin contre les Nations étrangeres, que la Reine demanda aux Etats Géneraux de l'assister, en cette occasion, de quelques Vaisseaux. Les Etats envoyerent dix Vaisseaux de Guerre, & quinze Bâtimens de moindre grandeur, bien équippez & avitaillez pour cinq ou six mois. Le Sr. de Warmondt, Amiral de Hollande, commanda tout ce secours, avec *Corneille Lensen* & *Jacob Michielsen*, sous lui. Ces Vaisseaux partirent de Hollande le 5 de Juillet, & le lendemain atteignirent la Flotte Angloise devant Douvre, avec laquelle ils se rendirent à Plymouth, où ils prirent quelques Mineurs & quelques Soldats. Ils en partirent tous ensemble le 20 de Juillet, avec vent arriere. Deux jours après il s'éleva une si violente tempête, qu'elle dissipa toute la Flotte. 1597. Le Vaisseau même de l'Amiral fut si mal-traité qu'il faisoit eau par-tout, & qu'il ne restoit autour de lui que les Vaisseaux des trois Commandans Hollandois. Il fallut nécessairement retourner à Plymouth, pour se radouber. Quand on le fut, le vent demeura contraire pendant un mois, & les vivres se trouverent si diminuez, qu'il n'étoit plus possible de mener tout le monde qui étoit sur la Flotte. On renvoya tous les Soldats, excepté mille des vieilles Troupes, qui avoient servi aux Païs-Bas; & l'on renonça, en même tems, à aller à la Corogne & à Ferrol, où étoit la Flotte de Philippe. Tous les Chefs conclurrent qu'il falloit aller aux Açores, excepté Vere, qui disoit avec raison, qu'avec si peu de Vaisseaux & de Troupes, on ne pourroit rien entreprendre qui pût faire honneur à la Reine; & qu'il pourroit arriver que, pendant que l'on seroit absent, les Espagnols fissent une invasion en Angleterre. Là-dessus le Comte d'Essex & Raleigh prirent la poste, pour aller demander les ordres de la Reine sur ce qu'il y auroit à faire. Le Comte s'engageoit à de grandes choses, si on lui vouloit donner la moitie de la Flotte & des Troupes. La Reine le refusa, & comme c'étoit un homme d'un naturel bouillant & téméraire, il demanda seulement qu'elle lui accordât les deux Galions, pris sur les Espagnols, avec quelques Vaisseaux, & mille Soldats des vieilles Troupes; & promit qu'en laissant le reste de la Flotte à l'ancre, lui-même, avec peu de gens, courroit les risques de cette entreprise, & bruleroit les Vaisseaux qui étoient à Ferrol près de la Corogne. Enfin on laissa la conduite de cette affaire aux Chefs, à condition qu'ils cherchassent le moyen de bruler les Vaisseaux de Ferrol, ou de prendre la Flotte des Indes.

Etant donc retournez à Plymouth, ils partirent le 27 d'Août pour l'Espagne: mais avant qu'ils pussent découvrir ses côtes, il s'éleva une grosse tempête, par laquelle le Galion nommé *S. Matthieu* perdit son Mât & ses Antennes, & l'autre appellé *S. André* fut écarté de la Flotte. Elle fit voile le long des Côtes de Galice, ce qui fut une grande faute; puis que par-là tout le païs fut averti, & se mit sous les armes. Il arriva aussi que Raleigh perdit ses Antennes, & pendant qu'il étoit occupé à réparer cette perte, il fut abandonné par le reste de la Flotte. Comme on comprit qu'il n'étoit guére possible d'approcher des Vaisseaux qui étoient à Ferrol, pour y mettre le feu, il fut résolu d'aller aux Açores, & l'on marqua à chacun l'endroit qu'il attaqueroit. Essex devoit aller à Fayal, Howard & Vere à l'Ile qu'on appelle la Graticuse, & Raleigh, qui avoit déja fait voile de ce côté-là, à Pico. Il retrouva la Flotte seulement à l'Ile Flores, dans le tems auquel on croyoit qu'il l'avoit abandonnée. On voit déja par-là que la Flotte, qui devoit aller de conserve, ne le fit point, & il n'y eut pas plus d'ordre dans la suite; ce qui empêcha que le dessein qu'on avoit, ne réusfit, comme il l'auroit fait, selon les apparences. Raleigh de retour fut bien reçu du Comte, quoi qu'on eût tâché de l'irriter contre lui. Mais comme Raleigh manquoit d'eau, il envoya des gens à terre, pour en aller querir, & quelques Soldats pour les soûtenir, sans en demander permission. A peine avoit-il commencé à faire aiguade, qu'il reçut un ordre d'Essex de l'aller joindre à Fayal. Il fit voile pour y aller; mais étant arrivé sur les côtes de cette Ile, il ne l'y trouva point. Cependant s'étant apperçu que les habitans de la Ville transportoient leurs biens ailleurs, & que les Soldats étoient occupez à faire un

(1) *De Meteren* Liv. XIX. fol. 403, & *Camden* sur cette année.

image
not
available

1597. dans la glace, & l'Equipage ne put revenir qu'en deux Chaloupes, sur lesquelles il s'embarqua le 22 de Juin 1597, & n'arriva en Hollande, que le 2 d'Octobre de la même année. La relation de ce qu'ils y virent & qu'ils y souffrirent, a été imprimée plusieurs fois, & a dégoûté d'entreprendre depuis un voyage si dangereux.

(1) Cependant le Roi Philippe lassé de la longueur de la guerre, & étant fort avancé en âge, avec un seul fils fort jeune, essaya, dès l'année précedente, d'engager l'Empereur & la Diéte de l'Empire à interposer leur autorité & leurs prieres, pour obliger les Etats des Provinces Unies d'entrer dans une négociation de paix avec lui. Les Etats avoient déja témoigné plusieurs fois, que ces Ambassades étoient inutiles; parce qu'ils savoient que le Roi d'Espagne ne cherchoit qu'à les surprendre, & qu'ils ne pouvoient nullement se fier en lui. Cependant l'Empereur & quelques Princes de l'Empire leur écrivirent de nouveau, & envoyerent leurs Lettres par *Charles de Nutsel*, Conseiller privé de l'Empereur. Il arriva le 4 d'Août à la Haie, & le 9 il présenta ses Lettres; où il n'y avoit que des complimens & des exhortations à la Paix, & à marquer le tems auquel ils vouloient recevoir une Ambassade solemnelle pour cela; avec des promesses d'avoir soin de leurs interêts, & de leur faire obtenir une paix raisonnable. Les Etats répondirent par d'autres complimens, & témoignerent assez qu'ils ne regardoient les propositions que l'Espagne pouvoit faire, que comme de purs artifices pour les surprendre, & pour soulever les peuples contre les Etats, en les flattant de l'esperance d'une paix, comme ils avoient déja fait auparavant; ou pour diviser les Provinces Unies, comme ils avoient divisé les autres Provinces des Païs-Bas. La verité étoit qu'on en avoit trop fait, pour pouvoir se raccommoder jamais avec l'Espagne; & qu'il n'y avoit que la Liberté, qui fût une digne recompense d'une si longue, si cruelle & si dangereuse guerre.

Il vint aussi à la Haie, le 15 d'Octobre, des Ambassadeurs de Dannemarc, qui après les complimens ordinaires en de semblables conjonctures, dirent dans l'Audience du 19 du même Mois, qu'ils eurent des Etats Généraux, que leur Maitre pourroit intervenir, s'ils le trouvoient à propos, avec quelques autres Puissances, pour tâcher de leur faire avoir une bonne paix; sans préjudice à la Religion Protestante; & sans blesser leurs interêts. Les Etats (2) leur répondirent le 24, en remerciant Christierne IV. Roi de Dannemarc, de sa bonne volonté à leur égard; mais en faisant voir que tous les accommodemens qui avoient été proposez par les Espagnols, avoient été ruineux, & pleins d'artifice; & en donnant un détail de toutes les inhumanitez qu'ils avoient faites, sous prétexte de Religion. Il y montrerent aussi que Philippe avoit entrepris de ruïner entierement la Religion Protestante, comme il paroissoit par ce qu'il avoit fait en faveur de la Ligue en France, & par la guerre qu'il faisoit à Elisabeth; & que s'il devenoit de nouveau maitre de tous les Païs-Bas, il se trouveroit par-là en état d'entretenir une Armée de cent mille hommes, pour faire la guerre aux autres Protestans, qui seroient ainsi enveloppez dans la ruïne des Provinces Unies.

Il est certain que ce n'étoit nullement de l'interêt des Puissances du Nord d'augmenter la puissance de l'Espagne, & qu'il valoit beaucoup mieux pour elles, que la République des Provinces Unies subsistât, & que les Espagnols fussent moins puissants. 1597. La Suede & le Dannemarc n'avoient rien à craindre de cette République, & elle leur pouvoit être très-utile pour ne tomber jamais dans la dépendance d'une Couronne, qui aspiroit à la Monarchie Universelle. Il y a bien de l'apparence que cette offre du Danemarc étoit un effet des intrigues de Philippe, qui avoit déja employé cette Cour à un semblable manege, sous le Gouvernement du Duc de Parme; pour duper également les Anglois & les Provinces Unies, ainsi qu'on l'a dit en son lieu. Le Roi de Danemarc demanda aussi que le Commerce de ses Sujets en Espagne, ne fût point troublé; & on lui accorda ce qu'il demandoit, à condition qu'ils ne porteroient point de munitions de guerre aux Espagnols. Il avoit fait de semblables remontrances en Angleterre, sur lesquelles on lui avoit répondu à peu près la même chose.

Il y eut encore à Londres la même année un Ambassadeur de *Sigismond*, Roi de Pologne, qui demanda aussi, par une harangue Latine fort fiere, que l'on ne troublât point le Commerce que ses Sujets faisoient en Espagne, & déclara que son Maitre ne dissimuleroit pas son ressentiment contre l'Angleterre, qui saisissoit & confisquoit leurs Vaisseaux; soit à cause du tort qu'on faisoit à ses Sujets, soit à cause des Alliances que sa Maison avoit avec celle d'Autriche. Elizabeth y répondit sur le champ, par un discours Latin qui commençoit: *Quàm decepta fui! Legatum exspectavi, Heraldum inveni.* „ Que „ j'ai été trompée! Je me suis attendu à un Ambassa„ deur, & j'ai trouvé un Heraut". Elle le censura ensuite comme un jeune homme, & le renvoya à ses Conseillers pour le reste. Cette mention de la Maison d'Autriche choqua aussi fort la Reine; ce qui fit qu'elle lui dit aigrement, qu'il n'avoit que faire de s'en vanter, puis que des gens de cette famille avoient voulu ôter à Sigismond la Couronne de Pologne. Je ne m'arreterai pas à la suite de cette affaire, qu'on verra dans *Camden*; parce qu'elle ne regarde pas à cette Histoire. Je n'ai mis ceci, que pour faire voir que Philippe employoit toutes les Puissances, qu'il croyoit pouvoir être respectées de l'Angleterre & des Provinces Unies, pour les porter à la Paix.

Dès-lors le bruit se répandit que ce Prince étoit enfin résolu de donner sa fille *Isabelle* en mariage à l'Archiduc Albert. L'Empereur Rodolfe l'avoit souhaitée, & n'avoit pu l'avoir. On l'avoit encore fait esperer à Ernest, sans la lui donner. Bien des gens crurent que Philippe, qui vouloit paroitre donner une dot considerable à sa fille, en lui donnant les Païs-Bas & la Franche-Comté, ne vouloit pas néanmoins que ces Seigneuries sortissent de sa Maison, & que pour cela il differa de marier sa fille, à l'âge de trente deux ans, auquel les Dames Espagnoles ont rarement des Enfans. Quoi qu'il en soit, il crut que la proposition de ce Mariage, par lequel Albert deviendroit Seigneur des Païs-Bas, ne déplairoit pas aux Provinces Unies; qui, comme toutes les autres, s'étoient plaintes que leur Souverain ne les gouvernoit pas lui-même. Mais les tems étoient changez, & les Provinces, délivrées de la peur de l'Espagne, ne cherchoient plus de Maitres hors de chez eux. Aussi les Etats finirent-ils leur réponse au Roi de Dannemarc, en disant qu'ils ne pouvoient entrer en aucune négociation avec les Espagnols, par rapport à la Paix; & qu'ils attendoient uniquement de Dieu le dénouement de cette grande affaire. Les deux Partis ayant remis, pour parler ainsi, à la décision de l'épée leurs differends, sans que l'un pût ceder à l'autre ses prétentions, qui étoient tout à fait in-

(1) Le même, fol. 405.
(2) Voyez cette Réponse tout au long dans *De Meteren* fol. 406. verso & suiv.

1598. paix au Pape Clement VIII. & à son Legat le Cardinal de Florence, comme on le nommoit. Mais si les deux Rois n'en avoient pas eu encore besoin, toute l'adresse & toutes les raisons du Pape & de son Légat n'auroient produit aucun effet.

Cependant Henri, sans se déclarer ouvertement, avoit fait assez comprendre aux Anglois & aux Provinces Unies, qu'il alloit faire la paix. On crut néanmoins qu'il ne falloit rien oublier pour l'en détourner, & les Etats lui envoyerent pour cela Justin de Nassau Amiral de Zélande, & *Jean d'Oldenbarneveldt* Avocat & Garde du Sceau de la Province de Hollande, l'un des plus habiles hommes, & des plus zèlez, qu'il y eût alors dans la République. Ils (1) reçurent leur Instruction des Etats Generaux le 13 de Janvier, qui consistoit principalement en deux choses; dont l'une étoit de detourner le Roi de faire la paix avec l'Espagne; & l'autre de convenir avec ce Prince, ou ses Conseillers, de la maniere dont on continueroit la guerre, supposé que le Roi s'y résolût. Ils s'embarquerent le 18 de Mars à la Brille, avec le Sr. de Busanval, & arriverent le 20 à Dieppe, d'où ils partirent pour Rouen. Quand ils y furent arrivez, on leur fit dire de se rendre à Nantes, où le Roi étoit allé pour négocier de plus près avec le Duc de Mercœur. Ils y allerent & y eurent audience du Roi le 6 d'Avril. Le Roi les reçut fort bien, & après avoir oui ce qu'ils avoient à dire pour la continuation de la guerre, dont il ne disconvenoit point, il leur répondit, qu'il comprenoit bien ce qu'ils disoient, mais qu'il avoit plusieurs autres raisons de penser à la paix. Il ajoûta qu'il ne croyoit pas que le Roi d'Espagne lui voulût rendre Blavet & Calais, & que s'il ne le faisoit pas, il continueroit la guerre: Qu'il avoit eu beaucoup de peine à se rendre maître de la Couronne, & qu'il ne la pouvoit affermir sans la paix; mais qu'il esperoit que tout tourneroit à la confusion de ses ennemis. Ce discours fit comprendre aux Envoyez des Etats que la paix se feroit bien tôt, entre la France & l'Espagne.

La Reine d'Angleterre avoit aussi envoyé des Ambassadeurs en France, pour la même vuë que les Etats. Ils eurent le 19 d'Avril une conference dans le Château de Nantes, avec le Chancelier de France, les Ducs d'Epernon, & de Bouillon, & plusieurs autres du Conseil; où les Envoyez de la Reine dirent qu'elle les avoit envoyez pour faire une paix generale, de concert avec eux & avec les Envoyez des Etats; mais qu'ayant apris que ces derniers n'avoient aucun ordre de parler de paix, & qu'au contraire ils avoient montré, par plusieurs raisons, qu'elle n'étoit avantageuse ni pour eux ni pour la France, ils temoignerent qu'ils souhaitoient que l'on entendît, & qu'on pesât bien les raisons des Etats. Ces derniers firent voir là-dessus, qu'il étoit honorable pour les Alliez, utile & même facile de continuer la guerre, pour chasser les Espagnols & ceux qui les favorisoient, des Païs-Bas; & qu'au contraire, il n'étoit ni honorable, ni sûr de traiter de paix avec l'Espagne, qui ne cherchoit qu'à subjuger les Provinces Unies, pour tourner ensuite toutes ses forces contre la France. Ceux qui étoient là pour l'Angleterre en convinrent, & prierent le Roi de vouloir suspendre le traité de paix qui se faisoit à Vervins; afin qu'on pût donner avis de ce qui se passoit à la Reine. Ils ajoûterent que si Henri vouloit faire quelque ouverture pour la continuation de la guerre, elle l'assisteroit.

Le Chancelier répondit à ces propositions fort au long, mais sans rien conclurre, sinon qu'il en feroit rapport au Roi. Les Anglois furent ensuite renvoyez chez eux, & le Roi fit dire à la Reine, que si elle vouloit être comprise dans le Traité de paix avec l'Espagne, il en differeroit la conclusion d'un Mois. Ceci ne se disoit que par maniere de civilité, environ le 22 d'Avril; & la Paix fut signée à Vervins le 2 de Mai, dès que Philippe eut consenti de rendre à Henri Blavet en Bretagne, & Calais, Ardres, Montulin, Dourlens, la Capelle & le Câtelet en Picardie. Il rendit en recompense à Philippe le Comté de Charolois, pour en jouïr lui & ses Descendans, comme un fief dépendant de la Couronne de France. (2) Henri envoya *André Hurault* à Elisabeth, pour excuser sa conduite, par la nécessité où il s'étoit trouvé de faire plûtôt une bonne paix, qu'une guerre hazardeuse. Ceux du Conseil de la Reine accuserent les François de manquer à leur parole; mais Huraut, comme dit un grand Historien François, les satisfit en peu de mots, en leur disant, „ que les Rois ne „ font ni paix, ni alliances entre eux, que sous „ cette condition tacite, qu'ils embrasseront toû- „ jours ce qui leur sera avantageux, & qu'ils évi- „ teront avec soin ce qui leur sera nuisible; & „ qu'on ne pouvoit exiger autre chose de son „ Maître, que ce qu'il offroit de son propre mou- „ vement; c'étoit de ne rien faire, sans en avertir „ ses Amis, & de procurer ce qui leur étoit avan- „ tageux, de la maniere dont ils le souhaiteroient. Comme on parloit toûjours du danger où seroient par cette Paix les Etats des Provinces Unies, & que l'on disoit que ce n'étoit pas une chose à négliger, pour la sureté des deux Couronnes; Huraut dit que le Roi s'étoit proposé principalement, en cette paix, de les favoriser en secret, & qu'il souhaitoit que l'Angleterre & la France eussent soin d'eux, en tems de paix, & en tems de guerre. On convint aussi que le Roi payeroit, en plusieurs termes, l'argent que la Reine & les Etats lui avoient prêté; non seulement parce qu'il le leur devoit, mais pour les secourir à tems, afin qu'ils fussent en état de soûtenir la guerre. Il le fit en effet, comme il le promettoit; & quand les Espagnols lui reprocherent qu'il secouroit les Etats, il répondoit qu'il ne les secouroit point, mais qu'ils leur rendroit ce qu'il leur devoit. 1598.

Le Roi renvoya ensuite *Nassau* & *Barneveldt*, que les Etats lui avoit envoyez, & pour faire voir qu'il prenoit leurs interêts à cœur, il leur remit une Instruction du Roi d'Espagne, pour l'Archiduc Albert, qui avoit été surprise par Elisabeth, où il étoit dit que si les François insistoient à faire comprendre l'Angleterre dans la paix, il faudroit leur demander qu'ils obtinssent de la Reine, qu'elle accordât le libre exercice de la Religion Catholique en Angleterre, ce que les Catholiques Anglois demandoient instamment du Pape & du Roi: Qu'il faudroit encore exiger de la Reine, qu'elle rendît à l'Espagne Flessingue & la Brille, & s'il falloit donner quelque argent pour cela, il en faudroit auparavant avertir en Espagne: Que pour les rebelles des Païs-Bas, il ne vouloit pas qu'ils y fussent compris, qu'à condition que la Religion Catholique seroit reçue par-tout; qu'ils le reconnoitroient pour Souverain; que les Catholiques qui avoient eu des charges, y seroient rétablis; & que tous ceux qui voudroient demeurer dans le païs & avoir des emplois, seroient tous Catholiques.

Après avoir vu cette Instruction, les Envoyez des

(1) *De Meteren* Liv. XIX. fol. 421. verso & suiv. *Grotius* Hist. Lib. VII. p. 318.

(2) *De Thou* sur l'an 1598. p. 781 de l'Ed. de Roviere.

image
not
available

1598. par toute l'Europe, sans que l'Espagne s'y opposât, à cause du besoin qu'elle avoit de leurs marchandises. Les richesses, qu'ils aquirent alors, furent un fruit de l'industrie des Particuliers, & de leur bonne économie, plutôt que des soins du Gouvernement. Si les autres nations se ruinent par la guerre, cela arrive parce qu'elles ont trop peu de négoce, & que les terres & ce qu'on en tire est trop chargé.

On les accusoit encore de s'attirer, par des Monopoles, tout le Commerce; mais quel Monopole pouvoient-ils faire, contre les autres Nations, qui ont toujours pu aporter toutes sortes de Marchandises dans les Provinces, & les vendre au prix courant? Il n'y a jamais eu de païs, où le Négoce ait été plus libre.

Pour ce qu'on disoit qu'ils haïssoient les Monarchies, parce que leur Gouvernement étoit Démocratique; c'étoit une grande erreur, comme on le voit encore à présent. Le Gouvernement des Villes est proprement Aristocratique, & penche plutôt à l'Oligarchie, qu'à la Démocratie. Le Peuple y parle assez, mais il est d'ailleurs fort soumis aux Magistrats, qui ont le Gouvernement entre les mains, pour ce qui regarde chaque Ville en particulier; & obeïssent sans peine aux Etats des Provinces où ils vivent.

On les censuroit encore de se *cantonner*, contre le Roi d'Espagne, comme les Suisses l'avoient fait avant eux, contre la Maison de Hapsbourg; & que pour cela, ils employoient le sang des François, des Anglois & des Ecossois; parce qu'ils avoient des Troupes de ces trois Nations. Pour sentir la foiblesse de cette accusation, il ne faut que lire l'Histoire précedente; où l'on verra que ce furent les Espagnols, qui leur chercherent querelle, & qui les contraignirent de prendre les armes, pour ne pas être traitez comme les Indiens & les Morisques d'Espagne.

Les autres disoient, au contraire, en faveur de la guerre, que si on laissoit le Roi d'Espagne en paix, il amasseroit en peu de tems tant d'argent, qu'il se trouveroit plus puissant, de beaucoup, qu'aucun de ses Voisins: Qu'on ne pouvoit esperer d'avoir aucune paix sûre d'un Prince, qui pourroit être dispensé de tous ses sermens par le Pape, & qui avoit feint de vouloir faire la paix avec l'Angleterre, dans le tems même, auquel il étoit prêt à l'envahir: Que c'étoit un ennemi implacable, & qui ne s'appaiseroit jamais: Que si la Reine abandonnoit les Etats Géneraux, & remettoit à l'Espagne la Brille & Flessingue, elle perdroit l'argent qu'elle leur avoit prêté, & commettoit une action honteuse: Que si les Provinces Unies retomboient entre les mains des Espagnols, avec toutes leurs forces, ils seroient bien mieux en état d'envahir l'Angleterre, qu'auparavant, & qu'ils auroient là des Places fortes, pour soûtenir leur Monarchie: Que si une guerre offensive étoit difficile dans les Païs-Bas, & ruïneuse sur les côtes d'Espagne & de Portugal, à cause de la dépense qu'il y falloit faire; on pouvoit beaucoup mieux réüssir en Amerique, en prenant quelque Place sur la Mer du Nord, comme Porto-ricco; en attaquant, ou en retenant les Flottes qui venoient de là tous les ans en Espagne: Qu'il n'y avoit rien à craindre de la part des Americains, qui ne savoient pas faire la guerre, ni de ceux qui y viendroient d'Espagne, & qui seroient fatiguez d'un si grand voyage: Qu'il n'y avoit point de sujet de craindre que les vivres, ou les munitions vinssent à manquer aux garnisons qu'on y auroit, parce qu'on en pouvoit porter aussi commodément d'Angleterre, que d'Espagne. C'est ainsi que *Camden* représente qu'on raisonnoit alors en Angleterre, pour 1598. montrer qu'il valoit mieux continuer la guerre avec l'Espagne, que faire la paix, en ce tems-là. Il a parle le plus froidement de la plus forte de toutes les raisons. C'est qu'on ne pouvoit regarder les Provinces Unies, & sur-tout la Hollande & la Zélande, que comme les remparts de l'Angleterre, & d'où l'on y pouvoit venir en peu d'heures, s'ils étoient perdus; & que ce qui avoit fait manquer l'entreprise de la *Flotte Invincible*, n'avoit été, selon le sentiment du Duc de Parme, que pour n'avoir eu aucun port en ces deux Provinces: Que si les Espagnols joignoient à la puissance navale qu'ils avoient déja, celle de ces deux Provinces, il ne seroit pas au pouvoir de l'Angleterre de leur résister; sur-tout en ce tems-là, où elle avoit beaucoup plus d'habitans Catholiques Romains qu'à présent, & que l'Irlande en étoit pleine. La raison étoit palpable: mais on remarque que les Anglois, en ce tems-là, affectoient de parler de la guerre contre l'Espagne, comme s'ils n'y avoient eu aucun interêt, & s'ils ne la faisoient que par pitié pour les Païs-Bas; au lieu qu'il leur étoit de très grande conséquence d'avoir dans les Provinces Unies une barriere entre eux & l'Espagne, & une République qui ne pouvoit plus se reconcilier avec les Rois d'Espagne; & qui, étant laissée en paix, ne s'aviseroit jamais de faire la guerre à l'Angleterre.

Ceux qui étoient pour la paix, disoient de plus, que si le Roi d'Espagne amassoit des trésors pendant la paix, la Reine & ses Alliez en pouvoient faire autant: Que l'on pouvoit esperer une paix assurée avec l'Espagne, parce qu'elle avoit fait des pertes infinies par la guerre: Qu'ayant vû les fautes qu'elle avoit faites ci-devant dans l'administration des affaires des Païs-Bas, elle s'en corrigeroit pendant la paix: Que les Alliances, que l'Angleterre avoit eues avec la Maison de Bourgogne, & avec les Rois de Castille, avoient été fidelement observées: Que les Princes Catholiques avoient souvent observé les Alliances qu'ils avoient faites avec des Puissances Protestantes, comme il paroissoit clairement, par l'exemple de Charles V. de la Maison d'Autriche en Allemagne, & en dernier lieu du Roi de France Henri IV: Que l'on perd l'envie de se vanger, lors qu'on n'en a pas la force: Que la Reine pourroit abandonner, avec justice, les Etats, parce qu'elle ne s'étoit obligée de les soûtenir, que jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu une bonne paix: Qu'on ne seroit point obligé de rendre les Places, que l'on tenoit en gage; & que la Reine seroit plus facilement payée, si la paix se faisoit, que si la guerre continuoit: Que les Provinces Unies ne pouvoient pas aisément être réduites, par la force, à rentrer dans l'obéïssance de l'Espagne, & que cependant il arriveroit quelque chose: Que si les Etats venoient à faire la paix, ils prendroient bien leurs mesures pour ne pas faire une paix desavantageuse: Que l'Angleterre & la France, étroitement unies ensemble, étoient assez en état d'empêcher que la balance ne penchât en faveur de l'Espagne.

Comme Burgley ne vouloit point céder au Comte d'Essex, & que ce dernier n'étoit pas non plus d'humeur de reculer; on en vint à des paroles très choquantes de part & d'autre, & même à des Apologies par écrit, qui parurent alors. Mais il arriva que le Grand Thrésorier *Guillaume Cecil*, Baron de Burgley, vint à mourir le 14 d'Août de cette année, agé de soixante & dix-sept ans. On en trouvera l'Eloge dans *Camden*.

La Reine comprit mieux, que ce Ministre chagrin & tout renfermé dans les bords de son

1598. Le Roi prefera celui de Mora. Il consideroit que la France pourroit parvenir, en peu, à une grande puissance; que l'Angleterre, jointe à l'Ecosse, par la mort d'Elisabeth, rendroit Jaques, qui lui devoit succeder, formidable; & que ces Royaumes, en fomentant le soulevement des Provinces Unies, seroient enfin cause que l'Espagne perdroit tout ce païs-là. Philippe craignoit encore pour les Indes, & s'imaginoit que, sous un Prince de la Maison d'Autriche, les Provinces maritimes ayant un libre commerce en Espagne, & participant ainsi à ses richesses, elles ne penseroient plus à y envoyer des Flottes, avec tant de dépense & de danger. *Bentivoglio* ajoute que ce qui touchoit encore plus le Roi, c'étoit la perte que l'Eglise avoit faite dans ces Provinces, & qu'elle pouvoit faire si le mal s'étendoit davantage.

Tous ces raisonnemens étoient appuyez, par malheur, sur un fondement tout à fait ruineux; c'étoit l'opinion, où l'on étoit en Espagne, que les Provinces Unies sacrifieroient avec plaisir leur Liberté & leur Religion, à celui d'avoir l'Archiduc & l'Infante pour Princes; comme si leur unique grief avoit été de ce qu'elles n'avoient pas un Prince du sang Royal! On avoit à la verité esperé autrefois qu'un Prince de cette sorte quadreroit mieux aux Provinces, qu'un Grand d'Espagne, environné de Troupes Espagnoles; mais la principale chose, que l'on prétendoit alors, c'étoit la jouissance des Privileges, & la Liberté de Religion; sans quoi il n'y avoit point de paix, que l'on pût accepter; & comme il n'étoit pas possible de s'attendre de l'Espagne, ni de l'Archiduc, ou de l'Infante, qu'ils consentiroient à ces articles, cette guerre ne pouvoit finir par un simple changement de Maitres. Il étoit surprenant que le Roi & le Conseil d'Espagne ne comprissent pas que des peuples qui depuis quarante ans avoient vû perir dans les supplices (1) cent mille personnes, plûtôt que de renoncer à leur Religion, ne changeroient pas leurs sentimens contre ceux des Espagnols, pour faire plaisir à l'Archiduc & à l'Infante. Mais la verité est que les Protestans & leurs sentimens n'étoient guére plus connus à la Cour d'Espagne, que ceux des peuples qui habitent les Terres Australes; quoi qu'il semblât que la bonne Politique demandoit qu'on en eût au moins quelque idée. Mais c'est ce que l'Inquisition ne permet pas en Espagne.

Enfin Philippe consideroit que son Fils unique venant à mourir sans laisser de posterité, l'Infante devroit lui succeder; & qu'il étoit de la prudence de donner à cette Princesse un Epoux, que l'on connût deja, qui fût fait aux manieres Espagnoles, instruit, en quelque sorte, des affaires de la Couronne, & qui ne causât aucun changement en Espagne. Il n'y avoit personne, en qui tout cela se trouvât, que l'Archiduc Albert; de sorte que le Roi, déterminé à l'avoir pour son Gendre, fit dresser les Articles du Contract, par lequel il transportoit les Païs-Bas à l'Infante, & l'accordoit pour Epouse à son Neveu l'Archiduc Albert, (2) & les signa le 6 de Mai de cette année. Les principaux Articles étoient, qu'il accordoit l'Infante Isabelle sa Fille ainée, pour Epouse, à son Neveu l'Archiduc Albert: qu'il renonçoit en faveur de sa Fille aux Païs-Bas, à la Comté de Bourgogne, & à celle de Charolois, qu'il lui donnoit pour dot, afin d'en jouïr conjointement avec son Epoux, & non autrement: que les Fils & les Filles, qui viendroient de ce mariage, leur succederoient, en sorte que les Ainez & les Ainées passeroient toûjours avant les plus jeunes: que s'il n'en restoit qu'une fille, elle seroit mariée au Roi, ou au Prince d'Espagne, qui se trouveroit alors: qu'il ne se feroit aucun mariage dans leur famille, que du sû & du consentement du Roi d'Espagne: que si leurs descendans venoient à manquer, leurs Etats seroient réunis à cette Couronne: que si l'Infante mouroit sans Enfans, l'Archiduc demeureroit Gouverneur des Païs-Bas; que s'il en avoit, l'Archiduc leur donneroit le Duché de Luxembourg, & la Comté de Chiny, pour les entretenir; mais qu'il auroit l'usufruit du reste, pendant sa vie: que le Roi transportoit toutes ces terres *en don de Fief* & d'*Arriere-Fief*, à Isabelle & à sa posterité: qu'ils obligeroient leurs Sujets à abandonner toute navigation dans les Indes: que ceux qui seroient admis à la succession, jureroient de professer la Religion Catholique Apostolique & Romaine, & ne permettroient jamais l'exercice d'aucune autre. Tout cela étoit exprimé en maniere, qu'une de ces conditions venant à être negligée, le transport des Païs-Bas & de la Comté de Bourgogne étoit nul. Le Roi se conservoit aussi le titre de Duc de Bourgogne, pour lui & pour sa posterité, comme d'être toujours Chef & Souverain de l'Ordre de la Toison d'Or. Dans le Contract même, il y a onze articles, qui commence par ces mots: *à condition & non autrement*; de sorte qu'il n'étoit guere possible que ce que Philippe paroissoit donner ne retombât, tôt ou tard, entre les mains de la Monarchie d'Espagne; de laquelle les Princes des Païs-Bas dépendroient toûjours, parce qu'ils ne les auroient pu garder sans le secours de l'Espagne, à cause du voisinage de la France & de l'Angleterre, pour ne pas parler de celui des Provinces Unies. (3) *Philippe*, Infant d'Espagne, qui succeda bien-tôt après à son Pere, donna aussi un Acte d'agrément & d'aprobation de ce Mariage, & du Contract, qui y fut inseré avec toutes ses conditions. Ensuite la Mere de l'Archiduc Albert, Sœur de Philippe II. laquelle étoit alors en Espagne, se rendit à la Cour, & en présence du Roi, de ses Ministres & de l'Ambassadeur de l'Empereur, l'Infante s'obligea, par serment, à épouser Albert; & la Mere de l'Archiduc jura réciproquement, pour son Fils, dont elle avoit une procuration, qu'il épouseroit l'Infante. Cette Princesse envoya ensuite une Procuration datée du 30 de Mai, à Albert; pour prendre, en son nom, possession des Païs-Bas. Le Roi & l'Infante écrivirent aussi aux Etats des Provinces obeïssantes, pour les assurer que la Couronne d'Espagne ne discontinueroit pas pour cela de les assister à faire la guerre aux Rebelles, avec lesquels néanmoins elles auroient beaucoup plus souhaité que l'on pût faire une bonne Paix. 1598.

Ces Actes & ces Lettres arriverent bien-tôt après à Brusselles, où les Etats furent convoquez, pour les leur communiquer. (4) Les Etats s'y rendirent le 15 d'Août, & après quelque légere difficulté, consentirent à reconnoitre l'Archiduc & l'Infante pour leurs Princes. Les peuples témoignerent même beaucoup de joie de voir que leurs Païs auroient des Princes particuliers, auxquels ils obeïroient desormais. Mais dans les Provinces voisines, on traita cette Principauté de *Principauté apparente*, qui dépendroit toûjours de la Couronne d'Espagne; & l'on disoit que les Espagnols savoient bien que l'Infante n'auroit point d'enfans, & que

(1) Voyez la Réponse, que les Etats Generaux firent au Roi de Dannemarc, en 1597. dans *De Meteren* fol. 407. Liv. XIX.

(2) Voyez-les tout au long dans *De Meteren*, au commencement de son Livre XX.

(3) *De Meteren* Liv. XX. fol. 426. verso. & suiv.

(4) *Bentivoglio* P. 3. Lib. IV. p. 109.

1598. Roi dont nous parlons n'en avoit guére profité, comme on le verra en les lisant, fur-tout à l'égard des avis que S. Louïs donnoit à fon Fils „ de veil„ ler fans ceffe à la tranquillité de fes Sujets, à „ les faire vivre en freres, à ne les charger de fub„ fides que dans l'extrême befoin, & pour la dé„ fenfe de l'Etat; de conferver inviolablement „ leurs franchifes & leurs privileges, s'affûrant ain„ fi de leur cœur & comptant que ce feroit la ri„ cheffe & la puiffance de fes Sujets & fur-tout des „ bonnes Villes, qui le mettroient à couvert des „ entreprifes étrangeres & domeftiques; de n'en„ treprendre jamais de guerre en païs Chrétien, „ qu'avec une férieufe déliberation, & après avoir „ tout tenté pour l'éviter; auquel cas, il vouloit „ qu'on s'appliquât à garantir les Eglifes, & „ ceux qui n'avoient de part à la guerre, que „ par leur malheur. L'Hiftoire, que l'on a luë, fait affez voir que Philippe II. ne s'étoit guere mis en peine de ces pieux avis. Après qu'il eut donné cet Ecrit à fon Fils, il ordonna les funerailles qu'il vouloit qu'on lui fit, fe fit apporter la Biere de cuivre où fon corps devoit être mis, & ordonna de mettre une couronne royale fur une tête de mort, comme pour faire voir la vanité des grandeurs humaines. Il recommanda auffi à fon fils, *Chriftoval de Mora*, dont nous avons parlé plus d'une fois, comme un bon ferviteur. Quand il fut forti de la chambre de fon Pere, il demanda à ce Miniftre un Paffe-partout, que perfonne n'avoit que le Roi, & Mora ne le lui voulut remettre, qu'après en avoir demandé permiffion au Roi moribond. Sa maladie s'augmentant toujours, il ordonna qu'on lui apportat un Crucifix, que l'Empereur fon Pere avoit eu entre les mains en mourant, quarante ans auparavant, & au même mois, & dit qu'il vouloit expirer en le tenant. Il fe fit encore donner une Difcipline fanglante, dont il difoit que fon Pere s'étoit fervi. Une flagellation comme celle-là, fuppofé que l'un & l'autre l'euffent employée, étoit une très-legere réparation, faite à la Juftice Divine, pour le fang innocent que ces deux fleaux de la Chrétienté avoient répandu en tant de guerres injuftes. Mais la Religion de l'un & de l'autre ne confiftoit qu'en menuës pratiques, que les moindres de leurs Domeftiques pouvoient auffi bien faire qu'eux, & qui ne guériffent ceux qui les employent, d'aucun vice; au lieu qu'ils auroient dû être juftes, équitables, pacifiques, pardonnans facilement, génereux, bien-faifans, mifericordieux, fideles dans leurs paroles; ce qui eft proprement la Religion des Rois, & qui ne peut être pratiqué que par des gens de bien.

Après avoir recommandé de nouveau Mora à fon Fils, il lui donna fa benediction & perdit la parole; mais un peu de confection d'Hiacynthe le fit revenir à lui, & il ne mourut que deux jours après, le 13 de Septembre, après avoir vécu foixante & douze ans & regné quarante. Il avoit, dit *De Thou*, l'efprit élevé & pénetrant; il étoit fort appliqué & exact, dans fes affaires; il favoit profiter du malheur des autres, comme il avoit fait à l'égard de la France; & par-là il fut augmenter les Etats que fon Pere lui avoit laiffez. Mais il lui étoit inferieur en ce que Charles auroit pu, comme on croyoit, s'aquerir par fa bravoure les Etats qui lui vinrent par héritage & par bonheur, au lieu qu'on ne jugeoit pas fon Fils capable de les aquerir, s'il ne les avoit eus. Son regne commença par deux victoires contre la France; mais la perte qu'il fit à Gerbe en diminua l'éclat; & la Goulette & Tunis, qu'il perdit depuis, firent comprendre, qu'il n'étoit pas fi vigilant que l'on s'imaginoit. Il repara néanmoins abondamment ces pertes, par la conquête du Portugal, & des Terres qui en dépendoient, en Amerique & aux Indes. Ce qui le deshonora le plus fut, d'un côté la guerre civile, qu'il excita & entretint en France fous Henri III. à deffein de ruiner les deux partis l'un par l'autre, fans en pouvoir venir à bout, & contraint enfin de rendre à Henri IV. tout ce qu'il avoit pris à la France, pendant les guerres civiles. D'un autre côté, il fit encore paroître fa mauvaife Politique, en contraignant les Provinces des Païs-Bas à prendre les armes, & à fecouer fon joug, à force de les maltraiter; fans favoir employer la douceur à propos, ni faire de fa puiffance l'ufage qu'il en auroit pu faire, pour venir à bout de les foumettre entierement. Comme il s'étoit mis dans l'efprit d'accabler en même tems la France, l'Angleterre & les Provinces Unies, il partagea fi fort fes forces, qu'enfin elles échouerent par-tout; en forte qu'il apprit à fes ennemis à méprifer l'Efpagne, qui eft toujours allée en decadence depuis, malgré les richeffes qu'elle tiroit & qu'elle tire encore des Indes. Ainfi en voulant faire trop de chofes à la fois, il ne fit rien. S'il avoit eu autant d'élevation d'ame, & de prudence, qu'il vouloit paroitre en avoir, il fe feroit épargné tant de peines, de pertes & de chagrins; premierement, en fouffrant les anciens Privileges & la Religion Réformée dans les Païs-Bas, ou au moins dans les Provinces Unies, comme on la fouffroit en Allemagne, en France & en Pologne; en fecond lieu, en abandonnant la France à elle-même, fans s'en mêler; & en laiffant de même l'Angleterre vivre en paix fous une Reine, qui n'auroit jamais cherché la guerre. Il auroit pû être ainfi l'arbitre de l'Europe, & y tenir tout en paix. Ce perfonnage auroit été beaucoup plus grand & plus illuftre, que celui qu'il joua, & l'auroit rendu infiniment plus heureux, qu'il ne le fut en prenant une route toute oppofée. Il a fallu dire cela, pour foûtenir la Juftice & l'Equité, contre les Maximes d'une pernicieufe Politique, inventée pour la deftruction du Genre Humain, & mife en pratique par Charles V. & par Philippe II. 1598.

Pour revenir préfentement à la fuite de l'Hiftoire de ce qui fe paffa pendant cette année: quand l'Archiduc eut pris poffeffion pour Ifabelle de la Souveraineté des Païs-Bas, il écrivit une Lettre datée du 28 d'Août aux Etats de Hollande & de Zélande, & à leurs Alliez, où il leur difoit la maniere dont le Roi d'Efpagne avoit difpofé des Païs-Bas, en faveur de fa Fille, qui venoit d'être reconnue pour Princeffe de toutes les Provinces, attachées à l'Efpagne; & qu'il étoit tems qu'ils en fiffent autant, en fe foumettant à Elle & à Lui, qui feroient deformais leurs Princes particuliers. Philippe, Prince d'Orange, & les Seigneurs les plus qualifiez des Provinces obeïffantes, écrivirent auffi à Maurice, pour l'engager à penfer enfin à la paix. Mais les Etats, & Maurice, qui avoient déja publié tant de fois les raifons qui les empêchoient de fe foumettre aux Efpagnols, crurent qu'il étoit inutile de les redire; puifque l'Archiduc, non plus que la Nobleffe Flamande, ne les pouvoit pas ignorer. Ce fut cette même année que *Mariana* (1) fit, fans y penfer, leur Apologie, à la vue de la Cour d'Efpagne.

L'Archiduc commença auffi fon voyage en Stirie, pour aller querir Marguerite, fille de Charles, Archiduc d'Autriche, qui étoit promife à *Philippe* III. Roi d'Efpagne, & la lui amener; pour revenir enfuite lui-même avec l'Infante, dans fa

(1) En fon Livre *de Rege & Regis inftitutione*, dedié à Philippe III.

image
not
available

1598. Comme l'Amiral étoit près de Dotecum, le Prince Maurice craignant qu'il n'allât attaquer Doesbourg, qui étoit de beaucoup plus grande importance, fit ajouter quelques fortifications au poste de Zevenar, qu'il occupoit, y laissa quelques troupes & marcha à Doesbourg; où il se retrancha si bien, qu'il n'étoit guere possible de le forcer, sur-tout la saison étant aussi avancée qu'elle l'étoit. Il y eut encore quelques Places de prises; & quelques rencontres particulieres de part & d'autre, auxquelles nous ne nous arrêterons pas. Les deux Armées n'entrerent dans leurs quartiers qu'assez tard, à cause de ces entreprises, quoi que de petite importance. (1) Mendozza publia à Rees le 14 de Décembre une Ordonnance Militaire, pour empêcher que les Soldats ne fissent de trop grands desordres dans leurs quartiers; mais elle fut mal observée.

Les Vaisseaux Hollandois, qui étoient revenus des Indes Orientales en MDXCVII. n'avoient pas rapporté beaucoup de profit à ceux qui les avoient équippez. Néanmoins, d'autres Marchands (2) s'étant encore joints à eux, ils firent une nouvelle Compagnie, qui équippa huit Vaisseaux, pour faire le même voyage, qui réussit mieux. Plusieurs autres particuliers eurent aussi le courage d'envoyer découvrir de nouvelles terres, ou d'entreprendre des voyages en des lieux où l'on n'avoit encore point vû le Pavillon de Hollande, ou de Zélande. L'Histoire parle d'un *Balthasar Moucheron* Zélandois, qui envoya non seulement deux Vaisseaux aux Indes Orientales, mais en équippa encore cinq, pour aller occuper l'Ile du Prince & celle de S. Thomas, sur les côtes d'Afrique, dont la derniere est sous la Ligne, & l'autre en deça, vis à vis du Royaume de Benin. Les Vaisseaux furent cinq mois en chemin, & occuperent d'abord l'Ile du Prince, & tirerent serment des Portugais qui y étoient; mais ces derniers prirent ensuite les armes contre eux, & les réussirent à se retirer. On leur avoit envoyé un Vaisseau, qui leur portoit du secours & de nouveaux habitans. Mais ils en étoient déja partis, & cette entreprise d'un Marchand particulier, à qui l'on avoit accordé la Principauté de ce qu'il prendroit, s'en alla en fumée.

Il y eut d'autres Marchands à Rotterdem, qui équipperent cette même année quatre Vaisseaux & une Pinasse, qui devoit aller faire le tour de l'Amerique, par le Détroit de Magellan, tâcher de découvrir l'Ile de Californie, & de là faire voile vers le Japon & la Chine, pour y vendre & acheter des marchandises; & revenir ensuite, en faisant le tour de l'Afrique, par le Cap de Bonne Esperance. La cupidité de faire de grandes fortunes, dans ces pais éloignez, fit qu'il partit, à ce qu'on dit, de Hollande & de Zélande quatre-vingts Vaisseaux, pour les Indes Occidentales, ou Orientales.

Le même Eté, *le Comte de Cumberland* partit d'Angleterre, avec quarante Bâtimens, équippez par des Particuliers; qui parurent peu après sur les côtes de Portugal, & y jetterent une si grande épouvante, que les Caraques, qui devoient faire voile pour les Indes, n'oserent partir; ce qui fut fort avantageux aux Vaisseaux Hollandois, qui y étoient allez pour négocier, & que les Portugais ne purent pas si fort traverser dans leur commerce, qu'ils auroient fait. Cependant Cumberland ne s'arrêta pas sur les côtes d'Espagne; il continua son voyage vers les Iles Canaries, & prit quelques Vaisseaux Espagnols sur sa route. Il arriva enfin sur les côtes de l'Amerique, du côté de Porto-rico, dont il se rendit maître; mais l'air du païs, auquel les Anglois n'étoient pas accoutumez, lui fit mourir tant de gens, qu'il fut obligé de l'abandonner; après en avoir enlevé quantité de marchandises, qu'il emporta en Angleterre. 1598.

Les deux Provinces Maritimes des Païs-Bas entreprirent aussi de s'ouvrir un nouveau négoce, sur les côtes de l'Afrique, de l'Europe & de l'Asie, qui environnent la Méditerranée. Pour cela ils obtinrent un Ordre de Henri IV. à son Ambassadeur à la Porte Othomane, de les appuyer en cette Cour-là. Ils y obtinrent, au Mois d'Avril, la liberté de naviguer dans ces Mers, sous la Baniére de France, & les mêmes Privileges que les autres Marchands Chrétiens y avoient; & y ont negocié, depuis ce tems-là.

Cependant, au commencement de cette même année, les Pirates de Dunkerque, & même ceux de Calais, que l'Espagne tenoit encore, incommodoient fort la navigation de Hollande & de Zélande, sur-tout celle des Pêcheurs de Hareng, qui n'étoient pas en état de se défendre, & dont quelques-uns même allerent querir des passeports à Dunkerque & à Calais. On accusoit les Vaisseaux de guerre, qui devoient veiller sur ces Pirates, de les éviter; parce que ces gens-là, qui savoient qu'on ne leur feroit aucun quartier s'ils étoient pris, se défendoient en desesperez, & aimoient mieux mettre le feu aux poudres, que de se rendre. Les Etats Géneraux furent convoquez, pour déliberer sur les moyens d'assurer la navigation; parce qu'on avoit été averti que les Espagnols équippoient quatorze Vaisseaux à Calais, & parloient d'en équipper un plus grand nombre. On ne prit aucune résolution, sinon que les Officiers Géneraux de la Marine commanderoient, tour à tour, chacun pendant trois mois, les Vaisseaux qui devoient avoir l'œil sur les côtes de Flandre. Le Prince Maurice fut averti que les Espagnols équippoient encore à Calais deux Vaisseaux, qu'on devoit charger de toutes sortes de Marchandises pour l'Espagne, & qu'ils devoient se joindre à la Flotte de Zélande qui devoit aller au même païs, quand elle passeroit le pas de Calais; en sorte qu'on ne pourroit pas les distinguer des autres Vaisseaux. On envoya quatre Vaisseaux pour y avoir l'œil, & ils ne manquerent point de les prendre, & même sans résistance, parce qu'ils les aborderent, avant que leur canon fût prêt à tirer. Cette capture se fit le 20 de Mars, & l'on trouva sur ces deux Vaisseaux, nombre d'Officiers Espagnols & des marchandises de prix, qui furent vendues publiquement. On y trouva encore des présens des Provinces de Hainaut & d'Artois pour le Comte de Fuentes, & que l'on donna au Prince Maurice.

Il arriva aussi de la Mer Balthique, cent cinquante Vaisseaux chargez de bled, ce qui n'en diminua néanmoins pas la cherté; parce qu'il avoit été acheté cher, & qu'on en envoya beaucoup dehors. J'ai cru devoir ajoûter cela à la fin de ce Livre, pour faire voir que la navigation s'augmenta beaucoup au milieu de la Guerre.

(1) *De Meteren* Liv. XX. fol. 440. verso.
(2) Le même fol. 418. *Grotius* sur cette année.

(3) Voyez la Patente Turque dans *De Meteren* Liv. XIX. fol. 419.

FIN *du Livre Sixieme.*

image
not
available

1599. die Espagnole, qui deshonoroit la Maison d'Autriche; puis que sous le Roi Philippe III. & l'Archiduc Albert, on insultoit si cruellement des Princes Catholiques Romains, & que l'on violoit contre eux les Alliances & les Loix de la Nature & des Gens. Le Duc de Lorraine, qui avoit donné sa Fille au Prince de Cleves, & dont le Fils avoit épousé la Sœur du Roi de France, en disoit autant. Pour l'Empereur Rodolfe, qui ne se communiquoit à personne que par ses Ministres, on ne put en tirer que (1) des Lettres, auxquelles les Espagnols n'eurent aucun égard. Quand on leur reprochoit leurs inhumanitez, ils disoient que les *Hérétiques des Païs-Bas* étoient la cause de tout le mal; & quand ils ne pouvoient pas nier les violences qu'on leur objectoit, ils convenoient que c'étoit un mal, mais qui ne dureroit pas; d'ailleurs ils s'inscrivoient en faux, contre tout ce qu'on ne pouvoit pas prouver sur le champ. Mendozza tenoit encore des discours plus hautains, & disoit qu'il n'y avoit que les armes, qui le pussent empêcher d'obeïr au Roi son Maitre, & que les grands noms de l'Empereur & de l'Empire ne lui faisoient pas peur. Il ajoûtoit que si l'Empereur & les Allemands avoient eu aucune confiance en leurs propres Troupes, ils devoient les employer lors que Bonne & Rhimberck étoient entre les mains des Ennemis. Il faisoit gloire d'être ennemi déclaré de tous les Lutheriens, & disoit que Dieu l'avoit envoyé pour punir une Hérésie, qu'on avoit laissé trop long-tems impunie. Il y avoit quatre mois, que cette frontiere de l'Allemagne avoit vu les Troupes Espagnoles marcher de tous côtez, sans résistance; lors qu'il vint un Décret de l'Empereur à Mendozza, qui lui ordonnoit de sortir des Terres de l'Empire, & un autre semblable aux Etats des Provinces Unies. Il n'y avoit d'autre differences, dans ces Décrets, sinon que les reproches, qu'on faisoit à Mendozza, étoient beaucoup plus sanglans, que ceux que l'on faisoit aux Etats. Il etoit ordonné également aux deux Partis de sortir des terres de l'Empire, de dédommager ceux qu'ils avoient saccagez, de délivrer ceux qu'ils avoient fait prisonniers sur les mêmes terres; avec ordre de s'abstenir desormais d'y entrer, & des menaces égales aux deux Partis, comme s'ils avoient également violé le Droit des Gens.

1599. MENDOZZA (1) fit si peu de cas du Décret de l'Empereur, que dans le tems même qu'un Herault, envoyé par ce Prince, l'accusoit, & que l'Envoyé du Duc de Lorraine se plaignoit, il entra par force dans Calcar, Ville du Duché de Julliers, & dans quelques autres, où il mit des garnisons. Il y en eut quelques-unes, qui se rachetèrent. Il se faisoit tant d'honneur de la haine du Luthéranisme & du Calvinisme, comme il parloit, qu'il écrivit à l'Evêque de Paderborn, & à d'autres, qu'ils eussent à purger leurs païs de ces Hérésies; ou que ses Soldats y iroient, qui n'épargneroient ni la vie des coupables, ni la bourse de ceux qui les souffroient. La Ville de Wesel, qui étoit pleine de Réformez, reçut cet ordre du Conseil du Duc de Cleves, qui usurpoit toute l'autorité du Prince: car en Allemagne, en ce tems-là, le culte public dépendoit assez des Souverains. Les Etats Généraux tâcherent d'empêcher que cela ne se fit, en écrivant au Conseil du Duc, que c'étoit une chose honteuse, que, sur les ordres d'une Nation barbare, & dont la conduite montroit qu'elle étoit destituée de toute Religion, on empêchât que ceux de Wesel ne conservassent leur Religion, qu'ils avoient reçue de leurs Parens, & 1599.
qui étoit établie par l'autorité publique. Ils exhorterent aussi la Ville à tenir ferme contre cette tempête, qui passeroit en peu de tems; mais les Magistrats n'oserent demander autre chose, sinon qu'ils partageassent au moins les Eglises, avec les Catholiques Romains. Ils furent refusez, les Ministres Protestans furent chassez des Temples & des Ecoles, & les Jesuites y furent introduits. *Coriolan Garzador*, Nonce du Pape en ces lieux-là, consacra de nouveau les Eglises, en y répandant de l'Eau Bénite, en faisant fouetter les Chaires où l'Hérésie, selon lui, avoit été prêchée, en employant d'autres cérémonies, & y faisant dire force Messes. Les Protestans, accoutumez pendant cinquante ans à un autre culte, regardoient tout cela avec indignation, ou en s'en moquant. Les Prêtres & le Peuple qui n'alloit guére aux Eglises, furent extrêmement brouillez ensemble, pendant tout le tems que les Troupes Espagnoles y demeurerent en quartier; mais ensuite les Protestans reprirent le dessus.

Pendant (2) l'Hiver, il y avoit eu des Assemblées des Princes voisins du Rhin, & de la Westphalie, mais il se rassemblerent de nouveau au Mois de Fevrier à Coblents, à dessein de venir enfin à la force, si les prieres ne servoient de rien. Le Cardinal André & Mendozza y envoyerent de leur part des gens, pour s'excuser & pour s'assurer de la disposition des Princes assemblez; afin d'en gagner quelques-uns, s'il étoit possible. *Delrio* eut ordre de voir les Princes voisins du Rhin, & *Rodwits*, Lieutenant-Colonel d'un Régiment Allemand, les Ducs de Saxe, de Brunswik & de Lunebourg, le Landgrave de Hesse, les Evêques de Paderborn, de Minden & d'Osnabrug, & quelques autres. Ce dernier fut pris en chemin, par un Parti de Cavalerie des Etats, & l'on reconnut par ses papiers, qu'il alloit en Allemagne, pour y faire l'Espion, plutôt qu'en qualité d'Envoyé. Il devoit néanmoins excuser les Espagnols, par la justice des armes du Roi d'Espagne, & par la nécessité du tems. Ceux qui furent envoyez à Coblents firent tout ce qu'ils purent pour tirer l'affaire en longueur, & demanderent qu'on leur donnât une liste des Députez à l'Assemblée, & de ceux qui les avoient envoyez, afin qu'ils sussent à qui ils avoient à faire. Mais on le leur refusa, & l'on demanda au contraire qu'ils fissent voir eux-mêmes leurs pouvoirs. Enfin après s'être plaints de la précipitation des Allemands, qui au contraire avoient agi avec une lenteur excessive, pendant que les Espagnols pilloient par-tout, les terres de l'Empire; ils furent obligez de dire ce dont ils étoient chargez. Ils se plaignirent donc des bruits que l'on faisoit courir contre les Troupes d'Espagne, & de la maniere dont leur conduite étoit censurée par des personnes qui avoient moins égard à la Religion, & à la bonté de la cause du Roi, qu'aux plaintes de quelque peu de gens. Ils ajouterent, qu'ils étoient venus pour justifier le Roi d'Espagne & les Archiducs. „ Toute la Terre savoit, à ce qu'ils di-„ soient, l'innocence du Roi, dans cette longue „ guerre, qui avoit été excitée par des séditieux, „ qui avoient pris les armes contre Dieu, contre „ la Religion, contre le Roi, & contre toutes les „ Loix. Qu'ils avoient répandu cruellement le „ sang d'une infinité d'innocens, & donné sujet „ non seulement au Roi Catholique, mais encore „ à tous les autres Princes Chrétiens (s'ils vou-„ loient

(1) *Grotius* Liv. VIII. au commencement.

(2) *Reidanus* Liv. XVI. au commencement. *De Meteren* Liv. XXI. fol. 484. verso & suiv.

image
not
available

1599. Les Etats Généraux s'apperçurent bien que, la Campagne précedente, ils avoient eu trop peu de troupes, pour rien entreprendre de considerable contre les Espagnols. Ils résolurent (1) donc de faire de nouvelles levées, pour agir aussi d'une maniere offensive. Pour cela, il fallut avoir de l'argent, & les Etats de la Province de Hollande, qui contribue le plus aux dépenses communes, consentirent à faire payer le quarantieme denier de toutes les ventes & échanges de biens immeubles, depuis le 1. de Janvier de cette année. On chargea de même tous les biens immeubles, qui pourroient écheoir à quelqu'un sans Testament, ou par Testament, & tous les Dons & Légats, qui pourroient être faits. Mais comme cela ne faisoit pas assez, on établit une taxe de demi pour cent, sur tous les biens que l'on pouvoit avoir; à moins, dit *De Meteren*, que l'on n'eût moins de trois mille francs de bien. Ainsi ceux qui étoient censez riches de cent-mille francs, en devoient payer cinq cens, & de même à proportion ceux qui auroient moins de bien. On ajoûta, que ceux qui payeroient volontairement mille francs, ne seroient point taxez, & que ceux qui voudroient prêter à l'Etat le double de leur taxe, en tireroient un revenu de six pour cent. Ces levées firent beaucoup d'argent, & les autres Provinces, excepté Groningue, payerent aussi à proportion de ce qu'elles devoient contribuer.

On apprit, pendant cet Hiver, par les Lettres d'Espagne, que l'on y avoit fait visiter & examiner rigoureusement tous les Vaisseaux, venus du Nord sur les côtes d'Espagne, pour savoir s'il n'y en avoit point de Hollande, ou de Zélande; & que l'on y avoit fait arrêter les hommes, les Vaisseaux & les marchandises, qui appartenoient aux Sujets des Provinces Unies, ou que l'on croyoit leur appartenir. On avoit envoyé les Maîtres des Vaisseaux & l'Equipage en prison, & même en galere. On les avoit mis à la torture, pour leur faire avouër qui ils étoient, & où ils avoient mis leurs marchandises.

Le Cardinal André fit aussi publier une Déclaration, le 19 de Fevrier, au nom de l'Infante, par laquelle on reprochoit aux Provinces Unies la condescendance que Philippe II. avoit euë pour elles, en permettant à leurs Marchands de négocier librement en Espagne, en les invitant à faire la paix avec lui, en leur accordant les Archiducs pour être leurs Gouverneurs, en cedant les Païs-Bas à sa Fille, qui devoit épouser l'Archiduc Albert, afin qu'ils eussent des Princes particuliers; sans les pouvoir engager à traiter avec lui. Elle attribuoit cela à une malice invéterée, & à une ingratitude horrible envers Dieu & envers leur Prince. Elle leur disoit aussi qu'ils séduisoient le peuple, en lui faisant accroire que leur négoce & leurs richesses croissoient au milieu de la guerre, parce qu'ils pouvoient librement négocier en Espagne & avec les autres peuples des Païs-Bas; & que pour cela le Roi leur défendoit tout commerce en Espagne, & qu'Elle en faisoit autant à l'égard des Provinces obéïssantes, jusqu'à ce qu'ils se fussent réconciliez avec le Roi & avec Elle. L'Infante défendit en même tems rigoureusement tout commerce avec la Hollande & la Zélande & tous leurs Alliez, & revoqua toutes les permissions & les Passe-ports contraires; en donnant seulement un mois de tems, à ceux qui étoient sur ses terres, pour s'en retourner; sans néanmoins les exclurre de l'esperance d'une réconciliation, & continuant à leur offrir ce que le Roi son Pere leur avoit offert tant de fois.

(1) *De Meteren* Liv. XXI. fol. 749. verso & suiv. *Grotius* Liv. VIII. p. 367.

Cette Déclaration ayant paru, les Etats Généraux firent de semblables défenses à leurs Sujets, & en particulier de prendre aucun saufconduit des Ennemis, pour pêcher, ou pour naviguer avec sureté, & même de payer aucune rançon pour les Gens de Mer, qu'ils pourroient prendre; que selon l'ordre qu'ils avoient établi. Ils promettoient en même tems, de donner ordre pour la sureté de la navigation, sans qu'il fût besoin de l'acheter des Ennemis; auxquels ils déclaroient en même tems, que s'ils exigeoient des Sujets de l'Etat des rançons exorbitantes, ou s'ils leur causoient des dommages extraordinaires, ils s'en vengeroient sur le Brabant & sur la Flandre, & que ces Provinces payeroient ces dommages, outre les contributions qu'elles payoient dès-lors. En Frise, on défendit aussi de se racheter des extorsions des Ennemis, par des Sauvegardes, que l'on achetoit chez eux; l'on ordonna de leur courir sus, s'il entroient dans la Province, sans leur donner aucun quartier, & sans en demander. On promit même cinquante francs à ceux qui pourroient tuer, ou prendre les Soldats ennemis; & de plus, recompense à ceux qui découvriroient ceux qui auroient payé contribution aux Ennemis, qui les auroient logez, ou qui entretiendroient correspondance avec eux. Cette Ordonnance étoit datée du 20 de Mars à la Haie. 1599.

On résolut aussi d'envoyer une Flotte très considerable contre les Espagnols, dont nous parlerons, après avoir raconte ce qui se fit par terre en cette Campagne (2). Quoi que l'on eût payé une partie de ce qu'on devoit aux Garnisons d'Anvers & de Gand, comme on ne leur payoit pas le reste, elles se mutinerent de nouveau. A cause de cela, le Cardinal André se rendit au commencement de Fevrier à Anvers, pour y emprunter quelque somme, par le moyen de laquelle il pût satisfaire ces Garnisons, & distribuer encore quelque argent aux Troupes qui étoient en Westphalie & au Païs de Cleves, pour les en faire sortir plus facilement; car il semble que les Soldats ne tenoient que peu ou point de compte des pilleries qu'ils y avoient faites, & qu'ils ne prétendoient pas perdre un sou de leurs soldes, pour cela. L'Archiduc paya les deux Garnisons, dont nous venons de parler, & laissa celle de Gand dans le Château qu'elle gardoit; parce qu'elle s'étoit conduite avec assez de modestie, & n'y avoit voulu recevoir aucuns autres Soldats. Au contraire, celle d'Anvers avoit fait de très grandes insolences, comme de chasser le Gouverneur du Château, nommé *Augustin Mexia*, d'y recevoir plusieurs autres Espagnols, qui n'étoient pas de son corps, & d'exiger qu'on lui payât rigoureusement les arrerages de ses soldes. Le Cardinal ordonna qu'elle sortît du Château, & y mit une autre Garnison; après quoi il publia une sentence contre les mutins, par laquelle il les cassoit & leur ordonnoit, sous peine de la vie, de sortir dans quinze jours des terres de l'Infante. Cette punition fut suivie d'une plus grande; ce fut que les Espagnols s'étant rendu odieux aux peuples voisins, & le nom de *Mutins* n'étant pas plus agréable, ces Soldats furent presque tous tuez, ou dévalisez par les chemins; d'autant plus que le bruit couroit, qu'ils s'en retournoient chargez d'argent.

Le Cardinal, après avoir introduit une nouvelle Garnison dans le Chateau d'Auvers, & trouvé moyen d'emprunter une somme considerable d'argent, se transporta à Mastricht, pour deliberer sur ce qu'on pourroit faire en cette Campagne, avec l'Amiral d'Arragon & les autres Officiers Généraux.

(2) *Bentivoglio* P. 3. Liv. V. p. 120.

1599. du côté où l'ennemi pouvoit venir, pour lui disputer le passage, mit dans le Fort huit cens Anglois, & passa dans l'Ile, avec une partie de ses Troupes. Comme le Fort étoit bas & ne pouvoit pas fort endommager l'ennemi avec son Artillerie, le Prince fit faire une batterie fort élevée, & y plaça du gros Canon, qui tua dans peu de jours plus de quatre-cens hommes à l'Amiral. Le Cardinal, persuadé que Maurice avoit pris le change, envoya *Zapena*, *Stanley* & la Barlotte, avec leurs régimens, dont l'un étoit Espagnol, l'autre Irlandois, & le troisieme Wallon; avec quelque Cavalerie commandée par Henri de Berg; pour tâcher de passer le Wahal plus bas, deux lieues au dessus de Tiel. Ces trois Colonels firent charger trente bateaux sur des charrettes, de peur que leur dessein ne fût découvert, si on les voyoit descendre la riviere. Maurice en fut néanmoins averti, & fit descendre des Bâtimens armez, de Nimegue, pour s'opposer à leur passage & garnit le bord de la riviere de monde. Quand les Espagnols furent arrivez à l'endroit marqué, ils s'apperçurent qu'ils étoient découverts, & douterent s'ils devoient executer leur ordre. La Barlotte s'y opposa, & les deux autres Colonels voulurent le tenter, mais ils trouverent d'abord une trop forte opposition pour s'y opiniâtrer. Ils descendirent donc plus bas; mais les Ennemis firent le même mouvement, sur la rive opposée.

Le Cardinal avoit donné ordre, que si l'on pouvoit passer le Wahal, l'on attaquât incessamment le Fort de Voren, & que l'on tâchât de s'en rendre maitre; mais que si on ne pouvoit pas le prendre, on entrât plus bas dans l'Ile de Bommel, & que l'on s'assurât du passage, le mieux qu'il seroit possible. La Barlotte desespera bien-tôt de prendre le Fort, à cause des mouvemens des Ennemis de ce côté-là; fit de nouveau charger les Barques sur des Chariots & marcha promptement vers l'Ile de Bommel, où il entra presque sans opposition, le 4 de Mai, entre Kessel & Maren, & prit le Château de Hel. Le Prince en fut d'abord averti, & partit le 5 de Mai & arriva de nuit à Bommel, avec trois Compagnies de gens de pied, & sept de Cavalerie. Il laissa le reste de son Armée dans la Betuwe, & le fit venir, dès que l'Amiral d'Arragon se mit en marche pour l'Ile de Bommel, ce qui arriva quelques jours après. La Ville de ce nom n'avoit, outre ses vieilles fortifications, que des Ouvrages pour les couvrir, de très-peu d'étendue; de sorte qu'on ne pouvoit pas disputer longtems le terrein à l'ennemi. Maurice qui avoit compris ce défaut des anciennes fortifications, fit envelopper Bommel par des Ouvrages de terre beaucoup plus étendus, du côté de la terre; car de l'autre côté la riviere la défendoit assez. On avoit déja commencé à travailler à ces Ouvrages, mais ils n'étoient pas encore achevez, & la Ville même étoit ouverte en quelques endroits, par où on l'auroit pû prendre, si on l'eût brusquement attaquée. Maurice, résolu de faire venir là toute son Armée, fit retrancher plusieurs postes, depuis Bommel jusqu'à Louvestein, & à l'autre coté de la Ville, pour y loger ses Troupes. L'ennemi prit cependant le Fort de Crevecœur, dont la Garnison sortit le 11. Il incommodoit extrémement la Ville de Bolduc, par ses courses. Le Cardinal étoit allé dans cette Ville, pour y donner quelques ordres, touchant les provisions nécessaires pour l'Armée. Elle marcha à l'Ile de Bommel, de près du Fort de Schenk où elle étoit, dès qu'elle eut appris que les Troupes détachées y étoient entrées. Elle prit son chemin le long de la levée de la Meuse, & étant aussi passée dans l'Ile elle s'arrêta au Village de Herwen sur le Wahal. Elle fut incommodée dans sa marche, par des Bâtimens armez, 1599. qui faisoient feu sur ceux qui paroissoient sur la digue, qui est le long de la riviere, & qui empêchoient d'entreprendre de la passer. On les canonna & on leur fit quelque dommage, mais peu considerable, à cause des détours de la riviere, dont les digues les couvroient. De Herwen l'Armée s'approcha de Bommel, & prit ses quartiers autour de la Place. Maurice fit aussi venir toute son Armée, de l'autre côté du Wahal, vis à vis de la Ville, & fit jetter deux ponts sur cette riviere, l'un au dessus, & l'autre au dessous de la riviere, longs chacun de 450, ou 460 pas. Il se servit de grosses Barques pour cela, qu'il joignit par des planches; & l'un qui étoit si large, que deux chariots y pouvoient passer de front, fut pour la Cavalerie, & l'autre pour l'Infanterie. Il y en avoit encore un troisieme plus étroit, sur de petites barques; où il étoit permis à tout le monde de passer.

Avant que l'Armée Royale se fût couverte par des retranchemens, l'Artillerie de l'Ennemi, qui tonnoit de toutes parts, tant des Bâtimens armez sur la riviere, & des digues opposées, que de la Ville même, faisoit beaucoup de ravage dans le Camp de l'Amiral, & l'on ne savoit où se mettre à couvert. Mais ensuite il commença lui-même à canonner la Ville & les Troupes ennemies, rangées le long de la digue.

Bentivoglio assurée que Maurice avoit dix-huit mille Fantassins & trois mille Chevaux, de sorte qu'il n'étoit pas possible aux Espagnols de le forcer. On peut juger par-là, & par les Ouvrages & les ponts qui se firent sur le Wahal, que les Etats devoient faire une très grande dépense. Aussi compta-t-on qu'outre la solde de l'Armée, ils dépenserent pour les fraix extraordinaires des Bateaux, des Chariots, des Chevaux, des munitions de guerre pour l'Artillerie, de ceux qui étoient employez à remuer la terre, & des Officiers qui conduisoient les travaux qui se faisoient, & il en couta aux Etats douze cens mille francs. (1) Aussi les Députez de l'Etat, qui calculoient cette dépense, & qui consideroient que leur Armée étoit aussi forte que celle des Ennemis en Infanterie, plus forte en Cavalerie, & commandée par un General qu'ils jugeoient pour le moins aussi habile que Mendozza, croyoient-ils qu'il vaudroit mieux hazarder un combat, qui pourroit mettre fin par une victoire à une guerre si onereuse. Ils prierent donc Maurice de chercher une occasion de donner bataille. Le Prince, & Guillaume de Nassau, qui étoit aussi à l'Armée, surpris que les Etats qui avoient toujours été très-éloignez de vouloir rien hazarder, parlassent alors d'une bataille, représentoient que c'étoit une chose très-hazardeuse de risquer un combat, qu'un accident imprévu pouvoit faire perdre, quand on s'attendroit à la victoire: que bien loin que l'Ennemi manquât de courage, il se battoit avec une sorte de rage: que le Roi d'Espagne, qui abondoit en argent, seroit toûjours en état de remettre de nouvelles Armées sur pied; parce qu'il trouvoit, dans la grande étendue de ses Etats & ailleurs, tant de Soldats qu'il vouloit: que s'il perdoit une partie du Brabant, ce ne seroit rien pour lui; que les Etats au contraire avoient une Armée composée principalement de Troupes levées chez eux; que si leur Armée étoit battue, il y auroit une consternation génerale parmi les habitans des Provinces; que tout le plat-païs seroit exposé aux pillages des Ennemis, qui pénetreroient en des lieux, qui avoient été ci-devant à couvert de

(1) *Reidanus* Liv. XVI. p. 462.

image
not
available

1599. avoit commencé sur la digue, n'étoit pas encore achevé, mais on y travailloit, sous la direction de *Diego Durango*, Sergent Major d'un Terce Espagnol, qui donna son nom à ce Fort. La Cavalerie étoit commandée par *Ambroise Landriano*, en qualité de Lieutenant-Général, qui se tenoit fort sur ses gardes & qui avoit fait faire plusieurs Redoutes sur la digue de la riviere, & y logea la Cavalerie. Maurice résolut de faire attaquer ce Fort, avant qu'il fût achevé. Au commencement de Juillet, les Troupes de Maurice, ayant passé la Meuse, furent l'attaquer, comme elles le firent avec beaucoup de résolution; mais on soûtint courageusement leurs attaques, & comme ils apprirent que Mendozza étoit en mouvement pour venir secourir le Fort, avec une partie de son Infanterie, ils se retirerent, après y avoir perdu quelque monde. Le Fort de Durango étant achevé, & les quartiers de la Cavalerie Espagnole mieux assûrez, Maurice n'entreprit plus rien, de ce côté-là. Cependant on avoit travaillé au grand Fort, avec diligence, & comme il étoit presque achevé, on fit bâtir une Eglise au milieu, dont le Cardinal André posa la premiere pierre. Il s'y transporta plusieurs fois en personne, pour hâter les travaux, & il y fut encore pour y consacrer l'Eglise; à qui il donna le nom de S. André, aussi bien qu'au Fort. Il sembloit que ce Fort se soûtiendroit facilement, & tiendroit perpetuellement toute la Hollande en crainte, mais il fut vendu aux Etats, par la Garnison mutinée, faute de payement, comme on le verra dans la suite.

Les Allemands (1) Confederez n'ayant point été satisfaits par les Espagnols, qui retenoient toûjours quelques Places dans l'Empire, mirent en Campagne une Armée composée de vingt-cinq mille hommes d'Infanterie, & de quatre mille Chevaux, mais avec beaucoup de lenteur, sous la conduite du Comte *de la Lippe*. Les Etats le presserent fort de se joindre à leur Armée, pour réduire plus facilement les Espagnols à ce qu'on demandoit d'eux; mais les Confederez ne le voulurent point, de peur d'irriter trop le Roi d'Espagne & d'attirer la guerre chez eux. Cependant le Cardinal fit rendre Emmeric au Duc de Cleves, & promit de lui remettre au plûtôt Rees & les autres Places qu'il lui retenoit. La Ville de Wesel prit cette occasion, pour obliger les Catholiques, qui s'en étoient rendu maitres, d'en sortir, & retournerent à la profession de leur premiere Religion. Le Nonce du Pape y étoit encore, mais il fut contraint d'en sortir, avec tous les Ecclesiastiques Romains

L'Armée Allemande alla cependant attaquer Rhimberck, qui étoit gardée par une Garnison de Mutins; qui néanmoins, sommez de la rendre, le refuserent & se disposerent à la défendre. Le Comte de la Lippe se contenta de mettre Garnison dans un Fort vis à vis de la Place; & alla pour réduire la Ville de Rees. Il n'y réussit pas mieux, puis qu'après avoir canonné la Ville, il fut réduit à se retirer le 22 de Septembre, par une seule sortie de la Garnison, qui mit un de ses Quartiers en desordre. Enfin l'Armée se débanda entierement, sans avoir rien fait, que s'attirer le mépris des Espagnols; soit que ce fût par la faute du Chef & des Officiers peu experimentez, ou que ces nouvelles levées ne fissent pas leur devoir.

Pendant que tout cela & quelques autres choses de moindre conséquence, auxquelles nous ne nous arrêtons pas, se passoient dans les Païs-Bas, l'Archiduc Albert étoit en Italie, dans le dessein d'aller en Espagne; mais ayant laissé passer la saison propre à cela, il fut obligé de passer l'Hiver à Milan & à Genes, avec la Reine d'Espagne. Cependant le Prince Philippe de Nassau prit possession, au mois de Mars, de la Principauté d'Orange. La Reine & l'Archiduc partirent peu après, passerent par Marseille, & allerent de là en Espagne. Le Roi Philippe III. épousa à Valence Marguerite d'Autriche, & l'Archiduc l'Infante Isabelle Claire Eugenie. Sur la fin de Mai, le Roi & la Reine partirent pour Madrid, & l'Archiduc, avec l'Infante, pour Barcelone. Ils s'y embarquerent, sur vingt-quatre Galeres, commandées par le Prince *Doria*, & arriverent à Genes en peu de jours. De là ils passerent à Milan, où ils demeurerent presque tout le mois de Juillet, comme s'ils n'avoient rien eu à faire dans les Païs-Bas. Ils s'y acheminerent enfin, par la Savoie, la Franche Comté, & la Lorraine; d'où ils entrerent dans la Province de Luxembourg. Sur le commencement de Septembre, ils s'approcherent de Bruxelles, en s'arrêtant quelques jours à Hal, pour y faire leurs dévotions à la Ste. Vierge; que *Lipse* a rendu fameuse, par le Livre qu'il a fait en son honneur. Le Cardinal André s'y trouva aussi, & après s'être entretenu avec son Frere sur les affaires des Païs-Bas, & fait, comme l'on dit, de grandes plaintes contre Mendozza, il partit pour l'Allemagne. Les Archiducs (c'est ainsi qu'on nommoit Albert & Isabelle) firent leur entrée dans Bruxelles, le 6 de Septembre; ils y furent reçus avec une pompe extraordinaire, & la Cour des nouveaux Princes y parut avec éclat. Un (2) Auteur du tems, mais qui étoit du parti des Etats des PP. UU. remarque qu'ils tenoient, dans cette céremonie, les yeux élevez, ou qu'ils se regardoient l'un l'autre, sans jetter leurs regards sur le Peuple; qui s'en choqua, & qui se chagrinoit en lui-même, de ce que les respects très-soumis qu'il leur rendoit, ne pouvoient pas attirer leurs yeux sur lui. Si cela est vrai, ces Princes crurent qu'il n'étoit pas de la gravité Espagnole de regarder les gens, quoi qu'ils n'eussent pas sujet de les mépriser. Un Jurisconsulte, nommé *Maas*, fut chargé de faire le compliment à LL. AA. au nom des Etats, & le fit un genou plié en terre, jusqu'à ce qu'il eût achevé; ce qui étoit contre les anciens usages du Païs, & qui déplut à des peuples accoûtumez à être plus civilement traitez par leurs Princes.

Les céremonies (3) de l'Entrée étant finies, Albert s'appliqua d'abord aux affaires du Gouvernement, sans que l'Infante s'en mêlât; quoi que ce fût en sa personne principalement, que résidoit la principale autorité. Elle le voulut ainsi, pour faire plus d'honneur à son Epoux, ou parce qu'elle n'entendoit pas cette sorte d'affaires. La premiere difficulté qui se rencontra, fut le serment que les Archiducs devoient faire aux Provinces, par rapport aux Privileges, que les Provinces vouloient qu'ils leur conservassent. On leur parla d'ôter les garnisons étrangeres, de raser les Citadelles, & de laisser les Villes se garder elles-mêmes, comme autrefois. L'Archiduchesse parut choquée, qu'à son arrivée, on témoignât tant de défiance, & le prétexte de la guerre suffit pour garder les Citadelles & les Troupes; quoi qu'on ne les pût pas entretenir, comme leurs mutineries perpetuelles le montroient assez, & que les peuples les plus soumis fussent exposez par-là à leurs pilleries. Ces difficultez ayant été levées, les Archiducs se rendirent à Louvain, qui est la premiere Ville de Brabant, com-

(1) *Bentivoglio* là-même p. 130.

(2) *Reidanus* Liv. XVI. p. 475.
(3) *Bentivoglio* là-même.

image
not
available

1599. Pour venir présentement aux affaires de la Marine, après que l'on eut défendu, en Espagne & dans les Païs-Bas, tout commerce avec les Hollandois & les Zelandois, & que les Etats des PP. UU. eurent fait, de leur côté, une pareille defense; ils considererent que tout le négoce de Mer se faisant desormais par d'autres nations, cela pourroit leur attirer les gens de Mer. A cause de cela, pour leur donner de l'occupation, ils résolurent d'équipper une Flotte de soixante & treize Vaisseaux, pour courir les côtes d'Espagne, pour attaquer la Flotte des Indes, & aller même aux Colonies Espagnoles, pour saccager toutes celles qu'ils pourroient surprendre. On nomma, pour Amiral, *Pierre vander Dous*, avec un Vice-Amiral, & un Contre-Amiral, gens courageux & experimentez dans les affaires de la Mer. On leva huit mille hommes, tant Matelots que Soldats, pour monter la Flotte. Les Etats Généraux encouragerent fort les Particuliers, qui voudroient équipper des Bâtimens, pour des négoces éloignez. Quoi que Moucheron, dont nous avons parlé, eût très-mal réussi, en voulant conquerir l'Ile du Prince; il partit trois Vaisseaux d'Amsterdam, pour aller découvrir les mines d'or de la Guiane dans l'Amerique, sur la Mer du Nord, à quelques degrez au deça de la Ligne. C'est en effet un païs, où il doit y avoir beaucoup de mines d'or, comme (1) les Relations de ce tems-là nous l'ont appris; qui le font même plus riche que le Perou, & qui disent que la posterité des Incas de ce païs-là y regne encore à présent. Mais comme elles nous apprennent qu'il n'est pas facile d'y arriver, ces Vaisseaux ne purent y parvenir; ils firent seulement descente aux *Iles de Sel*, où ils en trouverent de l'excellent, fait sans art humain, dont ils se chargerent; & par-là l'on n'eut plus besoin du Sel d'Espagne & de Portugal, & il y alla depuis plusieurs Vaisseaux, tous les ans; cette navigation n'étant pas trop longue, & le Sel ne coûtant qu'à le prendre. La Compagnie d'Amsterdam, qui avoit envoyé l'année passée huit Vaisseaux aux Indes Orientales, y en envoya encore trois celle-ci. Tous ces Vaisseaux, ou au moins la plûpart, retournerent chargez d'épiceries & d'autres marchandises l'an 1600, avec beaucoup de profit pour la Compagnie.

La grande Flotte, équippée contre l'Espagne, fit voiles le 28 de Mai, avec un vent de Nord, & arriva le 11 de Juin à la vuë de la Corogne. Les Espagnols, avertis de son dessein, avoient retiré leurs Vaisseaux sous les Forts, bien garnis de monde & d'artillerie; & comme ils ne voulurent point sortir au devant de la Flotte ennemie, après avoir essuyé deux cens volées de Canon sans aucun dommage, elle prit son cours vers les Canaries, selon son ordre, & y arriva le 26 de Juin. Elle attaqua la grande Ile Canarie, qui a donné son nom à toutes les autres. Les Espagnols tâcherent d'empêcher qu'on n'y fit descente, mais inutilement. Van der Dous, quoi qu'extrêmement gros, se jetta dans la Mer jusqu'à la ceinture, & fut suivi des Soldats & d'une partie des Matelots. Le Château du Port, où il y avoit quatre-vingts hommes, avec quinze pieces de Canon, se rendit d'abord. Le lendemain la Ville fut prise, mais les habitans s'étoient sauvez aux montagnes, avec ce qu'ils avoient pu emporter. Quelques Matelots, qui les voulurent suivre, y perdirent la vie; mais les principaux de la Ville vinrent pour la racheter, afin qu'on ne la brulât point. Comme ils n'offroient pas assez, on y mit le feu, & l'on fit sauter quelques Chateaux. La Flotte fit voiles à la Gomere, dont les habitans se sauverent de même, & quelques-uns de ceux qui les voulurent suivre, furent tuez. La Flotte pilla ce qu'elle trouva, & mit le feu à la Ville. Ensuite l'Amiral résolut d'aller plus loin, & renvoya trente-cinq Vaisseaux de la Flotte, sous le Vice-Amiral *Jean Gerbrantsen*, qui arriva à Amsterdam au mois de Septembre. Les autres trente-six Vaisseaux, qui étoient doublez, comme l'on a accoûtumé de faire pour cette sorte de voyages, prirent leur cours, sous Van der Dous, le long des côtes de l'Amerique, & allerent à l'Ile de S. Thomé, dont les habitans se sauverent aussi aux montagnes, d'où ils descendirent ensuite, au nombre de sept mille hommes; mais ils furent repoussez & l'Ile pillée. On y trouva près de cent pieces de Canon de fonte, neuf mille caisses de sucre, quatorze cens dents d'Elephant, quantité de marchandises des Indes & une somme considerable d'argent. Les Soldats & les Matelots, ayant mangé avec excès des fruits du païs, & fait d'autres débauches, y prirent les maladies du Climat. L'Amiral lui-même en fut attaqué, avec son neveu, *George van der Dous*, jeune homme estimé par son savoir, & ils en moururent tous deux. La Flotte fut obligée de retourner en Hollande, avec son butin, & quantité de malades, dont plusieurs, outre les maladies de S. Thomé, furent cruellement attaquez du Scorbut, maladie du Septentrion. Mais avant que de revenir, l'Amiral, selon ses ordres, détacha sept de ses meilleurs Vaisseaux, sous *Herman de Brour*, pour aller au Brésil. Ils y enleverent beaucoup de sucre & d'autres marchandises, & retournerent l'année suivante en Hollande. 1599.

On peut voir par-là que cette Flotte causa du dommage aux ennemis, & engagea le Roi d'Espagne en de grands fraix. Il y eut aussi quelques particuliers sur la Flotte, qui y gagnerent; mais il n'y a guére d'apparence que l'Etat en retirât les dépenses, qu'il avoit faites pour l'équipper.

En Espagne, on avoit aussi équippé une Flotte pour s'opposer à celle-là; mais comme on ne savoit pas le dessein de Philippe III. on eut peur que cette Flotte ne fût équippée pour faire une invasion en Angleterre, ou dans les Provinces Unies. La Reine d'Angleterre crut voir revenir les Espagnols armez, contre elle, comme en l'an MDLXXXVIII. Elle fit demander quarante, & puis soixante Vaisseaux aux Etats, avec deux mille hommes de leurs Troupes. Ils accorderent tout: mais ayant reçu des avis plus sûrs d'Espagne, ils ne lui envoyerent rien, parce qu'Elisabeth n'en eut pas besoin. La Flotte Espagnole ne fut employée qu'à accompagner jusqu'à la Tercere les Vaisseaux qui alloient aux Indes & en Amerique, & à les ramener de là en Espagne.

Friderie Spinola, Noble Genois, s'avisa cette année, d'amener à ses fraix six grandes Galeres d'Espagne, pour courir sur les Hollandois & les Zélandois; à condition que les Vaisseaux, qu'il prendroit sur eux avec ses Galeres, seroient de bonne prise. On en eut avis, & l'on fit croiser quelques Bâtimens, pour les surprendre; mais elles échapperent à leurs soins, par un bon vent, entre Douvres & Calais; & prenant leur route au Nord, éviterent les Vaisseaux qui faisoient la garde sur les côtes de Flandre, & qui les voyant revenir de ce côté-là, sans s'en défier, permirent qu'elles entrassent dans le Canal de l'Ecluse, sans être endommagées, excepté une qui échoua, mais que l'on retira ensuite. L'usage de ces Galeres étoit de partir en tems calme, à force de rames, & d'aller attaquer les Vaisseaux de guerre, qui ne se peuvent pas mouvoir dans la bonace. Spinola vou-

(1) Voyez celle de *Walter Raleigh* faite en 1595.

1600. Ce fut pour cette raison, que l'Archiduc n'avoit pas voulu raser les Citadelles, ni rendre la garde des Villes à leurs propres habitans; quoi qu'on le demandât, au tems de son inauguration. Ces Troupes, quoi que mutines, ne favorisoient pas les Peuples contre les Princes; mais au contraire les pilloient, comme cela étoit arrivé plusieurs fois à Anvers, & comme il arriva encore en ce tems-ci, où les Italiens mutinez de Hamont faisoient payer contribution aux Provinces Wallonnes, comme *Bentivoglio* le remarque. C'est une maxime assez commune, que de conniver aux desordres des Soldats & de ne les point prévenir, dans les païs dont on veut mortifier les habitans. Avant que l'Hiver fût passé, (1) Maurice conduisit par eau un corps de Troupes, avec lequel il alla attaquer Crevecoeur, & le réduisit en trois jours à se rendre. Il vint environ cinq cens Chevaux des Ennemis, pour s'opposer à lui, mais ils furent entierement défaits, parce que ceux de Bolduc ne les voulurent point recevoir, les Bourgeois s'étant réservez la garde de leur Ville, sans y admettre aucune garnison. Ceux du Fort de S. André conserverent cependant cette Place, dans l'esperance de la retenir comme un gage, jusqu'à ce qu'on leur payât les soldes, qui leur étoient dues depuis trois ans. Ils refusoient de rendre la Place à Maurice, quoi qu'il leur fit offrir une somme d'argent; parce qu'elle n'égaloit pas celle qui leur étoit duë par l'Archiduc. La Place étoit environnée de cinq bastions, & de deux fossez, avec des chemins couverts. Par là l'Archiduc s'étoit vanté d'être maitre des deux rivieres qui y passoient, & de brider les Hollandois, par cette Citadelle. Pendant que le terrein voisin de ce Fort étoit couvert par les rivieres débordées, ils répondirent avec beaucoup de fierté aux invitations de Maurice; & tuerent même un Soldat, qui ayant été fait prisonnier par ses gens, leur avoit été renvoyé pour les engager à se rendre. Maurice fut enfin obligé d'employer la force; & comme la Cavalerie n'étoit d'aucun usage dans ce terrein mouillé, il l'envoya dans le voisinage; & pour n'être pas attaqué par l'ennemi, il fit ouvrir la digue de la Meuse, & mit sous l'eau tout le voisinage du côté du Brabant. Après cela, il s'appliqua à renfermer le Fort par des Redoutes & des retranchemens; pour empêcher que personne ne pût y entrer, ni en sortir. Cependant, pour leur faire peur, il se mit à canonner Batenbourg, petite Place du Betuwe, peu éloignée de là, & d'où l'on entendoit facilement le bruit de l'Artillerie. Il fit en même tems canonner le Fort, & leur tua quelque monde, de sorte qu'ils furent obligez de se tenir cachez derriere les remparts. Ils étoient fort incommodez, parce qu'ils n'avoient ni bois à bruler, ni remedes pour les malades, ou pour les blessez; mais ceux de Bolduc leur donnoient de nuit des signaux, qui leur faisoient esperer un prompt secours. Velasco vint en effet, avec des Troupes, mais l'inondation l'empêcha de passer. Maurice étoit déja avancé tout près de la contrescarpe, & les assiegez sans esperance de secours; de sorte qu'on en vint le 28 d'Avril à un accommodement, par lequel ils reçurent des Etats Generaux cent-vingt-cinq-mille florins, & leur remirent le Fort. Cette affaire fut finie & executée le 6 de Mai. Les Soldats entrerent, pour la plûpart, au service des Etats, & s'aquitterent bien de leur devoir, dès qu'ils furent accoûtumez à la discipline militaire de Maurice. Les Espagnols les proscrivirent, comme les Etats avoient fait autrefois la Garnison de Gertruydemberg. Cependant ces Soldats prétendoient qu'il y avoit bien de la difference entre eux & ces gens-là, qui avoient livré la Place aux Espagnols, quoi qu'ils eussent reçu des Etats ce qui leur étoit dû, & soûtenu un siege contre eux; au lieu que pour eux, ils n'avoient point été payez, & s'étoient ensuite trouvé abandonnez, sans tirer aucun profit de la reddition du Fort, pour laquelle ils n'avoient pas touché autant que l'Archiduc leur devoit. Ils étoient au nombre de douze-cens hommes, Wallons, ou Allemands, & furent reçus volontiers dans l'Armée des Etats, qui défendirent séverement qu'on eût à les traiter de traitres; & ils servirent d'autant plus fidelement, qu'ils n'attendoient aucun quartier des Espagnols. 1600.

Pendant l'Hiver, les Etats Generaux chercherent, selon leur usage, les moyens de soûtenir la guerre pendant la Campagnie suivante. La dépense qu'on avoit faite pour la Flotte contre les Espagnols, & la diminution des revenus de l'Amirauté par l'interruption du commerce en Espagne, avoient épuisé la République; & comme la Ville de Groningue avoit refusé, depuis trois ans, de payer ce à quoi elle étoit taxée, selon la proportion établie pour cela, quoi que les autres Provinces l'eussent souvent pressée, (3) elles en vinrent à une résolution assez ferme, pour une République libre & nouvellement formée. Ce fut d'envoyer Guillaume de Nassau, Gouverneur de Frise & de Groningue, avec des troupes, en cette derniere Ville, pour la réduire à payer sa taxe. Le peuple naturellement un peu farouche, & ceux qui le gouvernoient, & qui ayant eté en exil durant le tems auquel les Espagnols étoient les maitres, & qui se faisoient honneur de défendre les Privileges de la Ville, résisterent long-tems aux instances des Etats Generaux; sous prétexte que l'on exigeoit plus d'eux, que les Espagnols n'en avoient demandé. Cependant cet exemple étoit pernicieux, parce que d'autres Provinces auroient pû, sous de semblables prétextes, ne contribuer rien en faveur de l'Union, & n'avoir d'égard aux articles de la Conféderation de l'an MDLXXIX. qu'autant qu'elles l'auroient trouvé à propos; ce qui alloit à dissoudre l'Union, par laquelle seule les Provinces pouvoient résister à l'Archiduc, & conserver leur Liberté & leur Religion. Les Etats Généraux, après avoir usé de beaucoup de patience pendant trois ans, envoyerent enfin Guillaume, qui entra dans la Ville sans desordre, quoi que les Magistrats & le Peuple ne témoignassent pas aux Etats le respect qu'ils leur devoient, y desarma les Bourgeois, y fit bâtir une Citadelle, où il mit garnison, & les réduisit à payer leur taxe. On avoit fait venir à la Haie quelques-uns des Magistrats, les plus hardis & les plus obstinez à refuser d'obeïr, & l'on croyoit qu'ils seroient punis; mais la Ville étant rentrée en son devoir, on les relâcha. Le même Guillaume appaisa une semblable brouillerie en Frise, en joignant la douceur à la force, contre les habitans de la campagne, qui ne vouloient pas payer les droits, que l'on avoit mis sur les pâturages & sur le bétail, quoi que nulle des autres Provinces n'en fût exempte. C'est ainsi que les membres d'un Corps Politique, en recherchant leur bien particulier, travaillent souvent à la destruction de tout le Corps; sans lequel néanmoins ils ne sauroient se conserver, & qu'en

Cc 2

(1) *Grotius* Hist. Liv. IX. p. 385. Voyez *Reidanus* Lib. XVII. p. 499.
(2) Voyez *De Meteren* Liv. XXII. fol. 475. verso.

(3) *Grotius* Lib. IX. p. 385. *Reidanus* Lib. IX. p. 501. qui raconte cette affaire plus au long.

image
not
available

1600. parole, & que l'argent d'Espagne avoit aussi été souvent employé à toute autre chose, que ce à quoi il avoit été destiné. On s'en étoit plaint en Espagne, dès le tems même du Duc d'Albe, & ensuite sous le Duc de Parme. En effet, on pouvoit dire, que si l'argent d'Espagne avoit été bien ménagé & employé à ce à quoi il devoit l'être, il auroit été suffisant non seulement à soûtenir la guerre, mais même à la finir à l'avantage des Espagnols, qui dépensoient trois ou quatre fois plus que ne faisoient les Etats Géneraux des Provinces Unies. Il se fit encore d'autres propositions, dans les Etats des Provinces obeïssantes, & d'autres négociations; dont on parlera, après avoir fait l'Histoire de la Campagne de cette année, l'une des plus mémorables de ce siécle-là.

La plûpart (1) des Troupes Espagnoles s'étant mûtinées, les Etats Géneraux, quoi qu'ils eussent fait une très-grande dépense à la défense de l'Ile de Bommel, résolurent de faire encore un effort extraordinaire cette Campagne; pourvu que le Prince Maurice voulût faire la guerre en Flandre & aller attaquer Dunkerque. Les Hollandois, & les Zélandois sur-tout, pressoient extrêmement cette expedition, parce qu'ils étoient les plus incommodez par les Pirates de Dunkerque. On croyoit que cette Place pourroit être prise, quoi qu'avec quelque peine; parce qu'on pourroit transporter l'Armée par mer à Ostende, & qu'en prenant quelques Forts, qui étoient autour de Nieuport, ce qui pouvoit être executé en peu de jours, on la conduiroit facilement devant Dunkerque; pendant qu'on voitureroit l'Artillerie, les munitions de guerre, & les provisions de bouche, par mer. On proposa aussi de prendre auparavant Furnes & Nieuport, où l'on pouvoit aller sûrement depuis Ostende, & il fut dit même, que si l'Archiduc vouloit hazarder un combat pour l'empêcher, on ne manqueroit pas plus de courage que l'année précedente, où l'on avoit été disposé à donner bataille devant Bommel.

Le Prince Guillaume, qui se trouva à ces deliberations, étoit aussi surpris du courage des Etats, cette année, qu'il l'avoit été devant Bommel. Il jugeoit que c'étoit une entreprise desesperée, qui ne venoit que de l'impatience des Hollandois & des Zélandois, pillez par les Pirates de Dunkerque. Néanmoins, quoi qu'il vît qu'il ne manqueroit pas d'offenser ces Provinces, en s'opposant à ce projet, il ne laissa pas de leur représenter „ qu'on ne „ pouvoit guére esperer de prendre Dunkerque, „ avant que l'Archiduc le secourût: Que les des„ seins hazardeux pouvoient échouër par les moin„ dres accidens, qu'on ne pouvoit pas prévoir: „ Qu'outre l'inconstance des vents, les difficultez „ d'un embarquement, sur-tout à l'égard de la „ Cavalerie, pourroient donner le tems à l'Archiduc „ de venir au secours de la Place: Que des recom„ penses promises aux Mutins, ou l'esperance d'ê„ tre mieux logez en Flandre, pourroient les enga„ ger à suivre l'Archiduc de ce côté-là: Que la „ pensée où l'on étoit d'être superieur en Cavale„ rie, se pourroit bien trouver fausse; que l'Infan„ terie d'Albert étoit au moins meilleure que „ celle des Etats, & que, comme il étoit maître „ du païs, il pourroit, sans hazarder un Combat, „ faire perir l'Armée des Etats, seulement en lui „ coupant les vivres, & rendre la Cavalerie inu„ tile, par des retranchemens dans les passages, „ qui ouverts lui pourroient donner le moyen de „ courir le païs: Que le retour de Dunkerque à „ Ostende ne seroit pas facile, à cause de l'eau 1600. „ qu'il faut passer à Nieuport, comme Maurice „ lui-même l'avoit éprouvé: Que si l'on attaquoit „ cette derniere Place la premiere, on donneroit „ à l'Archiduc le tems de jetter des Troupes „ dans Dunkerque, & de s'y fortifier: Qu'il falloit „ presque une Armée pour garder Nieuport, & „ qu'il y avoit tant de Forts autour, qu'il le pour„ roit tenir bloqué, & empêcher que la garni„ son ne fît aucune course aux environs: Que „ l'Archiduc pourroit plus facilement repren„ dre Dunkerque qu'on ne l'auroit pris, en choi„ sissant un tems propre, & qu'ainsi la joie de l'a„ voir pris ne seroit pas longue; mais que si l'Ar„ mée des Etats étoit défaite, la République seroit „ perdue: Qu'on n'avoit jamais formé de dessein „ si hazardeux, depuis qu'on faisoit la guerre; & „ que quand même il réussiroit, comme par mi„ racle, ceux qui auroient donné un semblable „ conseil, ne laisseroient pas d'être blâmables: „ Qu'on pourroit, avec beaucoup plus de sureté, „ assieger l'Ecluse, & que comme on n'auroit pas „ besoin de Cavalerie dans ce siege, elle pourroit „ cependant courir le Brabant, & qu'il ne seroit „ pas difficile de défendre contre l'Ennemi les „ lignes de circonvallation: Que l'on prendroit là „ les Galeres qui incommodoient la Zélande, & „ que l'on gagneroit plus d'honneur à prendre „ l'Ecluse, que Dunkerque: Que s'il arrivoit „ quelque malheur, on auroit un Asyle prêt à „ Nieuwenhaven, où l'on pourroit se retrancher, „ à la vue même de l'Ennemi; Que par-là on se„ roit en état de porter la guerre en Flandre, la „ Province la plus riche de celles qui étoient sou„ mises à l'Ennemi, & que l'on obligeroit ainsi „ l'Archiduc d'y faire lui-même le dégat: Qu'il „ n'y avoit d'ailleurs qu'Axel & Neus, de ce qui „ appartenoit à l'Etat, qui fussent exposées à la „ violence des gens de l'Archiduc." Cet avis étoit sans doute très-prudent, & venoit d'un très-habile homme, & qui ne pouvoit pas être suspect de timidité; mais apparemment le tort, que Dunkerque faisoit au négoce, par le moyen des Pirates, prevalut, dans l'esprit des deux Provinces voisines, aux raisons de Guillaume.

Elles firent donc toutes les provisions nécessaires, pour l'execution de ce dessein. On prépara plus de huit-cens Barques, pour porter les Troupes & les Munitions. Quand elles furent prêtes, on y embarqua cent-vingt-huit Compagnies d'Infanterie, & vingt-cinq Cornettes de Cavalerie, avec trente-sept pieces de Canon de batterie & sept de Campagne. On laissa en Frise le Comte Guillaume, & en Brabant Hohenlo, pour garder la Frontiere, avec quelques Troupes, outre les Garnisons. L'Archiduc croyoit qu'on l'attaqueroit du côté de la Gueldre; mais il fut bien-tôt détrompé, & envoya quelque peu de Troupes, qu'il avoit ramassées, près de Rimberck, vers la Flandre. Maurice arrivé le 19 de Juin à Rammekens en Zélande, où la Flotte étoit prête, il se mit dessus; mais comme le vent étoit contraire pour aller par mer à Nieuport, il descendit à terre, & de l'avis des Députez des Etats Generaux, il prit la résolution de partir, pour prendre terre à l'endroit le plus près de la Flandre, & de marcher ensuite par terre à Nieuport. Il se rembarqua donc & arriva près d'une Forteresse Espagnole, nommée Philippine, le 21 & le 22 du même Mois. Ce Fort n'ayant que quarante hommes, avec un Sergent pour les commander, il fut emporté en peu d'heures. Toute l'Armée mit pied à terre, on déchargea les vivres, & l'on renvoya la Flotte pour l'employer à porter ce dont on auroit besoin devant Nieuport.

(1) *De Meteren* Liv. XXII. fol. 477. verso, *Grotius* & *Reidanus* sur cette année.

On

image
not
available

1600. Piron envoya un Capitaine, ce jour-là même, à Maurice, devant Nieuport, pour l'avertir de l'arrivée de l'Armée de l'Archiduc, & lui porter l'original de sa Capitulation, signé de la propre main de ce Prince, afin qu'il prît ses mesures là-dessus. Il résolut, cette même nuit, de se retirer de devant Nieuport; où il n'avoit pas encore pû se fortifier, & d'où il n'auroit pû se retirer qu'avec peine du côté de Calais, s'il avoit eu du dessous. Il avoit, comme il sembloit, avec raison, supposé que les Forts, qu'il avoit laissez derriere lui, & surtout celui d'Oudembourg, arrêteroient assez l'Ennemi, pour lui donner le tems d'aller au secours. Il parut en ceci que le Gouverneur de Frise avoit dit très-sagement, que le moindre accident imprévû pouvoit faire manquer cette entreprise. Le Prince n'avoit pû s'imaginer, non plus que les Etats, que l'Archiduc pût, en si peu de tems, ramasser une Armée aussi forte, ou même plus forte que la leur; vû les mutineries, que l'on y remarquoit de toutes parts. Néanmoins, cette même nuit, il donna ordre à tous les Bâtimens qui étoient dans le Port, de se retirer avec la haute marée à Ostende; mais ils ne le purent faire que le lendemain, en attendant une autre marée. Cependant Maurice envoya Ernest de Nassau, qui étoit demeuré au delà du Port, avec le Regiment Ecossois du Colonel Edmond, celui de Zélande sous *Charles vander Noot*, & quatre Compagnies de Cavalerie, avec deux pieces de Canon de moyen calibre, pour se saisir du poste de Leffingue, & y arrêter l'ennemi, jusqu'à ce qu'il arrivât lui-même à son secours. Il se devoit encore joindre à Ernest une partie du monde, qui avoit été dans les Forts rendus, ou abandonnez.

Mais quand Ernest arriva vers Leffingue, il trouva l'ennemi maître du passage. Il hesita sur ce qu'il devoit faire, dans une conjoncture si délicate, & résolut enfin de demeurer ferme, en attendant qu'on lui envoyât du secours. L'Avant-garde de l'Archiduc, qui ne savoit pas non plus si ce n'étoit point là la tête de l'Armée de Maurice, fit halte, pendant un peu de tems. Mais dès qu'elle eut vû que le nombre des Troupes d'Ernest ne s'augmentoit point, elle les chargea avec impetuosité. La Cavalerie du Comte fut la premiere à s'épouvanter & prit la fuite vers Ostende. Pour l'Infanterie Zelandoise, elle se retira vers le Fort Albert, qui étoit le meilleur de tous les Forts des environs de cette Ville; mais l'Ecossoise s'enfuit malheureusement vers les Dunes & la Mer, où les Soldats furent presque tous égorgez. Les gens de l'Archiduc, qui ne vouloient point se charger de prisonniers, ne donnerent point de quartier. Il y eut huit ou neuf cens hommes de tuez. Ernest se retira, le plus tard qu'il pût, à Ostende, où étoient les Députez des Etats Géneraux, qui devoient suivre Maurice à l'Armée & lui servir de Conseil. Il n'est pas difficile de concevoir le trouble, que cette défaite mit dans Ostende. On débita alors, comme une vérité, dans l'Armée des Provinces Unies, que l'Archiduc avoit donné ordre à ses gens de tout tuer, excepté le Prince *Maurice*, pour ses belles actions, & *Frideric Henri*, pour sa jeunesse.

Les Espagnols eurent cet avantage, par la faute des Espions, ou de ceux qui devoient battre l'estrade, (si néanmoins il y en eut) qui n'avertirent point le Prince Maurice ni Ernest de la marche de l'Archiduc, comme ils l'auroient dû faire. Il y eut peut-être un peu de témerité, à Ernest, comme en plusieurs autres Princes de sa Maison, ainsi qu'on l'a pû voir par cette Histoire.

L'Archiduc avoit défait ce Comte, le matin du 2 de Juillet (1) après quoi il tint Conseil, pour savoir s'il continueroit sa marche, ou s'il attendroit trois mille hommes que Velasco amenoit, & qui ne pouvoient pas si-tôt joindre l'Armée. Entre les Géneraux Espagnols étoit Gaspar Zapena, homme de grande experience, & toûjours plus porté à agir avec précaution, qu'à rien hazarder. Il ne fut pas d'avis de marcher à l'Ennemi, parce qu'il y avoit encore une heure & demie de chemin pour arriver à lui, & que l'Armée de l'Archiduc étoit lasse des marches qu'elle avoit faites, & du combat qu'elle venoit de donner; outre que l'on ne pouvoit pas attaquer un Camp, sans l'avoir fait bien reconnoitre auparavant, sur-tout avec des forces inferieures aux siennes. Il représenta encore à l'Archiduc, que Maurice n'étoit venu camper devant Nieuport, que dans la pensée qu'il auroit emporté la Place avant qu'on le pût secourir, & que les Forts qu'il avoit laissez derriere lui, arrêteroient au moins quelques jours l'Archiduc: Que trouvant l'Armée devant lui, il ne pourroit penser qu'à la retraite, qu'il ne pouvoit faire que par mer, ou par terre: Que par terre, il ne pouvoit se retirer qu'à Ostende; & que pour la faire par mer, il faudroit qu'il fît embarquer son monde, avec l'Artillerie, le Bagage & les Vivres, qu'on avoit mis à terre: Que l'Archiduc pourroit se poster entre Ostende & Nieuport, pour empêcher qu'il n'allât par terre à Ostende, & le contraindre de le faire par mer, afin de l'attaquer pendant l'embarras de l'embarquement; ce qui donneroit lieu de le défaire. Mais Claude la Barlotte, ancien Colonel d'un Régiment Wallon, homme hardi jusqu'à la témerité, s'opposa à ce sentiment, & dit que si on le suivoit, on perdroit la plus belle occasion de battre l'Ennemi, que l'on pût souhaiter; puis qu'il devoit être épouvanté de la perte subite des Forts qu'on lui avoit enlevez, & encore plus de la perte qu'il avoit faite ce matin-là: Qu'on devoit croire que, dans le trouble & la frayeur où étoient les Ennemis, ils pensoient plûtôt à se retirer, qu'à se battre: Que les Soldats de l'Archiduc, & sur-tout les Espagnols Mutinez, demandoient instamment d'être menez au combat, & qu'il falloit profiter de la bonne disposition des Soldat, comme tout le monde le savoit assez: Que s'il restoit quelques Troupes en arriere, on devoit aussi compter que celles de l'Ennemi étoient diminuées: Que les Soldats, combattans sous les yeux de l'Archiduc, ne pourroient manquer de courage: Que ce seroit le leur ôter, que de leur faire perdre une si belle occasion, & les repaitre d'esperances incertaines: Qu'enfin si l'on donnoit du tems à l'Ennemi, il prendroit peut-être de telles mesures pour faire sa retraite, qu'on auroit sujet de douter de la victoire en l'attaquant.

Il étoit vrai que les Soldats & sur-tout les Mutinez souhaitoient passionnément le combat; mais les raisons de Zapena tenoient l'esprit de l'Archiduc en suspens. Un accident qui arriva, le détermina à suivre le sentiment de la Barlotte. On vit (car l'Armée étoit déja sur la plage) la Flotte des Etats faisant voiles de Nieuport à Ostende, comme Maurice l'avoit ordonné, & l'on se persuada que son Armée commençoit déja à se retirer. Ainsi, comme il n'y avoit guére plus de quatre heures de jour, on fit sonner la marche. L'Avant-garde étoit précedée de six cens Chevaux, & consistoit principalement dans la Cavalerie & l'Infanterie des Espagnols Mutinez; car ils avoit deman- 1600.

(1) *Bentivoglio* P. 3. Liv. VI. 143 & suiv.

image
not
available

1600. & recevoit au visage le menu sable, que le vent élevoit des Dunes.

Avant qu'il fût midi, la Cavalerie Espagnole s'avança, pour reconnoitre de plus près l'Armée des Etats, & escarmoucha avec la Cavalerie de Maurice; mais après quelques décharges, elle se retira vers l'Armée de l'Archiduc. Il y eut des Officiers, qui voulurent persuader à Maurice d'aller au devant de l'Ennemi, dans la pensée que cela donneroit du courage aux Soldats. Mais les autres furent d'avis de l'attendre, dans le poste où ils étoient; parce que cela serviroit à le fatiguer encore davantage, en marchant sur le sable échauffé & mobile de cette plage. Cependant Maurice donna ordre que quelque peu de Troupes de l'Arriere-garde eussent l'œil sur la Garnison de Nieuport, afin qu'il n'arrivât aucun accident fâcheux de ce côté-là, quand les Armées seroient engagées. Un peu avant le combat, les plus sages des Généraux Espagnols témoignerent, une seconde fois, qu'ils doutoient s'ils feroient bien de hazarder la bataille, dont le succès n'étoit nullement assuré; puis qu'il paroissoit que les Ennemis ne pensoient aucunement à se retirer par mer, ni à tourner le dos à l'Archiduc, mais à se défendre avec vigueur; & qu'il ne seroit pas si facile de les défaire dans un poste, qu'ils étoient obligez de défendre, ou d'y mourir. Ils croyoient donc qu'au lieu de les obliger à se défendre en desesperez, il valoit mieux les assieger là, où ils ne pouvoient pas subsister, & donner cependant le tems à l'Armée Espagnole de se reposer de ses fatigues; puis que c'étoit assez pour elle, d'avoir battu un détachement ennemi ce jour-là. D'autres vouloient que l'on s'attachât à prendre auparavant le Fort d'Albert. Mais les Soldats, enflez de la victoire du matin, se plaignoient qu'on leur enlevoit leur proie, dans le tems où elle ne pouvoit leur manquer. Les Espagnols disoient, à cette occasion, ce Proverbe de leur Nation: *Plus il y a de Maures, plus la victoire sera grande.*

Là-dessus les Généraux des deux côtez exhorterent leurs Troupes à bien faire leur devoir, par les raisons qu'ils croyoient les plus propres à les ébranler. *Bentivoglio*, selon l'usage des Anciens, prête une harangue à Maurice, qu'il ne fit point; comme il paroit par les Historiens du païs, & par la chose même. Je ne l'imiterai pas, en faisant haranguer ici l'Archiduc comme je croirois qu'il l'auroit pû faire, ainsi que *Grotius*, quoi qu'il me paroisse mieux garder le *decorum* que le Cardinal.

Le combat commença par l'Artillerie, c'est-à-dire, par le feu de (1) quatre Canons du côté de Maurice, & par celui de six chez l'Archiduc; & l'on remarqua que le Canon des Hollandois fut mieux placé & fit beaucoup plus de mal aux Espagnols, que les Hollandois n'en souffrirent de leur Artillerie. En même tems, la Flotte des Etats tira sur les Soldats de l'Archiduc, pendant la haute marée, où elle pouvoit s'approcher davantage des Dunes; ce qui obligea les Espagnols de s'éloigner un peu plus du bord de la mer. Ainsi le fort du combat se trouva entre la droite de Maurice, & la gauche de l'Archiduc. La Cavalerie s'étendit plus dans la plaine, & l'Infanterie demeura autour des Dunes. L'Archiduc donna plus d'étendue au front de son Armée, en faisant avancer le corps de bataille, & jettant les premiers bataillons sur la droite & les suivans sur la gauche. Il se fioit principalement aux Espagnols & aux Italiens, & il croyoit que les Ennemis ne soûtiendroient jamais le choc de ces deux Nations, quand elles les heurteroient en même tems. Maurice leur opposa, 1600. du côté de la mer, les Troupes commandées par de Vere, & du côté de la plaine, les François. La gauche de l'Archiduc fit une décharge sur la droite de Maurice; & il fit faire la même chose à sa droite, contre la gauche du Prince. La premiere fut essuyée par trois bataillons de mousquetaires François; la gauche, composée des Troupes de Vere, soûtint l'effort des Espagnols. Il repoussa un bataillon de mousquetaires de cette nation, mais comme il en attaquoit un de piquiers, il reçut deux blessures, l'une à la jambe, & l'autre à la cuisse. Il y perdit son cheval, fut emporté par ses gens, & ne revint à la charge que lors que son frere, Horace de Vere, lui eut amené un secours de gens frais. Mais la Cavalerie qui étoit à l'Aile droite de l'Ennemi, les ayant pris en flanc, les mit en desordre, & en tua plusieurs. Cet avantage donna du courage aux Espagnols, & ébranla les gens de Maurice, qui attaquez de nouveau avec vigueur, reculerent, & coururent même en partie à la mer; comme s'ils avoient mieux aimé se noyer, que de tomber entre les mains des Espagnols. Mais la fermeté des autres, & la vigilance de Maurice les rallierent bien-tôt. Les piquiers François les secoururent, & pousserent d'abord l'Ennemi, troublé des mousquetades qu'on lui tiroit de dessus les Dunes. Mais il fut soûtenu des Troupes Bourguignonnes & Irlandoises de l'Arriere-garde, que le Comte de Solms fit charger par les Suisses & par les Soldats du Fort de S. André; à qui il joignit ensuite un Regiment Hollandois, & un autre d'Utrecht. Les Allemands se battirent les derniers de tous, car le Prince Maurice eut soin, comme nous l'avons dit, de faire battre ses gens par pelotons; de sorte que quand l'un étoit en desordre & obligé de reculer, un autre frais étoit prêt à soûtenir l'effort de l'Ennemi, en attendant que l'autre se ralliât.

La Cavalerie n'agit pas avec moins de vigueur que l'Infanterie, & il paroit qu'elle étoit meilleure, ou mieux conduite, que celle de l'Archiduc. Dès que l'Infanterie commença à se battre, Louïs de Nassau, avec six compagnies de Cavalerie, suivies de trois autres, mit en desordre celle des Ennemis, & *Guend* la poussa si loin, qu'il se trouva à dos de leur Infanterie. Les trois compagnies, qui suivoient Louïs, se jetterent sur l'Infanterie, & il les fit soûtenir par six compagnies de Cuirassiers; jusqu'à ce que la Cavalerie Espagnole, revenant à la charge, l'environnât, & faillit à le prendre, si le Capitaine *Cloet* ne fût venu le dégager. La superiorité de la Cavalerie des Etats parut peu de tems après, lors qu'elle repoussa l'Espagnole, & la mit en desordre. Cependant l'Infanterie tenoit ferme & pressoit même celle de Maurice, dans les entre-deux des Dunes, près de son Artillerie. Il y avoit trois heures que le combat duroit, sans que les combattans parussent manquer de courage, ni de part ni d'autre; quoi qu'il y eût un très grand nombre de morts, & de blessez. Cependant l'ardeur de combattre se rallentissoit un peu, parce que les Troupes de Maurice, occupées dès le matin à passer au travers du Havre de Nieuport, & à se ranger pour recevoir l'Ennemi, n'avoient pas eu le tems de s'apprêter à manger, & se trouvoient incommodées & affoiblies de la faim. De l'autre côté, les Espagnols étoient las, & affoiblis par le nombre de leurs morts, & de ceux qui avoient été pris, qui étoit plus grand que celui du côté de Maurice. Mendozza long-tems avant cela, ayant été abattu de son cheval, & abandonné de la Cavalerie qu'il commandoit, fut pris prison

(1) *Grotius* donne six pieces de Canon à l'Armée des Etats & huit aux Ennemis. J'ai suivi *De Meteren*.

1600. Le même Historien dit qu'il faut donner l'honneur de la victoire à Dieu seul, parce que l'on fit, de part & d'autre, des fautes inexcusables. „ Les „ Etats, *ajoûte-t-il*, avoient mis de propos déli„ beré leur Armée dans le dernier danger, & dans „ un endroit semblable aux *fourches Caudines*; où „ elle ne pouvoit avoir aucuns vivres, d'où elle „ ne pouvoit se retirer, où elle ne pouvoit même „ se battre, si l'ennemi n'avoit pas voulu. Ils „ avoient hazardé, pour une seule Ville, toute la „ République. D'un autre côté, les Espagnols „ se battirent mal à propos, contre un ennemi des„ esperé, qu'ils pouvoient en peu de jours faire „ perir de faim & de soif; & nos gens avoient dé„ ja commencé à creuser au pied des Dunes, fau„ te d'eau douce.

On pourroit dire à cela que les Hollandois étant maitres absolus de la mer, & ayant une grande quantité de barques & de vivres à Ostende, ils auroient pu envoyer tout à la premiere haute marée par des barques, dans la riviere qui sert de Havre à Nieuport, dont l'Armée n'étoit éloignée que d'une demi-heure ou environ, & qu'on auroit pû assurer par quelque Artillerie.

„ Mais si l'on considere, *continue-t-il*, ce que „ la prudence humaine put faire, après le secours „ de la Providence; on fut redevable du bon suc„ cès à la vigilance, & à la prudence de Mauri„ ce; aussi bien qu'au courage, dont il sut ani„ mer toute l'Armée, & à l'habileté des Soldats exer„ cez à changer la forme de leurs bataillons, par „ les soins de Guillaume de Nassau, qui avoit re„ mis en usage l'art de faire la guerre des Anciens, „ enseveli par le tems. Il faut encore ajoûter à „ cela la necessité, où se trouva l'Armée, de com„ battre, ou de se rendre aux Espagnols; sans avoir „ d'autre moyen de vaincre, que sa bravoure.

„ Pour les Espagnols, le mépris qu'ils faisoient „ de leurs ennemis & le peu d'habileté de leur Gé„ neral, les perdirent; par la faute qu'ils firent d'at„ taquer, tout fatiguez qu'ils étoient, des gens „ frais. Mendozza blâmoit aussi la conduite de „ l'Archiduc, en ce qu'il avoit fait commencer „ le combat par les Espagnols Mutinez; quoi „ que cette sorte de gens-là eût souvent donné de „ grandes marques de valeur.

J'ai crû devoir mettre ces réflexions de *Reidanus*, qui semble souvent avoir tiré ses lumieres de Guillaume de Nassau; qui après avoir desapprouvé cette entreprise avant qu'elle se fit, ne pouvoit guére parler autrement du succès qu'elle avoit eu.

Après (1) que la bataille fut gagnée, & qu'on eut poursuivi l'ennemi, pendant quelque peu de tems; le Prince d'Orange descendit de cheval, dans le champ de bataille, & rendit graces à Dieu, en peu de mots, & avec beaucoup de dévotion; car il étoit trop tard pour le faire avec la solennité qu'une si grande victoire le demandoit, par toute l'Armée. Mais le lendemain, on le fit publiquement dans Ostende, & ensuite dans toutes les Provinces. Le Prince s'étant retiré dans sa Tente, il y fit inviter Mendozza, pour y souper avec lui. On assure qu'il lui demanda ce qu'il disoit de la conduite de ces jeunes Soldats, qui savoient bien prendre des Villes, & se retrancher, mais qui n'osoient se battre en rase Compagne. C'est ainsi qu'on parloit de Maurice, de Guillaume & de leurs Officiers, parmi les Espagnols. Le Général Espagnol répondit, avec modestie & discretion; mais il se plaignit fort de sa Cavalerie, qui avoit abandonné l'Infanterie. Il trouvoit aussi que l'on avoit mal fait, parmi les Espagnols, de ne pas partager l'Armée en petits Escadrons & en petits Bataillons, pour se soûtenir les uns les autres, comme Maurice avoit fait; sans hazarder de trop grands Corps tout à la fois, & sans avoir aucune reserve pour leur succeder, quand ils étoient poussez, ou en desordre. Il ne pouvoit pas assez louër la résolution de Maurice, en renvoyant sa Flotte & mettant toute son Armée dans la nécessité de combattre, sans pouvoir esperer de se sauver en fuyant. 1600.

Pendant que la bataille se donna, les Députez des Etats Généraux, qui étoient demeurez à Ostende, furent dans une étrange inquietude, & se repentoient fort d'avoir mis leur Armée & leur République dans un si grand danger. Ils avoient été dans une agitation continuelle, depuis qu'ils eurent apris la defaite d'Ernest & la prise des Forts par l'Archiduc, par ceux qui avoient fui, ou qui étoient sortis des Forts par capitulation. Mais cette agitation redoubla, quand ils entendirent le bruit du Canon des deux Armées. Il y avoit dans la Ville sept Compagnies de Cavalerie, qui auroient au moins pu suivre de loin l'Armée ennemie & l'obliger de faire un détachement pour les observer: sans quoi ils auroient pu charger l'Arriere-garde, & donner de l'épouvante aux Corps déja engagez. Mais la frayeur étoit si grande, qu'on ne sut se résoudre à rien; jusqu'à ce que, sur le soir, on eut apris la victoire.

Il y eut des gens, qui trouverent mauvais que Maurice n'eût pas poursuivi l'Ennemi, ce qui auroit rendu sa victoire plus complette; (1) mais la perte qu'il avoit faite dès le matin, la lassitude des Soldats, l'épuisement où ils étoient pour n'avoir point dîné, le nombre de ceux qui étoient blessez, celui des prisonniers qu'il falloit garder, la nuit qui s'approchoit, les fossez dont le païs est coupé, les marais qui s'y trouvent, & les Forts bâtis de lieu en lieu, l'en détournerent. S'il est vrai que quatre mille Allemands se retirerent, en gardant leurs rangs, comme *Grotius* le dit, ce fut encore une raison de ne point poursuivre les Ennemis. Quoi qu'il en soit, il y avoit bien des années, qu'il ne s'étoit remporté une plus glorieuse victoire.

Le lendemain, Maurice marcha à Ostende, & donna trois jours à son Armée pour se reposer. Cependant on délibera sur ce que l'on pourroit faire, & les uns étoient d'avis que l'on reprit Oudembourg, qui ouvroit le chemin pour pénetrer dans l'interieur de la Flandre; pendant que les autres jugeoient qu'on feroit mieux de reprendre le siege de Nieuport. Il fit alors beaucoup de vent & de pluye, de sorte qu'il étoit difficile de se mettre en marche; & les Soldats effrayez du danger où ils avoient été, ou fiers de la victoire qu'ils avoient remportée, n'obéissoient pas si volontiers qu'auparavant. Ils eurent encore des querelles entre eux, pour les prisonniers; auxquels les uns vouloient conserver la vie, conformément au Droit de la Guerre, & pour ne pas perdre la rançon qu'ils en attendoient, & les autres la leur vouloient ôter, surtout les Ecossois, parce que les Ennemis en avoient usé ainsi envers des Soldats de leur nation. Ils executerent même en partie leur dessein, malgré l'opposition des Officiers.

Cependant (2) Albert s'étoit rendu à Bruges, la nuit qui suivit le combat, d'où il alla à Gand, où étoit l'Archiduchesse; qui le reçut d'une maniere, qui lui rendit le courage. Elle avoit déja apris, avec beaucoup de fermeté, les bruits qui étoient

(1) *De Meteren* Liv. XXII. fol. 490.

(1) *Grotius* Liv. IX. pag. 399.
(2) *Bentivoglio* P. 3. Liv. VI. p. 149.

image
not
available

1600. de la Maison de Bourgogne, avec ordre d'aller attaquer les Pêcheurs Hollandois & Zélandois, de bruler, ou de couler à fond, tous ceux qui iroient à la pêche du Harang, & qui voudroient se mettre en défense; sans leur faire aucun quartier, & sans les rançonner. Les Etats Généraux avoient donné trois Vaisseaux de guerre aux Pêcheurs, pour les convoyer; mais les Vaisseaux de Dunkerque les attaquerent, en sorte que le feu se mit à l'un d'eux & que les deux autres se retirerent fort mal-traitez. Wakené prit plusieurs Vaisseaux de Pêcheurs, qu'il brula & coula à fond, avec les hommes qui étoient dessus, & fit d'autres inhumanitez à ces pauvres gens-là. Sur la nouvelle de l'ordre cruel donné au Vice-Amiral de Dunkerque, les Etats Généraux équiperent promptement quelques Vaisseaux de Guerre, qu'ils leur envoyerent au devant. Ils les rencontrerent en effet, mais ils les laisserent malheureusement échaper. Quelques-uns se rendirent à Dunkerque, & les autres se sauverent en Gallice. Il n'y en eut qu'un de pris, où l'on trouva trente-huit hommes, qui furent tous pendus en Zélande; car on ne faisoit point de quartier à cette espece de gens, comme nous l'avons déja remarqué en cette Histoire.

Pendant ce tems-ci, les Galeres de Spinola ne sortirent que rarement de l'Ecluse, parce qu'elles manquoient de rameurs. Ceux qu'elles avoient eus, étoient des Esclaves Mahometans, accoutumez à ramer; & une bonne partie de ces gens-là avoit été tuée par les Zélandois, dans les combats qu'ils avoient donnez à ces Galeres, où étoit morte de maladies. Les Flamands ne pouvoient pas si-tôt s'accoutumer au travail des rameurs, & l'on essaya en vain de faire venir de Hongrie des Turcs, pour les employer à cela. Cependant les Hollandois avoient fait faire une Galere à Dordrecht, pour l'opposer à celles de l'Ecluse. Elle étoit longue de 46 ou 48 pas ordinaires, chargée de quinze pieces d'Artillerie de fonte, & de plusieurs autres de fer, mais plus petites. Il y avoit beaucoup de rameurs & de Soldats, & les côtez étoient à l'épreuve du mousquet, pour mettre à couvert les rameurs. A sa venue devant l'Ecluse, elle délivra un Bâtiment, pris par celles qui étoient en ce Port. Ensuite le 29 de Novembre cette même Galere, commandée par le Capitaine *Jacob Michielsen*, avec l'Amiral de Zélande & quelques Brigantins, partit, pour aller enlever quelques Bâtimens à la vue d'Anvers; où ils arriverent à minuit, & prirent un beau Vaisseau à trois ponts, de cent quatre-vingts tonneaux, avec seize ou dix-sept pieces de fonte, & plusieurs de fer. On l'appelloit l'*Amiral d'Anvers*. La Galere le heurta de son éperon avec tant de violence, qu'elle y demeura attachée, & que ceux qui étoient dans ce Vaisseau, furent obligez de scier l'éperon pour s'en défaire, & cependant ne purent le sauver. Les voiles n'y étoient pas, & il y manquoit d'autres agrêts, que les Hollandois se firent montrer la nuit même par quelques jeunes gens qui savoient où ils étoient. Ils se saisirent aussi de huit autres petits Bâtimens, & les emmenerent à Lillo, avec la premiere marée; mais non sans résistance, & sans y perdre quelque monde. Ils donnerent une chaude alarme à la Ville d'Anvers, & l'on ne put pas douter de la part de qui elle venoit, parce que les Trompettes jouoient un certain Air très-connu, qu'on appelloit l'Air *de Guillaume de Nassau*; mais on ne put envoyer du secours à ces Vaisseaux.

Quelque soin qu'on apportât en Espagne pour troubler la navigation des Hollandois & des Zélandois, on ne put empêcher qu'ils n'allassent dans l'Amerique & aux Indes Orientales. (1) Les Vaisseaux, qui revinrent cette année des Iles Moluques & de celle de Java, étoient si richement chargez, que les interessez eurent cette année quatre cens pour cent, en laissant leur ancien capital dans le fonds de la Societé; ce qui fit que, l'Hiver suivant, ils équiperent un plus grand nombre de Vaisseaux. Pour ceux qui étoient allez du côté du Détroit de Magellan, ils souffrirent infiniment des tempêtes & du manquement de vivres, sans rien rapporter. 1600.

1601. L'Hiver de l'année MDCI. on fit diverses entreprises, qui furent découvertes, ou qui n'eurent pas grand succès. (2) Un certain *François de Province*, qui demeuroit à Gertruydemberg, entreprit de livrer la Ville aux Espagnols; mais son dessein ayant été découvert, il fut condamné, par le Conseil de Guerre, à être décapité & mis en quartiers; ce qui fut executé le 5 de Janvier, quoi que cet homme eût changé de Religion en prison, & de Catholique fût devenu Protestant par la lecture de l'Ecriture Sainte, pendant sa détention. La Place étoit trop importante & l'exemple trop nécessaire, pour pardonner un semblable dessein. Il y eut aussi des courses de part & d'autre, sur les Etats voisins, auxquelles je ne m'arrêterai pas.

Au Printems de l'année précedente MDC. *Walbourg* Comtesse de Nieuwenar, qui avoit épousé en premieres noces le Comte de Horne décapité par le Duc d'Albe, & en secondes le Comte Adolfe de Nieuwenar, avoit donné en mourant au Prince Maurice la Comté de Meurs, & celle de Horne, avec leurs dépendances. Mais le Duc de Cleves fit saisir Meurs, comme étant un Fief de la Principauté de Cleves, & refusa d'y recevoir une garnison que Maurice y avoit envoyée pour s'en mettre en possession. Comme ce Prince avoit des avis de tout ce qui se passoit sur la frontiere, il entreprit de faire surprendre le Château de Cracou, dans la Comté de Meurs, sur ce qu'on lui dit, qu'on n'y faisoit point rompre la glace des fossez en Hiver. Il y envoya donc un Capitaine de Cavalerie, nommé Cloet, homme de tête & d'execution, dont nous avons deja parlé ci-devant; avec trois cens Chevaux qu'il prit à Nimegue, auxquels il joignit quelque Infanterie de la Garnison de Wachtendonk. Comme il étoit en marche, avec sa Cavalerie, il fut attaqué par un nommé *Dulcken*, Gouverneur de Stralen, à la tête de quarante Chevaux & d'environ cinq cens hommes d'Infanterie; qui lui tuerent d'abord quelques hommes, mais qu'il enveloppa ensuite, & réduisit à capituler, pour pouvoir se retirer, en retenant Dulcken & quelques autres Officiers, comme ôtages de la rançon qu'il demanda, pour laisser aller ces Troupes, qu'il ne pouvoit garder sans abandonner son entreprise. Il fut joint de l'Infanterie de Wachtendonk, entra dans la Cour du Château de Crakou dont il rompit la porte, par le moyen d'un Petard, & réduisit la Garnison à se rendre. Il y laissa son Lieutenant, avec quarante Fantassins, & vingt Cavaliers, & se retira ensuite en sa Garnison. Cela fut executé le 9 de Fevrier, avec beaucoup de vigueur & de promptitude.

L'Amiral d'Arragon étant prisonnier de guerre, pendant cet Hiver, (3) il négocia sa liberté, & celle des autres Officiers Espagnols, qui étoient prisonniers de guerre, qu'il obtint enfin, après diverses difficultez, à condition qu'il feroit sortir de pri-

(1) *Reidanus* Lib. XVII. p. 528.

(2) *De Meteren* Liv. XXII. fol. 491. verso & suiv. *Grotius* Hist. Liv. X. p. 405. & suiv.

(3) *De Meteren* Liv. XXIII. fol. 492. verso. Voyez aussi *Reidanus* Liv. XVIII. p. 541.

image
not
available

1601. „ & les Assiegeans ne cesserent jamais d'avancer „ leurs Ouvrages du côté de la terre. On y fit „ une infinité de Batteries, & des Assauts sans „ nombre. On y travailla plus sous la terre, que „ dessus; tant il y eut de mines, & d'obstination „ à en faire. On y inventa de nouvelles machi- „ nes, à qui il fallut donner de nouveaux noms. „ On y vit un contraste perpetuel entre la terre & „ la mer, parce que l'on ne put jamais faire tant „ de travaux sur la terre, que la mer n'en détrui- „ sît encore davantage. Il y coula de part & d'au- „ tre, des torrens de sang; & il sembloit qu'on „ avoit plus de plaisir à le verser, qu'à le garder „ dans ses veines. Enfin les Assiegez n'ayant pres- „ que plus de terrein à défendre, ils furent obli- „ gez d'abandonner aux Ennemis le peu d'espace „ qui leur restoit.

On envoya d'abord toutes sortes de provisions, & de munitions de guerre, dans Ostende, comme cela étoit nécessaire pour une grosse Garnison (1) comme celle qui y étoit, sous François de Vere, Charles vander Noot, & *Hugtembrouk*, tous trois Colonels. De Vere y entra le 15 du Mois, & le lendemain de Warmont, Amiral de Hollande, y conduisit les provisions nécessaires en très-grande abondance, en sorte que tout y étoit à très-bon marché. Si cela est, il faut avouer que l'Archiduc & son Conseil firent une très-grande faute d'aller entreprendre d'assieger une Ville forte par sa situation, soûtenue d'une puissante Garnison selon sa grandeur, & qui pouvoit être secourue à toute heure par mer, comme elle le fut en effet. Les Etats ne pouvoient pas mieux demander, qu'une faute comme celle-là, qui étoit cause que l'Ennemi consumoit toutes ses forces & ses richesses devant une seule Ville. Il se fit des sorties & des attaques, où l'on peut croire que les Assiegeans perdirent beaucoup de monde; & l'on employa mille travaux & mille artifices nouveaux, pour venir à bout de la Place, mais en vain.

Cependant (2) on jugea à propos en Hollande de faire quelque autre entreprise, & l'on résolut enfin, sur la fin de l'Automne, que Maurice iroit assieger Bolduc, avec environ sept mille hommes d'Infanterie & trois mille Chevaux. Il n'y avoit dans la Place que deux Compagnies de Fantassins, & autant de Cavalerie; mais les Bourgeois étoient très-bien disposez à se défendre, & les Ecclesiastiques les animoient de leur mieux. Maurice parut devant la Ville le 1. de Novembre, & se saisit de toutes les avenues. Il partagea son Armée en deux quartiers, l'un desquels fut le sien & l'autre celui de Guillaume de Nassau. Ils se retrancherent d'abord avec soin, & même avec une diligence extraordinaire, puisqu'il falloit huit heures pour faire le tour de leurs retranchemens. Le mal étoit qu'il leur auroit fallu avoir beaucoup plus de monde, pour bien garder une si vaste enceinte. Mais ils avoient aussi cet avantage, qu'ils n'avoient à garder que deux postes, contre ceux du dedans; qui étoient deux levées, par lesquelles on pouvoit sortir de la Ville; & que la Garnison étoit trop foible, pour faire beaucoup de sorties. Il arriva néanmoins que le 1. de Novembre, il entra deux-cens-soixante hommes de nuit, par un chemin, qui n'étoit pas encore inondé par la riviere, & le 14 du même mois neuf cens hommes, par le même chemin. Ce fut le Comte Frideric de Berg, (3) qui, avec une Armée presque aussi forte que celle des Assiegeans, fit entrer le secours dans Bolduc, sans néanmoins attaquer les lignes de Maurice. Mais comme le bruit couroit, que l'Archiduc pourroit bien venir lui-même avec plus de Troupes, & que le gel étoit excessif pour la saison, on jugea à propos de lever le siege le 27 de Novembre; ce qui se fit avec bon ordre & sans que l'Ennemi entreprît rien sur l'Armée.

Cependant le siege d'Ostende continuoit toujours, & la Garnison, qui y étoit enfermée depuis cinq mois, étoit fort diminuée; soit par les maladies, venues de l'air marécageux d'Ostende, qui avoient emporté un grand nombre d'Anglois; soit par les fatigues du Siege, par les sorties, & par le feu de l'ennemi; soit par des congez donnez trop facilement à des gens qui se lassoient des fatigues de ce siege; en sorte que de sept mille hommes, qu'il y avoit eu d'abord, à peine en comptoit-on trois mille. La Mer & les Ennemis avoient aussi fort endommagé les fortifications de la Ville. Il y avoit en particulier quelques ouvrages, que l'on avoit environnez de fascines, arrêtées avec des pieux, pour les défendre contre la violence de la mer. Les gens de l'Archiduc y mirent le feu, que le vent enflamma si violemment, que ces fascines brulerent trois jours & trois nuits, sans qu'on les pût éteindre. Cela arriva le 21 de Decembre, & cette même nuit-là, De Vere prit prisonnier un Soldat Italien, qui l'assura le lendemain, que le dessein de l'Archiduc étoit de donner un assaut général, avec toute son Armée, aux fortifications de la Ville, & lui marqua tout l'ordre de l'attaque. Sur cet avis il fit visiter tous les postes, & l'on jugea qu'il n'étoit pas en état de les garder, avec le monde qu'il avoit, & dans l'état où ils étoient. Cela lui donna la pensée de feindre de vouloir parlementer avec l'Archiduc, comme pour lui rendre la Ville à certaines conditions; entre lesquelles étoit celle-ci, qu'il donneroit une bonne somme d'argent à la Garnison. La négociation traina assez long-tems, par des incidens que De Vere fit naitre, quoi qu'on eût déja donné des ôtages de part & d'autre. La Garnison, ni les Magistrats de la Ville, ne savoient rien de son dessein, & paroissoient fort choquez de sa conduite. Cependant il faisoit travailler jour & nuit à réparer les fortifications, & avoit envoyé demander du secours en Zélande. On lui envoya cinq Compagnies d'Infanterie, qui entrerent dans la Place le jour de Noël, tambour battant, & avec un grand bruit de plusieurs autres tambours de la Garnison; pour faire croire à l'Ennemi, qu'il étoit entré un gros secours dans la Ville.

Cela étant fait, De Vere dit à ceux qui étoient dans la Ville de la part de l'Archiduc, que se sentant auparavant en danger, il avoit parlé de Capitulation; mais qu'après l'arrivée du secours, il n'étoit pas de son honneur de parler si-tôt de se rendre. Les ôtages furent rendus de part & d'autre. De Vere en écrivit le jour même aux Etats Généraux & au Prince Maurice, à qui il disoit que le secours qu'ils lui avoient envoyé étoit trop petit, puis que ces cinq Compagnies ne faisoient que quatre cens hommes effectifs; & que toute la Garnison étoit très-fatiguée, parce que de 48 heures, elle devoit en être trente en faction. Il ajoutoit qu'il étoit desormais tems de retirer la Garnison, & d'y envoyer de nouvelles Troupes; puis que cette Garnison ne s'étoit nullement ménagée dans 1601.

(1) *De Meteren* la représente comme ayant été de dix mille hommes, Liv. XXIII. fol. 499. Mais il paroit par la suite, qu'elle n'étoit pas à beaucoup près si forte. *Grotius* ne la fait que de sept-mille, Liv. X. p. 413.

(2) Voyez *De Meteren* Liv. XXIII. fol. 500. & *Grotius* Liv. X. p. 412.

(3) *Bentivoglio* p. 3. Liv. VI. p. 156.

image
not
available

1602. rango fut dangereusement blessé. Les Ennemis les incommoderent encore dans leur retraite en ouvrant certaines Ecluses, qui remplirent si fort d'eau un Canal qu'ils devoient repasser, qu'il s'y noya beaucoup de monde.

Il fit depuis ce tems-là si grand froid, que bien des gens conseillerent à l'Archiduc d'abandonner ce siege, comme une entreprise desesperée; mais il ne voulut jamais écouter ce conseil, comme si la réputation du Roi d'Espagne & la sienne avoient été trop engagées à faire réussir ce siege, pour le lever. Il ordonna que, du côté du Fort Albert, on élevât une plate-forme, qui dominât sur la Ville de ce côté-là. Il commanda ensuite à Buquoi de continuer une digue, qu'il avoit entreprise, pour dominer le Canal de Bredene. Pour cela, il laissa un Colonel Espagnol, nommé *Juan de Rivas*, homme d'experience, pour conduire le siege en son absence, & s'en alla à Gand. De peur que les Troupes ne souffrissent trop, on avoit fait faire des Maisons & des Baraques, pour loger les Officiers & les Soldats, qui n'auroient pas pu demeurer sous des Tentes, en cette saison-là.

Après (1) cet Assaut, les Etats Generaux des PP. UU. résolurent de changer la garnison qui étoit à Ostende, & d'en envoyer une autre en sa place. Elle étoit en effet trop diminuée & trop fatiguée, pour pouvoir continuer à souffrir les fatigues d'un siege de cette sorte, auxquelles elle avoit été exposée pendant six mois. Ils y envoyerent, pour commander dans la Place, *Frederic de Dorp*, Colonel dans leurs Troupes, qui avoit le suprême commandement, le Chevalier *Edmond*, Colonel des Ecossois, *Daniel de Hertain*, Sr. de Marquette, aussi Colonel, avec plusieurs Officiers. La premiere Garnison fut entierement sortie au Mois de Mars, & la seconde y fut entrée, avec toutes les provisions nécessaires, sans que les Ennemis le pussent empêcher; parce que tout cela entra & sortit par Mer, à plusieurs reprises, & la plûpart du tems la nuit. Les Assiegeans tirerent fort de leurs batteries, sur les bâtimens & les chaloupes qui servirent à ce transport, mais ils ne leur firent jamais grand dommage.

Il fut aussi résolu en Espagne de continuer ce siege, à quelque prix que ce fût, jusqu'à ce qu'on se rendît maître de la Place, & l'on commit en cela deux fautes considerables. La prémiere fut de s'engager dans un dessein, de maniere que, quoi qu'il en coutât, il le fallût continuer; contre la sage maxime qui dit (2) qu'il n'y a point de desseins plus ruineux, que ceux qu'on ne peut pas changer.

La seconde fut de s'imaginer, que par le moyen d'Ostende, on tiendroit tous les ports de Zélande fermez; ce qui n'arriva point. Il parut, par l'experience même, que la Ville d'Ostende ne valoit nullement les thrésors que l'on prodigua pour la prendre, ni même l'argent que l'on employa pour la défendre; pour ne point parler du sang des Soldats infortunez, qui y périrent des deux côtez.

Il vint d'Espagne de l'argent aux Archiducs, pour continuer le siege; car, comme on l'a dit, c'étoit le sentiment du Conseil d'Espagne. Albert fit chercher par-tout les plus habiles Ingenieurs, pour pousser ce siege, entre lesquels *Pompée Targon* se signala. Mais les Assiegez rendirent leurs efforts, pour la plûpart, inutiles. Les Etats des PP. UU. résolurent aussi de leur côté de soûtenir la Place, autant qu'il leur seroit possible; quoi que la dépense qu'il falloit faire pour cela, fut tres-grande; puis qu'outre la solde des Soldats qui étoient dedans, il falloit cent-mille francs par mois, pour soûtenir le siege. Il semble qu'on se piquât d'honneur des deux côtez, & que l'obstination de l'Archiduc fit que les Etats s'obstinerent aussi, à leur tour, pour lui ôter l'esperance de faire des conquêtes sur eux. Cela leur réussit, au moins en partie; puis que l'épuisement, où se trouva l'Archiduc, l'obligea deux ans après, à rechercher de faire une Trêve avec eux. 1602.

Ce Prince alla à Gand, pour y donner ordre aux provisions nécessaires pour pousser le siege d'Ostende; (3) & de là à Brusselles, où il convoqua les Etats Generaux, pour leur demander de l'argent pour la continuation de la guerre; mais les Etats de Brabant refuserent de contribuer, à moins que l'Archiduc n'eût satisfait les Troupes mutinées, comme il l'avoit promis, de l'argent qui devoit venir d'Espagne. Ils demanderent encore d'être déchargez de vingt-six-mille francs par mois, que le plat païs étoit obligé de payer aux Hollandois, pour les Contributions. Ceux de Hainaut & d'Artois s'excuserent de contribuer ce qu'on leur demandoit, par la crainte qu'ils avoient, à ce qu'ils disoient, que les François ne fissent une irruption dans leurs Provinces. Il étoit bien venu quelqu'un d'Espagne, qui promettoit des sommes considerables de la part du Roi, mais elles vinrent trop tard; & des Lettres de change, qui devoient être payées en Espagne, en revinrent avec protêt, comme parlent les Marchands, de sorte que l'argent manquoit encore. Les Mutins de Weert devoient encore recevoir cent soixante mille Ducatons, & ils manderent à l'Archiduc, que s'il ne les payoit dans un certain terme, ils feroient en sorte qu'ils fussent payez par d'autres. On découvrit ensuite une conspiration qu'il y avoit entre ces gens-là, & diverses Garnisons, comme celles d'Anvers, & de Hulst; & le 14 de Mars, on fit pendre quelques Soldats du Château d'Anvers. Il est surprenant que l'on crût pouvoir tenir sur pied & dans l'obéissance des Troupes auxquelles on ne payoit pas leurs soldes, & ce fut une faute perpetuelle que l'Espagne fit à l'égard de celles des Païs-Bas, & qui ruina les grands desseins de cette Couronne & des Archiducs.

Mendozza sortit ce Printems de prison, (4) avec une beaucoup meilleure opinion de la République des Provinces Unies, qu'il n'en avoit eu auparavant, qu'il ne la connoissoit que par les discours que les Espagnols en tenoient. On assure qu'il eut la curiosité de voir ceux de l'Assemblée des Etats de Hollande, dont les membres lui parurent si modestes & si simplement vêtus, qu'il ne put s'empêcher de dire, *que des gens faits comme eux n'ayant aucun besoin d'argent, son Maître feroit mieux de faire la paix avec eux, que la guerre*; pour marquer qu'étant incorruptibles, parce qu'ils se contentoient de peu, les richesses qu'on leur pourroit offrir ne les gagneroient pas. Avec lui, furent délivrez tous les prisonniers des VII. Provinces, qui se trouverent encore entre les mains des Espagnols, dans les Païs-Bas, en Espagne, en Italie, & dans les Indes, tant Orientales, qu'Occidentales, Matelots, Marchands, Soldats, qui avoient été arrêtez par la colere des Espagnols, qui ne vouloient pas qu'ils négociassent chez eux; ou pour leur Religion; ou les armes à la main, depuis qu'on faisoit la guerre. (5) Les uns sortirent maigres & pâles des cachots & des prisons, où ils avoient été, les autres estro-

E e piez,

(1) La-même.
(2) *Malum est consilium, quod mutari non potest.* P. Syrus.

(3) *De Meteren* Liv. XXIII. p. 506.
(4) *Grotius* Lib. XI. p. 420.
(5) Le même & *Reidanus* Liv. XVIII.

image
not
available

1602. soient aux Archiducs, à se joindre à eux pour délivrer les Païs-Bas de la tyrannie Espagnole, qu'elles ressentoient sous les nouveaux Princes, autant qu'auparavant ; ou au moins à demeurer neutres. Mais cela ne fit aucun effet, parce que les Provinces avoient desormais pris leur parti & renoncé à la Liberté, qu'ils avoient autrefois si chérie. Ils firent aussi exiger des Contributions par-tout, sans remarquer que les peuples les favorisassent. L'Armée marcha ainsi jusqu'au 9 de Juillet, & s'avança vers Tillemont; où l'Amiral d'Arragon s'étoit campé, avec six mille Fantassins & quatre mille Chevaux ; outre les Troupes, qu'Ambroise Spinola avoit amenées d'Italie; qui étoient, comme on l'a dit, de huit-mille hommes. Cette Armée avoit eu ordre de se poster dans l'endroit, où l'on croyoit que Maurice devroit passer, & de traverser tous ses desseins, sans néanmoins rien hazarder.

Maurice parut bien-tôt après à S. Tron, à trois lieues de Tillemont, d'où il s'avança jusqu'à une lieuë de Mendozza, attaqua ses gardes avancées & demeura en bataille devant lui, le 8. de Juillet, la plus grande partie du jour, sans que l'Amiral sortit de ses retranchements; soit qu'après la bataille de Nieuport & sa prison, il fût devenu plus retenu, soit qu'il suivît ses ordres. Le 10. Maurice tint conseil, & il fut conclu qu'il seroit très-difficile d'entrer plus avant dans le Païs, par des chemins étroits, avec un aussi grand train de charrettes, & d'Artillerie; au milieu de Villes ennemies, & à la vuë d'une Armée disposée à profiter de tous les accidens, qui pourroient arriver. Maurice résolut, par ces considerations, de rebrousser chemin, & après avoir vû évanouïr les projets que l'on avoit faits, marcha du côté de la Gueldre, comme s'il retournoit sur les terres des Etats. Il s'arrêta le 18. devant la ville de Grave, sur la riviere de la Meuse; & résolu de l'assieger, prit son quartier au dessus de la Ville à l'Orient. De Vere eut le sien au dessous, à l'Occident, & Guillaume du côté de la plaine marécageuse, qui s'étend vers le Brabant au Midi. On fit deux ponts de bateaux sur la riviere, au dessus, & au dessous, pour prévenir les secours qui pourroient venir de ce côté-là, & pour la commodité des fourrages; & l'on retrancha les quartiers, deçà & delà, avec tant de soin, que châque quartier ressembloit une Ville bien fortifiée & bien garnie d'Artillerie. La Place étoit forte, par sa situation, & le Duc de Parme, qui l'avoit prise en MDLXXXVI. comme nous l'avons dit sur cette année-là, l'avoit fortifiée avec soin ; de sorte que l'Art joint à la Nature en avoit fait une des plus fortes Villes des Païs-Bas. Il y avoit alors une Garnison de quinze cens hommes, commandez par un Espagnol nommé *Antoine Gonzalès*. Le Cardinal *Bentivoglio* dit que les Troupes de la Garnison, quoi que mêlées de diverses Nations, étoient bonnes; mais qu'elles n'étoient pas assez fournies de ce qui étoit nécessaire pour la défense. (1) *De Meteren*, qui fut présent à ce siege, assure le contraire, & la longueur de leur défense semble confirmer ce qu'il dit. La premiere chose que Maurice fit ce fut de faire attaquer une Demi-lune, au delà de la riviere, dont il se rendit maitre en peu de jours; après quoi il ouvrit la tranchée de l'autre côté; & poussa les attaques par la Sappe, apparemment pour épargner son monde. Cependant la Garnison fit diverses sorties fort vigoureuses, où elle tua quelques Ingenieurs; & de Vere fut blessé au cou & à la jouë, dans les approches; ce qui lui fit quitter le commandement, pour quelques jours. Maurice le donna, en attendant qu'il fût guéri, au Prince Frideric Henri. 1602.

Cependant Mendozza & Spinola s'approcherent de la Place, pour tâcher de la secourir, & vinrent camper le 10. d'Août, en plein midi, à une demi-lieuë au dessus du quartier de Maurice; mais (2) l'Amiral après avoir vu les retranchemens des quartiers, les trouva si bien entendus & si avancez, qu'il perdit presque d'abord l'esperance de les pouvoir forcer. Comme il y avoit néanmoins un côté, qui ne paroissoit pas si bien fortifié que les autres, ni si bien gardé, il résolut d'essayer d'introduire par-là quelque secours dans Grave. Il ordonna, le 12. d'Août, à Jean Thomas Spina, Colonel Néapolitain, de s'avancer de nuit, avec mille Fantassins Italiens, pour forcer les retranchemens du côté qu'il lui marqua, & de se jetter dans la Ville. Mais pour lui donner le moyen de se retirer, en cas qu'il ne pût pas forcer les retranchemens, il ordonna à Simon Antunès, Colonel Espagnol, de le suivre avec mille Fantassins Espagnols, à une certaine distance, afin de lui faciliter la retraite. Pour faire encore une diversion aux Assiegeans, il commanda à Spinola, de s'approcher avec deux mille hommes du quartier opposé, & d'y donner une si chaude alarme, qu'on crût qu'il l'alloit attaquer. Ces ordres furent ponctuellement executez, mais inutilement. Spina trouva l'endroit, qu'on lui avoit marqué, si bien fortifié, & les Ennemis si fort sur leurs gardes, qu'il en abandonna presque d'abord l'attaque; & à la fausse alarme de Spinola, personne ne quitta son poste dans l'Armée; parce qu'on avoit découvert la veritable attaque. Spina même se retira si promptement, qu'il laissa sous les retranchemens de Maurice, ses chariots, ses pêles, ses hoyaux, & tout ce qu'il avoit aporté avec lui, pour les forcer.

Mendozza, qui commençoit à manquer de beaucoup de choses dans son Camp, & qui ne les pouvoit trouver dans les terres voisines du Brabant, qui avoient été saccagées, ne pensa plus qu'à se retirer; & après avoir envoyé ses gros bagages, dès le matin du 22. d'Août, il partit de nuit le jour suivant, du côté de Venlo. Ceux de Grave se défendirent encore quelque tems; mais comme ils ne virent plus aucune apparence de secours, ils capitulerent & sortirent à des conditions assez honorables le 20. de Septembre.

Cette Ville avoit été autrefois engagée à *Maximilien d'Egmont*, Comte de Bure, & Guillaume Prince d'Orange, qui avoit épousé sa fille unique, avoit possedé cette Place, avec toutes ses dépendances, jusqu'aux brouilleries, que les Espagnols s'en rendirent maitres. Mais du tems de la Pacification de Gand, ceux du parti du Prince d'Orange s'en saisirent de nouveau, & la garderent jusqu'au tems du Duc de Parme. Maurice l'ayant de nouveau reconquise, y entra, en qualité de Seigneur de la Ville, dont les habitants (3) capitulerent à part avec lui.

Peu de tems avant la reddition de Grave, comme l'Armée de l'Archiduc, que Maurice ne put pas atteindre, ou qu'il ne crut pas devoir suivre trop loin, se retiroit; il se forma (4) une rebellion, entre les Soldats Italiens, qui dans peu s'augmenta si fort, qu'elle devint l'une des plus grandes & des plus dangereuses, qu'il y eût eu dans les Armées d'Espagne. Ces Mutins tâcherent d'abord de s'emparer de Diest, mais ce coup leur ayant manqué, ils marcherent à Gravendonk & après à Hoogstrate petite Ville du Bra-

(1) Liv. XXIV. fol. 515.

(2) *Bentivoglio* P. 3. Liv. VII. p. 166.
(3) Voyez *De Meteren* fol 515. Liv. XXIV.
(4) *Bentivoglio* P. 3. Liv. VII. p. 167.

image
not
available

1602. Mansveldt, Gouverneur de la Province, avoit défendu de se racheter en payant. Ils prirent aussi quelques prisonniers, qu'ils emmenerent avec eux, & qui se racheterent. Cette expedition fut achevée dans l'espace d'un mois, sans qu'il arrivât aucun accident fâcheux aux Troupes. L'Archiduc y voulut bien envoyer quelques Soldats; mais comme il ne leur donna point d'argent, ils demeurerent en chemin, pillerent les païsans des lieux où ils s'arrêterent, & firent autant de dégât que les Ennemis. Ce fut là encore un des fruits de la mauvaise Economie de la Cour de Bruxelles, qui n'avoit de l'argent, que pour les dépenses qu'on y faisoit.

Il ne se passa plus rien de considerable, par rapport à la guerre, dans les Païs-Bas, cette année; sinon (1) l'expedition de du Bois contre *Enno*, Comte d'Oostfrise, qui assiegeoit la Ville d'Emden, laquelle étoit sous la protection des Etats Généraux des PP. UU. Du Bois en vint heureusement à bout, & ces brouilleries furent ensuite apaisées. C'est ce qui fait que l'on ne s'y arrête pas.

Nous avons déja parlé ci-devant du négoce, que les Hollandois & les Zélandois entreprirent, depuis l'an MDXCV. de faire aux Indes Orientales malgré les Espagnols; & des riches retours, comme on parle, qu'ils en avoient eus en divers tems, sans parler néanmoins des particularitez de leurs voyages. Il en revint encore cette année en Hollande trois Vaisseaux chargez d'épiceries.

Deux Vaisseaux Zélandois arriverent aussi, cette année, le 20. de Juillet, avec un Galion qu'ils avoient pris près de l'île de Ste. Helene, & sur lequel il y eut quelques difficultez, parce qu'il fut reclamé par des Juifs Portugais, qui négocioient à Amsterdam, & qui y avoient joui d'assez grands Privileges, accordez autrefois aux Portugais. On pourra consulter là-dessus *De Meteren* & *Grotius*, qui en parlent sur cette année. Ces Vaisseaux amenoient deux Ambassadeurs du Roi d'Achem, dans l'île de Sumatra, au Prince Maurice; car les Puissances des Indes n'ayant aucune idée d'une République, parce que dans ce païs-là tout est soumis à divers Grands, ou petits Rois, on avoit trouvé plus à propos de se servir du nom de Maurice, que de celui des Etats Généraux. Les Portugais qui avoient été, depuis une centaine d'années, seuls maîtres du négoce des Indes, avoient fait accroire aux Indiens, qu'il n'y avoit en Europe aucuns hommes blancs, que les Sujets du Roi d'Espagne & de Portugal; & que s'il en venoit d'autres dans les Indes, ce n'étoient que des Pirates. On leur voulut montrer le contraire, & pour cela on pria le Roi d'Achem d'envoyer, avec ces deux Vaisseaux, des Ambassadeurs, pour leur faire voir un païs, qui faisoit la guerre au Roi d'Espagne, sous la conduite du Prince Maurice de Nassau. Ces Ambassadeurs en virent une preuve, premierement dans la prise du Galion, dont on a parlé. *Abdal Zamat* qui étoit le plus âgé des Ambassadeurs, mourut le 9. d'Août à Middelbourg, où on lui fit des funerailles fort honorables; mais l'autre nommé *Seri Mahamad* fit son Ambassade à Maurice, (2) pendant le siege de Grave. L'Histoire nous dit qu'il admira l'Armée du Prince Maurice & la disposition de son camp. Mais je ne sai si ce bon Indien avoit assez d'esprit, pour admirer des choses, auxquelles il ne s'entendoit point. On fit à cet Ambassadeur toutes les civilitez, dont on put s'aviser, après quoi il retourna aux Indes, avec les premiers Vaisseaux qui partirent. 1602.

Comme (3) les François & les Anglois avoient envoyé divers Vaisseaux aux Indes, & qu'il en partoit même de Hollande & de Zélande, qui négocioient tous à part, & qui se faisoient tort les uns aux autres, en faisant monter trop haut le prix des marchandises des Indes, qu'ils vendoient ensuite à perte en Europe; on parla dans les Provinces Unies de former une seule Compagnie, de tous ces Négocians. Cela étoit d'autant plus nécessaire, qu'ils n'étoient pas en état, en agissant à part, de se défendre contre les Portugais, au lieu qu'étant réunis & agissant de concert, ils se soûtiendroient beaucoup plus facilement contre leurs Ennemis communs. Après bien des difficultez, les Interessez dans ce Commerce s'accommoderent entre eux, le 21. de Mars à la Haie. Ils obtinrent un Privilege des Etats Generaux, par lequel il étoit défendu aux Sujets de l'Etat de négocier & de naviguer aux Indes, pendant l'espace de vint-un an; à condition que la Compagnie payeroit à l'Etat vint-cinq mille florins, qui seroient mis sur le compte des dix premieres années, qui commenceroient l'an MDCIII. Ceux, qui y vouloient avoir part, devoient se déclarer, entre le jour marqué & le mois de Septembre suivant; auquel tems il se trouva que le fonds de la Compagnie étoit de six millions de francs. Mais dix ans après, les Interessez devoient renouveller la même déclaration. On trouvera le reste de ce qui concerne le gouvernement de la Compagnie, dans le premier des deux Auteurs citez en marge. „ Depuis ce „ tems-là, dit l'autre, une nouvelle guerre ayant „ été alumée dans l'Orient, on commença aussi „ à regarder la Compagnie des Indes, comme une „ partie considerable de l'Etat; parce que non seulement une partie des prises revenoit au Thrésor „ Public, mais encore parce que l'on épuisoit l'ennemi de l'Etat, aux dépens des Particuliers.

L'Ambassadeur du Roi d'Achem étant retourné aux Indes, dissipa par son rapport, les bruits que les Portugais faisoient courir aux Indes, au désavantage des Hollandois; dont ils parloient, ainsi qu'on l'a dit, comme de Pirates, sans demeure & sans aveu; pendant qu'ils élevoient jusqu'au Ciel la puissance du Roi d'Espagne. Les Indiens comprirent qu'il valoit beaucoup mieux pour eux, d'être Amis des Hollandois, que d'être Sujets des Espagnols.

Le Roi de (4) Ternate, qui est l'une des îles Moluques, se déclara ouvertement pour les Hollandois, & engagea, par ses exhortations, un Capitaine de cette nation nommé *Neck*, à aller attaquer les Portugais à Tidor; mais comme il y avoit là un Fort, & de l'Artillerie, *Neck* fut obligé de se retirer, après l'avoir canonné quelque tems, & y avoir perdu une main, par un coup de Canon. Les Vaisseaux Hollandois furent bien reçus à Patan, à la Cochinchine & ailleurs, où l'on étoit las de l'orgueil & de la tirannie des Portugais; dont on verra de grands exemples, dans l'Histoire des Indes, par *Jean Pierre Mafei*, qui d'ailleurs a écrit en leur faveur. *Spilberg* étant arrivé à Ceilon, d'où vient la Canelle, y trouva *Fimala*, Roi de Candi, très-disposé à bien recevoir les Hollandois & à s'unir avec eux contre les Portugais, qui l'avoient autrefois enlevé & ensuite fait instruire. Le Roi de Jora, qui est un Royaume dans le païs de Malaca, osa aussi faire paroitre la haine, qu'il avoit conçue contre eux, depuis long-tems. Il engagea *Jaques*

(1) Voyez *De Meteren* Liv. XXIV. fol. 429. & suiv.

(2) Voyez la cérémonie dans *De Meteren* Liv. XXIV. fol. 511. verso.

(3) Le même Liv. XXIV. p. 512. & *Grotius* Liv. XI. p. 419.

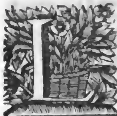
(4) *Grotius* Liv. XI. p. 428.

image
not
available

HISTOIRE DES PROVINCES UNIES DES PAÏS-BAS.

LIVRE HUITIEME,

Où l'on trouve ce qui se passa depuis la mort d'Elisabeth, jusqu'à la conclusion de la Trêve avec l'Espagne & les Archiducs, en MDCCIX.

1603. A Reine Elisabeth étant morte, *Jaques* VI. Roi d'Ecosse lui succeda, sans aucune difficulté; & les Etats Géneraux des PP. UU. dont il avoit toûjours été ami, lui envoyerent une solennelle Ambassade, pour le complimenter sur son avenement à la Couronne. Les Ambassadeurs furent Frederic Henri de Nassau, frere de Maurice, Conseiller d'Etat, & Géneral de la Cavalerie, *Walrave de Brederode*, Jean Oldenbarneveldt & *Jaques Valk*. Ils arriverent à Londres le 14 de Mai, & (1) complimenterent le Roi le 27 du même Mois. Ils lui remontrerent la nécessité où ils étoient de continuer la guerre contre l'Espagne & les Archiducs, & lui demanderent les mêmes secours qu'Elisabeth leur donnoit, & la permission de recruter les Troupes Angloises qu'ils entretenoient. Ils auroient voulu que le Roi de la Grande Bretagne (c'est ainsi qu'on le nomma) entrât dans une Ligue contre les Espagnols, avec d'autres Puissances de l'Europe, pour empêcher qu'ils ne vinssent à bout d'établir la Monarchie Universelle, à laquelle ils aspiroient depuis long-tems. Ils dirent enfin que la feuë Reine leur ayant demandé qu'ils équipassent quelques-uns de leurs plus gros Vaisseaux, pour joindre à la Flotte qu'elle avoit résolu d'envoyer contre l'Espagne, ils avoient fait équipper neuf Vaisseaux de guerre, & deux Brigantins, qui attendoient aux Dunes. Jaques répondit à tout cela en termes géneraux & leur dit, que ne faisant que monter sur le Thrône d'Angleterre, il ne savoit pas encore ce qu'il pourroit faire; qu'il croyoit qu'on devoit plûtôt chercher la paix, que la guerre; mais que d'ailleurs il étoit tout disposé à entretenir l'amitié, qu'il y avoit toûjours eu entre lui & les Etats Géneraux. On comprit assez par-là qu'on ne pouvoit pas s'attendre à en être secouru, comme on l'avoit été d'Elisabeth, & son regne fut une suite de foiblesses d'un Prince timide, & qui ne cherchoit que le plaisir; quoi qu'il fit beaucoup de parade de sa science & de sa lecture. 1603.

Dès le commencement de cette année, (2) la Cour d'Espagne résolut d'augmenter, le plus qu'il seroit possible, les forces des Archiducs. On comprenoit assez clairement qu'Albert n'auroit aucuns enfans d'Isabelle; de sorte que l'on compta que les Païs-Bas retourneroient à la Couronne d'Espagne. C'est pourquoi on ne parla plus que de soûtenir les Archiducs, par l'autorité & par les thrésors de Philippe III. Ainsi l'on fit des préparatifs pour cela, & avant que les Armées fussent en campagne, il arriva quelques accidens dans les Païs-Bas, que nous décrirons en peu de mots, selon le tems auquel ils arriverent.

Le 7 d'Avril, (3) Grobendonk, Gouverneur de Bolduc, se trouvant dans la Campigne, avec deux Compagnies de Cavalerie & quelque Infanterie, dressa une embuscade à cinq Compagnies de Cavalerie de Maurice, & les surprit; en sorte que, quoi que plus foible, il en prit, ou en tua une partie, & mit le reste en fuite.

Frederic Spinola, comme on l'a dit, n'étoit venu d'Espagne qu'avec trois Galeres; mais par ses représentations il avoit obtenu de la Cour de Madrid, résolue à soûtenir vigoureusement les Archiducs, que son frere & lui feroient une levée de vingt mille Fantassins, & de deux mille Chevaux, & qu'on leur fourniroit l'Artillerie nécessaire pour un Corps de Troupes comme celui-là. On avoit aussi consenti que cette Armée agît à part, sous le commandement des Freres Spinola, qui l'employeroient où elle pourroit agir avec plus d'avantage, sans dépendre des autres Géneraux. Dès que Frideric fut arrivé à l'Ecluse, le Marquis son Frere l'alla voir, pour s'entretenir de leur dessein. Bien-tôt après, il vint d'Es-

(1) Voyez leur compliment dans *De Meteren* Liv. XXV. fol. 531.

(2) *Bentivoglio* P. 3. Liv. VII. p. 167.

(3) *De Meteren* Liv. XXV. fol. 532. verso.

image
not
available

1603. mença à faire ses approches devant le Château, & à le canonner. Les Mutins n'avoient aucune Artillerie, & avoient seulement laissé huit-cens hommes dedans, avec leur Elu, en retirant le reste en un lieu plus à portée d'être secouru. Maurice s'étant avancé avec l'Armée à Gertruydemberg, alla loger à Gilsen, où les Mutins se rendirent au nombre de quinze cens Fantassins & de onze-cens Chevaux. Le Prince avoit neuf-mille cinq-cens hommes de pied, & trois mille Cavaliers. Il marcha jusqu'à une demi-lieuë de l'Armée Ennemie, qui après l'avoir amusé par quelques escarmouches, se retira habilement & marcha en si bon ordre, que Maurice, qui la suivit avec sa Cavalerie, n'osa l'attaquer, destitué comme il l'étoit, d'Artillerie & d'Infanterie; qui n'avoient pas pu suivre, à cause du mauvais tems & des chemins boueux. L'Esquadron auroit bien voulu qu'on se battît, mais Maurice qui savoit mieux quand il le falloit faire qu'eux, jugea à la contenance de l'Ennemi, que ce seroit trop hazardeux. Il alla ensuite dans leur Camp, avec sept ou huit personnes, il leur parla & les charma de s'être de la sorte fié en eux.

Après quelque consultation sur ce qu'il y auroit à faire, Maurice alla devant Bolduc, non dans l'esperance de se rendre maitre de la Place; mais pour amuser l'Ennemi, & l'empêcher d'envoyer toutes ses forces devant d'Ostende, en sorte que l'Eté se passât sans rien faire. L'Armée de l'Archiduc vint aussi devant Bolduc, & l'Archiduc lui-même s'y rendit. Maurice n'avoit nullement occupé les postes nécessaires, pour fermer la Place; & l'Archiduc fit faire quelques petits Forts, pour canonner quelques postes, que l'Armée des Etats avoit occupez. Elle y répondit de même, sans grand dommage de part ni d'autre. Jusqu'alors ceux de Bolduc craignoient, avec raison, d'avoir une Garnison mal payée & mal disciplinée, comme l'etoient ordinairement les Troupes d'Albert. Mais sous prétexte de les défendre, & de les mettre en sureté contre les entreprises des Ennemis, il y fit entrer trois mille hommes de Troupes reglées. Le 1. de Septembre il crut pouvoir contraindre Maurice de se retirer, en occupant un poste, par le moyen duquel il lui pourroit couper les vivres, qui lui venoient de Heinert. Pour cela, il fit passer de nuit, sans tambour ni trompette, le Marquis della Bella frere du Prince d'*Avellino*, avec deux-mille-cinq-cens hommes choisis, de tous les Regimens, au travers de la Ville, vers une hauteur nommé Treut; où ils se fortifierent incessamment avec des fascines, & des sacs pleins de terre. Maurice, averti de cela à minuit, fit mettre l'Armée sous les armes, & y marcha avec deux mille Fantassins Anglois, François & Ecossois, une heure avant le jour; en donnant ordre à d'autres Troupes de le suivre, pour le soûtenir. Les gens de l'Archiduc avoient déja commencé à se retrancher, lors que Maurice y arriva. (1) Il les fit attaquer sans délai par les Anglois, qui furent repoussez, mais il ordonna aux François de leur succeder, & ils chasserent les Ennemis de ce poste. Ils voulurent rentrer dans la Ville, mais ils en trouverent les portes fermées, ce qui fit qu'ils furent taillez en pieces avec leur Chef, ou se noyerent dans les marais du voisinage. On en prit cent-cinquante prisonniers.

Il étoit arrivé, un peu avant ce tems-là, que l'Archiduc, pour empêcher qu'on ne vint si facilement à Ostende, dont le siege se continuoit, avoit fait pendre douze Soldats malades, qu'on em- menoit dans une Barque, & qui avoient échoué sur un banc; sous prétexte que le Cartel n'étoit que pour la terre & non pour la mer, où l'on ne donnoit point de quartier. On apporta la nouvelle de cette inhumanité, dans le Camp Hollandois. 1604. Le Comte Frédéric de Berg envoya alors un Trompette, pour demander à racheter quelques prisonniers; mais Maurice lui répondit, que puis qu'on avoit fait pendre des Soldats des Etats devant Ostende, il en feroit pendre autant des leurs, avant que d'en délivrer aucun. Il fit donc tirer ces gens-là aux billets, & comme il se trouva un jeune homme, parmi les douze que le sort avoit condamnez à être punis de la faute d'autrui, Maurice lui pardonna. Il se trouva pourtant un Soldat entre ceux que le hazard avoit sauvez, qui offrit pour de l'argent de tirer pour un autre, qui craignoit de prendre un de ces malheureux billets. Ce sont-là les Droits prétendus de la guerre, & telle est la témerité des Soldats; dont l'un fait que l'on a pitié de ceux que le sort fait périr, & l'autre que l'on a de l'indignation contre ceux qui lui soumettent sans nécessité leur propre vie.

Il arriva encore un accident dans cette conjoncture, qui donna du chagrin aux deux Armées; ce fut que le 3 d'Octobre un même boulet de Canon emporta les jambes au Marquis *di Malaspina* prisonnier dans l'Armée de Maurice, & à *Olivier Temple*. Ce dernier en mourut le même jour, qui étoit le 3 d'Octobre, & fut fort regretté des Etats, qu'il avoit servis il y avoit trente ans avec beaucoup d'honneur; mais l'autre en échappa, & marcha le reste de ses jours sur des jambes de bois.

Le 5 de Novembre, comme il faisoit déja froid, le Prince Maurice abandonna tous ses Forts & ses Retranchemens, en bon ordre, & alla loger à une heure de la Ville; où il demeura encore le lendemain, pour voir si l'Archiduc voudroit l'attaquer. Mais la nuit de ce même jour-là, Albert délogea & envoya ensuite ses Troupes en quartier d'hiver. Maurice en fit autant, après être parvenu au but qu'il s'étoit proposé, de faire perdre la Campagne à l'Archiduc. Pendant que les Armées étoient devant Bolduc, les Etats firent un nouveau Traité avec les Mutins, qui souhaitant d'être mis dans un autre poste qu'Hoogstrate, obtinrent de Maurice la Ville de Grave pour leur demeure; à condition qu'ils ne feroient aucun tort aux habitans, ni dans la Ville ni dans les Forts du voisinage; qu'ils partageroient le butin qu'ils feroient avec les Soldats de l'Etat; qu'ils ne feroient aucunes courses sur les terres des Provinces Unies, ni sur celles de l'Empire; que pendant qu'ils ne seroient pas racommodez avec l'Archiduc, ils serviroient fidelement l'Etat; mais qu'ils camperoient à part, sans être obligez de travailler aux tranchées, ni d'aller à l'assaut. On avoit bien de la complaisance pour ces Mutins, mais ce n'étoit que pour ôter à l'Ennemi trois mille hommes de ses meilleures Troupes.

Pour dire ici quelque chose (2) d'Ostende, elle étoit si ponctuellement secourue, que Vander Noot avoit succedé à Dorp; & le siege, loin d'avancer, paroissoit tous les jours plus difficile. Rivas qui le commandoit, faisoit néanmoins tout ce qu'il pouvoit pour l'avancer, & avoit pris trois Forts en trois differents (3) *Polders*, comme on par-

(1) *Grotius* Hist. Liv. XII. p. 441.

(2) *Bentivoglio* P. 3. Liv. VII. p. 171.

(3) On trouve dans le Dictionnaire de *Kilianus* cette explication de ce mot, tirée d'*Adrien Junius*, un des plus savans hommes de son tems, *Polders, propriè adpellarunt Progenitores, qui è fluvio, aut mari educti aggestis pontibus longis, aggeribusque ab aquarum injuria obsepiuntur.* Ce qui quadre très-bien aux Polders, qui sont près d'Ostende.

1603. Hollandois *Welfart Hermansen*, qui commandoit la Flotte Hollandoise, après avoir tenu Conseil avec les autres Officiers, se résolut d'attaquer les Portugais, quoi que fort inferieur à eux en forces. Le plus gros de ses Vaisseaux étoit de cinq-cens-vingt tonneaux, un autre de quatre-cens, un autre de deux-cens-quarante, un autre de six-vingts, avec un Brigantin de cinquante. Ils attaquerent la Flotte Portugaise, le jour de Noël de l'an MDCI. & le combat dura jusqu'au 7 de Janvier de l'année suivante. Ils ne s'attacherent pas, comme il paroit, aux Galions, sinon peut-être en les canonnant, sans venir à l'abordage; mais ils se rendirent maitres de deux Galeres, & en endommagerent trois autres; en maniere que les Espagnols eux-mêmes, ne sachant qu'en faire, y mirent le feu, & tâcherent de les pousser contre les Vaisseaux Hollandois, qui surent bien éviter leur rencontre. La Flotte Portugaise, comme les Hollandois l'apprirent depuis, avoit eu dessein de s'emparer de la Ville de Bantam, d'y bâtir une Forteresse & d'empêcher que les Hollandois n'y allassent plus chercher du Poivre. Ce coup lui ayant manqué, par leur arrivée, & par la hardiesse qu'ils avoient euë de l'attaquer; l'Amiral craignant que les Bantamois joints à eux, ne lui causassent encore plus de dommage, s'ils s'obstinoit à pousser son Projet, prit le parti de se retirer avec tous ses Galions & ses Galeres, sans les inquieter davantage. Il fit voiles à Amboina, l'une des Iles Moluques, où il croit des Clous de Girofle, & où les Portugais avoient un Fort. La Flotte Portugaise maltraita extrêmement les peuples de cette Ile & des autres, parce qu'ils avoient commercé avec les Hollandois & les Zélandois. On coupa même les arbrisseaux qui portent les Clous de Girofle, pour empêcher les Indiens de leur vendre de cette marchandise. Cela empêcha en effet qu'ils n'en pussent fournir ce qu'ils auroient pu faire en un autre tems. *George Spilberg*, parti de Zélande en MDCI. fit beaucoup de dommage aux Portugais, & revint l'an MDCIV. en Europe, chargé de précieuses marchandises.

1604. SPINOLA travailloit cependant (1) à pousser ses aproches devant Ostende, & il se trouva avancé, à l'entrée du Printems, jusques près du fossé de la Place, malgré la vigoureuse défense de la Garnison, & les desordres que les hautes marées causoient dans ses ouvrages. Les Etats Generaux, qui voyoient ses progrès, penserent de bonne heure à faire les fonds nécessaires pour cette Campagne, comme on le peut voir par (2) l'Etat de Guerre que le Conseil d'Etat fit dès le 1. de Novembre de l'année précedente. On délibera ensuite de ce qu'on pourroit faire, pour la conservation d'Ostende. Cela ne se pouvoit faire, qu'en faisant lever le siege par force, ce qui étoit très-difficile à faire; ou en faisant de bonne heure une diversion si considerable, que l'Archiduc fût obligé de lever le siege, pour courir ailleurs. Ce dernier parti parut le meilleur & l'on résolut d'assieger l'Ecluse, qui avoit autrefois été prise par le Duc de Parme, à la vuë du Comte de Leicestre.

(3) Maurice donna le rendez-vous à son Armée devant Willemstadt, & marqua le 20 d'Avril pour s'y trouver. Les Généraux étoient, outre lui, Guillaume Gouverneur de Frise, Frederic Henri son Frere Général de la Cavalerie, & trois Comtes de la Maison de Nassau. Ces Troupes, qui étoient de quinze mille hommes de pied, & de deux mille cinq cens Chevaux, s'embarquerent incessamment pour la Zélande, où Maurice arriva le 24 avec le Prince d'Anhalt, Adolfe de Nassau, & les Deputez des Etats Généraux, & du Conseil d'Etat. Le lendemain, toute cette Flotte partit pour la Flandre & entra dans un Canal, qu'on appelle *Swartegat*, d'où l'Armée fit descente dans l'Ile de Cadsant, & se rendit maitresse des Forts qui y étoient, en deux jours. Cependant ceux de Bruges, avertis du départ de Maurice, obtinrent de Spinola qu'il envoyât mille Fantassins & cinq cens Chevaux, pour s'opposer à la Flotte du côté du Swint, & l'empêcher d'aller droit à l'Ecluse, comme ils le firent le 26 & le 27. On crut (4) alors que si le Prince étoit, selon l'avis des Deputez, allé droit à l'Ecluse, il auroit pû se rendre maitre de la Place, où il n'y avoit que très-peu de monde, & de là surprendre les Assiegeans devant Ostende, & les chasser, ou leur couper les vivres. Mais Maurice fit tourner d'un autre côté, selon le sentiment de quelques autres, & représenta le danger où l'on se mettroit, si on suivoit le sentiment des Députez. On a crû qu'il augmentoit ce danger, car dès lors on soupçonnoit qu'il ne faisoit pas tout ce qu'il pouvoit, pour mettre fin à la guerre. 1604.

Comme Maurice déliberoit, si l'on se contenteroit de garder Cadsant, il se trouva un Païsan, qui avertit qu'il y avoit un autre passage à l'Orient de la Ville, par où l'on en pourroit approcher. On fit avancer, sur sa parole, de ce coté-là quelques Troupes, sur le soir du 28 du même Mois. L'Ennemi y parut pour les repousser, du côté d'Oostbourg; & l'on ne douta pas qu'il n'y eût là un passage. Le lendemain quelques Soldats de Maurice escarmoucherent avec lui & le pousserent même, de sorte qu'ils découvrirent le passage. Le 30 au matin on fit passer l'eau à des Troupes qui occuperent une digue près de Coxie, & se rendirent maitresses d'un petit Fort; ce qui donna esperance de pouvoir s'avancer par-là, quoi que le païs fut fort coupé & couvert d'eau. Maurice s'avança vers le Fort de Ste. Catherine, qui étoit défendu par quelque peu de Soldats; auxquels on avoit joint des Païsans & des Bourgeois, levez à Gand. Il fit d'abord canonner ce Fort, avec neuf pieces de Canon, & ceux de dedans firent mine de vouloir se défendre; de sorte que Maurice pensoit à se retirer, après avoir fait jouër son Artillerie pendant quelque tems, en cas qu'ils ne se rendissent pas. Il ordonna seulement que quelques Regimens demeurassent là, pour voir ce qui arriveroit. On avoit commencé à retirer le Canon, lors qu'une piece d'Artillerie demeurant embourbée, les Matelots qui la retiroient firent tant de bruit, que ceux du Fort crurent qu'on vouloit changer l'attaque. Ils furent confirmez dans cette pensée, par un mouvement que la Cavalerie fit le long de leurs retranchemens pour se retirer, & ils jugerent parlà que Maurice ayant plus de monde, faisoit marcher ces gens-là pour leur couper le seul chemin qu'ils eussent pour se retirer en Flandre. Là-dessus les nouvelles levées abandonnerent le Fort de Ste. Catherine, & marcherent vers le Fort Philippe, & de là à Isendyk. Ces gens-là craignoient d'être forcez, & de n'avoir point de quartier; parce qu'il n'y avoit point de Cartel pour les Bourgeois & les Païsans qui prenoient les armes. Les Troupes de Maurice occuperent le Fort, & marcherent ensuite à celui de S. Philippe, où il n'y avoit que soixante Soldats, qui se rendirent le 2 de Mai. Maurice marcha de là droit à Isendyk le lendemain,

(1) *Bentivoglio* P. 3. Liv. VII. p. 176.
(2) Voyez-le dans *De Meteren* Liv. XXV. fol. 539. verso.
(3) Le même p. 541. & *Bentivoglio* là-même & suiv.

(4) *Grotius* Liv. XIII. p. 447. Voyez aussi *De Meteren*.

image
not
available

1604. Comme ils avoient obtenu d'aller à Damme, ils marcherent de ce côté-là; & on en vit tomber soixante, qui moururent de foiblesse, dans l'espace de deux petites lieuës de chemin. Maurice entra dans la Place, dès qu'elle fut rendue, & il se vanta, non sans raison, que dans trois mois de tems, il s'étoit rendu maître d'une Place qui n'étoit pas moins importante qu'Ostende, & cela avec très-peu de perte; au lieu qu'Ostende ne seroit prise, au plûtôt, que dans trois ans, & avec une perte infinie de monde; sans parler de la dépense étonnante qu'on y auroit faite. Il trouva un très-grand nombre d'Artillerie dans la Place & dans les Forts, & quatorze cens forçats pour les Galeres, qu'on avoit mises sous l'eau, de peur qu'on ne les brulât.

Spinola, après avoir échoué dans son entreprise, retourna incessamment devant Ostende, pour laquelle l'Archiduc étoit en peine, après la prise de l'Ecluse; dans la crainte que Maurice pourroit bien venir, avec toute son Armée, qui n'avoit nullement souffert, pour faire lever par force le siege d'Ostende. Pour prévenir ce dessein, que, selon les apparences, Maurice n'eut jamais, on fit occuper & fortifier tous les passages, par lesquels il y pouvoit venir de l'Ecluse. On munit sur-tout Damme & le Fort de Blankenberg, qui étoient sur le chemin de l'Ecluse à Ostende. Cependant les approches de Spinola étoient si avancées, qu'il se trouvoit déja maitre du fossé de la Place.

Les Etats Généraux ordonnerent de fortifier l'Ecluse, & huit ou neuf Forts dans le voisinage, outre la Ville d'Isendyk; & donnerent le Gouvernement de tout ce qui avoit été conquis en Flandre, au Prince Frederic Henri.

L'on nomma Charles vander Noot pour son Lieutenant, qui commença dès-lors à demeurer en ce païs-là. On comprit que la perte d'Ostende ne seroit pas d'une si dangereuse conséquence, qu'on avoit cru avant que d'avoir repris l'Ecluse; par le moyen de laquelle on pouvoit couvrir la Zélande & porter la guerre en Flandre, quand on voudroit.

Spinola étant arrivé devant la Place, la pressa le plus vigoureusement qu'il lui fut possible. Il fit sauter des mines, donna des assauts très-violens, remua une très-grande quantité de terre, & réduisit les Assiegez à un si petit espace, qu'il n'étoit plus possible de résister long-tems. Après le Colonel Huchtembrouk, qui avoit succedé à Dorp, de Gisteles y étoit entré en qualité de Gouverneur, & y avoit été tué au Mois de Mars. Le Colonel *Jean de Laen*, qui lui succeda, eut le même sort. Quelques Capitaines y commanderent ensuite, après quoi on y envoya le Colonel *Uytenhove*, qui en sortit blessé. La Ville demeura, quelque peu de tems, sans Gouverneur, jusqu'à ce que De Marquette y entrât le 10 de Juin. Les Assiegez, sous la conduite de ces Commandans, firent tout ce qui se pouvoit faire, pour disputer le terrein aux Assiegeans. Ils firent quantité de sorties, & reprirent plusieurs fois ce qui leur avoit été enlevé. Le Canon de l'Ennemi fut encloué, ses mines éventées, & souvent nombre de Soldats des deux côtez emportez en l'air, & ensevelis sous la terre des mines qui avoient sauté. Enfin le 22 d'Août, il y eut un gros vent de Nordouest, qui pendant la haute marée, causa un très-grand dommage aux Assiegeans, mais encore plus aux Assiegez; dont les nouveaux Ouvrages ne pouvoient pas tenir contre la violence de la Mer. Tout étoit pris au dehors, & il paroissoit desormais inutile, ou plûtôt ruïneux pour les Etats, de disputer plus long-tems le peu de terrein qui restoit, où l'on avoit fait quelques ouvrages pour amuser l'Ennemi. On avoit nommé cet espace *la nouvelle Troie*; comme pour insulter l'ennemi, & lui faire entendre, qu'il consumeroit autant de tems devant la Place, que les Grecs en avoient employé pour prendre Troie. 1604.

Cependant les Etats & Maurice ayant été avertis à l'Ecluse, où ils étoient assemblez en Septembre, de l'état où étoit le siege, résolurent après avoir consulté cette affaire mûrement entre eux, qu'il valoit mieux rendre la Place, que l'exposer à être forcée. Les dépenses, pour la conserver, étoient infinies, & la perte des braves gens que l'on y faisoit, encore plus fâcheuse. Les nouveaux Ouvrages, qui couvroient la nouvelle Troie, n'étoient guére en état de résister aux vents & aux hautes marées de l'Hiver. Le Camp de Spinola étoit trop bien fortifié & toutes les avenues trop soigneusement gardées, pour entreprendre de faire lever le siege par force. D'ailleurs quand la Place auroit été ainsi dégagée, elle ne pouvoit pas être de grande utilité, à cause de la multitude des Forts dont elle étoit environnée; & s'il la falloit reconquerir, on le pourroit faire plus facilement que n'avoit fait l'Ennemi, parce que les Etats étoient maitres de la Mer.. On envoya donc ordre à De Marquette de rendre enfin la Place, aux meilleures conditions qu'il pourroit. Il fit embarquer l'Artillerie, les munitions & les vivres, aussi bien que les personnes qu'il croyoit opposées à la reddition de la Place, apparemment pour les faire sortir avant la reddition de la Ville; mais cela ne se put pas faire. La Capitulation fut signée le 20 de Septembre, à ces conditions: Que les Ecclesiastiques pourroient sortir librement, avec leurs biens & leurs meubles: Que la Garnison, & tous les Officiers, tant de mer, que de terre, se retireroient, sans que personne pût être arrêté, sous quelque prétexte que ce fût, avec tous leurs bâtimens, vers Flessingue, tambours battans, méches allumées, bale en bouche, Enseignes deployées, avec tout leur bagage: Que s'ils ne pouvoient trouver assez de Barques pour tout transporter, on leur donneroit le tems nécessaire pour emmener ensuite le reste: Qu'il ne leur seroit permis d'emmener que quatre pieces de Canon, mais que le Maitre de l'Artillerie, avec tous ceux qui dépendoient de lui, Charpentiers, Mineurs, & leurs Chevaux, avec leur équipage, pourroient se retirer: Que tous ceux qui avoient eu quelque emploi dans la Place, soit pour payer les Troupes, soit pour les Vivres, auroient aussi la liberté de s'en aller: Que tous les prisonniers seroient relâchez sans rançon, de part & d'autre: Que la même chose seroit accordée aux Vivandiers, Bourgeois & autres, qui voudroient s'en aller: Que le jour même de la signature de la Capitulation, on livreroit à ceux que le Marquis Spinola envoieroit, toute la vieille Ville, avec la petite place qui étoit au bout, & qu'on lui donneroit quatre otages, contre lesquels on retiendroit les deux qu'il avoit donnez: Que toute la Garnison partiroit le 22, à moins qu'il n'y eût des malades & des blessez, qui s'en iroient ensuite avec le bagage: Qu'en cas que le vent ne fût pas propre pour aller à Flessingue, elle partiroit par terre, & qu'on lui fourniroit les chariots nécessaires: Que pour l'assurance des personnes & des bâtimens, en cas qu'il arrivât du mauvais tems, & des chariots, on donneroit des ôtages. Cette Capitulation ayant été signée le 22 de Septembre, les Assiegez livrerent la vieille Ville, & se retirerent dans la *nouvelle Troie*, jusqu'au

image
not
available

1605. re de transporter la guerre au delà du Rhin, où les frontieres de l'Ennemi n'étoient pas, à beaucoup près, si bien couvertes que du côté de la Zélande & de la Hollande, où la mer, les rivieres & des canaux sans nombre étoient des remparts, qu'il n'étoit presque pas possible de forcer; à cause de leurs forces maritimes & des Barques armées, dont ils remplissoient les rivieres & les canaux, & voituroient promptement & sans fraix tout ce qui étoit nécessaire, pour secourir les lieux que l'on y pouvoit attaquer. En passant le Rhin, & en menant les Armées de ce côté-là, on pénetreroit facilement dans le Païs, & on feroit sentir de plus près aux Provinces rebelles le châtiment qu'elles avoient mérité.' Il représenta encore vivement les desordres que les Mutineries des Soldats causoient, & le retardement qu'elles apportoient aux desseins des Généraux; ce qu'on ne pouvoit prévenir qu'en payant régulierement les Soldats, comme on l'avoit éprouvé dans le dernier soulevement, qui venoit d'être appaisé. Il étoit en effet visible que le Païs en souffroit infiniment, & qu'enfin il en coûtoit beaucoup plus, qu'il n'en auroit coûté si l'on avoit payé les Armées à tems. Mais le mal venoit de la mauvaise administration des Finances, que l'on consumoit en dépenses superflues. Le Conseil d'Espagne fut pleinement convaincu de ce que Spinola représentoit, & l'on ne pensa qu'à le renvoyer au plûtôt à l'Archiduc, avec tous les ordres nécessaires pour faire réussir ses desseins. A son départ, le Roi le déclara Maréchal de Camp Géneral, & Commandant de toutes les forces dans les Provinces; avec pouvoir d'employer les deniers du Roi, comme il le trouveroit à propos, aussi bien que de commander les Armées, avec toute l'autorité qu'il pouvoit souhaiter; & il fit voir par la suite, qu'on ne s'étoit pas fié mal à propos en lui. Le Roi le fit encore Chevalier de la Toison d'or, de sorte qu'il s'en retourna comblé d'honneurs, & plein de satisfaction. Il arriva à Brusselles avec de bonnes Lettres de change, par le moyen desquelles il fit incessamment payer aux Mutins ce qu'il leur étoit encore dû. Il donna ordre de lever de nouvelles Troupes en Allemagne, & dans le voisinage; outre qu'on attendoit d'Italie deux Regimens de Naples, un troisiéme de Lombardie, & un quatriéme d'Espagne, qui devoit venir par Mer.

Il parut (1) en ce tems-ci plusieurs Ecrits, dont les Auteurs tâchoient de persuader aux Provinces de faire la Paix, & en donnoient même les moyens; soit que ce fût par ordre de l'Archiduc, qui souhaitoit de voir ce qu'elles en diroient, ou que des Particuliers agissent en cela de leur propre mouvement. Il y eut aussi des Ecrits contraires, où les Auteurs découvrirent les pieges, que l'on tendoit aux Provinces Unies, par ces Projets de Paix. Mais comme ces Ecrits ne causerent aucun changement dans la conduite des Puissances interessées, nous ne nous y arrêterons pas.

Les Etats des Provinces Unies penserent à agir contre l'Ennemi, non seulement en se défendant, comme l'année précedente, mais encore en l'attaquant. Pour cela ils augmenterent leurs Troupes & firent lever quelque Cavalerie en Allemagne. Le Roi de France leur promit encore du secours, & leur conseilla de se mettre de bonne heure en campagne, pour prévenir les desseins de Spinola, qui arriva le 9 d'Avril à Brusselles. Il ne fut pas possible aux Etats de se mettre en campagne, que plus d'un mois après son arrivée, parce que les Troupes, qu'il faisoient lever, ne furent pas prêtes plutôt. On ne laissa pas de faire une entreprise très-hardie sur Anvers, mais qui ne put réussir. Maurice se rendit le 15 de Mai à Bergopzoom, avec toute la Cavalerie & une partie de l'Infanterie. Il fit embarquer en même tems le reste de l'Infanterie avec le Comte Ernest, sur des Vaisseaux qui eurent ordre de remonter l'Escaut, pour tâcher de se rendre maître des Forts & de la digue de la riviere du côté de Flandre. Le dessein étoit de rompre les digues pour mettre le plat-païs sous l'eau, & de se poster dans les Forts, pour assieger de ce côté-là la Ville d'Anvers; pendant que Maurice agiroit avec l'Armée, contre cette Ville, de l'autre côté, où le terrein est plus élevé. Mais par malheur le vent fut si contraire à Ernest, qu'il le jettoit sur les rives de l'Escaut du côté du Brabant; de sorte qu'il ne fut pas possible de faire une descente sur le rivage de Flandre. Il fit néanmoins passer le 7 de Mai, dans des Barques, environ quatre cens hommes, à dessein d'y en envoyer davantage. Les Espagnols, s'en étant apperçus, envoyerent contre eux des Troupes fort superieures, en tuerent une partie, & firent prisonniers tous ceux qui ne purent pas gagner les Barques qui les avoient amenez. Le Colonel Dorp, qui les commandoit, se tira heureusement des mains des Espagnols, & sauta dans l'Escaut, où il fut reçu dans une Barque qui le sauva. Le Comte Ernest fut obligé de descendre avec son monde du côté du Brabant, où il joignit Maurice à Eckeren, d'où ils marcherent de nouveau vers Bergopzoom. L'Armée, pour ne pas perdre entierement son tems, assiegea & prit le Château de Woude, qui incommodoit fort les Barques qui passoient de ce côté-là. Cette prise n'étoit pas inutile, mais il n'y avoit point de comparaison entre un petit Château & la Ville d'Anvers. Les Ennemis ne manquerent pas de se moquer des grands desseins de Maurice, qui aboutirent à si peu de chose; & il sembla que cette année la Providence voulût mortifier les Etats, dont l'Armée, pendant ce tems-là, ne réussit presque en rien. C'est le jugement qu'a fait (2) un grand Historien, du peu de succès qu'elle eut en attaquant cette même année le Camp de Spinola. Il est certain que dans la défense des meilleures causes, il se mêle tant de passions humaines, qu'une prosperité trop longue est justement temperée par quelque adversité.

Cependant Spinola fit assembler ses Troupes, autour d'Anvers, & fit jetter un pont sur la riviere, pour faire passer ses gens de quelque côté qu'il le trouveroit à propos. Maurice eut aussi soin de laisser Lillo & les autres Forts sur l'Escaut bien fournis de tout ce qui leur étoit nécessaire; après quoi il s'embarqua pour aller en Flandre, avec son Armée, pour achever de fortifier Isendyk qui pouvoit beaucoup servir à la défense de l'Ecluse, si elle étoit attaquée; ou au contraire à la prendre, à ceux qui l'assiegeroient.

Le Prince, à ce qu'assure (3) un Historien, avoit été d'avis, avant que de commencer la Campagne, qu'il falloit aller vers le Rhin, pour prevenir les desseins que l'Ennemi pourroit avoir de ce côté-là, & avoit dit que du côté de Brabant Spinola, en le côtoyant, l'empêcheroit d'entreprendre aucun siege. Cependant le dessein sur Anvers ayant échoué, Maurice crut qu'il falloit assurer l'Ecluse, Isendyk & Ardembourg, & bien munir les Forts d'alentour. Il alla, pour cela, camper en un lieu marécageux du côté d'Isendyk, & que l'on

(1) Voyez *De Meteren* Liv. XXVI. fol. 554. verso, & suiv.

(2) *Grotius* Liv. XIV. p. 469.
(3) *De Meteren* Liv. XXVI. fol. 569.

image
not
available

1605. entrer dans les Provinces de Frise & de Groningue. Ainsi Spinola auroit pu encore forcer le passage, après l'arrivée de Maurice, qui n'avoit d'abord que peu de Troupes avec lui. Mais il y a de l'apparence qu'il ne voulut pas s'engager trop dans un païs qui lui étoit inconnu.

Aussi (1) l'Histoire le blâme-t-elle de s'être engagé dans cette entreprise, & d'avoir laissé Frederic de Berg, à qui le païs étoit parfaitement connu, en Flandre; au lieu de l'avoir pris avec lui, & d'avoir donné à quelque autre la commission de garder la Flandre. On remarqua dans toutes ces guerres, que les Espagnols & les Italiens se défioient trop de la Noblesse du Païs, quoi qu'affectionnée à l'Espagne, & faisoient des fautes pour ne suivre pas ses avis, & sans même vouloir la consulter. Comme ils savoient les sujets, que cette Noblesse avoit de se plaindre d'eux, depuis le commencement de la guerre, & qu'ils sentoient bien par eux-mêmes, qu'ils n'auroient pas vû de bon œil des Flamands commander en Espagne & en Italie; ils ne pouvoient pas se fier à la Noblesse Flamande. Mais ç'avoit été la faute de Philippe II. de ne pas gouverner les Flamands par les Flamands, comme il gouvernoit les Espagnols par les Espagnols; car il n'auroit pas manqué de trouver dans les Païs-Bas des gens qui l'auroient servi aussi bien que des étrangers, & qui ne lui auroient pas attiré une si grande haine.

Maurice ayant apris la prise de Lingue, ne pensa qu'à envoyer du monde & des provisions dans les Places exposées, comme à Couvorde & au Fort de la Bourtange. Le Gouverneur de Frise & de Groningue marcha aussi en ces Provinces, avec quelques Troupes, pour rassurer ces peuples effrayez des progrès de Spinola. Il y avoit sans doute de la négligence dans ces Provinces-là, où, dès que l'ennemi étoit un peu éloigné, on ne se tenoit plus sur ses gardes: ou peut-être une économie mal-entendue, qui faisoit souvent que pour épargner de petites sommes, on en perdoit de grandes. Guillaume fut le 23 d'Août dans son Gouvernement, où il rétablit le calme. Pour Maurice, il demeura avec les principales Troupes, pour empêcher que Spinola ne passât l'Yssel, & pour assurer les Places qui pouvoient être en danger, comme Grol, Brevoort & Doesbourg, qui étoient les plus exposées: Guillaume revint ensuite, avec ses Troupes, se joindre à Maurice; & ils formerent ensemble un Corps de neuf mille Fantassins & de trois mille Chevaux, pour s'opposer aux desseins de Spinola, s'il continuoit de vouloir pénetrer dans le Païs. Il y eut quelques rencontres, où les gens de Spinola eurent le dessous. *Thomas Viller*, ou *Filler*, l'un des Chefs des Mutinez, gagné par Maurice, & n'osant demeurer plus longtems au service de l'Archiduc, vint avec un nombre considérable de ses gens, & rendit de bons services à l'Etat. Il défit plusieurs des Partis de Spinola, & en particulier le Comte de Solre & le Baron de *la Chau*, gendre de Richardot; qui fut tué, comme il conduisoit un Convoi à l'Armée Espagnole.

Cependant Spinola travailloit à fortifier Lingue, pour y laisser deux mille hommes de garnison, afin de tenir cette frontiere dans une perpetuelle inquiétude. Il y rétablit le culte de l'Eglise Romaine, & attendit encore quelque tems, pour voir si Maurice, qui étoit à Deventer, ne voudroit point l'attaquer; mais il ne le fit pas.

(1) *De Meteren* Liv. XXVII. fol. 575.

Pendant (2) que les principales forces des deux partis étoient au delà du Rhin, il s'en fallut peu que Bergopzoom ne fût perdu par surprise, le 21 d'Août. Il y étoit venu d'Anvers environ quatre mille hommes, conduits par les Srs. de *Hericourt* & de *la Biche*, Gouverneur de Hulst, avec un François, nommé *du Terrail*, qui y devoit appliquer un Petard, pour faire sauter une porte & entrer dans la Place. Ils se rendirent d'abord maîtres de quelques ouvrages du dehors, mais comme il se découvrirent trop tôt, le dessein échoua, parce que les Bourgeois se défendirent, & les chasserent. Ils y revinrent encore le 29 de Septembre, avec plus de monde, & attaquerent la Place en cinq endroits à la fois; mais comme *Paul Bax*, Gouverneur de la Place, en avoit été averti, ils furent vivement repoussez, & se retirerent avec perte. Grobbendonc fit aussi une entreprise vaine sur Grave, le 28 d'Août. 1605.

Spinola ayant achevé les Ouvrages, qu'il avoit fait ajoûter à ceux que Maurice avoit commencez devant Lingue, pensa à retourner vers le Rhin. Il laissa deux-mille-cinq-cens hommes de pied & quelque peu de Cavalerie, pour la conservation de cette Place, & d'Oldenseel, sous la conduite de *Philippe de Torres*. Il partit le 14 de Septembre, & Maurice envoya Ernest de Nassau, pour le suivre de loin, avec quelques Troupes.

Spinola marcha droit (3) au Rhin, la saison étant trop avancée pour demeurer plus long-tems si loin des Frontieres de l'Archiduc. Cependant on avoit fait en Allemagne de si grandes plaintes, des Forts qu'il avoit fait bâtir à Keisers-weert, sur le territoire de l'Electeur de Cologne, que l'Archiduc ordonna à Spinola de les faire entierement raser, & d'en bâtir deux autres à Ruroort, dans le Comté de Meurs, qu'il prétendoit être de la dépendance du Duché de Gueldre. Spinola executa cet ordre, peu de tems après.

Maurice (4) suivit en même tems Ernest de Nassau, du côté du Rhin, & le 24 du Mois alla se poster au dessous de Wesel, d'où il envoya des gens à Meurs & à Cracou, pour empêcher que l'ennemi n'emportât ces Places d'emblée. Ayant entendu dire que Spinola attendoit quelques Troupes levées dans la Grande Bretagne, par la permission du Roi Jaques, selon un article de la paix qu'il avoit faite depuis peu avec l'Espagne & l'Archiduc; il voulut aller les attendre, pour les attaquer en chemin: mais son dessein fut découvert & il revint en son Camp sans avoir rien fait, le 23 de Septembre.

Comme il apprit que Spinola avoit envoyé une partie de sa Cavalerie à Mulheim sur la Rure, avec quelque Infanterie, & que ces Troupes étoient même assez éloignées les unes des autres, pour la commodité des logemens; il résolut de les aller attaquer à l'improviste. Pour cela il partit le 8 d'Octobre, avec toute sa Cavalerie & deux mille quatre cens hommes de pied, qu'il fit mettre sur des Chariots pour hâter leur marche sans les fatiguer. Frederic Henri son frere & Marcel Bax commandoient la Cavalerie, qui faisoit l'Avant-garde; & lui-même les suivoit, avec le reste de l'Armée, & trois pieces de Campagne. L'ordre étoit que Bax passeroit la riviere, pour ôter la retraite à la Cavalerie ennemie du côté du Château de Brouk, & que Frederic Henri l'attaqueroit dans son quartier. Ce quartier étoit commandé par le Comte Trivulce, qui avoit donné de

 bons

(2) *De Meteren* Liv. XXVII. fol. 574. verso.
(3) *Bentivoglio* P. 3. Liv. VII. p. 187.
(4) *De Meteren* là-même, & *Bentivoglio* p. 188.

image
not
available

1605. côtes d'Angleterre. Mais on n'eut pas d'égard à leurs plaintes, puis qu'on permit à D. *Pedro de Zuniga*, Ambassadeur d'Espagne à Londres, de reclamer des Vaisseaux Espagnols, pris par les Hollandois, & repris sur eux par les Anglois, & d'en vendre la charge. On admit néanmoins des Sujets des Etats à redemander ces Vaisseaux en Justice, mais on ne la leur rendoit point.

On découvrit ensuite à quoi tendoit l'armement des Vaisseaux, équippez en Espagne & en Italie, dont on avoit fait tant de bruit. C'étoit pour mener en Flandres un vieux Régiment Espagnol, qui avoit servi en Irlande contre la Reine Elizabeth, & le mettre à terre à Dunkerque, à Nieuport ou à Ostende. Si cela ne se pouvoit, on leur donna ordre d'entrer en quelque port d'Angleterre, jusqu'à ce que Zuniga eût obtenu du Roi qu'on les laissât faire voiles pour la Flandre, & qu'on leur donnât même un Convoi Anglois pour les y conduire en sureté. *Pedro de Cubear* de Biscaye eut le commandement de cette Flotte, qu'il forma à Lisbonne, de Vaisseaux de diverses Nations que l'on arrêta pour cela. Il y avoit un Vaisseau Anglois qui devoit porter le Pavillon Amiral, un Ecossois qui étoit le Vice-Amiral, deux de Hambourg, & les autres Danois ou Dunkerquois. Le Regiment étoit de douze Compagnies, dont huit étoient Espagnoles, trois Italiennes & une Irlandoise, qui faisoient environ douze-cens hommes, & étoient commandées par *Pedro Sarmiento*, vieux Officier Espagnol. Ces Vaisseaux partirent de Lisbonne le 24 de Mai, avec une Flotte Marchande, composée de Vaisseaux de plusieurs Nations. L'Amiral Hautain rencontra cette Flotte le 12 de Juin, & ayant apris de quelques Vaisseaux Marchands, qu'il y en avoit dix chargez de Soldats Espagnols, il partagea sa Flotte en quatre Escadres; dont deux devoient croiser sur les côtes de France, & les deux autres sur celles d'Angleterre. Bien-tôt après, il découvrit le Vaisseau Ecossois, qui étoit le Vice-Amiral de la Flotte, & un de ceux de Hambourg. Il leur ordonna de caller les voiles, ce qu'ils ne voulurent pour faire & tirerent même sur les Vaisseaux Hollandois, qui s'aprocherent. Ces derniers les attaquerent avec vigueur, comme ils tâchoient de se retirer vers Douvres. Le Vaisseau Hambourgeois fut obligé d'échouer, après avoir été criblé de l'Artillerie Hollandoise, & la plûpart de ceux qui le montoient tuez, ou noyez, excepté ceux que les Anglois sauverent dans des chaloupes qu'ils leur envoyerent. Le Vaisseau Ecossois échoua aussi près de Douvres, & fut pris par quelques bâtimens legers des Zélandois. Près de deux cens hommes qui le montoient furent aussi tuez, ou noyez, & le bâtiment envoyé en Zélande. Le lendemain Hautain rencontra six Vaisseaux & deux Caravelles, qui prenoient aussi la route de Douvres, aussi près de terre qu'il étoit possible; afin de s'échouer, s'il n'y avoit pas d'autre moyen d'échapper à l'Ennemi. Ils se rendirent ainsi à Douvres, excepté deux dont l'un fut pris & ceux qui étoient dessus noyez; & un autre échoua & fut brulé par Hautain, qui mit aussi en pieces une Caravelle. Il poursuivit encore le reste, qu'il endommagea beaucoup, & qu'il canonna, sous l'Artillerie de Douvres, qui commença à jouer sur sa Flotte. Le Vaisseau Anglois, qui étoit l'Amiral de cette petite Flotte, monté en partie par des Mariniers Anglois, qui connoissoient parfaitement les côtes, conduisit les autres qui le suivirent. Le Roi Jaques se plaignit de ce qu'on avoit violé la sureté de son havre; mais les Etats s'excuserent sur la trop grande ardeur, que leur Flotte avoit eue à attaquer ses ennemis. Il y perit cinq des Compagnies qui étoient sur cette Flotte; & les sept autres ne purent arriver à Dunkerque & à Gravelines qu'au mois de Décembre, & sur des bâtimens Anglois. Le Roi Jaques favorisoit autant qu'il pouvoit les Espagnols, sans néanmoins se déclarer pour eux. Il parut assez par sa conduite, dans la suite du tems, qu'il faisoit plus de cas des Espagnols qu'il n'auroit dû. 1605.

Il arriva (3) cette année en Hollande, sur la fin de Mars, deux Vaisseaux qui étoient partis pour les Indes l'année MDCIII. & qui ayant beaucoup souffert, s'étoient trouvé obligez d'en laisser un troisieme, qui étoient trop délabré. Il en vint aussi deux en Zélande, qui avoient été commandez par *Sebald de Weert*, homme de courage & d'experience. Il étoit allé à Ceilon, où il avoit été très-bien reçu de Fimala, Roi de Candi, ennemi des Portugais, comme on l'a dit ci-devant. Il voulut engager le Capitaine Zélandois à l'aider à prendre le Fort de Colombo sur les Portugais qui l'incommodoit extrêmement. De Weert le lui promit, pourvû qu'il le laissât aller auparavant à Achem, dans l'Ile de Sumatra, où il avoit des affaires. Fimala lui écrivit ensuite, pour le prier d'attaque une Flotte Portugaise, qui devoit amener du secours & des vivres à Colombo. Le Capitaine Zélandois ne manqua point d'attaquer cette Flotte, dont il prit même quatre Vaisseaux, mais de peu de valeur. Le Roi l'ayant appris, lui écrivit encore, pour le prier de bien garder les prisonniers qu'il avoit faits sur les Portugais; mais par malheur, il avoit déja donné la liberté à ces prisonniers. Fimala le vint voir, avec trois cens hommes armez, & quelques Eléphans; & le Commandant Hollandois mit aussi pied à terre, avec deux cens hommes. Il s'entretint quelque tems, en Portugais, avec le Roi Indien, & discourut avec lui en particulier, sur les moyens de prendre le Fort de Colombo. De Weert invita ensuite Fimala à lui venir rendre visite dans son Vaisseau, & dit en riant, qu'il n'entreprendroit point d'attaquer les Portugais, s'il ne lui faisoit cet honneur. Le Roi Indien, qui savoit combien de fois les Chrétiens de Portugal avoient trompé les Indiens, & qui croyoit que le Zélandois ne valoit pas mieux qu'eux, soupçonna qu'il ne le voulût tuer, dès qu'il seroit en son Vaisseau, & pour le prévenir ordonna à ses gens de tuer de Weert. On traita de même une cinquantaine de ses gens, qui persuadez de la bonne foi des Indiens, s'étoient allez promener dans le voisinage. Ceux qui étoient demeurez dans les Vaisseaux, se trouverent fort embarrassez; quoi qu'ils eussent de la peine à croire que le Roi eût commandé qu'on fit ce meurtre. Cependant Fimala leur écrivit, que cela s'étoit fait par son ordre, parce que De Weert l'avoit voulu emmener à bord, pour le tuer; mais que pour lui, il vouloit être ami de ceux qui voudroient être de ses amis, & ennemi de ceux qui voudroient le tenir pour tel. Il leur donnoit ensuite le choix de l'un ou de l'autre de ces partis. Les Hollandois jugerent qu'il valoit mieux dissimuler, que de ruïner leur commerce, en voulant vanger la mort de leur Commandant. Ils firent donc la paix, par l'intervention du Roi de Matecalon, & des Freres de Fimala. Il offrit de tenir tout ce dont on étoit convenu, pourvû que les Hollandois l'aidassent à faire la guerre contre les Portugais; mais ils s'excuserent, sur ce qu'ils n'étoient pas assez forts pour cela, ayant déja renvoyé deux de leurs Vaisseaux. On leur rendit encore quelques Epi-

(3) *De Meteren* Liv. XXVI. fol. 566. verso & suiv.

image
not
available

1606. quoi partit de Mook, pour s'approcher du Wahal, le 21 de Juillet; parce qu'il n'avoit pas tant de chemin à faire.

Les Etats avertis des grands préparatifs de Spinola, & persuadez qu'il avoit dessein de pénetrer dans leur païs, tâcherent de hâter la levée des Troupes en France; dont il vint enfin cinq-cens Chevaux commandez par le Duc de *Rohan* & par le Prince de *Soubise*, Seigneurs qui se signalèrent en France, dans les guerres civiles du Regne suivant. Il vint peu de monde d'Angleterre, & ceux qui vinrent d'Allemagne, ne parurent que tard. Maurice arriva à Arnhem le 4 de Juillet, où il fit venir ses Troupes, & le 15 marcha à Doesbourg; mais comme il apprit que Spinola étoit à Goor, dans le païs de Twente, il se rendit incessamment à Deventer, qu'il fit munir pour soûtenir un siege. Il fit aussi faire un retranchement près de cette Ville, pour la couvrir & mettre son Armée en sureté, en cas que l'Ennemi la voulût attaquer. Il en fit autant à Zutphen. Il envoya aussi une partie de ses Troupes sur le Wahal, pour s'opposer à Buquoi, sous le commandement de Warner du Bois.

Comme l'Armée des Etats n'étoit pas assez forte pour tenir la Campagne, il fut résolu que l'on s'appliqueroit uniquement à défendre le passage des rivieres, & à munir les Places de ce côté-là qui étoient les plus exposées. (1) Les Ennemis trouverent les rives du Wahal, qui couvre l'Ile de la Betuwe, garnies de lieu en lieu de Redoutes où l'on mit du monde, pour veiller de dessus la digue à découvrir tous les mouvemens de l'Ennemi, afin qu'une Redoute attaquée pût être promptement secourue par les autres. Outre cela on avoit mis plusieurs Barques armées sur la riviere, pour la descendre & la remonter, comme il seroit besoin, pour s'opposer au passage de l'Ennemi. Toutes les Villes voisines eurent ordre de se tenir sous les armes, pour envoyer promptement du secours par-tout où il en seroit besoin. On fit la même chose sur les rives de l'Yssel, & dans une étendue beaucoup plus grande. Maurice se tint de ce côté-là, avec une partie des Troupes des Etats, pour s'opposer à Spinola, en quelque endroit qu'il entreprît de passer la riviere. Il paroît que Maurice jugeoit, que ce seroit assez pour cette Campagne, de ne se point laisser entamer par l'Ennemi, qui avoit le double de forces que lui. Il fit cet Eté-là des pluyes si excessives, que Spinola comprit peu de tems après, que ce seroit trop hazardeux d'entreprendre de passer l'Yssel, malgré Maurice. Il trouva la riviere si enflee & l'Ennemi si fort sur ses gardes, qu'après avoir fait quelque tentative pour passer, il vit bien que c'étoit une chose impraticable. Deventer & Zutphen étoient trop bien fortifiées, pour entreprendre de les attaquer d'un côté, pendant que Maurice seroit de l'autre. Il fit seulement attaquer Lochem, Place peu forte, où il n'y avoit que deux Compagnies d'Infanterie près du lieu où il campoit, & l'emporta facilement. Cependant il avoit envoyé le Comte de Solre, pour tâcher de passer l'Yssel du côté de Zwol; mais *Warmelo* qui commandoit dans le païs, s'opposa à lui avec tant de vigueur, qu'il fut contraint de s'en retourner, sans avoir rien fait.

Buquoi n'oublia rien aussi, pour passer le Wahal, entre Nimegue & le Fort de Schenk. Il avoit apporté avec lui, sur des Charrettes, de petites Barques, pour les jetter sur la riviere & tâcher de se rendre maître de l'autre rive. Le Colonel *Giustiniani* fut chargé de l'entreprise, & marcha à l'endroit marqué, avec quatre mille hommes & deux pieces de Canon, avec les Barques nécessaires pour passer. Mais il trouva Du Bois, qui commandoit sur le Wahal, si prêt à le recevoir, qu'il fut obligé de se retirer, après quelque perte. Cette action se passa le 21 de Juillet, après quoi Buquoi s'en retourna à Mook, où il avoit campé auparavant, & se fortifia dans une Isle de la Meuse. 1606.

Spinola, pour ne perdre pas entierement la Campagne de ce côté-là, fut attaquer le 3 d'Août la Ville de Grol; où il y avoit environ treize cens hommes, sous le commandement du jeune *Van Dort*. Le Prince Maurice le fit avertir, qu'il se défendît le plus long-tems qu'il pourroit, & qu'il ne manqueroit pas de le secourir. Spinola surprit une des Lettres de Maurice, & fit attaquer la Place si vivement, sans se soucier du monde qu'il perdoit, qu'étant maître des dehors de la Ville, il fit sommer la Garnison & ne lui donna qu'une heure pour déliberer, après quoi elle n'auroit aucun quartier. Les Bourgeois épouvantez engagerent la Garnison à se rendre, & apparemment le Commandant y étoit porté de lui-même, puis qu'il ne montra point une Lettre, où Maurice lui promettoit du secours, & que la Ville fut rendue après neuf jours de siege. Maurice avoit en effet ramassé tout ce qu'il avoit pu de Troupes, & étoit en marche pour y aller, lorsqu'il apprit que la Place étoit rendue; & renvoya les Troupes dont il n'avoit pas besoin.

Cependant Spinola, encouragé par ce bon succès, forma le dessein d'un siege bien plus important. Ce fut d'assieger Rhimberck, qui étoit beaucoup mieux fortifiée & mieux pourvue de Garnison & de tout ce qui étoit nécessaire pour soûtenir le siege, qu'auparavant. Il comprit bien que ses Troupes, qui étoient fort diminuées tant par les maladies que par le siege de Grol, ne suffiroient pas pour le siege de Rhimberck. Il donna ordre à Buquoi d'aller incessamment investir la Place, en attendant qu'il s'y rendît lui-même. Buquoi commença à le faire le 22 d'Août, au dessous de la Ville du côté du Brabant. Deux jours après, il ferma la riviere par un pont de barques, fit passer des Troupes de l'autre côté, & y éleva une batterie de deux pieces de Canon, pour empêcher qu'on ne pût entrer dans la Ville par eau. Spinola marcha ce jour-là vers la Lippe, pour y venir joindre Buquoi. Cependant Maurice avoit envoyé Frederic Henri son frere, avec vingt-sept Compagnies de Cavalerie & quatorze d'Infanterie, pour couper quelques Troupes de l'Ennemi; mais il les manqua. Alors il fit entrer selon ses ordres toute l'Infanterie qu'il amenoit, dans la Place; dont les avenues n'étoient pas encore occupées par Buquoi. Il y entra quatre-vingts Gentilshommes, entre lesquels étoient Soubise & *de Varennes*, qui eurent lieu de faire paroître leur bravoure dans ce siege. Le Colonel *Uytenbove* commandoit dans la Ville, & Edmond Colonel Ecossois dans l'Isle. Le dessein de Spinola n'étant plus douteux, Maurice alla avec son Armée camper près de Wesel, & s'y retrancha le 30 du Mois, pour traverser Spinola autant qu'il seroit possible.

Le Général Espagnol étant arrivé, il se retrancha & commença à attaquer un retranchement & un Fort, qui étoient de l'autre côté de la riviere, vis-à-vis de l'Isle. Il trouva là une vive resistance, & ceux qui défendirent ce Fort firent une vigoureuse sortie, qui retarda les travaux des Espagnols. Mais il arriva peu après qu'Edmond mourut d'un coup de balle qu'il reçut à la tête, & les frequens assauts

(1) *Bentivoglio* P. 3. Liv. VII. p. 191.

image
not
available

1606. sa diminution & de la saison pluvieuse. D'autres furent d'avis qu'on tentât le secours de la Place, parce qu'en perdant Grol, on perdroit aussi Oldenseel & Lingue, qui étoient les seuls monumens des victoires que Spinola avoit remporté de ce côté-là pendant deux Campagnes; après avoir fait esperer au Conseil de Madrid & à l'Archiduc, qu'en attaquant les Etats de ce côté-là, on trouveroit moyen de les réduire. Si ces Places avoient été reprises, on n'auroit pas manqué de se moquer des projets de ce Général.

La résolution étant prise, il rassembla huit mille hommes de pied & douze-cens chevaux, de ses meilleures Troupes, à qui il fit compter quelque argent, pour les encourager. Il conduisit aussi avec lui, dix pieces de Canon. *Henri de Berg* défendoit Grol, avec une Garnison d'environ sept cens hommes, trop foible pour faire beaucoup de resistance; & il n'avoit pas manqué d'avertir Spinola du danger où il se trouvoit. Pour avoir le tems d'être secouru, il avoit fait un si grand feu qu'il commença à craindre que la poudre ne lui manquât, & songeoit même à se rendre, lors qu'il aprit par un prisonnier qu'il fit, que le secours alloit arriver. Spinola se mit en bataille devant les quartiers de Maurice, à dessein d'en attaquer un qui avoit paru le plus foible, & étoit prêt à donner, lors qu'il aprit que l'Armée Hollandoise s'étoit retirée. Les Etats avoient consenti que Maurice donnât bataille à Spinola, s'il le trouvoit à propos; & il étoit en effet plus fort que le Général Espagnol. Mais il ne trouva pas à propos de rien hazarder, quoi que les François qu'il avoit dans son Armée, & toutes les autres Troupes, demandassent instamment le combat. Spinola étant passé au travers d'un marais, qu'on avoit jugé impraticable, & paroissant en bataille le 8 de Novembre, Maurice ne pensa qu'à se retirer, comme il le fit cette nuit-là même, en très-bon ordre. Spinola s'en apperçut & jetta deux mille hommes dans la Place, avec des munitions; après quoi il se retira aussi de son côté, trop content d'avoir sauvé la Place. Si Maurice avoit été fortifié, selon sa coûtume, il auroit dû prendre la Place à la vûe de l'Ennemi; mais il craignit d'être obligé de se battre entre deux feux; & l'on ajoûte même qu'une bonne partie de l'Armée n'étoit pas en état, à cause des maladies, de se battre avec la vigueur nécessaire. Il est croyable que Maurice eut de très-fortes raisons de se retirer, puis qu'il n'étoit nullement de son honneur de lever le siege devant Spinola, qui venoit de prendre une beaucoup meilleure Place à ses yeux.

Spinola s'en retourna à Bruxelles, où il congedia quelques Allemands, qui avoient commencé à se mutiner. Il donna aux autres, tous les mois un tiers de leur solde en argent, & leur assigna du pain, de la chair & de la biere, qu'ils eurent ordre d'aller prendre aux Magasins qu'il avoit établis pour cela, & où il ne se trouvoit souvent rien. Ainsi avec tout l'argent de Philippe III. & celui que l'on tiroit des Provinces obeissantes, il n'avoit pas été possible d'entretenir deux ans de suite les Troupes que Spinola avoit jugées nécessaires pour attaquer les Provinces Unies chez elles, selon le projet qu'il en avoit fait, & du succès duquel il n'avoit pas douté. Il se détrompa par l'évenement, qui n'avoit nullement répondu à ses esperances; puis qu'enfin après tant d'efforts il n'avoit pu prendre aucune Place de conséquence aux Etats. Oldenseel n'étoit pas un poste qui valût la dépense qu'il falloit faire pour le conserver. Grol & Lingue n'étoit pas proprement dans les païs que les Etats regardoient comme leur frontiere, qui est couverte de ce côté-là par de grandes rivieres, qu'il n'étoit pas facile de passer. L'Espagne n'étoit pas en état de continuer la guerre à aussi grands fraix, qu'elle l'avoit faite jusqu'alors; & Spinola lui-même avoit fait, avec ses Amis, de si grandes avances à cette Couronne, qu'il commençoit à craindre de les perdre, si la guerre duroit. Il avoit d'ailleurs aquis assez de gloire, depuis la prise d'Ostende, & dans la derniere Campagne, & il ne lui étoit pas desavantageux de finir par-là. Il ne pouvoit pas esperer de faire la guerre avec plus d'avantage & de succès, qu'il l'avoit faite jusqu'alors, & il pouvoit arriver que quelque accident funeste ternit toute sa gloire passée. On verra par la suite, qu'il n'étoit pas éloigné de ces sentimens, quoi qu'il ne dit pas tout ce qu'il pensoit. 1606.

Maurice, de son côté, mit ses Troupes dans leurs quartiers d'hiver, & se rendit à la Haie, le 25 de Novembre. Les Etats, sur la fin de l'année, congedierent le Regiment Allemand du Colonel *Fox*, & quelques autres Troupes de la même Nation; parce qu'elles demandoient une solde plus haute, que celle qu'ils donnoient à leurs autres Soldats. Ils réformerent aussi plusieurs Compagnies Angloises, tant à pied qu'à cheval, qui étoient extrêmement diminuées, & dont ils se servirent à rendre d'autres Corps complets. Pendant la Campagne, Spinola avoit été beaucoup plus fort en Infanterie qu'eux, mais inferieur en Cavalerie. Cependant cela ne lui avoit pas nui, parce qu'il ne s'étoit donné aucune bataille, & que c'est principalement dans les batailles, que la Cavalerie est nécessaire.

D'ailleurs (1) les Etats ayant auparavant ordinairement mieux réussi par mer, que par terre, & ne voyant guere d'apparence de gagner du terrein sur l'Archiduc, résolurent de tenir toûjours une Flotte sur pied, pour l'envoyer sur les côtes d'Espagne. On apprit cette année, que quelques Vaisseaux Hollandois, qui étoient allez querir du Sel en Amerique, avoient rencontré huit Galions Espagnols, qui alloient querir le thrésor du Roi, qui lui revenoit du Perou, & prendre quelques marchandises en Terre-ferme; pour retourner ensuite à la Havana, & ramener de là la Flotte du Mexique en Espagne. Les Galions attaquerent les Vaisseaux Hollandois, qui étoient au nombre de sept, dans la pensée d'en venir à bout très-facilement; parce qu'il n'y a point de comparaison à faire d'un Vaisseau Marchand à un Galion, comme on l'a bien pu comprendre, par ce qu'on a dit sur l'an MDLXXXVIII. de la *Flotte invincible*. L'Amiral Espagnol vint à l'abordage, avec l'Amiral de la Flotte Hollandoise; mais le feu s'étant pris à ces Vaisseaux, ils brulerent tous deux. Les autres s'endommagerent extrêmement, & des sept Galions, qui arriverent à Carthagene, il n'y en eut que quatre, qui fussent en état de faire le voyage de la Havana en Espagne, avec l'argent du Roi; mais ils firent naufrage. Les trois autres retournerent à la Havana fort endommagez. Le Roi d'Espagne, averti de cet accident fâcheux, envoya D. *Louis Faisardo*, Amiral, pour amener la Flotte de Carthagene en Espagne. Il trouva en son chemin des Vaisseaux qui amenoient du Sel, les attaqua, les prit, & fit pendre tous ceux qui les montoient, comme l'on pendoit en Hollande & en Zélande les Pirates de Dunkerque. Il enleva même quelques Vaisseaux Anglois, dont l'équipage fut envoyé en galere, quoi qu'il se fût rendu.

(1) *De Meteren* Liv. XXVII. fol. 583.

1606. la Place, que le Roi lui avoit confiée. Ils répondirent hardiment qu'ils venoient de la part des États Generaux des Provinces Unies, & du Prince Maurice, pour prendre le Fort & l'Ile d'Amboina. En même tems, la Flotte s'approcha le plus près du Fort qu'elle put ; & comme elle se préparoit à faire jouër son Artillerie, le Gouverneur sans attendre un seul coup de Canon, se rendit à condition que tous les Portugais sortiroient du Fort, avec leurs Armes; mais que ceux qui étoient mariez dans l'Ile y pourroient demeurer, en prêtant serment de fidelité aux Etats & au Prince Maurice. L'Artillerie devoit demeurer dans le Fort, & l'on y trouva en effet trente pieces de Canon. Les Hollandois trouverent encore le moyen de reconcilier, en quelque maniere, les Rois de Ternate & de Tidor, avec lesquels ils avoient fait alliance, à cause de la haine commune qu'ils avoient pour les Portugais; & ils aiderent le Roi de cette derniere Ile, à les chasser de chez lui. Ces deux Iles sont celles, où l'on trouve le plus de clous de girofle. Il étoit venu, cette même année, quatre Vaisseaux Anglois pour y négocier. Ceux qui les montoient firent entendre aux Portugais que la Reine Elisabeth étant morte, le Roi Jaques d'Ecosse lui avoit succedé, & avoit fait la paix avec le Roi d'Espagne & avec l'Archiduc. Ils avertirent même les Portugais de Tidor, du dessein que les Hollandois avoient sur eux, & leur fournirent de la poudre & d'autres munitions, à ce que dit *De Meteren*, pour des clous de girofle, qu'ils en reçurent. Les Hollandois le furent, & la jalousie du commerce, auquel les deux Nations prétendoient également, les brouillerent dès-lors les uns avec les autres. Il y eut des Libelles publiez en Anglois, contre les Hollandois, qui en porterent leurs plaintes au Roi qui les fit supprimer. Il y a toûjours eu assez de négoce, au dedans & au dehors de l'Europe, pour occuper ces deux Nations & leur donner lieu de gagner, sans que l'une ait besoin que l'autre soit détruite. Elles n'ont jamais été plus en sureté, que lors qu'elles ont été unies; & jamais plus en danger, que quand elles ont été brouillées ensemble. Par la prise du Fort de Tidor, les Hollandois chasserent alors presque entierement les Portugais des Moluques, & établirent un commerce assuré avec les habitans de ces Iles, où ils laisserent des Comptoirs & des Commis de leur Nation. Il arriva encore en Hollande & en Zélande plusieurs autres Vaisseaux des Compagnies, qui leur apporterent des nouvelles de leur Commerce dans les Indes, avec quantité de soye crue, & de toutes sortes de marchandises de ce païs-là. On reconnut par-là, & par les voyages précedens, que c'étoit fort vainement que les Portugais s'étoient (1) vantez de leurs grandes actions contre les Indiens; qui n'avoient aucune connoissance de la guerre, comme on le vit & comme on l'auroit pu recueillir, quand on ne l'auroit pas vu, par la facilité qu'on trouva par-tout de chasser leurs Vainqueurs; excepté en quelques postes, comme Goa & d'autres qu'ils avoient fortifiez avec plus de soin, & où ils étoient en grand nombre.

Les exploits de mer n'avoient pas été considerables en Europe, pendant l'Eté; mais en Automne il se passa quelques actions remarquables, que nous raconterons en peu de mots. Pendant qu'on équipoit de nouveau en Hollande, pour envoyer une seconde fois la Flotte sur les côtes d'Espagne, un Vaisseau de Rotterdam se trouva engagé, je ne sai comment, dans la Flotte de Faisardo. Comme il s'en apperçut, il fit force de voiles & se dégagea heureusement. Une Pinasse Espagnole, du port de cent tonneaux, bonne voiliere, se mit incontinent à le suivre, & l'atteignit comme il étoit déja avancé trois lieuës en mer ; parce qu'il ne continua pas à se servir de toutes ses voiles, dès qu'il vit la Pinasse si loin du reste de la Flotte Espagnole. Les Espagnols, qui étoient en nombre considerable sur la Pinasse, vinrent le plus promptement qu'ils purent, à l'abordage. Le Vaisseau de Rotterdam, quoi qu'il n'eût que soixante & dix hommes, se défendit si bien que non seulement il repoussa les Espagnols, mais se rendit maitre de la Pinasse. Ensuite on jetta dans la mer plusieurs des Espagnols, mais on sauva la vie à quelques François & Anglois, qui ne servoient sur les Vaisseaux d'Espagne que par force. Pour les Portugais on les mit à terre, & l'on remarque que les Hollandois les traitoient constamment, avec plus de douceur, qu'ils ne faisoient les Castillans, & les autres anciens Sujets du Roi d'Espagne; apparemment dans la supposition qu'ils ne lui obeïssoient que par force, comme il parut assez par la maniere dont ils secouerent son joug, dans la suite du tems. Un Vaisseau de guerre prit aussi un autre Vaisseau Espagnol, qui appartenoit à la même Flotte, mais qui étant mauvais voilier, étoit demeuré en arriere. Les Espagnols & les Portugais furent traitez de même. On y trouva quelques Mores, dont le Capitaine Hollandois fit présent à un Capitaine de Vaisseau Anglois, qui l'avoit averti de l'état du Bâtiment Espagnol. 1606.

L'Amiral Hautain, dont nous avons parlé, retourna en Septembre sur les côtes d'Espagne, avec dix-neuf Vaisseaux & deux Brigantins, pour y attendre de nouveau la Flotte Espagnole, qui devoit venir de l'Amerique, & quelques Caraques que l'on croyoit en chemin pour revenir des Indes. Le 20 de Septembre cette Flotte, croisant sur les côtes d'Espagne, elle vit sur le Midi huit Galions, dont cinq étoient en haute mer & trois voguoient le long de la côte. Les Hollandois suivirent ces derniers, dont ils obligerent deux d'échouër sur des rochers, où ils périrent; mais le troisiéme se sauva sous le canon d'un Chateau. Hautain tâcha de suivre les autres cinq, mais ils entrerent dans le Tage, avant qu'il les pût joindre. Il retourna donc croiser, autour de Cap de S. Vincent, où six de ses meilleurs Vaisseaux & un Brigantin s'écarterent, sans qu'il en pût apprendre des nouvelles. Il ne lui restoit que treize Vaisseaux, & un Brigantin. Le 6 d'Octobre, il vit neuf Galeres & dix-huit Galions, qui étoient la Flotte de Faisardo. Comme la partie n'étoit pas égale, Hautain jugea qu'il falloit tâcher de leur gagner le vent; mais il ne le put faire qu'avec quelque peu de Vaisseaux, les autres demeurerent au dessous du vent. Cependant l'Amiral Espagnol attaqua le Vaisseau du Vice-Amiral de Hollande, *Reinier Claassen*, qui étoit demeuré seul, & lui rompit son grand mat, qui tomba dans la mer. Comme il étoit hors d'état de se tirer d'affaires, les autres Vaisseaux n'osoient le secourir, parce qu'il étoit environné de cinq autres Galions. Cependant la nuit vint, sans que le Vice-Amiral parût davantage. On entendit seulement tirer jusqu'à minuit, mais on sut dans la suite par deux hommes qui tomberent vifs entre les mains des Espagnols, que Claassen, plûtôt que de se rendre, avoit fait sauter son Vaisseau, en mettant le feu aux poudres qui emporterent soixante hommes qui lui restoient. (2) On dit qu'il fit dévotement sa priere, avant que d'executer cette résolution, pour demander a Dieu par-

(1) Voyez l'Histoire des Indes, par *Jean Pierre Maffei.*

(2) Voyez *Grotius* Hist. Liv. XV. p. 490.

1606. les étoient, si elles n'avoient point d'ennemis à craindre. Au contraire, des Provinces plus exposées à l'invasion de l'ennemi, qui avoient vû prendre à leurs yeux des Villes fortes & bien pourvues, dans peu de jours, ou peu de semaines, sans qu'on en pût faire lever le Siege; & lever au contraire le siege devant d'autres, qui n'étoient pas si fortes; ces Provinces, dis-je, craignoient de voir arriver la même chose dans le milieu de leurs terres, & chercher trop tard des remedes, quand le mal seroit arrivé. Cette crainte leur faisoit souhaiter la Paix, avec trop de passion: comme les autres la fuyoient, avec une forte d'aversion. Les plus équitables, persuadez d'ailleurs qu'on devoit se donner garde des pieges, que les Espagnols pourroient tendre aux Provinces, croyoient qu'on devoit tâcher de faire la Paix à des conditions avantageuses, par lesquelles la Liberté & la Religion seroient assûrées; & qu'il ne falloit pas perdre l'occasion, qui se présentoit de traiter, dans un tems où l'Espagne se trouvoit affoiblie; que l'autorité des Etats étoit sur un bon pied; & qu'il y avoit deux grands Rois dans le voisinage, dont l'un haïssoit les Espagnols, & l'autre avoit sujet de se plaindre du Pape; ce qui empêcheroit qu'ils ne voulussent nuire aux Provinces.

Ces dernieres raisons, outre les autres que l'on a dites & d'autres encore, que l'on trouvera (1) dans les Historiens du tems, avoient fait que l'Archiduc dès le mois de Mai de cette année, (2) avoit envoyé *Walrave* de *Wittenhorst*, Gentilhomme du Païs de Cléve, à la Haie; pour parler à quelques personnes du Gouvernement, afin de voir si l'Etat ne seroit point disposé à entrer en quelque Conférence, touchant la Paix. Alors Maurice n'étoit point à la Haie, étant déja parti pour l'Overyssel avec les Députez de l'Etat; & celui à qui Wittenhorst s'adressa, lui conseilla de ne point parler de cela. On fit même courir le bruit, qu'il étoit venu de la part de l'Empereur, afin qu'on ne pénetrât pas le but de son voyage. Il revint le 23 de Décembre, avec un Jurisconsulte nommé *Jean Gevart*, qu'on lui avoit adjoint. Ils communiquerent à quelques-uns du Gouvernement, qu'ils avoient une Instruction de l'Archiduc, datée du 6 de Mai, (3) qui portoit, que ce Prince étoit très-disposé à terminer la guerre, & à le faire à des conditions si raisonnables, que l'on auroit sujet d'en être content, & que c'étoit aux Etats à demander ce qu'ils souhaiteroient de lui; que s'ils vouloient traiter de Paix, ou de Trève pour quelques années, ils n'avoient qu'à marquer le tems & le lieu, où ils vouloient traiter avec lui, & qu'il y envérroit des gens autorisez, quand même ils souhaiteroient que la Conférence se fit en secret. Mais comme ces gens-là n'avoient apporté aucune Lettre de l'Archiduc aux Etats, on ne trouva pas à propos de rien répondre à leurs propositions. Là-dessus Gevart retourna promptement à Bruxelles, pour demander des Lettres, par où il parût que l'Archiduc les envoyoit en Hollande.

1607. Il apporta en effet des Lettres, qui faisoient foi que les Archiducs étoient très-disposez à la Paix, & qu'ils avoient chargé Wittenhorst & Gevart de le témoigner de leur part aux Etats des Provinces Unies. Ces Lettres étoient datées du 3 de Janvier MDCVII. & ils demanderent le 10 audience des Etats Generaux, qui la leur donnerent le 13. Ils représenterent donc aux Etats la disposition où étoient les Archiducs, & les prierent de considerer

(1) Voyez *Bentivoglio* P. 3. Liv. VIII. p. 204.
(2) *De Meteren* Liv. XXVIII. fol. 607.
(3) Voyez aussi *Meursius* Rer. Belg. Lib. V. p. 264. & *Baudius* de Induciis Lib. I. p. 4.

que les évenemens de la guerre sont très-incertains; 1607.
& de vouloir écouter des propositions d'une Paix, ou d'une Trève, & de rendre enfin la tranquillité aux Païs-Bas affligez d'une si longue guerre. Les Etats répondirent „ que, pendant que les Archiducs prétendroient avoir quelque droit sur les „ Provinces Unies, il n'y avoit rien à faire avec „ eux; que toute la Terre étoit persuadée qu'ils „ étoient libres; que Leurs Altesses ne pouvoient „ rien prétendre sur eux, que ce qu'elles pourroient „ gagner par la force; & que c'étoit plûtôt aux „ Etats à recouvrer ce qu'on leur avoit ôté par la „ violence & par l'artifice, en agissant contre (4) „ la Déclaration solennelle par laquelle les Provinces s'étoient déclarées libres, pour des causes „ très-graves & très justes, & qui avoit été confirmée par ce qui avoit été fait depuis vingt-cinq ans par autorité publique, & que des „ Traitez faits avec des Rois & de très-puissans „ Princes avoient supposée; qu'ainsi on ne leur „ pouvoit donner, pour le présent, d'autre réponse que celle qu'on avoit faite auparavant à l'Empereur & à d'autres Princes; c'est qu'on ne „ pouvoit ni en conscience, ni honnêtement, ni „ sûrement traiter avec des gens, qui prétendoient „ quelque chose sur leurs Provinces, contre cette „ Déclaration; qu'ils protestoient au reste qu'ils „ ne seroient point la cause du mal, qui pourroit „ arriver au Païs, dans la défense d'une si juste „ & si bonne cause." Les Députez se retirerent, avec cette réponse, en promettant qu'ils feroient savoir aux Etats la volonté des Archiducs. Le Cardinal *Bentivoglio* trouve cette réponse, & les autres que l'on fit ensuite de la part des Provinces, pleines *d'arrogance*; mais si elles avoient parlé autrement, il les auroit accusées de lâcheté. Il s'agissoit de la Liberté, c'est-à-dire, de l'état des peuples qui n'obeïssent qu'aux Loix & aux Coûtumes établies par le consentement commun, & par l'autorité de ceux qui ont droit, selon les anciens usages, de les établir; sans être obligez d'obeïr aux ordres arbitraires non seulement du Souverain, mais encore de ses Ministres. Abandonner la Liberté acquise par une guerre de vingt-cinq ans, qui avoit coûté tant de fatigues, tant de thrésors, & tant de sang, seulement par complaisance & par civilité pour ceux qui l'avoient commencée, & rentrer dans l'esclavage par politesse, auroit été la plus grande folie & la plus indigne lâcheté que l'on pût reprocher à un peuple, & les Archiducs même ne s'y attendoient pas.

Wittenhorst répondit „ que l'intention des Archiducs n'étoit pas de gagner quoi que ce fût, „ par la négociation, ou de prétendre avoir quelque droit sur eux; mais de traiter de maniere „ qu'ils les écouteroient volontiers, & sans préjudice aux Droits de personne.

Sur la fin de Fevrier, on vit arriver de Bruxelles en Hollande le P. *Jean Neyen*, Commissaire Général des Mineurs. (5) Il étoit né à Anvers, & après avoir pris l'habit de Religieux, il avoit demeuré en Espagne, pour y faire ses études, & eu occasion de se faire connoître a la Cour. De là il retourna en son païs, & étant parvenu à l'emploi de Commissaire Général de son Ordre en ces lieux-là, il demeuroit la plûpart du tems à Bruxelles. Il étoit éloquent en sa Langue maternelle, & avoit le talent de s'accommoder à l'humeur de ces Peuples, & tant d'habileté dans la négociation, qu'on crut pouvoir l'employer utilement en celle-ci, qui assurément n'étoit pas facile. Il avoit

(4) Celle de l'an 1581. dont on a parlé ci-dessus pag. 92.
(5) *Bentivoglio* P. 3. Lib. VIII. p. 206.

image
not
available

1607. commencer la Guerre. On engagea même ces Ambassadeurs à demeurer en Hollande pendant les Conférences. Les Etats donnerent part au Roi d'Angleterre un peu de tems après, de cette affaire, & le prierent de la même chose. Il leur promit de leur envoyer les Chevaliers *Richard Spencer* & *Ralf Winwood*, qui avoit été auparavant Agent du Roi à la Haie.

La difficulté étoit de commencer cette importante négociation. Les Députez des Etats Généraux n'avoient garde de se charger de la haine, que leur pourroit attirer un changement si grand & si subit, par lequel on verroit succeder une Tréve, ou une Paix, à une si longue Guerre, & où l'on avoit témoigné une si grande animosité de part & d'autre; (1) à moins que Maurice n'approuvât le Traité. Il avoit aquis une très-grande gloire dans cette guerre, & il pouvoit encore l'augmenter. Il étoit d'ailleurs persuadé que les Espagnols ne cherchoient qu'à persuader les Etats, par quelque adresse, comme ils l'avoient toûjours fait auparavant. Enfin il sembloit qu'une longue Trêve, & encore plus une Paix perpetuelle, rendroit ses services moins nécessaires aux Etats Généraux, & diminueroit beaucoup son pouvoir dans la République. Barnevelt néanmoins, dont la prudence & l'autorité appuyée sur de fideles services rendus à l'Etat depuis trente ans, soûtenoient la négociation commencée, persuada à Maurice d'écouter les propositions des Espagnols; parce que le Roi d'Angleterre n'étoit qu'un simple spectateur dans cette Guerre, & que le Roi de France sembloit avoir des vuës plus étendues, que le nom d'Allié ne le permettoit. Si les Etats faisoient voir qu'il étoit en leur pouvoir de faire la Paix, il lui sembloit que ceux dont l'interêt étoit que les forces de l'Espagne s'épuisassent par cette guerre, seroient obligez de fournir à la République des secours certains & réels, & non imaginaires & de nom seulement.

L'Archiduc (2) avoit cependant donné parole, qu'il obtiendroit une Déclaration du Roi d'Espagne, par laquelle il témoigneroit qu'il consentoit que l'on entrât en négociation, pour faire une Tréve, ou une Paix. Cela étoit nécessaire, parce que les Païs des Archiducs devoient être réunis à la Couronne d'Espagne, si l'Archiduchesse venoit à mourir sans enfans, & qu'en ce cas ce qu'on auroit conclu avec les Archiducs seroit nul, si le Roi d'Espagne ne l'avoit pas approuvé. L'Archiduc obtint en effet cette Déclaration, renfermée en deux Actes. Spinola en donna avis aux Etats le 16 de Juillet, & leur demanda un Passeport, pour l'Audiencier *Louis Verreiken*. On le dépêcha incessamment, & Verreiken se rendit à la Haie, le 24 du même mois; où il présenta aux Etats, le soir même, cette approbation. Elle étoit écrite en Espagnol & datée du 30 de Juin. Après avoir exprimé ce dont on lui demandoit son agrément, le Roi disoit qu'il approuvoit tout ce qui avoit été fait touchant l'Armistice, & promettoit de l'observer, comme s'il l'avoit fait lui-même. Mais il ne disoit rien de la clause, où il étoit dit que l'Archiduc négocioit avec les Provinces, *comme les tenant libres*. Ces approbations n'étoient d'ailleurs écrites que sur du papier, & cachetées du petit Sceau du Roi, avec cette Souscription *Yo el Rei*, Moi le Roi. Il y exigeoit aussi que, pour éviter toute difficulté, les Etats eussent à rappeller leurs Vaisseaux, qui étoient sur les côtes d'Espagne.

(1) *Grotius* Hist. Lib. XVI. p. 509.
(2) *De Meteren* Liv. XXVIII. fol. 609.

Les Etats Généraux desapprouverent diverses choses, dans ces Actes. (3) Premierement, ils les trouverent conçus en termes trop généraux. Secondement, ils furent choquez de ce que les Archiducs y étoient nommez *Princes & Proprietaires de tous les Païs-Bas*; de ce que le Roi les avoit souscrit, comme il faisoit les Ecrits qui regardoient ses Vassaux & ses Sujets; de ce qu'ils étoient sur du papier & non sur du parchemin, comme le devoient être les Actes de conséquence; de ce qu'ils étoient scellez d'un petit Sceau, & non d'un grand; mais sur-tout de ce que les termes, qui contenoient leur Liberté, avoient été omis. On fit entrer Verreiken dans l'Assemblée, où on lui exagera fort les difficultez, que l'on trouvoit à accepter ces Actes; & on lui dit enfin qu'on ne pouvoit les recevoir conçus de cette maniere. Le Cardinal *Bentivoglio* dit là-dessus, „ que les extravagances du „ Vulgaire sont toujours grandes, mais sur-tout, „ lors que la Fortune le favorise; qu'il est plein „ d'arrogance & de témerité, lors que ses affaires „ vont bien; qu'il n'a que de la bassesse & de la „ lâcheté, quand elles vont mal". Il n'est pourtant pas vrai que les Provinces Unies, dans les plus grands dangers où elles avoient été sous le Duc d'Albe, ni en aucune autre conjoncture facheuse, eussent fait aucune bassesse, pour fléchir les Espagnols. Mais on vit bien ces derniers faire des choses, qui n'étoient guere conformes à la fierté qu'ils avoient fait paroitre sous Charles V. & son Fils. Il ajoûte encore „ que ceux qui ont à faire avec „ la Multitude, doivent supporter prudemment „ ces défauts qui se succedent l'un à l'autre." Verreiken usa de dissimulation, comme la chose le demandoit, & tâcha de guérir les Etats des soupçons, qu'ils faisoient paroitre. Il assura que le Roi d'Espagne ne seroit jamais venu donner une Ratification, comme celle qu'il avoit envoyée, s'il n'agissoit de bonne foi; que son intention étoit droite & conforme à celle des Archiducs; qu'ils lui accordassent seulement du tems, & qu'il leur promettoit au nom de l'Archiduc, qu'ils en recevroient une autre telle qu'ils la souhaitoient. On lui demanda donc qu'il fit venir un autre Acte, où il fût fait mention de la Liberté des Provinces, comme dans celui des Archiducs; & de peur qu'on ne commît encore quelque semblable faute en Espagne, on lui donna trois modeles, l'un en Latin, l'autre en François & le troisieme en Espagnol, qu'il n'y auroit qu'à copier. Le P. Neyen alla les porter en Espagne, & quoiqu'on fit quelque difficulté d'accorder ce que les Etats demandoient, il assura néanmoins, par ses Lettres, qu'on les satisferoit là-dessus. La seconde Ratification étant venue à Bruxelles, on la trouva telle qu'on eut peur que les Hollandois ne la rejettassent; c'est qu'il y avoit de plus, que si on ne convenoit pas sur la matiere de la Religion, comme sur les autres articles, la Ratification seroit nulle & que les choses demeureroient sur le même pied qu'auparavant. Elle étoit en Espagnol, & la souscription étoit de même que celle de la précedente. On croyoit néanmoins pouvoir surmonter facilement ces difficultez, parce que Philippe avoit fait la même chose, dans les Traitez qu'il avoit conclus avec la France & l'Angleterre. Mais ce que l'on avoit ajoûté touchant la Religion, faisoit beaucoup plus de peine, parce qu'on croyoit que les Etats, reconnus comme libres par cet Acte, se plaindroient que le Roi les vouloit encore gouverner. 1607.

L'Archiduc envoya en Hollande le Commissaire Général des Mineurs & Verreiken pour y porter cet-

(3) *Bentivoglio* là-même, p. 209.

image
not
available

1607. cela, ils en nommeroient autant; mais que comme l'Armistice finissoit le 4 de Janvier, ils lui laissoient le choix de l'allonger d'un mois, ou de six semaines. Le 26 de Decembre arriva l'Ambassadeur de l'Electeur Palatin, pour assister aux Conférences, qui se faisoient en cette occasion entre les Ambassadeurs, pour la grande affaire qui étoit sur le tapis.

Pendant que tout cela se passoit, on parla beaucoup en Hollande d'établir une Compagnie pour négocier en Afrique & en Amerique, comme celle qui étoit établie pour l'Orient. Quelques particuliers en firent même le plan, & il auroit selon les apparences été executé, si les Archiducs n'avoient pas fait les propositions de paix, dont on a parlé. Mais ces propositions n'empêcherent pas les Etats d'envoyer sur les côtes d'Espagne, *Jaques de Heemskerk*, natif d'Amsterdam, & qui avoit une grande connoissance de la Marine, aquise par plusieurs voyages, qu'il avoit faits par mer. Il partit du Texel le 25 de Mars, & il se joignit à lui six ou sept Vaisseaux de Rotterdam & de Zélande, qui faisoient environ vingt-six Vaisseaux de guerre avec ceux qu'il avoit, outre quatre qui portoient des vivres. Il arriva le 10 d'Avril à la hauteur de Lisbonne. Il seroit entré dans la riviere, pour y prendre ou bruler les Galions & les Caraques qu'on disoit y être; mais il sut que la plûpart n'y étoient plus, & que le canon des autres, que l'on y équipoit, étoit encore à terre. On l'assura ensuite qu'il y avoit, dans la baye de Gibraltar, seize Galions avec quelques autres Vaisseaux de guerre, pour attaquer les Bâtimens Hollandois & Zélandois qui devoient passer le Détroit pour aller en divers ports de la Méditerranée.

(1) Il fit voiles de ce côté-là & cette nouvelle lui ayant été confirmée, il résolut d'aller attaquer les Espagnols, à la vue de Gibraltar. Le 25 d'Avril, il vit toute leur Flotte à la rade devant cette Place, où la nouvelle étoit venue de l'arrivée des Vaisseaux Hollandois, ce qui fit que l'on augmenta le nombre des Soldats de la Flotte Espagnole. Le Galion de l'Amiral, nommé S. Augustin, étoit du port de huit-cens tonneaux, & il y avoit sept-cens hommes qui le montoient, sous la conduite de *Juan Alvarès d'Avila*, qui avoit long tems servi sur mer. Sur le Vice-Amiral, il y avoit quatre-cens-cinquante Soldats, & sur les autres environ deux-cens-cinquante; le tout sans compter les Matelots. On comptoit qu'il n'y avoit guère moins de quatre-mille hommes, sur cette Flotte. L'Amiral d'Espagne, voyant venir de loin la Flotte Hollandoise, fit amener devant lui un Capitaine d'un Vaisseau de Rotterdam qu'il avoit pris, & lui demanda, en lui montrant cette Flotte, s'il croyoit qu'elle osât l'attaquer où il étoit, sous le Canon du Château & de la Ville de Gibraltar. Le Capitaine lui répondit qu'il le croyoit, quoi que d'Avila crût être en état de l'arrêter avec son seul Galion.

Il vit bien-tôt que ce Capitaine ne se trompoit point, puis qu'Heemskerk s'approchoit de plus en plus, avec sa Flotte. L'Amiral Espagnol étoit d'abord le plus avancé, & le reste de ses Vaisseaux plus au dedans de la Baye; mais quand il vit l'Amiral Hollandois, qui montoit l'Eole, faire voiles droit à lui, il fit promptement couper son cable, & se retira plus près de la Ville; laissant devant lui le Vice-Amiral & trois autres Galions. Heemskerk passa devant eux, & alla droit à l'Amiral qu'il avoit résolu d'attaquer, sans s'arrêter aux autres. Il défendit, en même tems, à ses gens de tirer, avant que d'être tout près de l'Ennemi. L'Amiral Espagnol le prévint & fit tirer un de ses Canons du devant sur lui, mais il ne lui fit aucun mal. Heemskerk lui déchargea deux coups, qui ne manquerent point son Vaisseau; mais d'Avila en fit tirer un second, qui partagea par le milieu un jeune homme, prêt à décharger un coup de mousquet, & emporta la jambe gauche de l'Amiral, qui tomba de son haut, ayant tout le côté fracassé. Ce même boulet enleva encore le bras à un homme qui étoit derriere lui, & qui avoit la mêche à la main pour tirer. Comme Heemskerk se sentit près de mourir, il encouragea ses gens à bien faire & à mettre un autre en sa place. La Flotte ne sut point sa mort, qu'après la victoire. Pierre Verhoef d'Amsterdam prit le commandement, sans qu'on s'apperçût que l'Amiral Heemskerk n'étoit plus. Son Vaisseau continua à tirer sur l'Amiral Espagnol, qui fut aussi attaqué, selon l'ordre donné avant le combat, d'un autre coté par le Capitaine *Lambert*, qui le canonna d'abord de ses pieces du devant, dont les boulets le traverserent, & ensuite du reste de l'Artillerie. Le Vice-Amiral *Laurent Alteras*, qui montoit le Lion rouge, devoit attaquer le Vice-Amiral Espagnol; mais comme il venoit le cinquième en rang, & que le vent de terre l'empêchoit d'en approcher, il tourna d'un autre côté, où il maltraita si fort deux Galions, qu'il les mit hors d'état de servir, & en endommagea plusieurs autres. Cependant d'autres Vaisseaux, qui avoient vû qu'*Alteras* n'avoit pas pu approcher du Vice-Amiral, l'allerent attaquer, & y mirent enfin le feu, après avoir enlevé son Pavillon. Cependant le feu s'augmentant dans une matiere aussi combustible que du bois enduit de poix, commençoit à passer de ce Vaisseau à ceux qui l'avoient attaqué; & il y en eut un dont les Voiles furent brulées; mais heureusement on éteignit le feu. Pour le Vaisseau Espagnol, il brula jusqu'à la quille. Les Soldats & les Matelots, qui se hâterent de s'en retirer, furent en partie noyez, ou tuez par les Hollandois. Une autre Galion, qui n'étoit pas loin de là, arbora le Pavillon de Vice-Amiral; mais on l'arracha bien tôt & l'on y mit le feu, qui le consuma entierement. Un autre qui étoit derriere le Vice-Amiral, fut coulé à fond, par le Canon de quelques autres Vaisseaux Hollandois. 1607.

Pendant le combat, le Canon du Château & celui de la Ville tirerent continuellement, & firent autant de mal aux Espagnols qu'à leurs Ennemis; à qui il arriva aussi de s'endommager les uns les autres, pour combattre de trop près les Espagnols & se mêler avec eux. Le feu se mit aussi dans les poudres d'un Vaisseau Espagnol, qui en brulant en enflamma un autre, & fit si grande peur au reste de la Flotte, que la plûpart des Capitaines firent échouër leurs Vaisseaux & se jetterent à terre.

Les deux Vaisseaux, qui avoient entrepris cependant l'Amiral Espagnol, firent un si grand feu sur lui, qu'enfin il cessa de tirer & arbora le Pavillon blanc, pour demander quartier. Mais on ne discontinua point de tirer, jusqu'à ce que des gens d'un autre Vaisseau Hollandois lui eussent arraché le Pavillon Amiral, & obligé ceux qui le montoient de se jetter dans l'eau.

On trouva d'Avila mort sur ce Vaisseau, & son Fils, qui commandoit sous lui, fut fait prisonnier. On y prit, comme on dit, des ordres signez du Roi, par lequel il étoit ordonné à l'Amiral de courir sus, non seulement aux Hollandois, mais encore à tous ceux qui les favoriseroient en aucune maniere. Le Combat dura depuis trois ou quatre

(1) *De Meteren* Liv. XXVIII. fol. 603. verso.

image
not
available

1608. gnols & les Archiducs ne leur nuisissent en quelque chose. Les Ambassadeurs de France convinrent, au nom du Roi, si la paix venoit à être rompue par quelque violence, d'envoyer aux Provinces un secours de dix mille hommes de Troupes auxiliaires, à sa propre solde, & même davantage s'il en étoit besoin; & cela dans trois mois, après que le violateur de la Paix en auroit été averti, sans réparer le tort qu'il auroit fait aux Etats; & même sur le champ, s'il s'agissoit d'une invasion manifeste & publique. Les Etats ne purent pas engager le Roi d'Angleterre alors à rien de semblable; soit à cause de quelque difficulté, qu'on avoit avec les Anglois pour le commerce des Indes; soit parce que les dettes, dont on étoit redevable à l'Angleterre, n'étoient pas encore liquidées, comme on le fit peu de tems après. C'est ce que disent les Historiens contemporains; mais on a vu depuis, par la conduite du Roi Jaques, qu'il étoit ennemi juré de la guerre, même quand il s'agissoit de soûtenir ses plus proches, comme l'Electeur Palatin son gendre. Outre cela, il avoit une passion démesurée de s'aller avec la Maison d'Espagne, (1) comme on le vit ensuite; & cela lui fit avoir beaucoup plus de complaisance pour les Catholiques, que le bien de ses affaires ne le demandoit.

Le 4 de Fevrier, les Etats Généraux jugerent qu'il étoit tems d'entrer en négociation. Ils envoyerent donc saluer de leur part les Députez Espagnols, & les féliciter de leur heureuse arrivée. En même tems, ils leur firent demander s'ils avoient quelque chose à leur proposer, ou s'ils vouloient seulement entrer en conférence avec les Députez de l'Etat. Ils répondirent qu'ils ne souhaitoient pour-lors que de saluer les Etats Généraux, comme ils le firent le 5. Après avoir ouï leurs complimens, & leur avoir fait ceux des Etats, on parla du Traité de Paix ou de Trêve; sur quoi Richardot dit qu'ils étoient prêts d'entrer en négociation, dès que les Etats le voudroient. Quand ils furent sortis, on nomma pour traiter avec eux de la part des Etats Généraux le Comte Guillaume de Nassau & le Sr. de Bréderode, avec un Député de la part de chaque Province. Celle de Gueldre & de Zutphen nomma Corneille de Gent, la Hollande Jean Oldenbarnevelt Pensionaire & Garde des Sceaux de la Province, la Zélande Jaques de la Malleraie, Utrecht *Nicolas Berk*, la Frise *Gellius Hillema*, l'Overyssel *Jean Sloth*, Groningue & les Omlandes *Abel Koenders Toe-helpen*. On leur donna leur Instruction sur quelque peu d'Articles, & un Acte par lequel on les autorisoit pour traiter avec les Députez des Archiducs.

Le 6 ils s'assemblerent tous, dans une Chambre de la Cour, préparée pour cela; & il ne se fit autre chose, que présenter les Pouvoirs des Députez de part & d'autre. Il y eut quelques difficultez sur les Pouvoirs des deux côtez, qu'on proposa le 8 & qui furent levées dans la suite, ce qui empêchera que nous ne nous arrêtions davantage là-dessus. Nous dirons seulement que les Députez des Etats demanderent à ceux de l'Archiduc, s'ils avoient ordre de reconnoître les Provinces Unies pour des Païs libres, & de traiter avec elles en cette qualité. Ils répondirent qu'oui, & qu'ils ne se choqueroient d'aucun titre qu'elles voudroient prendre, quand ce seroit même celui de Royaume. On leur demanda, pourquoi donc les Archiducs retenoient les noms & les Armes de ces Provinces, dans leurs Titres & dans leurs Armes. Ils répondirent qu'on ne devoit pas trouver cela étrange, puis que le Roi d'Espagne s'appelloit bien *Roi de Jerusalem*, le Roi de France, *Roi de Navarre*, & le Roi d'Angleterre, *Roi de France*; quoi qu'ils ne possédassent pas ces Royaumes. 1608.

Le 11. les Députez des Etats apporterent un Article tout dressé, touchant la maniere dont ils souhaitoient que leur Liberté & leur Souveraineté fussent reconnues, à l'égard des Provinces mêmes, & des terres de Drente, de Lingue & d'autres qu'ils possédoient, & à la Souveraineté desquelles ils prétendoient que le Roi d'Espagne & les Archiducs renonçassent. Ceux de l'Archiduc reçurent cet Ecrit & l'envoyerent à Brusselles, pour consulter ce Prince. Le 13 ils reçurent sa réponse, qui portoit qu'il consentoit que cet Article fût couché comme les Etats le souhaitoient, à condition néanmoins, que si l'on s'accordoit sur les autres chefs, ils feroient quelque chose pour le Roi & pour les Archiducs, par rapport au commerce des Indes; puis qu'étant devenus amis, ils négocieroient librement en Espagne. Ils ajoûterent même dans la suite, que l'esperance qu'avoit eu le Roi qu'ils renonceroient au commerce des Indes, l'avoit rendu facile sur plusieurs Articles. On soupçonna en Hollande que cette facilité étoit une marque que l'Espagne ne tiendroit rien de ce qu'elle auroit promis, ou le vendroit bien cher aux Provinces. Quelques discours indiscrets des Ambassadeurs d'Espagne à Paris & à Londres, où ils se mocquoient de cette négociation & qui revinrent aux Etats, augmenterent leurs soupçons. Cependant la facilité de l'Espagne ne venoit que d'un extrême besoin, qu'elle avoit d'une Paix ou d'une Trêve, comme la suite du tems le fit voir. Mais les Espagnols souhaitoient sur-tout de négocier seuls aux Indes & en Amerique, sans que les Hollandois se mêlassent de ces négoces; ce qui leur auroit fait supporter patiemment la perte qu'ils faisoient dans les Païs-Bas, qui n'étoit pas approchante de celle qu'ils firent par l'établissement de ces peuples dans les Indes, comme la suite du tems le fit bien voir.

Le 15 on parla de l'amnistie de tout le passé, & de ne faire aucunes représailles, ou de ne demander aucune satisfaction pour les pertes qui s'étoient faites des deux côtez, à moins qu'il ne s'agit de dettes de Particulier à Particulier. On traita ensuite de la liberté du commerce, qui ne seroit pas plus chargé d'un côté, que d'un autre. Mais les Deputez des Archiducs déclarerent qu'ils n'entendoient nullement que le commerce des Indes, & les Forts qui y avoient été pris par la Compagnie de Hollande, y fussent compris. Il y eut de grandes contestations sur cet Article, duquel on ne put convenir, & les Directeurs de la Compagnie Hollandoise ne manquerent pas de représenter aux Etats les grands avantages qui leur revenoient alors, & qui leur reviendroient encore avec le tems, de ce commerce. Comme leurs raisons sont connues à tout le monde, & qu'elles ont été confirmées par plus de six-vingts ans d'experience; il n'est nullement besoin qu'on s'y arrête. On les peut voir, si on le trouve à propos, dans *De Meteren* & *Grotius*, ou dans les deux (2) Historiens Latins de la négociation dont il s'agit.

On traita de cette affaire en trois ou quatre Conférences avec beaucoup de chaleur, sans pouvoir trouver un milieu entre les interêts opposez. Les Députez des Etats dirent enfin qu'il n'y avoit que trois choses que l'on pût faire, pour finir cette contestation. La premiere étoit de leur permettre ce négoce par la Paix, à perpetuité: la seconde, de le permettre par forme de Trêve, pour un certain nombre d'années; & la troisiéme, de

(1) Voyez le I. Tome de l'Hist. du *Comte de Clarendon*.

(2) *Meursius* & *Baudius*.

image
not
available

1608. treprendre rien au delà de leur commerce ; dans les Havres, Villes & Forteresses, lesquelles dans le tems de la Trêve ne seroient pas entre les mains du Roi d'Espagne ; mais que dans les Places qui lui appartiendroient, ils ne pourroient y faire aucun commerce, sans la permission de ceux qui y commanderoient en son nom, sinon en cas de nécessité : Que l'on en useroit de même, envers les Sujets de S. M. dans les lieux dont les Etats se trouveroient les maitres : Que pendant ces neuf ans, toutes les hostilitez cesseroient, en ces lieux-là, entre les Sujets du Roi & des Archiducs, & entre ceux des Etats, ou des Princes leurs Amis & Alliez, tant d'un côté que de l'autre : Que la réparation des dommages faits contre ce Traité, se feroit dans les lieux où ils seroient arrivez, ou dans ceux où ceux qui les auroient faits, feroient leur demeure : Que deux ans avant l'expiration de la Trêve, le Roi & les Etats envoyeroient des Députez à Bruxelles, qui termineroient ces differends à l'amiable. Le P. Neyen partit le 2 d'Avril pour Bruxelles, & l'on comprit bien que la négociation dureroit encore long-tems ; parce qu'on n'oseroit rien faire, avant que l'on eût des nouvelles de son arrivée, & des résolutions de la Cour, sur le rapport qu'il lui auroit fait de l'état des affaires. On apprit ensuite qu'il étoit arrivé à Madrid le 23 d'Avril, mais on ne fut rien de ce qu'il y avoit fait, & le terme qu'il avoit pris s'étant écoulé, on allongea l'Armistice, sous divers prétextes.

Cependant les Députez s'étant assemblez le 22 d'Avril, ceux des Archiducs insisterent beaucoup que les Provinces ôtassent entierement tous les droits de sortie, qu'on avoit mis sur tout ce qui en sortoit pour les Provinces obeïssantes. Ils demanderent encore que les Etats rendissent tout ce qu'ils avoient pris dans la Flandre & dans le Brabant ; & promirent qu'en échange on leur rendroit Oldenseel, Lingue & Grol, au delà du Rhin. On répondit, que cela étoit contraire à la premiere déclaration des Archiducs, que chacun garderoit ce qu'il possedoit alors : qu'il n'y avoit point de comparaison à faire entre les Places qu'on leur demandoit, & celles qu'on leur offroit en échange, ni pour les fortifications, ni pour l'importance, ni pour les revenus : que les titres de Provinces libres & souveraines ne serviroient pas de beaucoup, s'ils rendoient leurs plus fortes Places, & qui couvroient leur païs : qu'ils ne pouvoient pas ôter les droits de sortie, qui leur étoient nécessaires pour la défense de leur Etat.

On se sépara donc, sans avoir rien fait, & il y eut une autre Conférence le 28 d'Avril, où les Députez des Etats dirent encore la même chose & l'appuyerent de plusieurs raisons. Ceux des Archiducs répondirent que leurs Maitres entendoient que ces Villes fussent rendues, avec la Souveraineté & la Juridiction que l'Espagne y avoit eues, & que l'on consentiroit que les Etats en eussent la garde, pendant quelques années ; mais que pour les droits de sortie, ils entendoient qu'ils fussent abolis, dès que le Traité seroit conclu, & qu'il n'y eût aucuns autres droits à payer, que ceux qui étoient établis l'an MDLXVI. Le même jour, le Président Jeannin fit dire aux Etats, qu'il étoit obligé d'aller faire un tour en France. On tâcha de l'en détourner, parce que l'on étoit bien aise qu'il fût témoin de ce qui se passoit dans la négociation ; sur-tout en un tems, où les Députez des Archiducs faisoient des demandes excessives. Il voulut néanmoins partir & il s'embarqua en Zélande ; mais une tempête, qui s'éleva, lui fit changer de dessein, & peut-être encore un ordre du Roi. Il retourna donc, le 5 de Mai, à la Haie, 1608. ce qui dissipa les soupçons que l'on avoit eus, que quelque raison secrete ne le fit partir ; parce qu'il avoit aussi demandé que Mrs. de Châtillon, & de Béthune, qui commandoient chacun un Regiment François dans les Troupes des Etats, l'accompagnassent.

Comme le P. Neyen ne revenoit point, & que l'on avançoit fort peu dans la négociation, on parla de prolonger l'Armistice, qui devoit finir au Mois de Mai, jusqu'à la fin de l'année. Bien des gens s'en plaignirent, parce que le Commerce étoit entierement arrêté par-là. On ne le pouvoit faire ni comme on l'avoit fait pendant la guerre, à main armée ; ni comme on l'auroit fait, si la paix avoit été conclue. D'autres disoient qu'un si long Armistice ruineroit l'Armée, qui ne serviroit plus avec la même vigueur qu'auparavant. On ajoûtoit que l'Etat n'y gagnoit rien, parce qu'il ne pouvoit pas desarmer, dans l'incertitude où l'on étoit, touchant le succès des négociations ; & que la reconnoissance, que l'on avoit faite de la Liberté & de la Souveraineté qui lui appartenoient, ne lui servoit de rien. En prolongeant l'Armistice, les Etats déclarerent qu'il ne leur convenoit point de demeurer dans l'incertitude ; qu'il falloit absolument finir le Traité, ou le rompre à un certain terme, qu'ils fixerent à la fin de Juillet. Cependant comme on remarqua que les gens de Spinola avoient témoigné de la joie de ce que l'Armistice avoit été alongé, & que l'on n'aprenoit rien du P. Neyen ; on s'imagina que le Roi d'Espagne & les Archiducs ne se trouvant pas, pour le present, en état de continuer la guerre, & n'étant pas néanmoins disposez à faire une Paix sûre & honorable pour les Etats, étoient bien aises d'avoir un peu de repos, pour se remettre, afin de venir attaquer les Provinces Unies avec plus de forces qu'ils n'avoient fait auparavant. Ils le pouvoient faire, en épargnant une partie de l'argent qui leur venoit tous les ans de l'Amerique, & des droits qu'ils tiroient des Marchandises, qui venoient des Indes Orientales.

Les Députez s'assemblerent de nouveau le 6 de Juin, & traiterent ensemble des limites. Les Ministres de l'Archiduc proposerent de laisser aux Etats la Souveraineté de toutes les Villes, & de tous les Forts, qu'ils tenoient en Flandre & en Brabant, & de retenir Lingue, Oldenseel, & ce qu'ils avoient dans le Comté de Zutphen ; à condition que l'Archiduc eût le plat-païs qui étoit autour des Villes de la Flandre & du Brabant, que les Etats tenoient, & qu'ils eussent aussi le plat-païs autour de Lingue, Oldenseel, & Grol. Pour ce qui regardoit les Biens confisquez, ils dirent que l'intention de LL. AA. étoit qu'ils fussent rendus aux Proprietaires du Païs, de part & d'autre ; & que les Archiducs n'étant pas soumis à une pire condition que les Particuliers, on leur devoit rendre tous leurs Domaines, le soin desquels ils donneroient à ceux qu'il leur plairoit de choisir ; parce que LL. AA. avoient bien renoncé à la Souveraineté du Païs, mais non pas aux biens patrimoniaux, que le Roi Philippe II. avoit dans les Provinces. Tout cela alloit à la ruine entiere des Villes du Brabant & de Flandre, qui n'ayant point de territoire, tomberoient d'elles mêmes, & seroient comme bloquées par les Forts qu'on pourroit bâtir à la Campagne. Pour ce qui étoit du territoire des Villes au delà du Rhin, il n'étoit pas d'une importance égale au précedent ; & les Archiducs ne se soucioient guère de le perdre, ni les Villes même à qui il appartenoit, pourvu qu'ils demeurassent maitres de celui des Villes de Flandre &